



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

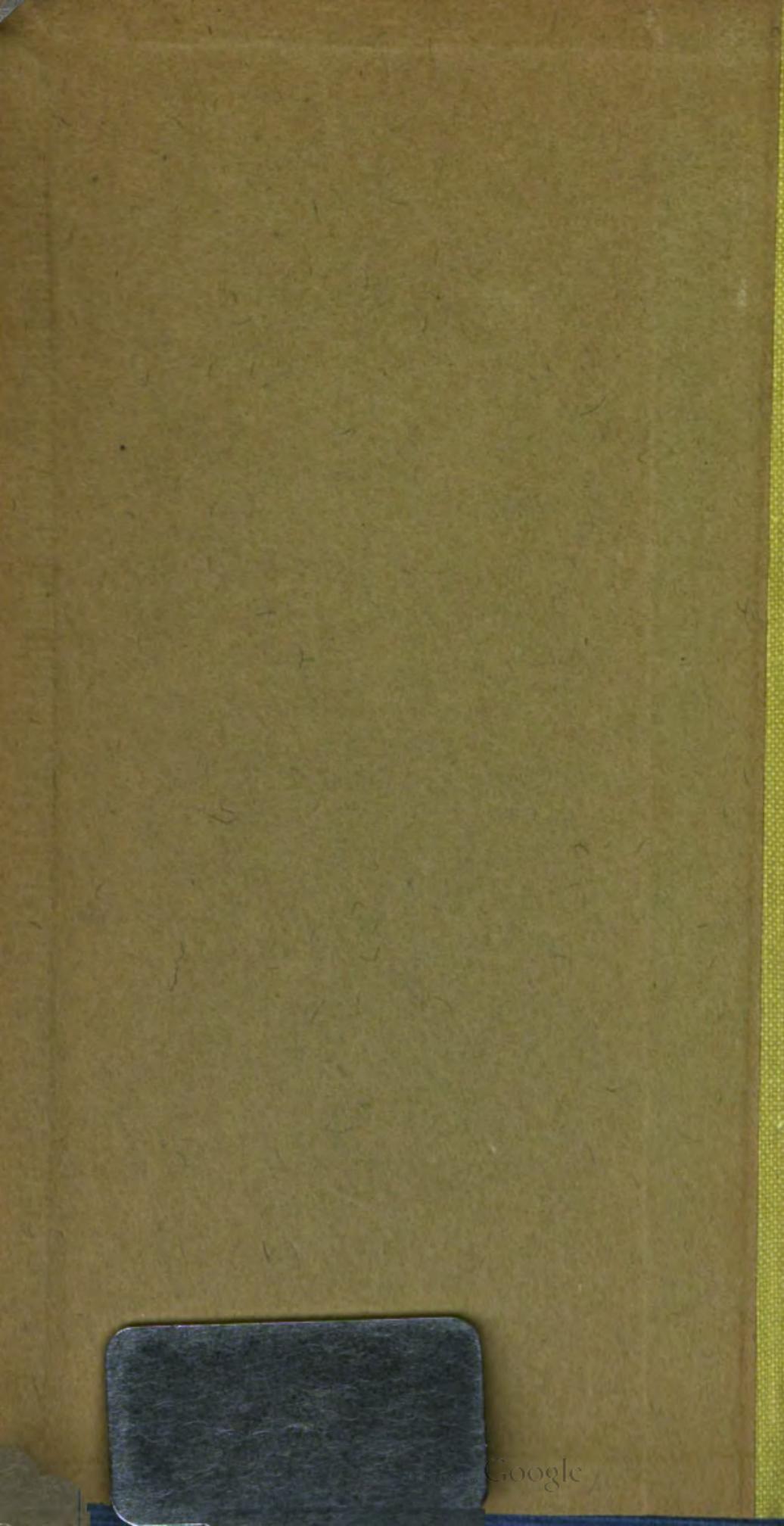
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172476 1



Digitized by Google

*DM

MERCURE



NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172476 1



*DM

MERCURE

M. W. W. W.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 1 DÉCEMBRE 1781.



PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Novembre 1781.

P I È C E S . F U G I T I V E S .			
<i>Vers au Nouveau Né ,</i>	4	<i>des Arcs ,</i>	185
<i>Madrigal ,</i>	5	<i>De la Formation des Mœurs</i>	
<i>Le Moyen Infaillible, Conte ,</i>	6	<i>& de l'Esprit ,</i>	127
<i>Vers faits sur le Tombeau de</i>		<i>Le Comte de Strafford ,</i>	158
<i>J. J. Rousseau ,</i>	49	<i>Tablettes , Anecdotes & His-</i>	
<i>Les deux Chevaux , Fable ,</i>	52	<i>toriques des Rois de France ,</i>	166
<i>Le Baiser ,</i>	53	<i>avis sur la Correspondance de</i>	
<i>Couplet sur la Naissance de</i>		<i>la Société Royale de Méde-</i>	
<i>Mgr le Dauphin ,</i>	97	<i>cine , &c. ,</i>	153
<i>Chanson ,</i>	98	<i>Traité Théorique & Pratique</i>	
<i>Lettre aux Auteurs du Mer-</i>		<i>de la Végétation ,</i>	177
<i>cure ,</i>	101	S P E C T A C L E S .	
<i>Épître écrite à bord d'un Vais-</i>		<i>Académie Royale de Musique ,</i>	
<i>seau François ,</i>	146	31 , 85 , 130	
<i>Lise , Eglogue ,</i>	147	<i>Concert Spirituel ,</i>	81
<i>Impromptu ,</i>	149	<i>Comédie Française ,</i>	35 , 178
<i>Seconde Lettre à M. de... ,</i>	ibid.	<i>Comédie Italienne ,</i>	36 , 182 ,
<i>Air des Deux Sylphes ,</i>	155	V A R I É T É S .	
<i>Enigmes & Logogryphes ,</i>	18	<i>Réponse à M. Baudry ,</i>	88
	55 , 109 , 157	<i>Lettre de M. de Lamanon aux</i>	
N O U V E L L E S L I T T È R .		<i>Auteurs du Mercure ,</i>	90
<i>Tableau Général de la Cava-</i>		<i>— A MM. les Auteurs du</i>	
<i>lerie Grecque ,</i>	19	<i>Mercure de France , sur la</i>	
<i>Le Droit de Main-morte aboli</i>		<i>Naissance de Mgr le Dau-</i>	
<i>dans les Domaines du Roi ,</i>	27	<i>phin ,</i>	98
<i>Les Deux Odes Nouvelles ,</i>	30	S C I E N C E S E T A R T S .	
<i>Traité de la Séduction ,</i>	57	<i>Etablissement des Machines</i>	
<i>Cours Complet d'Agriculture</i>		<i>Fer ,</i>	37
<i>Théorique , &c. ,</i>	72	<i>Découverte ,</i>	183
<i>Ode à la Ville de Marseille ,</i>	78	<i>Gravures ,</i>	45 , 141 , 188
<i>Eloge Funèbre de Messire Clau-</i>		<i>Musique ,</i>	190
<i>de Léger , Curé de S. André-</i>		<i>Annonces Littéraires ,</i>	47 , 135
			190

A Paris, de l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Gôme, 1781.

M E R C U R E

D E F R A N C E .

S A M E D I 1 D É C E M B R E 1 7 8 1 .

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

*V E R S adressés à Mlle JOURDAIN, de
Gisors, étant sur le point de se marier,
par M. DE LA HOUSSE fils, son
parent, en lui envoyant des Glands à la
Polonoise, qu'il avoit gagnés à une Loterie.*

COUSINE, le hasard m'a procuré ces Glands,

Et mon amitié vous les donne :

Suspendez-les à la couronne

Qu'obtiennent vos vertus, vos charmes, vos talens :

Ils pourront terminer ces nœuds,

Par qui l'Amour & l'Hyménée

Vont lier votre destinée

Au destin d'un mortel heureux.

A 4

ÉTANT du sort une faveur,
 Sous les lois de l'Hymen, quand l'Amour vous engage,
 Ils deviennent pour vous un assuré prélage,
 Et du plaisir & du bonheur.

Ce lot m'est échu l'autre jour. . . .
 L'Hymen est une Loterie ;
 Mais on y gagne quand l'Amour
 Veut bien être de la partie.

(Par M. Langlois , Avocat , à Gisors.)

A U N R I C H E I N S O L E N T .

Vous qui blâmez la pauvreté,
 Savez-vous la Mythologie ?
 De ce crime par vous aux Sages imputé,
 La Fable a fait l'apologie ;
 Écoutez ce récit des Grecs ingénieux.

L'AVEUGLE Dieu de l'opulence,
 Plutus n'étoit pas né sans yeux.
 On raconte qu'en son enfance
 Il voyoit comme un autre, & même voyoit mieux ;
 Mais par fois la jeunesse a trop de confiance :
 Au Monarque des Dieux Plutus déclare un jour
 Qu'il veut chez les mortels s'attacher sans retour
 A la Sagesse, à la Science.
 Jupiter (qui l'auroit pensé ?)
 Envieux de l'humaine espèce,

DE FRANCE.

Du penchant de Plutus en secret fut blessé.

A ravalé notre foiblesse

Il crut l'Olympe intéressé.

Hélas! ce jaloux caractère

De l'Olympe en nos jours a passé sur la terre :

Nos simples demi-Dieux ne veulent point d'égal.

Jupiter irrité fit au Dieu des Richesses

Le présent d'un bandeau fatal ;

De-là vient qu'il s'y prend si mal

Pour distribuer ses largesses.

Faut-il donc s'étonner qu'en cessant de voir clair,

Plutus ait trop rempli le vœu de Jupiter ?

A tâtons parcourant le monde,

Un aveugle iroit-il s'enfoncer au hasard

Dans la solitude profonde

Où le Sage vit à l'écart ?

Les fripons & les sots sont par-tout, sont en troupe.

A l'aveugle Plutus les uns tendent la main ;

Les autres le prennent en croupe.

Plutus s'y rend sans examen.

Quel examen peut faire un Dieu qui n'y voit goutte ?

Égaré, comme il est, parmi le genre humain,

Toujours suivant la grande route,

Il cherche la Vertu sans doute ;

Mais la pauvre Vertu n'est pas sur son chemin.

(Par M. François de Neufchâteau , Lieutenant-
Général du Présidial de Mirecourt , &c.)

*EXTRAIT d'un Mémoire sur LYCURGUE ,
Orateur d'Athènes , lu par M. l'Abbé
AUGER dans la Séance publique de l'Académie
des Belles-Lettres, le jour de la
rentrée de cette Compagnie.*

PARMI les Orateurs dont M. l'Abbé Auger doit publier incessamment la Traduction , il en est un qui n'est pas encore connu , & dont il donne la plus haute idée dans son Mémoire. Au nom de Lycurgue , on se rappelle d'abord le Législateur de Lacédémone , homme extraordinaire , qui conçut & exécuta le dessein d'arracher une multitude d'hommes à leurs affections les plus naturelles ; qui , au sein de la Grèce , créa une République nouvelle , dont le plan auroit paru chimérique , & l'eut fait reléguer parmi les Républiques imaginaires , si elle n'avoit réellement existé , pendant plusieurs siècles , dans toute sa force & dans toute sa splendeur. Mais bien des personnes ignorent qu'Athènes a produit un autre Lycurgue , Orateur distingué , excellent Patriote , ame grande & fière , d'un caractère vigoureux , d'une probité irréprochable , aussi sévère à l'égard des autres qu'envers soi-même ; en un mot , le Caton des Athéniens.

M. l'Abbé Auger se propose de faire con-

notre Lycurgue comme homme d'État & comme Orateur. Il parle de sa naissance & de son éducation. Il étudia en même temps, dit-il, la Philosophie & l'Éloquence sous Platon & sous Isocrate, ces deux grands Maîtres qui formèrent les plus habiles Orateurs de leur siècle. Les anciens ne séparoient jamais la science des choses, & l'Art du style. Les mêmes Maîtres donnoient en même temps des préceptes de Philosophie & des règles d'Éloquence. A quoi serviroit en effet l'Art d'écrire, sans un fond suffisant de connoissances? La science la plus profonde deviendroit elle-même presque inutile, si l'on négligeoit l'Art de la communiquer aux autres d'une manière agréable & intéressante. M. L'Abbé Auger montre l'influence que Lycurgue eut dans les affaires publiques, le zèle avec lequel il seconda Demosthène dont il étoit le contemporain, l'intégrité & l'intelligence qu'il montra dans l'administration des Finances dont il fut chargé pendant quinze ans. Il raconte de lui un trait au sujet du Philosophe Xénocrate, qui prouve à la fois la hauteur & la fermeté de son caractère, & son respect pour la vraie Philosophie. Xénocrate étoit si pauvre, qu'il n'avoit pu payer la taxe mise sur les étrangers établis à Athènes; celui qui devoit cette taxe le traînoit en prison: Lycurgue le rencontre; ce spectacle l'indigne; il maltraite le Fermier public, arrache le Philosophe de ses mains, & de sa propre autorité, il le traîne lui,

même en prison pour n'avoir pas su respecter dans un illustre étranger la science jointe à la vertu. Les Athéniens applaudirent tous à cette action aussi courageuse que singulière, ce qui fit dire à Xénocrate que Lycurgue avoit été payé sur le champ de son zèle généreux par les éloges que tout le monde s'étoit empressé de lui donner. M. l'Abbé Auger parle des honneurs extraordinaires dont les Athéniens récompensèrent les services & les vertus de Lycurgue, pendant sa vie & après sa mort. Ensuite, il présente, comme Orateur, le vertueux Républicain qu'il a montré comme homme d'État. Il rapporte ce qu'en ont dit Denys-d'Halicarnasse, & Diodore de Sicile. Il cite un fragment de son Discours contre Lyficlès, que ce dernier nous a conservé dans son Histoire. Lyficlès commandoit les troupes à Chéronée, où les Athéniens furent entièrement faits. « Quoi donc! Lyficlès, sous votre commandement, mille Citoyens ont péri dans le combat, deux mille ont été faits prisonniers, un Trophée a été érigé contre Athènes, la Grèce entière est tombée dans la servitude : ces tristes événemens ont eu lieu lorsque vous commandiez, & vous vivez encore! & vous jouissez encore de la lumière du soleil! & vous osez paroître dans la place publique, vous montrer à votre Patrie pour lui rappeler la mémoire de ses malheurs & de son opprobre! »

La même force règne dans le Discours

contre Léocrate, le seul qui ait échappé à l'injure des temps. Voici quel en est le sujet. Après la bataille de Chéronée, les Athéniens craignoient que Philippe ne vînt attaquer leur Ville; ils prirent donc toutes les précautions pour la mettre à l'abri d'insulte. Dans ces temps d'alarme, un particulier, nommé Léocrate, sous prétexte de commerce, se transporta à Rhodes, puis à Megares, & ne revint qu'après huit ans d'absence. Lycurgue le cite en Justice, il l'accuse comme un Citoyen lâche qui a abandonné la Patrie lorsqu'elle avoit le plus besoin de son secours, & lorsque tous les autres s'empressoient de la défendre.

M. l'Abbé Auger fait une analyse rapide du Discours, & en cite les endroits les plus frappans. Nous en transcrivons quelques uns pour faire connoître l'élévation du génie, la force & la véhémence de l'Orateur Lycurgue. Il faut d'abord se rappeler que toute l'Attique étoit plantée d'oliviers; comme ces arbres faisoient la richesse du Pays, l'État même ne se permettoit d'en abattre que dans les besoins les plus pressans. Il fut décidé après la bataille de Chéronée, qu'on en abattroit un certain nombre; qu'on démoliroit les tombeaux dont les pierres seroient employées à réparer les murs, & qu'on prendroit les armes suspendues à la voûte & aux murs des Temples. A la suite d'un tableau touchant & pathétique de la situation de la Ville d'Athènes après la défaite de Chéronée,

l'Orateur s'adresse aux Juges, & leur dit :
 « Mais, Athéniens, un homme qui, au milieu de telles alarmes, dans des périls aussi pressans, dans des extrémités aussi affligeantes, a déserté la Ville, a refusé de défendre la Patrie, ne s'est pas offert aux Généraux ; un homme qui, prenant honteusement la fuite, nous a laissés tous exposés à une ruine totale, quel Juge religieux & bon Patriote voudroit l'absoudre par son suffrage ? Quel Orateur prostitueroit son éloquence à la défense d'un lâche qui n'a pas eu le courage de pleurer avec nous, & de partager les infortunes de la Patrie, qui n'a contribué en rien à la garde & à la sûreté d'Athènes ? Toutefois, dans ces jours de tristesse, les hommes de tout âge se devoient au salut de la Ville, dans un temps où le Pays même abandonnoit ses arbres, où les morts cédoient leurs sépulcres, où les Temples se dépouilloient des armes qu'on y avoit consacrées. Parmi les habitans, les uns travailloient à réparer les murs, les autres à creuser des fossés, d'autres à élever des retranchemens ; nul n'étoit oisif. Léocrate ne s'est montré, ne s'est offert nulle part. Rappelez-vous, ô Athéniens, rappelez-vous ces circonstances, & punissez de mort un homme qui n'a voulu ni contribuer ni assister aux funérailles des Citoyens morts à Chéronée pour la liberté & le salut de tous ; un homme qui, autant qu'il étoit en lui, a laissé sans sépulture ces Guerriers courageux. Il a passé,

fans rougir, près de leurs tombeaux; lorsqu'après huit ans d'absence, il a eu le front de se montrer à leur Patrie.»

Lycurgue fait ensuite une digression éloquente sur les Guerriers qui ont succombé à Cheronee. « Remplis de ces sentimens, & s'exposant au peril à l'exemple des plus braves, le succès n'a point couronné leur vaillance; ils ne jouissent point de leur vertu pendant leur vie, mais ils sont morts laissant après eux une gloire qui ne meurt pas, & sans avoir été vaincus, ils ont seulement succombé dans le poste où ils étoient placés pour défendre la liberté publique. J'ajoute même (c'est une idée qui pourra surprendre, mais qui est vraie), ils sont morts victorieux. La liberté & la gloire sont le prix du vrai courage; or, le Guerrier, par son courage, s'assure l'une & l'autre. Non, sans doute, on ne peut être appelé vaincu, quand on a attendu l'ennemi avec intrépidité. Mourir glorieusement dans le combat, c'est moins subir une défaite, qu'aller au-devant d'une mort honorable pour éviter la servitude. Nos Guerriers généreux en font une preuve éclatante. Seuls de tous les Grecs, ils porteroient dans leurs personnes la liberté de la Grèce, puisqu'en même temps qu'ils sont tombés sous le glaive ennemi, cette liberté est tombée & a été ensevelie dans leurs tombeaux.»

Nous désirerions que les bannes de notre Journal nous permettent de copier ici toute

la Péroration qui nous paroît un des plus beaux morceaux d'Éloquence qui existe. On en jugera par ces fragmens.

“ . . . Et il viendra vous prier d'écouter sa justification en vertu des Loix ! Mais vous, demandez-lui en vertu de quelles Loix ? N'est-ce pas de celles auxquelles il a renoncé en se retirant ? Il vous conjurera de le laisser vivre dans l'enceinte des murs de la Patrie ! Mais de quels murs ? N'est-ce pas de ceux qu'il a refusé de garder avec les autres Citoyens ? Il invoquera les Dieux pour le tirer du péril ! Mais quels Dieux ? Ne sont-ce pas ceux même dont la fuite a laissé exposés à la profanation & aux ravages les Temples, les Autels & les bois sacrés. Il implorera la compassion ! Eh ! de qui ? N'est-ce point des hommes même à la sûreté desquels il n'a pas eu le courage de contribuer comme les autres ? Qu'il aille implorer les Rhodiens, puisqu'il a cru trouver chez eux un asyle plus sûr que dans sa propre Patrie. Qui donc lui devoit de la pitié ? Les vieillards ? Mais, en les abandonnant, il les a privés, autant qu'il étoit en lui, de l'avantage d'être sustentés dans leur vieillesse, d'être enterrés libres dans le sol libre de leur Patrie. Les jeunes gens ? Mais qui, d'entr'eux, se rappelant les jeunes Citoyens dont ils ont partagé les périls à Chéronée, sauveroit le lâche qui a livré à l'ennemi leurs tombeaux, & , par le même suffrage, taxeroit de folie ceux qui sont morts pour la liberté, & applaudiroit, en

le renvoyant absous, à la sagesse de celui qui a laissé son Pays sans défense? ”

“ Ainsi, Athéniens, je vous dénonce un homme qui a violé tous ces devoirs, je vous le dénonce à vous qui êtes maîtres de le punir. Vous vous devez le supplice de Léocrate, vous le devez aux Dieux; avant que les délits soient jugés, celui qui les a commis est seul coupable : lorsque le jugement est rendu, les Juges qui ont négligé de les punir deviennent complices. Pour moi, il me semble que, par une seule sentence, vous allez prononcer en ce jour sur la multitude des crimes dont Léocrate s'est chargé lui-même : crime de trahison, puisque, par sa retraite, il a abandonné & livré la Ville aux ennemis; crime de lez-majesté envers le Peuple, puisqu'il a refusé de combattre pour la liberté; crime d'impiété, puisque, autant qu'il dépendoit de lui, il a laissé ravager les campagnes sacrées, piller & ruiner les Temples; crime d'outrage envers ses parens, puisqu'il n'a pas empêché, pour sa part, que leurs tombeaux ne fussent détruits, que leurs cendres ne fussent privées des honneurs qui leur sont rendus; crime de désertion & de fuite & de service, puisqu'il ne s'est pas offert aux Généraux qui lui auroient assigné son poste. Qui de vous, après cela, pourroit le renvoyer absous? Pourriez-vous lui pardonner tant de crimes renfermés dans un seul? ”

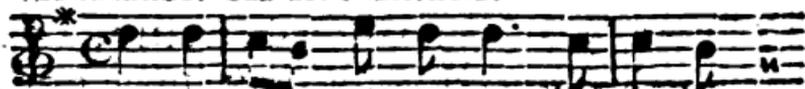
“ C'est à vous, Athéniens, de vous con-

vaincre que, prononcer en faveur de Léocrate, & lui faire grâce de la vie, ce seroit prononcer contre la Patrie elle même, contre les hommes & les enfans qu'elle renferme. Deux urnes sont placées dans le Tribunal, l'une pour la condamnation du traître, l'autre pour le renvoyer absous; & suivant que vous jetterez les marques de vos suffrages dans l'une ou dans l'autre, vous déciderez pour la destruction d'Athènes ou pour sa sûreté & son bonheur. En absolvant Léocrate, vous apprendrez aux Citoyens à livrer à l'ennemi, par une fuite honteuse, la Ville & toutes ses forces, les objets sacrés & civils : en le condamnant à la mort, vous porterez les autres à défendre & à garder la Patrie, à maintenir ses revenus & sa prospérité. Imaginez - vous donc que le Pays même, que les arbres, les Ports, les arsenaux, que les murs de la Ville, que les Temples & les Autels, vous conjurent & vous supplient de prendre en main leur défense, & de faire un exemple de Léocrate. Rappelez-vous tous les griefs de l'accusation, & n'oubliez pas que ni la pitié, ni les larmes, ne doivent prévaloir dans vos esprits sur la conservation des Loix & de la République.

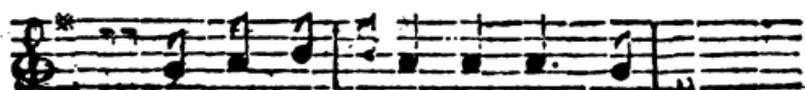
Nous félicitons M. l'Abbé Auger d'avoir su tirer des ruines de l'antiquité un précieux monument. Il ne doit pas douter que la traduction dont il se propose d'enrichir notre Littérature ne soit aussi favorablement accueillie que l'ont été celles de Démosthènes & d'Isocrate.

AIR d'Adèle de Ponthieu, chanté par
M. LEGROS.

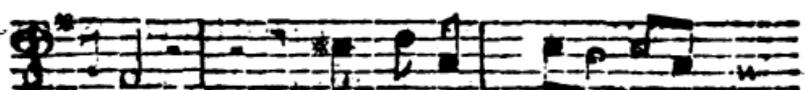
Andantino. Cantabile sostenuto.



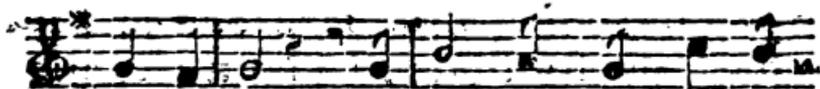
C'EST à moi de ven-ger A. de-le,



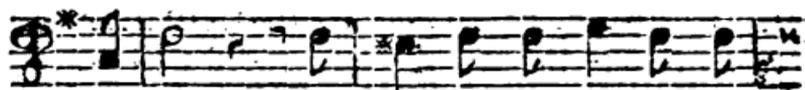
Ne ré-sis - tez plus à mes



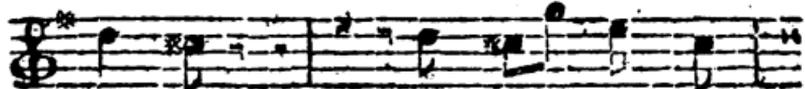
vœux, ne ré-sis-tez plus à



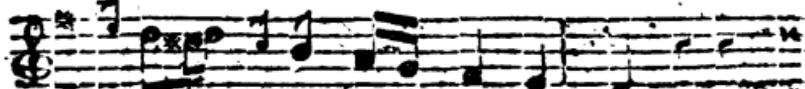
mes vœux. Sachez qu'un dé - si glo-



ri-eux M'en-ga-ge à com-bat-tre pour



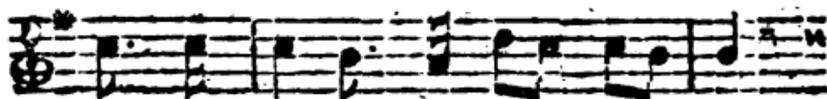
el - le, m'en-ga-ge à com-



bat - tre pour el - le.



Lais - sez vain - cre mes jeu - nes mains ,



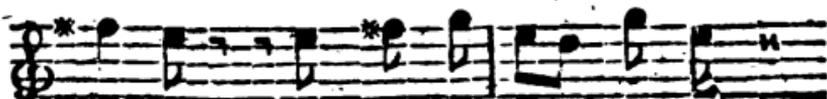
lais - sez vain - cre mes jeu - nes mains ,



mes jeu - nes mains ; Loin d'ê - tre



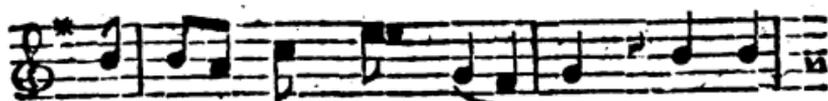
mon ri - val , Quand la gloi - re m'ap -



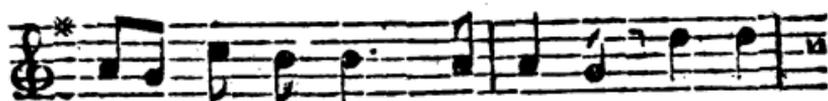
pel - le , Con - ten - tez - vous de ser -



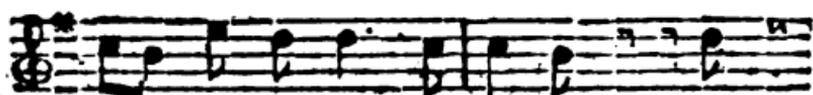
vir ses des - sins , Et d'être à



ja - mais mon mo - dè - le ? C'est à



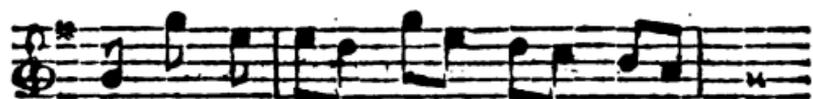
moi de ven - ger A - de - le , c'est à



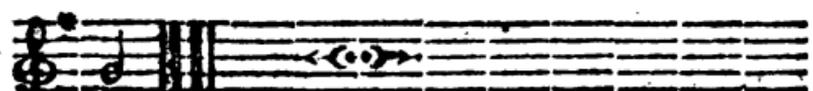
moi de ven-ger A-de-le; Ne



ré - sis - tez plus à mes vœux ,



ne ré. sis. tez plus à mes



vœux.

(Paroles de M. le M. de Saint-Marc,
Musique de M. Piccini.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est la *Mort* ; celui du Logogryphe est la *Goutte* , où se trouvent tout , toge , goût , ut , Og , Roi de Basan



É N I G M E.

JE suis un être vil , cependant les mortels
Estiment mon talent ; j'ai l'honneur & la gloire
De travailler à parer les Autels.

Ami Lecteur , pourriez-vous croire
Que dans ce noble emploi je travaille en prison ?
Sans pitié l'on m'y voit & sans compassion ,
Sans même me donner la moindre nourriture.
Après avoir changé plusieurs fois de nature ,
Je meurs enfin , je meurs ainsi que mes parens !
Pauvre , sans rien laisser à tous mes descendans.
(Par M. Bouvet , à Gisors.)

L O G O G R Y P H E.

PLACÉ souvent sur un rivage ,
Et sur un coteau quelquefois ,
Avec plaisir , cher Lecteur , tu me vois
Figurer dans un paysage ;
Je fers les Sujets & les Rois ,
Et l'insensé comme le sage.
L'on aborde chez moi du matin jusqu'au soir ,
Et plutôt à pied qu'en voiture ;
C'est trop vite pourtant me faire appercevoir ,
Moi qui voudrois te mettre à la torture ,
Quoique je sois plus blanc que noir.

Avec un peu d'étude à deviner facile,
Je t'offrirai dans les combinaisons
De mes six pieds, d'abord l'un des sept tons ;
Ensuite de la France une opulente ville ;
Une Reine qui prit place entre les Tritons ;
Un fruit commun au nouveau-monde ;
Et ce fleuve , qui de son onde
Fertilise d'heureux vallons ;
Un végétal dont l'écorce ductile
Forme des vêtemens légers
Pour les Princes & les Bergers ;
Le tyran des forêts , une semence utile
S'y trouveront avec l'argile ,
Dont , par une divine main ,
Fut pâtri le premier humain ;
Des côtes d'Auvilé le nectar délectable ;
Le nom d'un athlète fameux ;
Des citoyens de l'air le don inimitable ,
Et du larcin le synonyme affreux
S'y montreront enfin à ton œil curieux.

(Par M. l'Abbé Dourneau.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE NATURELLE des Oiseaux,
Tome VIII, in-4^o., de l'Imprimerie
Royale. A Paris, chez Panckoucke,
Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

CE Volume achève l'Histoire des Oiseaux de rivages, & commence celle des Oiseaux d'eau; c'est la partie de l'Ornithologie la plus neuve, & jusqu'ici la moins connue. Comment en effet suivre sur les flots ces tribus ailées qui pour nous fuir ont également ouvertes devant elles les routes de l'air & celles de l'onde, qui, pour échapper à nos atteintes, & se dérober à nos regards, ont le choix de fillonner la plaine liquide, de plonger dans sa profondeur ou de chercher d'une aîle rapide leur salut au haut des airs. A quel point enfin se placera l'Observateur pour fixer ces êtres fugitifs qui, sur l'un & l'autre élément, semblent vouloir également éluder son coup-d'œil & tromper son attention? Mais de même qu'il s'élançe jusqu'aux cieux & pénètre dans le sein de la terre, l'œil du génie plane sur les vastes mers. Voyons-le suivre l'*Oiseau du Tropique*. " Sous le ciel enflammé de la Zone Torride où cet Oiseau

vole sans cesse comme attaché au char du Soleil, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand Astre, annonçant aux Navigateurs leur prochain passage sous ces lignes célestes. » Voyons la *Frégate*, « qui prend son nom du meilleur voilier & du plus vite des navires, & qui en effet de tous les navigateurs ailés est celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant & le plus étendu. Balancé sur des aîles d'une prodigieuse longueur, se soutenant sans mouvement sensible, la *Frégate* semble nager paisiblement dans l'air tranquille pour attendre l'instant de fondre sur sa proie avec la rapidité d'un trait; & lorsque les airs sont troublés par la tempête, légère comme le vent, elle s'élève jusqu'aux nues, & va chercher le calme en s'élançant au-dessus des orages; » & ces oiseaux des hautes mers « que la Nature, avec des moyens & des facultés bien plus foibles en apparence, a rendus bien plus forts que nous contre les flots & les tempêtes, ne nous connoissent pas, & se laissent approcher, saisir même avec une sécurité que nous appelons stupide, mais qui montre bien clairement combien l'homme est pour eux un être nouveau, étranger, inconnu, & qui témoigne de la pleine & entière liberté dont jouit l'espèce, loin du Maître qui fait sentir son pouvoir à tout ce qui respire près de lui. L'homme en effet si fier de son domaine, & qui commande en Roi sur la terre qu'il habite, est

à peine connu dans une autre grande partie du vaste Empire de la Nature; il trouve sur les mers des ennemis au-dessus de ses forces, des obstacles plus puissans que son art & des périls plus grands que son courage. Ces barrières du monde qu'il a osé franchir sont les écueils où se brise son audace; où tous les élémens conjurés contre lui conspirent à sa perte, où la Nature en un mot veut régner seule sur un domaine qu'il s'efforce vainement d'usurper, aussi n'y paroît-il qu'en fugitif plutôt qu'en maître; s'il en trouble les habitans, si même quelques-uns d'entre-eux, tombés dans ses filets ou sous les harpons, deviennent les victimes d'une main qu'ils ne connoissent pas; le plus grand nombre, à couvert au fond de ses abîmes, voit bientôt les frimats, les vents & les orages balayer de la surface des mers ces hôtes importuns & destructeurs, qui ne peuvent que par instant troubler leur repos & leur liberté. Page 44, article du *Noddi*.

Si à ces tableaux nous opposons les teintes douces sous lesquelles nous sont peintes les habitudes communes & les inclinations sociales de ces oiseaux que l'on voit "écartés dans les bois ou dispersés dans les champs, s'attrouper à l'arrière-saison & après avoir égayé de leurs jeux les derniers beaux jours de l'Automne, partir de concert pour aller chercher ensemble des climats plus heureux & des hivers tempérés." (Commence

ment de l'article des *Pluviers*) si nous voyons s'abattre le Vanneau léger qui " dans sa gaieté folâtre & se joue, caracole & voltige de mille façons en l'air ; à terre, s'élançé, bondit & parcourt le terrain par petits vols coupés. " (Pag. 48, 51 & suiv.) Si nous suivons des yeux ces Hironnelles de mer qui " par leur vol constant à la surface des eaux représentent sur la plaine liquide les allures des Hironnelles de terre dans nos campagnes & autour de nos habitations ; qui non moins agiles & aussi vagabondes . . . & ce semble confiées uniquement par la Nature à la puissance de leurs ailes, en font un continuel usage pour planer, cingler, plonger, nager dans l'air, en élevant, rabaisant, coupant, croisant leurs vols de mille & mille manières. " Ces beaux effets d'harmonie imitative nous convaincront de plus en plus que le *Plin*e françois possède tous les tons & l'art sur-tout d'intéresser jusques dans les plus arides détails.

Voyons avec quelle vérité pittoresque il peint les habitudes d'un simple oiseau des champs. " Dans les prairies humides, dès que l'herbe est haute & jusqu'au temps de la récolte, il sort des endroits les plus touffus de l'herbage une voix rauque, un cri bref, aigre & sec, *crek, crek, crek*, assez semblable au bruit que l'on exciteroit en passant & appuyant fortement le doigt sur les dents d'un gros peigne. Lorsqu'on s'avance vers

cette voix, elle s'éloigne, & on l'entend venir de cinquante pas plus loin; c'est le râle de terre qui jetté ce cri qu'on prendroit pour le croassement d'un reptile; il fuit en marchant avec vitesse à travers le plus touffu des herbes, où il laisse une trace remarquable..... Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnoître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux-arrêts, à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient, & se laisse quelquefois ferrer de si près qu'il se fait prendre; souvent il s'arrête dans sa fuite, & se blotit de sorte que le chien passe par-dessus, & perd sa trace. . . . S'il part enfin il ne vole jamais loin, & ordinairement on en voit la remise; mais inutilement iroit-on l'y chercher, car l'oiseau a déjà piété plus de cent pas lorsque le Chasseur y arrive; il fait donc suppléer par la rapidité de sa marche à la lenteur de son vol; aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses aîles, & toujours couvert sous les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages & ses croisières multipliées dans les prés & les champs; mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la caille, des forces inconnues pour fournir au mouvement de sa longue traversée; il prend son essor la nuit, & secondé d'un vent propice, il se porte dans nos Provinces méridionales, d'où il tente le passage de la Méditerranée. Plusieurs périssent sans doute dans cette première

mière traité, ainsi que dans la seconde pour le retour, où l'on a remarqué que ces oiseaux sont moins nombreux qu'à leur départ.»

Dans le nombre des articles intéressans que contient ce Volume, on remarquera ceux du *Pélican*, du *Cormoran*, des *Foux*, des *Goëlands*; les savants articles de la *Poule sultane* ou *Porphyrion*, du *Flammant* ou *Phénicoptère* des Anciens, & de l'*Ibis*, oiseau révéré & fameux dans l'antique Égypte. Ceux de l'*Avocette* & de l'*Échasse* offrent des vues profondes sur les erreurs, ou pour mieux dire sur les essais de la Nature dans les premiers plans de ses ouvrages; celui de l'*Anhinga* ne contient pas des idées moins philosophiques sur l'immense fécondité & les nuances dans les formes qu'a produites cette Mère universelle. Nous voudrions pouvoir transcrire, comme un modèle des plus grands & des plus beaux rapprochemens en Histoire Naturelle, l'article de l'oiseau singulier, appelé le *Bec en ciseaux*; mais ce que nous avons dit suffit bien pour faire connoître que ce Volume de l'Histoire des Oiseaux, riche comme tous les précédens en tableaux pleins de force, de vérité & de graces, ne le cède à aucun pour le mérite & l'intérêt des sujets qui y sont traités.

A tous les dons du génie, M. de Buffon ajoute celui de savoir connoître & choisir les hommes dignes de concourir avec lui

N°. 48, 1 Décembre 1781. B

à ses nobles & grands travaux. Les noms de Daubenton & de Montbelliard en sont garans : & pour la part qu'il a donnée à M. l'Abbé Bexon dans cette Histoire des Oiseaux, ainsi qu'il l'a annoncé lui-même dans le précédent Volume, on peut dire qu'elle est également bien remplie, & que ce dernier choix est heureusement justifié. Rien en effet ne manque à l'exactitude & à l'étendue des recherches, à l'ordre & à la discussion de la nomenclature, à la précision & à la vérité des descriptions, parties qui ont été sur-tout confiées aux soins de M. l'Abbé Bexon, non plus qu'à la justesse & à la sagacité des idées & des vues que M. de Buffon nous dit avoir bien voulu souvent adopter & employer d'après lui.

(Cet Article est de M. M.)



HERBIER de la France, ou Collection complète des Plantes Indigènes de ce Royaume, avec leurs détails anatomiques, leurs propriétés, & leur usage en Médecine & dans les Arts, in-4^o. par M. Bulliard, Botaniste.

Nous n'avons pas encore rendu compte de cet Ouvrage, qui est commencé depuis dix-huit mois, & qui mérite à tous égards l'attention des Savans & des Amateurs, soit par la manière dont il est exécuté, soit par la ponctualité de l'Auteur à remplir ses promesses.

L'Herbier de la France réunit à l'exactitude du dessin & du coloris une courte description de chaque plante, contenant le détail de ses parties caractéristiques, sa durée, le temps où elle fleurit, les lieux où on la trouve, son usage en Médecine, comment & en quel cas on doit l'employer, l'antidote qu'il faut lui opposer si elle est vénéneuse, les effets qu'elle produit sur l'homme & sur les animaux, enfin l'usage qu'on en peut faire dans les Arts & Métiers. Cet Ouvrage est de format *in-4^o*; il contiendra toutes les plantes du Royaume: elles sont dessinées par M. Bulliard, & gravées en manière de peinture *. Il en paroît qua-

* L'impression en couleurs étoit le seul moyen de réunir en même temps l'exactitude des détails

rante - huit par an , jusqu'à ce qu'on puisse doubler les livraisons , sitôt qu'on aura pu augmenter suffisamment le nombre des Artistes propres à l'exécution de cette entreprise.

On n'a pas adopté un ordre méthodique sous lequel chaque plante auroit paru à tour de rôle , parce qu'on a craint les lacunes , presque inévitables en pareille circonstance , ce qui auroit retardé l'exécution de cet Ouvrage ; il falloit éviter la monotonie , & il étoit suffisant de faire des citations * qui laissassent à chaque Botaniste la faculté de classer , selon sa méthode , ces plantes artificielles , comme il fait dans son Herbar des plantes naturelles à mesure qu'elles s'offrent à ses yeux dans le cours de ses herborisations.

Pour rendre cette Collection plus à la portée de tout le monde & la moins dispendieuse possible , il étoit nécessaire de créer un plan de distribution au moyen duquel

que le pinceau le plus habile ne saisoit que très-difficilement , & la vivacité & la durée des couleurs qui subsistent , dans l'emploi , les plus fortes épreuves des acides vitrioliques & nitreux ; des vapeurs méphitiques du charbon , du contraste des substances grasses avec les aqueuses & de la pression.

* On a laissé à chaque plante le nom François sous lequel elle est décrite dans la méthode analytique de M. le Chevalier de la Marck ; ses noms Latins , ses classes & ordres sont ceux du *Sp. PL. Linn.*

chaque particulier pût se procurer une partie de cet Ouvrage, fans qu'il s'engageât à prendre toute la suite.

De toutes les divisions dont ce travail étoit susceptible, on en a adopté quatre principales, pour lesquelles chacun pût souscrire séparément; 1°. les plantes vénéneuses *; 2°. les champignons; 3°. les plantes médicinales; 4°. les plantes grasses, c'est-à-dire, toutes les plantes qu'on ne peut dessécher pour être mises en herbier naturel.

Lorsque chacune de ces suites particulières sera finie, on délivrera *gratis* une Table qui déterminera l'ordre qu'on y devra donner.

La première année est composée de douze Cahiers: en la recevant, on paye 39 liv.; & la seconde année, ainsi que les suivantes, ne coûtent que 36 livres, chaque Cahier ne se payant que 3 liv. On envoie régulièrement les Cahiers, à mesure qu'ils paroissent, aux Souscripteurs de Paris.

Il est nécessaire que les personnes de Province, qui souscrivent pour l'Herbier entier, envoient 39 liv. pour la première année qu'elles recevront sur le champ, & 36 liv. pour la seconde année courante. Pour assurer la conservation des épreuves dans les envois

* Les accidens que cause tous les jours l'usage des plantes vénéneuses ont déterminé l'Auteur à leur donner le premier rang dans son Ouvrage.

qu'on est obligé de faire, on expédie, par la voie des Diligences, les Cahiers dans des boîtes franches de port; les moindres envois sont de six Cahiers. Si l'on avoit quelques autres occasions dont on voulût profiter, on est libre de charger quelqu'un de Paris de retirer les Cahiers à mesure qu'ils paroissent.

Si l'on veut la première année reliée, on est obligé de joindre au prix de la souscription 3 liv., & pareille somme pour chaque année subséquente.

Les personnes qui ne souscrivent que pour une partie de l'Herbier, comme pour la suite des plantes vénéneuses, pour celle des champignons, payent 3 livres la première des plantes qu'elles reçoivent, & 20 sols toutes les autres.

On envoie également en Province ces suites dans des boîtes, sitôt qu'il y a vingt plantes à expédier; mais il est nécessaire que les personnes qui souscrivent pour une partie de l'Herbier quelconque, envoient 39 livres d'avance.

Il faut affranchir le port des lettres & de l'argent, & s'adresser à M. Bulliard, rue des Postes, au coin de la rue du Cheval-vert, à Paris; à Didot le jeune, Quai des Augustins; & à Belin, Libraire, rue Saint Jacques.

N. B. M. Bulliard se fait un plaisir de recevoir la visite des Amateurs & des Curieux de toutes les Nations; il les invite à être témoins de ses opérations, & leur fera

gré des observations qu'ils voudront bien lui communiquer.

LEGS d'un Père à ses Filles, par feu M. Gregory, traduit de l'Anglois, sur la quatrième Édition. in-8°. A Londres, & se trouve à Paris, chez J. G. Mérimot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1781.

CE Legs, ce sont des Conseils, & ce Livre est un Livre de morale; il a réussi en Angleterre, & il nous paroît devoir réussir par-tout. Premièrement, il est fort court; secondement, il est plein de sens & d'un sens qui n'a ni le tort d'être trop commun, ni celui d'être recherché.

Il est divisé en quatre Lettres ou Chapitres, sans compter une courte introduction. Ces quatre Chapitres ont pour objet & pour titre :

1°. Religion.

2°. Mœurs & conduite.

3°. Des amusemens.

4°. Amitié, Amour, Mariage.

Ces trois derniers objets, dont chacun pourroit fournir des Volumes, sont ici réunis en un seul article.

Voici quelques-unes des pensées de l'Auteur qui nous ont paru les plus remarquables, moins par le fond même de chaque idée principale que par la délicatesse des

idées accessoires & le choix des raisons dont il appuie chaque proposition.

1°. *Religion.* « Les femmes se trompent
 » beaucoup lorsqu'elles imaginent se faire
 » estimer de nous par l'irréligion. Les incré-
 » dules eux-mêmes n'aiment pas l'incrédulité
 » dans les femmes. Tout homme qui connoît
 » la nature humaine regarde la douceur de
 » caractère & la sensibilité du cœur comme
 » liée dans votre sexe avec les sentimens
 » religieux; au moins considérons-nous tou-
 » jours en vous l'incrédulité comme un in-
 » dice de cet esprit masculin & dur, qui,
 » de tous vos défauts est celui qui nous
 » déplaît le plus. D'ailleurs, les hommes
 » regardent la religion comme une des prin-
 » cipales sûretés que vous puissiez leur four-
 » nir de la conservation de cette vertu des
 » femmes, à laquelle ils mettent le plus
 » grand intérêt. Si un homme prétend vous
 » montrer quelque attachement, & s'efforce
 » d'ébranler en vous les principes religieux,
 » soyez assurées que c'est un étourdi, ou
 » qu'il a sur vous des desseins qu'il n'ose
 » avouer.

2°. *Mœurs & conduite.* « Quand une fille
 » cesse de rougir, elle a perdu le charme
 » le plus puissant de la beauté.... Des Pédans
 » qui se disent Philosophes, demandent
 » pourquoi une femme rougiroit lorsqu'elle
 » n'est coupable d'aucun crime. Il suffit de
 » répondre que c'est la nature elle-même
 » qui imprime la rougeur sur vos fronts,

» sans que vous soyez coupables, & qu'elle
 » nous porte invinciblement à vous en aimer
 » davantage, précisément à raison de cette
 » aimable foiblesse. La rougeur est si loin
 » d'être la suite nécessaire de la faute,
 » qu'elle est la compagne ordinaire de l'in-
 » nocence....

» Les hommes se plaindront de votre ré-
 » serve, ils vous assureront qu'avec une
 » conduite plus libre, vous plairiez davan-
 » tage. Mais, croyez-moi, en vous parlant
 » ainsi, ils ne seront pas sincères. Je con-
 » viens qu'en certaines occasions vous en
 » seriez plus agréables comme société; mais
 » vous en seriez moins aimables comme
 » femmes; distinction importante que beau-
 » coup de femmes ne font pas....

» Une belle personne a une infinité d'at-
 » traits & de moyens de plaire, auxquelles
 » les Langues n'ont point donné de nom,
 » & qui doivent être réservés à l'homme
 » heureux qui possédera son cœur. Ces
 » charmes, il n'en fera plus touché, pour
 » peu qu'il ait de délicatesse, s'il sait qu'ils
 » ont été connus par d'autres hommes avant
 » lui. L'opinion qu'une femme peut per-
 » mettre toutes les libertés innocentes,
 » pourvu que sa vertu soit en sûreté, est
 » aussi grossière que dangereuse, & a été
 » fatale à un grand nombre de personnes
 » de votre sexe....

» La grace n'est pas tant une qualité elle-
 » même, que la perfection de toutes les

» autres qualités. C'est elle qui répand un
 » charme inexprimable sur chaque regard,
 » chaque mouvement & chaque mot
 » C'est la perfection du goût dans les mœurs
 » & dans les manières; c'est le mérite & la
 » vertu sous la forme la plus séduisante.

3°. *Des Amusemens.* « Quoique la bonne
 » santé soit un des plus beaux presens de
 » la nature, ne vous en vantez jamais;
 » contentez-vous d'en jouir en silence. Nous
 » associons si naturellement les idées de
 » douceur & de sensibilité dans les femmes,
 » avec celle de délicatesse dans leur consti-
 » tution, que quand une femme nous parle
 » de sa vigueur, de son grand appétit, de
 » sa force à supporter une grande fatigue,
 » sa description nous donne pour elle un
 » éloignement dont elle pourroit s'apper-
 » cevoir facilement avec le plus petit degré
 » d'attention. » Si ce passage ne donne point
 de leçon formelle sur le choix des amuse-
 mens, ni sur la manière d'en user, il con-
 tient du moins une observation générale très-
 importante pour les femmes.

4°. *Amitié, Amour, Mariage.* « N'é-
 » pousez jamais un sot: c'est le plus intrai-
 » table des animaux; il n'est conduit que
 » par la passion & le caprice, & il est inca-
 » pable d'entendre la voix de la raison. Votre
 » amour-propre seroit continuellement
 » mortifié d'avoir un mari pour lequel
 » vous seriez toujours dans la crainte &
 » dans la confusion dès qu'il ouvreroit la

» bouche en compagnie. Mais un inconvé-
 » nient plus grand encore, est qu'un sot
 » passe sa vie à craindre qu'on ne pense que
 » sa femme le gouverne; il devient par là
 » impossible de le conduire, & il fait cent
 » choses absurdes & désagréables pour vous,
 » par la seule envie de montrer qu'il est le
 » maître de les faire.»

Ce n'est pas là prêcher ses filles, c'est
 parler raison à ses amis.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE retour de la mauvaise saison a ramené les
 Spectacles des Jeudis; l'ouverture s'en est faite
 le 15 par *la Reprise du Seigneur Bienfaisant*,
 Opéra en 3 Actes, par M. R. de C., Musique
 de M. Floquet.

Le succès de cette reprise a confirmé celui
 qu'a eu l'Ouvrage dans sa nouveauté. La
 gaieté intéressante du premier Acte; le ta-
 bleau du second, où une famille entière, &
 nouvellement réunie, est sur le point de
 perdre la vie par les suites d'un orage affreux;
 le courage des habitans qui les arrachent à la
 mort; la bienfaisance d'un Seigneur qui
 abandonne la joie qu'inspirent les noces de
 sa fille, pour voler au secours de ses vassaux;
 le spectacle de tous les malheureux dont on

a vu d'abord le danger & les travaux, & qu'on apperçoit ensuite dans le château de leur Seigneur pour y trouver des consolations, pour y partager les plaisirs : tous ces objets produisent sur l'ame un effet qui déterminera toujours le goût du Public pour cet Opéra. Tel est & tel doit être le sort des Ouvrages qui porteront avec eux un intérêt puissant & naturel. Quand ils verront le jour pour la première fois, ils seront exposés à la critique, & parce que la malignité humaine est encline à la censure, & parce qu'il est nécessaire, pour le bien des Arts, qu'on marque les défauts d'un Ouvrage ; mais le premier moment passé, les jouissances de l'ame étoufferont les sarcasmes de l'esprit, & l'Auteur rencontrera enfin le but qu'il se sera proposé. Si l'on doutoit de la vérité de ces réflexions, que l'on jette un coup-d'œil sur *Inès de Castro* ; que l'on voye quel a été le sort de cette Tragedie que Voltaire fit plaisamment menacer La Mothe de remettre en vers, dont le succès fut contesté ainsi que le mérite, & qui est maintenant une des Pièces les plus goûtées de notre Théâtre.

La Musique a eu le sort du Poëme ; on lui accorde aujourd'hui de la facilité, du chant, de la gaieté ; on l'applaudit avec plaisir, si ce n'est peut-être quelques gens que les succès fatiguent, mais dont la voix se perd dans les acclamations du Public.

Les pertes récentes qu'a faites notre École

de Danse ont ôté aux Ballets de nos Opéra, une partie de leur éclat. On y remarque encore quelques Sujets chers au Public. Mlle Peflin, Mile Gervaise, M. Dauberval, sont constamment reçus avec la distinction due à leurs talens. M. Vestris, fils, & Mile Guimard, excitent toujours les transports les plus vifs. La souplesse, la force, la facilité, l'élégance du premier, en feront sans doute un modèle, & vraisemblablement ne lui feront guères de rivaux. Quant à la seconde, c'est toujours la fraîcheur d'Hébé réunie aux charmes des grâces & à la gaieté brillante de Therpsicore.

Le mardi 20 Novembre, Mlle Buret, l'aînée, a débuté par le rôle d'Adèle dans l'Opéra de ce nom.

Cette Actrice, qui avoit déjà chanté plusieurs fois aux Concerts des Tuileries, a répondu à l'idée avantageuse qu'elle avoit donnée d'elle. Une voix flexible, moëlleuse & tendre, une bonne méthode, du goût, de la sensibilité : voilà les qualités actuelles de Mlle Buret ; elles parlent en sa faveur pour le travail qui lui reste à faire comme Comédienne. Nous croyons qu'elle peut devenir un Sujet très-agréable au Public, & très-nécessaire à l'Académie.

N. B. Dans le compte que nous avons rendu d'Adèle, N^o. 46 de ce Journal, nous avons inféré une critique qui n'est pas fondée. Nous avons reproché à M. Piccini d'avoir

inutilement répété deux vers de *premier* air que chante Adèle. Notre mémoire nous a trompés. Cette répétition n'existe pas. Ainsi, les observations sur lesquelles nous avons établi notre critique, concourent dans notre système à faire l'éloge du morceau. Nous faisons cet aveu pour rendre hommage à la vérité, dont nous continuerons de suivre l'étendard, malgré l'humeur & les épi-grammes des mécontents.

V A R I É T É S.

*LETTRE à l'Auteur du Plutarque François,
au sujet de la Vie de feu le Maréchal de
Maillebois.*

M O N S I E U R,

L'HISTORIEN qui consacre ses veilles & ses travaux à retracer les actions des grands Hommes, participe, pour ainsi dire, à la gloire de ces Héros dont sa plume éloquente éternise la mémoire, & la Nation qu'ils ont gouvernée ou défendue, lui doit des remerciemens & des éloges : telle est, Monsieur, la tâche que vous vous êtes imposée en annonçant votre Plutarque François. C'est dans les archives des familles qu'il doit vous être permis de puiser, afin que la vérité préside toujours à vos écrits. Ce manque de secours, permettez-moi de vous le dire, peut vous faire tomber involontairement dans des erreurs d'autant plus dangereuses qu'elles peuvent influer & sur la réputation des grands Hommes que

vous célébrez, & sur la vôtre même si l'on vous imputoit des inexactitudes & des négligences dont sûrement vous cherchez à vous garantir.

Ces réflexions me sont venues à la suite de votre Éloge de feu le Maréchal de Maillebois. Je vais, Monsieur, vous faire part des observations que j'ai faites à ce sujet, observations dont je suis d'autant plus sûr que j'ai puisé à la source, & que j'ai les papiers originaux entre les mains.

Peu de Généraux ont eu des opérations plus difficiles à remplir, tant par la nature des circonstances que par les ordres dont ils étoient gênés.

En 1742, le Maréchal de Maillebois eut ordre de marcher avec l'Armée qu'il commandoit en Westphalie, pour délivrer celle qui étoit enfermée dans Prague; on lui prescrivit non-seulement le chemin qu'il devoit prendre, mais encore on lui lia les mains en lui ordonnant (tels furent les propres termes de la lettre de M. de Breteuil, alors Ministre de la Guerre), *de ne se compromettre à aucun événement dont le succès pût être douteux.* Les lettres du Maréchal à ce Ministre, consignées au dépôt de la Guerre, font foi qu'il représenta fortement les inconvéniens attachés au parti qu'on prit de faire marcher l'Armée sur Lestmeritz par la route d'Égra; il prévint que le grand Duc, qui étoit accouru avec une Armée supérieure à la sienne en Infanterie légère pour lui fermer les passages, le primeroit nécessairement sur tous les points où il voudroit déboucher, & lui rendroit le passage impossible. Forcé cependant d'obéir aux ordres de la Cour, il s'enfonça, avec toutes les précautions dont il étoit capable, dans ces gorges & ces défilés, & pénétra jusqu'à celui de Candén, qu'il trouva occupé en force par le grand Duc, qui l'avoit continuellement cotoyé & harcelé dans sa marche. L'impossibilité, non pas seulement

d'y conduire les bagages & l'artillerie, mais encore de forcer ce poste défendu par une Armée entière, & la disette affreuse de vivres où étoit son Armée, lui firent tenir un Conseil de Guerre à Schlanken-vesth, où le Comte de Saxe, qui avoit été reconnoître le défilé de Canden, & qui étoit le premier Lieutenant-Général de cette Armée, opina le premier qu'il ne restoit d'autre parti à prendre que celui de ramener l'Armée sur le Naab. Ce fut aussi le seul auquel s'attacha le Maréchal, & il dût à sa vigilance & à sa bonne conduite de ramener l'Armée du Roi en Bavière sans avoir été entamée.

La campagne d'Italie de 1745, si estimée des Maîtres de l'Art, offre précisément le contraste de celle-ci; elle ne fut qu'une série continuelle de succès, parce que le Maréchal, dont on avoit adopté les plans, & dont on suivit les avis, présida aux opérations de la campagne. Il s'agissoit cependant, comme en Bohême, de traverser une étendue immense de pays hérissé d'obstacles, de précipices & de rochers pour faire la jonction avec l'Armée du Comte de Gages, campée sur les rives du Pô. Cette jonction s'effectua sans perdre un seul homme; & quoique incessamment contrarié par les ordres de la Cour de Madrid, qui l'obligea à assiéger & à prendre Tortone, il exécuta cette belle manœuvre, qui força le Général Schulembourg, réuni à l'Armée Piémontoise, de marcher avec toutes les Troupes Autrichiennes au secours du Milanois, qu'une diversion habilement concertée, sembloit menacer, & lui laissa la liberté de marcher au Roi de Sardaigne, campé sur les bords du Tanaro, de passer ce fleuve en sa présence, & de lui livrer bataille. La victoire qu'il remporta sur ce Prince fut due à ses sages combinaisons, & les suites en furent les conquêtes d'Asti, d'Alexandrie, Valence, &c. & les quartiers

d'hiver qu'on prit dans les États du Roi de Sardaigne. Le mécontentement des Espagnols à la nouvelle de la négociation secrète du Comte de Maillebois avec la Cour de Sardaigne pendant l'hiver de 1745, augmenté par le peu de résistance que fit M. de Montal, qui commandoit à Asti, que le Roi de Sardaigne fit surprendre, fut la source des désastres qu'essuyèrent les Armes de France & d'Espagne durant cette campagne. La méintelligence entre les deux Nations fut au point que les Espagnols abandonnèrent précipitamment tous les postes qu'ils occupoient : alors le Maréchal fut forcé, par des ordres supérieurs, de faire la jonction avec l'Infant, & de lui obéir en tout. La bataille de Plaisance se livra contre son avis ; les mesures même qu'il avoit prises pour en assurer le succès furent manquées ; car il avoit été convenu dans le Conseil de Guerre que l'attaque ne commenceroit que lorsque les ponts sur le Resndo seroient faits, & que M. d'Argouges, Lieutenant-Général, seroit arrivé avec la colonne de la droite, composée de toute la Cavalerie Françoisse, qui devoit appuyer la droite de l'Infanterie. Le guide Espagnol égara cette colonne ; les Espagnols, malgré cela, commencèrent leur attaque ; le Maréchal, emporté hors de ses mesures, voyant que les Espagnols alloient avoir toute l'Infanterie Autrichienne sur les bras, marcha pour les soutenir, & attaqua à son tour ; mais les Ennemis ayant apperçu le flanc droit de l'Infanterie Françoisse qui n'étoit soutenu d'aucune Cavalerie, y firent marcher la leur, qui la prit en flanc & l'écrasa. Des attaques mal concertées par la précipitation des Espagnols & l'égarement de la colonne de la droite, furent les vraies causes de la perte de cette bataille, après laquelle les Armées de France & d'Espagne n'eurent d'autres ressources que de regar-

gner à la pointe de l'épée cette même communication qu'on avoit forcé le Maréchal d'abandonner sans nécessité : tel fut l'unique fruit de la bataille & du passage du Tydon, journée mémorable, où le Maréchal, & sur-tout son fils (qui en avoit conçu l'audacieux projet) se couvrirent de gloire.

Cet événement consola en quelque sorte le Maréchal, & servit au moins à faire présumer à l'Europe quel eût été le succès de cette campagne si ses avis eussent toujours été suivis, & si on l'avoit laissé le maître des opérations. — Jamais Général ne fut en effet plus contrarié que le Maréchal dans ses projets pendant le cours de cette campagne. La Cour de France, pour complaire à celle de Madrid, l'avoit entièrement subordonné aux ordres de l'Infant, qui l'étoit lui-même à son Conseil, composé de quelques Généraux présomptueux & de quelques Ministres, dont le seul mérite étoit d'avoir la confiance de la Reine d'Espagne.

Le Maréchal ayant ramené sur le Var l'Armée combinée, obtint enfin le rappel qu'il avoit sollicité depuis long-temps. Il eut pour successeur le Maréchal de Belle-Isle, qui, renforcé de quarante bataillons, parvint à chasser les Ennemis de la Provence. M. de Mortagne, appelé par M. de Belle-Isle, remplit dans cette Armée les fonctions de Maréchal-Général-des-Logis qu'occupoit le Comte de Maillebois, qui, en quittant l'Armée de Provence, fit les campagnes de 1747 & 1748, & se trouva à la bataille de Lawfeld & au siège de Mactrich. La paix étant survenue, ce ne fut qu'en 1756 qu'il fut nommé premier Lieutenant-Général de l'Armée que conduisoit M. le Maréchal de Richelieu pour prendre Minorque.

Le Maréchal, comme vous l'avez fort bien dit, Monsieur, n'eut point de fautes à se reprocher ;

mais vous sentez combien il est important, lorsqu'il s'agit de la réputation d'un Général d'Armée, de dévoiler toutes les circonstances qui l'entraînent irrésistiblement hors de ses mesures, & qui, passées sous silence, pourroient diminuer la réputation d'un Général que la Campagne de 1745 a placé au rang des grands Capitaines de ce siècle.

C'est donc, je le répète, chez les Descendans de ces grands Hommes dont la France s'honore, & dont vous célébrez les vertus héroïques, que vous devez chercher scrupuleusement les matériaux de votre Ouvrage, si recommandable d'ailleurs par lui-même, qu'il me semble qu'on ne peut y apporter trop de soins & de recherches.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SCHUER DE JONCHERY,
Capitaine d'Infanterie.

G R A V U R E S.

M. LEBAS vient de mettre en vente neuf Estampes, dont quelques-unes étoient déjà connues des Amateurs; elles sont gravées d'après des Peintres très-estimés. M. Lebas a su transmettre dans ses Estampes la manière & la finesse de chaque Auteur avec toute l'intelligence & l'expression qui le caractérisent.

1°. Les deux premières Estampes sont d'après *Breughel de Velour*; elles représentent deux *Vues*, l'une des *Environs d'Anvers*, & l'autre des *Environs de Bruxelles*.

2°. Deux autres *Vues des Environs de Bruges*, d'après le même *Breughel de Velour*. Les deux

Tableaux appartiennent à la riche Collection de M. le Prince de Condé.

3°. Deux autres *Vues des Environs de Bruges*, gravées d'après T. Michau.

4°. Une *Vue des Environs d'Alost*, & une autre de *Lokeren*, d'après deux Tableaux de Breughel de Velour.

5°. Une Estampe en hauteur d'après le Tableau de Carle du Jardin, sous le titre de *la Belle après dîner*; elle fait pendant à une autre du même format & d'après le même Peintre. Le prix de chacune de ces Estampes est de 3 liv. On les trouve chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Percée; & à Pâques prochain, rue du Foïn, vis-à-vis la Chambre Royale & Syndicale des Libraires. On y trouvera aussi l'Histoire de France en figures dont les sujets sont composés par M. Moreau le jeune; elle se distribue par Cahiers aux Souscripteurs. La septième Livraison vient de paroître.

Atlas de la Généralité du Berri, considérée sous les différens rapports de sa division en sept Elections & en vingt-quatre arrondissemens; des chemins qui y existent & doivent y être ouverts, & des travaux de la navigation intérieure. Dressé & exécuté pour l'usage de l'Administration Provinciale du Berri, par le sieur Dupain-Triel fils, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Noyers S. Jacques, près S. Yves; prix 3 liv. On trouve à la même adresse un dépôt des Cartes de l'Académie; un assortiment de Cartes des meilleurs Auteurs, différens Atlas pour l'étude, & généralement tout ce qu'on peut désirer en Géographie.

Tableau de comparaison de tous les Thermomètres qui ont paru jusqu'à présent, pour servir de suite à

L'Ouvrage intitulé : Description & usage des Baromètres , Thermomètres & autres instrumens météorologiques. Par M. Goubert, Ingénieur & Constructeur d'Instrumens de Physique. Prix 2 liv. 8 sols , avec ledit Ouvrage & séparément 1 liv. 16 sols. A Paris , chez Jombert le jeune , Libraire , rue Dauphine ; & chez l'Auteur , même rue , vis-à-vis la rue Contrescarpe , chez le Fripier.

MUSIQUE.

QUATRE *Quatuors & deux Quintetto , Dialogués & Concertants pour deux Violons , Alto & Basse obligés , composés par J. Cambini , Œuvre XXIII.* Prix , 9 livres. A Paris , chez Michaud , rue des Mauvais-Garçons , près celle de Buffy , & aux adresses ordinaires.

Première Symphonie concertante à deux Violons & Violoncelle obligés , deux Violons ripieno , deux Altos & Basse , deux Hautbois & deux Cors , de Christ. Stumpf. Prix , 4 liv. 4 sols. A la même adresse.

Six Duos per Flauto & Viola obligato , del Signor G. Cambini , Œuvre IV de Duo. Prix , 7 l. 4 s. A Paris , chez Muffard , rue Aubry-le-Boucher , maison du Marchand de vin , & aux Adresses ordinaires.

Musique des Amours d'Été , Divertissement en un Acte & en Vaudevilles , par MM. Piis & Barré. Prix , 1 liv. 16 sols. A Paris , chez Lavalie l'Ecuyer , Cour du Commerce , & chez Brunet , Libraire , à côté de la Comédie Italienne.

A N N O N C E S L I T T É R A I R E S.

NOUVEAUX *Essais historiques sur Paris*, pour servir de suite & de Supplément à ceux de M. de *Sainte-Foy*, 2 vol. in-12. Prix, brochés 4 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue de Sorbonne, & chez Belin, rue S. Jacques. On trouve aux mêmes adresses les *Anecdotes sur les mœurs de la Capitale*, vol. in-12. Les trois volumes ensemble se vendent 4 liv. 10 sols pour les Souscripteurs, & 6 pour les personnes qui ne voudront pas souscrire.

La vie est un songe, Historiette Orientale, traduite du Persan, vol. in-12. Prix. 1 liv. 4 sols. A Paris, chez le même Libraire.

L'Art de faire le bon Cidre, avec la manière de cultiver les pommiers & poiriers, selon l'usage de Normandie. Par le Marquis de Chambray. V. in-12. Prix 18 sols. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Edouard Montrose, Tragédie Allemande, en 5 Actes & en Prose, traduction libre, par M. l'Abbé Maydiou, Chanoine de l'Eglise de Troye, in-8°. Prix 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Barrois le jeune, quai des Augustins.

Lamy, Libraire, quai des Augustins, vient d'acquérir le fonds des *Œuvres d'Homère*, traduites en François par M. Bitaubé.

L'Odyssée s'imprimera sous peu, & *l'Iliade*, en 3 Vol. in-8°. est actuellement en vente. Le prix est de 12 livres brochés en papier ordinaire, & imprimé sur papier fin d'Angoulême 15 livres brochés, & 18 livres reliés. On a fait tirer douze Exemplaires

avec le plus grand soin sur grand papier de Hollande, dont le prix est plus cher.

L'Automate, Comédie en un Acte, mêlée d'Arriettes, par M. Cuinel d'Orbeil, Musique de M. Rigel, représentée par les Comédiens Italiens, le 20 Août 1781, in-8°. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconseil. On trouve chez le même Libraire les *Œuvres Dramatiques de M. Mercier*, 2 vol. in-8°, avec figures. Prix 4 liv. 10 sols. Les Pièces que renferment ces deux volumes sont *Geneval*, le *Déserteur*, *Olinde & Sophronique*, *l'Indigent*, le *Faux Ami*, & *Jean Hennuyer*.

L'Impromptu du Jour, ou *la Fête Champêtre*, divertissement en un Acte & en Vaudevilles, à l'occasion de la naissance de M. le Dauphin. Par M. Raté, in-8°. Prix 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Desnos, & chez tous les Marchands qui vendent les Nouveautés.

On trouve chez Desnos, *l'Almanach de l'Heureuse Année*, ou *les Vœux de la France accomplis par la fécondité de la Reine*, pour l'année 1782, avec figures & Chansons. Prix, relié en marroquin, 4 liv. 10 sols.

Moutard, Libraire - Imprimeur de la Reine, Hôtel de Cluni, rue des Mathurins, mettra en vente, le 3 Décembre 1781 : Les *Œuvres complètes de M. l'Abbé de Voisenon*, 5 vol. in-8°, avec son portrait. MM. les Souscripteurs sont priés d'envoyer retirer leur Exemplaire en faisant remettre leur quittance de souscription, & 9 liv. Les personnes qui voudront avoir leur Exemplaire relié payeront 6 liv. pour la reliure des 5 volumes. On donnera encore cet Ouvrage à 18 liv., prix de la Souscription, jusqu'au premier Janvier 1782 ; mais à cette époque le

prix en sera fixé à 21 liv. On vient de mettre en vente chez le même Libraire, l'Histoire de la dernière Révolution de Suède, précédée d'une analyse de l'Histoire de ce Pays, pour développer les vraies causes de cet événement, par Jacques le Scène Des-maisons, in-12. de 347 pages. Prix 2 liv. 10 sols relié, & 2 liv. broché.

Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, vient de mettre en vente les Livres suivans, 1°. *Cornelius Nepos*, traduit en François avec le texte Latin, par M. Paul. Le même Auteur a déjà donné la traduction de *Florus*, de *Velleius Paterculus* & de *Justin*. 2°. *Quint-Curce*, traduit par M. Bauzée, 2 vol. in-12 reliés, 5 liv. 3°. *Salluste*, traduit par le même Auteur, troisième Édition, in-12. 2 liv. 10 sols. 4°. *Histoires choisies des Auteurs profanes*, traduction du Livre intitulé: *Selecta à prophanis scriptoribus Historia*, un Vol. in-12. relié, 3 liv. — On trouve chez le même Libraire, *Selecta à novo testamento Historia*, avec la traduction, & *Selecta à veteri testamento Historia*, aussi traduit en François.

T A B L E.

<i>V</i> ERS à Mlle Jourdain,	3	<i>Herbier de la France,</i>	27
<i>A un Riche Insolent,</i>	4	<i>Legs d'un Père à ses Filles,</i>	31
<i>Extrait d'un Mémoire sur Ly-</i>		<i>Académie Royale de Musiq.</i>	35
<i>curgue,</i>	6	<i>Lettre à l'Auteur du Plutarque</i>	
<i>Air d'Adèle de Ponthieu,</i>	15	<i>François,</i>	38
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	18	<i>Gravures,</i>	43
<i>Histoire Naturelle des Oi-</i>		<i>Musique,</i>	45
<i>seaux,</i>	20	<i>Annonces Littéraires,</i>	46

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 1^{er} Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 30 Novembre 1781. DE SANCY.

MERCURE

DE FRANCE.

SAMÉDI 8 DÉCEMBRE 1781.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

VERS

Pour mettre au bas du Portrait de Louis XVI.

SI tout un Peuple entier, de ses Rois amoureux,
Suffit au bonheur de son Maître,
Henri quatre adoré, sans doute fut heureux :
Henri le fut, Louis doit l'être.
(*Par M. Latour de Lamontagne.*)

L'INCONSÉQUENCE,

Épigramme.

UN grand bavard alloit par-tout disant
Que pour la solitude ayant un fort penchant ;
Il se feroit Chartreux de préférence :
Eh ! Monsieur, (lui dit un plaisant)
Comptez-vous pour rien le silence ?

(*Par M. l'Abbé Dourneau.*)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est le *Ver à soie* ; celui du Logogryphe est *Moulin*, où se trouvent *mi*, *Lyon*, *Ino*, *limon*, *Nil*, *lin*, *lion*, *mil*, *limon*, *vin*, *Milon*, *vol*, *vol*.

É N I G M E.

JE donne en dix à deviner
Au plus expert en ce manège,
Un champ qu'on ne peut moissonner
Qu'alors qu'il est couvert de neige.

(*Par C...*)

L O G O G R Y P H E.

DANS mes sept pieds je suis du genre masculin ;
Otez-en deux, je suis du féminin ;
Et malgré ma métamorphose,
Je suis toujours la même chose.

(*A la Ciotat, par le jeune Auteur
du Logogryphe de la Vitre.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE,
*ou par ordre de matières, par une Société de
 Gens de Lettres, de Savans & d'Artistes; précédée
 d'un Vocabulaire universel, servant de Table
 pour tout l'Ouvrage, orné des Portraits de
 MM. DIDEROT & D'ALEMBERT, premiers
 Éditeurs de l'Encyclopédie; publiée en deux
 formats, in-4°. à trois colonnes, quarante-deux
 volumes de Discours & sept volumes de Planches;
 & in-8°. à deux colonnes, en quatre-vingt-quatre
 volumes de Discours & sept volumes de Planches;
 imprimée sur papier grand-raisin, caractère,
 formats, justification & papier pareils au modèle
 ci-joint; proposée par souscription, au même
 prix de six cens soixante-douze livres pour
 chaque Édition (1).*

La méthode des Dictionnaires inconnue à l'antiquité, est d'une utilité qu'on ne peut contester: ils sont faits pour être le Dépôt des Sciences; & l'Encyclopédie imaginée par MM. D'ALEMBERT & DIDEROT, achevée par eux & par leurs Associés, avec tant de succès, malgré ses défauts, en est un assez bon témoignage.

VOLTAIRE, Q. sur l'Encycl. p. 278, T. III, & Mélanges.

On souscrit à PARIS, chez PANCKOUCKE, hôtel de Thou, rue des Poitevins; à LIÈGE, chez PLOMTEUX, Imprimeur des États; & chez tous les Libraires & Directeurs des Postes de l'Europe.

« **U**NE Encyclopédie par ordre de matières étant,
 » par sa nature, une Bibliothèque complète de toutes

(1) Cette Édition, par la combinaison du format, du papier, du caractère & de la réduction des Planches, quoique contenant réellement l'équivalent de treize volumes *in-folio* de Disco.

les connoissances humaines, nous croyons que nos Lecteurs nous sauront gré de leur donner presque en entier le *Prospectus général* qui paroît actuellement de cette entreprise, la plus grande, la plus utile & la plus importante qu'on puisse faire en Librairie. Le *Prospectus général* étant composé de vingt-six *Prospectus particuliers*, & chacun de ces *Prospectus* étant déjà très-abrégé, auroit trop perdu à l'être davantage. Le grand *Prospectus* se donne *gratis* aux Souscripteurs. Il en paroît en même temps un abrégé qui se distribue *gratis* au Public ».

Les hommes de génie, qui, vers le milieu du dix-huitième siècle, ont entrepris de parcourir le cercle & d'embrasser la chaîne des Sciences, de rendre compte au genre humain de ses connoissances & de ses lumières, de lui révéler le secret de ses richesses, d'en mettre le dépôt entier sous ses yeux pour l'encourager & l'aider à en acquérir de nouvelles, en lui montrant le point où il est parvenu & celui où il peut s'élever encore; ces hommes sont sans doute des Citoyens précieux: ils ont bien mérité des Lettres, de la Patrie & de l'Humanité.

Mais après la gloire d'avoir produit un Livre si utile, il en est une dont on doit encore être jaloux; c'est celle de donner à ce même Livre tous les degrés d'utilité dont il est susceptible: c'est l'objet de cette *Encyclopédie méthodique*, ou par ordre de matières.

Pour donner au Public une idée de ce qui reste à faire, si l'on veut porter ce grand Ouvrage à sa perfection, nous citerons le jugement que M. Diderot, un des principaux Editeurs de l'Encyclopédie, en a lui-même porté.

« L'imperfection de l'Encyclopédie a pris sa source dans un grand nombre de causes diverses. On n'eut pas le tems d'être scrupuleux sur le choix des travailleurs. Parmi plusieurs Hommes excellens, il y en eut de foi-

de plus que la première Édition de l'Encyclopédie *in-folio*, compris son Supplément, & le même nombre de Planches, ne reviendra cependant aux Souscripteurs qu'à 672 livres; c'est-à-dire, à-peu-près au tiers du prix de la première Édition *in-folio*, puisqu'elle ne coûte que moitié, & qu'elle est augmentée de plus de moitié du Discours, chacun des volumes ou deux volumes *in-8°*. comprenant un volume *in-folio* cens feuilles de la première Édition,

bles, de médiocres, & de tout-à-fait mauvais ; de
 cette bigarrure dans l'Ouvrage, où l'on trouve
 ébauche d'écolier à côté d'un morceau de main de ma
 tre ; une sottise voisine d'une chose sublime ; une p
 écrite avec force, pureté, chaleur, jugement, raiso
 élégance, au verso d'une page pauvre, mesquine, p
 & misérable. Les uns travaillant sans honoraires,
 pur attachement pour les Editeurs & par goût p
 l'Ouvrage, perdirent bientôt leur première ferve
 d'autres, mal récompensés, nous en donnèrent, com
 on dit, pour notre argent ; ... il y en eut qui remir
 toute leur besogne à des espèces de *Tartares* qui s
 chargèrent pour la moitié du prix qu'ils en avoient re
 Les articles communs à différentes matières ne fur
 point faits, précisément parce qu'ils devoient l'être
 plusieurs ; on se les renvoyoit l'un à l'autre. L'art
 faire des renvois, suppose un jugement bien précie
 L'on négligea de remplir les renvois qui appartenoi
 à la partie même dont on étoit chargé... On trou
 souvent une réfutation à l'endroit où l'on alloit ch
 cher une preuve... Il n'y eut aucune correspondan
 rigoureuse entre le discours & les figures, &c. »

Nous sommes bien éloignés d'adopter en entier
 jugement un peu rigoureux sur un Ouvrage dont M. l
 derot pouvoit se croire en droit de faire les honneu
 car si l'Encyclopédie, considérée dans chacune de
 parties séparées, est très-incomplète, il n'est pas mo
 vrai qu'elle renferme une multitude d'articles excellen
 faits de main de maître, auxquels il faut bien se garder
 toucher. Il y a même des parties presque entières, com
 les Mathématiques, la Littérature, les Arts & Méti
 mécaniques, qui sont plus complètes dans l'Encyc
 pédie que dans aucun autre Ouvrage ; & on ne doit jam
 perdre de vue, en corrigeant & en complétant ce D
 tionnaire, en lui procurant les degrés de perfection q
 lui manquent, qu'il a été composé en grande partie, p
 les Hommes les plus célèbres de notre Nation, & q
 dans son état d'imperfection, il est encore un des p
 grands monumens que les hommes, dans aucun ten
 aient jamais élevé à la gloire des Lettres, des Scien
 & des Arts.

tion de l'Encyclopédie, où les fautes de la première fussent corrigées : c'étoit pour cette nouvelle Edition qu'il avoit fait ses *Questions sur l'Encyclopédie*.

Mais le grand défaut général de l'Encyclopédie, celui qui rendoit cette nouvelle Edition absolument nécessaire, regarde le plan même. Ce défaut est la confusion des objets résultante de la loi qu'on s'étoit faite mal-à-propos de renfermer toutes les connoissances humaines dans un seul & même Dictionnaire, au lieu de donner à chaque Science, à chaque Art son Dictionnaire particulier. Dans l'ancienne méthode, tous les articles sembloient jettés au hasard, tous étoient égarés, déplacés, étrangers les uns aux autres, coupés & séparés les uns par les autres, rien ne se tenoit, c'étoit l'image du cahos; les objets les plus disparates se rapprochoient, les objets analogues se fuyoient, & quiconque a voulu mettre de la suite & de l'ensemble dans l'étude d'une Science, a été obligé d'en rassembler péniblement les divers articles dispersés dans vingt-un volumes *in-folio*, & comme perdus dans ce vaste océan; de faire, en un mot, pour son usage particulier ce que nous faisons aujourd'hui pour l'usage du Public.

On ne peut trop faciliter au Lecteur l'instruction, surtout dans un Livre destiné à l'instruire de tout; & on ne peut mettre trop d'ordre dans un Livre qui rassemble toutes les connoissances.

Il faut que chaque Science ait son Dictionnaire, & que ce Dictionnaire soit comme un Traité complet sur cette Science.

Mais les idées de Dictionnaire & de Traité ne sont-elles pas contradictoires? Non, & c'est à concilier ces deux choses que cette nouvelle Edition est principalement consacrée.

Quelques personnes auroient voulu qu'on eût abandonné la forme de Dictionnaire, comme essentiellement contraire à l'ensemble & à l'unité, & que l'Encyclopédie n'eût été qu'une suite de Traités sur les différentes Sciences.

Ces personnes se trompoient; ç'auroit été multiplier les difficultés de l'instruction, & par conséquent aller directement contre le but.

Il faut, dans un Ouvrage de cette nature, que tout homme trouve au moment où il le desire une instruction sur l'objet dont il veut être instruit; & sur cet objet

seulement : on veut éclaircir un point , se rappeler un trait , une anecdote , savoir la signification d'un mot , l'usage d'un instrument , l'origine d'une institution , &c. ; or c'est ce qui ne peut se trouver que dans un Dictionnaire , sans être obligé de parcourir des Traités entiers où souvent , après de pénibles recherches , on finit par ne point trouver ce dont on a besoin.

Mais s'il faut faciliter l'instruction particulière & l'étude des détails , ce qui ne peut se faire que par un Dictionnaire , il faut , d'un autre côté , faciliter l'instruction générale & l'étude de l'ensemble , ce qui ne peut se faire que par un Traité ; il faut donc que , suivant le besoin de l'instruction & le desir du Lecteur , le Dictionnaire puisse facilement se convertir en un Traité ; c'est ce qui arrivera au moyen d'une indication que donnera chaque Auteur de l'ordre dans lequel les divers articles doivent être lus ; pour former un Traité suivi & complet sur chaque matière : par-là tout sera remis à sa place , cette Encyclopédie , par ordre de matières , réunira les avantages & des Dictionnaires & des Traités , sans avoir les inconvéniens de l'une ni de l'autre méthode , & tous les ordres de Lecteurs seront satisfaits.

« On ne pourra plus , dit un des Auteurs de la nouvelle Encyclopédie , dire d'un Ouvrage exécuté sur ce Plan , ce que les gens mal intentionnés disoient avec exagération de l'ancienne Encyclopédie , mais ce qu'ils ont pu quelquefois dire avec fondement de plusieurs de ses parties , qu'elle ne tenoit lieu de rien à ceux qui vouloient approfondir & qui desiroient une instruction suivie , qu'elle trompoit l'espérance même de ceux qui ne vouloient qu'y retrouver des faits ou qu'y chercher des définitions ».

Le célèbre Bacon , qui a donné la première idée de cet Ouvrage , ne se proposoit pas d'en faire un seul Dictionnaire ; il savoit que cette forme trop générale qui sépare ce qui devrait être joint , qui rapproche ce qui devrait être séparé , qui mêle les Sciences les plus sublimes avec les Métiers les plus médiocres , n'étoit point propre à son plan.

Supérieurs à Bacon & placés dans un siècle plus éclairé , MM. d'Alembert & Diderot entreprirent ce qu'il n'avoit fait que projeter. Ces deux grands Philosophes

voient bien que la nomenclature n'étoit *convenable* qu'*aux seuls ouvrages qui ne traitent qu'une matière*, comme cela a lieu dans cette Edition; & ils n'ignoroient pas combien cette même nomenclature avoit d'inconvéniens pour un recueil qui embrassoit toutes les matières; mais, croyant ne faire que dix volumes, ces inconvéniens leur parurent supportables. Malgré cela, il n'en sera pas moins vrai qu'un des plus beaux monumens de l'esprit humain est dû à leurs travaux; & bien loin de chercher à leur en enlever la gloire, on se propose de rendre ce monument plus durable, plus digne des regards de la postérité, en perfectionnant sa construction, complétant toutes ses parties, & donnant au tout une meilleure forme.

Voici donc en général les principaux objets qu'on s'est proposés dans cette nouvelle Edition par ordre de matières.

1°. La correction des fautes dont tout le mérite & toute l'attention des Auteurs n'ont pu préserver la première.

2°. L'addition de toutes les parties de Sciences & d'Arts, & de tous les articles omis, ainsi que les notions acquises postérieurement à cette première Edition.

3°. Le complément de la nomenclature de toutes les parties.

4°. La correspondance rigoureuse entre le Discours & les Planches.

5°. La réduction de ces mêmes Planches, la suppression des inutiles, & leur remplacement par d'autres plus utiles.

6°. La réforme d'un plan trop peu favorable à l'instruction, & qui rejettoit sur le Lecteur une peine que l'Auteur doit toujours lui épargner.

Quant au plan de travail adopté par les Auteurs & Rédacteurs de cette Encyclopédie méthodique, on sent que le succès de cette nouvelle entreprise ne peut dépendre que de la perfection de chacune des parties.

La première & la principale attention de chaque Auteur, a été de circonscire son travail, de bien connoître les limites dans lesquelles il devoit se renfermer, & de dresser le plan de la Science ou de l'Art dont il s'est chargé, de manière qu'il n'y ait ni doubles emplois ni omission des articles communs à plusieurs Sciences, par le renvoi que les divers Auteurs s'en feroient les uns aux autres, comme M. Diderot s'en plaint dans le morceau que nous avons cité.

Ces limites ont été quelquefois difficiles à fixer ; il y a des Sciences qui embrassent tout ce qu'on veut , & dont le circuit n'a jamais été bien déterminé ; telles sont , par exemple , les Sciences économiques. Les Auteurs sentent qu'il n'y a qu'un concert parfait entre eux qui puisse conserver à cet Ouvrage le caractère d'unité dont il a besoin.

Un des défauts principaux de l'ancienne Encyclopédie consiste dans l'imperfection de la nomenclature , qui fait qu'on a quelquefois de la peine à y trouver ce qu'on y cherche : il y a telle Science , comme la Marine , où il manque plus de trois quarts des mots , & il n'y en a aucune où il n'en manque un très-grand nombre : il a donc fallu que chaque Auteur , dans la nouvelle Edition , s'attachât à compléter sa nomenclature , & recherchât dans les Ouvrages originaux , publiés sur chaque Science , tous les mots qui ont pu échapper aux premiers Auteurs de l'Encyclopédie.

Pour ne pas tomber dans l'inconvénient de l'omission des mots communs à plusieurs Sciences ou Arts , on a jugé à propos de faire un relevé exact de ces mots , pour que chacun pût voir comment & jusqu'à quel point ils sont de son domaine.

L'article *Air* , par exemple , sera également traité par le Chymiste , le Physicien , le Médecin ; tous doivent en parler , mais différemment & sans se répéter. Le Chymiste parlera de la décomposition de l'air & de ses différentes espèces. Le Physicien l'envisagera comme élément , & parlera des différentes expériences auxquelles on le soumet ; il le considérera comme un des grands moyens que la nature emploie , soit comme ressort de la végétation , soit comme une des principales causes des météores & des vents : le Médecin considère plus particulièrement l'air par rapport à sa salubrité , à son action sur le corps humain , à sa quantité dans les alimens. Cet exemple suffit pour rendre sensible toute cette théorie des mots communs , & pour prévenir toute confusion dans les divers emplois qu'on en fera.

L'étendue de chaque Dictionnaire doit être réglée sur l'utilité de chaque Science & sur les progrès qu'elle a faits ; ce qui n'a pas toujours été assez observé dans l'ancienne Encyclopédie , dont plusieurs articles ont b

d'être abrégés, & plusieurs autres d'être étendus pour pouvoir être ramenés à cette règle de proportionner tout au degré d'utilité. Il eût été très-inutile de travailler à de nouveaux Dictionnaires, s'ils ne devoient pas l'emporter sur ceux qui existent dès-à-présent sur chaque matière. Il faut que cet Ouvrage, essentiellement le plus utile de tous dans son ensemble, le soit de plus, non-seulement dans la distribution de ses parties, mais encore dans la manière dont chaque article sera traité.

Chaque Traité ou Dictionnaire (car nous prenons indifféremment ces deux mots l'un pour l'autre, puisque le Dictionnaire deviendra toujours un Traité au moyen de l'indication de l'ordre où les articles doivent être lus), chaque Traité contiendra des définitions de tous les termes de la Science & de l'Art qu'il a pour objet, une exposition succincte des différens systèmes, l'histoire abrégée de la Science & de ses progrès; enfin, tout ce qu'il y a de vrai, de réel, & sur-tout d'utile dans chaque Science & dans chaque Art. Le style doit être toujours relatif au sujet; chaque chose a son ton, & cette diversité de tons, selon la matière, est une source de variété dont cet Ouvrage immense a besoin.

A la tête de chaque Dictionnaire, il y aura un Discours préliminaire & un Tableau d'analyse, pour indiquer, comme nous l'avons dit, l'ordre dans lequel tous les mots doivent être lus, comme si chaque Dictionnaire n'étoit qu'un Traité didactique: par ce moyen le Lecteur voit, pour ainsi dire, d'un seul coup-d'œil le tableau de chaque Science & la liaison de tous les mots qui y ont rapport, ou plutôt de toutes les idées qui en sont les élémens.

On aura soin de ne pas trop multiplier les renvois, on en fera même heureusement dispensé par ce Tableau d'analyse, par cette indication de l'ordre encyclopédique des mots de chaque Dictionnaire; si cependant quelques articles exigent des renvois, on aura grand soin de les remplir à l'endroit indiqué (1).

Nous venons de tracer les engagements généraux que prend avec le Public la Société entière des Auteurs & Rédacteurs de la nouvelle Encyclopédie: voyons les

(1) Voyez le *Prospectus général* pour plus de détails sur ces Il se distribue *gratis* aux Souscripteurs.

Engagemens particuliers que prend chacun d'eux , relativement à la Science dont il se charge.

[I.] *LES MATHÉMATIQUES*; par M. l'Abbé BOSSUT, de l'Académie Royale des Sciences; & quant à la partie astronomique, par M. DE LA LANDE, de la même Académie, deux volumes in-4°. ou quatre volumes in-8°. (1)

LA partie mathématique de l'Encyclopédie est regardée universellement comme l'une des meilleures de ce grand Ouvrage. On sait que M. d'Alembert en a composé ou revu la plupart des articles. Ce grand Géometre, admiré dans toute l'Europe par la multitude & l'importance des découvertes dont il a enrichi les Mathématiques, & par son vaste génie qui embrasse tous les objets, s'est livré sans réserve, pendant plusieurs années, à ce travail pénible, principalement aux articles qui regardent les Mathématiques transcendentes. Toutes les grandes découvertes qui se sont faites dans la Géométrie, dans la Dynamique, dans l'Astronomie physique, &c. y sont rapportées, analysées, développées; & presque toujours l'Auteur y joint des vues nouvelles & profondes.

Mais comme les Mathématiques sont cultivées avec une ardeur qui augmente tous les jours, elles ont fait des progrès considérables, sur-tout quant à la partie analytique, depuis que la première Edition de l'Encyclopédie a paru. Il falloit donc faire connoître ces progrès. M. le Marquis de Condorcet, l'un des plus profonds Analystes & des plus beaux Génies de ce siècle, a fourni plusieurs morceaux excellens, déjà imprimés dans les Supplémens à l'ancienne Encyclopédie.

Dans le nouveau Dictionnaire que nous nous proposons de publier, nous conserverons les articles de M. d'Alembert & de M. le Marquis de Condorcet. La santé & les diverses occupations de M. d'Alembert ne lui permettent pas de partager notre travail; mais du moins il a promis de nous remettre différentes additions qu'il a faites, il y a long-tems, à plusieurs de ses articles de Mathématiques; & qu'il avoit destinées aux futures Editions de

(1) Chacun de ces volumes in-4°. comprend un volume in-folio de Discours, de 200 feuilles, du caractère de la première édition de l'Encyclopédie. Voyez la Note, pages 51 & 55

L'Encyclopédie : par ce moyen il aura part encore à l'Édition du Dictionnaire que nous annonçons. M. le Marquis de Condorcet se charge non-seulement de revoir les articles qu'il a déjà donnés, mais il nous en fait espérer de nouveaux que nous imprimerons avec reconnoissance. Nous ajouterons les choses qui nous paroîtront nécessaires pour compléter la partie des Mathématiques transcendantes ; & pour rendre cet Ouvrage d'une utilité plus générale, nous referons presque entièrement la partie des Mathématiques élémentaires, dont M. d'Alembert ne s'étoit point chargé dans l'ancienne Encyclopédie, & à laquelle on n'avoit pas donné tous les soins qu'elle mérite, pour la clarté, la méthode & la précision.

Tel est donc le plan que nous tâcherons de remplir, soit au moyen des sources que nous venons d'indiquer, soit par notre propre travail.

1°. On s'attachera scrupuleusement à former une nomenclature complète de tous les termes qui appartiennent aux différentes branches des Mathématiques.

2°. On fera une révision très-exacte de tous les articles de l'ancienne Encyclopédie & des Supplémens ; on complètera ou on refera entièrement à neuf ceux de ces articles qui en auront besoin.

3°. Nous traiterons, avec le plus grand soin, tous les objets de curiosité ou d'utilité, comme, par exemple, le calcul des probabilités dans les jeux de hasard ; les machines hydrauliques ; les canaux de navigation, &c.

4°. Nous mettrons à la tête du Dictionnaire un Discours qui contiendra l'Histoire abrégée des Mathématiques, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Ce Discours qui fera connoître ce qu'on doit aux grands Hommes qui ont élevé l'édifice des Sciences, pourra intéresser les Mathématiciens, & en général tous les Lecteurs qui aiment à observer la marche & les progrès de l'esprit humain.

5°. Nous joindrons au Discours précédent une Table ordinaire des articles, dans laquelle nous tâcherons d'indiquer, autant qu'il sera possible, l'ordre suivant lequel les articles du Dictionnaire doivent être lus pour être bien entendus, & pour former un corps méthodique de doctrine.

A S T R O N O M I E.

ASTRONOMIE, qui est aujourd'hui si cultivée, si re-

cherchée, si utile, doit occuper une place considérable dans le Dictionnaire de Mathématiques.

M. d'Alembert l'avoit fait entrer dans l'Encyclopédie ; mais ce grand Géomètre ayant une partie immense à faire dans ce grand Ouvrage, n'avoit pu se livrer aux explications ni aux détails de l'Histoire & de la pratique de l'Astronomie, des méthodes ingénieuses, & des applications curieuses de cette belle Science.

Lorsqu'on fit les Supplémens, M. d'Alembert desira lui-même qu'un Astronome de profession, tel que M. de la Lande, qui venoit de donner un Traité complet d'Astronomie en 3 volumes *in-4°*. se chargeât de cette branche. Aussi les Supplémens contiennent-ils un grand nombre d'articles, dont quelques-uns sont assez étendus ; par exemple, la maniere de calculer les éclipses & de trouver l'orbite d'une comète, &c.

Quand on a voulu réunir les articles anciens avec ceux des Supplémens, il s'est trouvé 350 pages *in-folio* d'Astronomie. Mais il eût été impossible de conserver les articles sous cette forme, le rapprochement rendoit trop sensible le défaut de cohérence qu'il y a nécessairement entre des articles faits par deux Auteurs, dans des tems fort éloignés, & sur des plans fort différens. M. de la Lande a donc été obligé de refondre, pour ainsi dire, la partie Astronomique. Trente ans d'exercice dans toutes les branches de l'Astronomie ancienne & moderne, le mettoient dans le cas de ne rien oublier, & de choisir toujours les méthodes réellement utiles parmi celles qui ne sont que curieuses ; de faire connoître les résultats les plus certains des observations les plus récentes, enfin d'assigner à chaque chose le degré de certitude ou de probabilité qui lui convient. L'habitude de professer lui a fourni le moyen d'être très-clair, de prendre les routes les plus simples & les plus faciles à saisir pour le commun des Lecteurs.

Le mot *Astronomie* contiendra l'ensemble & le tableau de toute la science, fait de manière que tous les termes qui sont en petites capitales, sont eux-mêmes les articles qu'il faut chercher dans le Dictionnaire, pour suivre tous les détails de l'Astronomie, & en faire un cours complet.

Enfin l'on trouvera dans les principaux articles, 1°. l'Histoire des grandes découvertes de l'Astronomie suivant la marche même des inventeurs ; 2°. un

clair des méthodes qui ont servi ou qui servent encore à déterminer exactement les circonstances des mouvemens célestes ; 3^o, les derniers résultats de toutes les recherches qui, depuis un siècle, ont étendu ou perfectionné les connoissances des Savans en Astronomie.

M. de la Lande s'est chargé aussi des applications de l'Astronomie à la Guomonique, à la Géographie, à la Navigation.

Quant aux calculs des Attractionns célestes qui ont produit tant de volumes de nos plus savans Géomètres, on ne pouvoit ici que donner une idée des méthodes, & en faire connoître les résultats, & M. l'Abbé Bossut s'en est chargé.

[II.] *LA PHYSIQUE*; par M. MONGE, Professeur de Physique à Mezières, & de l'Académie Royale des Sciences, un volume in-4^o.

IL n'y a pas de Science, si l'on en excepte la Chymie, qui ait fait plus de progrès que la *Physique* depuis l'Édition de l'Encyclopédie, peut-être parce que les efforts des Savans ayant été jusqu'alors dirigés vers les Mathématiques, cette Science étoit, pour ainsi dire, restée dans son berceau, & que par conséquent ses progrès étoient plus faciles ; peut-être aussi parce que, d'une part, les Physiciens se sont trouvés aidés des secours d'un plus grand nombre de coopérateurs, & que de l'autre, ils ont su mettre à profit les nouvelles découvertes de la Chymie, & les procédés des Arts.

La *Physique* a pour objet les propriétés des corps ; parmi ces propriétés, les unes conviennent à toutes les particules de la matière, & les affectent toutes de la même manière ; de cet ordre sont l'étendue, l'impénétrabilité, la mobilité, l'inertie, la pesanteur... &c. : les autres ne conviennent aux différens corps qu'en tant qu'ils sont composés d'une certaine manière des premiers élémens, quelles que soient les substances auxquelles on puisse donner cette dénomination. De-là suit la division naturelle de cette Science en *Physique générale* & en *Physique particulière*.

La *Physique générale* est encore dans le même état où elle étoit à l'époque de la première Edition du Dictionnaire encyclopédique : les effets des propriétés générales des corps étant d'ailleurs de nature à être soumis au calcul,

& les articles de l'Encyclopédie qui ont rapport à ces propriétés, ayant été ou entièrement rédigés ou revus par M. d'Alembert, nous ne pouvons mieux faire que de conserver tous les morceaux dont ce grand Géomètre a enrichi cet ouvrage; nous nous permettrons néanmoins les additions que comporte l'Histoire de la Science, & nous rapporterons les opinions de quelques Philosophes modernes sur les affections générales de la matière.

Les propriétés particulières des corps résultent des propriétés & de l'arrangement respectif des élémens qui entrent dans leur composition; la *Physique particulière* doit donc commencer par traiter des premiers élémens. Mais le *Feu*, l'*Eau*, l'*Air* & la *Terre* doivent-ils être regardés rigoureusement comme tels, & les principes des corps peuvent-ils être réduits à un nombre aussi petit?

On savoit depuis long-tems que le *Feu* est le principe ou la cause de la fluidité de tous les corps; mais les découvertes qu'on vient de faire en *Physique* semblent prouver que ce fluide très-rare, le seul de tous les corps de la pesanteur duquel nous ne soyons pas assurés, en est en même tems le plus actif, qu'il exerce sur toutes les matières du Globe une action à laquelle rien ne résiste, qu'il se combine avec toutes, qu'il peut les dissoudre toutes, & qu'à mesure qu'il s'unit à elles en plus grande quantité, il leur communique plus éminemment ses propriétés, & principalement la fluidité, un ressort plus grand, une densité & une pesanteur spécifique moindres. Les corps dans la composition desquels entre en plus grande quantité la matière du feu, semblent donc devoir être les plus fluides, les plus élastiques, les plus rares & les plus volatils. Notre fonction nous imposant la loi de rapporter les opinions des différens Physiciens, les nôtres mêmes, lorsque nous en aurons de particulières, avec la plus grande impartialité, nous ne pourrions nous dispenser de traiter tout ce qui peut être relatif à cet objet, conformément à ces nouvelles vues; ainsi les articles *Feu*, *Flamme*, *Chaleur*, *Froid*, *Fluides élastiques*, *Thermomètre*, &c. seront entièrement refaits.

L'*Eau*, privée jusqu'à un certain point de la matière du *Feu*, se transforme en un corps solide & dur, qui ne peut reprendre sa liquidité que lentement, & en absorbant une énorme quantité de feu; elle peut se dis

en entier dans le fluide igné, changer une seconde fois de forme & devenir un fluide élastique & rare; elle exerce la plus grande action sur la plupart des substances, & principalement sur les fluides élastiques; elle dissout les uns, & se dissout complètement dans les autres, & elle présente dans ces différentes combinaisons les phénomènes analogues à ceux qu'on observe ordinairement dans toutes les dissolutions. C'est à ces propriétés de l'*Eau*, dont quelques-unes n'avoient pas même été remarquées, que sont dus tous les météores aqueux. Nous sommes aussi certains aujourd'hui de la cause de la correspondance entre les variations du baromètre & les changemens de constitution de l'atmosphère, que nous sommes assurés de la pesanteur de l'air. Comme ces observations sont neuves, il est nécessaire que dans notre Dictionnaire les articles suivans, *Eau*, *Glace*, *Congelation*, *Ebullition*, *Evaporation*, *Fumée*, *Machine à feu*, *Météores aqueux*, *Pluie*, *Brouillard*, *Rosée*, *Neige*, *Frimats*, ... &c. soient traités d'une manière absolument nouvelle.

L'*Eau* entre tous les jours comme principe constituant dans la composition des corps organisés, & ne peut sortir de cette combinaison que par des moyens incapables de la rendre toute entière à la circulation. De-là suit une diminution lente & continuelle dans le volume des eaux, & leur retraite de dessus la surface du globe. Cette idée que nous devons à un philosophe dont nous craindrions, en le nommant, d'offenser la modestie, sera développée aux articles *Eau*, *Organisme*, &c.

Les expériences multipliées & nouvelles que l'on a faites sur une multitude de fluides aëriiformes, dont on ne soupçonnoit pas même l'existence, portent à croire que ces substances ne sont point simples, & que l'*Air* ne peut être regardé comme un élément proprement dit. Comme pesant & constituant l'atmosphère, ce fluide s'oppose à la dilatation des corps, au dégagement des gas, à l'expansion des vapeurs; comme élastique, il est le milieu des sons: une compression plus grande diminue son volume, une plus grande chaleur augmente son ressort: ses molécules ont des propriétés qu'on pourroit appeller chimiques, & qui cependant doivent trouver place dans le Dictionnaire de Physique. Il dissout l'eau dans certaines circonstances, il l'abandonne dans d'autres; il se com-

bine avec la matière de la chaleur, & transmet celle de la lumière; pris dans un certain état de pureté, il est nécessaire à la combustion, il entretient la vie des animaux, il est la cause de la chaleur de ceux qui le respirent, &c. Quelques-unes de ces vues sont nouvelles, & nous obligeront à faire des changemens aux articles *Air, Atmosphère, Baromètre, &c.*, & à refaire à neuf un grand nombre d'autres.

Nous traiterons de la nature de la *Lumière* considérée en elle-même, de l'action qu'elle exerce sur les différens corps, de celle qu'elle éprouve de la part des différens milieux, de son mouvement & de son influence sur les végétaux. Nous exposerons les phénomènes de la vision, les effets qui tiennent à la nature propre de l'organe de la vue, & qui sont indépendans de celle du fluide lumineux; enfin nous établirons les principes de la *Perspective aérienne*, matière dont on s'est peut-être occupé, mais sur laquelle on n'a presque rien écrit.

On attribue ordinairement les phénomènes de l'*Aimant* à l'action d'un fluide capable de communiquer du mouvement sans en perdre, & de se diviser sans s'affaiblir. Nous examinerons les preuves qu'on a coutume d'employer en faveur de cette opinion, & nous ajouterons à tout ce qui se trouve dans l'ancienne Encyclopédie les nouvelles observations sur les variations diurnes de l'Aiguille aimantée, & sur la correspondance de ce dernier phénomène avec l'Aurore boréale.

Nous détaillerons enfin tous les phénomènes de l'*Electricité* & les différens systèmes qu'on a imaginés jusqu'ici pour les expliquer.

Le Dictionnaire raisonné de Physique que M. Briffon, de l'Académie Royale des Sciences, vient de publier, & qui étant destiné à être vendu séparément, a dû contenir beaucoup de choses qui ne doivent pas entrer dans notre plan, en contient une multitude d'autres très-intéressantes dont nous nous empresserons de profiter.

Nous mettrons à la tête du Dictionnaire un Discours, qui contiendra l'Histoire des découvertes qu'on a successivement faites en Physique, & des différens systèmes qu'elles ont fait naître; enfin nous exposerons l'ordre suivant lequel il conviendra de lire les articles principaux de cet Ouvrage, pour qu'il puisse tenir lieu d'un T

[III.] *LA MÉDECINE*, mise en ordre & publiée par M. VICQ D'AZYR, Docteur-Régent & Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, deux à trois volumes in-4°.

LA Médecine est, dans l'ordre encyclopédique, une branche de la Zoologie, laquelle est elle-même, une division de la Physique particulière. Cette Science a, comme toutes les autres, ses faits & ses observations : mais tout, jusqu'à l'art de voir, y est difficile ; tout y exige une prudence consommée & le jugement le plus sain. L'homme est lui-même le sujet de ses propres expériences ; & cette circonspection, que l'on peut regarder comme la première qualité requise dans celui qui exerce la Médecine, doit aussi caractériser l'Ecrivain qui se propose d'en recueillir & d'en publier les principes. Les fautes de ce dernier sont même plus graves, puisqu'elles deviennent une source intarissable de méprises dangereuses pour ceux qui lisent l'Ouvrage où l'erreur est consignée.

Cette vérité, qu'on ne doit jamais perdre de vue, lorsqu'on médite un Ouvrage sur la Médecine, suffit pour prouver qu'un seul homme ne peut se charger du travail dont on offre ici le plan. L'importance des objets que doit renfermer cette partie est si grande que, pour les traiter d'une manière convenable & digne du sujet, il est indispensable d'avoir recours aux lumières des personnes de l'art les plus exercées dans chaque partie de cette science. Tel est aussi le projet de l'Auteur de ce Dictionnaire. Déjà plusieurs Médecins célèbres, qui veulent bien être ses coopérateurs, ont choisi différens articles, de la rédaction desquels ils s'occupent, & à la fin desquels leur nom sera inscrit.

Ce Dictionnaire ne contiendra que la Médecine proprement dite, c'est-à-dire, la science qui indique les moyens propres à conserver ou à rétablir la santé. Considérée sous le premier rapport, elle porte le nom d'*Hygiène*, & sous le second celui de *Pathologie*. La première division comprend 1°. l'*Hygiène proprement dite*, c'est-à-dire l'art de diriger d'une manière convenable le régime de l'ame & du corps ; 2°. celui de corriger & de prévenir les enfans les vices de conformation, ou l'*Orthopé-*

Die ; 3°. celui de fortifier les membres par différens exercices , ou la *Gymnastique*. Dans la seconde division seront comprises , 1°. l'exposition des maladies , la recherche de leurs causes , & l'examen de leur nature , ou la *Pathologie proprement dite* ; 2°. l'examen des symptômes qui les caractérisent , & dont on peut tirer des inductions dans le traitement , ou la *Sémeiotique* ; 3°. la connoissance des différens moyens curatifs qui peuvent être employés , ou la *Thérapeutique*.

La Médecine Vétérinaire , dont on s'occupe en France avec autant d'activité que de succès , ne sera point oubliée dans ce travail. On y trouvera la description des principales maladies auxquelles les animaux domestiques les plus utiles sont exposés , avec l'Histoire des traitemens dont l'expérience a fait connoître les avantages.

Il y a certaines questions sur lesquelles on ne prononce dans les Tribunaux qu'après avoir consulté les personnes de l'art : on appelle du nom de *Médecine légale* la science qui s'occupe de ces recherches. Elle est fondée sur la connoissance de la structure du corps humain , s'il est question d'un examen anatomique ; ou sur celle de l'action des médicamens , s'il s'agit des effets de quelque poison. En rapportant les cas de cette nature qui se sont présentés , on indiquera les principes d'après lesquels les avis doivent être motivés , & la conduite que l'on doit tenir pour se mettre à portée d'éclairer les juges , ou au moins pour ne pas courir les risques de les tromper.

La richesse de la Collection que l'on annonce aura pour base un grand nombre d'articles déjà publiés dans l'Encyclopédie actuelle , & qui sont dus à MM. de Vandenesse , Venel , le Chevalier de Jaucourt , Malouin , Tarin , la Virotte , de Bordeu , le Roy , Daumont , Menuret , de la Fosse. On se permettra quelquefois d'y faire des additions , & même des changemens lorsqu'ils paroîtront indispensables. Comme , malgré tous ces secours , & en réupissant toute la nomenclature de la partie médicale de l'Encyclopédie , on s'est apperçu qu'elle est très-incomplète , on y suppléera avec le plus de soin qu'il sera possible. Les articles relatifs à la Botanique & à la Chymie médicales , qui doivent être placés dans la Thérapeutique , seront rédigés par des personnes très-instruites dans ces deux genres. *Les Maladies des prisons & des armées* ,

*Maladies vénériennes, celles des Gens de Mer, celles des Femmes & des Enfans, celles des Artisans, celles des Animaux, celles des yeux, celles qui sont propres aux différens climats & aux saisons, les lésions que produisent les Maladies des Bleds, seront décrites par des Médecins célèbres dans ces différentes parties de l'Art de guérir, & auxquels une expérience consommée a rendu ces objets familiers. Il en fera de même des articles *Electricité médicale, Rage, Aimant, Epilepsie, Désinfection, Contagion, Epidémie, Epizootie, &c.**

Le Dictionnaire de Médecine-Pratique ainsi exécuté, présentera les fruits de l'expérience & des observations d'un grand nombre de Médecins habiles.

Le Rédacteur fera tous ses efforts pour mettre entre les différens articles autant de concordance & de liaison qu'il sera possible : il indiquera dans une Table raisonnée le meilleur ordre de lecture pour en profiter, & il fera connoître dans cette Table les rapprochemens & les différences des opinions adoptées par les divers Auteurs ; afin que ceux qui cherchent à s'instruire par l'opposition des sentimens dans l'étude des matières susceptibles de controverse, puissent trouver aisément les articles capables de satisfaire leur curiosité.

[IV.] *L'ANATOMIE ET LA PHYSIOLOGIE simple & comparée ; par M. VICQ D'AZYR, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, & de l'Académie Royale des Sciences, un volume in-4°.*

LE Chancelier Bacon a divisé la Science de l'homme, en celle du corps, & celle de l'ame ; M. Diderot, Auteur du Systême figuré des connoissances humaines, qui se trouve à la suite du Discours préliminaire de l'Encyclopédie, par M. d'Alembert, s'explique à ce sujet d'une manière plus détaillée, & plus relative à notre travail. *L'Anatomie simple & comparée, & la Physiologie*, sont dans ce dernier systême des branches de la *Zoologie*, qui tient elle-même à la *Physique particulière*, & à l'étude de la *Nature*.

Telle est la place qu'occupe, dans l'ordre encyclopédique, la Science qui apprend à connoître la structure des corps vivans ; considérée de cette manière, la sphère de l'Anatomie s'agrandit ; elle ne se borne plus à l'examen d'un seul individu, & celui qui l'étudie, a droit de conclure à de grands résultats.

Tous les corps naturels peuvent , en effet , être divisés en deux classes , dont les uns possèdent cette activité intérieure , cette spontanéité de mouvemens qui leur sont particulières , tandis que les autres en sont privés , & semblent obéir à des loix d'un ordre différent. Nous appelons les premiers du nom de *corps vivans* , & nous comprenons dans cette grande division , toute la chaîne qui s'étend depuis l'homme jusqu'à la plante.

Les individus de cette classe ont des caractères ou des fonctions qui leur sont propres , & qui peuvent servir à les faire reconnoître. Nous les avons réduits aux chefs suivans : la nutrition , la génération , l'irritabilité , la circulation , la sécrétion , la respiration , l'ossification , la digestion & la sensibilité. Ce n'est pas que tous ces caractères doivent se trouver dans chacun des corps vivans : la réunion de ces fonctions constitue en général leur perfection ; & le développemement entier de quelques-unes d'entre elles , telles , par exemple , que la sensibilité , leur donne toute la supériorité dont ils sont susceptibles. Aristote a prouvé qu'une partie de ces nuances au moins , lui étoit connue , lorsqu'il a dit : *Il n'est pas nécessaire que tous les corps vivans soient pourvus de sentiment , mais il l'est que tous se nourrissent* (1). Tels sont les motifs qui nous ont engagés à placer ces deux caractères aux deux extrémités de notre division méthodique.

Chacune de ces fonctions sera traitée d'une manière très-étendue dans le Dictionnaire que nous annonçons. Tous les autres articles s'y rapporteront , ils en offriront l'explication , & ils auront eux-mêmes la leur dans la lecture de ces grandes généralités.

Ce Dictionnaire comprendra , 1°. l'exposition anatomique : 2°. la Physiologie , ou explication des Phénomènes.

1°. La partie anatomique aura pour objet principal la description du corps humain ; on aura soin que la nomenclature soit complète : mais afin de ne point diviser les connoissances , dont l'utilité s'accroît par le rapprochement , un grand nombre de mots ne seront suivis que d'une définition claire & précise , avec des renvois exacts qui mettront le Lecteur à portée de trouver ce qu'il cherche , dans la place où il doit le rencontrer.

(1) *Non est necesse omnibus viventibus esse sensum ; sed est necessaria nutritio.*

L'Auteur célèbre du Tableau raisonné qui présente l'ordre encyclopédique, a eu raison de diviser l'Anatomie, non comme plusieurs ont fait, mal-à-propos, en *humaine & comparée*, mais en *simple & comparée*; en effet; l'Anatomie humaine peut être simple, si elle ne traite que du corps humain, & elle devient comparée, si les organes de ce dernier sont examinés comparativement avec ceux des autres animaux. Dans tous les articles, le premier genre d'Anatomie commencera, & le second achevera l'exposition.

Il est facile de sentir que le Dictionnaire dont il s'agit, deviendrait immense, si tout ce qui appartient à l'Anatomie des brutes y avoit la même étendue que ce qui est relatif à l'homme. Il n'y aura qu'un article pour chaque animal, dans lequel on détaillera ce que l'observation & la dissection auront appris de plus important à ce sujet. On ne s'écartera de cette règle que dans un très-petit nombre de cas; & pour l'exposition des organes de certains animaux, du cheval, par exemple, dont l'étude mérite plus d'attention, & demande plus de détails.

Il y a des animaux dont on n'a disséqué qu'un petit nombre; on est encore très-ignorant sur l'Anatomie des insectes & des vers. On rassemblera les faits les plus curieux, & les plus propres à faire connoître les différences & le rapprochement, qui sont le but principal du travail encyclopédique.

L'Economie végétale ne sera point oubliée dans cette partie; elle est du ressort de l'Anatomie, & ses plus grands progrès sont dus à des Savans qui ont cultivé cette dernière Science avec distinction. Heureusement M. Daubenton s'est occupé depuis quelque tems à répéter toutes les observations qui ont été faites sur les couches ligneuses, sur les vaisseaux des plantes, sur la structure de l'écorce & du centre des végétaux; sur celles des racines & des feuilles: & il a bien voulu se charger de cette partie du Dictionnaire, dans lequel tous ces articles seront faits de nouveau, & d'après de nouvelles observations. Cette obligation ne sera pas la seule que nous aurons à M. Daubenton: l'Anatomie des animaux fera, en très-grande partie, tracée d'après ses découvertes; il nous a promis d'y joindre plusieurs Tableaux qui rendront l'étude de cette science plus facile, en présentant, d'un coup-d'œil,

les résultats d'une suite immense de recherches anatomiques.

Le secours des Planches est nécessaire à l'intelligence de plusieurs descriptions. On profitera de cette occasion pour faire un choix des figures les plus exactes & les mieux dessinées, qui sont répandues dans les Ouvrages de différens Auteurs, soit sur l'Anatomie de l'homme, soit sur celle des animaux.

2°. La Physiologie est une Science qui consiste dans l'examen, &, lorsqu'il est possible, dans l'explication des phénomènes que le corps humain présente en état de santé : l'Anatomie en est la base, & par conséquent ces deux Sciences devoient être réunies dans notre travail. L'Anatomie n'est cependant pas l'unique source dans laquelle le Physiologiste doit puiser. La Chymie & la Physique lui fournissent des connoissances nécessaires ; l'Histoire des Maladies lui en donne même de très-utiles. L'étude physiologique est donc très-composée ; elle suppose le concours des Sciences accessoires, & ses progrès sont pour cette raison, lents & difficiles. Les articles de Chymie animale seront fournis par un Chymiste très-instruit ; & les articles relatifs à la Physique, seront concertés avec l'Auteur du Dictionnaire dans lequel ces sortes de matières seront traitées.

Messieurs Tarin, le Chevalier de Jaucourt, de Vandenesse & Blondel, ont fourni presque tous les articles d'Anatomie dans le Dictionnaire des Sciences & des Arts. M. de Haller y a ajouté plusieurs supplémens, dans lesquels on retrouve l'immensité de ses connoissances. Malgré ces travaux, l'Anatomie & la Physiologie sont bien éloignées d'être complètes dans l'Encyclopédie actuelle. Les articles qui concernent l'Anatomie comparée, celles des plantes, la Structure des végétaux, & la Chymie animale, seront absolument nouveaux. Il est facile de voir d'après ce court exposé, que tout ce qui a été fait dans ce genre, n'empêche pas qu'il ne reste immensément à faire.

[V.] *LA CHIRURGIE ; par M. LOUIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, un volume in 4°.*

CET Art a fait des progrès étonnans depuis la publication de l'Encyclopédie. Ils sont dus principalement aux travaux de l'Académie Royale de Chirurgie. Les D

tations qui ont remporté chaque année les prix proposés depuis son établissement en 1731, ont toutes eu pour sujet une question choisie & fort épineuse, dont la solution a enrichi l'art, sinon par de nouvelles connoissances, au moins par la réunion de lumières éparées, dirigées sur un même point, pour remplir les vues de l'Académie. Les Mémoires publiés par le travail de ses Membres, sont le fonds le plus précieux qu'on ait sur la théorie & la pratique de l'Art. On peut avancer, sans crainte d'être contredit, que depuis trente ans il s'est formé une science nouvelle par les observations de nos grands Maîtres, jointes à celles qui leur ont été communiquées de toutes parts. Les faits isolés, fournis par le zèle, l'émulation & l'expérience de chaque particulier, ne peuvent avoir le mérite qu'ils acquièrent, lorsque réunis à d'autres, & appréciés respectivement dans leurs diverses circonstances, ils donnent lieu à des inductions qu'on soumet aux discussions académiques, afin d'en tirer les conséquences les plus précises & les plus vraies.

C'est par ces moyens que l'Art a été cultivé avec les plus grands succès : ses principes sont devenus plus lumineux & plus solides; les difficultés théoriques ont été applanies par la voie de l'expérience, & le raisonnement a rendu faciles les opérations les plus compliquées. La pratique a cessé, sur plusieurs points importants, d'être une routine aveugle, qu'on suivoit avec d'autant plus de risque, qu'on avoit plus de hardiesse & de témérité. L'Art, enrichi de nouvelles connoissances, est devenu moins redoutable & plus salutaire; enfin des maladies qui, sous la direction de l'ancienne Chirurgie, ne cédoient qu'à des opérations graves, douloureuses & accompagnées de grands dangers, sont maintenant soumises à une cure facile & prompte, par des procédés doux & simples, dont les anciens n'avoient aucune idée.

La partie chirurgicale de la nouvelle Encyclopédie fera connoître toutes les perfections d'un art si utile à l'humanité. En me chargeant de revoir toute cette partie, que le célèbre la Peyronie m'avoit fait confier en 1747, pour la première Edition (1), je me propose d'en faire un ouvrage absolument nouveau.

Les articles seront composés spécialement pour l'usage auquel ils sont destinés: car ce qu'un Professeur expliqueroit dans les écoles, pour l'instruction des Elèves; ce que le Praticien le plus consommé prononce sur le même point dans une consultation; les réflexions que ce même sujet fourniroit à l'homme le plus éclairé, dans une conférence académique, n'auroient ni la même texture, si l'on peut user de ce terme, ni la même fin; & chacune de ces différentes formules, excellente en son lieu, ne rempliroit pas le vœu du Public dans un article de l'Encyclopédie, où il faut des notions claires & précises, à la portée des gens d'esprit qui ne savent pas la Chirurgie, & qu'il est intéressant d'éclairer utilement sur chaque point particulier, devenu l'objet de leur recherche & de leur curiosité: il faut qu'ils y trouvent l'instruction la plus solide, exposée de la manière la plus intelligible. Ce sont eux qu'il convient d'avoir principalement en vue: car ce n'est pas dans un Dictionnaire universel que les jeunes gens destinés à l'exercice de la Chirurgie, pourront apprendre la théorie de l'art, ni le détail des opérations. Elles exigent une longue suite de préceptes que la démonstration seule, sous un habile Maître, peut leur faire comprendre, en leur donnant à chaque instant la raison de toutes les actions variées qui doivent se suivre pour la perfection d'une opération, dont la durée n'est pas d'une minute dans l'exécution. Cependant on ne négligera pas ce qui pourra être utile aux Elèves: les principes fondamentaux feront connoître la différence des méthodes, la diversité des cas où elles peuvent ou doivent être admises de préférence, & détermineront positivement les procédés à suivre ou à éviter, sur-tout lorsque les Auteurs qu'on a coutume de prendre pour guides, se trouveront d'opinions différentes. C'est rendre un service important que de ne laisser, pour l'intérêt général de la Société, aucun prétexte aux indécisions dont les suites pourroient être si dangereuses, sur-tout dans les cas graves, plus fréquens qu'on ne l'imagine, & qui ne le deviennent quelquefois que par des secours mal administrés.

cyclopédie a été recueillie en deux volumes in-8^o., & publiée par un Anonyme en 1762, sans le consentement de l'Auteur sous le titre de *Dictionnaire de Chirurgie*. Il y en a eu plusieurs éditions.

Des lumières acquises par une étude particulière sur les questions de Chirurgie relatives à la Jurisprudence, étendront l'utilité de ce Dictionnaire : les Tribunaux ont accueilli plusieurs de nos Consultations en ce genre, & ils en ont fait le principe de leurs Jugemens. Enfin rien ne sera négligé de ce qui pourra rendre les articles de Chirurgie intéressans, suivant le vœu de tous ceux à qui ils peuvent être utiles sous différens aspects.

Un Discours préliminaire fera connoître la méthode d'étudier les principes de l'Art : la nomenclature alphabétique, à laquelle la distribution des articles assujettit, ne peut pas donner l'enchaînement des matières, suivant l'ordre où elles doivent se ranger dans l'esprit, pour une étude suivie & profitable. Un plan raisonné indiquera cet ordre, & sera, pour ainsi dire, l'ame de cette production.

[VI.] *LA CHYMIE, LA MÉTALLURGIE ET LA PHARMACIE*, par M. DE MORVEAU, Avocat Général au Parlement de Bourgogne, Membre de Plusieurs Académies, quant à la Chymie ; par M. DUHAMEL, Inspecteur général des Mines, quant à la Métallurgie ; par M. MARET, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, quant à la Pharmacie, deux volumes in-4°.

LA Chymie, cette Science aujourd'hui si cultivée, dont on a établi des Cours publics dans plusieurs villes de province (1), dont le Médecin, le Physicien, le Naturaliste ne peuvent plus se passer, dont tous les Arts commencent à emprunter les lumières, la Chymie est, sans contredit, la partie la plus imparfaite de toute l'ancienne Encyclopédie.

Ce n'est pas que l'on ait à reprocher aux Editeurs d'avoir négligé le choix de leurs coopérateurs en cette partie ; il suffit pour les justifier, de nommer MM. Venel, Malouin, Rouelle, &c. Il n'étoit guère possible d'appeler des hommes plus dignes de la confiance de la Nation, puisqu'ils se sont placés dans le petit nombre des Chymistes dont les travaux ont enrichi la science, dont les opinions sont encore d'un grand poids, dont les vues serviront long-tems à diriger les recherches ultérieures. On

(1) Dijon, Rouen, Grenoble, Nancy, Metz, Bordeaux, &c.

Y trouve en effet quantité d'excellens articles ; mais aucun de ces Savans ne s'étoit chargé de tout rédiger ou du moins de tout revoir : de-là vient qu'il n'y a nul ensemble , que les faits sont découfus , que les principes établis en quelques endroits sont souvent combattus dans un autre volume , qu'il manque une infinité de mots quoique indiqués par des renvois , quoique destinés à compléter des points de théorie , ou à décrire des opérations essentielles. Par exemple , le mot *Affinité* n'y est pas même expliqué ; il faut chercher au mot *Menstrue* les principes de la dissolution, & ces principes démentent formellement ce qui avoit été établi sous les mots *Adhérence*, *Attraction*, *Cohésion*.

Dans les Supplémens , il n'y a encore que des articles détachés qui ne font corps ni entre eux , ni avec l'Encyclopédie ; l'Auteur qui en a fourni le plus , n'avoit pas formé l'entreprise de suppléer ni de corriger toute la Chimie , il s'est borné à retraiter quelques-uns des principaux articles de théorie , tels que *Affinité*, *Causlicité*, *Crystallisation*, *Dissolution*, *Equipondérance*, *Hépar*, *Phlogistique*, &c. Du reste , on ne s'est pas même attaché à compléter la nomenclature.

L'on ne peut douter que les Auteurs de cette partie de l'ancienne Encyclopédie avoueroient eux-mêmes la nécessité de refondre tout leur travail. Notre plan sera peu différent de celui qu'ils avoient adopté , & qui nous paroît tenir essentiellement au système encyclopédique ; il nous reste peu de chose à ajouter ici pour achever de le faire connoître.

L'Histoire de la marche d'une science quelle qu'elle soit , tient à la philosophie générale , comme partie de l'Histoire de l'esprit humain ; elle est utile à tous ceux qui veulent se rendre compte de la certitude de ses principes , comparer les idées des anciens & des modernes sur le même sujet , ou apprécier avec justice les travaux de leurs contemporains ; elle est nécessaire à ceux qui s'appliquent à en reculer les bornes : la Science ne leur offre proprement que la collection méthodique des vérités acquises ; il n'y a que l'Histoire de la Science qui puisse réunir sous leurs yeux les opinions qui se sont succédées , les apparences qui ont séduit , les objets dont il faut reprendre la trace , les tentatives qu'on peut s'épargner , tout ce qui reste à approfondir ou à perfectionner , qui puisse leur

muniquer enfin l'expérience des siècles qui ont précédé. Nous conserverons donc cette partie de l'ancienne Encyclopédie, nous en élaguerons tout ce qui nous paroît superflu, nous ne négligerons rien pour la rendre à la fois aussi concise & aussi complète que l'on peut le desirer.

Plus une science se répand, plus elle fournit de connoissances pratiques aux Arts, d'idées neuves à la Métaphysique de la nature, plus il importe d'avoir un Ouvrage où l'on puisse trouver facilement & sans étude l'explication claire de tous les termes de sa langue. Le Chymiste ne seroit pas embarrassé d'aller chercher aux articles *Menstrue & Rapport*; l'opinion de Venel sur les Affinités; mais l'Artiste, le Littérateur, le Mathématicien, le Physicien peut-être qui rencontreroit ce dernier terme, ne sauroit plus où en retrouver la définition; cette nomenclature est donc d'un intérêt plus général pour le grand nombre des Lecteurs; elle devient précieuse même au Chymiste, en assurant le sens des mots qui ont été employés arbitrairement, de ceux qui sont devenus moins familiers; en le mettant sur la voie pour pénétrer, autant qu'il est possible, le langage mystérieux des adeptes, lorsqu'il veut porter un œil curieux sur leurs écrits. Cette nomenclature ne se trouve jusqu'à présent que dans l'Encyclopédie; notre tâche sera de la perfectionner.

Pour la partie théorique, nous profiterons des vues sublimes de l'illustre Comte de Buffon, des preuves, des développemens, des applications qu'en ont donnés M. Macquer, M. Bergman, les Auteurs des Elémens de l'Académie de Dijon, & en dernier lieu M. Dutour, dans ses belles Expériences sur les Adhésions; nous recueillerons de même pour l'étiologie des opérations particulières, tout ce que nous trouverons dans les écrits de ceux qui s'en sont spécialement occupés. Nous nous défendrons également & de cet esprit de système qui veut tout expliquer, qui ne croit que ce qu'il comprend, & de cette fausse philosophie qui rejette une méthode dans laquelle mille vérités s'enchaînent, parce qu'il reste un ou deux faits dont on n'a pas encore entrevu la liaison avec le principe. Nous admettrons jusqu'aux hypothèses, parce que ce sont elles qui ouvrent communément la route aux découvertes, parce qu'il importe qu'elles soient toujours es à l'esprit de ceux qui interrogent la nature par

l'expérience, & que dans ce travail délicat, l'œil ne voit réellement que ce que la pensée l'avertit d'observer; mais nous nous garderons bien de donner de simples probabilités pour des preuves; nous nous appliquerons même à **fixer les règles de logiques propres à la Chymie**, c'est un des **objets les plus importans aux progrès de cette science**; avant de disputer sur l'identité de tels ou tels principes, il convient sans doute de travailler à se mettre d'accord sur ce qui constitue l'identité ou la différence des êtres chimiques; le savant Professeur d'Upsal est cependant le seul qui ait essayé de resserrer ainsi le champ trop illimité des analogies & des possibilités. On sent bien que c'est sur-tout en cette partie que nous aurons à corriger & à retrancher, mais le travail des anciens Auteurs ne sera pas pour cela condamné à l'oubli, nous le rendrons à la partie historique; les idées des hommes de génie ne sont jamais stériles.

Il n'est pas besoin d'avertir que tout ce qui tient à la manipulation des opérations, aux procédés des expériences, sera exactement décrit d'après les meilleurs Auteurs; les Planches offriront tous les instrumens, tous les appareils, tous les objets, qu'il seroit difficile de comprendre sans le secours du dessin; ou qu'il importe de réunir dans un ordre propre à soulager la mémoire.

Les articles ajoutés ou refaits en entier seront marqués de deux étoiles; il n'y en aura qu'une aux articles qui seront simplement refondus ou augmentés.

Comme les principes de la Chymie s'appliquent continuellement aux opérations de la Métallurgie & de la Pharmacie, il n'étoit pas possible de séparer ces trois parties sans s'exposer à des répétitions & des doubles emplois; elles seront donc réunies dans le même Dictionnaire; mais quoiqu'elles soient traitées par trois Auteurs différens, il n'en résultera ni contradiction, ni la plus légère disparate, au moyen des arrangemens qu'ils ont pris pour se communiquer leur travail; & même dans les cas où ils n'auroient pu se concilier sur quelques points, leurs opinions particulières seront présentées & raisonnées de part & d'autre comme de simples hypothèses, de sorte qu'il n'y aura rien à perdre ni pour la vérité, ni pour l'harmonie. On aura seulement l'attention de répéter les mots (*Métallurgie & Pharmacie*) à la tête de chaque article particulier à ces Arts, ainsi que des additions qu'ils exigent.

à la suite de quelques articles de Chymie ; ce qui servira à distinguer en même tems ce qui appartient à chaque matière & à chaque Auteur.

MÉTALLURGIE.

LA *Métallurgie* est l'art de traiter les Minéraux, par des fontes faites sur des quantités de substances métalliques, infiniment plus grandes que celles que l'on emploie dans la Docimastie, ou l'Art des essais ; en conséquence, les fourneaux à l'usage des opérations métallurgiques, doivent être plus grands que ceux de la Docimastie. Quoique la Chymie doive présider dans l'un & l'autre de ces Arts, les plus habiles Chymistes, auxquels l'on est redevable de tous les beaux procédés mis en usage dans ces deux circonstances, ont conçu que le travail en grand exigeoit des manipulations différentes pour pouvoir ménager les frais, & tirer le plus grand parti possible des métaux qu'on y traite ; & qu'enfin, les fondans employés en Docimastie, ne pouvoient pas entrer dans les procédés métallurgiques.

Pour traiter, avec ordre, l'Art métallurgique, l'on se propose le plan suivant :

1°. De donner une Géographie souterraine, qui fera connoître les différentes dispositions des filons, ou veines minérales, métalliques, ou fossiles qui se trouvent dans les entrailles de la terre, ensemble leurs variations, & ce qui les produit.

2°. L'on traitera de la manière d'exploiter les filons, soit par puits, soit en galeries ou autres ouvrages ; & pour rendre la chose plus sensible, on y joindra le plan, & le profil d'une mine ; & si on le juge nécessaire, l'on donnera les dessins des meilleures Machines connues pour l'épuisement des Eaux, des Mines, & l'extraction des minerais.

3°. L'on décrira les meilleurs procédés en usage pour la fonte de minéraux d'or & d'argent, à l'effet d'en obtenir ces métaux parfaits.

4°. L'on traitera des procédés les plus avantageux pour obtenir le cuivre de ses minerais, & le porter à sa perfection.

5°. L'on décrira les meilleures méthodes de fondre les Mines de plomb, & d'obtenir, par l'affinage, l'argent que communément il contient ; ce qui conduira à parler de la révivification des litharges, ou leur réduction en marchand.

6°. Le cuivre contenant souvent de l'argent, nous décrirons tous les procédés les plus usités pour en faire le départ, par l'intermède du plomb; travail que l'on nomme *liquation*.

7°. On traitera de la fonte des Mines d'étain, pour en obtenir ce métal.

8°. On parlera du fer, métal si connu, si utile, & heureusement le plus abondamment répandu, tant dans le sein de notre Globe, qu'à sa superficie. On donnera les meilleurs procédés pour obtenir ce métal aussi pur & aussi malléable qu'il est possible, soit en le traitant par la fonte en gueuses, & ensuite par l'affinage, soit en fondant le minerai à la manière des Corfes, des Catalans & des Espagnols, qui, dans un seul petit fourneau, fondent les minerais, & obtiennent le meilleur fer de l'Europe.

9°. L'on détaillera les méthodes qu'on croira les plus avantageuses pour faire de l'acier avec du fer de gueuse, ou en faisant cimenter le fer forgé, avec les matières propres à sa conversion en bon acier.

10°. L'on traitera de la fonte du bismuth.

11°. De la fonte de l'antimoine.

12°. De la méthode employée pour retirer le zinc de sa Mine.

13°. De la fonte du cobalt pour en faire de l'azur.

14°. De la meilleure méthode de retirer, en grand, le mercure de sa Mine.

15°. L'on décrira la manière de retirer le soufre des minéraux.

16°. L'on traitera des meilleurs procédés pour faire la céruse.

17°. L'on détaillera la meilleure méthode pour faire le minium.

18°. On parlera des Mines de charbon de terre.

19°. Des Mines d'alun, & de la manière d'en extraire ce sel.

20°. Des Mines de sel marin.

Enfin, pour faciliter l'intelligence de tous les procédés métallurgiques ci-dessus, l'on donnera les plans, coupes & profils des fourneaux que l'on croira les plus avantageux, & l'on y joindra un tableau méthodique de tout l'Art minéralogique.

LA partie du Dictionnaire encyclopédique , qui a pour objet la Pharmacie , est une des plus savantes & des plus satisfaisantes de ce grand Ouvrage. Les principes de l'Art y sont exposés avec clarté , les procédés décrits avec une exactitude , une intelligence qui inspirent la confiance ; & la rédaction de chaque article annonce dans leurs Auteurs des connoissances physiques , chymiques & médicales , très-étendues , réunies au talent de s'exprimer avec élégance & avec précision.

Aussi nous ferons-nous un devoir d'adopter presque tous les principes de ces savans Rédacteurs (MM. *Malouin* , *Venel*) , de conserver une très-grande partie de leurs articles , & d'employer leurs expressions même , lorsque l'exécution du plan , sur lequel nous nous proposons de traiter la Pharmacie , nous forcera de faire quelque changement dans ceux de leurs articles auxquels nous croirons devoir toucher.

Depuis l'époque où l'Encyclopédie , où les Supplémens même , ont été mis au jour , les progrès de la Physique , & sur-tout de la Chymie , ont considérablement influé sur ceux de l'Art pharmaceutique. On a fait en Médecine plusieurs découvertes importantes , qui exigent des manipulations , des procédés nouveaux. L'Art a percé les ténèbres dont s'enveloppoient plusieurs possesseurs de Remèdes secrets , qui , sans répondre aux promesses fastueuses de leurs Auteurs , peuvent dans quelques circonstances être d'un usage utile. Le Gouvernement en a fait connoître plusieurs , en différens pays , & principalement en France. La publication du Dictionnaire de Chymie , de M. *Macquer* , de la Pharmacie de M. *Baumé* , des Pharmacopées de MM. *Triller* , *Vitet* & *Lewis* ; enfin la Traduction de celle de Londres , enrichie des notes du Docteur *Pemberton* , & du Traducteur M^{***} , ont multiplié les sources où le Médecin , le Chirurgien & le Pharmacien peuvent puiser de nouvelles connoissances ; & le Public , dont l'intérêt seul guide la plume des Rédacteurs de cette nouvelle Encyclopédie , a droit d'attendre d'eux qu'ils ne s'arrêtent qu'aux bornes où l'art s'est arrêté lui-même à l'époque où ils écrivent.

Ce point de vue , sous lequel nous avons considéré &

Le travail de nos prédécesseurs, & les obligations des nouveaux Rédacteurs, doit faire sentir & l'étendue des obligations que nous nous imposons, & les avantages que procureront nos efforts, s'ils sont aussi heureux qu'ils seront ardens.

Nous nous proposons, non-seulement de donner une nomenclature exacte de tous les termes qui composent l'espèce de Langue particulière à l'Art pharmaceutique, une exposition de ses principes, une énumération de toutes les compositions imaginées jusqu'à présent, une histoire des procédés à suivre, & une description des résultats; mais encore de motiver la proscription des compositions marquées du sceau de la réprobation; de faire connoître les propriétés médicinales de celles qu'il est important de se procurer, & de désigner les doses sous lesquelles on doit les prescrire.

Le desir de ne rien oublier d'essentiel, & d'éviter les redites, nous a engagé à classer les différentes opérations pharmaceutiques, sous leurs noms propres; à diviser chaque classe en sections relatives à la simplicité ou à la composition des préparations; à la nature; à l'état des menstrues ou des excipients à employer, ou des procédés à suivre; & à sous-diviser chaque section, quelquefois par des caractères pris de la consistance des résultats, presque toujours par leurs qualités médicinales.

Dans chaque division, nous donnerons les définitions génériques, nous décrirons les procédés à suivre, & sous chacune seront rangées les espèces avec leurs caractères propres, les signes capables d'en faire connoître la bonté, l'altération, soit par vétusté, soit par sophistication, & leur propriété médicinale, relativement à leur dose, qui seront désignées avec leur rapport aux différens âges.

Parmi ces espèces, seront nécessairement placés les produits médicinaux des opérations chymiques, & les préparations des substances des trois Règnes. Mais à l'égard de celles-ci, nous nous bornerons à déterminer les caractères auxquels on pourra reconnoître si elles méritent de la confiance, & à fixer les doses auxquelles on doit les employer, & nous renverrons aux différens articles d'Histoire Naturelle & de Matière médicale, où ces substances auront été décrites.

rations chymiques; & par l'exécution de ce plan, les Auteurs des parties relatives à la Médecine pratique, & à l'Histoire Naturelle, pourront se dispenser d'entrer dans aucun détail sur les doses des Remèdes, sur leurs propriétés & sur la manière de les employer.

Le travail d'Hoffman, de Venel, de le Roi, & sur-tout celui de MM. Bergman, du Chanoi, Blak, Lavoisier, fournira des articles absolument neufs sur la préparation des Eaux minérales artificielles; & ces articles, rapprochés de ceux de Chymie, dans lesquels les principes de ces préparations seront développés, donneront sur cet objet toutes les lumières qu'on doit désirer.

Quoique les compositions magistrales varient, suivant les indications à remplir, & les connoissances des Praticiens, elles sont, de même que les officinales, soumises à des procédés relatifs à la nature des drogues qui entrent dans leur préparation, & elles seront traitées suivant le même plan dont nous avons tâché de donner une idée.

A tous ces détails, dont l'exposition de notre plan doit faire concevoir l'étendue, nous en réunirons dont nous avons plus d'une fois senti l'importance, & que MM. Baumé, Lewis, Bergman, &c. nous ont mis dans le cas de présenter. Ce sont des Tables, où seront indiquées les drogues que l'on peut substituer les unes aux autres dans les compositions officinales ou magistrales; les doses sous lesquelles chaque drogue, du genre des héroïques, se trouve dans une quantité donnée de chacune de ces compositions; la quantité des différens acides nécessaires pour saturer les différens alkalis, & les différentes terres solubles; enfin, celle du gaz qui s'échappe de ces substances, pendant l'effervescence qui accompagne la combinaison de celles qui ne sont pas dans un état de causticité.

Un Tableau général du plan que nous aurons suivi, en terminant tout ce que nous aurons cru devoir donner sur la Pharmacie, mettra dans le cas d'étudier cet Art avec méthode, en indiquant les articles qu'il faut consulter pour s'élever, par la connoissance des principes & des moyens les plus simples, à celle des procédés les plus

[VII.] L'AGRICULTURE; par M. l'Abbé **TESSIER**, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & de la Société Royale de Médecine, quant à l'Agriculture proprement dite, ou la culture des terres; par M. **THOUIN**, Jardinier en chef du Jardin du Roi, quant au Jardinage ou la culture des jardins & vergers; & par M. **FOUGEROUX DE BONDAROY**, de l'Académie Royale des Sciences, quant à la culture des bois & à l'aménagement des forêts, deux volumes in-4°.

L'UTILITÉ reconnue de l'Agriculture lui donne un rang distingué dans les Arts & dans les Sciences physiques. On peut la diviser en trois branches principales.

La première est l'Agriculture proprement dite, ou la culture des terres.

La seconde est le Jardinage ou la culture des jardins & vergers.

La troisième, qui embrasse tout ce qui a rapport aux arbres & arbrustes élevés dans des forêts, est la culture des bois.

Toutes ces parties importantes ont été traitées très-superficiellement dans l'Encyclopédie; on y trouve quelques excellens préceptes, mais peu d'applications.

Elle ne présente aux Agriculteurs que la moitié des choses qu'ils espéroient y rencontrer. On ne les présente que d'une manière confuse. Les coopérateurs n'ayant point déterminé les bornes respectives dans lesquelles ils devoient se renfermer, on y trouve des omissions sans nombre; des redites non moins considérables, qui, en augmentant l'ouvrage, ne le rendent que plus défectueux. Nous allons indiquer la marche que nous avons cru devoir suivre, pour remédier à ces imperfections.

L'Agriculture, proprement dite, exige préliminairement des détails sur ce qui doit servir à l'exploitation d'une ferme ou métairie; tels sont les ustensiles du labourage, l'éducation & la conservation du gros & du petit bétail, en y comprenant les haras, les granges & greniers propres à contenir les grains & les fourrages, les différens engrais, le gibier, la volaille, les abeilles; ce qui forme une partie de la maison rustique.

La culture des terres ne doit point être la même

& la décrire sous trois rapports : 1°. relativement, aux grains qui fournissent à l'homme son principal aliment ; 2°. relativement aux végétaux qui servent à nourrir les bestiaux ; 3°. relativement aux espèces de plantes qui sont cultivées en grand pour être employées dans les Arts, ou dont l'usage que les hommes en peuvent faire, n'est point de première nécessité. Ces rapports établissent trois classes.

Dans la première se trouvent le seigle, le froment, l'orge, l'épeautre, l'avoine, le maïs, le riz, le millet, les pois, les fèves, les haricots, les pommes de terre, les topinambours, &c.

La seconde comprend les prairies naturelles & artificielles ; les unes sont formées en grande partie d'un mélange de plantes de la famille des graminées, & placées dans des terrains humides ; les autres qu'on peut faire dans des terrains de diverse nature, ne sont le plus ordinairement composées que d'un même genre de plantes, qui ne sont point de la famille des graminées ; par exemple, de luzerne, de trefle, de sainfoin, de sauve, de pimprenelle, &c.

Dans la troisième classe sont renfermés le colza, la navette, le lin, le chanvre, le coton, l'indigo, la garence, le houblon, le safran, la canne à sucre, &c.

Dans l'Encyclopédie méthodique on traitera d'une manière générale, & aux mots les plus convenables, des façons qu'on doit donner aux terres selon leur nature & les plantes qu'elles portent, des engrais propres à chacune, du tems & de la manière de semer & de planter, de la préparation des semences & plants, des phénomènes de la végétation, des maladies & des circonstances qui lui nuisent, des moyens de s'y opposer lorsqu'on le peut ; des récoltes & de la conservation de leurs produits. Les principes généraux seront rappelés & appliqués aux différens cas avec les modifications convenables, en y ajoutant les cultures particulières que chaque espèce de plantes exige.

Sans entrer dans tous les détails de la construction, nous nous contenterons d'indiquer ce qu'on doit y trouver réuni pour favoriser une bonne exploitation. L'Art vétérinaire, qui fait partie du Dictionnaire de Médecine, & les maladies des bestiaux élevés & entretenus

dans la ferme , & le commerce se chargera des denrées qui seront le produit de la culture des terres. C'est en se renfermant ainsi dans des bornes fixées , que chaque coopérateur à l'Encyclopédie méthodique pourra simplifier son travail , & éviter des doubles emplois , qu'on a reprochés au Dictionnaire encyclopédique.

L'on adoptera les mots latins du Dictionnaire de Botanique de M. le Chevalier de la Mark , qui fait partie de l'Encyclopédie méthodique , & on y joindra les noms françois connus , sans traiter de l'Histoire ni des caractères , ni des classes , ni des genres auxquels les plantes cultivées dans les terres appartiennent dans les diverses méthodes. Il sera peut-être nécessaire de désigner sous le nom d'espèces ce qui n'est que variété dans la science de la Botanique , parce que les Cultivateurs ne peuvent avoir égard aux divisions & aux rapprochemens des Botanistes.

En examinant la nature des terrains , nous ferons moins d'attention aux distinctions admises par les Chymistes & par les Naturalistes , qu'à celles que l'observation fait connoître à un Agriculteur éclairé par l'expérience.

Enfin nous parlerons au mot *Agriculturé* des différens systêmes qui partagent les Cultivateurs-savans sur la manière de se procurer les meilleures & les plus sûres récoltes.

J A R D I N A G E .

CETTE branche de l'Agriculture comprendra tous les termes , tous les noms relatifs à cet art , placés dans l'ordre alphabétique le plus exact. On peut les diviser ;

- 1°. En termes propres au Jardinage.
- 2°. En noms d'ustensiles particuliers au Jardinage.
- 3°. En termes de pratiques du Jardinage.
- 4°. En noms des végétaux cultivés dans les jardins.

Le premier de ces ordres est composé de tous les termes qui forment , pour ainsi dire , la langue de cet Art & qui , désignant moins les choses que leur manière d'être , n'ont besoin pour être entendus que d'une définition succincte , claire , & toujours placée sous leurs noms propres.

Le second renferme tous les termes d'ustensiles employés dans le Jardinage , comme bêche , rateaux , arrosoirs , cloches , chassis , terres , &c. Ces noms-ci , indépendamment de leur définition , nécessitent des descriptions détaillées , quelquefois des figures , & toujours les

Le troisième est formé de tous les termes de pratique, comme labours, marcottes, greffes, taillis, plantation, &c. Ces mots fourniront des Traités particuliers qui doivent présenter, 1°. la théorie générale de chacune de ces cultures; 2°. leurs différentes espèces; 3°. leurs usages; 4°. les moyens les plus expéditifs & les moins dispendieux de les mettre en pratique.

Le quatrième & dernier ordre comprend tous les noms des végétaux qui sont l'objet de cette partie d'Agriculture. On choisira de préférence les noms françois les plus généralement connus des Cultivateurs, auxquels on ajoutera un seul synonyme latin, choisi parmi ceux que M. le Chevalier de la Mark a adoptés dans son Dictionnaire de Botanique. On suivra la culture depuis le semis jusqu'à la parfaite croissance de la plante; on parlera ensuite de son usage dans la pratique du Jardinage, &c. Ses propriétés en Médecine ou dans les Arts seront simplement indiquées en deux mots, afin de ne pas empiéter sur les Dictionnaires des autres Sciences dont chacune de ces propriétés doit être l'objet; il en sera de même des descriptions botaniques, anatomiques & de toute la partie de la synonymie étrangère qui appartient à la Botanique.

On ne traitera dans ce Dictionnaire du Jardinage que des végétaux cultivés en Europe, soit dans les jardins potagers ou à fleurs, dans les pépinières, ou dans les jardins de Botanique; ce qui composera un nombre de plus de six mille végétaux. Les autres qui ne sont connus que par les Ouvrages des Botanistes ou des Voyageurs, ne seront point désignés nommément; mais on donnera des préceptes généraux sur leur culture à l'article du pays où ils croissent.

Dans tous ces articles on aura le plus grand soin de proportionner l'étendue des détails à leur degré d'importance; ceux qui concerneront les végétaux recommandables par leur usage dans l'économie & dans les arts, tiendront le premier rang.

Les synonymes françois des végétaux trouveront leur place à leur rang dans ce Dictionnaire; mais ils n'y seront que pour indiquer leurs noms propres auxquels ils renverront.

tions ; l'aménagement & l'amélioration des forêts ; tout ce qui a rapport à la culture & à l'exploitation des arbres baliveaux & futaies. Nous traiterons de la culture de arbres d'avenues & d'agrément pour les bosquets & l'ornement des parcs ; des arbres & arbrustes qui , quoiqu'étrangers , sont aujourd'hui devenus presque indigènes pour nous. Nous ne nous bornerons pas aux seuls arbres qui constituent & font le principal avantage des bois & forêts , comme chêne , hêtre , frêne , bouleau , peuplier &c. Nous y ajouterons les arbres d'un moindre rapport comme cormier , & ceux qui sont principalement destinés à être réduits en charbon , comme cornouiller bourgine , &c. Nous n'oublierons pas les arbres des montagnes , comme pins , sapins , &c. Au mot *Semis* , nous parlerons de tout ce qui regarde la préparation de la terre pour cet objet , &c. Nous ferons des articles pour la culture & la nature des terrains généralement propres aux arbres ; & ensuite , à chacun des articles , nous indiquerons les différences convenables à chaque espèce : c'est le moyen d'être court & d'éviter les répétitions. Ainsi en parlant du hêtre , nous indiquerons le terrain qui est le plus convenable à cette espèce d'arbre ; nous traiterons de sa culture , du moment où il est de service & de l'état d'être exploité , de la qualité de son bois , de l'usage auquel on le destine avec le plus de profit ; nous dirons comment on l'abat , comment on le débite , & les ouvrages qui se font dans la forêt. Le chêne & les autres grands arbres des forêts seront traités de même , & chacun suivant leur nature , leurs qualités & leurs usages.

Nous comprendrons encore dans cette division la culture des vignes , des oliviers , des vergers , la taille & greffe des arbres fruitiers.

D'après l'exposition de ce plan , il est aisé de voir qu'il n'existe dans l'Encyclopédie ancienne que bien peu de matériaux relatifs à l'Agriculture propres à entrer tel qu'ils sont dans ce nouveau Dictionnaire , & qu'il est impossible de s'en servir sans leur donner la forme qui convient à ce nouvel Ouvrage ; ce ne sera qu'avec la circonspection la plus réfléchie qu'on dénaturera ces articles. Un Discours préliminaire pour chaque branche de culture & des Tableaux analytiques présenteront l'

VIII.] L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX.

Elle sera précédée par une Introduction aux trois Règnes de la Nature, & par l'Histoire Naturelle de l'Homme; par M. DAUBENTON, de l'Académie Royale des Sciences, Lecteur & Professeur d'Histoire Naturelle au Collège Royal de France, Garde & Démonstrateur du Cabinet du Jardin du Roi, &c. Ce Dictionnaire sera divisé en six Parties, dont la première contiendra les Animaux quadrupèdes, auxquels on a joint les cétacées; rédigée d'après l'Histoire Naturelle des Animaux de M. DE BUFFON; la seconde, les Oiseaux, par M. MAUDUIT, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, & Membre de la Société Royale de Médecine; la troisième, les Quadrupèdes ovipares & les Serpens, par M. DAUBENTON; la quatrième, les Poissons, par le même; la cinquième, les Insectes, par M. GUENEAU DE MONTBEILLARD, Académicien honoraire de l'Académie de Dijon; la sixième, les Vers, par M. DAUBENTON. Ces six Parties seront imprimées à la suite les unes des autres, & formeront trois volumes in-4°.

L'INTRODUCTION à l'Histoire Naturelle commencera par la définition de cette Science & par l'énumération abrégée de ses différens objets. Ensuite j'indiquerai les limites de l'Histoire Naturelle relativement aux autres Sciences qui ont le plus de rapports avec elle: telles sont l'Anatomie, la Matière médicale, la Botanique, la Culture des plantes, la Chymie, la Métallurgie, &c.

J'expliquerai les principes des distributions méthodiques des productions de la nature en règnes, ordres, classes, genres, espèces, sortes & variétés.

Ensuite je discuterai cette grande question d'Histoire Naturelle, savoir si la nature passe d'une espèce à une autre par des nuances successives; si toutes les espèces de ses productions pourroient être rangées sur une même ligne, de manière que chaque espèce auroit plus de rapports avec celles qui l'avoisinoient, qu'avec aucune des autres; ou si cet ordre, au lieu d'être continu, seroit interrompu par des lacunes entre des espèces qui n'auroient pas des caractères propres à former une sorte de lien entre elles. J'exposerai dans l'Introduction à l'Histoire Naturelle, les raisons qui ont été données par différens auteurs pour prouver qu'il y a des êtres intermé-

diaires qui participent de la nature des minéraux & des végétaux, & qui indiquent une sorte de passage entre le Règne animal & le Règne végétal, & d'autres êtres qui forment une liaison entre le Règne végétal & le Règne animal. A la suite de cet exposé, je rapporterai l'opinion des Naturalistes qui pensent au contraire que l'on n'a eu jusqu'à présent aucunes preuves décisives de passage ou de liaison entre les Règnes de la nature.

Je ferai mention des principaux Auteurs qui ont traité des trois Règnes de la nature, & je donnerai quelques Notices de leurs Ouvrages.

L'Introduction à l'Histoire Naturelle sera terminée par l'exposition des motifs par lesquels on s'est déterminé à faire des Dictionnaires particuliers, non-seulement pour chaque Règne, mais aussi pour chacun des ordres ou grandes classes des productions de la nature qui leur appartiennent.

Quoique plusieurs Naturalistes nomenclateurs aient mis l'homme dans une même classe avec les animaux quadrupèdes, je ne confondrai pas l'Histoire Naturelle de l'homme avec celle des animaux; elle sera placée à la tête du Dictionnaire des Quadrupèdes, après l'Introduction à l'Histoire Naturelle.

Comme il y aura dans l'Encyclopédie méthodique des Dictionnaires particuliers pour l'Anatomie, la Médecine, l'Art du Dessin, &c. on ne peut répéter dans l'Histoire Naturelle de l'homme aucun des articles qui appartiennent à ces Dictionnaires: ainsi elle doit être réduite aux objets suivans:

Les différences qui sont entre la conformation du corps de l'homme & celle des animaux.

La naissance de l'homme & son éducation physique relativement à la force & aux proportions de son corps.

Les principales différences de la taille depuis le nain jusqu'au géant.

Les variétés de l'espèce humaine pour la couleur de la peau, les traits du visage, les proportions, la force & la vigueur du corps de l'homme, ses alimens, &c.

Ses différens âges, la durée de sa vie, sa mort, la décomposition de son corps, ses restes embaumés, pétrifiés, &c.

L'Histoire Naturelle des animaux sera divisée en six Dictionnaires méthodiques; le premier contiendra

quadrupèdes vivipares & les cétacées ; le second les oiseaux ; les quadrupèdes ovipares & les serpens seront dans le troisième Dictionnaire ; les poissons dans le quatrième, les insectes dans le cinquième, & les vers dans le sixième.

Cette division du Règne animal, en six Dictionnaires, est nécessaire pour qu'ils soient plus méthodiques, & pour rendre par conséquent l'étude de cette Science plus simple & plus facile. Il auroit même fallu faire huit Dictionnaires conformément à la distribution méthodique des animaux qui les divise en huit ordres, & qui me paroît la mieux fondée sur leurs caractères distinctifs. Ces huit ordres comprennent 1°. les quadrupèdes, 2°. les cétacées, 3°. les oiseaux, 4°. Les quadrupèdes ovipares, 5°. les serpens, 6°. les poissons, 7°. les insectes, 8°. les vers. Mais les cétacées & les serpens ne sont pas assez nombreux ni assez connus pour suffire à deux Dictionnaires particuliers ; on sera obligé de mettre les cétacées dans le Dictionnaire des quadrupèdes vivipares & les serpens dans celui des quadrupèdes ovipares.

QUADRUPÈDES ET CÉTACÉES.

TOUTE l'Europe s'accorde à regarder l'Histoire des animaux de M. de Buffon, comme l'un des plus beaux Ouvrages de ce siècle. On sent bien qu'avec un tel guide il seroit superflu de chercher à s'ouvrir des routes nouvelles dans cette partie de l'Histoire Naturelle ; aussi l'Histoire des animaux quadrupèdes sera-t-elle rédigée ici toute entière d'après celle de M. de Buffon, mais en y mettant les modifications & en y donnant la forme que prescrit le plan général de nos Dictionnaires.

Pour nous y conformer en tout, nous donnerons à l'article *Quadrupèdes*, une distribution méthodique de leurs différentes familles : mais notre méthode, simple, naturelle, ne fera que rassembler ces animaux suivant que l'on pourra remarquer entre eux plus de traits de conformité : on tâchera sur-tout d'éviter les réunions forcées, quelquefois monstrueuses, des natures éloignées & disparates, rien n'étant plus déplacé que ces contrastes pénibles dans une méthode dont le but est & doit être de réunir les êtres qui se ressemblent, & de les rapprocher dans l'ordre de leurs rapports.

Tout ce qui peut avoir paru de nouveau depuis la publication de l'Histoire des Quadrupèdes de M. de Buffon, ou ce qu'il y a lui-même ajouté dans ses Supplémens, sera refondu sous chaque article : ceux des animaux sauvages seront enrichis de tous les détails de leur chasse.

Les espèces seront rangées dans ce nouveau Dictionnaire sous leurs véritables dénominations ; & tous les noms triviaux, savans, nationaux ou étrangers, étant rapportés par renvois à ces vrais noms, on verra s'éclaircir la confusion dans laquelle l'ancienne Encyclopédie avoit laissé cette partie de l'Histoire des Animaux ; souvent, en effet, dans cet Ouvrage on n'avoit fait qu'extraire, sans discuter & sans comparer les objets, ce qu'avoit dit chaque voyageur sur les animaux du pays qu'il parcourtoit ; de sorte qu'un même animal, donné plusieurs fois sous plusieurs noms barbares, n'étoit reconnoissable sous aucun (1).

Les *cétacés* ou grands animaux marins du genre de la Baleine, qui semblent, par leur forme extérieure & par l'élément qu'ils habitent, appartenir aux poissons, tiennent néanmoins aux quadrupèdes par une analogie de nature bien plus étroite & plus intime ; ils respirent comme les quadrupèdes ; ils engendrent & allaitent de même leurs petits : toute la conformation intérieure de leurs organes & de leurs viscères est la même. D'après ces rapports singuliers & frappans, les *cétacés* semblent mieux placés dans le Dictionnaire des quadrupèdes que dans toute autre partie de l'Histoire Naturelle ; & leurs articles traités ici avec soin, n'en feront que plus desirer l'Histoire de ces animaux, dont on s'occupe actuellement sous les yeux de M. le Comte de Buffon. On joindra à chaque article tout ce qui concerne la chasse & la pêche des quadrupèdes & des *cétacés*.

O I S E A U X.

LE Dictionnaire ornithologique sera précédé d'un Dis-

(1) Voyez dans l'ancienne Encyclopédie, les mots *Antamba*, *Aranata*, *Aroughéun*, *Azébre*, *Berri*, *Biscacho*, *Capivar*, *Camphur*, *Dabach*, *Hay*, *Hirara*, *Impagaça*, *Impalanca*, *Intienga*, *Macho Nsoffi* ; *Parqairer*, *Sigah-Gusch*, &c. &c.

cours général sur la nature des oiseaux. Je commencerai par les comparer aux autres animaux & entre eux, relativement à la forme extérieure & à l'organisation interne. Je traiterai ensuite des méthodes ou des systèmes proposés pour en rendre la connoissance plus facile. Je terminerai cette partie par une notice abrégée des meilleurs Ouvrages sur l'Ornithologie.

L'examen des parties internes donnera les raisons d'un grand nombre des habitudes des oiseaux en général, & de celles de plusieurs familles de ces animaux. On appréciera leurs perceptions d'après le mécanisme de leurs sens, & on confirmera cette théorie par des faits empruntés de l'observation.

Quant à la nomenclature, je suivrai celle de M. de Buffon, comme la plus récente, la plus exacte & la plus étendue. J'emprunterai en outre de ses ouvrages, mais en observant de les citer, les faits, les pensées & jusqu'aux expressions même, quand je le croirai nécessaire.

Par rapport à la méthode systématique, je suivrai celle de M. Brisson, parce qu'elle est la plus simple & en même tems la plus générale. Je bornerai la synonymie des oiseaux à celles de Brisson, Edwards, Belon, Catesbi, afin de ne pas grossir inutilement cet Ouvrage. Les descriptions offriront, autant que les sujets le permettront, quelques traits distinctifs de chaque espèce d'oiseaux; elles seront terminées par les faits les plus connus & les plus avérés qui ont rapport à leurs mœurs particulières, habitudes, &c.

Indépendamment de ces objets, on traitera dans le plus grand détail de tout ce qui a rapport aux oiseaux en général; tels seront les mots *Oiseau*, *Conservation*, *Plumage*, &c. Chacun de ces articles sera autant de discours particuliers qui offriront aux Lecteurs (autant qu'il sera possible) ce qu'ils peuvent desirer de connoître sur ces matières.

Je traiterai aussi, dans des articles séparés, de ce qui est relatif à la Fauconnerie & aux différentes chasses que l'on fait des oiseaux.

Quant aux articles contenus dans l'Encyclopédie, je n'en ferai qu'un usage borné, parce que le plan que les auteurs de cette partie ont suivi, n'est pas conforme au

mien ; que beaucoup d'articles en particulier me paroissent défectueux , & que plusieurs ne présentent au Lecteur aucune idée qu'il puisse saisir.

Cette Ornithologie sera terminée par deux Tables ; l'une méthodique , l'autre alphabétique. La première indiquera les matières & l'ordre dans lequel on devra les lire , pour tirer du Dictionnaire encyclopédique le même avantage que d'un Traité suivi sur le même objet ; la seconde sera double , l'une françoise , l'autre latine ; on renverra de la seconde à la première.

QUADRUPÈDES OVIPARES, ET SERPENS.

LA plupart des animaux qui ont quatre pieds sont vivans lorsqu'ils sortent du ventre de leurs mères : on les nomme simplement quadrupèdes. Il y a d'autres animaux à quatre pieds qui pondent des œufs , & que l'on appelle quadrupèdes ovipares pour les distinguer des quadrupèdes vivipares.

Le Dictionnaire des quadrupèdes ovipares contiendra toutes leurs dénominations , qui sont les crapauds , les grenouilles , les tortues , les lézards , les crocodiles , les caméléons , les salamandres , le scinque , &c.

La dénomination de chaque espèce sera suivie du nom latin. Je décrirai le mâle & la femelle ; cette description comprendra non-seulement les parties extérieures du corps , mais aussi les principaux viscères. Je ferai remarquer les caractères distinctifs de ces animaux par rapport à leur sexe & aux autres espèces de leur genre. Je rapporterai ce qui a été observé sur leur accouplement , sur leur ponte , sur leurs œufs ou leur frai , sur leur naissance & leurs métamorphoses , autant qu'il sera possible de remplir tous ces différens objets.

Ces descriptions étant faites pour un Dictionnaire d'Histoire Naturelle , ne renfermeront aucune connoissance d'Anatomie , puisque les objets de ces deux Sciences sont très-différens l'un de l'autre ; j'en rapporterai les raisons dans l'Introduction à l'Histoire Naturelle.

Après avoir donné la description des parties extérieures & intérieures de chaque espèce d'animaux ovipares j'exposerai la qualité de leurs alimens & la manière dont ils les prennent ; je ferai mention de leurs allures , de leurs habitations & de leurs précautions pour leur sûreté

moyens qu'ils ont pour attaquer ou pour se défendre, & des ruses qu'ils emploient pour saisir leur proie.

Ensuite je citerai les pays où ils se trouvent ; je rapporterai la manière dont on prend ces animaux & dont on les pêche, les propriétés dont ils sont doués & l'usage que l'on en fait. Mais en traitant de ces objets je ne ferai aucune mention de ce qui a rapport à la Cuisine, à la Médecine ou aux Arts. Par exemple, de la manière dont on prépare les grenouilles pour les manger, les tortues pour des bouillons médicinaux, & leur écaille pour différens Ouvrages. Je finirai l'article de chaque espèce d'animaux ovipares, en renvoyant au nom générique.

La dénomination de chaque genre sera suivie d'une exposition de ses caractères distinctifs relativement aux autres genres de sa classe ; ensuite je ferai l'énumération des espèces qu'il contient, & je terminerai l'article par un renvoi à la classe, sous la dénomination de quadrupèdes ovipares.

A l'article de cette classe, j'exposerai les caractères qui distinguent les animaux qu'elle comprend, des animaux des autres classes, & je renverrai au Discours préliminaire qui doit être à la tête du Dictionnaire des quadrupèdes vivipares.

On trouvera aussi dans le Dictionnaire des quadrupèdes ovipares l'explication des termes particuliers qui sont en usage pour désigner certaines parties de leurs corps, ou leurs différens états, par exemple, *Ecaille*, *Goitre*, *Métamorphose*, *Tetard*.

LES SERPENS ne sont ni assez nombreux, ni assez connus pour en faire un Dictionnaire particulier ; d'ailleurs, ils ont beaucoup de rapports avec les quadrupèdes ovipares ; c'est pourquoi je mettrai les serpens avec ces animaux dans le même Dictionnaire.

Par conséquent il contiendra les dénominations des espèces & des genres des serpens avec leurs noms latins. Chaque article sera traité de la même manière que ceux des quadrupèdes ovipares. Je terminerai les articles des genres par un renvoi au mot *Serpent*. L'article qui suivra ce mot contiendra l'exposition des caractères distinctifs de la classe des serpens, relativement aux autres classes d'animaux. Ensuite je ferai l'énumération des différens

genres de serpens , & je finirai par des renvois à l'Introduction à l'Histoire Naturelle.

P O I S S O N S .

ON donne vulgairement le nom de poisson aux cétacées, aux poissons cartilagineux & aux épineux ; mais dans un Dictionnaire méthodique, les cétacées ne peuvent pas être mis au nombre des poissons, parce qu'ils ont beaucoup moins de rapports avec ces animaux qu'avec les quadrupèdes. D'ailleurs, on aura traité des cétacées dans le premier des Dictionnaires d'Histoire Naturelle, ils se trouveront mêlés par ordre alphabétique avec les quadrupèdes, parce qu'ils sont trop peu nombreux & trop peu connus pour suffire à un Dictionnaire particulier.

Quelques Auteurs ont séparé les poissons cartilagineux des autres poissons, & les ont réunis aux quadrupèdes ovipares, aux lézards & aux serpens dans une même classe, sous la dénomination d'amphibies ; mais les poissons cartilagineux ont assez de rapport avec les autres pour qu'on les mette tous ensemble dans le même Dictionnaire.

Il y a un grand nombre d'espèces d'animaux auxquels on donne souvent, & fort mal-à-propos, le nom de poisson, tels sont les animaux des coquillages. L'animal qui est dans la coquille d'un escargot ou d'une huitre, n'est certainement pas un poisson ; il sera mis au rang des vers ; il ne se trouvera, comme les animaux de tous les autres coquillages, que dans le Dictionnaire des vers.

Celui des poissons contiendra les noms de toutes les espèces connues des poissons cartilagineux & des épineux. La dénomination françoise de chaque espèce sera suivie du nom latin le plus en usage. Je décrirai les parties extérieures du mâle & de la femelle, les principaux viscères & les parties qui forment le squelette ou qui en tiennent lieu. J'indiquerai leurs alimens & les lieux où ils se trouvent dans la mer ou dans les lacs, les fleuves, les ruisseaux, &c. J'exposerai la manière dont ils poursuivent & dont ils saisissent leur proie, les moyens qu'ils emploient pour leur sûreté & pour leur défense. Je ferai mention de ceux qui volent ou qui subissent des métamorphoses : ensuite j'indiquerai la route & le temps

migrations ; je décrirai leur accouplement ou leur frai ; & la manière dont on fait les pêches , autant que chaque espèce de poisson sera connue , & pourra fournir à tous ces articles ; je finirai par un renvoi au mot *Poisson*.

L'article qui suivra ce mot commencera par l'exposition des caractères de l'ordre des poissons , & par l'énumération des classes & des genres de chaque classe. Enfin je nommerai les Auteurs qui ont le mieux traité de ces animaux , & je ferai une Notice de leurs Ouvrages.

I N S E C T E S .

CE nouveau Dictionnaire raisonné d'Insectologie ; moins limité dans son plan & d'ailleurs susceptible d'augmentations intéressantes , ne fût-ce qu'à raison des nouvelles découvertes , remplira trois objets principaux.

1°. Il présentera la Liste la plus complète de tous les noms françois ou francisés , vulgaires ou scientifiques des insectes , comme aussi de toutes les dénominations composées , par lesquelles les principaux Ecrivains ont désigné chaque classe , chaque ordre , chaque famille , chaque genre , chaque espèce de ces petits animaux , avec des réflexions sur les règles que l'on doit suivre dans la formation , ou l'application de ces noms simples ou composés , & principalement sur les inconvéniens de leur excessive multiplication , sur les abus de la licence que prennent la plupart des Naturalistes d'appliquer les mêmes noms à des objets différens ; abus , inconvéniens qui commencent déjà à se faire sentir , & qui , s'ils augmentent à l'avenir dans la même proportion , ne peuvent qu'embarrasser beaucoup la science des choses , & finiront par l'accabler sous le poids d'une stérile & vicieuse nomenclature.

2°. On joindra à ces connoissances nominales , mais essentielles ; comme on voit , des connoissances plus réelles ; par exemple , celles des différentes parties tant extérieures qu'intérieures des insectes ; celles des différentes formes par lesquelles elles passent successivement depuis l'œuf jusqu'à l'âge adulte qu'on appelle vulgairement l'*État de perfection* ; celles des actions , manœuvres , industries , mœurs , qui sont toujours , plus ou moins évidemment , le résultat de la conformation. On tâchera de de ces connoissances particulières quelques consé-

quences sur la nature des insectes, & en général sur l'organisation animale que le grand Être semble avoir réduite à ses élémens les plus simples, &, pour ainsi dire, à sa dernière analyse dans ces infiniment petits de la nature vivante.

3°. On s'étendra particulièrement sur deux classes d'insectes : ceux qui sont utiles, & ceux qui sont nuisibles. On indiquera les moyens les plus sûrs de tirer parti des premiers, d'augmenter, s'il se peut, leur utilité, d'en trouver même aux insectes qui, par notre ignorance ou notre faute, sont restés jusqu'ici dans la classe des inutiles.

A l'égard des insectes nuisibles, soit de ceux qui nous font frissonner par leur figure hideuse, & qui ne sont pas les plus nuisibles; soit de ceux qui nous menacent au-dehors d'atteintes cruelles & même dangereuses; soit de ceux qui nous rongent intérieurement & renaissent sans cesse de notre substance pour la dévorer sans cesse; soit enfin de ceux qui menacent nos campagnes d'une désolation générale par leur nombre & leur voracité. Nous nous attacherons à les faire connoître, à donner, si j'ose ainsi parler, leur signalement au genre-humain : c'est déjà beaucoup de connoître ses ennemis. Mais nous ne nous en tiendrons pas-là; nous nous proposons d'indiquer, autant qu'il sera possible, les moyens de les détruire, d'éviter leurs coups, ou du moins, si leurs coups sont inévitables, de prévenir toutes suites fâcheuses, ou de les adoucir.

On renverra, pour la plus facile intelligence du texte, à des figures exactes qui seront, non de luxe, mais de nécessité, & que l'on ne se permettra que lorsqu'on les jugera plus propres qu'aucune description à donner des notions justes & précises des parties principales & caractéristiques des insectes.

Enfin on ajoutera à la suite du Discours préliminaire les tableaux comparés des méthodes insectologiques les plus connues, seul moyen de pouvoir tirer avantage de ce que ces méthodes ont de bon, & de dissiper les nuages que la licence des méthodistes répand tous les jours sur cette partie de l'Histoire Naturelle.

. V E R S .

LA plupart des Naturalistes nomenclateurs les plus
Samedi 8 Décembre 1781. E

lèbres comprennent, sous la dénomination de vers, un grand nombre d'espèces d'animaux de différens genres. Ainsi le Dictionnaire méthodique des vers comprendra non-seulement ceux qui sont vulgairement connus sous ce nom, comme les lombrics, les ascarides, les douves, les vers à tuyau, &c. mais encore les sang-sues, les limaces, les scolopendres, les orties de mer, les feches, les étoiles de mer, les ourfins, &c.

Les animaux des coquillages seront aussi mis au nombre des vers pour des raisons qu'il seroit trop long de déduire ici, & qui seront rapportées dans le Dictionnaire au mot *Coquillage*.

Enfin ces animaux de forme si singulière, que l'on a nommés zoophytes, sont regardés comme des vers par plusieurs Naturalistes nomenclateurs; les zoophytes ont été divisés en plusieurs genres, sous les dénominations de coraux, de millepores, madrepores, tubipores, alcyonium, éponges, &c.

Tous les articles du Dictionnaire des vers seront traités comme ceux des Dictionnaires des quadrupèdes ovipares, des serpens & des poissons.

[IX.] *LA BOTANIQUE*; par M. le Chevalier DE LA MARCK, de l'Académie Royale des Sciences, deux volumes in-4°.

ON ne peut attribuer qu'au défaut de Rédacteur particulier pour chacune des Sciences qui sont traitées dans l'Encyclopédie, la grande imperfection que la Botanique nous paroît avoir dans cet Ouvrage. Il y manque plus de la moitié des végétaux, même les plus connus. Les divers articles où il en est fait mention, sont placés la plupart sous des noms étrangers, que les Botanistes n'ont pu adopter, & qui en rendent la recherche impossible. Les doubles emplois y sont très-nombreux, faute de s'être entendu sur les noms. Une plante connue n'y est souvent désignée que par un nom barbare. Des hommes cependant d'un mérite supérieur ont fourni à l'ancienne Encyclopédie des articles excellens. Tels sont, entr'autres, MM. Adanson, de l'Académie Royale des Sciences; Daubenton de Montbard, le Baron de Tschoudy, &c.; mais les travaux de ces Savans ne consistent que dans des articles isolés, sans rapport, sans suite, & non

dans l'exposition des vues & des principes de la Science qui en est l'objet, ni dans l'ordre ou le plan de composition de ces mêmes articles. Pour remédier à ces défauts, je vais exposer le plan de travail que j'ai particulièrement adopté.

Je placerai au commencement du Dictionnaire des végétaux un Discours préliminaire, dans lequel j'exposerai succinctement l'origine, les progrès & l'état actuel de la Botanique; j'y ferai connoître les principaux systèmes des Botanistes & les méthodes les plus remarquables. Ce Discours sera terminé par une vue générale sur l'ordre naturel des végétaux, & sur les familles & les genres des plantes.

Le Dictionnaire botanique contiendra l'explication de tous les termes de la Science, considérés dans leurs différens rapports; les uns, par exemple, comme *Ordre*, *Système*, *Méthode*, *Analyse*, *Classe*, *Section*, *Famille*, *Genre*, *Espèce*, *Variété*, *Caractère*, *Rapport*, &c. contiendront le développement exact de l'idée & de l'emploi de chacun de ces mots; les autres présenteront la définition claire & précise des différentes parties des plantes; ainsi aux mots *Racine*, *Tige*, *Branche*, *Feuille*, *Fleur*, *Etamine*, *Fruit*, *Semence*, &c. on trouvera tous les détails suffisans pour faire connoître ces parties; des figures exactes & rigoureusement correspondantes aux discours, viendront à l'appui des explications.

Quant à la description des végétaux, comme le nombre des articles est extrêmement considérable, on s'arrêtera particulièrement aux végétaux (herbes ou arbres) qui méritent le plus d'attention, soit à cause de leur utilité dans la Médecine, soit comme aliment, ou comme propre à nos vêtemens, soit à cause de leur utilité dans les Arts, soit comme ornement dans les jardins, &c. tous les autres ne seront cités que par une définition précise & succincte; car sans rien passer de ce qui est bien connu, je me tiendrai dans les véritables proportions qu'exige chaque objet. J'indiquerai le lieu natal de chaque plante, sa durée en général, le tems de sa floraison, ses qualités particulières; son utilité sous quelque point de vue que ce soit.

Les végétaux seront placés chacun sous un nom nérique le plus généralement connu ou adopté de

nistes; mais à chaque article on indiquera les noms communs les plus connus, & les noms même usités dans les diverses parties du monde; & ces différens noms ainsi employés procureront cet avantage, que lorsqu'on cherchera une plante dans le Dictionnaire des végétaux, on la trouvera inmanquablement, puisque le nom vulgaire, le nom du lieu natal & le nom scientifique s'y trouveront. Quant à la synonymie des végétaux, on la bornera à la seule phrase botanique de Tournefort & de Linné, ou, à leur défaut, on citera l'Auteur particulier duquel on aura emprunté.

Après le Discours préliminaire je placerai des Tableaux d'analyse en nombre suffisant, & composés de manière que par leur moyen toute plante que l'on observera & dont on ignorera le nom, pourra être connue dans un instant. L'Ouvrage entier dont on vient d'exposer le plan, participera donc des avantages attachés à la forme de Dictionnaire, & pourra servir en même tems, comme si c'étoit un Traité particulier de Botanique, à tous ceux qui en voudroient faire une étude suivie.

On placera à la fin de l'Ouvrage une Table qui renfermera tous les noms latins des plantes, ainsi que les termes particuliers latins usités dans les écrits des Botanistes.

[X.] *L'HISTOIRE NATURELLE DES MINÉRAUX;*
par M. DAUBENTON, un volume in-4°.

LES animaux & les végétaux sont des êtres organisés, & par conséquent des individus qui constituent des espèces constantes. Elles diffèrent les unes des autres par des caractères plus distincts que ceux des minéraux qui ne sont pas des individus. On ne peut les rapporter à des espèces, ni distribuer leurs différentes sortes & leurs variétés en genres, en classes & en ordres par des caractères assez distinctifs, pour que les minéraux soient partagés en plusieurs Dictionnaires méthodiques comme les animaux & les végétaux.

J'exposerai dans l'Introduction au règne minéral les différences qui sont entre les minéraux & les végétaux, & je ferai un précis des opinions de quelques Auteurs

le passage du Règne animal au Règne végétal.

Donnerai une idée générale des principaux objets

de la Minéralogie ; ensuite je ferai mention des meilleurs Ouvrages qui ont été faits sur cette Science. Enfin j'expliquerai ma méthode pour classer les minéraux & les moyens que je suivrai pour les désigner par des caractères distinctifs.

Un Dictionnaire méthodique de Minéralogie doit contenir 1°. les noms de chacune des productions du Règne minéral ; 2°. les dénominations génériques par lesquelles on indique plusieurs sortes de minéraux, que l'on dit être de même genre, parce qu'ils ont plus de rapports entre eux qu'avec les autres minéraux ; 3°. les termes particuliers que les Naturalistes emploient dans la Science de la Minéralogie ; 4°. les noms que l'on a donnés aux principales opérations de la nature dans la formation des minéraux.

La plupart des minéraux ont chacun plusieurs noms ; il est fort inutile & très-fâcheux qu'il y ait plus de dénominations à apprendre que de choses à connoître. Il seroit à souhaiter qu'il n'y eût point de noms synonymes en Histoire Naturelle ; mais il est absolument nécessaire de les faire tous entrer dans un Dictionnaire, afin que l'on y trouve la signification de ceux que l'on aura rencontrés dans des livres, ou dont on aura entendu parler. Après une courte explication de ces noms synonymes, je renverrai au nom que j'aurai adopté.

J'adopterai pour chaque minéral le nom le plus généralement reçu ; mais dans le cas où ce nom donneroit une fausse idée de la chose dénommée, je préférerois un synonyme s'il s'en trouvoit quelqu'un dont la signification fût meilleure. Je n'emploierai de nouveaux noms que dans une nécessité absolue dont je rendrai compte en expliquant la nouvelle dénomination.

Le nom de chaque sorte de minéral sera suivi de l'énumération de ses synonymes, de la description du minéral & de ses variétés, de la définition de sa nature autant qu'elle sera connue, de l'explication de sa formation si elle a été découverte, & d'un précis des opinions que l'on a eues à ce sujet. Ensuite j'indiquerai les lieux où se trouve le minéral dont il s'agira ; j'exposerai ses usages & la manière dont on le prépare, s'il peut fournir à tous ces articles. Je finirai par un renvoi à la dénomination du genre de chaque sorte de minéral.

Après la dénomination de chaque genre j'exposerai les caractères distinctifs, & je ferai l'énumération des différentes sortes de minéraux qu'il comprendra; enfin j'indiquerai par un renvoi la dénomination de la classe dont il dépendra.

La dénomination de chaque classe sera suivie de l'exposition de ses caractères distinctifs & de l'énumération des genres qu'elle contiendra. L'article sera terminé par un renvoi à la dénomination de l'ordre de minéraux auquel la classe appartiendra.

Après la dénomination de chaque ordre de minéraux, je rapporterai ses caractères distinctifs, & je renverrai à l'Introduction au Règne minéral, & aux mots *Règne minéral*, *Minéralogie* & *Méthode*.

Il y aura aussi des articles pour chacun des noms que les Naturalistes ont donnés aux principales opérations de la nature; par exemple, *Suc lapidifique*, *Concrétion*, *Crystallisation*, *Pétrification*, *Minéralisation*, *Efflorescence*, *première Formation*, *Destruction*, *seconde Formation*, &c. On donnera un précis des opinions des meilleurs Auteurs sur chacune de ces opérations de la nature.

Supposons qu'un Dictionnaire de Minéralogie, ou d'une autre Science, contienne tous les mots qui doivent s'y trouver; supposons encore que tous les articles relatifs à ces mots soient bien traités; on trouvera dans ce Dictionnaire les mots dont on voudra savoir l'explication; mais on n'aura que des connoissances détachées, & dont presque tous les objets seront très-disparates. Si l'on suit les renvois pour lire les articles qui y sont indiqués, on acquerra de nouvelles connoissances qui auront un rapport immédiat avec les premières; mais cet ensemble sera encore très-borné. On ne pourra jamais s'instruire complètement d'une Science dans un Dictionnaire, si l'on n'a un moyen d'y trouver les principes & les détails de cette Science, d'une manière aussi suivie que dans un Traité méthodique.

Pour que ce moyen soit possible, il faut que le Dictionnaire contienne réellement un Traité méthodique de la Science qui en fait l'objet. Ce Traité y est morcelé par articles qui ont pour titres des mots rangés par ordre alphabétique. J'exposerai dans le Dictionnaire des Minéraux la suite de ces articles par ordre méthodique, pour

donner un moyen de lire dans ce Dictionnaire un Traité suivi de la Science dont il traite. Chaque article du Dictionnaire de Minéralogie aura en tête le nom d'un minéral, & en indiquera le genre, la classe & l'ordre. Je regarde ces articles comme essentiels par opposition aux articles des noms synonymes qui doivent nécessairement se trouver dans un Dictionnaire, comme je l'ai déjà dit, mais qui sont plus nuisibles qu'utiles à la Science. Ces derniers articles seront marqués d'une étoile en tête pour empêcher qu'ils n'offusquent les autres, & qu'on ne leur donne plus de valeur & d'attention qu'ils n'en méritent.

Le Dictionnaire sera suivi d'une Liste qui contiendra par ordre méthodique,

1°. Les termes particuliers que les Naturalistes emploient dans la Science de la Minéralogie.

2°. Les dénominations que l'on a données aux principales opérations de la nature dans la formation des minéraux.

3°. Les noms de chaque minéral.

En lisant successivement dans le Dictionnaire les articles qui auront pour titre les mêmes mots que ceux de la Liste méthodique, on pourra étudier la Minéralogie par principes & par méthodes, comme dans un Traité complet de cette Science.

On mettra le nom latin de chaque minéral après son nom françois, pour rendre la nomenclature plus complète & plus sûre; & pour la mettre plus à la portée des étrangers qui n'ont qu'une connoissance imparfaite de notre langue. Mais les noms latins ne pourront pas être rangés par ordre alphabétique comme les noms françois qui les précéderont. Par conséquent si l'on vouloit avoir l'explication d'un nom latin dont on ne connoitroit pas le synonyme françois, on ne pourroit pas trouver ce nom latin par l'ordre alphabétique. Il est donc nécessaire de rassembler les noms latins des minéraux à la fin du Dictionnaire, & de les disposer par ordre alphabétique, avec un renvoi de chacun de ces noms latins aux noms françois qui leur correspondent.

Par conséquent il y aura deux Tables à la fin du Dictionnaire; l'une méthodique & l'autre alphabétique; la première rendra l'étude de la Minéralogie plus facile, & l'autre fera trouver les noms latins plus aisément. Il faut employer toutes sortes de moyens pour ménager le

de l'étude, & pour épargner aux gens de lettres la peine de feuilleter des livres inutilement.

[XI.] *L'HISTOIRE NATURELLE, contenant la Géographie-Physique ou les Phénomènes généraux de l'Histoire Naturelle de la Terre; par M. DESMAREST, de l'Académie Royale des Sciences, & Inspecteur des Manufactures de la Champagne (1).*

LE plan de cet Ouvrage a été tracé depuis long-tems au mot *Géographie-Physique* de l'ancienne Encyclopédie : c'est là qu'on pourra voir les détails des objets qui seront traités dans le nouveau Dictionnaire. Ainsi, pour donner une idée de ce travail, je me contenterai d'indiquer ici seulement les masses de ces objets. Dans un Discours préliminaire, j'exposerai les principes d'une méthode d'observation, que je crois la plus propre à reculer les bornes de la Géographie-Physique; je montrerai ensuite l'enchaînement encyclopédique de tous les articles qui forment actuellement le corps de cette Science. Je considérerai d'abord tout ce qui peut avoir rapport à la formation des vapeurs & des nuages qui se résolvent en pluies, ou qui tombent en neiges : cet examen me conduira naturellement à traiter, avec une certaine étendue, des amas de neiges & de glaces placés sur les hautes montagnes, & à les faire envisager comme des réservoirs qui servent à l'aliment d'un grand nombre de rivières & de fleuves. Les sources, les fontaines qui tiennent à cette même économie, seront aussi décrites dans les mêmes vues. Avec ces premières instructions je parcourrai tous les phénomènes des eaux circulantes à la superficie des continens; je suivrai les ruisseaux, les torrens, les rivières de différens ordres, les fleuves, les lacs que les fleuves traversent, les crues & les inondations accidentelles ou périodiques de ces rivières, enfin les glaces qu'elles charient, leurs débauches, &c. On ne peut observer ainsi les démarches d'un agent toujours en mouvement, sans reconnoître les résultats de ses destructions &

(1) Tous ces Dictionnaires d'Histoire Naturelle contiendront cinq à six volumes in-4°. & seront imprimés à la suite des autres. Ils formeront un ouvrage absolument neuf de l'Encyclopédie méthodique.

de ses transports immenses. Je considérerai sous ces deux points de vue les vallées de différens ordres, leurs ramifications, leurs dispositions relatives, les bassins des grandes rivières, les pentes générales & particulières, les points de partage des eaux, les montagnes, les collines, les plaines, les isles des fleuves, & les atterrissements formés à leurs embouchures dans la mer.

L'inspection des parties intérieures de la terre qui ont été découvertes par l'excavation des vallées, me donnera lieu de distinguer différens massifs distribués sur les continents, suivant un certain arrangement relatif. Les couches horizontales ou inclinées, leur organisation, les divers matériaux qui entrent dans leur composition, les pays de granites seront décrits suivant les principes de M. Rouelle, qui, le premier, nous a donné, dans ses leçons, les caractères de l'ancienne & de la nouvelle terre; distinction vraiment lumineuse, & le fondement de l'étude du globe. Je me permettrai cependant d'y faire toutes les additions & les modifications que semblent autoriser des recherches postérieures, mais toujours dans les principes de ce grand maître.

La mer sera considérée comme l'égoût de tous les fleuves & le grand réservoir des eaux qui sont reportées continuellement par l'atmosphère sur les continents. Après avoir indiqué les causes qui contribuent à la salure des eaux de la mer, & à la lumière qu'elles rendent en certains tems, je décrirai les différentes configurations de son bassin & de ses bords, les méditerranées, les golfes, les baies, les caps, les falaises, les dunes, enfin les presqu'isles & les isthmes, les isles & les détroits. Tous ces détails me conduiront à traiter des changemens que le bassin de la mer a pu éprouver, soit en discutant les preuves des invasions & du séjour qu'elle a faits sur les continents, soit en traçant les limites de ses anciens bords, ou en indiquant les témoins de ses retraites successives.

Tous les phénomènes que nous venons de présenter succinctement, tiennent à une suite d'opérations, dont les progrès sont plus ou moins marqués, mais toujours constans. Il est une autre classe de phénomènes, dont les retours, quoique accidentels, m'occuperont aussi: tels sont les ouragans, les trombes, les tremblemens de terre & les éruptions des volcans. Il sera curieux de c

leurs effets avec ceux des autres phénomènes. Je m'attacherais, par exemple, à montrer comment les opérations du feu dans les volcans se font combinées avec celles des agens ordinaires. Ainsi j'indiquerai les centres d'éruption, soit qu'ils se présentent sous la forme de cratère ouvert, ou sous celle de simple culot; les courans de laves, soit qu'ils soient placés ou sur les plaines élevées, ou dans le fond des vallons; enfin les altérations successives de certaines productions du feu. Je terminerai tout ce travail en jettant un coup-d'œil général sur les cantons volcanisés de la France, & même des autres contrées de l'Europe: on pourra pour lors comparer l'étendue des cantons incendiés avec les autres parties qui sont restées intactes.

Il est aisé de voir, d'après le détail des objets dont s'occupe la Géographie-Physique, qu'un corps complet de cette Science pourroit tenir lieu d'une théorie de la terre. Cependant on se guide en Géographie-Physique sur des principes totalement différens de ceux qu'on paroît avoir adoptés dans les théories de la terre qui ont paru jusqu'à présent. Dans la Géographie-Physique, on n'admet les résultats généraux des observations qu'autant qu'ils sont bien établis, & on ne les réunit à d'autres qu'autant que leur liaison peut s'exécuter naturellement & sans effort: enfin elle souffre les vuides par-tout où les faits manquent, & elle attend du tems & des recherches ultérieures les faits dont elle peut avoir besoin.

Dans les théories de la terre, au contraire, comme on a pour but principal de tout expliquer, & de placer des causes à côté des effets connus, on se trouve forcé de remplir les vuides par des agens hypothétiques qui produisent les révolutions & les catastrophes dont on a besoin. Il n'est donc pas étonnant que les théories de la terre se détruisent à mesure qu'elles se succèdent les unes aux autres. Mais comme la Géographie-Physique s'enrichit toujours des débris de ces théories, par l'éclaircissement de certains points importans que chacune d'elles ont procuré, je dois faire l'histoire de ces théories pour recueillir ces débris.

Lorsque j'aurai lieu d'exposer une théorie importante dans quelques-uns des articles principaux de ce Dictionnaire, je ne pas interrompre le développement des

principes par la description des faits justificatifs, je renverrai à d'autres articles dépendans du premier : c'est là où je donnerai dans le plus grand détail les observations qui peuvent servir de fondement à la théorie; c'est là aussi que l'on pourra reconnoître & vérifier tous ces faits. Je multiplierai beaucoup ce genre de preuve, & je pense que c'est un moyen de rendre les articles de Géographie locale intéressans, en indiquant, par exemple, les environs d'une ville, un lac, une montagne, un golfe, comme contenant les preuves les plus frappantes d'un principe dont l'application peut être d'une grande utilité dans d'autres circonstances semblables.

Les phénomènes généraux de l'Histoire Naturelle de la terre étant proprement l'objet de la Géographie-Physique, c'est d'après ces vues que je traiterai les articles qui pourront lui être communs avec la Physique ou les autres parties des Sciences : ainsi je parlerai de l'aimant, des vents, des nuages, en les considérant toujours comme des *affections générales* du globe.

[XII.] *LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE*
 par MM. ROBERT, Géographe du Roi, & MASSON D'ARMOISE, Avocat au Parlement; & quant à la
Géographie ancienne, par M. MENTELLE, Historien,
 Professeur de Mgr. le Comte D'ARTOIS, Pensionnaire du Roi,
 Professeur-Émérite d'Histoire & de Géographie à l'École
 Royale Militaire, de l'Académie des Sciences & Belle
 Lettres de Rouen, &c. &c.; & quant aux Cartes, par
 M. BONNE, Ingénieur-Hydrographe de la Marine, deux
 volumes in-4°.

LA Géographie de l'Encyclopédie est défectueuse sous toutes sortes d'égarde. Elle n'est qu'un répertoire d'erreurs, de méprises & d'inexactitudes. La nomenclature y est très-incomplète. Les articles omis y sont en si grand nombre, qu'il en manque souvent deux, trois, & jusqu'à huit de suite. Dans les trente premières pages, nous avons suppléé quarante-deux, & parmi les articles omis il n'est pas rare de trouver des lieux considérables, des capitales, & même des états souverains. Les noms de lieux y sont souvent tronqués; les degrés de longitude & de latitude faussement assignés; des villages y sont donnés pour des villes; des capitales, des villes &c.

font décrites en quelques lignes, & souvent, par un abus contraire, on y décrit des villes qui n'ont jamais existé; enfin il n'y a nul plan, nul ordre, nulle proportion dans l'ensemble & dans les parties. On y rencontre, à la vérité, quelques articles excellens, comme le mot *Géographie*, par M. Robert de Vaugondy. Nous nous ferons un devoir de les conserver en entier.

Notre premier objet a été de corriger toutes les erreurs, de suppléer aux omissions, de réduire chaque article à ses véritables dimensions, de ne point traiter un lieu qui n'offre rien de remarquable avec l'étendue d'une ville considérable. Nous nous sommes renfermés dans les bornes qu'un Dictionnaire de Géographie, qui fait partie de l'Encyclopédie méthodique, doit avoir. Nous nous sommes particulièrement attachés à compléter la nomenclature, & à ne puiser que dans des sources qui ne pouvoient nous induire en erreur. Nous les citerons dans le Discours préliminaire. L'un de nous (M. Robert) a fait souvent sa partie *de visu*, parce qu'ayant voyagé vingt ans, & parcouru en détail les diverses contrées de l'Europe, il a été en état de juger par lui-même de l'exactitude & de la vérité des faits avancés par les divers Géographes. Toutes nos divisions seront claires & méthodiques. Nous placerons à l'article de chaque Royaume des Tableaux qui contiendront le détail de ce qu'ils renferment; & ces Tableaux réunis formeront dans le Discours préliminaire, l'Arbre encyclopédique de toutes les connoissances géographiques: & le Lecteur pourra s'en servir pour étudier la Géographie dans notre Dictionnaire, comme si c'étoit un Traité suivi. Dans la description particulière des villes, indépendamment des objets que le Géographe est dans l'habitude de traiter, nous parlerons en détail, si c'est une ville commerçante, de ses manufactures, de son commerce, de ses productions, de l'industrie de ses habitans, de ses relations au-dehors, &c. Nous avons cru que ces détails seroient mieux placés dans notre Dictionnaire, que d'en faire des articles de Géographie commerçante, qui auroient été moins à leur place dans le Dictionnaire du Commerce, qui fait partie de cette Encyclopédie méthodique.

Nous donnerons la description des Royaumes, Provinces, Républiques, Villes, Ports, & autres lieux re-

marquables des quatre Parties du monde ; le cours des Fleuves & Rivières ; les différentes Mers qui baignent les deux Continens ; les principaux Golfes , Détroits , Caps & Isles qu'elles forment ; les Montagnes & les Lacs les plus considérables répandus sur la surface de la terre ; en outre , l'Historique de chaque pays , ses commencemens , la forme de son gouvernement , sa puissance , ses révolutions , ses bornes , son étendue , son industrie , les mœurs & les usages de ses habitans , son culte , la température du climat , ses productions , les monumens anciens & modernes qui s'y rencontrent , les sites , les singularités de la nature , ses relations au-dehors ; les sièges que les villes ont soutenus , les grands hommes qu'elles ont produits , leur commerce , leur population , les conciles qui s'y sont tenus , les traités de paix qui s'y sont conclus , leurs degrés de longitude & de latitude suivant les meilleures Cartes , & leur distance aux villes les plus voisines ; les lieux où se sont données les batailles fameuses , &c.

La Géographie-Physique ne fera qu'une partie très accessoire de notre plan , elle est bien plus du ressort du Physicien que du Géographe. Ce dernier ne doit considérer & décrire que la surface du globe ; le physicien veut connoître sa substance ; mais , comme toutes les parties qui ont rapport à la Physique & à l'Histoire Naturelle seront traitées *ex professo* dans cette Encyclopédie , nous ne ferons que citer à l'article de chaque lieu ce qu'il offrira de plus remarquable en Histoire Naturelle , comme les eaux minérales , les mines , &c. laissant au Physicien l'explication des effets , & au Métallurgiste les opérations sur les métaux.

La Géographie ancienne formera un Dictionnaire à part. Le Rédacteur de cette partie intéressante y mettra toute l'application & la critique qu'elle exige , ou du moins toutes celles dont il est capable. Il n'avancera rien qui ne lui paroisse bien prouvé , soit par le témoignage des anciens , ou par un examen sévère des plus sages Auteurs modernes ; & quand il s'aidera des travaux de ces derniers , ce ne sera qu'après avoir vérifié les passages des Auteurs anciens sur lesquels ils appuient leurs opinions. Cette partie sera terminée , 1°. par une Table alphabétique de tous les noms qui appartiennent

que division ancienne ; 2°. par une Table alphabétique renfermant chaque nom ancien du Dictionnaire , avec le nom moderne qui lui a succédé , & l'indication de la page où ce nom se trouve.

Nous avons cru qu'il étoit nécessaire de joindre un Atlas à notre Dictionnaire , pour ne rien laisser à désirer au Lecteur ; mais il ne fera point partie essentielle de la souscription de l'Encyclopédie méthodique. On sera libre de l'acheter , ou de ne le pas acheter.

Cet Atlas , format *in-4°.* , sera composé de 55 à 60 Cartes au plus. M. Bonne se propose de mettre dans ces diverses Cartes toute l'exaétitude dont elles sont susceptibles , jointe au mérite de la plus belle gravure. On ajoutera à chacune ce qu'exigent les circonstances actuelles & les découvertes les plus récentes. Cette collection de Cartes fera connoître l'état moderne de toutes les parties connues du Globe terrestre , en donnant des notions suffisamment développées de chacune , sans perdre de vue les connoissances qu'on puise dans l'antiquité : l'Ouvrage même contiendra plusieurs Cartes anciennes.

On emploiera la plus grande exactitude possible dans la projection de ces Cartes. Les observations astronomiques de longitude & de latitude , sévèrement examinées , en feront un des plus solides fondemens. Quand de vastes-espaces seront dépourvus de ces observations , ce qui ne sera pas rare , on recourra à des combinaisons géographiques variées & étendues , afin de pouvoir fixer divers points , importans dans ces espaces. On rendra compte de tout ce travail dans un Discours préliminaire annexé à l'Atlas ; on y citera les principales sources où l'on aura puisé. Souvent on ne sera pas de l'avis des Delisle , des Hadius , des d'Anville , &c. On osera sacrifier alors son respect pour leur opinion à la persuasion de la vérité.

[XIII.] *LES ANTIQUITÉS , Inscriptions , Chronologie , Art de vérifier les Dates , Numismatique ou Science des Médailles , Explication des Fables , Causes des Mœurs , Coutumes & Usages des Anciens ; par M. COURT DE GEBELIN , un volume in-4°.*

Ces divers objets de connoissance sont trop liés entre eux qu'on puisse les séparer ; on ne sauroit déve-

lopper les Antiquités du monde sans le secours des Inscriptions, des Médailles, de la Chronologie, de l'Art qui fait reconnoître les époques de chaque monument; sans l'intelligence des Fables dont ces Antiquités sont semées, & sans la connoissance des causes qui firent établir les divers usages & les diverses mœurs répandues sur le Globe.

L'ensemble de ces objets forme une partie considérable des connoissances humaines, sur-tout de celles qu'on appelle *Erudites*; & leur importance se fait sentir sans peine par les travaux immenses auxquels elles ont donné lieu, par les Sociétés nombreuses qui en font l'objet de leurs recherches, & par la lumière qui en résulte pour toutes les connoissances, puisqu'il n'en est aucune qui ne soit appuyée sur ce qui a été fait, dit, ou pensé avant nous.

Cependant à l'exception de quelques articles relatifs aux Antiquités & aux Monnoies, ces objets n'ont point été traités dans l'Encyclopédie; ses savans Auteurs ne se sont point occupés d'Inscriptions, encore moins de la Chronologie; nullement de l'origine des usages: ils n'ont point parlé de l'Astrologie, de la Divination, de la Magie, des Erreurs & des Superstitions anciennes, ainsi que de l'explication des Fables. Ce qui n'est point étonnant.

Les Fables se confondoient alors avec l'Histoire dont elles ne paroissent qu'une altération: les usages paroissent imaginés au hasard par les sociétés qu'on croyoit également formées par le hasard, ne s'être civilisées que par les essais les plus pénibles & les moins raisonnés, & qui n'avoient réussi que par un concours de circonstances qu'il étoit impossible de calculer. La Chronologie s'excluoit naturellement comme appartenant à l'Histoire, dont le cahos & les masses ne pouvoient entrer dans ce vaste Recueil.

Il en étoit de même des Inscriptions & des Médailles: elles sont également du ressort de l'Histoire.

Mais dès que l'Encyclopédie se divise par matières, & que l'Histoire y est admise, la Chronologie, les Inscriptions & les Médailles y rentrent naturellement comme preuves & développement de l'Histoire. Quant à l'explication des Fables & aux causes des usages & des

qu'elles éclairent & qu'elles rendent plus intéressantes & plus utiles.

On sent que ces divers objets sont susceptibles de très-beaux & de très-grands développemens : obligés de nous resserrer, nous tâcherons d'être le plus court qu'il nous sera possible; de ne donner que les grands résultats; de poser des principes, au moyen desquels on sera dispensé de peser sur les conséquences.

Nous tâcherons de ramener les Chronologies à des points fixes & constans, de rétablir le langage symbolique répandu sur les Médailles, de rendre la connoissance des usages plus utile par leurs rapports avec les peuples qui les inventèrent, de faire reparoître le plus bel ordre parmi les Fables, en montrant leur étroite liaison avec les objets les plus importans pour le bonheur des Sociétés, & que ce qui jusqu'ici n'a paru propre qu'à amuser la curiosité, intéresse essentiellement les connoissances les plus relevées & les plus précieuses.

Enfin, comme l'étymologie des mots en est presque toujours la définition la plus exacte & la plus sensible, nous accompagnerons chacun des mots dont nous traiterons, de son étymologie simple & naturelle.

Nous ne négligerons rien, en un mot, afin de réunir la certitude des faits avec l'utilité & l'agrément dont ils sont susceptibles, & qu'on n'ait point lieu de regretter qu'on ait donné une pareille extension au Recueil que ce Dictionnaire terminera.

[XIV.] *L'HISTOIRE; par M. GAILLARD, de l'Académie Française, & de celle des Inscriptions, deux volumes in-4°.*

NOUS commencerons ce *Prospéctus* par un aveu d'une nature peu commune dans les *Prospéctus* ordinaires, c'est que l'Histoire, par-tout si utile, n'auroit pas dû entrer dans le plan de l'Encyclopédie.

Elle est elle-même l'Encyclopédie des faits de tous les tems & de tous les pays; & cette partie, traitée avec une certaine étendue, auroit pu être plus grande que le reste de son tout.

Un Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers n'admettoit pas nécessairement le Genre historique; dès-lors il l'excluoit à cause de l'immensité de l'objet,

Cependant le Frontispice de l'Encyclopédie présente l'Histoire écrivant les Fautes , appuyée sur le Temps.

Le Système figuré des connoissances humaines , qu'on a placé à la tête de l'Encyclopédie , ce Système si ingénieux & si complet, dont M. Diderot est l'Auteur , comprend expressément l'Histoire & ses principales divisions Histoire Sacrée, Ecclésiastique, Civile, Littéraire, ancienne & moderne.

L'Arbre encyclopédique du Chancelier Bacon a aussi pour principale branche l'Histoire & ses divisions.

Ce Discours immortel, Préliminaire sublime , Analyse parfaite d'un livre auquel tant d'imperfections inévitables n'ont pu ravir l'honneur d'être le plus utile des livres & qui, par la nouvelle distribution & le nouveau travail va devenir aussi utile qu'il peut l'être; ce Discours qui fera toujours un des plus beaux titres de gloire de M. d'Alembert, assigne à l'Histoire son rang dans la chaîne des connoissances humaines.

En effet, il n'y avoit d'autre raison de l'en détacher que son trop d'étendue, mais cette raison suffisoit; & malgré tout ce qui vient d'être dit, l'Encyclopédie avoit paru toute entière sans que le Genre historique y eût été admis. M. de Voltaire, Auteur de l'article *Histoire* avoit seulement exposé sur l'Histoire tant ancienne que moderne, des vues générales, qui servent à donner une idée de la manière dont cette partie pourroit être réduite.

Dans le Supplément de l'Encyclopédie on a suivi un plan différent; on a supposé que cette omission du Genre historique étoit une des raisons qui rendoient ce Supplément nécessaire; en conséquence on l'a chargé d'un grand nombre d'articles d'Histoire, tant ancienne que moderne, pour donner un intérêt de plus à l'Ouvrage « Il nous a semblé, disent les Editeurs, que c'étoit le » vœu de cette partie du Public, dont les autres reçoivent » volontiers la loi ».

Quoi qu'il en soit, il n'est plus question aujourd'hui d'examiner si l'Histoire devoit ou ne devoit pas entrer dans le plan de l'Encyclopédie; une fois admise dans ce plan, elle ne doit plus en être exclue, les Auteurs du Supplément nous ont fait la loi à cet égard, & le Lecteur ne veut rien perdre. Mais s'il prend aisément l'habitude des jouissances, & s'il voit de mauvais œil le

chement total d'un genre ou d'un objet dont il est en possession, nous espérons qu'il permettra, qu'il goûtera même des réductions nécessaires, faites d'après le système qu'on va lui exposer.

Ce Dictionnaire différera des Dictionnaires historiques ordinaires, en ce qu'il comprendra également les noms des personnes & des choses. Il y aura des articles particuliers pour les personnages vraiment célèbres; il y en aura aussi pour les institutions & les usages vraiment importans. Ces articles de choses auront même, sur les articles de personnes, l'avantage de présenter des tableaux entiers & complets, sans l'inconvénient de la confusion, des répétitions, &c.

Le grand point est de savoir se resserrer; le grand écueil à éviter est la trop vaste étendue du genre. Heureusement on peut beaucoup retrancher sans rien sacrifier. Que font dans tant de Dictionnaires historiques, & que feroient sur-tout dans l'Encyclopédie tant d'ignobles pédans dont les Ouvrages ont péri, ou ne seront jamais lus; tant de petits personnages dont l'obscur célébrité n'est entretenue que par le pédantisme & par la fureur de copier? Que fait dans le Dictionnaire de Bayle cette foule de Sectaires ignorés, à qui un mauvais écrit polémique, un libelle de parti a pu procurer dans leur tems une existence éphémère & locale, & que la condescendance politique de Bayle, pour le pays où il écrivoit, a entassés sans choix pour se faire pardonner les articles hardis, ou peut-être les articles raisonnables? Pourquoi dans ce fameux livre ne trouve-t-on jamais ce qu'on a toujours intérêt de chercher, & trouve-t-on à chaque page ce qu'on ne cherchera jamais? C'est sans doute une grande tache dans ce grand monument, non de goût, mais d'érudition, de raisonnement & de critique.

On avoit d'abord proposé de ne parler, même parmi les Rois & les Princes, que de ceux qui ont aimé & protégé les Lettres. On trouvoit dans ce parti l'avantage de ne prendre de l'Histoire que ce qui intéresse véritablement un Dictionnaire des Sciences & des Arts. Mais le nombre de ces Protecteurs utiles est trop petit; ç'auroit été supprimer de nouveau l'Histoire, après l'avoir admise.

On vouloit encore ne parler que de ceux qui ont fait bien aux hommes; c'étoit toujours le même inconvé-

niënt ; le nombre eût été trop petit ; c'eût été exclure l'Histoire. Eh ! comment dans un Dictionnaire historique oublier ces hommes *condamnés*, si l'on veut, à une *éternelle renommée*, qui, par d'illustres victoires & d'étonnantes révolutions, ont fait tant de mal aux hommes ? Comment ne pas nommer Alexandre, César, Mahomet, Gengiskan, Tamerlan, Cromwel, &c. ? Comment même ne pas parler de ces fléaux du genre-humain, Caligula, Néron ? Est-ce écrire l'Histoire que de ne montrer que des vertus & des bienfaits ?

Quand on traite un genre qui a été défini, peut-être avec un peu d'exagération, *le tableau des calamités & des crimes de l'Univers* ; quand on veut faire aux hommes un récit fidèle du passé, qui puisse les instruire pour l'avenir, peut-on leur dérober la connoissance des malheurs du genre-humain ?

L'objet véritablement important, le voilà ; c'est de faire servir le passé à l'instruction du présent & de l'avenir ; de donner à l'Histoire toute son utilité, en la rendant la leçon des Rois & des Peuples ; de la purger de ces faux jugemens, de ces réflexions Machiavellistes qui infectent nos Histoires, même les plus estimées ; de cet éloge perpétuel des guerres, des conquêtes, des victoires & du faste ruineux des Rois ; de cette admiration pour le crime insolent & pour le crime adroit ; sur-tout de ce principe pernicieux, qu'il y a une morale pour les Etats & une pour les Particuliers ; que la politique peut se passer de la justice, se séparer de la bonne-foi, & admettre le mensonge & le crime. Nous n'écrivons rien sur l'Histoire qui ne soit la censure du Machiavellisme ; nous affirmerons cet avantage à ce Dictionnaire sur tous les Dictionnaires historiques & sur toutes les Histoires ; nous nous y engageons d'autant plus hardiment, que pour remplir cet objet, il n'est besoin ni de talent, ni de savoir, mais d'honnêteté, de sensibilité & de principes sûrs.

Ce n'est pas la peine de dire que nous écarterons le merveilleux qui est le poison de l'Histoire ; mais nous ne confondrons point le merveilleux avec le singulier, qui est très-souvent vrai & qui est un vrai piquant, ornement le plus naturel du genre historique.

• Nous insérerons dans les divers articles, autant

sera possible, sans les charger ni les alonger, les mots mémorables, les traits qui peignent, enfin tout ce qui fait lire l'Histoire; car l'utilité du meilleur Ouvrage qu'on ne peut lire, est absolument nulle.

Quant aux bornes respectives des différens genres, comme nous ne cherchons qu'à resserrer le nôtre que nous avouons être trop étendu, comme un sacrifice nous paroitra toujours une acquisition, il n'est point à craindre que nous entreprenions sur les droits des autres Ecrivains employés à ce grand Ouvrage. Circonscrits de tous côtés par l'Auteur chargé des Antiquités, Médailles, Monumens, &c. par l'Auteur de l'Histoire Ecclésiastique, par l'Auteur de l'Histoire de la Philosophie ancienne & moderne, par l'Auteur même des articles de Jurisprudence, qui ne nous laissera sur les institutions & les usages que la partie purement historique, nous ne prendrons des articles, & des articles importans, de l'Histoire tant ancienne que moderne, que ce que ces divers Auteurs n'embrasseront point dans leurs départemens.

[XV.] *LA THÉOLOGIE; par M. l'Abbé BERGIER, Confesseur de MONSIEUR Frère du Roi, & Chanoine de Notre-Dame, deux volumes in-4°.*

POUR peu que l'on ait apporté d'attention à la lecture de l'Encyclopédie, on apperçoit que la Partie théologique a été l'une des plus mal traitées, qu'elle n'est ni complète, ni exacte, ni orthodoxe.

1°. L'on a omis un grand nombre d'articles, qui sont non-seulement essentiels à la Théologie, mais absolument nécessaires pour prévenir & corriger les erreurs dont cet Ouvrage est rempli.

2°. L'on a placé sous le titre (Théologie) des termes qui appartiennent évidemment à une autre Science, comme *Jérides*, secte de Mahométans, &c.

3°. L'on a rapporté à des Sciences différentes des termes synonymes ou corrélatifs qui concernent la même matière: par exemple, *Clerc*, Jurispr. *Clergé*, Hist. Ecclés. *Flagellans*, Hist. mod. *Flagellation*, Hist. Ecclés. & Philos., &c.

4°. Il y a des doubles emplois. On a fait deux articles de plusieurs termes, qui ne diffèrent que par la prononciation, ou qui sont évidemment synonymes, comme

Dénombrement & Enumération, Métempsychose & Transmigration des ames, &c.

5°. Il y en a de trop longs, dans lesquels on a placé des discussions inutiles, ou qui seroient mieux placées sous d'autres articles : *Bible, Communion fréquente, &c.* sont dans ce cas.

6°. Un défaut beaucoup plus répréhensible est l'affectation de prendre dans des Auteurs hétérodoxes la notion des Dogmes, des Loix, des Usages de l'Eglise Catholique ; de copier leurs déclamations contre les Théologiens & contre les Pères de l'Eglise, de disculper les Hérésiarques & les Incrédules, d'aggraver les torts vrais ou prétendus des Pasteurs & des Ecrivains ecclésiastiques. Les articles *Jesus-Christ, Immatérialisme, Pères de l'Eglise, &c.* sont dans ce cas. Dans plusieurs autres on étale les objections des Hérétiques, & l'on supprime les réponses des Théologiens catholiques.

7°. De ces divers défauts, il en est résulté un plus grand, c'est que la doctrine de l'Encyclopédie est un tissu de contradictions. Les articles faits par des Théologiens, sur-tout par M. Mallet, sont en général assez bien ; les autres composés par des Littérateurs mal instruits ou infidèles ont été servilement copiés d'après les Controversistes Protestans ou Sociniens.

Pour éviter ces inconvéniens dans la nouvelle Encyclopédie, rangée par ordre de matières, il faut suivre un plan mieux conçu.

Le Dictionnaire Théologique doit renfermer non-seulement le Dogme, mais la Critique sacrée, nécessaire pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte, l'Histoire Ecclésiastique, qui nous apprend la manière dont le Dogme a été attaqué & défendu, les Loix des *Disciplines* relatives au Dogme, la Liturgie ou les Pratiques du culte extérieur, qui en sont l'expression & qui le mettent sous nos yeux ; la Morale Chrétienne, telle qu'elle est enseignée dans l'ancien & le nouveau Testament.

Parmi les objets du Dogme, il en est qui font partie de la Métaphysique ou de la Théologie naturelle ; le Philosophe les présente tels qu'ils sont connus par la raison, le Théologien doit les montrer tels qu'ils sont enseignés par la révélation. Ainsi les articles *Dieu, Ame Esprit, Création, Immatérialisme, Spiritualité, Immu-*

lité, &c. doivent se trouver dans le Dictionnaire théologique, aussi-bien que dans le Dictionnaire philosophique, mais sous un aspect différent.

De même, la Morale naturelle est du ressort de la Philosophie; mais la Morale évangélique est une partie essentielle de la Révélation ou de la Doctrine de Jésus-Christ; un Théologien doit montrer qu'elle n'est point contraire à la Morale naturelle.

La Critique sacrée ne doit embrasser que ce qui a un rapport direct à la Religion des Patriarches, des Juifs, des Chrétiens; les Livres Saints qui la renferment, les Dogmes, les Loix, les Usages religieux. Ce qui concerne les Opinions, les Loix, les Coutumes civiles, politiques ou militaires, appartient plus directement à l'Histoire ancienne. Les noms des mois, des mesures, des habits des Hébreux, &c. les rêveries des Rabbins, la Cabale, le Talmud, la Mischné, &c. sont étrangers à la Théologie.

Il en est de même de la Géographie; il y a cependant des articles sur lesquels un Théologien doit justifier le récit des Livres saints contre les conjectures d'une fausse critique, tels que la formation du *Lac Asphaltite* ou *Mermorte*, le miracle de Josué à *Gabaon*, &c.

L'Histoire Ecclésiastique ne doit point renfermer les Religions fausses; la croyance & les mœurs des Chinois, des Indiens, des Perses, des Grecs, des Romains, des Mahométans, sont plutôt du ressort de l'Histoire profane ou de la Philosophie, que de la Théologie. Les Ordres religieux & ce qui les concerne tiennent à l'Histoire ecclésiastique; les Ordres militaires n'y ont que très-peu de rapport.

C'est à la Jurisprudence canonique de discuter les Loix & la discipline de l'Eglise, de les concilier avec les Loix civiles; mais lorsque les objets de discipline tiennent au Dogme, comme la Hiérarchie, les Vœux, les Pratiques du culte extérieur, un Théologien ne peut se dispenser de les présenter sous cet aspect, d'en démontrer la sagesse & l'utilité. Il doit parler des Conciles en ce qui touche le Dogme, & laisser de côté la discipline, lorsqu'elle n'y a aucun rapport.

On doit laisser au Grammairien le soin de donner le sens de tous les mots de notre Langue; cependant lorsqu'

qu'il s'en trouve qui ont un sens théologique différent de la signification commune , lorsqu'ils expriment un point de croyance ou de pratique religieuse , ils doivent avoir place dans le Dictionnaire théologique.

Une des principales attentions du Rédacteur de ce Dictionnaire sera donc de ne prendre dans les articles communs à plusieurs Sciences, que ce qui concerne directement sa partie, & de laisser le reste à ceux auxquels il appartient.

Il aura soin de faire les articles qui manquent , de suppléer à ceux qui sont défectueux , de retrancher ce qui paroît inutile , de corriger ceux qui renferment des erreurs , sans attaquer toutefois directement aucun Ecrivain , sans prendre le ton de dispute ou de dissertation , & en supprimant tout reproche personnel.

Puisqu'il est question de faire un Dictionnaire françois , il paroît convenable de n'y point mettre de passages latins , mais de les traduire , d'écrire les mots hébreux en caractères ordinaires , de ne faire usage du grec que pour donner l'étymologie des mots qui en sont dérivés.

On se fera une loi de conserver en entier tous les articles qui paroissent bien faits , & ils sont en grand nombre , sur-tout ceux qui sont de M. Mallet , Théologien très-instruit , judicieux & modéré. C'est un acte de justice de conserver à un Auteur estimable tout l'honneur de son travail.

Ce Dictionnaire sera précédé d'un Plan ou Prospectus , dans lequel toute la nomenclature sera rangée selon l'ordre didactique ou selon la suite naturelle des idées.

[XVI.] *LA PHILOSOPHIE ancienne & moderne ; par M. NAIGEON , un volume in-4°.*

CE Dictionnaire contiendra l'Histoire générale & particulière de la Philosophie & des Philosophes anciens & modernes. On y exposera fidelement , & d'une manière claire & précise , leurs principales opinions sur la Physique , la Métaphysique , la Politique & la Morale. On y joindra quelques détails sur leur vie privée , lorsqu'elle offrira des traits assez piquans pour intéresser le Lecteur , ou qu'on les croira propres à développer leur caractère moral.

Pour mieux exécuter le nouveau Plan de travail qu'on a cru devoir adopter , on se propose d'étendre ou d'abrégger , de refaire même en tout ou en partie , selon qu'on le jugera nécessaire , plusieurs articles de Philosophie ancienne & moderne , répandus dans la première Encyclopédie , & dont les différens Auteurs nous ont paru fort au-dessous de leur sujet : mais on conservera scrupuleusement , & sans se permettre même le plus léger changement , ceux qui sont le fruit des recherches d'un Philosophe justement célèbre , qui a porté sur tous les objets dont il s'est occupé , des vues également neuves , fines & profondes , à qui nous devons encore un grand nombre d'excellens articles de Grammaire , de Littérature , de Politique & de Morale ; & , ce qui ne mérite pas moins d'éloges , par l'étendue & la variété des connoissances que ce nouveau travail suppose , l'Histoire presque entière des Arts & Métiers , & la Description exacte & détaillée d'une infinité de machines ingénieuses , dont le mécanisme , lors même qu'il est le plus simple , est toujours très difficile à décrire d'une manière claire & sensible pour les autres.

Les additions plus ou moins étendues qu'on se propose de faire aux articles qui traitent de la Philosophie des Anciens , auront pour but d'éclaircir certains points de leur Doctrine , & de fixer enfin les idées sur ces questions d'autant plus obscures aujourd'hui , qu'elles ont été souvent agitées ; de faire voir l'état des Sciences chez les Grecs au tems où ils florissoient , & le point où ils les ont portées par les seules forces de leur génie , & privés des instrumens dont les Modernes se sont servis avec tant de succès ; de déterminer avec exactitude l'importance & la difficulté de leurs découvertes considérées en elles-mêmes ; de bien distinguer sur-tout parmi les vérités éparées dans leurs Ouvrages , celles dont ils voyoient la liaison , les rapports & les conséquences , & à la démonstration desquelles ils avoient été conduits par le raisonnement , l'expérience & l'observation , d'avec celles qui n'étoient dans leur tête que de simples opinions. C'est faute d'avoir fait cette distinction importante , qu'un Ecrivain peu philosophe a faussement attribué aux Anciens une foule de découvertes qui ne leur appartiennent , & dont il est également ridicule & injuste de leur faire

faire honneur au préjudice des Modernes. Il y a bien de la différence entre un aperçu vague, ou, si l'on veut même, une opinion ingénieuse & vraie, mais qui ne tient absolument à rien dans la tête de celui où elle se trouve, à laquelle il est même arrivé sans le savoir, & en partant le plus souvent de principes faux, & une idée lumineuse fondée sur des principes incontestables, & qui est le résultat d'une longue suite d'expériences & d'observations. C'est-là le point où commence la Science, & ce qui seul en mérite le nom.

L'Histoire de la Philosophie moderne sera traitée avec le même soin. L'Encyclopédie méthodique offrira même sur ce sujet aussi vaste, & plus intéressant pour nous, plusieurs nouveaux articles qui pourront donner lieu à des réflexions utiles sur certains points de Littérature, de Morale & de Philosophie. Toutes ces additions seront imprimées les unes à la suite des articles dont elles formeront le supplément; les autres, sous certains chefs généraux auxquels elles appartiennent. On les désignera par une étoile, afin que le Lecteur puisse voir d'un coup-d'œil ce que l'Encyclopédie méthodique contiendra de plus en ce genre, & les nouvelles richesses qu'elle doit ajouter à celles que la première Encyclopédie renfermoit déjà sur cette branche de nos connoissances.

Si l'Histoire critique de la Philosophie de Bruker avoit été faite par un homme versé dans les différentes matières qu'elle embrasse, & qui eût joint sur-tout à une étude réfléchie des Langues anciennes, la sagacité & la profondeur qu'exigeoit un Ouvrage de cette nature, elle auroit pu être d'un grand secours: mais ce Livre n'est guère qu'une vaste compilation, qui suppose plus de patience que de raisonnement; il ne dispense pas même de consulter les sources, ce qui du moins eût abrégé le tems & les recherches toujours longues & pénibles quand on veut les faire avec autant d'exactitude que de discernement. Bruker, comme la plupart des Erudits, avoit beaucoup plus lu que médité. Il manquoit de goût, & n'avoit d'ailleurs ni assez de connoissances, ni assez de Philosophie, pour apprécier les matériaux qu'il rassembloit de toutes parts. En effet, il suffit de lire avec attention les Ouvrages originaux dont il rapporte de longs extraits pour se convaincre que souvent il n'entendoit pas

entendoit mal , les Auteurs qu'il analysoit. Il passe sous silence des lignes précieuses aux yeux du Philosophe , & promet une foule d'idées , tantôt fines & délicates , tantôt fortes & hardies , dont il ne voyoit pas la tendance. Son Livre , au reste , a le mérite de tous les Recueils ; il peut servir à en faire un bon. Si l'exécution du plan qu'il avoit conçu étoit au-dessus de ses forces , il a du moins fouillé la mine , & il en a tiré des matériaux dont une main plus habile peut faire un meilleur usage. C'est le but qu'on s'est proposé dans le Dictionnaire Philosophique. On n'a rien négligé pour donner à cet Ouvrage toute la perfection dont il est susceptible. On a lu & extrait avec soin tous les Auteurs qui pouvoient répandre quelque jour sur la Philosophie ancienne & moderne ; mais on les a lus dans un autre esprit , & avec d'autres vues que Bruker ; & l'on ose croire que le Public aura lieu d'être satisfait du travail de l'Auteur qui s'est chargé de compléter cette partie si intéressante & si peu connue des progrès de l'esprit humain.

[XVII.] *LA MÉTAPHYSIQUE , LA LOGIQUE ET LA MORALE ; par M. GUENEAU DE MONTBEILLARD , Académicien honoraire de l'Académie de Dijon , un volume in-4°.*

ON se propose de mener de front ces trois parties de la Science , à cause de la grande analogie qu'elles ont entre elles. La Métaphysique a pour objet , 1°. la connoissance immédiate de notre ame , de son action , de ses facultés , & , par comparaison , la connoissance de tous les êtres qui sont regardés comme étant de la même nature que notre ame : dans ce sens la Métaphysique peut être considérée comme une science d'observations. 2°. Elle a pour but la formation de nos idées & leur perfection , qui consiste à représenter fidèlement les êtres qui sont hors de nous & leurs propriétés , c'est-à-dire leurs rapports entre eux & avec nous-mêmes.

La Logique nous enseigne à réfléchir sur nos idées & sur les signes de nos idées , à les combiner , à les ordonner selon l'art , moins pour en tirer des vérités nouvelles , que pour prouver aux autres des vérités à nous connues , & , par un abus très-fréquent , des erreurs

L'objet de la Morale est de diriger nos idées, nos raisonnemens, nos sentimens, notre volonté à la vertu, & de nous apprendre qu'indépendamment de toute autre considération, il importe à l'homme, à tout être social, d'être vertueux, eût-il d'ailleurs la raison assez bornée ou assez dépravée pour méconnoître la vraie source, la source céleste & pure de toute vertu.

L'objet de ces trois Sciences se réunit donc en ce point, qu'elles dirigent toutes trois nos facultés à leur but le plus noble, & le plus digne de nous; notre entendement à la vérité, & notre volonté à la vertu, c'est-à-dire qu'elles travaillent toutes trois de concert à nous procurer le bonheur, & à l'établir sur les fondemens les plus solides qui existent dans la nature.

A Dieu ne plaise que je cherche à faire valoir mon travail aux dépens de celui des autres. Je connois nombre d'excellens morceaux de Métaphysique, de Logique & de Morale dans la première Encyclopédie qui sera toujours l'Ouvrage primitif & fondamental. J'en connois plusieurs qui ont été rédigés par des Ecrivains du premier ordre, où l'on trouve la force & la beauté du style jointes à la justesse & à la profondeur des idées; & il est plus que vraisemblable que l'on trouveroit dans tous les articles relatifs à une même science cette harmonie, cette unité si précieuse aux gens de goût, si nécessaire dans les ouvrages philosophiques, pour peu que les circonstances eussent permis que tous ces articles fussent de la même main. Le principal but de mon travail sera d'établir cette unité, autant qu'il sera possible, dans chacune des trois parties dont je me suis chargé, principalement dans les points par où elles se rapprochent les unes des autres.

Je pourrai me permettre de faire quelques additions toutes les fois qu'elles me paroîtront nécessaires pour remplir un vuide, pour suppléer à une interruption dans la chaîne des vérités: mais en général je me garderai bien de chercher à augmenter ces trois parties, objet de mon travail, je les diminuerai plutôt en supprimant, en resserrant quelques articles qui roulent sur de pures subtilités, parce que les subtilités sont toujours moins favorables à la vérité qu'à l'erreur. En effet, pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnoitra que les abstractions sont autre chose que des images légères, ou, si l'on

des ombres fugitives qui représentent imparfaitement les choses, & d'autant plus imparfaitement, qu'elles s'élèvent davantage au-dessus de leurs modèles. Pour féconder les Sciences qui s'occupent de ces idées, il faut donc travailler sans relâche à ramener celles-ci du monde intelligible où elles s'évaporent & se perdent, pour ainsi dire, dans ce monde physique où elles prennent de la consistance & de la réalité. La Géométrie elle-même la plus réelle, la plus active, la plus solide de ces Sciences, ne fut jamais plus intéressante, & en même tems plus sublime, que lorsqu'elle appliqua ses méthodes & ses instrumens aux objets, sur-tout aux grands objets de la nature.

C'est dans cet esprit que je retrancherai toutes ces questions puériles, oiseuses, que leur subtilité rendoit jadis recommandables, & qu'heureusement pour notre siècle, elle rend aujourd'hui ridicules. Telles sont les questions trop fameuses sur les universaux *in essendo*, & autres, sur les natures banales, les accidens modaux, & tous les grades métaphysiques, les propositions promissoires, reduplicatives, falsifiantes, & leur conversion; les espèces impresses & expresses, le prédicable & le prédicat, la raison ratiocinante & la raison ratiocinée, &c. &c. &c. Non qu'il n'existe en tout cela un fonds de vérité, mais ce sont des vérités vagues, inutiles, souvent très-communes, & que d'ailleurs tout bon esprit comprendra facilement dès qu'elles seront traduites en langage intelligible. Ce sont peut-être les plus hautes branches de l'arbre, mais qui, trop éloignées des racines, n'en reçoivent qu'une sève exaltée d'où se forme un vain luxe de feuilles, sans aucun fruit & trop souvent sans aucune fleur.

[XVIII.] *LA GRAMMAIRE ET LA LITTÉRATURE ;*
par une Société de Gens de Lettres ; (M. MARMONTEL,
de l'Académie Française ; M. BEAUZÉE , de la même
Académie, &c. un volume. in-4°.)

CE Dictionnaire présente deux parties des connoissances humaines, unies par un principe commun qui est *l'art du langage* ; & qui ne pouvant ni se séparer ni se confondre avec d'autres Sciences, devoient naturellement être rassemblées dans un même corps d'ouvrage.

Les langues, considérées simplement comme un moyen de communiquer ses idées, sont soumises à des

règles qui font l'objet de la *Grammaire*. Les unes sont relatives à la composition de toutes les langues, & forment la *Grammaire générale*; les autres, relatives seulement à tel ou tel idiôme, forment la *Grammaire propre* à chacun de ces idiômes.

Mais les langues sont composées de mots qui, soit par la nature plus ou moins harmonieuse de leurs élémens, & l'ordre dans lequel on les place, soit par la signification plus ou moins précise qu'on y attache, soit par les images & les idées accesssoires qu'ils réveillent dans l'esprit, sont susceptibles d'une variété infinie de combinaisons, plus ou moins propres à donner au discours du mouvement, de la vivacité, de l'intérêt ou de l'énergie.

Cet art d'animer & d'embellir le discours se divise en deux branches; la *Poétique* & la *Rhétorique*, dont les subdivisions embrassent tous les genres de compositions littéraires.

La discussion des principes & des règles de ces diverses compositions; l'analyse des beautés & des défauts des Ouvrages les plus célèbres dans chaque genre; l'examen comparé des langues anciennes & modernes dans leurs rapports avec la perfection des Arts & des Lettres, forment une troisième division qui, sous le nom de *Critique*, donnera lieu à un grand nombre de détails & d'observations, également propres à éclairer l'esprit & à former le goût, soit pour composer des Ouvrages de Littérature, soit pour en apprécier le mérite.

L'Histoire de la Poésie & de l'Eloquence, des progrès & des révolutions du goût, chez les anciens & chez les modernes, entrera aussi dans cet Ouvrage; elle n'y sera cependant pas traitée dans des articles particuliers, ni par la méthode biographique, étrangère au plan de l'Encyclopédie; mais elle sera fondue dans les articles généraux, consacrés aux grandes divisions de la Littérature. Ainsi *Homère* ne formera point un article à part; mais aux articles *Epopée*, *Poëse*, on trouvera les détails nécessaires sur la vie & les Ouvrages de ce grand Homme, sur les circonstances qui ont pu favoriser son génie & l'influence qu'il a eue sur les progrès de la poésie dans les siècles postérieurs.

La Mythologie ancienne formera une autre division; elle a des rapports nécessaires avec la Poésie, &

noissance en est même indispensable pour l'intelligence des Poètes Grecs & Romains. C'est sous ce point de vue seulement qu'on considérera cet objet, & non dans ses rapports avec l'Histoire, la Religion & les mœurs de l'antiquité.

Les parties principales qui doivent composer ce Dictionnaire ont été traitées d'une manière aussi neuve qu'intéressante dans l'*Encyclopédie* & son *Supplément*. La Grammaire générale & particulière avoit été entreprise par M. du Marçais; la mort l'a interrompu dans son travail, qui a été continué par M. Beauzée, son disciple & son émule. Le nom & les ouvrages de ces deux excellens Grammairiens sont trop connus pour ne pas nous dispenser de faire leur éloge.

M. Marmontel avoit donné dans les 4, 5, 6 & 7^e vol. de l'*Encyclopédie* d'excellens articles de Littérature; mais les obstacles qui s'étoient opposés à la continuation de cet Ouvrage, l'avoient empêché de poursuivre son travail dans les dix derniers volumes. Il l'a repris depuis, & a donné dans le *Supplément* tous les articles qui servent à compléter la *Rhétorique* & la *Poétique*. Une connoissance approfondie de la Littérature, un goût sain, une discussion solide & lumineuse, un style clair, élégant & correct, un choix d'exemples heureux & agréables, caractérisent particulièrement ces articles, dignes, à tous égards, de la réputation de l'ingénieur & célèbre Académicien à qui nous les devons.

Avec quelque soin que la Grammaire & la Littérature soient traitées dans l'*Encyclopédie* & le *Supplément*, c'est avec des corrections, des additions & des améliorations considérables que nous les offrirons au Public dans le nouveau Dictionnaire; M. Marmontel & M. Beauzée se sont chargés de revoir tous leurs articles, d'y corriger les erreurs qui peuvent s'y être glissées, d'y ajouter les observations & les idées que leurs études ou de nouvelles réflexions leur ont fait naître, de suppléer enfin les articles que l'inattention avoit fait omettre. Ce nouveau travail est très-considérable.

M. de Voltaire avoit donné plusieurs articles charmans pour l'*Encyclopédie*; il en desiroit vivement une nouvelle Edition, & c'étoit pour cette nouvelle Edition qu'il avoit composé ses *Questions sur l'Encyclopédie*. On

à donc cet devoir reprendre dans cet Ouvrage tous les morceaux qui appartiennent à la Littérature, pour en enrichir le nouveau Dictionnaire.

Mais le travail de ces hommes célèbres n'a pas suffi pour compléter le plan du nouveau Dictionnaire, tel que nous l'avons exposé. Un très-grand nombre d'articles, qu'ils ont omis ou regardés comme étrangers à leur objet, ont été recueillis de l'Encyclopédie même, ou suppléés par l'Editeur. Il a cru devoir aussi joindre souvent des additions & des observations aux articles composés par les Auteurs principaux, lorsque les objets qui y sont traités lui ont paru susceptibles d'être un peu plus développés, ou d'être présentés sous différens points de vue.

Toutes ces additions & corrections seront distinguées par des marques particulières qui indiqueront, avec précision, ce qui appartient à chaque Auteur.

Enfin on n'a rien négligé pour donner à cet Ouvrage toute l'étendue, l'intérêt & l'utilité dont il est susceptible.

[XIX.] *LA JURISPRUDENCE*; par une Société de Jurisconsultes (1); rédigée & mise en ordre par M. l'Abbé REMY, Avocat au Parlement, trois volumes in-4°.

DEPUIS que Montesquieu & quelques autres Hommes de génie ont écrit sur les Loix & sur les principes des gouvernemens, il s'opère parmi nous une révolution dont on sent déjà l'heureuse influence. Les bons esprits dégoûtés des spéculations oiseuses, dirigeant leurs efforts vers les connoissances utiles, se sont appliqués à débrouiller le cahos de notre Histoire & de nos Coutumes; chacun d'eux s'est avancé, avec plus ou moins de succès, dans la partie qu'il a essayé de traiter; &, grace à ce concours de travaux, le public commence à entrevoir le jour, où il pourra lui-même être initié dans tous les mystères de ces loix qui modifient la liberté, & aux-

(1) Parmi les Jurisconsultes qui ont bien voulu concourir à la perfection de cet Ouvrage, nous devons nommer ici M. Boissou, qu'une mort soudaine vient d'enlever au Barreau, & qui, depuis long-tems, travailloit à rectifier les articles de l'ancienne Encyclopédie. Un de ses confrères, moins versé que lui dans la Science des Loix, s'est chargé de finir cette partie importante de l'Ouvrage.

quelles on est tenu de conformer les principales actions de la vie.

La partie du Dictionnaire encyclopédique, qui concerne la Jurisprudence, avoit été faite pour remplir cet objet ; mais, malgré les bons articles qu'on y trouve (ceux sur-tout qui appartiennent au savant M. Boucher d'Argis), il est cependant impossible de se dissimuler qu'un grand nombre ne pèchent, soit par une prolixité rebutante, soit par des omissions nuisibles, soit par des erreurs graves.

Indépendamment des inexactitudes & des erreurs, on est en droit de reprocher à l'Encyclopédie un grand nombre d'omissions importantes : plusieurs articles annoncés par des renvois ne se trouvent ni dans le Dictionnaire, ni dans son Supplément, ni dans aucune des nouvelles éditions. Si l'on en compare la simple nomenclature à celle du Répertoire universel de Jurisprudence, on reconnoitra combien elle est défectueuse. La perfection d'un Ouvrage de ce genre ne peut dépendre que d'une continuité d'efforts & d'une multitude de tentatives que le public doit soutenir : chaque génération ajoute aux travaux des précédentes ; c'est ainsi que l'édifice peut s'achever. On se propose de mettre en œuvre les connoissances répandues dans le Répertoire universel de Jurisprudence, de la même manière que les Auteurs de ce dernier en ont usé à l'égard du Dictionnaire encyclopédique. Mais entre le Répertoire de Jurisprudence & cette partie de l'Encyclopédie méthodique, il y aura des caractères assez marqués pour empêcher de confondre jamais ces deux Ouvrages. Tous les réglemens si variables du fisc, tous les tarifs des finances, toutes les formules d'actes qui sont développés en détail dans le Répertoire, ne se trouveront qu'en simples généralités dans l'Encyclopédie méthodique.

On s'attachera sur-tout à développer le véritable esprit de la Jurisprudence. Les jugemens des Cours supérieures formant aujourd'hui une partie essentielle de notre Droit Civil, il est très-important de savoir au moins distinguer ceux qui font loi, d'avec ceux qu'on ne peut invoquer pour la décision des affaires de même espèce qui renaissent chaque jour dans les Tribunaux : c'est peu de rassembler des Arrêts contradictoires sur chaque matière, si l'on n'y

joint pas le flambeau nécessaire pour éviter les pièges de la chicané.

A tout ce qui concerne la Jurisprudence civile, cano- nique, bénéficiale & criminelle, on ajoutera trois grande branches des connoissances humaines, qui, jusqu'à pré- sent, n'ont été réunies dans aucun Dictionnaire de Droit ce sont les questions les plus intéressantes du Droit Pu- blic, du Droit des Gens, & du Droit Naturel, matière qui tiennent aux premières par une infinité de rapports & dont la plus grande partie se trouve encore isolée, soit dans les livres des Philosophes, soit dans les recueils de simples Compilateurs. On s'attachera particulièrement l'histoire des Loix, parce qu'il est impossible d'être Jurisconsulte sans ces connoissances préliminaires.

Les corrections qu'on fera aux anciens articles seront distinguées par un signe particulier, ainsi que les articles nouveaux : ces derniers seront fort nombreux, parce qu'indépendamment des omissions de la première Edition de l'Encyclopédie, il est émané du Trône une multitude de réglemens qui ont changé l'ancien état de choses, tels que les loix relatives aux Ordres Religieux aux Portions congrues, aux Jurandes, aux Arts & Mé- tiers, aux Tailles, aux Déserteurs, aux Serfs, aux Pri- sons, à la Torture, au Commerce, aux Présidiaux, &c.

A la fin de l'Ouvrage, on placera un Tableau qui fixera l'ordre dans lequel les principaux articles sur chaque ma- tière doivent être lus, pour réunir les avantages des traités particuliers à ceux de la forme alphabétique. Il sera ter- miné par un Catalogue des Livres de Droit les plus estimés, avec une Notice des meilleures Editions.

[XX.] *LES FINANCES; par M. DIGEON, Directeur des Fermes, un volume in-4°.*

UN Dictionnaire historique, philosophique & politi- que réunissant des notions justes sur les différentes ma- tières des Finances, est un Ouvrage absolument nouveau. L'Encyclopédie ne contient qu'un petit nombre d'article sur cette partie, les uns rédigés par un homme (1) qui peu instruit des faits, s'est jetté dans des dissertations va- gues & médiocrement intéressantes; la plupart des autre

(1) M. Pesselier.

130 M E R C U R E
trop resserrés & copiés dans des Dictionnaires composés par des personnes à qui ces matières étoient absolument étrangères.

Donner une idée de l'administration des finances dans tous les Etats de l'Europe ; présenter une nomenclature complète des mots nécessaires à l'intelligence des livres écrits sur cette matière ; entrer dans tous les détails de l'administration des finances , particulière à la France ; présenter l'histoire des différentes natures d'impositions ; offrir des idées sur leur réformation : tel est le plan de ce Dictionnaire.

En le composant, l'Auteur a eu à choisir entre deux manières d'y procéder très-différentes. La première, de faire un Ouvrage purement politique & philosophique , & d'effleurer seulement les faits & les détails : la seconde, de faire une collection de jurisprudence en finance, un manuel fait pour devenir un livre classique pour tous ceux qui sont occupés des différentes branches de cette administration.

Entre ces deux partis on en a pris un mitoyen : on a rassemblé les principaux faits , on s'est efforcé de donner de chaque objet des définitions justes ; mais en se renfermant dans des bornes étroites , on a tâché d'instruire sans perdre entièrement de vue le desir de se faire lire avec quelque intérêt.

Heureux le peuple qui vit sous un gouvernement dont la bienfaisance est la base , & qui , n'ayant rien à cacher , ne s'enveloppe point d'un-voile mystérieux ; qui , persuadé que les discussions impartiales ajoutent des lumières à l'expérience , n'oppose aucun obstacle à la publication des ouvrages relatifs à l'administration !

Les articles qui seront marqués d'un (*D*) nous ont été fournis par une personne que diverses circonstances ont mis à portée d'acquérir des connoissances particulières sur les matières qui font l'objet de ce Dictionnaire ; mais elle a desiré de n'être pas nommée.

[XXI.] *L'ÉCONOMIE POLITIQUE* ; par M. l'Abbé BAUDEAU, un volume in-4°. (1).

L'ÉCONOMIE politique embrasse la nature & l'es-

ſcience des gouvernemens, les devoirs & les droits des dépositaires de l'autorité ſouveraine, leur influence ſur les propriétaires fonciers, les cultivateurs, les manufacturiers, les négocians, les voituriers, les artisans & les hommes dévoués aux ſervices purement perſonnels.

Cette Science diſtingue & claſſe les citoyens par le genre des travaux dont ils ſont occupés. Elle aſſigne les relations qu'ils ont entre eux, l'ordre, l'enchaînement & la dépendance réciproque de leurs fonctions diverſes, ainſi que les moyens de les faire tous contribuer de mieux en mieux à la conſervation, à la multiplication, au bien-être de l'eſpèce humaine ſur la terre.

Les Arts & les Sciences, qui caractériſent l'état & la condition des hommes dans l'analyſe économique des empires civilisés, ont tous leurs obſervations fondamentales, leurs principes de théorie, leurs règles de pratique. Chacun d'eux a dans l'Encyclopédie méthodique ſon Dictionnaire particulier, qui contient, par ordre alphabétique, tous les objets qui la compoſent.

Mais la Science économique, dont l'objet eſt de connoître, de perfectionner leur enchaînement, leur corréſpondance mutuelle & leur manière de concourir au bien général de l'humanité, doit auſſi avoir ſa nomenclature particulière. Elle a des maximes à établir, des concluſions à déduire, & de grandes erreurs à combattre.

Il eſt aisé de voir, par le Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie, par l'exécution du Dictionnaire & de ſes Supplémens, que cette Science n'entroit point dans le plan des Editeurs; & rien n'étoit moins étonnant, puisqu'elle commençoit à peine à ſe former.

C'eſt dans ces derniers tems qu'on a réuni, par une méthode nouvelle, en un ſeul corps de doctrine, toutes les connoiſſances éparſes & confuſes des anciens & des modernes ſur cet objet.

Intimement perſuadé que ce corps de doctrine eſt le développement le plus ſimple, le plus certain, le plus utile de la loi de juſtice & de l'ordre de bienſaiſance, qui ſont la baſe naturelle des ſociétés humaines, je me

cours ſur la Mendicité, & par pluſieurs Mémoires fournis au Gouvernement ſur ces objets, s'eſt chargé de toute cette partie dans ce Dictionnaire.

132 M E R C U R E
propose de le développer avec toute la précision dont je suis capable.

Mais plein de respect pour les partisans des opinions contraires, j'en rendrai compte avec la même exactitude, prenant soin de distinguer dans l'esprit de la plus scrupuleuse impartialité, les simples assertions encore contestées, d'avec les principes avoués & reconnus; les conséquences généralement consenties, d'avec celles qui n'ont pas cessé d'essuyer des contradictions.

Je tâcherai d'être clair. Les grandes vérités de l'Economie politique n'ont pas besoin d'autres ornemens.

J'exposerai dans le Discours préliminaire l'analyse économique des états civilisés & l'enchaînement des principes qui composent la Science politique.

[XXII.] *LE COMMERCE; par MM. l'Abbé BAUDEAU, & BENOIT, Conseiller de MONSIEUR Frère du Roi, & ancien Professeur du Cours gratuit de Jurisprudence Consulaire, un volume in-4°.*

UN Dictionnaire de Commerce, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique, a des limites beaucoup moins étendues que ce même Ouvrage qui seroit publié séparément. Il faut d'abord en supprimer toute la Géographie commerçante, puisqu'elle se trouve traitée dans le Dictionnaire géographique; il faut encore en supprimer tout le contentieux qui est plus particulièrement l'objet de la Jurisprudence. Tous les détails des Arts & Métiers mécaniques, tout ce qui concerne les communautés, la police des métiers, l'ordonnance des manufactures doivent en être également supprimés, puisque l'Encyclopédie méthodique a un Dictionnaire à part, & le plus étendu de tous sur ces divers objets. Notre Dictionnaire de Commerce doit donc se borner à l'explication de tous les termes qui ont rapport au commerce proprement dit; il doit comprendre tous les détails concernant les monnoies, soit réelles, soit fictives, les poids, les mesures, les compagnies de commerce, avec l'histoire de leur régie & administration, les banques, les consuls & leurs fonctions, les chambres d'assurances, l'histoire des juridictions consulaires & les fonctions des juges-consuls, la manière de tenir les différens livres & d'établir des sociétés, leurs formes & formules, les changes, les

contrats maritimes & toutes les espèces de contrats usuels, soit pour le commerce de terre, soit pour celui de mer, les tableaux comparés d'importation & d'exportation, & toutes les généralités qui ont rapport au commerce, soit considéré en grand, soit en détail. Voilà les objets que nous nous proposons de traiter; nous joindrons à la tête de cet Ouvrage un Discours préliminaire qui comprendra le tableau vu en grand & par voie de comparaison, de tout le commerce de l'Europe & des autres continens.

[XXIII.] *LA MARINE; par M. VIAL DE CLAIRBOIS, Ingénieur - Constructeur de la Marine, de l'Académie Royale du même nom; & par M. BLONDEAU, Professeur Royal en Mathématiques & en Hydrographie aux Ecoles de la Marine, de l'Académie Royale du même nom, de la Société Royale Patriotique de Stockholm, de celle des Sciences & Belles-Lettres de Gotthembourg, de la Société Académique de Cherbourg, &c. deux volumes in-4°.*

LA Marine embrasse une quantité prodigieuse d'objets; il y a peu de connoissances de pratique ou de théorie, dont les Officiers des différens corps qui la composent ne puissent, & même ne doivent faire usage. Le Pilotage, la Construction, la Manœuvre, &c. sont tous fondés sur les Sciences exactes, & sur la Physique, que ces personnes ne peuvent plus ignorer aujourd'hui. Les Capitaines de vaisseau & les Commissaires président aux recettes des matières nécessaires à la construction, au grément, à l'armement des vaisseaux, dans lequel armement sont comprises les choses nécessaires à la vie, à la conservation ou au rétablissement de la santé des équipages & des états-majors.

Pénétrés de l'utilité dont pourroit être un Ouvrage dont tous ces objets formeroient la matière, & qui y seroient traités en détail sous la forme la plus propre à satisfaire aux différentes vues des Lecteurs, nous nous sommes rendus à l'invitation qui nous a été faite de composer un *Dictionnaire universel & raisonné de Marine*, pour être joint à une Encyclopédie par ordre de matières, dont plusieurs hommes célèbres s'occupent actuellement.

Les premiers Editeurs de l'Encyclopédie ont été si mal servis pour l'objet de la Marine, que nous doutons

274
pouvoir trouver beaucoup d'articles à conserver ; si quelques-uns sont bien faits , ce sont ceux donnés depuis par M. le Chevalier de la Coudraie , Lieutenant de vaisseau , actuellement retiré. Mais l'ouvrage de M. Lescalier nous en fournira d'excellens , particulièrement sur le détail du grément , de la manœuvre. Nous puiserons de même dans les meilleures sources , pour tout ce que nous ne tirerons pas de notre propre fonds. Indépendamment même des connoissances que nous devons avoir par état de la construction , de la Science du Pilotage , improprement nommé Hydrographie , & de l'Hydrographie proprement dite , notre intention est de consulter les meilleurs Auteurs sur ces matières , d'en exprimer le suc , pour ainsi dire , de discuter leur façon de voir , & de ne nous décider jamais que pour celle qui aura pour elle , ou l'évidence , ou la plus grande probabilité. L'art de manœuvrer un vaisseau , suivant les différentes circonstances , ne nous étant point étranger , les articles qui le concernent seront traités d'une manière entièrement nouvelle , & conforme à ce qui se pratique.

On trouvera aussi dans notre Dictionnaire tout ce qui concerne l'invention & l'intelligence des signaux ; des choses tout-à-fait neuves sur les boussoles de mer , les baromètres nautiques ; sur la difficulté de sonder en pleine mer dans les mers très-profondes , même sur les Cartes marines.

Nous traiterons chaque article dans le plus grand détail , mais en termes de l'art , & sans aucune périphrase ; attendu que tous ces termes se trouveront expliqués en leur lieu , notre intention étant de rendre la nomenclature très-complète. Nous joindrons cependant à la fin de l'Ouvrage un Vocabulaire de tous les termes de Marine , afin de faciliter la recherche de ceux dont nous nous serons servis. On trouvera en tête un Discours préliminaire , dont l'objet sera de donner une idée générale & méthodique de la Marine. Il sera suivi d'autant de Tableaux analytiques , que la Marine contient de grandes parties , distinctes les unes des autres. Ces Tableaux serviront à faire connoître dans quel ordre l'Ouvrage entier pourra être lu , pour tenir lieu d'un Traité suivi de la Science de la Marine.

Nous citerons les Auteurs auxquels nous aurons eu

recours , par justice & pour déterminer le degré de confiance dû à ce qu'ils nous auront fourni.

L'Ouvrage sera accompagné de toutes les figures nécessaires à l'intelligence complète du discours.

Quoique toutes les parties de la Marine soient fondées sur les Mathématiques, l'Astronomie, la Physique, &c nous n'entrerons dans aucun détail scientifique sur ces objets, notre Ouvrage faisant corps avec l'Encyclopédie par ordre de matières, où toutes ces parties seront traitées chacune en particulier, par des hommes d'un mérite supérieur. Nous aurons soin seulement d'indiquer les parties de cette Encyclopédie qu'il faudra consulter pour l'intelligence des principes sur lesquels seront fondés nos raisonnemens.

[XXIV.] *L'ART MILITAIRE, mis en ordre & publié par M. DE KERALIO, Major d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & de celle des Sciences de Stockholm; & quant à l'Artillerie, par M. DE POMMEREUIL, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, deux volumes in-4°.*

JE me propose de présenter dans cet Ouvrage le système complet de l'Art Militaire, dans l'ordre qui m'a paru le plus simple & le plus conforme à la nature de cet art. Si d'un coup-d'œil on l'embrasse tout entier, pour trouver ce qu'il a d'essentiel, on voit qu'il est exercé par les *Hommes*, les *Armes*, & la *Tactique générale*. Ces trois branches principales, subdivisées jusques dans leurs plus petits rameaux, donnent toutes les parties qui forment ce grand ensemble. Celle des *Hommes* produit le Droit militaire public & national, le choix; l'entretien, les exercices, la tactique particulière: celle des *Armes*, les armes de main, les mécaniques ou ballistiques des anciens, les pyroballistiques des modernes, ou l'artillerie, & les armes défensives, qui sont, les armures anciennes, & les fortifications: enfin la *Tactique générale*, ou l'Art de la Guerre, produit la considération des forces, la position des munitions, celle de l'armée, ses mouvemens, ses manœuvres. On ne peut donner ici qu'une idée très-générale d'un aussi vaste système: un Tableau encyclopédique en exposera l'enchaînement, qui sera

130
 loppé dans un Discours préliminaire, à la tête de ce Dictionnaire.

Chaque partie du Système étant traitée dans cet ordre, il n'y en aura point qui rentrent l'une dans l'autre, & qui soient répétées sans nécessité. Quoique tous les articles de cet Ouvrage, devant former un Dictionnaire, soient disposés alphabétiquement, il ne faudra pour y trouver un cours complet de Science militaire, que les lire suivant l'ordre analytique du Système. L'exposition qui en sera faite dans le Discours préliminaire, suffiroit seule pour diriger cette lecture : mais on la rendra plus facile encore, en donnant les titres de tous les articles rangés dans l'ordre systématique suivant lequel ils devront être lus.

Les matériaux de cet Ouvrage seront en partie les articles d'Art militaire, contenus dans l'Encyclopédie, & dans le Supplément. Plusieurs de ces articles, n'ayant pas été faits pour tenir place dans un plan général, seront retouchés, remaniés, divisés, ou augmentés, suivant qu'il sera nécessaire : ceux qui manquent seront suppléés, & il y en a un assez grand nombre : il y a même des parties, qui, pour n'avoir pas été vues dans l'ensemble, ont échappé presque toutes entières. Telles sont, *le Droit militaire public & national*, la Médecine des camps & armées (1), l'ancienne Milice françoise, la Chevalerie, la Milice étrangère hors de l'Europe, la Tactique particulière : & quoique la Milice grecque & romaine ait, ainsi que plusieurs articles de Tactique générale, été donnée par un Militaire très-instruit, dans le Supplément à l'Encyclopédie, cette subdivision n'est pas encore complète. Je suppléerai ces omissions par les extraits des meilleurs Auteurs qui ont traité de l'Art Militaire ; & ce travail est déjà fort avancé. Je l'ai fait pendant les années où j'étois chargé, pour cet objet, de l'instruction des Elèves de l'Ecole Royale Militaire. J'ai puisé dans les sources les plus révérees ; pour le Droit militaire, Grotius, Puffendorf, quelquefois Locke & Montesquieu : je réunis, le mieux que je peux, le texte de ces grands hommes, & j'ose quelquefois y joindre des réflexions.

(1) Cet objet sera traité dans le Dictionnaire de Médecine.

137

D E F R A N C E.

Pour l'Histoire Militaire ancienne , Xénophon , César , Polybe , & leurs plus favans Commentateurs :

Pour l'Art de la Guerre , le Duc de Rohan , Santa-Cruz , Montécuculi , Feuquières , Folard , le Maréchal de Saxe , le Roi de Prusse :

Pour l'Art de l'Ingénieur , Vauban & Coehorn , sans négliger de faire connoître tous les différens systêmes :

Pour la Tactique moderne , ceux qui en ont traité dans ces derniers tems avec le plus de succès. Lorsque je les trouverai opposés , j'exposerai , avec impartialité , leurs raisons ; & , s'il y en a de nouvelles qui se présentent à moi de part ou d'autre , je les y joindrai.

Il n'y aura donc rien , pour ainsi dire , qui m'appartienne en cet Ouvrage ; si ce n'est l'ordre , & la généralisation des principes. Je porterai celle-ci aussi loin qu'il me sera possible , parce que je la regarde comme le plus puissant moyen de faciliter l'acquisition & l'application de la théorie. Je joindrai à chaque article principal , les titres des ouvrages qui en ont traité expressément , afin que les Militaires studieux puissent y recourir pour une instruction plus étendue , & se former , s'ils le desirent , une bibliothèque militaire.

A R T I L L E R I E.

L'ARTILLERIE occupe une place considérable dans le systême de l'Art militaire : j'exposerai toutes les parties qui la composent ; j'en ferai l'Histoire depuis son origine jusqu'à nos jours ; je parlerai du point de perfection où son mécanisme a été porté dans ces derniers tems ; des progrès qui restent à faire à plusieurs de ses parties ; des Ouvrages & des Auteurs qui ont traité de l'Artillerie en France , en Angleterre , en Italie. L'histoire du corps de troupes affecté à son service ; l'état de ses grands maîtres ; la formation de ses écoles ; la perfection dont ils sont susceptibles ; l'étendue des connoissances nécessaires aux Officiers d'Artillerie entreront dans mon plan , & tous ces objets seront chacun traités à leur article. Tout ce qui concerne la poudre , le canon , le mortier , l'obusier , le pierrier , les affuts , formeront aussi autant d'articles particuliers , où tous ces objets seront discutés dans le plus grand détail. Je traiterai pareillement de tout ce qui concerne l'Artillerie de siège & de bataille ; des batt

& de leur construction ; des armemens des pièces d'artillerie ; de la tactique élémentaire & générale de l'Artillerie ; des caissons & charriots en usage ; des artifices & de leurs détails ; de la fonderie , & de tout ce qui y a rapport ; de la fabrication des fusils & armes blanches ; des mines , de leur invention & de leur usage ; de la fappe ; des équipages d'artillerie , & du parc ; de l'approvisionnement des places ; de l'arsenal ; des places d'armes ; d'un nouveau plan d'un arsenal , accompagné de toutes les usines qui seroient nécessaires à un grand établissement en ce genre ; des ponts militaires , & de tout ce qui leur est relatif. Plusieurs objets de l'Artillerie ayant excité de grandes discussions , j'exposerai , avec la plus exacte impartialité , les opinions des deux parties , & je n'y ajouterai la mienne qu'avec les réserves & les ménagemens qu'exigent des objets aussi importans. Des Tableaux analytiques embrasseront toutes les parties de cette Science , & en présenteront l'ensemble , ainsi que la réunion de tous les mots particuliers , à l'article général auquel ils ont rapport.

Plusieurs Officiers de distinction ont donné dans l'Encyclopédie , & dans son Supplément , des articles essentiels & bien faits , sur l'Art militaire , le Génie (1) & l'Artillerie : on les conservera en entier , avec leurs noms ; & si on se permet d'y toucher , on ne le fera que dans des vues qu'eux-mêmes ne pourroient pas désapprouver.

MANÈGE ET ESCRIME.

LES *Arts académiques* , c'est-à-dire du manège & de l'escrime , & celui de nager , entrent nécessairement dans le Systême de l'Art militaire. Mais comme ils n'intéressent pas également tous ceux qui l'exercent , on a cru plus commode pour le Public de réunir ces trois parties , en un Dictionnaire particulier des *Arts académiques* , qui sera imprimé à la suite du Dictionnaire militaire.

Les Militaires , & en général tous ceux qui s'occupent des arts & des connoissances qu'embrasse le plan de cet Ouvrage , relativement à la théorie ou à l'Histoire mili-

(1) M. Potot de Montbeillard , Lieutenant-Colonel d'Artillerie , est l'Auteur de presque tous les articles d'Artillerie des Supplémens.

taire, sont priés de concourir par leurs secours & leurs lumières, à lui donner plus de perfection. S'ils veulent bien y contribuer par des Mémoires, par des Additions, par des Réflexions critiques sur les articles contenus dans l'Encyclopédie & les Supplémens, ou même par la communication de Mémoires historiques, ou d'Ouvrages publiés en pays étrangers, & peu connus en France; ils sont priés de les faire parvenir à M. *Panckoucke*, rue des Poitevins, ou à M. *de Keralio*, qui se fera un plaisir de les nommer, & de rendre à leur zèle & à leurs talens, toute la justice qui leur sera due.

[XXV.] *LES BEAUX-ARTS*; par M. l'Abbé *ARNAUD*; de l'Académie Française, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres; & M. *SUARD*, de l'Académie Française, un volume in-4°.

ON a beaucoup écrit sur les Beaux-Arts, & personne encore ne les a définis d'une manière précise & satisfaisante. Chez les Grecs & chez les Romains, ces Arts tirèrent leur dénomination du premier & du plus grand de tous les biens, la liberté. Ils furent appelés *libéraux*, parce qu'ils faisoient partie de l'éducation des seuls hommes libres, & nous apprenons de Pline qu'ils ne commencèrent à dégénérer que lorsque la richesse & la faveur commencèrent à devenir le prix de l'adulation & de la servitude.

A la renaissance des Lettres, ou plutôt de l'esprit humain, (car il faut regarder comme un état de mort la longue & profonde léthargie où l'avoit plongé la domination des barbares) nos aïeux, pour distinguer ces Arts qu'ils effayoient de ranimer, d'avec les Arts grossiers & mécaniques, leur conservèrent la dénomination qu'y avoient attachée les Grecs & les Romains; ils les appelèrent encore *libéraux*, quoiqu'il n'y eût plus de liberté sur la terre.

A cette dénomination qui; comme tant d'autres empruntées des langues grecque & latine, n'avoit plus aucun caractère de vérité, on en joignit une nouvelle, beaucoup plus vague sans doute, mais beaucoup plus juste, plus vraie, & dont l'usage semble l'avoir emporté sur celui de la première. Les Arts *libéraux* sont aujourd'hui plus souvent qualifiés de *Beaux-Arts*; soit

240
qu'ils prennent leur origine dans les plus belles facultés de notre être, la pensée, l'imagination & le sentiment; soit parce que leur objet est d'embellir toutes les productions de la nature.

Chez les Grecs & chez les Romains, le domaine des Arts libéraux étoit beaucoup plus étendu que ne l'est parmi nous celui des Beaux-Arts. Il embrassoit à la fois la Musique, la Danse, tout ce qui appartient au Dessin, la Grammaire, l'Histoire, l'Eloquence, la Poésie, la Géométrie, la Course, la Lutte, l'Equitation & les divers exercices de la Gymnastique; mais aujourd'hui que notre constitution politique n'interdit ni ne commande ces exercices à aucune classe particulière de citoyens, nous réduisons communément les Beaux-Arts à la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, la Musique & la Danse. Nous aurions dû sans doute nommer l'Art de la Poésie, & même le nommer avant tous les autres; mais le Dictionnaire des Belles-Lettres s'en est emparé, & il faut avouer que dans l'état présent de nos mœurs & de nos idées, la Poésie tient encore plus aux Lettres qu'aux Arts.

De toutes les formes d'ouvrages propres à éclairer l'esprit sur les productions du génie, sur-tout dans les Beaux-Arts, nous ne craignons pas d'avancer que la plus avantageuse est celle du Dictionnaire. Cette forme a cela de particulier & d'utile qu'elle proscrie tout esprit de système, esprit non moins funeste aux Arts qu'aux Sciences; le meilleur moyen de bien faire connoître les choses, c'est de définir exactement les mots, ou de faire l'histoire des mots lorsqu'il n'est pas possible d'en donner une définition exacte & satisfaisante.

L'Art n'est autre chose qu'un assemblage d'exemples, d'observations & de réflexions qui, se prêtant mutuellement de la force & de la lumière, éclairent, dirigent & assurent la marche de l'esprit; mais faire de ces observations des préceptes inviolables, transformer quelques réflexions sur des exemples particuliers en loix absolues & générales, c'est aller contre l'intention de nos premiers maîtres, c'est attaquer la liberté de l'esprit humain & le condamner à une sorte d'immobilité. Ne craignons pas de le dire, il y a beaucoup moins d'inconvénient à abandonner le génie à lui-même, qu'à gêner tous ses mouve-

mens en le tenant renfermé dans des bornes trop étroites.

L'Ouvrage que nous annonçons n'a été exécuté que d'une manière très-imparfaite dans la grande Encyclopédie ; c'est peut-être la partie la plus négligée & la plus fautive de cet immense & utile dépôt des connoissances humaines. La Musique est le seul des Beaux-Arts qui y soit traité avec l'étendue, la suite, l'unité de principes & de ton qu'exige le plan que nous avons tracé. La théorie de la Science y est exprimée avec clarté & précision ; les principes de goût y sont présentés non-seulement avec élégance, mais encore avec cet intérêt, cette chaleur d'imagination sans laquelle il n'est guère permis de parler des effets du plus sensible & du plus pénétrant de tous les Arts. A l'exception de quelques articles composés par M. d'Alembert, cette partie est l'ouvrage de J.-J. Rousseau. Le nom de ces deux Philosophes célèbres nous dispense de faire l'éloge de leur travail.

Quant aux Arts du Dessin, on trouve dans les quatre premiers volumes de l'Encyclopédie des articles excellens donnés par un Amateur célèbre & vraiment digne de ce nom, qui joint à la connoissance pratique des Arts, un goût éclairé par une longue suite d'études & d'observations, & dont les idées nettes & précises sont toujours rendues par un style élégant & pur. A ces traits on reconnoitra aisément M. Watelet, & l'on a regretté qu'il n'eût pas complété un travail si précieux.

On trouve encore sur plusieurs parties des Beaux-Arts quelques articles très-bien faits, épars dans les divers volumes de l'Encyclopédie ; mais à l'exception de ce petit nombre d'articles, composés par des Artistes ou des gens de goût, tout le reste est plein d'imperfections, d'inexactitudes, d'erreurs ou d'inutilités. La plupart des Auteurs qui écrivent sur les Arts parlent une langue qu'ils n'entendent pas eux-mêmes ; souvent même aux sages observations des vrais connoisseurs, ils substituent des principes dangereux & des maximes hasardées & fausses ; ils égarent au lieu d'éclairer, & en cela ils sont encore plus coupables que ne l'ont été les barbares, dont la fureur aveugle se borneroit à détruire.

Les Auteurs du nouveau Dictionnaire ne se sont pas dissimulé les difficultés & l'étendue de l'Ouvrage qu'ils ont entrepris, & ils en auroient même regardé l'ex

tion comme fort au-dessus de leurs forces, s'ils ne s'étoient assurés du secours de quelques Artistes & Amateurs distingués dont ils publieront avec reconnoissance les noms & les bienfaits.

Ils s'empresent de nommer ici M. Watelet, qui veut bien consacrer ses lumières & ses travaux à la perfection de leur entreprise. M. Watelet travailloit depuis longtems à un Dictionnaire complet de Peinture, dont l'exécution est déjà fort avancée : animé du zèle le plus pur & le plus désintéressé pour les progrès de l'art & des connoissances, il a renoncé généreusement au projet de publier à part son ouvrage, & a consenti à le fonder dans ce nouveau Dictionnaire.

Indépendamment des autres secours que les Editeurs ont lieu d'espérer, ils mettront à contribution tous les Ecrivains étrangers ou nationaux qui ont répandu quelques lumières sur la théorie ou les productions des Beaux-Arts. Les Ouvrages des Léonard de Vinci, des Lomazzo, des Vasari, des Malvasia, des Bellori, des Zanetti, des Winkelman, des Mengs, des Reynolds, des Cochins, des Depiles, des Coypels, des Félibiens, des Mariettes, &c. sont une mine féconde d'où l'on peut tirer des observations aussi utiles qu'intéressantes sur les Arts du Dessin; mais lier & fonder ensemble ces matériaux épars, les attacher à des principes communs, en former une théorie générale & uniforme, est une entreprise aussi délicate que difficile. Les Auteurs du nouveau Dictionnaire ne peuvent à cet égard promettre que du zèle. S'ils osent mêler ou même opposer quelquefois leurs opinions à celles des gens de l'art & des connoisseurs, ce sera avec la modestie & la réserve convenables à de simples Amateurs, qui sentent combien, dans tout ce qui est du domaine de l'imagination & des sens, les principes du goût sont encore vagues, incertains & mobiles.

Une des choses les plus difficiles dans l'exécution de ce nouvel Ouvrage, c'est de se renfermer dans les bornes que leur plan leur impose, sans oublier aucun détail nécessaire.

Comme, à l'exception de la Musique & de la Danse, il y a dans les Beaux-Arts une partie purement manuelle & mécanique, on traitera les objets qui concernent cette partie, mais seulement lorsqu'ils seront ennoblis

par l'usage qu'en aura fait l'Artiste. Toutes les opérations, ainsi que toutes les actions humaines, sont relevées par leur principe ou par leurs effets; sans doute le mouvement de la main qui, pour produire & représenter une idée, broie & emploie des couleurs, pétrit l'argille ou abat le marbre, n'est pas plus avilissant que l'exercice moins pénible de l'Ecrivain, qui, pour communiquer ses pensées, manie & conduit la plume. Tracez des idées, exprimez des sentimens, peignez des passions, présentez des images, qu'importe l'instrument dont vous vous servez?

[XXVI.] *LES ARTS ET MÉTIERS MÉCANIQUES; par une Société de Savans & d'Artistes, (MM. ROLAND DE LA PLATIERE, PERIER freres, FOUGEROUX DE BONDAROY, DESMARETZ, &c. &c.) quatre volumes in-4°.*

IL n'y a encore aucun Ouvrage, quelles que soient les grandes tentatives faites ailleurs, où les Arts & Métiers mécaniques soient plus complets, plus développés, & mieux présentés que dans l'Encyclopédie: elle en renferme la description de plus de *trois cens* (1); & c'est particulièrement à M. Diderot que cette riche & vaste collection des Arts & Métiers mécaniques doit son existence: elle est, avec la partie philosophique, une des plus brillantes & des plus étendues de l'Encyclopédie. Leurs procédés y sont en général décrits avec assez de soin dans le texte, & exposés sous toutes leurs formes dans des planches nombreuses & très-soignées. Ces avantages si précieux ont été reconnus universellement, & ont contribué à la fortune de la première Edition de cet Ouvrage. Cependant il faut convenir que, malgré les justes éloges que nous venons de donner à cette partie, elle a des défauts & des difficultés qui exigeoient une exacte révision, & une nouvelle rédaction.

(1) Plusieurs Editions contrefaites de l'Encyclopédie, *in-4°* & *in-8°*, ne contiennent pas la description des Arts & Métiers, qui forme la partie la plus considérable de l'Encyclopédie, soit relativement au Discours, soit relativement aux Planches. Il ne faut donc pas être étonné du bas prix de ces Editions; elles contiennent trois quarts moins que l'Encyclopédie méthodique.

1°. Outre le vice de la confusion de matières disparates qui se croisent & s'embarraissent perpétuellement dans cette immense collection, où toutes les Sciences & tous les Arts sont confondus pêle - mêle ; la description même de chacun des Arts y est tellement subdivisée & mutilée, qu'il est presque impossible de la suivre, & de la rassembler entièrement. Chaque volume contient des fragmens qui avoient été oubliés ou négligés dans les volumes précédens, enforte que le Lecteur n'est pas même guidé dans la recherche des divers articles de l'Art qu'il veut connoître.

2°. Il y a un plus grand tort à reprocher aux premiers Rédacteurs, & qu'ils n'ont pas cru devoir eux-mêmes dissimuler ; c'est que le texte du discours de beaucoup d'Arts & Métiers, ayant été composé sans les gravures ; & les planches n'ayant pas toutes été faites pour cette description, il en résulte que les indications sont presque toujours fausses, & que pour y remédier il a fallu renouveler une explication sommaire à la tête des planches, Cette double exposition ne s'accorde pas même avec la première, & souvent la contredit & la détruit.

3°. On n'a pas toujours aussi recueilli les meilleurs Traités sur chaque Art, ou consulté l'expérience la plus suivie & la plus accréditée ; dès-lors on a quelquefois été induit à donner des erreurs pour des vérités, des caprices pour des principes, & de mauvaises manœuvres pour de bons procédés.

La publication de l'Encyclopédie a réveillé l'attention de bons Ecrivains sur les Arts & Métiers ; & depuis quelques années des hommes consommés dans la théorie & la pratique de ces Arts, ont dévoilé ce qu'on appelle les *secrets du maître* ; & ont donné des développemens clairs, détaillés & méthodiques. On est donc en état de faire à présent un Dictionnaire raisonné des Arts & Métiers, plus complet, plus précis, plus méthodique que celui qui existe dans l'Encyclopédie. Voici comment on a envisagé ce travail.

Chaque Art, chaque Métier, ou une branche principale d'un grand Art, seront traités de suite & sans interruption, suivant leur ordre alphabétique ; cet ordre étant le plus commode & le plus convenable pour l'exposition des Arts & Métiers mécaniques : ainsi on trouvera au

mot, Aiguillier, Amidonnier, &c., tout ce qui concerne ces Arts.

On observera une marche régulière dans la description de chacun de ces Arts & Métiers, en passant du simple au composé, en présentant, autant qu'il sera possible, l'Historique, la définition, les divisions de chacun de ces Arts, le développement graduel des procédés qui dérivent les uns des autres, leur régime civil & politique, les Réglemens de Police, & un petit nombre de propositions, ou plutôt d'axiomes, qui en rappelleront les principes essentiels & constitutifs. Enfin, on terminera chacun de ces Arts & Métiers par le Vocabulaire exact des mots techniques qui lui sont propres & particuliers.

TELS sont les titres des vingt-six *Prospectus* particuliers auxquels on peut rapporter toutes les connoissances humaines : par leur réunion, ils forment le *Prospectus* général dont nous avons à donner l'Extrait ; nous n'avons pas cru devoir supprimer de chaque *Prospectus* l'engagement que prend chaque Auteur de mettre à la tête de la Science ou de l'Art dont il traite, un Discours préliminaire qui en contienne les principes, qui en soit comme le tableau général, & une indication précise de l'ordre dans lequel les divers articles doivent être lus pour former un Traité suivi & complet de chaque Science ou de chaque Art ; cette indication, qui, en laissant subsister la forme utile de Dictionnaire, convertit, pour ainsi dire, ce Dictionnaire en un Traité, est, comme nous l'avons dit dans le commencement, un des points essentiels qui distingue, quant au plan, cette Encyclopédie méthodique, & qui fait disparaître la confusion tant reprochée à la première, & il est essentiel de fixer le Lecteur sur cet engagement.

Quant à la forme de Dictionnaire, il falloit, comme nous l'avons dit encore, la conserver précieusement, parce qu'elle seule peut faciliter & répandre l'instruction.

Chaque Science, chaque Art ayant son Dictionnaire particulier, on trouvera aisément tous les mots, pourvu qu'on sache à quelle Science ou à quel Art ils appartiennent.

Mais un Lecteur ignorant (& c'est le grand nombre) rencontre dans ses lectures un terme de Science ou d'Art dont il ne fait ni la signification ni l'usage, il ne sait pas même à quelle Science ou à quel Art ce terme

tient ; où le cherchera-t-il dans l'Encyclopédie méthodique ? faudra-t-il qu'il parcoure vingt-six Dictionnaires différens ?

Cette difficulté étoit trop grande pour n'avoir pas été prévenue : on la fait disparoître au moyen d'un Vocabulaire universel, dernier objet dont il nous reste à rendre compte.

[XXVII.] *VOCABULAIRE UNIVERSEL, servant de Table pour tout l'Ouvrage, un volume in-4°.*

Ce Vocabulaire comprendra tous les mots contenus dans chacun des Dictionnaires particuliers, avec le numéro de la page, l'indication de la colonne & le numéro du tome de l'Ouvrage ; de sorte que le Lecteur qui aura un mot à chercher dans cette Encyclopédie méthodique, & qui ne saura pas que ce mot est du Dictionnaire, soit de Physique, soit de Mathématiques, ou de tout autre, en recourant à ce Vocabulaire, trouvera dans l'instant l'indication du tome, de la page & de la colonne où le mot se trouve. Ce Vocabulaire ne sera point borné à cet usage. Comme il y aura dans l'Encyclopédie méthodique une foule de mots qui comprendront des détails, dont on n'a pu faire des articles particuliers, & qu'on ne soupçonneroit pas dans ceux qui en font mention, le Vocabulaire les fera connoître : ainsi, dans un article de Géographie, où l'on aura fait mention d'un Savant, d'un Artiste, dont on n'aura pas cru devoir faire un article à part dans le Dictionnaire historique, faisant partie de cette Encyclopédie, on en trouvera les mots & les renvois au tome, dans le Vocabulaire. Il en est de même des choses. Si on a parlé dans un article d'une négociation, d'un traité de paix, d'un fait remarquable, d'une découverte, le Vocabulaire indiquera le tome & la page où il en est fait mention. L'usage de ce Vocabulaire sera sur-tout sensible pour diverses parties des connoissances humaines, dont on n'a point jugé à propos de faire des Dictionnaires séparés, comme la chasse, la pêche, &c. qu'on a traité dans les Dictionnaires d'Histoire Naturelle. Le Lecteur ne sauroit où trouver ces matières, si le Vocabulaire ne les lui indiquoit : en est de même du Dictionnaire des Arts & Métiers techniques. Comme dans ce Dictionnaire chaque Art

y est traité de suite , & qu'on a mis à la fin de la description de chacun d'eux tous les mots techniques qui en font la langue , le Vocabulaire doit les reprendre tous , afin que le Lecteur puisse y recourir au besoin. Ce Vocabulaire fera le premier tome de l'Encyclopédie méthodique ; & il est de la plus indispensable nécessité.

Il fera précédé du Discours préliminaire de M. d'Alembert , de l'Arbre encyclopédique du Chancelier Bacon , de celui de MM. Diderot & d'Alembert , des diverses Préfaces de l'ancienne Encyclopédie , & de l'Histoire de ce Dictionnaire , des différentes Editions qui en ont été faites , & de leur appréciation. On placera aussi , au commencement de ce premier Volume , le Frontispice réduit de la première Edition de l'Encyclopédie , & les Portraits des premiers Rédacteurs (MM. Diderot & d'Alembert) , juste hommage qu'on aime à leur rendre , & qui ne peut être mieux placé qu'à la tête de cette nouvelle Encyclopédie.

Après ce tribut d'une reconnoissance éternelle payé aux Inventeurs , n'a-t-on pas le droit d'en réclamer beaucoup aussi pour ceux qui proposent aujourd'hui de donner au Livre essentiellement le plus utile le plus haut degré d'utilité possible ? facilité d'instruction par la voie commode de Dictionnaires , solidité & complément d'instruction par le rapprochement & la réunion de tous les articles d'une même Science dans chaque Dictionnaire , & par l'indication de l'ordre dans lequel ces divers articles doivent être lus pour former un Traité complet ; perfection enfin de l'instruction par la correction de tant de fautes , par l'addition , non-seulement de tant d'articles particuliers , mais de grands objets & même de Sciences entières , omises dans l'Encyclopédie.

Le *Prospectus* général dont nous venons de donner l'extrait , & tous les *Prospectus* particuliers qui en font le développement , & où chaque Auteur envisage sa science particulière , non-seulement en elle-même , mais dans tous ses rapports avec le plan général , mettent le Lecteur en état de juger s'il fut jamais une entreprise plus vaste , plus noble , plus utile , plus nécessaire même , & plus digne d'encouragement à tous égards , que cette Encyclopédie corrigée , & rédigée par ordre de matières.

AVIS DE M. PANCKOUCKE,

Entrepreneur de cette Édition.

UNE Edition complète de l'Encyclopédie, par ordre de matières, nous a paru si effrayante au premier coup-d'œil, que, quelque habitude que nous ayons des grandes entreprises en Librairie (1), ce n'est qu'après y avoir très-mûrement pensé & avoir considéré la possibilité de son exécution sous toutes les faces, que nous nous y sommes engagés & que nous avons résolu de l'entreprendre. Nous n'ignorons pas le nombre des Editions qui existent de ce grand Ouvrage, les contrefaçons qui en ont été faites chez l'étranger, la modicité du prix de quelques-unes de ces Editions contrefaites; mais nous savons aussi une vérité générale en Librairie, c'est que lorsque l'utilité d'un livre est bien reconnue, lorsque le goût du Public s'est manifestement déclaré en sa faveur, il y a moins de risques à le réimprimer, que tout autre livre nouveau, dont la vente n'auroit point encore constaté le succès, & que ce risque diminue considérablement, & donne même la plus grande espérance de réussite, si le livre est presque refait à neuf (2), comme il en est ici question, par des Ecrivains dignes de la confiance de la Nation & du Public éclairé; mais pour réussir dans cette nouvelle entreprise, & mériter cette confiance, il falloit la réunion de trois objets importants & difficiles à concilier. Le premier, celui d'une excellente copie, & le concours de Savans & de Gens de Lettres connus & distingués, qui ne pussent pas se charger d'une partie, s'en avouer les Auteurs ou les Rédacteurs, sans donner au Public la certitude que le nouveau travail dont ils alloient répondre seroit digne de lui & de l'Ouvrage. Nous oserions assurer, d'après les engagements que l'on a pris avec nous, & le mérite personnel des nouveaux Rédacteurs, que cette Edition de l'Encyclopédie méthodique aura toute la perfection que comporte l'état actuel des con-

(1) C'est un objet de dépense de près de deux millions.

(2) Cette Encyclopédie méthodique comprendra au moins mille articles plus que l'ancienne.

noissances humaines. Le second objet étoit celui d'une belle Edition, qui, quoique beaucoup moins chère que la première, pût la balancer, l'emporter même sur elle, soit pour l'exécution typographique, soit pour la grandeur & la beauté du papier; or le Public peut juger par le *Prospectus*, qui est le modèle exact du papier, du format, du caractère & de la justification de notre Edition, qu'elle réunit tout ce que nous pouvions désirer à cet égard. Le papier que nous employons, tant pour l'Edition *in-4°.*, que pour celle *in-8°.* (dont les prix sont les mêmes) est du papier grand-raisin, dont la valeur est le double, à Paris, de celui qu'on a employé pour l'Encyclopédie *in-folio*. Le caractère est du petit Romain, de M. Fournier le jeune, un de nos plus célèbres Fondateurs. Nous dirons dans un instant les raisons qui nous ont déterminé à ces formats, papiers & caractères. Le troisième objet & le plus difficile à concilier avec les deux autres, étoit celui d'un prix modéré. Les Ouvrages, en grand papier, sont ordinairement d'un prix double de ceux qui sont imprimés sur un papier ordinaire; & nos volumes, quoiqu'en grand papier, & contenant autant de matières qu'un volume *in-folio* de deux cens feuilles, & du caractère cicéro de la première Edition de l'Encyclopédie *in-folio*, ne seront cependant que du prix de 12 livres pour les Souscripteurs; ainsi notre Edition réunira complètement les trois avantages qui, seuls, pouvoient en assurer le succès: *texte excellent, belle Edition & bon marché.*

Le parti que nous avons pris étoit le seul qui pût réunir ces trois objets. Si on eût employé le caractère de cicéro de l'Encyclopédie *in-folio* de Paris, & le même papier, notre Edition auroit eu quatre-vingt-quatre volumes *in-4°.*, au lieu de quarante-deux, ou trente-quatre volumes *in-folio* de Discours, & elle seroit revenue, avec les Planches réduites, à plus de 1200 livres.

Ce n'est point aussi par luxe (car il eût été très-déplacé dans l'exécution d'un livre qui est d'un usage aussi journalier que l'Encyclopédie) qu'on s'est déterminé à employer du papier grand-raisin, au lieu de celui qu'on nomme vulgairement carré, c'étoit le seul moyen de réduire le nombre des volumes à moitié, en se servant en même tems, d'un caractère moyen. Non-seul-

tion, on a eu l'avantage de renfermer
lio dans un volume *in-4°*.; mais en
 libre des volumes, on épargne la peine
 des Lecteurs.

rons séparément aucun de ces Diction-
 naires, parce que notre objet n'a point
 des Dictionnaires particuliers de chaque
 mais d'entreprendre une Encyclopédie
 tre de matières. D'ailleurs la plupart de
 ne sont point travaillés pour être pu-
 ils seront en rapport les uns avec les
 et composés dans le même esprit, dans
 ils auront tous une forme, une tour-
 , qui indiqueront qu'ils font partie du
 réunis, ils composeront une Biblio-
 : & universelle de toutes les connois-
 & ils pourront tenir lieu dans les ca-
 s & des Amateurs peu riches, d'une
 s livres dont l'acquisition partielle leur
 ple de cette Encyclopédie méthodique.

*de Planches, de leur réduction & de
 leur exécution.*

anches, contenues dans les douze volu-
 a première Edition de l'Encyclopédie
 le Supplément, est de 3132; on peut
 avant d'une échelle plus petite, les ré-
 2400 *in-4°*., sans leur rien faire perdre
 de leur utilité, car il y a plusieurs de
 les objets ont une dimension si confi-
 Benard, Graveur & Dessinateur, qui
 te entreprise, est parvenu quelquefois
 tre en une, souvent trois & toujours
 quellement voir un volume entier de
 e Encyclopédie méthodique. Un seul
 ger du travail entrepris pour la réduc-
 ches. La Forge des ancres en contient
 réduites à cinq, sans sacrifier aucune
 figure, aucun outil.

mera aucune des vignettes contenues
 olumes *in-folio* de Planches : ces vi-
 en très-grand nombre, en font le prin-

cipal mérite, puisqu'elles représentent les ateliers des Arts & Métiers mécaniques, & les principales opérations de chacun de ces Arts.

De la Souscription, de ses avantages particuliers, de la forme des Quittances, du tems de la livraison des volumes, & des obligations de l'Entrepreneur.

Quoique nous ayons toujours rempli avec la plus scrupuleuse exactitude les engagements que nous avons pris avec le Public, cependant, comme il est aujourd'hui plus en garde que jamais contre toute espèce de Souscription, nous nous croyons obligés, dans une entreprise de cette importance, de lui donner toutes les assurances qui peuvent établir une confiance réciproque, soit pour l'exécution de l'ouvrage, conformément au *Prospectus*, soit pour le tems de la livraison des volumes, soit pour leur nombre, soit enfin pour fixer irrévocablement le prix, après la Souscription fermée, & faire jouir les seuls Souscripteurs des avantages que leur procure cette Souscription; en conséquence nous prenons l'engagement le plus solennel de rendre tous les volumes de cette Edition exactement conformes au *Prospectus*, tant pour le papier, que pour l'impression, le caractère & la justification.

Nous nous obligeons aussi à faire paroître les premiers volumes de l'Ouvrage, au mois de Juillet de l'année prochaine, & à publier successivement deux volumes de Discours, ou un volume de Discours & un de Planches, de manière que chaque Souscripteur n'aura jamais à payer à la fois plus de 24 ou 36 livres.

L'Ouvrage entier paroîtra en vingt-trois livraisons, savoir; seize livraisons de deux volumes de Discours,	
& une de trois, ci	35 vol.
& sept livraisons d'un volume de Discours &	
d'un volume de Planches, ci	14
	<hr/>
	49 vol.

Les Souscripteurs de l'*in-8°.*, recevront le double de volumes à chaque livraison. Les Planches seront les mêmes pour l'*in-4°.* & l'*in-8°.*; on n'auroit pu les réduire dans ce dernier format, sans leur faire beaucoup perdre de leur mérite.

Chaque volume *in-4°*. de Discours sera pour les Souscripteurs de 12 liv.

Chaque volume de Planches de 24 livres.

Les seize livraisons de deux volumes de Discours 24 liv., leur coûteront 384 liv.

Ils ne paieront la dix-septième livraison, composée de trois volumes de Discours, que 12

Les six livraisons d'un volume de Planches & d'un volume de Discours à 36 liv., leur coûteront 216

La septième livraison, composée du Vocabulaire universel & d'un volume de Planches, ne sera aussi, pour les Souscripteurs, que de 24

La Souscription 36

TOTAL pour les Souscripteurs (1) . . . 672

Les Souscripteurs ne paieront aussi l'Atlas, qui fait partie du Dictionnaire géographique ; qu'on est libre de prendre ou de ne pas prendre, que 16 liv. au lieu de 24 liv.

Ainsi cette Edition, par la combinaison du format, du papier, du caractère, & de la réduction des Planches, quoique contenant réellement treize volumes *in-*

(1) Ceux qui ont précédemment souscrit pour une Encyclopédie par ordre de matières, sous le nom d'*Amsterdam* & de *Liège*, publiée par le sieur Deveria, ne devoient payer leur exemplaire que 546 livres, mais c'étoit dans le cas imaginaire où le nombre des Souscripteurs seroit porté à dix mille, & encore il n'y avoit que le premier mille des Souscripteurs qui jouissoit de cet avantage. Dans la Souscription actuelle, 1°. les avantages sont les mêmes pour tous les Souscripteurs, soit du premier mille, soit des mille suivans.

2°. Notre Edition de l'Encyclopédie méthodique comprendra moitié plus de copie que celle que l'on avoit d'abord annoncée sous le nom de *Liège*.

3°. Au reste, ceux de ces Souscripteurs anciens qui ne seroient pas satisfaits de ces nouveaux arrangemens, sont les maîtres de se faire rembourser de leurs avances par les personnes chez lesquelles ils ont souscrit, & de s'adresser à M. Deveria, fauxbourg S. Jacques, près du Val-de-Grace, chez un Crainetier, à côté de la Caserne des Gardes-Françoises, auquel on peut aussi souscrire pour l'Encyclopédie mé-

folio de Discours de plus que la première Edition de l'Encyclopédie *in-folio*, compris son Supplément, & le même nombre de Planches, ne reviendra cependant aux Souscripteurs qu'à 672 liv.; c'est-à-dire, à-peu-près au tiers du prix de la première Edition *in-folio*, puisqu'elle ne coûte que moitié, & qu'elle est augmentée de plus de moitié du Discours.

Nous promettons que l'Ouvrage fera fini & terminé dans cinq ans (1), à compter du premier Juillet de l'année prochaine.

Quant aux volumes de Planches, ils seront chacun de deux cens quatre-vingt-dix à trois cens Planches *in-4°*, & entièrement semblables pour la gravure, le tirage, le papier, aux épreuves que l'on peut voir actuellement.

La Souscription est actuellement ouverte, & on paie en se faisant inscrire, la somme de 36 livres. On délivre en même tems à chaque Souscripteur, une quittance d'à-compte, conçue en ces termes :

Je reconnois que Monsieur *a souscrit*
pour un Exemplaire, format *de*
l'Encyclopédie méthodique

& a payé la somme de trente-six livres, à compte de celle de 672 liv. prix d'un Exemplaire complet.

La présente Reconnoissance servira de titre, entre les mains du Souscripteur, pour l'assurance pendant toute la durée du Privilège, que les engagements de ladite Souscription de l'Encyclopédie méthodique seront rigoureusement & exactement observés, & que le prix de 798 l., après la Souscription fermée, sera exactement maintenu.

A l'instant où la Souscription sera fermée, & nous nous y obligeons expressément pour le premier Juillet 1782, le prix de l'Exemplaire complet, soit *in-4°*, soit *in-8°*, fera pour toutes les personnes qui n'auront pas souscrit de 798 livres, au lieu de 672 livres, sçavoir;

Chaque volume de Discours, . 14 liv.

Chaque volume de Planches, . 30 liv.

(1) Il y a trois ans qu'on s'occupe de cette entreprise. Non-seulement il y a un volume de Planches gravé, mais il y a actuellement douze volumes au moins de copie prêts à être sous presse. Il n'y a aucune partie qui ne soit très-avancée.

Les 42 volumes de Discours, à 14 liv. : : 588 liv.
Les sept volumes de Planches à 30 liv. . . . 210

TOTAL du prix pour ceux qui n'auront pas
souscrit, 798

Le prix de l'Atlas sera aussi pour eux de 24 liv. au lieu de 16 livres.

La Souscription fermée, à l'époque du premier Juillet prochain, nous nous obligeons de ne pouvoir la continuer sous quelque prétexte que ce soit, & nous prenons cet engagement, tant pour nous, que pour nos ayans cause; de sorte que si nous venions à vendre un jour notre fonds de Librairie, nous obligerons nos Acquéreurs, sous toutes les peines de droit, à tenir rigoureusement le prix de 798 livres, parce qu'il nous paroît juste que la portion du Public qui fait une avance de fonds, pour favoriser une grande entreprise, jouisse exclusivement de tous les avantages proposés par la Souscription, & que l'Ouvrage ne puisse être donné au rabais & à aucune diminution de prix dans aucun tems.

Comme Sa Majesté nous a accordé un Privilège de quarante années, les Souscripteurs n'ont point à craindre aussi que le Livre se reproduise en France pendant ce tems, sous aucune autre forme, qui pourroit mettre un Entrepreneur de mauvaise foi dans le cas d'éluder les engagements qu'il auroit pris avec eux. Nous nous obligeons encore pour nous & nos ayans cause de ne point en permettre directement ou indirectement aucune autre Edition, dans un format différent, d'un caractère plus petit ou plus gros, sous aucun prétexte quelconque, d'additions, de corrections, d'augmentations, &c.

Tous les volumes seront délivrés en feuilles, ou brochés en carton.

La brochure de chaque volume *in-4°*, en carton, coûtera dix sols, & chaque volume *in-8°*, aussi en carton, cinq sols.

Nous ne mettrons qu'une seule restriction aux conditions rigoureuses auxquelles nous venons de nous soumettre, en annonçant que l'Édition *in-4°* n'aura que quarante-deux volumes, & celle *in-8°* quatre-vingt-quatre, & sept volumes de Planches; nous n'avons pu faire cette estimation que d'après un travail considérable avec

le chef Graveur, & d'après les actes que nous avons passés avec les Gens de Lettres & les Savans, qui travaillent à cette Edition; or il seroit possible qu'il y eût quelques volumes de plus ou de moins. Dans ce cas, on s'en tiendra compte réciproquement; & cependant afin que les Souscripteurs soient bien assurés qu'on ne veut profiter, en aucune manière, de cette indétermination pour augmenter à volonté, comme cela est quelquefois arrivé, le nombre des volumes, nous déclarons que les volumes in-4°. excédans ne pourront être que de deux à trois volumes de Discours & d'un de Planches, & que si nous sommes nécessités à un plus grand nombre de volumes, soit de Discours, soit de Planches, ils seront donnés gratis aux Souscripteurs.

POST-SCRIPTUM.

NOUS joignons à la fin de ce Mercure une page in-4°. & deux pages in-8°. Elles sont les modèles exacts des formats, du caractère & des justifications des deux Editions. La page in-4°. contient en entier, ainsi que les deux pages in-8°. , une page in-folio de l'Encyclopédie de Paris, prise au hasard, tome III, nombre 929, & elle est la preuve de ce que nous avons avancé, que chacun des volumes in-4°. de l'Encyclopédie méthodique comprendra, de même que les deux volumes in-8°. , un volume in-folio de discours de deux cens feuilles, du caractère de la première Encyclopédie.

Le Prospectus général paroît actuellement, & se donne gratis aux Souscripteurs.

GRAVURES.

PORTRAIT du R. P. Louis Petit, Prêtre de l'Oratoire, dessiné & gravé par Letellier. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des vieilles Etuves Saint Honoré, maison d'un Boutonnier.

Cinquième & sixième Livraisons des Costumes des Dignités, contenant les Militaires de France & de Turquie, in-fol. Prix, 9 liv. chaque Cahier. A Paris, chez Duflos le jeune, rue S. Victor, près de la Place Maubert.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ELÉMENTS de la Langue Angloise, ou Méthode-pratique pour apprendre facilement cette Langue ; par M. Siret, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, Vol. in-8. Prix, 1 liv. 16 s. A Paris, chez Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins.

La vie est un songe, Historiette orientale, traduite du Persan, Volume in-12. Prix 1 liv. 4 s. A Paris, chez le même Libraire.

L'Art de faire le bon Cidre, avec la manière de cultiver les Pommiers & Poiriers, selon l'usage de Normandie ; par M. le Marquis de Chambray, Volume in-12. Prix, 18 s. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

T A B L E.

V ERS pour mettre au bas du	<i>La Philosophie ancienne & moderne,</i>	119
Portrait de Louis XVI, p. 49	<i>La Métaphysique, la Logique & la</i>	
<i>L'Inconséquence, Epigramme, ibid.</i>	<i>Morale,</i>	122
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	50	<i>La Grammaire & la Littérature,</i>
<i>Encyclopédie méthodique,</i>	51	
<i>Les Mathématiques,</i>	59	124
<i>La Physique,</i>	62	<i>La Jurisprudence,</i>
<i>La Médecine,</i>	66	127
<i>L'Anatomie & la Physiologie,</i>	68	<i>Les Finances,</i>
<i>La Chirurgie,</i>	71	129
<i>La Chymie,</i>	74	<i>L'Economie politique,</i>
<i>L'Agriculture,</i>	83	130
<i>La Botanique,</i>	98	<i>Le Commerce,</i>
<i>L'Histoire Naturelle des Miné-</i>		132
<i>raux,</i>	100	<i>La Marine,</i>
<i>La Géographie ancienne & mo-</i>		133
<i>derne,</i>	107	<i>L'Art Militaire,</i>
<i>Les Antiquités,</i>	110	135
<i>L'Histoire,</i>	112	<i>Les Beaux-Arts,</i>
<i>La Théologie,</i>	116	139
		<i>Les Arts & Métiers mécaniques,</i>
		143
		<i>Vocabulaire universel,</i>
		146
		<i>Avis sur cette Encyclopédie,</i>
		148
		<i>Gravures,</i>
		155
		<i>Annonces Littéraires,</i>
		156

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 8 Décembre ; je n'y ai rien vu qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 7
 bre 1781. DE SANCY.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1781.

PIÈCES FUGITIVES.
EN VERS ET EN PROSE.

Aux Mânes de M. DE MAUREPAS.

AMI d'un Roi vertueux & sensible,
Sous son Règne tu vis les François trop heureux;
Tu meurs satisfait & tranquille;
Un Dauphin t'a fermé les yeux.

(Par M. G. de Marville.)

A. M. MAYER.

DE l'enjoûment chantre & modèle,
Amant léger, ami fidèle,
Philosophe sans vanité,
De Voisenon il suit les traces,
Et court à la célébrité
En badinant avec les Grâces.

(Par M. Rochet.)

N^o. 50, 15 Décembre 1781. H

A UNE JOLIE FILEUSE.

TELLE qu'on peint la jeune Omphale,
 Vous tirez du fuseau qui tourne sous vos doigts,
 Un lin plus précieux que le bandeau des Rois;
 Et Pallas même en vous, admire sa rivale.
 Mais quoi? votre art l'emporte; & je sens qu'en vos
 mains

Lachésis a remis le fil de nos destins.

(Par M. de Saint-Ange.)

A M. l'Abbé DE CURNAND, Auteur
 du Poëme des Styles.

ARISTOTE, encadré dans un froid commentaire,
 Repose en paix dans mes rayons;
 Jè le lis quelquefois, & je ne l'entends guère,
 Mais je sens cependant que ses conseils sont bons.
 Sur la même tablette est l'amant de Glycère:

Cet Aristarque des Pisons

M'enseigne l'art des vers, l'art d'écrire & de plaîre,
 Qu'on retrouve dans vos Chançons.

Oh! celui-là, malgré maint commentaire,

Malgré les dissertations

Et les plattes traductions

Des pédans de tout sexe, on l'entend; nous aimons
 Et sa philosophie & sa grâce légère,

Et la gaité de ses leçons.

Dans ce Code abrégé les conseils sont profonds,

Quoiqu'il ait toujours l'air d'effleurer la matière.

Auprès d'Horace est mon *Vida*,

Ce Prélat, ce Poète aimable,

Qui, dès mes premiers ans, me plût & me guida :

L'élégance, le goût, un génie agréable

Respire dans les airs que sa Muse accorda :

Il me prend par la main, & sa voix secourable

Me conduit sur le mont où Phébus présida ;

Il me place auprès des cascades

D'Albunée & de Tivoli,

(Comme vous parmi les Nayades

Et les jardins de Chantilli,)

Et mon esprit, charmé de ces scènes champêtres,

Célèbre les Bergers en attendant les Dieux.

Au-dessus de ces trois Grands Maîtres

J'ai placé Despréaux que je crois plus grand qu'eux :

Qu'il est riche en tableaux ! que ses vers sont heureux !

Et quel Législateur cite-t'on davantage ?

Toujours clair, toujours pur, son sévère langage

De ses imitateurs sera le désespoir.

Sur l'horison du goût que son éclat recule,

Il annonçoit un jour dont nous voyons le soir.

Ce soir est éclairé d'un brillant crépuscule,

Il en faut convenir quand on a lu vos vers.

Le ton en est senti, la doctrine en est pure ;

Et l'on voit réunis, en cent endroits divers,

H. ij

La grâce, la raison, la plus belle nature.

Je vous l'annonce, il ne tiendra qu'à vous

D'occuper bientôt une place

A côté, *dessus ou dessous*

De Vida, de Boileau, d'Aristote ou d'Horace.

Ces quatre Docteurs du Parnasse

Disent, en vous nommant : qu'il habite avec nous !

Le bon goût, la sagesse brille

Dans les préceptes sûrs que notre élève écrit,

Il a chanté nos loix, rempli de notre esprit,

Nous ne ferons tous cinq qu'une même famille.

(Par M. Béranger, de l'Académie de Marseille,
& Professeur d'éloquence au Collège d'Orléans.)

*Troisième Lettre à Madame ou fin du
parallèle des deux genres Dramatiques.*

ENCORE un peu de courage, Madame, & nous arrivons. Je ne sais si vous êtes bien satisfaite des suites de votre curiosité : pour moi, quel qu'en soit le résultat, je crois que je n'aurai pas à m'en plaindre. Si je suis parvenu à vous démontrer que j'avois raison, l'aveu que vous en ferez me consolera du malheur de n'avoir pas toujours été de votre avis. Si au contraire, sur ce chapitre, je n'ai pu réussir à changer vos opinions, je crois vous avoir guérie au moins de l'envie de me demander compte des miennes, & j'espère que vous ne vous exposerez plus à lire trois grandes lettres en réponse à une question d'une seule phrase.

Le genre de la Comédie n'a jamais été ni aussi

difficile ni aussi ingrat qu'aujourd'hui ; voilà ce qui me reste à prouver. Dans *la Métromanie*, le Capitoul Baliveau, éclairé par son gros bon sens anti-poétique, dit à son neveu Damis, en parlant des Auteurs du siècle de Louis XIV,

Tu m'avoûras du moins que ces rares génies,
Outre le don qui fut leur principal appui,
Moissonnoient à leur aise où l'on glane aujourd'hui.

Je n'ai pas assez d'enthousiasme pour répondre comme le Métromane :

Le remède est simple ; il faut faire comme eux ;
Ils nous ont dérobé, dérobons nos neveux.

Et je me vois forcé d'avouer que je suis absolument de l'avis de M. Baliveau. Je ne crois pas, comme on l'a déjà dit, qu'il n'y ait plus de caractère à mettre au Théâtre, mais je crois que tous les caractères primitifs ont été déjà traités ; & ceux qui nous restent sont moins saillans, à cause d'un masque uniforme que la politesse & le ton du jour ont mis sur tous les visages. L'existence de ce masque est si réelle, que nous dinons tous les jours chez un avare sans le soupçonner même d'économie ; que nous voyons deux époux qui se haïssent sans nous en douter, & que nous causons dans un bal avec la femme d'un jaloux, sans nous appercevoir des inquiétudes du mari.

S'il est vrai, Madame, que les mœurs actuelles de la société aient, pour ainsi dire, effacé toutes les physionomies, que dirons-nous de ce qu'on appelle le bon ton ? Qu'il a éteint le comique du dialogue. Il ne s'agit point ici de chercher à définir le bon ton, (j'ai promis d'être laconique) ni de discuter longuement si l'on peut le braver, ou si l'on doit s'y soumettre aveuglément. Je crois qu'on ne peut tra-

vuire sur la Scène un Personnage de nos jours ; sans lui conserver le ton qu'il a dans la société. Le Poète comique est un peintre, & ce seroit là pécher contre la ressemblance ; mais il n'en est pas moins vrai que ce bon ton a cruellement appauvri les sources du comique. Combien de mots elle a pros crits ! & ce sont les mots qui fournissent le plus au rire, qui ont subi la proscription. George Dandin, en répondant à son beau-père, qui, pour le consoler des déportemens de sa femme, lui fait valoir l'avantage de sa noble alliance, lui dit très-plaisamment : *Fort bien, mes enfans seront Gentilshommes, & moi je serai cocu.* Voilà ce qu'on n'écrirait pas, & ce qu'on auroit tort de vouloir écrire de nos jours. Convenez pourtant, Madame, que si à la place du mot de *cocu*, qui fait opposition avec celui de *Gentilshommes*, on mettoit quelque périphrase, il n'y auroit plus rien de plaisant. Ce n'est pas, au reste, que j'aie plus de regret à ce mot là qu'à un autre ; mais c'est le premier qui s'est trouvé sous ma plume.

Outre la difficulté d'observer & de peindre les caractères, voilà donc un nouveau tyran que trouve dans le bon ton l'Auteur comique, tyran qui n'étend pas sa verge soporative jusques sur le Poète tragique. A cette tyrannie du bon ton, joignez encore le peu de liberté qu'on laisse au pinceau de Phalac. Croyez-vous, Madame, que Turcaret & tant d'autres Comédies eussent été jouées de nos jours ? Molière étoit sous la sauve-garde de Louis XIV. Molière avoit sans doute les ailes du génie ; mais il avoit aussi cette liberté si nécessaire pour les déployer. Aujourd'hui on auroit l'un, qu'à coup-sûr on n'obtiendrait jamais l'autre.

Oubliez un moment, s'il est possible, que, dès la naissance de l'Art Dramatique, les Auteurs se sont mis en possession de traiter de fripons les Procureurs, & réfléchissez ensuite au ton actuel de la so-

ciété ; vous finirez, Madame, par penser, comme moi, qu'on auroit condamné au moins à des ratures un Auteur de nos jours qui se seroit avisé de dire le premier qu'on ne peut pas être tout-à-la-fois Procureur & honnête homme. Ces sortes de sarcasmes ne sont tolérés aujourd'hui que parce que nous y sommes accoutumés, parce qu'ils ont frappé mille & mille fois nos oreilles. On ne manqueroit pas de crier maintenant au blasphème ; on diroit qu'il est inhumain, scandaleux, de dévouer d'un trait de plume un Corps entier à la honte & au ridicule ; & malheureusement cette rigidité de la censure est peut-être déterminée par le ton actuel de la société. Les anciens Censeurs des Spectacles étoient plus tolérans, parce que les Spectateurs étoient moins sujets à se formaliser. Les Rois eux-mêmes se soumettoient à la verge de la satire. On sait que Louis XII en fut frappé lui présent en plein Théâtre, & qu'il applaudit en sortant à cette étrange liberté. Nos Censeurs actuels sont plus rigides, parce que le Spectateur étant plus enclin à s'offenser de la critique, le repos du Public exige peut-être qu'on soit plus sévère sur les traits qui peuvent le blesser ; mais si cette idée est vraie, qu'en résulte-t-il ? Une idée bien plus affligeante encore : c'est qu'à cet égard non-seulement le mal est réel, mais qu'il est encore sans remède, & qu'on n'a pas même le droit de s'en plaindre. Qu'attendre d'un esprit qui, forcé de lutter contre les difficultés multipliées de son Art, se voit encore chargé de chaînes étrangères à son talent ; qui, au moment où sa veine est prête à s'allumer, se sent glacé tout-à-coup à l'aspect des ciseaux incurtriers de la censure, ouverts sans cesse devant lui ?

Vous en attendrez sans doute, Madame, des efforts bien moins heureux. Eh bien, le Public qui va le juger n'en sera que plus exigeant. Qu'ai-je dit,

H iv

exigeant? Ce mot n'exprime qu'un goût difficile : que sera-ce si le Public y porte un goût dépravé? Voilà pourtant où nous en sommes ; & je n'effacerai point ce mot, puisqu'il est écrit. Déjà depuis longtemps les demi-connoissances, fléau des Talens & des Arts, en circulant dans les diverses classes de la société, avoient nui au goût dramatique. Autrefois, à la réserve d'un petit groupe de vieux Connoisseurs dont on attendoit modestement la décision, les Spectateurs n'apportoient guères à nos Théâtres qu'un esprit simple & un cœur sensible ; il ne leur falloit pour rire que de la gaieté ; il ne leur falloit que des choses touchantes pour s'attendrir. Aujourd'hui ils veulent savoir pourquoi ils rient & pourquoi ils s'attendrissent : or, les demi-connoissances qu'ils ont acquises sont une fausse lumière qui ne sert qu'à les égarer, en leur inspirant une confiance aveugle qu'ils n'avoient pas : l'envie de juger leur ôte la faculté de sentir ; chacun d'eux enfin, assez instruit pour voir des défauts, pas assez pour les balancer avec les beautés, & pour établir de justes résultats, s'érige à part un petit tribunal, & Dieu fait quels arrêts en émanent ! Tels étoient depuis long-temps nos Juges dramatiques. Aujourd'hui, Madame, une cause nouvelle vient d'ajouter au désordre dont je me plains ; la pluralité des Spectacles, qui a brouillé toutes les idées & confondu tous les principes. Depuis qu'aux Boulevards & à la Foire on a vu des Scènes, des Pièces même faites pour réussir *, & qui réussissoient encore plus sur ces Théâtres qui appellent l'indulgence : les honnêtes gens y ont couru en foule. Au lieu de ces *habitués* qui, n'étant jamais distraits

* Du temps que le Sage & Piron travailloient pour les Théâtres de la Foire, sans doute on y donnoit des Pièces faites pour réussir ; mais c'étoient des Opéra Comiques qui ne pouvoient pas être confondus avec le genre de la Comédie.

des principes de nos grands Maîtres, savoient toujours en faire une juste application; les Spectateurs actuels de la Comédie Française fréquentent avec un égal empressement la Foire & les Boulevards. Ce même homme qui vient juger dans ce moment une grande Comédie, fredonne encore une Ariette ou récite un Calembourg; & comment voulez-vous qu'un pareil juge, s'il peut à peine prétendre au titre de demi-connoisseur, fasse la distinction des genres, l'application des divers principes dramatiques? N'est-il pas à craindre qu'il ne trouve froid ce qui n'est que raisonnable? Est-il bien sûr qu'il ne désirera pas à la Comédie Française ce qu'il vient d'applaudir ailleurs, & qui ne pouvoit être applaudi qu'ailleurs? Ne risque-t-il point d'approuver au Théâtre des Tuileries ce qui ne convient qu'à ceux de la Foire? Enfin, par l'habitude de voir tout sans réfléchir à rien, ne s'expose-t-il pas au danger de confondre tout?

Un obstacle des plus récents qui s'oppose au succès des Auteurs comiques, c'est une grimace de philosophie & une manie de sentiment qui se sont répandues dans le Public, & qui font qu'il s'indigne au moindre trait de dureté qu'on met dans la bouche d'un Personnage, quoique ce trait convienne parfaitement au caractère du Personnage. Cette observation, Madame, va peut-être vous sembler d'abord étrange & paradoxale; mais j'espère que vous l'approuverez par la réflexion. La Philosophie ressemble à ces alimens qui ne conviennent point à toutes sortes d'estomachs. Ses principes, si sacrés pour l'humanité, demandent des esprits justes, qui sachent les modifier & les appliquer selon les temps & les lieux: comme elle fait les sages, elle fait aussi des singes & des grimaciers.

Dans une Parodie, l'Héroïne croyant voir l'ombre de son Amant qui vient lui reprocher un hymen

H v

qu'elle a contracté malgré elle, allégué pour l'appaîser la violence de son père : *Ah! ne m'étrangle pas*, lui dit-elle en tremblant, *c'est mon père qui a tout fait* ; & dans l'excès de sa frayeur, elle ajoute fort plaisamment en chantant : *Va-t-en, chère ombre, étrangler mon père*. Eh bien, Madame, j'ai vu partir à ce trait une huée d'indignation : comment, se disoient sans doute tout bas ces délicats Spectateurs, une fille qui veut qu'on aille étrangler son père ! quelle horreur ! Pour moi, qui ai toujours été tout aussi bon fils qu'un autre, j'ai ri de cette boutade comique, très-convenable au genre & à la situation ; mais le scrupule de ceux qui s'en indignoient avoit un côté spécieux, même louable, & il devoit être adopté par des personnes plus timorées qu'instruites, même par des gens éclairés qui préféreroient encore à une réputation de goût un air de philosophie & de sensibilité. Tous les jours chez Molière, ce Peintre si énergique, je vois des traits de vérité exciter les mêmes murmures. Cette maladie devient épidémique ; les personnes les plus raisonnables sont entraînées par le grand nombre ; on ne se rend pas compte du motif que je viens d'énoncer, mais il n'en est pas moins réel ; & la preuve que cette délicatesse n'est que grimace d'un côté, & sottise ou facilité de l'autre, c'est que le moment où le Public est devenu si délicat, est celui même où il voit avec transport entasser sur la Scène les atrocités les plus révoltantes, le moment où le noir Crébillon touche à l'instant de nous sembler froid & doucereux.

On peut encore attribuer ce penchant du Public à s'indigner contre un trait de peinture énergique, à ce masque uniforme dont j'ai parlé, & que la politesse a mis sur tous les visages. Accoutumé à vivre dans le monde avec des hommes masqués, on ne se fait pas aisément à voir tomber leur masque sur la Scène. Vous sentez, Madame, combien cette dispo-

sition est meurtrière pour l'Art de la Comédie ! que de caractères par-là se trouvent exclus de la Scène comique ! Comment, par exemple, y faire paroître l'impoli ? Chaque grossièreté qui échapperoit au Personnage seroit mise sur le compte de l'Auteur, que l'on condamneroit à coup-sûr comme coupable de mauvais ton. On auroit tort, me direz-vous en raisonnant avec moi ; peut-être même me dira-t-on, cela n'est pas possible ; mais j'ai assez observé les mouvemens du Public assemblé pour garantir la vérité de cette assertion, & peut-être les personnes qui la rejeteront en me lisant, seroient elles des premières à murmurer au Théâtre contre le caractère dont je viens de parler. On souffre *Frepost* & le *Bourru bienfaisant* ; mais remarquez, je vous prie, que ces Personnages avec un mot grossier font toujours marcher une bonne action qui intéresse ; remarquez enfin que chez eux la bienfaisance fait excuser l'impolitesse, & que l'impolitesse ne sert qu'à relever la bienfaisance.

Avouez maintenant, Madame, que c'est un être intéressant qu'un Auteur comique. Cependant si vous y tenez encore, je vous pardonne sans peine votre prédilection pour son rival. Amuser l'esprit des Belles est un beau privilège sans doute, intéresser leur cœur est un bien plus doux emploi ; l'un obtient vos applaudissemens, l'autre a presque des droits à votre reconnoissance. Le Poète tragique a fait couler de vos beaux yeux des larmes délicieuses ; vous en gardez un long souvenir, & si lui-même vient s'offrir à vos regards, il doit rappeler en vous & renouveler de douces émotions ; mais si son sort est mérité, pardonnez-nous au moins de lui porter envie.

Je ne finirai point, Madame, sans vous exposer un autre motif de découragement qui de nos jours est réservé sur-tout au Poète comique, & auquel très-assurément vous êtes loin de vous attendre ; c'est

H vj

la manie des calembourgs. A ce mot je crois vous entendre, Madame, interrompre la lecture de ma lettre par un long éclat de rire, & demander quel rapport ont les calembourgs avec le Poète comique. Le rapport le plus funeste. Ignorez-vous que notre Parterre avec un calembourg peut renverser un grand Ouvrage? Et quelle langue & quelle nation furent jamais plus fécondes en calembourgs? La langue françoise est fixée depuis long-temps, c'est-à-dire, que depuis un temps infini les mêmes mots reviennent sans cesse à la bouche du même peuple pour exprimer ses sensations & ses idées. Nombre d'expressions ont été appliquées & le sont tous les jours à de nouveaux rébus, à de misérables pointes; qu'en arrivera-t-il? Si l'une de ces expressions vient à se montrer sur la Scène, comptez sur un fou-rire qui va gagner tout le monde, excepté l'Auteur; car il voit souvent enterrer à ce bruit-là toutes ses espérances de fortune & de gloire. Or ces rébus, ces calembourgs se multiplient à chaque moment; si bien qu'il ne restera bientôt plus de langue pour le Poète comique.

Enfin, Madame, me voilà au bout de ma carrière. En quittant la Cour de Thalie il a fallu vous *dire pourquoi*. Je l'ai dit assez longuement, sinon pour vous persuader, au moins pour vous apprendre à m'en croire une autre fois sur ma parole. Je fais que votre jeune parent est tenté d'entrer dans cette carrière; c'est à vous de voir si vous devez lui cacher ou lui communiquer notre correspondance. Toute réflexion faite, Madame, je crois que vous pouvez la lui montrer sans craindre de le décourager. S'il a déjà la passion de la gloire, il est incurable. L'amour de l'immortalité est une folie sans doute, mais c'est la plus opiniâtre, comme elle est la plus respectable; car c'est à elle que nous devons les plus brillantes actions & les plus grandes vertus.

Si vous représentez à notre jeune Candidat les dangers qu'il va courir, il vous dira qu'à sa première chute il prendra le parti de la retraite; & à sa première chute, il redoublera d'efforts pour rentrer dans la lice. Vous sentez, Madame, qu'on ne doit pas craindre de décourager par des conseils celui qu'un tel revers ne fait qu'ehardir. Pour moi, à qui la Nature avoit donné non pas plus de raison qu'à un autre, mais bien moins d'amour pour la gloire, je n'ai pas besoin d'être instruit par plusieurs naufrages; & je ne conçois pas comment, lorsqu'on est au port, on peut se résoudre à le quitter.

J'ai l'honneur, &c.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *la Barbe*; celui du Logogryphe est *Tombeau*, où l'on trouve *tombe*.

É. N I G M E.

JE suis une production
De diverses couleurs, mais de même figure,
Changeant, selon les lieux, & de sexe & de nom,
Sans pourtant changer de nature.
Lecteur, tu seras curieux
De savoir où le sort me place;
L'été comme l'hiver, tu me vois dans la glace,
Et je t'accompagne en tous lieux.

(Par M. Prudere de Saint-Girons.)

LOGOGRYPHE.

CEST avec quatre pieds que je suis *corps solide*,
 Objet de maint problême & fait en pyramide.
 N'en retranchez aucun; retournez-les trois fois,
 Et je serai l'hymen, un élu, plus un poids.

(Par M. le Baron de Walbert.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MAXIMES & Réflexions Morales,
extraites de la Bruyère. A Paris, chez
 Pissot, Libraire, Quai des Augustins,
 & chez les Libraires du Palais Royal.
 in-12. petit format. Prix, 3 liv.

LA première pensée des Lecteurs sur ce
 Recueil intéressant, sera peut-être un repro-
 che. Pourquoi un extrait de la Bruyère, dira-
 t-on ? La Bruyère n'a pas écrit plus de deux
 petits Volumes, & il y a bien peu de choses
 qu'on voulût retrancher dans son Livre. Cela
 est vrai. Mais l'on doit considérer que cet
 extrait ne détruit pas le Livre, qu'il n'en
 affoiblit ni la réputation ni le mérite. Tout
 n'est pas excellent dans les excellens Écri-
 vains même, & l'on aime à trouver réunis
 les plus beaux fruits du génie. Loin de lui

être injurieux, ce choix, dans ses productions, lui assure un culte plus vif & plus habituel. C'est avec ces Recueils que l'homme de goût charme ses loisirs, qu'il interrompt ses travaux, délasse ou ranime son esprit; c'est dans ces Recueils qu'il goûte ce qu'il y a de plus délicieux dans l'utile & le noble plaisir de la lecture. Les Lecteurs délicats ont toujours désiré des Livres du genre de celui que nous annonçons; mais trop souvent les esprits les plus grossiers se sont chargés de remplir ce vœu des esprits délicats. Aujourd'hui cette fonction du bon goût a été remise en de dignes mains. En lisant cet extrait, en le comparant au Livre entier, on remarque avec quel heureux tact le choix a été fait. Il y a de très-belles choses dans le Livre qui ne sont pas entrées dans le Recueil; mais c'est qu'on ne vouloit faire qu'un petit Volume, & il falloit mettre de la diversité dans les beautés même; il falloit sur-tout conserver de ces choses moins saillantes, mais qui lient entre elles les beautés, les préparent & les relèvent. A ce mérite d'un choix si bien entendu, ce Recueil joint encore celui d'une exécution typographique de la plus grande correction & du meilleur goût. Ce Recueil fait partie de la Collection que M. Didot enrichit tous les ans de plusieurs volumes.

Sous le titre modeste de notice, on trouve à la tête de ce Volume un morceau sur la Bruyère, qui rappelle un morceau pareil de

la même plume sur la Rochefoucault, & un autre sur Madame de Sévigné. On y reconnoît ce goût délicat, cette simplicité élégante du style, & ce complément de justesse dans les idées, qui souvent en dissimule l'étendue & la finesse, à force de netteté & de précision.

Ce morceau très-court, mais très-bien fait, nous paroît destiné à une gloire aussi touchante que flatteuse, celle de mettre enfin à sa place un grand Écrivain, jusqu'ici très-peu apprécié. Personne encore n'avoit compté la Bruyère parmi les premiers génies de notre Littérature. Il est étrange avec quelle indifférence Voltaire en parle dans l'article qu'il lui a accordé dans sa liste des Écrivains du siècle de Louis XIV. Le Marquis de Vauvenargues est presque le seul de tous ceux qui ont parlé de la Bruyère, qui ait bien senti ce talent vraiment grand & original. Mais Vauvenargues lui-même n'a pas l'estime & l'autorité qui devroient appartenir à un Écrivain qui participe à la fois de la sage étendue d'esprit de Locke, de la pensée originale de Montesquieu, de la verve du style de Pascal, mêlée au goût de la prose de Voltaire; il n'a pu faire ni la réputation de la Bruyère ni la sienne. Il me semble que le genre même du Livre de la Bruyère, en le portant tout de suite à la plus grande célébrité, devoit reculer pour lui le moment d'une admiration égale à son mérite. Son Livre fournissoit à la malignité une

ample matière d'allusions & d'applications, & rien ne fait fortune comme les Livres que la malignité adopte. Son Livre n'avoit de modèle ni pour le plan, ni pour l'exécution chez les anciens. Cela embarrassoit fort, pour le classer, les Gens de Lettres qui, sans s'en douter, sont toujours un peu menés par les routines. D'un autre côté, il peignoit son siècle, il peignoit des objets dont on étoit environné dans la société, & sur-tout il avoit rempli son Livre de portraits. Comment s'imaginer qu'un Peintre de portraits pût être un homme sublime ? La Bruyère & La Fontaine, qui du reste n'ont rien de commun, se sont ressemblés en ceci; la petitesse de leurs sujets & un talent sans modèle ont, pendant long-tems, trompé ou dérouteré leurs juges.

J'oserai aussi prendre part à cette justice rendue enfin à un grand homme; je mêlerai quelques réflexions à celles de l'Éditeur. J'éleverai des doutes sur quelques-unes de ses idées; sur d'autres, je m'étendrai davantage: je reconnois avec plaisir que c'est tout ce que me laisse à faire un écrit où l'on ne pouvoit tout dire, mais où il me semble que l'on a tout apperçu.

L'Éditeur commence par rassembler le peu de faits que l'on connoisse sur la personne de la Bruyère. « Il venoit d'acheter » une charge de Trésorier de France à Caen, » lorsque Bossuet le fit venir à Paris pour

» enseigner l'Histoire à M. le Duc, & il
 » resta jusqu'à la fin de sa vie attaché au
 » Prince en qualité d'homme de Lettres.
 » Il publia son Livre des *Caractères* en
 » 1687, & fut reçu à l'Académie Française
 » en 1693. »

» On ne connoît rien de la Famille de la
 » Bruyère, continue l'Editeur, & cela est
 » fort indifférent; mais on aimeroit à savoir
 » quel étoit son caractère, son genre de
 » vie, la tournure de son esprit dans la so-
 » ciété; & c'est ce qu'on ignore aussi.

» Peut-être que l'obscurité même de sa
 » vie est un assez grand éloge de son carac-
 » tère. Il vécut dans la maison d'un Prince;
 » il souleva contre lui une foule d'hommes
 » vicieux ou ridicules, qu'il désigna dans
 » son Livre, ou qui s'y crurent désignés; il
 » eut tous les ennemis que donne la satire,
 » & ceux que donnent les succès; on ne le
 » voit cependant mêlé dans aucune intri-
 » gue, engagé dans aucune querelle. Cette
 » destinée suppose, à ce qu'il me semble,
 » un excellent esprit, & une conduite sage
 » & modeste. »

Il me semble que si quelque chose pou-
 voit dédommager de cette ignorance abso-
 lue sur le caractère & les mœurs de la Bruyère,
 ce seroit cette conjecture si juste & si noble.
 Mais comment se résoudre tranquillement
 à ne rien connoître de la personne d'un des
 meilleurs Moralistes & des plus admirables

Ecrivains? Tous les Grands Hommes du beau siècle où il a vécu, nous sont parvenus avec les principaux détails de leur vie, comme avec les titres de leur gloire. Nous pouvons les comparer à leurs Ouvrages & les y reconnoître. Pourquoi la Bruyère a-t-il une destinée si différente? Il n'est pas aisé de le concevoir. Il n'y a donc qu'un seul monument où l'on puisse chercher quelque image de cet Ecrivain, & c'est dans son Livre même. Celui qui n'écrit que des Ouvrages dramatiques peut fort bien ne pas y mettre l'empreinte de son ame. Obligé de faire parler & agir des personnages, derrière lesquels il doit toujours se cacher, il adopte tour-à-tour le vice & la vertu; à chaque instant il change de formes & de passions. On peut croire du moins qu'il n'y a rien qui lui appartienne en propre dans cette succession & cette variété de sentimens dont il fait s'affecter. Un Moraliste peut moins cacher son ame: on la juge sur les principes qu'il professe. Et s'il se jouoit au fond de son cœur de ses propres maximes, sa coupable indifférence, son hypocrisie plus coupable perce-roient malgré lui au travers de l'exagération de ses idées & de la fausse chaleur de son style. La morale qui est sortie du cœur a un accent particulier auquel on ne se méprend pas. Qui pourroit se refuser au plaisir d'honorer l'ame de la Bruyère dans une foule de traits de son Ouvrage? Je m'autoriserai ici d'une de ses plus belles pensées: *Il y a,*

dit-il, *un goût dans l'amitié auquel ne peuvent atteindre les hommes nés médiocres.* Je dirai de même il y a une noblesse, une fierté, une délicatesse dans quelques vues morales, dans quelques sentimens qui ne sont pas à la portée des âmes viles & fausses. Il est doux de penser qu'il y ait dans la philosophie & dans l'éloquence, des beautés réservées au génie, qui ne s'élève & ne s'enflamme que par la vertu & pour la vertu.

Je me plais à recueillir ici les traits de la Bruyère qui me font le mieux présumer du fond de son cœur.

Quelle profonde humanité dans cette pensée ! « Il y a des misères sur la terre qui faissent le cœur : il manque à quelques-uns jusqu'aux alimens; ils redoutent l'hiver; ils appréhendent de vivre. L'on mange ailleurs des fruits précoces; l'on force la terre & les saisons pour fournir à sa délicatesse. De simples Bourgeois, seulement à cause qu'ils étoient riches; ont eu l'audace d'avalier en un seul morceau la nourriture de cent familles. Tienne qui pourra contre de si grandes extrémités, je me jette & me réfugie dans la médiocrité. »

Sa sensibilité ne se contente pas de gémir & de s'indigner en contemplant le sort des malheureux; elle lui dicte les plus belles règles pour une bienfaisance active.

« C'est assez pour soi d'un fidèle ami; c'est même beaucoup de l'avoir rencontré.

» On ne peut en avoir trop pour le service
» des autres.

Écoutez comment il fait aimer.

« Être avec les gens qu'on aime, cela
» suffit : rêver, leur parler, ne leur parler
» pas, penser à eux, penser à d'autres ob-
» jets, mais auprès d'eux, tout est égal. »

Il ne fait pas moins bien regretter les amis
que les aimer.

« Il devrait y avoir dans le cœur des sour-
» ces inépuisables de douleurs pour de cer-
» taines pertes. L'on pleure amèrement, &
» l'on est sensiblement touché; mais l'on est
» ensuite si foible & si léger, que l'on se
» console. » Ainsi cette ame, pénétrée de ses
regrets, se plaint à la Nature de ce qu'elle
lui a accordé des moyens de sortir de sa
douleur

Il lui appartient bien aussi d'être le Légis-
lateur de la bienfaisance & de la reconnois-
sance.

« Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude
» que de manquer aux misérables.

» Si l'on a donné à ceux que l'on aimoit,
» quelque chose qu'il arrive, il n'y a plus
» d'occasions où l'on doive songer à ses
» bienfaits.

» Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de
» celui que l'on vient d'obliger.

» Celui-là peut prendre, qui goûte un
» plaisir aussi délicat à recevoir, que son
» ami en sent à lui donner.

» Une grande reconnoissance emporte

» avec soi beaucoup de goût & d'amitié.
 » pour la personne qui nous oblige. »

J'ose dire que l'esprit tout seul n'eût pas trouvé ces maximes des belles amès. Elles naissent de nos propres sentimens. Il me semble que la Bruyère nous donne ici des leçons sur un bonheur qu'il avoit souvent goûté. En traçant ces belles maximes, il pensoit sans doute aux personnes qui les lui avoient inspirées. Ceux qui sont dignes de les adopter, savent aussi pour qui ils les recueillent dans le fond de leur cœur.

Ce n'est que dans les belles ames que naissent les sentimens les plus aimables. D'autres ames peuvent éprouver toute la violence des passions : elles seules en connoissent la grâce. Je demande si l'on a jamais mieux exprimé tout ce qu'il y a de plus enchanteur dans l'amour que dans cette pensée ?

» Si j'accorde que dans la violence d'une
 » grande passion on peut aimer quelqu'un
 » plus que soi-même, à qui ferai-je plus de
 » plaisir à ceux qui aiment ou à ceux qui
 » sont aimés ? »

Ce sont les grâces les plus sensibles qui ont tourné cette charmante pensée.

Mais peut-être la vertu que la Bruyère montre le plus est ce courage d'un Ecrivain fier & généreux qui prend à partie tout ce qui outrage la vertu & les talens, tout ce qui opprime l'humanité, tout ce qui afflige le malheur. Il semble qu'il n'ait écrit que pour ces grandes vengeances. Dans plusieurs en-

droits de son Livre, il ose se rendre à lui-même une belle justice. On sent particulièrement que c'est lui-même qu'il peint dans le portrait du *Philosophe*, dont il oppose la tendre popularité à la dédaigneuse insensibilité du riche. « Je vais, Clitiphon, à votre porte, » &c. » Celui qui osoit donner de lui-même cette image, devoit être sûr de ne l'avoir jamais démentie. Je regrette que l'étendue de ce morceau, qui est un des plus sublimes de l'Ouvrage, ne me permette pas de le citer tout entier. Je dois me presser de revenir à la notice.

« On peut considérer la Bruyère comme
 » Moraliste & comme Ecrivain. Comme
 » Moraliste, il paroît moins remarquable
 » par la profondeur que par la sagacité.
 » Montaigne, étudiant l'homme en soi-
 » même, avoit pénétré plus avant dans les
 » principes essentiels de la nature humaine.
 » La Rochefoucault a présenté l'homme
 » sous un rapport plus général, en rappor-
 » tant à un seul principe le ressort de toutes
 » les actions humaines. La Bruyère s'est atta-
 » ché particulièrement à observer les diffé-
 » rences que le choc des passions sociales,
 » les habitudes d'état & de profession éta-
 » blissent dans les mœurs & la conduite
 » des hommes. Montaigne & la Rochefou-
 » cault ont peint l'homme de tous les temps
 » & de tous les lieux; la Bruyère a peint le
 » Courtisan, l'homme de Robe, le Finan-
 » cier, le Bourgeois du siècle de Louis XIV.

„ Peut-être que sa vue n'embrassoit pas un
 „ grand horizon , & que son esprit avoit
 „ plus de pénétration que d'étendue. Il s'at-
 „ tache trop à peindre les individus , lors
 „ même qu'il traite des plus grandes choses.
 „ Ainsi , dans son Chapitre intitulé : *Du*
 „ *Souverain ou de la République* , au milieu
 „ de quelques réflexions générales sur les
 „ principes & les vices du Gouvernement ,
 „ il peint toujours la Cour & la Ville , le
 „ Négociateur & le Nouvelliste. On s'atten-
 „ doit à parcourir avec lui les Républiques
 „ anciennes & les Monarchies modernes ; &
 „ l'on s'est étonné , à la fin du Chapitre , de
 „ n'être pas sorti de Versailles. »

Cet aperçu me paroît en général d'une
 vue juste & élevée ; mais je ne puis en ad-
 mettre toutes les idées sans quelques restric-
 tions. J'avoue que , dans le Chapitre *du*
Souverain & de la République , la Bruyère
 est resté bien loin des grandes idées en poli-
 tique & en législation que ce Chapitre pro-
 mettoit. Je crois même qu'il n'a aucun droit
 à cette grande partie de la gloire d'un Phi-
 losophe. Il n'a essentiellement été que l'ob-
 servateur de son siècle. Aussi est-ce là le prin-
 cipal objet & le titre même de son Livre ;
 mais dans ce cercle d'observations & de
 méditations où il s'est renfermé , ne s'est-il
 pas montré un esprit supérieur ; un grand
 Moraliste ? Son regard a embrassé tout le
 spectacle de la société dans une grande Mo-
 narchie , & dans un siècle resplendissant de
 luxe

luxe & de génie. Tous les rangs, toutes les conditions, tous les ridicules, il a presque tout vu, tout saisi, tout peint, tout jugé. Son Livre est un tableau continuel; dans ce tableau il reproduit toute la vie civile, & toujours dans une sorte d'action. Il voit tout, il peint tout en détail, il est vrai; & peut-être le peintre de la société doit-il toujours procéder ainsi: la vérité pour lui dépend de la fidélité, & même de la multitude des nuances. Aussi on peut observer dans la Bruyère, que toute la vivacité, toute la richesse, tout l'effet de ses peintures tiennent au soin & à l'habileté avec lesquels il a traité tous les détails. Mais, comme tous les grands peintres, il remonte toujours au type fondamental de tous les portraits. Il peint un Courtisan, un Bourgeois, l'Homme d'épée, l'Homme de robe, le Parvenu, le Nouvelliste, &c.; mais c'est toujours l'homme qu'il montre sous cette enveloppe accidentelle; il saisit toujours dans le cœur-humain la passion analogue au vice social qu'il décrit; c'est elle qui agit secrètement sous toutes ces formes particulières; elle sort de tous côtés dans ses figures; elle en fait la vie & le mouvement. D'ailleurs; la Bruyère a mêlé à ses peintures de mœurs des principes & des leçons de morale; & ses réflexions en général ne sont ni moins variées ni moins belles; c'est donc essentiellement sur la partie philosophique de son Livre qu'il

N°. 50, 15 Décembre 1781. I

faut l'apprécier comme Moraliste. J'avoue que , fidèle à son plan de peindre plutôt le monde que l'homme, il se détourne assez souvent de ces grands apperçus, de ces vastes développemens qui sont plus fréquens, non pas dans Pascal, dont la puissante raison n'a vu l'homme qu'avec une haine austère, & dont l'éloquence, plus puissante encore, lui a fait une guerre sublime; non pas dans la Rochefoucault, qui n'a vu dans le cœur humain qu'un seul principe qu'il a mal saisi; non pas dans Duclos, dont l'esprit juste & fin a plus généralisé ses observations, sans les avoir rendues ni si énergiques ni si vastes; mais dans Montagne, dont le génie, libre & fort, a vu tant d'objets dans l'étude de lui-même; mais dans Vauvenargues, qui avoit autant de netteté que d'élévation dans la pensée, & à qui il n'a manqué peut-être que de la santé & une plus longue vie pour mériter une gloire égale à celle de ses plus illustres contemporains. Le génie de la Bruyère le porte cependant assez souvent dans ces grandes pensées; & loin de s'y trouver déplacé, il ne s'y montre au-dessous de personne. Ses *Chapitres des Ouvrages d'esprit, des femmes, du cœur, des jugemens, & sur tout celui de l'homme*, offrent un grand nombre de hautes & vastes idées. Dans le dernier, il a quatre pages sur l'enfance qui sont de la plus sublime philosophie. On voit que c'est

plutôt par choix que par impuissance qu'il n'a pas plus approfondi les passions, les facultés & les destinées de l'homme. On le voit encore dans ses tableaux du monde & de son siècle. Quelle sagacité! quelle justesse! quelle richesse & quelle énergie n'offrent-elles pas! Un caractère, sous son pinceau, sort net & entier: on en a déjà vu l'original; ou bien on le rencontrera un jour. Ses pensées sont des révélations qu'il vous fait de ce qui s'est passé dans vous-même, ou de ce que vous auriez pu appercevoir chez les autres. Il ne dit ni plus ni moins que la chose. Rien d'obscur, rien d'indécis chez lui; il a toujours vu ou senti, & la vérité qu'il énonce est complète & évidente. Voilà ce que j'admire dans l'Ouvrage de la Bruyère, & ce qui me faisoit en lui un esprit du premier ordre & un grand Moraliste. Je ne dérange rien dans la gloire des hommes de génie qu'on lui oppose ici pour lui faire une place, mais j'ose dire qu'il ne doit pas être exclu de ce genre de gloire. S'il y a un moindre droit, c'est l'objet de son Livre qu'il faut en accuser. Dans ce point j'ai encore plus pour contradicteur le M. de Vauvourgues que l'Éditeur; & c'étoit une nouvelle raison pour moi de donner quelque étendue à la discussion de mon avis, & c'en est encore une de m'en défendre après l'avoir motivé. Peut-être qu'au fond l'Éditeur ne diffère pas beaucoup de ma manière de penser. *La Bruyère avoit*, dit-il,

plus de sens que de philosophie. Sur certaines choses il a manqué en effet de philosophie jusqu'à croire à la magie. De son temps les plus grands génies avoient encore une grande erreur à travers de laquelle il voyoit bien des objets.

Considérons maintenant la Bruyère sous le troisieme aspect où il est présenté dans la notice. Dans cette partie, l'Auteur me permettra encore d'examiner une de ses opinions.

« En lisant avec attention les Caractères de la Bruyère, dit-il, il me semble qu'on est moins frappé des pensées que du style; les tournures & les réflexions me paroissent avoir quelque chose de plus brillant, de plus fin, de plus inattendu que le fond des choses même, & c'est moins l'homme de génie que le grand Écrivain qu'on admire. »

Il n'est pas douteux que la qualité qui surpasse toutes les autres dans la Bruyère ne soit celle de grand Écrivain; mais un grand Écrivain ne mérite-t'il pas le nom d'homme de génie? L'Auteur de la notice nous explique ensuite sa pensée, & on voit que s'il refuse au grand Écrivain ce beau titre d'homme de génie, il lui en accorde presque toute la gloire, & alors cela revient à peu-près au même. « Le mérite de grand Écrivain ne suppose pas le génie, mais il demande une réunion des dons de l'esprit,

« aussi rare que le génie. » Pour que cette distinction soit tout-à-fait juste, il me semble qu'elle ne devoit opposer à l'homme de génie que le bon Ecrivain. Les dons de l'esprit suffisent pour écrire avec sagesse, avec élégance, quelquefois même avec une certaine éloquence, pour faire des Livres utiles & agréables; & malheur à ceux qui n'ont pas puisé dans le sentiment même du génie le goût de deux mérites qui l'avoisinent, & dont il a besoin pour ne pas tomber souvent au-dessous de lui-même, l'esprit & le talent! Mais il y a dans le grand Ecrivain une magnificence, une originalité d'idées & d'expressions qui ne peuvent être autre chose que le génie même. Or, ce sont là des qualités que la Bruyère possède à un degré éminent. L'Auteur de la notice va nous le prouver lui-même.

Je revendique encore pour lui le nom d'homme de génie à un autre titre. Peut-être sera-t'on surpris, mais c'est du dessein & de la marche de son Ouvrage que je veux parler. Porté par goût à l'observation de la société, il s'est senti appelé à la peindre; il ne pouvoit suivre la manière de Montagne, qui ne convenoit ni à son but particulier ni à son génie. Il ne pouvoit non plus prendre pour modèle Cicéron & Sénèque, qui ont traité la morale sous un autre aspect; & d'ailleurs il devoit sur-tout éviter
 ici de faire des traités à la manière de Sénèque

& de Cicéron. Il lui a donc fallu chercher un cadre particulier & propre à son plan. Voyez combien celui qu'il a inventé est riche & heureux! il se place au milieu des objets qu'il veut contempler; il les rassemble & les range autour de lui; il les voit comme dans un tableau, & c'est aussi dans un tableau qu'il les reproduit. Frappé de tant d'objets, & toujours vivement, il en parle avec toutes les passions qu'ils peuvent donner. Ici, il s'indigne; là, il s'attendrit; il descend à la plaisanterie, il remonte ensuite à la gravité la plus sévère. Ses réflexions se sentent aussi de la situation où il s'est placé; il leur donne de la couleur & du mouvement, il les passionne. Il va plus loin encore, soit qu'il pense, soit qu'il peigne, il s'exprime souvent avec des formes dramatiques, & des formes dramatiques diversifiées jusqu'au prodige; il a considérablement enrichi l'art d'écrire en ce genre. Par-là, il étonne, il émeut, il entraîne sans cesse. Telle est la conception totale de son Livre. N'est-ce pas là une conception de génie, une véritable & belle création? Voilà du moins comme j'en suis frappé.

Cette invention du génie de la Bruyère reçoit, il est vrai, tout son éclat de la beauté de l'exécution; c'est dans l'examen de son style que l'on sentira bien tout l'effet de la marche qu'il a adoptée. Ici mes observations finissent. C'est à la notice que je dois renvoyer

les Lecteurs; elle leur offrira tous les secrets du style de la Bruyère, analysés par le goût, c'est-à-dire, par un esprit excellent, joint à un sentiment exquis. Mais dans l'avantage de n'avoir plus à présenter au Public que des citations d'un morceau aussi bien fait, j'éprouve la difficulté de les choisir. Tout se tient dans ce morceau, & l'on ne peut guères en séparer quelques parties, sans diminuer leur effet. L'Auteur entre dans le détail de tous les genres de beautés qui le frappent dans le style de la Bruyère; il les explique, il apprend même à les sentir; car dans les Beaux-Arts on apprend à sentir comme à penser, & c'est un don que les hommes bien organisés peuvent recevoir des hommes de goût. Il faudroit citer toute cette partie de la notice, qui est la plus considérable de l'Ouvrage; je suis obligé de me borner, non pas aux meilleures tirades, mais à celles qui me paroissent se détacher le plus aisément. La discussion sur le style de la Bruyère est précédée d'observations générales sur le style. En voici quelques-unes.

« Il en est des tours, des figures, des liaisons de phrase, comme des mots; les uns & les autres ne peuvent représenter que des idées, des vues de l'esprit, & ne les représentent qu'imparfaitement.

« Les différentes qualités du style, comme la clarté, l'élégance, l'énergie, la couleur, le mouvement, &c. dépendent donc essentiellement de la nature & du choix des

» idées, de l'ordre dans lequel l'esprit les
 » dispose, des rapports sensibles que l'ima-
 » gination y attache, des sentimens enfin
 » que l'ame y associe, & du mouvement
 » qu'elle y imprime.

» Le grand secret de varier & de faire con-
 » traster les images, les formes & les mou-
 » vemens du discours, suppose un goût dé-
 » licat & éclairé; l'harmonie, tant des mots
 » que de la phrase, dépend de la sensibilité
 » plus ou moins exercée de l'organe; la cor-
 » rection ne demande que la connoissance
 » réfléchie de sa langue.

» Dans l'art d'écrire, comme dans tous
 » les Beaux-Arts, les germes du talent sont
 » l'œuvre de la nature, & c'est la réflexion
 » qui les développe & les perfectionne.

» Il a pu se rencontrer quelques esprits
 » qu'un heureux instinct semble avoir dis-
 » pensés de toute étude, & qui, en s'aban-
 » donnant sans art aux mouvemens de leur
 » imagination & de leur pensée, ont écrit
 » avec grâce, avec feu, avec intérêt; mais
 » ces dons naturels sont rares; ils ont des
 » bornes & des imperfections très-mar-
 » quées, & ils n'ont jamais suffi pour pro-
 » duire un grand Écrivain.

» Je ne parle pas des anciens, chez qui
 » l'élocution étoit un art si étendu & si com-
 » pliqué; je citerai Despréaux & Racine,
 » Bossuet & Montesquieu, Voltaire &
 » Rousseau; ce n'étoit pas l'instinct qui pro-

» duisoit sous leur plume ces beautés & ces
 » grands effets auxquels notre langue doit
 » tant de richesses & de perfection, c'étoit
 » le fruit du génie sans doute, mais du génie
 » éclairé par des études & des observations
 » profondes.

Quelque universelle que soit la réputation
 » dont jouit la Bruyère, il paroîtra peut-
 » être hardi de le placer, comme Ecrivain,
 » sur la même ligne que les grands Hommes
 » qu'on vient de citer; mais ce n'est qu'après
 » avoir relu, étudié, médité les *Caractères*,
 » que j'ai été frappé de l'art prodigieux &
 » des beautés sans nombre qui semblent
 » mettre cet Ouvrage au rang de ce qu'il y a
 » de plus parfait dans notre langue.

» Sans doute la Bruyère n'a ni les élans &
 » les traits sublimes de Bossuet, ni le nom-
 » bre, l'abondance & l'harmonie de Féne-
 » lon, ni la grâce brillante & abandonnée
 » de Voltaire, ni la sensibilité profonde de
 » Rousseau; mais aucun d'eux ne m'a paru
 » réunir au même degré la variété, la finesse
 » & l'originalité des formes & des tours
 » qui étonnent dans la Bruyère. Il n'y a
 » peut-être pas une beauté de style propre
 » à notre idiôme, dont on ne trouve des
 » exemples & des modèles dans cet Ecri-
 » vain. »

L'Editeur n'a pas oublié un des grands
 mérites du style de la Bruyère.

« Ce n'est pas seulement par la nouveauté

» & par la variété des mouvemens & des tours
 » que le talent de la Bruyère se fait remar-
 » quer; c'est encore par un choix d'expres-
 » sions vives, figurées, pittoresques; c'est
 » sur tout par ces heureuses alliances de
 » mots, ressource féconde des grands Ecri-
 » vains dans une langue qui ne permet pas,
 » comme presque toutes les autres, de créer
 » ou de composer des mots, ni d'en trans-
 » planter d'un idiôme étranger. »

Nous avons cru intéressant de chercher la théorie de ce genre de style, c'est ce qui nous a conduit à une dissertation sur les hardiesses de style, que nous offrirons au Public dans un des Mercurès prochains. La Bruyère seul a suffi pour tous les exemples dont nous avons besoin. Nous espérons que l'avantage d'être rempli des plus beaux traits de cet Ecrivain & de plusieurs des réflexions de son Editeur, donnera quelque prix à cette dissertation.

D'après les seuls fragmens cités dans cet article, on demandera sûrement quel est l'Auteur de cette notice. Les personnes qui ont recueilli les Volumes publiés jusqu'ici de la Collection de M. Didot, reconnoîtront aisément le goût & le style du même Editeur. Parmi toutes les manières d'écrire, celle qui consisteroit à se proportionner toujours au genre de l'Ouvrage, même à celui qui semble borner & resserrer le talent, qui atteindroit toujours au mieux de ce genre, &

s'y renfermeroit avec soin, qui traiteroit à fond de grands Sujets, en ne paroissant que les effleurer, qui seroit sage & correcte au point de ne jamais donner lieu à la critique, naturelle & facile au point d'enlever l'empreinte du travail, qui seroit toujours vive & élégante sans mouvemens marqués dans le style, & presque sans autres ornemens que la justesse heureuse & précise des idées, & la délicatesse des sensations, parmi toutes les manières d'écrire, celle-là ne seroit peut-être ni celle qui étonneroit le plus ni celle qui plairoit le moins; & les gens de goût, qui en sentiroient tout le mérite, n'auroient d'autres reproches pour l'Auteur que de ne pas faire un plus fréquent usage d'un talent si heureux.

N. B. On trouve chez Pissot les Maximes de la Rochefoucault & l'Histoire de la Conjuratiou de Venise, par Saint-Réal, du même format & de même caractère.

Cet Article est de M. L. C.)



S P E C T A C L E S .

C O M É D I E F R A N Ç O I S E .

LE Samedi premier Décembre, on a joué, pour la première fois, le *Rendez-Vous du Mari*, Comédie en vers & en un Acte.

Un Comte, dont nous ignorons le nom, a épousé une femme, jeune, aimable & sensible; mais le nœud de l'hymen ne l'empêche point d'avoir des intrigues galantes. Pendant qu'il va porter à des femmes faciles les hommages que mérite la Comtesse, celle-ci trouve un adorateur dans un jeune fat nommé Melcourt, & l'un des meilleurs amis du Comte. C'est en vain que cet ami, comme on en voit tant, cherche à faire succomber la Comtesse; fidelle à son mari, malgré son inconstance, elle est insensible à tous les charmes de Melcourt, dont l'amour-propre piqué, cherche à trouver quelques moyens de vengeance. Il se présente une occasion qu'il ne laisse point échapper: la voici. Une maîtresse du Comte lui adresse un billet, par lequel elle lui indique un rendez-vous; celui-ci en fait part à son ami. Aussi-tôt Melcourt prie le Comte de le lui prêter pour quelque tems. Son intention, dit-il, est de s'en servir d'une manière adroite, & qui puisse enfin subjuguier une cruelle qui lui fait une résistance

opiniâtre, une langoureuse dont il ne peut réveiller le cœur endormi. Le Comte y consent. Ce même jour le Comte donne à souper. On joue, on se met à table; & là, sous sa serviette, la Comtesse trouve la lettre de la maîtresse de son mari, que Melcourt y a su cacher. Le fat qui ne soupe point, occupe la Scène pendant l'absence des autres, & se promet le plus heureux succès du tour qu'il a joué au Comte. Pendant qu'au sortir du souper, tout le monde passe dans la salle de bal, la Comtesse arrive tristement; Melcourt veut profiter du moment, on lui répond de façon à l'obliger au silence; il prend son parti, & sort sans avoir perdu toutes ses espérances. Inquiet de l'absence de sa femme, le Comte quitte le bal à son tour pour venir la trouver: de là résulte une Scène où, après s'être servi de quelques faux fuyans, le mari apprend que son intrigue est découverte, par la remise que sa femme lui fait de la fatale lettre: il reconnoît ses torts, & se précipite aux pieds de la Comtesse. Tout le monde arrive, & Melcourt est témoin du spectacle de la réconciliation des époux. Le Valet qui a été porteur de la lettre, vient de la part de la maîtresse savoir si l'on y répondra; le Comte répond par ce vers, en montrant sa femme,

Madame: lu la lettre, elle aura la réponse.

Le fond de ce petit Ouvrage est tiré d'un Comte de M. de Champfort, imprimé dans

l'Almanach des Muses, il y a une douzaine d'années, & qui a pour titre : *Le Rendez-vous inutile*. Ce Conte très-court, & sur-tout point moral, comme l'a dit l'Auteur lui-même, eut du succès, & il en méritoit ; mais il y a des Anecdotes qui suffisent pour donner lieu à des Contes charmans, & qui souvent ne fournissent pas la matière d'une Comédie ; *le Rendez-Vous inutile* est positivement de ce nombre. On peut ajouter encore que s'il est quelquefois permis à un Auteur comique de présenter au Théâtre des Drames qui ne soient pas moraux, au moins la délicatesse leur fait-elle une loi de n'en jamais présenter d'anti-moraux. *Le Rendez-vous du Mari* mérite ce dernier reproche. Non - seulement il présente un homme marié oubliant sa femme pour une femme publique ; non-seulement il offre le tableau d'un ami méditant de sang froid le déshonneur de son ami, mais encore il fait entrevoir ces deux Personnages comme des hommes charmans, tellement familiarisés avec le vice & l'adultère, qu'ils plaisantent tout haut de leurs projets libertins. On y introduit un Valet de courtisane, qu'on y appelle tout crûement *un grison* ; par-tout le vice domine, & aucun des vicieux n'est puni. De bonne-foi, est-ce en représentant de pareils Ouvrages que le Théâtre de la Nation peut être appelé l'École des Mœurs ? De quel droit les Comédiens se plaindront-ils encore de la rigueur avec laquelle on a

traité les Spectacles, lorsque dans un siècle qu'on nomme Philosophe, ils admettent des Pièces où l'on oublie toutes les bienséances, tous les égards dûs à l'honnêteté publique? Il y a sept ou huit ans qu'on ne voulut pas permettre les représentations d'une Pièce de M. Barthe, intitulée l'*Ami du Mari*, Ouvrage qui, dit-on, avoit un but moral; on a joué cette année le *Rendez-vous* qui n'est point moral. Le temps, comme on voit, amène bien des choses. En voilà assez, beaucoup trop peut-être pour une simple annonce de Spectacles; nous parlerons de cet Ouvrage estimable du côté du style, d'une manière plus étendue quand il sera imprimé.

L'abondance des matières nous force de remettre au Mercure prochain les articles des autres nouveautés, tant de ce Spectacle que de la Comédie Italienne.

A C A D É M I E

L'ACADÉMIE DES SCIENCES a tenu le du mois dernier, sa Séance ordinaire de rentrée; elle a été remplie par la lecture de plusieurs Mémoires.

1°. Un Mémoire de M. Daubenton sur un os trouvé l'année dernière dans la rue Dauphine. M. Daubenton croit pouvoir assurer que cet os appartient à la tête d'un animal de la classe des cétacées & du genre des cachalots. Il a réservé pour un autre temps les preuves sur lesquelles il fonde cette assertion.

2°. Un Mémoire de M. Macquer, qui est le Prospectus d'un Traité sur l'Art de la Teinture. Ce Traité contiendra par ordre les procédés employés pour teindre avec les différentes substances colorantes, l'analyse chimique de ces différentes substances, l'examen des procédés reçus, & des vues sur les moyens de les perfectionner ou d'en substituer de plus parfaits.

3°. Un Mémoire, dans lequel M. Morand a rendu compte de ses Observations sur deux montagnes brûlantes de charbon de terre, dont il donne la description, & développe & explique les phénomènes.

4°. Un Mémoire de M. de la Lande sur l'année solaire, qu'il fixe, d'après l'examen des Observations d'Hippaque, de Técho, de la Caille, de Mayer & de M. Dagelet, à 365 minutes 5 secondes, 48 minutes 48 secondes. Ce Mémoire a été précédé d'une Note très-courte sur les deux Comètes que les Astronomes observent actuellement. On fait que l'une de ces Comètes, découverte à Bath au commencement de cette année, a un mouvement très-lent, & qu'il n'a pas encore été possible de juger si on ne doit pas la regarder comme une nouvelle Planète.

5°. Un Mémoire de M. Lavoisier. Cet Académicien propose des moyens d'éclairer les Salles de Spectacles par des réverbères. Il explique la disposition qu'il veut donner à ces réverbères pour éclairer les décorations, le fond du Théâtre, la Scène & la Salle. Ce dernier objet, le plus difficile de tous, seroit rempli par des réverbères elliptiques cachés dans la voûte; & qui serviroient en même temps de ventilateurs.

6°. Un Mémoire de M. Cadet. L'objet de ce Mémoire est de prouver que les sels sédatifs que l'on tire du borax par différens acides, diffèrent essentiellement entre eux à raison des acides employés à les

former ; il prouve même que l'acide qui a servi à tirer du borax l'alkali marin, subsiste dans le sel sédatif produit par cette opération ; par exemple , la distillation du sel sédatif marin avec le mercure, donne du sublimé corrosif , &c.

Il n'appartient qu'aux Savans qui cultivent les Sciences , dont ces Mémoires sont l'objet , de les apprécier & même souvent de les comprendre ; aussi le Public ne peut guères les écouter que dans un silence respectueux ; mais s'il ne peut entendre les Savans , il sait les honorer & les aimer ; il écoute les détails de leur vie & le précis de leurs découvertes , comme il doit écouter des services rendus à l'humanité , & une nouvelle gloire ajoutée à la gloire de nos Arts & de nos Sciences ; il rend de dignes hommages à la mémoire de ces hommes avec le génie desquels il a pu rarement communiquer. On a remarqué que ces hommes , toujours passionnés pour la science à laquelle ils se sont voués , avoient souvent dans leur vie de ces singularités invincibles dont la Nature marque souvent les êtres à qui elle a accordé des facultés extraordinaires , & qu'ils retraçoient communément dans leurs mœurs la bonté , la simplicité , la candeur des premiers âges , comme si l'étude les avoit séparés de nos mœurs , & les avoit rendus à la Nature en les absorbant dans sa contemplation. Ce fut donc une belle & noble idée que celle d'écrire leur histoire , & d'en faire une partie de celle des Sciences mêmes : tandis que leur mémoire , qui s'avance vers la postérité , recueille à son passage les hommages des contemporains , le Moraliste & le Poète lui-même peuvent emporter des observations & des sensations neuves de ces vies où la Nature s'est montrée dans son irrégularité toujours ou piquante ou sublime : c'est-là aussi un bel emploi du talent d'écrire ; mais le talent d'écrire exige ici une foule d'autres

dons, & doit s'en enrichir encore. Un Secrétaire de l'Académie des Sciences n'est pas seulement placé entre-elles & le Public, comme on l'a déjà observé, il l'est encore entre les différentes Sciences elles-mêmes, qui se trouvent rassemblées dans ce Corps souvent sans se connoître & s'entendre entre elles, tant leurs objets ont d'étendue & de diversité ! C'est à leur Secrétaire, c'est à leur Interprète à les suivre dans tous leurs progrès, à les rapprocher sans cesse les unes des autres pour l'utilité & la gloire communes, à bien saisir leurs résultats & à les simplifier, à les rendre plus faciles & plus attachantes pour le Public, sans leur ôter leur profondeur & leur gravité, & sans les déshonorer par de frivoles embellissemens. Cette réunion des talens qui composent l'Homme de Lettres & de ceux qui composent le Savant, n'est pas une des choses qui étonnent le moins dans l'esprit humain, & elle assure un rang particulier aux Fontenelle, aux d'Alembert, aux Condorcet dans l'ordre des Écrivains qui ont mérité une grande renommée. M. le Marquis de Condorcet, qui a déjà mérité d'être nommé avec ses deux modèles par plusieurs éloges, dont ceux-ci s'honoroient eux-mêmes, en a encore prononcé un dans cette dernière Assemblée, c'est celui de M. Bertin, Médecin de la Faculté de Paris, & Associé Vétéran de l'Académie. M. Bertin avoit annoncé de bonne-heure des talens & une passion pour l'étude de la Médecine, qui devoient le conduire à des découvertes du premier ordre, & il a quelquefois réalisé ces espérances dans quelques-uns des écrits qu'il a laissés. Mais malheureusement une organisation particulière, & nullement rectifiée par l'éducation de sa jeunesse, le rendoit susceptible de ces terreurs qui peuvent altérer dans l'homme toutes les facultés physiques & morales. Peu de personnes en ont été les victimes d'une manière plus triste & plus étonnante; cet homme,

qui cultivoit la Médecine avec beaucoup de distinction , lui a fourni dans ses maladies une suite de phénomènes à observer. Il passa plusieurs années dans un état qui partageoit son existence entre la raison d'un homme supérieur & la foiblesse d'un enfant. Il sembloit que l'Historien devoit passer rapidement & en gémissant sur cette époque de la vie de M. Bertin. Un Écrivain qui auroit eu moins de philosophie dans l'esprit & moins de ressources dans le talent, n'y eût pas manqué. M. de Condorcet étoit fait pour prendre un meilleur parti; c'est dans les affligeans détails des maladies de M. Bertin, qu'il a puisé des réflexions aussi intéressantes que profondes sur le sort du malade & sur la destinée de l'homme en général. A quoi tiennent en effet & notre bonheur & notre raison ! Ce sentiment , répandu dans tout le discours , & toujours accompagné d'idées justes & heureuses, lui a donné un intérêt particulier ; & dans un écrit philosophique , comme dans un des plus célèbres Romans, les événemens de la folie ont été la plus belle partie de l'Ouvrage. Au mérite d'avoir été fécondé par les réflexions de l'Auteur, cet éloge nous a paru encore joindre celui de ne présenter des réflexions qu'où il le falloit , & dans la mesure qui convenoit; aussi les Auditeurs, après avoir applaudi comme à un Ouvrage qui les attachoit par les idées & les sentimens, se sont encore retirés avec la satisfaction d'avoir entendu un écrit dont leur goût avoit souvent été flatté & jamais choqué.

(Cet Article est de M. L. C.)



G R A V U R E S.

PLAN du Port-Vendres en Roussillon, & Vue de l'Obélisque élevé au milieu de la Place de ce Port, premier monument érigé en France à la gloire de Louis XVI. Cet Obélisque, construit en marbre du Roussillon, haut de 80 pieds, est terminé par un globe doré ou mappemonde, sur l'axe de laquelle s'élève une fleur de lys, image de la protection & de l'asyle que le Roi accorde à toutes les Nations.

Ces deux Gravures, chacune de 24 pouces de hauteur sur 17 de largeur, ont été exécutées d'après les dessins de M. de Wailly, Architecte du Roi, & se vendent, avec la Description qui y est relative, chez Moithey, Ingénieur-Géographe du Roi, rue de la Harpe, la porte-cochère vis-à-vis la Sorbonne. Prix, 6 liv.

Vénus & Adonis, Estampe de 14 pouces de haut sur 10 de large; *Salmafis & Hermaphrodite*, Estampe de même grandeur, & servant de pendant. Ces deux Estampes, gravées d'après les Tableaux de P. J. Cazes, par Joseph Maillot, se vendent 2 liv. chacune. A Paris, chez Maillot, Graveur, rue des Francs-Bourgeois, porte S. Michel, à côté du Jeu de Paulme.

Léonard de Vincy mourant dans les bras de François Premier, Estampe gravée de mémoire par C. Macret, d'après le Tableau original de M. Menageot. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue du Petit Bourbon, à côté de la rue de Tournon.

Figures de l'Histoire de France, septième Livraison, premier cahier de la troisième Race. A Paris, chez Lebas, Graveur du Roi, rue de la Harpe,

vis-à-vis la rue Percée. Nous croyons inutile de répéter ce qu'on a déjà dit sur le mérite de cet Ouvrage. Tout ce qui sort de la main de M. Moreau le jeune est fait pour obtenir le suffrage des Amateurs & des Artistes du goût le plus sévère. Cette Livraison renferme 18 Estampes, avec des Précis Historiques faits par M. l'Abbé Garnier.

Plan, élévation & coupe d'une Fontaine publique en cinq planches, projeté pour le Carrefour de Buffry, par M. Panferon. A Paris, rue des Maçons.

Carte de la Provence, dessinée d'après des manuscrits de plusieurs Ingénieurs de la Province, par M. Jaillot, Géographe & Auteur du Conducteur François. A Paris, chez Basset, rue S. Jacques, au coin de celle des Mathurins; à Marseille, chez André du Seigneur, & chez les Marchands d'Estampes des principales Villes de Province.

Nouvelle Carte de la Partie des Indes Orientales, qui comprend les Possessions des Anglois, dressée d'après leurs propres Cartes, par M. Biron de la Tour. A Paris, chez Desnos, rue S. Jacques.

Carte très-détaillée de l'Amérique-Septentrionale, pour servir à l'intelligence de la guerre actuelle, une feuille imprimée sur grand papier & lavée de différentes couleurs, pour servir de démarcations aux Provinces qui composent les États-Unis. Cette Carte se trouve chez M. de Beaurain, Géographe du Roi, rue Git-le-Cœur S. Andre-des-Arcs. Prix, 6 liv.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

BELIN, Libraire, rue Saint Jacques, près celle du Plâtre, vient d'acquérir les Ouvrages suivans : *Narcisse dans l'Isle de Vénus, in-8°. par M. F. Malfilâtre, avec cinq figures. Prix, 1 livre 4 sols.*

Il y en a quelques Exemplaires en grand papier. Prix, 1 livre 16 sols. — *Peinture des Mœurs*, par M. de la Croix, 2 Vol. in-12 brochés. Prix, 3 liv. — *Histoire d'Emilie-Montague*, 4 Parties brochées. Prix, 3 liv. — *Manuel du Cavalier*, par le Baron de Sind, in-12, fig. 2 liv. 5 sols.

Principes d'Électricité, contenant plusieurs théories appuyées par des expériences nouvelles, avec une analyse des avantages supérieurs des conducteurs élevés en pointe, par Mylord Mahon; Ouvrage traduit de l'Anglois, par M. l'Abbé N... Vol. in-8°. Prix, 5 liv. 10 sols relié. A Paris, chez le même Libraire.

Méthodes sûres & faciles pour détruire les animaux nuisibles, tels que les loups, renards, loutres, fouines, belettes, loires, rats, souris, &c. servant de supplément à l'Histoire des Insectes nuisibles, Volume in-12. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.

Conférences Théologiques & Morales sur les Commandemens du Décalogue & de l'Eglise, avec des résolutions de cas de conscience sur chaque matière, à l'usage des Missionnaires, par le P. Daniel de Paris; Capucin, nouvelle Édition, augmentée de dix-huit Conférences sur la Prière & l'Oraison Dominicale, 4 Vol. in-12. Prix, 12 liv. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe. On trouve à la même adresse *Monsieur Cassandre, ou les effets de l'Amour & du Verd-de-gris*, troisième Édition augmentée, in-8°. Prix, 1 liv. 10 sols, & *le Chirurgien de Village*, Comédie, par l'Auteur de *Monsieur Cassandre*. Prix, 1 livre 4 sols.

Raoul de Normandie, ou la Conquête de la Neustrie par les Scandinaves, par M. le Camul, 2 Parties in-12. Prix, 2 livres 8 sols. A Paris, chez Mérimot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Discours sur la Vie Religieuse, suivis des Discours sur l'Amour de Dieu & l'Oraison Dominicale, par M. l'Abbé Asselin, 2 Vol. in-12. A Paris, chez l'Auteur, rue des Poules, quartier de l'Estrapade.

Histoire de Russie tirée des Chroniques originales, de Pièces authentiques & des meilleurs Historiens de la Nation, par M. Levesque, 5 Vol. in-12. Prix, 15 liv. reliés. A Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Tome XXXIII de l'Histoire Universelle, Supplément de l'Histoire Ancienne tiré des nouvelles Éditions Angloises, in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

L'Immortalité de l'Âme, ou Essai sur l'excellence de l'homme, par M. B... Volume in-12. A Paris, chez Saugrain, Libraire, quai des Augustins; Laporte, Libraire, rue des Noyers; & à Dijon, chez Bidault, Libraire.

Un Hollandois aux Habitans de la Grande-Bretagne, Brochure in-8°. A Paris, chez Desaugès, Libraire, rue S. Louis du Palais.

Moyens proposés pour prévenir l'Infanticide, in-12. A Paris, chez le même Libraire.

Grammaire Italienne réduite en six leçons, à l'usage des personnes instruites, par M. l'Abbé Curioni, Professeur de Langue Italienne, A Paris, chez l'Auteur, rue de Gèvres, maison d'un Apothicaire; & chez Prault, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

Lettre sur la Monnoie fictive & sur son usage, suivie d'une Dissertation sur le Commerce, par Bellioni, Banquier de Rome, traduit de l'Italien, Vol. in-12. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Éloge historique de Jean Basseilhac, dit Frère Côme, avec des détails sur les Instrumens qu'il a inventés ou perfectionnés, par M. Cambon, in-8°. A Paris, chez la Veuve Ballard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Divertissement national à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Dauphin, par M. Montjoie, in-8°. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

Almanach Géographique, ou petit Atlas Élémentaire. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue Saint Jacques. Prix, 12 liv. relié en maroquin, avec Cartes enluminées. On trouve à la même adresse une Collection de toutes sortes d'Almanachs & de Cartes Géographiques.

Journal des Causes célèbres, mois de Décembre. A Paris, chez M. Desessarts, Avocat, à l'hôtel de Mouchy, rue Dauphine; & chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins. On prie MM. les Souscripteurs d'envoyer au plu-tôt leurs noms pour fixer le nombre du tirage de l'année prochaine.

T A B L E.

<i>Aux Mânes de M. de Maurepas,</i>	157	<i>Enigme & Logogryphe,</i>	169
<i>A M. Mayer,</i>	ibid.	<i>Maximes de la Bruyère,</i>	170
<i>A une Jolie Fileuse,</i>	158	<i>Comédie Française,</i>	192
<i>A M. l'Abbé de Cournand, ib.</i>		<i>Académie des Sciences,</i>	195
<i>Troisième Lettre à Mde. . .</i>	160	<i>Gravures,</i>	200
		<i>Années Littéraires,</i>	201

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 15 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 14 Décembre 1781. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 22 DÉCEMBRE 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

CLAUDINE A LA COUR,

Ou le Voyage Inutile.

C'EST donc ici qu'elle demeure ;
Après quatre ans je vais la voir !
Je crains que d'aïse elle ne meure
Dès qu'elle va m'appercevoir.
O ! qu'elle doit être embellie
Depuis que nous sommes absens !
Elle étoit déjà si jolie !
Et n'avoit encor que douze ans.

ON ouvre... c'est elle , je gage...
Eh ! bonjour donc ; c'est pourtant moi
Qui viens exprès de mon village
Pour te voir... Mais , est-ce bien toi ?

N^o. 51 , 22 Décembre 1781. K

Viens donc un peu que je te mire :
 Je t'ai vu mille appas naissans ;
 Combien de nouveaux j'en admire
 Que tu n'avois pas à douze ans !

EMBRASSONS-NOUS , ma chère amie.
 Comment ? tu ne veux-pas ?... Chançons !
 La friponne s'en meurt d'envie,
 Je la connois... Que de façons !
 Tu fais l'enfant... Allons morguienne,
 Combien de fois , mignone , aux champs
 Je t'embrassai , qu'il t'en souviene,
 Lorsque tu n'avois que douze ans !

Tu boudes ?... C'est que je tutoie :
 Pardon , c'est l'usage chez nous ;
 Et puis , dans l'excès de ma joie...
 Mais je vais te parler par *vous*.
 Auriez-vous perdu la parole ?
 Dites... Le fâcheux contre-tems !
 Votre babil étoit si drôle,
 Lorsque vous n'aviez que douze ans !

FAITES-MOI signe au moins , de grâce,
 Par un souris , par un regard...
 Eh ! quoi donc ? froide comme glace !
 Me troupérois-je par hasard ?
 Voyons.... mais plus je l'examine,
 Voilà ses yeux , voilà ses dents ,

Voilà cette friponne mine
Qui me ravissoit à douze ans.

Ne vous nommiez-vous pas Claudine ?
Moi je m'appelle encor Colin ;
Alors vous étiez si badine !
Je suis toujours un peu malin.
On nous voyoit sur la fougère
Jouer tous deux en vrais enfans.
Ne vous souvient-il plus , ma chère ;
Que jadis vous eûtes douze ans ?

NON , car il faut qu'enfin j'éclate,
Jamais vous ne me reverrez :
Allez , vous n'êtes qu'une ingrata ;
Mais vous vous en repentirez.
C'est fort mal , étant du village ,
De mépriser les payfans.
Et... bon soir.... C'est pourtant dommage :
Que n'a-t'elle encor ses douze ans !

(Par M. C***.)

LA LINOTTE, Fable.

UN E Linotte ayant un jour
Fait l'essai de ses jeunes ailes,
Prit goût à faire en l'air maint & maint tour,
S'ennuya des loix maternelles,

Et résolut d'être à son tour
 Maîtresse de maison. Ce goût est de son âge ;
 Il règne même en tout pays.
 Vous le savez, jeune fille à Paris ,
 Grille d'entrer dans son ménage ;
 Le jeune & pétulant Marquis
 Brûle d'avoir ses gens , ses chiens , son équipage ;
 L'oiseau , son nid. Le nôtre à son côté
 Vit un chêne très-haut monté ,
 Qui de ses longs rameaux affrontoit la tempête.
 Bel arbre, dit-elle aussitôt !
 Voilà , ma foi , ce qu'il me faut ;
 Je prétends m'y loger , au faite.
 On n'aura vu personne encor loger si haut.
 Sur la forêt & sur la plaine
 Cet arbre domine. Oh ! j'aurai
 La plus belle vue ! à mon gré,
 Je serai-là comme une Reine.
 Vite à l'ouvrage ! Cela dit ,
 Notre Linotte émancipée
 Se met à maçonner son nid.
 Dès le soir la maison fut construite , occupée ;
 Et dès le lendemain du tonnerre frappée
 Elle s'écroule , & le chêne périt.
 Par bonheur la Linotte alors étoit absente.
 Sans nid à son retour la belle se lamente ;
 Puis de dire à part soi : diable ! il ne fait pas bon
 Loger si haut. Cette ronce rampante
 Est mieux mon fait. Montons y ma maison.

J'y vais être au mieux. Le tonnerre
 N'en veut jamais aux lieux si bas, je le vois bien.
 Ce gîte est sûr; le vrai moyen
 De ne jamais tomber, c'est de s'asseoir à terre.
 Aussitôt un nouveau nid
 Dans la broussaille est construit.
 Mais les vermisseaux, la poussière
 Sans cesse viennent l'assiéger;
 Et même des enfans la troupe meurtrière
 Lui fait voir un plus grand danger.
 La Linotte enfin s'emménage
 Dans un buisson ni trop bas ni trop haut.
 C'est, dit-elle, ce qu'il me faut
 Pour éviter la poussière & l'orage.
 Elle y vécut tranquille, heureuse & sans effroi.

O MÉDIOCRITÉ, telle est ta douce loi.
 C'est avoir trop que d'avoir un royaume;
 N'avoir rien, c'est trop peu. Bien rarement, je crois,
 On a vu le bonheur se cacher sous le chaume,
 Ou s'étaler sur le trône des Rois.

LE SERIN, Conte.

SERINS à vendre! qui veut acheter des serins, de jolis serins?

Ainsi croit un homme en passant devant la maison de Joséphine. Joséphine l'entendit; elle courut à la fenêtre, & regarda de tous côtés dans la rue. C'étoit un Marchand d'Oi-

K. iij.

seaux qui en portoit une grande cage sur sa tête. Elle étoit toute pleine de ferins. Ils sautilloient si légèrement sur les bâtons, & gausouilloient si joliment, que Joséphine, emportée par sa curiosité, faillit à se précipiter par la fenêtre pour les voir de plus près.

Voulez-vous acheter un ferin, Mademoiselle, lui cria l'Oiseleur ?

Peut-être bien, lui répondit Joséphine; cela ne dépend pas tout-à-fait de moi. Attendez un peu, je vais en demander la permission à mon papa.

L'Oiseleur lui promit d'attendre. Il y avoit une large borne de l'autre côté de la rue, il y déposa la cage, & se tint debout à côté. Joséphine, dans cet intervalle, courut à la chambre de son père. Elle y entra toute essoufflée, en lui criant : venez vite, mon papa, venez, venez.

M. DE GOURCY.

Et qu'y a-t'il donc de si pressé, ma fille ?

J O S É P H I N E.

C'est un homme qui vend des ferins. Il en a, je crois, plus d'un cent; une grande cage toute pleine qu'il porte sur sa tête.

M. DE GOURCY.

Et pourquoi en as-tu tant de joie ?

J O S É P H I N E.

Ah, mon papa, c'est que je veux..... c'est-à-dire, si vous me le permettez, je voudrois bien en acheter un.

M. DE GOURCY.

Et as-tu de l'argent ?

J O S É P H I N E.

Oh ! j'en ai assez dans ma bourse.

M. DE GOURCY.

Mais qui nourrira ce pauvre oiseau ?

J O S É P H I N E.

Moi, moi, mon papa. Vous verrez ; il fera bien aise de m'appartenir.

M. DE GOURCY.

Ah, je crains bien.....

J O S É P H I N E.

Et quoi donc ?

M. DE GOURCY.

Que tu ne le laisses mourir de soif ou de faim.

J O S É P H I N E.

Moi le laisser mourir de soif ou de faim ! Oh, non certainement ; je ne toucherai jamais à mon déjeûner avant que mon oiseau n'ait eu le sien.

M. DE GOURCY.

Joséphine ! Joséphine ! tu es bien étourdie. Tu n'as qu'à l'oublier un jour seulement.

Joséphine donna de si belles paroles à son père, elle lui fit tant de caresses, & le tirailla si fort par le pan de son habit, que M. de Gourcy voulut bien céder à l'envie de sa fille.

Il traversa la rue en la tenant par la main. Ils arrivèrent à la cage, & choisirent le plus beau serin de toute la volière. C'étoit un mâle, du jaune le plus brillant, avec une petite huppe noire sur la tête.

Qui fût jamais plus content que ne l'étoit alors Joséphine ? Elle présenta sa bourse à son père, pour qu'il y prit de quoi payer l'oiseau. M. de Gourcy tira de la sienne de quoi acheter une très-belle cage garnie d'une mangeoire & d'un abreuvoir de crystal.

Joséphine n'eut pas plutôt installé le serin dans son petit palais, qu'elle courut par toute la maison en appelant sa mère, ses sœurs, tous les domestiques, & leur montrant l'oiseau que son père avoit bien voulu lui acheter. Lorsqu'il venoit quelques unes de ses petites amies, les premiers mots qu'elle leur disoit, c'étoit : savez vous bien que j'ai le plus joli serin de tout Paris ? Il est jaune comme de l'or ; & il a un panache noir comme les plumes du chapeau de maman. C'est un mâle. Venez, venez, je vais vous le montrer. Il s'appelle mimi.

Mimi se trouvoit fort bien des soins de Joséphine. Elle ne songeoit, en se levant, qu'à lui donner du grain nouveau & de l'eau bien pure. Lorsqu'on servoit des biscuits sur la table de son père, la part de mimi étoit faite la première. Elle avoit toujours en réserve des morceaux de sucre pour lui. La cage étoit garnie de tous côtés de mouron frais & de grappes de millet. Mimi ne fut

pas ingrat à tant d'attentions ; il apprit à distinguer Joséphine ; & au premier pas qu'elle faisoit dans la chambre, c'étoient des battemens d'ailes & des *cuic cuic* qui ne finissoient pas. Joséphine le mangeoit de baisers.

Au bout de huit jours il commença à chanter. Il se faisoit lui-même des airs fort jolis. Quelquefois il rouloit si long-temps sa voix dans son gosier, qu'on auroit cru qu'il alloit tomber expirant de fatigue au bout de ses cadences ; puis après s'être interrompu un moment, il recommençoit de plus belle, & d'un son si fort & si brillant, qu'on l'entendoit dans toute la maison.

Joséphine passoit des heures entières à l'écouter assise auprès de sa cage. Elle laissoit quelquefois tomber son ouvrage de ses mains pour le regarder ; & lorsqu'il l'avoit régalée d'une jolie chanson, elle le régaloit à son tour d'un air de serinette qu'il cherchoit ensuite à répéter.

Cependant Joséphine s'accoutuma peu-à-peu à ces plaisirs. Son père lui fit un jour présent d'un Livre d'Estampes ; elle en fut si agréablement occupée, que mimi en fut un peu négligé. *Cuic cuic*, disoit-il toujours d'aussi loin qu'il voyoit Joséphine. Joséphine ne l'entendoit plus. Près de huit jours s'étoient écoulés sans qu'il eût ni mouron frais ni biscuit. Il répétoit les plus jolis airs que Joséphine lui eût appris, il en composoit de nouveaux pour elle, tout cela inutilement.

Vraiment Joséphine avoit bien d'autres choses en tête.

Le jour de sa fête étoit arrivé. Son parrain lui avoit donné une grande poupée qui alloit sur des roulettes. Cette poupée, qu'elle appeloit Colombine, acheva de faire oublier mimi. Depuis l'instant qu'elle se levoit jusqu'au soir, elle ne s'occupoit qu'à habiller & à deshabiller cent fois Mlle Colombine, à lui parler & à la promener dans la chambre. Le pauvre oiseau étoit encore bien content lorsqu'on lui donnoit sur la fin du jour quelque nourriture; quelquefois il lui arrivoit d'attendre jusqu'au lendemain.

Enfin un jour M. de Gourcy étant à table, & tournant par hasard les yeux vers la cage, il vit que le serin étoit couché sur le ventre, & qu'il haletoit avec peine: ses plumes étoient toutes hérissées; & il paroissoit rond comme un peloton. M. de Gourcy s'approche, plus de ces *cuic cuic* d'amitié; la pauvre bête avoit à peine assez de force pour respirer.

Joséphine, s'écria M. de Gourcy, qu'a donc ton serin? Joséphine rougit. Ah! mon papa, c'est que j'ai... c'est que j'ai oublié... & elle alla toute tremblante chercher la boîte de millet.

M. de Gourcy décrocha la cage, & visita la mangeoire & l'abreuvoir. Hélas! mimi n'avoit plus un seul grain, pas une goutte d'eau. Ah mon pauvre oiseau! s'écria M. de Gourcy, tu es tombé en des mains bien

cruelles. Si je l'avois prévu, je ne t'aurois jamais acheté. Toute la compagnie qui étoit à table se leva en frappant dans ses mains, & en s'écriant, le pauvre oiseau!

M. de Gourcy mit du grain dans la mangeoire & remplit l'abreuvoir d'eau fraîche. Il eut bien de la peine à rappeler mimi à la vie.

Joséphine sortit de table, monta dans sa chambre en pleurant, & mouilla tout un mouchoir de ses larmes.

Le lendemain M. de Gourcy ordonna qu'on emportât l'oiseau hors de la maison, & qu'on en fit présent au fils de M. de Marlay, son voisin, qui passoit pour un enfant très-soigneux, & qui auroit pour lui plus d'attentions que Joséphine. Il auroit fallu entendre les regrets & les plaintes de la petite fille. Ah mon cher oiseau! mon pauvre mimi! tenez, je vous le promets bien, mon papa, je ne l'oublierai jamais un seul instant de ma vie. Laissez-le moi encore pour cette fois.

M. de Gourcy se laissa enfin toucher par les prières de Joséphine, & lui rendit le serin. Ce ne fut pas sans lui faire une réprimande sévère & des exhortations pressantes pour l'avenir. Cette pauvre bête, lui dit il, est renfermée, & n'est pas en état de pourvoir elle-même à ses besoins. Lorsqu'il te manque quelques choses tu peux les demander; mais mimi ne sait pas faire entendre son

langage. Si tu lui laisses encore souffrir ou la soif ou la faim....

A ces mots un torrent de larmes coula sur les joues de Joséphine. Elle prit les mains de son père & les baïsa; mais la douleur l'empêcha de proférer une parole.

Voilà Joséphine maîtresse une seconde fois de mimi, & mimi réconcilié de bon cœur avec Joséphine.

Un mois après M. de Gourcy fut obligé d'entreprendre un voyage de quelques jours avec sa femme. Joséphine, Joséphine, dit-il en parlant à sa fille, je te recommande bien le pauvre mimi.

A peine ses parens furent ils entrés dans la voiture, que Joséphine courut à la cage, & pourvut soigneusement l'oiseau de tout ce qui lui étoit nécessaire.

Quelques heures après elle commença à s'ennuyer. Elle envoya chercher ses petites amies, & sa gaieté revint. Elles allèrent ensemble à la promenade, & à leur retour elles passèrent une partie de la soirée à jouer à colin-maillard & aux quatre coins; la danse vint ensuite. Enfin la petite compagnie se sépara fort tard, & Joséphine se mit au lit harassée de fatigue.

Le lendemain dès le point du jour, elle se réveilla en pensant aux amusemens de la veille; si sa gouvernante avoit voulu l'en croire, elle auroit couru en se levant chez les Dlls de Saint-Maur. Il fallut attendre jusqu'à l'après-dîner. Mais à peine eut-elle

achevé son repas, qu'elle se fit conduire chez ces Demoiselles.

Et mimi? Il fut obligé de rester seul & de jeûner. Le jour suivant se passa aussi dans les plaisirs.

Et mimi? Il fut encore oublié.

Il en fut de même du troisième jour.

Et mimi; Qui auroit pensé à lui dans toutes ces dissipations?

Le quatrième jour, M. & Mme de Gourcy revinrent de leur voyage. Joséphine ne s'étoit guères occupée de leur retour. A peine son père l'eut-il embrassée, & se fut-il informé de sa santé, qu'il lui dit: comment se porte mimi? Fort bien, s'écria Joséphine un peu surprise; & elle courut vers la cage pour apporter l'oiseau.

Hélas! la pauvre bête ne vivoit plus; elle étoit couchée sur le ventre, les ailes étendues & le bec ouvert.

Joséphine poussa un grand cri, & se tordit les mains. Toute la famille accourut & fut témoin de ce malheur.

Ah mon pauvre oiseau! s'écria M. de Gourcy, que ta mort a été douloureuse! si je t'avois étouffé le jour de mon départ, tu n'aurois eu qu'un moment à souffrir, au lieu que tu as enduré pendant plusieurs jours les tourmens de la faim & de la soif; & que tu es mort dans une longue & cruelle agonie. Tu es encore bien heureux d'être délivré des mains d'une gardienne si impitoyable.

Joséphine auroit voulu se cacher dans les

entrailles de la terre. Elle auroit donné tous ses joujoux & toutes ses épargnes pour racheter la vie à mimi; mais tout cela étoit alors inutile.

M. de Gourcy prit l'oiseau, le fit vider & remplir de paille, & le suspendit au plancher.

Joséphine n'osoit y porter ses regards, les larmes lui venoient aux yeux toutes les fois que, par hasard, elle l'appercevoit. Elle prioit chaque jour son père de l'ôter de sa vue.

M. de Gourcy n'y consentit qu'après bien des instances. Toutes les fois qu'il échappoit à Joséphine quelque trait d'étourderie & de légèreté, l'oiseau étoit remis à sa place; & elle entendoit dire à tout le monde: pauvre mimi, tu as souffert une mort bien cruelle!

Nota. Cette Pièce, faite par M. Berquin, est tirée d'un Ouvrage qu'il va publier sous le titre de *l'Ami des Enfans*, dont il doit paroître un Volume tous les mois, à compter du premier Janvier prochain. La souscription est ouverte chez Pissot & Barrois le jeune, Libraires, quai des Augustins. Elle est de 13 liv. 4 sols pour Paris, & de 16 liv. 4 s. pour la Province (12 Volumes rendus port franc par la poste.) Il faut avoir soin d'affranchir les lettres & le port de l'argent.



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Poil* ou *Barbe* ;
celui du Logogryphe est *Cône*, où le trouvent
noce, *Énoc* & *once*.

É N I G M E .

JE suis un enfant du besoin ,
Multiplié par la paresse ;
Cependant j'exige du soin ,
Et sous la main qui me caresse
Je retrouve chaque matin ,
Avec la blancheur de mon teint ,
Ma grâce & ma délicatesse.
Alors, au gré de mes talens
Je départ à l'humaine espèce
Ou la gravité des vieux ans ,
Ou la fraîcheur de la jeunesse.
Mais le succès de mon adresse
Est assez contraire au bon sens ;
Car je rajeunis la vieilleffe
Et je vieillis les jeunes gens.

(*Par M. Th. S. D. R.*)



L O G O G R Y P H E.

Nous sommes toutes sœurs, tant filles que garçons,
 Qui n'ayant jamais eu d'enfance,
 Prîmes pourtant naissance
 Dans de grandes maisons :
 Nous paroissions un peu décoûtées
 Quoique modestes dans nos airs,
 Et quelquefois du front nous menaçons les airs
 Sans être en jambes haut montées.
 Nous avons bien souvent les dehors gracieux,
 Et dans le fond du cœur nous n'en valons pas mieux.
 Nous possédons une taille légère,
 Un beau corps, de beaux traits ; mais nous ne pour-
 rions pas,
 Sans éprouver quelqu'embarras,
 Montrer notre derrière.
 Si quelqu'un seulement
 Parvenoit un beau jour à nous tourner la tête,
 Ce seroit un événement.
 Hiver, Été, Dimanche ou Fête,
 Toujours le même habillement,
 Pareille humeur & même allure.
 Mais, par plaisir, voudrois-tu disséquer
 Les dix pieds que l'on voit former notre structure ?
 Chaque coup de scalpel t'offre une autre figure.
 Je vais te faire voir, sans me rien disloquer,

Par la perte d'un membre un ancien Philosophe ;
 Un monstre ; une apostrophe ;
 Deux notes de musique ; un ornement pompeux
 Qui surmonte le Trône & qu'on porte aux saints lieux ;
 Dans ses essais un enfant malheureux ,
 Qui termina son vol au fond d'une rivière ;
 Une assez piquante boisson ;
 Un fort vilain poisson ;
 De la joie un signe ordinaire ;
 Ces fillons indiscrets
 Qui bravent les apprêts
 Du teint d'une coquette ;
 Le fils d'un Roi dont la langue muette
 Se délia dans sa frayeur ;
 Des sœurs nombreuses qu'un Joueur
 Aime à voir courir à sa vue.
 D'un Patriarche une épouse connue ;
 Trois mots Latins ; savoir, un animal ,
 Une vertu Chrétienne ,
 Le lieu d'un sacrifice. Eh ! mon Dieu ! que de mal !
 Lecteur , j'ai fait ma tâche , à présent fais la tienne.
 (*Par une Dame , habitant ses Terres près Joyeuse.*)



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRAGMENS d'un Poème sur l'Affranchissement des Serfs, qui ont été lus à la Séance publique de l'Académie, par M. Carbon de Flins des Oliviers. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. In-8°.

CETTE Pièce de vers est l'une des trois que l'Académie avoit distinguées. A travers de grands défauts, l'Académie y avoit apperçu les caractères & l'empreinte d'un talent qui donne de véritables espérances. Le Public a jugé comme l'Académie; les fragmens de cette Pièce, ainsi que ceux de la Pièce de M. le Ch. de Langeac, qu'on a très-bien appréciée dans un des derniers Mercures, ont fait sur l'Assemblée une impression à peu-près égale & très-flatteuse pour les deux concurrens. Dans un Journal qui ne peut avoir rien de plus utile que d'encourager les jeunes talens, on manqueroit à une sorte de devoir, & on seroit privé d'une satisfaction bien douce, si on ne faisoit pas connoître aussi au Public les vers de M. de Flins; non que ces vers soient un riche présent à lui faire; ne donnons jamais aux choses une importance exagérée, mais parce

que dans les Arts les essais d'un jeune homme ont, pour le Public lui-même, un intérêt particulier : il se dépouille ici de sa sévérité ordinaire ; il glisse légèrement sur les défauts ; il court au devant des beautés ; il ne juge pas encore ; il ne veut que tirer un présage favorable, & il jouit de son indulgence même. Heureuse destinée de la jeunesse, de répandre ainsi sur ses Ouvrages tout le charme attaché à l'espérance ! Avant de louer les vers de M. de Flins, il faut louer la sagesse de son esprit ; il a senti que sa Pièce étoit mal composée ; & ce n'est pas une Pièce qu'il présente, c'en sont uniquement les meilleurs fragmens. N'ayant pas l'avantage de tenir à un Ouvrage, ils pourrout tomber dans l'oubli, & il est à croire que rien ne les effacera davantage de la mémoire que les nouveaux progrès du jeune Auteur ; mais l'idée qu'ils auront donnée de son talent restera, & elle doit lui inspirer encore plus d'émulation que de confiance ; c'est désormais d'après cette idée qu'il sera jugé.

Nous accompagnerons les citations de ses vers de quelques critiques. Nous ne prétendons pas à l'honneur de l'instruire & de le diriger ; nous ne voulons que l'amener à quelques réflexions sur les beautés & les défauts de son style ; ce sera à lui ensuite d'apprécier & ses vers & nos observations.

L'Auteur commence par exposer l'influence de la Philosophie sur le bonheur des

Peuples, & la véritable grandeur des Rois ;
il continue ainsi :

Ils sont passés ces jours de révolte & de crime,
Où tous osoient régner, hors le Roi légitime ;
Où les Grands, Souverains dans l'absence des lois,
Deshéritoient ensemble & le Peuple & les Rois.

On voit, dès ces premiers vers, que le jeune Poète cherche dans ses vers une tournure mâle & des expressions neuves & hardies ; mais on y voit aussi qu'il n'use pas encore d'une manière sûre de ce talent, par lequel on peut sans cesse ajouter à l'art du style & aux richesses des langues. Cette expression *deshériter* est imposable ; elle tient aux premiers droits de la nature, aux lois fondamentales de l'ordre social ; elle présente encore par ses effets l'idée d'une punition redoutable : c'est une des expressions que l'on peut détourner de son sens ordinaire avec le plus d'avantage ; on peut très-bien l'appliquer à *des Rois & à des Peuples* ; & cela a déjà été fait. M. Thomas, dans un des plus beaux Ouvrages de ce siècle, dans *l'Eloge de Marc-Aurèle*, après avoir parlé de toutes les Lois qui ont opprimé le monde, présente tout le tableau de cette oppression dans une chute de phrase d'un grand effet, parce qu'elle est enrichie d'une hardiesse de style, très-heureuse, & par-là très-irréprochable : & *le genre humain s'est trouvé deshérité*. On a pu aussi appeler les Juifs, un Peuple

deshérité sur toute la terre. Il n'en est pas ainsi de l'usage que M. de Flins a fait de cette expression. On peut remarquer, par les exemples que je viens de rapporter, qu'elle se détourne naturellement au passif; mais on seroit tenté de croire qu'elle ne peut se détourner à l'actif, sans donner au style quelque chose de faux & de contraint. C'est que les effets expliqués par ce mot, ont de l'analogie avec les effets de plusieurs autres événemens, au lieu que la cause dont il indique l'action est unique. Un héritage est une succession dévolue à des parens par la loi, ou par la puissance paternelle consacrée par la loi. Il peut y avoir une exception à cet ordre établi, & c'est cette exception que l'on entend par le mot *deshériter*; mais il est évident que l'exception vient de la même source; il n'y a que la loi ou une puissance qui représente la loi qui puisse *deshériter*. Si un peuple a perdu ses droits par l'usurpation des Grands d'un Royaume, on pourra dire; en déterminant bien d'ailleurs le sens du mot, *ce Peuple est deshérité*; ce sera exprimer d'une manière plus forte combien ce qui lui a été enlevé étoit sacré; mais alors en montrant l'effet, la phrase devra supprimer la cause; car si vous disiez: *ce Peuple a été deshérité par les Grands du Royaume*, ou l'on ne vous entendroit plus; ou au moins on seroit choqué de votre expression. Cependant il est une manière d'employer ce mot à l'actif avec de la justesse, c'est de l'accor-

pagner d'un mot qui retrace la force & l'empire. Pour me servir de la phrase que j'ai déjà employée en exemple, il me semble que l'on pourroit dire : *la tyrannie des Grands a deshérité le Peuple*, parce que le mot de *tyrannie* annonce quelque chose qui agit avec toute la puissance de la loi, dont effectivement elle s'est revêtue. Voilà un long commentaire sur un mot; mais il en est dont l'analyse n'est pas facile, & ce sont précisément ceux-là qui offrent au talent d'écrire par l'étendue de leur signification, ou de grandes beautés, ou de grands écarts. L'Auteur fait ensuite cette apostrophe aux Grands :

Ah ! ne regrettez pas l'orageuse puissance
 Dont vos yeux cruels ont désolé la France.
 Grands, vous n'avez perdu que le droit d'opprimer ;
 Au milieu des rivaux que vous pouvez aimer ,
 Vous êtes les appuis & la pompe du Trône ;
 Vous lui rendez l'éclat dont il vous environne ,
 Et du pouvoir des Rois, votre pouvoir ami ,
 Est dans le second rang pour jamais affermi.
 Isolés par l'orgueil, vos superbes ancêtres,
 Oppresseurs de nos champs, ennemis de leurs maîtres,
 De six siècles d'opprobre ont flétri leurs Vassaux.

Voilà, ce me semble, des vers qui réunissent de l'énergie & de la grâce dans la tournure, de la précision & de la couleur dans le style. On peut même dire qu'ils plaisent

au goût par un travail heureux & savant. Dans les deux premiers vers l'alliance de mots est fort bonne. L'expression de *la puissance des Grands qui désole la France*, est légitimée par l'épithète d'*orageuse*, qui a des rapports avec la désolation d'un pays. Mais le goût peut aussi relever quelques taches dans ce morceau : *Vos superbes ancêtres, isolés par l'orgueil*, ne présente pas un sens net, si même il y en a un dans ces mots. Mais c'est sur-tout le dernier vers qui a un défaut contre lequel l'Auteur doit d'autant plus se tenir en garde, qu'il tient au genre même du talent qu'il annonce.

. Vos superbes ancêtres

.

De six siècles d'opprobre ont flétri leurs Vassaux. }

M. de Flins veut dire que les Seigneurs, pendant six siècles, ont réduit leurs vassaux à un sort avilissant. Mais d'abord cette vérité, qui résulte si sensiblement de la peinture de la servitude de la glèbe, méritoit-elle d'être dite, & étoit-elle digne de terminer un morceau? D'ailleurs une pensée de ce genre doit toujours être énoncée simplement. Les alliances de mots ne font que charger & embarrasser le discours, quand elles ne sont pas commandées par l'aperçu net de deux idées, ou par l'impression profonde de deux sentimens qui semblent tout-à-la-fois s'appeler & se repousser, & qui ont sur-tout le besoin de triompher de la con-

trariété apparente des mots propres à les exprimer.

M. de Flins peint ensuite la tyrannie des Grands & l'esclavage des anciens Serfs qui,

. Dans leurs champs malheureux ,
Arrosent la moisson qui ne croît pas pour eux.

Ce malheur de la servitude de la glèbe, a été saisi dans un effet encore plus attendrissant par M. le Ch. de L.

Il vit pour ses tyrans, & , plus infortuné,
C'est pour eux qu'il est père & que son fils est né.

Philippe-le-Bel affoiblit le système féodal.

Tout change : un Souverain , par de sages bienfaits ,
Affermit la couronne en vengeant ses Sujets ;
Nos tyrans divisés se détruisent eux-mêmes.

Philippe unit enfin les douze diadèmes
Qui flottoient sur le front des Pairs usurpateurs.

Ces derniers vers me paroissent les plus beaux de la Pièce de M. de Flins. Il est infiniment heureux d'avoir trouvé dans les signes & les termes même de la puissance féodale , une image aussi poétique.

Nos maux & nos tyrans sont bientôt oubliés ;

Et par la liberté , désormais enrichie ,

La France adopte enfin l'auguste Monarchie.

Mais le joug des abus s'étend jusqu'à nos jours ;

L'homme n'est plus esclave , & son champ l'est toujours.

La

La France adopte enfin l'auguste Monarchie, est un vers qui doit plaire à des François. *L'homme n'est plus esclave*, & son champ l'est toujours, doit plaire à ceux qui aiment que l'on traite son sujet.

O Muse ! d'autres chants rediront les combats
Des enfans du soleil, des antiques Incas :
Tu nous peindras alors les ombres consolées
S'élevant au-dessus de leurs vieux mausolées,
Et de Philadelphie animant les Héros ; *
Tu peindras nos Guerriers, & ces mille vaisseaux
Qui, nés dans les forêts dont s'ombrage la France,
Aux tribus de Boston apportent la vengeance.

Les Lecteurs doivent se souvenir qu'il n'est pas question de juger un Ouvrage, mais d'apprécier le talent d'un jeune homme. En trouvant ici des vers bien écrits, ils ne doivent pas demander pourquoi l'imagination du Poëte va se promener en Amérique ; lorsqu'il doit peindre l'abolition des Serfs de la Bourgogne & de la Franche - Comté. Il n'y a qu'un mot à dire sur le plan de cette Pièce, c'est qu'elle n'en a point, & l'Auteur lui-même en est convaincu ; supprimons donc toutes critiques à cet égard. Mais ne doit-on pas lui faire observer qu'il lui est échappé une faute de bienséance en même temps qu'un écart de poésie ? Il n'est pas

* M. de Flins annonce ici un Poëme sur l'Amérique Fongée, dont il s'occupe.

dans les convenances qu'un jeune homme parle dans les premiers vers des poèmes qu'il se propose de faire. Suivant les circonstances ou les âges, la même chose touche à l'intérêt ou au ridicule. Je sais bien qu'il ne faut pas enchaîner les talens sous toutes nos bienveillances de société; mais il est des convenances établies par la raison elle-même, & que le goût des Poètes créeroit dans leurs fictions, s'il ne les rencontroit déjà dans nos mœurs.

A mesure que nous avançons, nous avons de plus longues tirades à citer, & des tirades de meilleurs vers.

Le Poète parle toujours à sa Muse.

Aujourd'hui, chante un Prince ami du Laboureur,
 Bon, sans avoir connu la leçon du malheur;
 Le vois-tu près du trône appeler la Sagesse,
 S'étonnant d'être admise auprès de sa jeunesse,
 Nous donner la victoire & l'espoir de la paix,
 Et l'exemple des mœurs, le plus grand des bienfaits!

.....
 Déjà des orphelins, innocens & flétris,
 Qui n'ont point d'une mère obtenu le souris,
 Par leur maître adoptés, croissent & le bénissent;
 Les soupçons du pauvre à sa voix s'agrandissent,
 Moins de pleurs vont couler dans l'obscur prison;
 Il réforme ces loix qu'accusoit la raison,
 Ces loix dont l'art cruel, épiait ses victimes,

Avant de les prouver étoit punir les crimes.
 Ah ! du moins qu'entourés des heureux qu'il a faits,
 Il lise ses vertus sur leurs fronts satisfaits !
 Le vieil Agriculteur, qui jadis pour un maître
 Déchiroit le sillon où l'épi devoit naître,
 De serviles travaux soixante ans accablé,
 Près de sa tombe enfin à l'espoir appelé
 Se console, & déjà des plaines enrichies
 Recueille librement les moissons affranchies.
 Le père, aux fils aimés qui lui ferment les yeux,
 Pourra léguer le champ où pleuroient ses aïeux ;
 Pour eux il le féconde, & l'arbre qu'il cultive
 Le couvrira du moins de son ombre tardive.

O vous, Rois des hameaux & Citoyens des Cours !
 Vous qui, près de Louis, l'admirez tous les jours,
 Seul bien de tous vos biens que mon cœur vous envie)
 Sans doute à l'imiter sa bonté vous convie ;
 Mais son pouvoir s'est tu ; Louis, à des François,
 Ne veut rien ordonner, pas même les bienfaits :
 Il ne commande pas, mais son exemple invite.

Il y a encore des vers foibles, mais il y
 en a peu de mauvais dans ce long mor-
 ceau ; il y en a un grand nombre où le goût
 est joint au talent. En général, on y sent
 un homme né pour bien écrire en vers, &
 sans doute pour bien traiter un sujet, lors-
 qu'il aura appris à porter dans l'étude de ses
 sujets l'esprit, l'énergie & l'art que l'on re-
 marque souvent dans son style. Il s'est en-

252 M E R C U R E
core ici rencontré plusieurs fois avec M. le
Chev. de Langeac, quelquefois avec avan-
tage, souvent avec infériorité. *Bon, sans
avoir connu la leçon du malheur, me paroît
mieux que deviner le malheur.* Mais il est
bien loin de ce vers sur la Question, que
l'on a justement appelé un vers sublime.
Fait mentir l'innocence au milieu des tourmens.

C'est à regret que je termine cet extrait
par une critique; mais je crois devoir à l'in-
térêt qu'inspire le talent de l'Auteur, de
l'avertir du sens faux qui se trouve dans
ses derniers vers. Comment n'a-t'il pas ap-
perçu qu'on ne peut pas louer un Prince de
ne rien ordonner à ses Sujets; on ne gou-
verne pas sans cela. Ce qu'on devoit sur-
tout ordonner, ce seroit *les bienfaits*, s'ils
pouvoient être commandés. Il y a quelque
chose de peu réfléchi dans cette idée, qui n'a
qu'un faux éclat.

(*Cet Article est de M. L. C.*)

*Le Nouvel Anacréon François, ou les Après-
Soupers de Paphos, par M. G***. A
Paris, chez les Marchands de Nouveautés.*

» Nous croyons que l'Auteur d'un bon
» Ouvrage doit se garder de trois choses,
» du Titre, de l'Épître Dédicatoire & de
» la Préface; les autres doivent se garder
» d'une quatrième, c'est d'écrire. » C'est
l'avis que Voltaire donne aux Auteurs: On

ne peut trop le leur rappeler, aujourd'hui que la manie d'écrire est une sorte d'épidémie qui semble répandue sur tous les esprits, & que le charlatanisme des titres est poussé jusqu'au ridicule. Fissiez-vous revivre l'imagination douce & brillante du Chantre de Téos, eussiez-vous le secret de cette fleur de Poésie qui embellit ses aimables productions, on ne vous pardonneroit pas de vous arroger à vous-même le nom d'*Anacréon François*. Mais si vos Chansons diffèrent autant de celles du Poète Grec que l'*Ovide en belle humeur* de d'Assouci, surnommé le singe de Scarron, diffère de l'*Ovide Romain*, à quoi ne vous exposez vous pas? Pourquoi, vous dira-t'on, assimiler à des Odes aussi poétiques que voluptueuses, aussi délicates qu'ingénieuses, des couplets burlesques & d'une gaieté triviale? Il y a bien loin assurément de l'Ode d'*Anacréon* intitulée l'*Éloge de la Rose*, à la Chanson du *Bouquet de Romarin*. L'une a été inspirée par les Grâces & par Apollon; l'autre par Tabarin & par la Muse des Carrefours. La plupart des Chansons de ce Recueil ressemblent plus ou moins à celle du *Bouquet de Romarin*. Il ne faut pour écrire en ce genre, ni goût ni étude, mais seulement une sorte de bizarrerie d'esprit avec une imagination bouffonne. La belle chose d'habiller de rimes grotesques de vieilles équivoques ramassées dans les boues des halles! Comme nous écrivons pour tous les âges & tous les états,

nous nous garderons bien de présenter à nos Lecteurs de pareilles bouffoneries, même pour en inspirer le dégoût. Nous aimons mieux dire au rimeur Chanfonnier, avec l'Auteur du Poëme des Styles,

N'imites pas, grossièrement badin,

Des Boulevards l'obscène baladin.

De telles mœurs la choquante peinture

Blesse les sens, fait rougir la Nature.

Je plains un cœur par le vice gâté,

Qui croit y voir de la simplicité.

Ne venez pas non plus, bravant l'usage,

Me bégayer le jargon du village.

Je ne dis pas qu'un mot un peu vieilli

Par le bon goût, ne puisse être accueilli ;

Qu'un tour naïf, familier à nos pères,

Ne plaise encore, ainsi que leurs manières.

Avec succès La Fontaine & Rousseau,

De nos Gaulois empruntant le pinceau,

Rajeunissoient des phrases surannées.

Mais sobrement usez de ce secours ;

Le simple même, en ornant ses discours,

N'y souffre point de fleurs déjà fanées.

Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier, quelque chose qu'on écrive. Boileau ne pouvoit pardonner, même à Molière, d'écrotier la langue en faisant parler des payfans ; il faut, disoit-il, leur faire tenir des discours proportionnés à leur état sans qu'il en coûte rien à la pureté du langage. Que

dit-il, aujourd'hui que la plupart de nos vaudevilles ne sont qu'un patois grossièrement estropié. M. G*** tombe rarement dans ce défaut. Le sien est l'équivoque ordurière. Il allégueroit vainement en sa faveur le genre de Vadé. Ce genre, quoique pauvre & mesquin, ne doit pas être confondu avec le burlesque. Celui-ci ne peint rien; l'autre, au contraire, peint la Nature, basse à la vérité, mais qui, pour certains gens, n'est point sans agrémens. C'est Téniers qui représente avec vérité une guinguette, des gens du peuple dansans, des Soldats buvans & fumant leur pipe. Mais de mauvais quolibets en chanson, des calembourgs grossiers seront toujours d'un goût à réprover. Si des couplets de ce genre sont *les Après-Soupers de Paphos*, c'est apparemment de cette Paphos où l'on trouve, pour me servir des expressions de l'ingénieux Desmahis,

Le scandale au lieu du mystère,

La débauche au lieu du plaisir.

Pétrone y paroît trop austère,

On le quitta pour Tigellin.

Canadie en chassa Glycère,

Et l'Albane à la main légère

Fut remplacé pour l'Arétin.



HISTOIRE Générale des Provinces-Unies,
 par MM. Desjardins & Sellius. 8 Vols
 in-4°. A Paris, chez Nyon l'aîné, rue du
 Jardinets.

Si l'Histoire, ce témoin de tous les âges,
 doit être l'école de tous les hommes, quel
 peuple plus digne de ses pinceaux que
 celui qui est devenu riche dans un pays
 pauvre ! N'est-ce pas un bel exemple à don-
 ner au monde de ce que peuvent l'amour du
 travail & la simplicité des mœurs ? Les Hol-
 landois, renfermés dans l'État le plus borné de
 notre Continent, toujours en guerre contre
 un élément terrible qui les submerge, sont
 parvenus à fixer l'abondance sous un ciel ri-
 goureux : leur commerce s'est étendu dans
 les deux hémisphères, & leurs villes sont
 devenues les magasins de l'Univers. Leur
 Histoire doit donc être un spectacle aussi
 curieux que magnifique. Celle-ci est rangée
 sous cinq périodes. La première ren-
 ferme ce qui s'est passé avant l'entrée des
 Romains dans la Basse-Germanie ; la seconde
 parle de la domination des Empereurs ; la
 troisième raconte l'invasion des Francs, leur
 Gouvernement & celui des Rois de la bran-
 che Germanique ; la quatrième commence
 avec les Comtes, & la cinquième à l'établis-
 sement de la République. Mais quelles scènes
 intéressantes offrent sur-tout les Tomes V &

VI! l'esprit de réforme qui saisit quelques Provinces, achève de les mettre en combustion. La rigueur des placards, la multiplication des Evêchés, l'introduction du Concile de Trente, effarouchent les peuples. La préférence que Philippe II donne aux étrangers dans la nomination des Charges, blesse les Seigneurs. Les États se plaignent. Les liens de la société se rompent. L'incrédulité, le fanatisme & le libertinage produisent l'esprit de sédition. La populace pille les Monastères & les Eglises, brise les images, & les libelles se répandent dans la ville. L'Inquisition ouvre ses Tribunaux, & le Conseil de Sang condamne & fait exécuter les Seigneurs. Les Proscrits se rassemblent sous le Prince d'Orange, & font des prodiges de valeur sur terre & sur mer. Le feu s'allume de toutes parts, & la guerre, qui dure près d'un siècle, coûte à l'Espagne un des plus beaux fleurons de la Couronne. Les hostilités sont interrompues par la pacification de Gand & par l'union d'Utrecht. Mais le progrès de la réforme alarme les Provinces Catholiques qui se séparent des autres. La guerre recommence, & les États offrent la Souveraineté des Provinces à l'Angleterre. Elisabeth la refuse & les secourt. Enfin le pavillon de la République paroît dans toutes les mers. Elle bat les Espagnols & les Portugais, & forme des établissemens dans les deux Indes. Le tumulte des armes n'interrompt point son attention pour l'avancement des Sciences.

& des Arts. Enfin ses flottes, soutenues de l'ailliance des François, forcent l'Espagne, épuisée d'hommes & d'argent, à reconnoître la liberté des Provinces-Unies.

Nous ne doutons point que cette Histoire ne fixe l'attention des Politiques, sur-tout dans le moment présent; car cette République a été obligée de prendre part à la guerre qui ravage depuis plusieurs années l'Amérique. L'article du Commerce nous a paru savamment traité. MM. Desjardins & Sellius l'ont pris à sa naissance, ils parcourent ses progrès, & le suivent dans l'établissement de ses manufactures. Ils détaillent l'origine & les succès des navigations des Hollandois, leurs pêches & leurs relations avec tous les pays de l'Europe. Ils rendent compte de leurs expéditions navales pour le commerce contre les villes anseatiques, contre les Espagnols & les Portugais, de leurs conquêtes dans les deux Indes, de leurs établissemens, forts, comptoirs, colonies, de l'érection de la Compagnie des Indes Orientales, des Chambres qui dirigent son commerce & des réglemens qui s'observent sur leurs flottes. De-là ils passent à la Compagnie des Indes Occidentales, expliquent les causes de sa décadence, son renouvellement, l'origine & les progrès des Sociétés particulières de Surinam & de Berbice.

Comme la Géographie est l'œil de l'Histoire, qu'elle seule sauve de l'oubli l'étendue, les limites & les noms des pays & des peuples.

ples, il étoit très nécessaire de placer des Cartes de tous les âges, sur-tout dans l'Histoire de ces Provinces, plus exposées qu'aucune autre partie de l'Europe aux ravages de l'Océan. Celles que nous avons sous les yeux nous paroissent aussi savantes qu'exactes. En un mot, les laborieux Ecrivains qui ont eu le courage de débrouiller un chaos si informe, n'ont rien négligé pour se faire lire avec autant d'utilité que d'intérêt.

L'ART de nager, avec des Avis pour se baigner utilement, par Thévenot, Volume in-12, avec figures, quatrième Edition, revue & augmentée. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

CET Ouvrage, qui doit son origine à Thévenot, célèbre par ses Voyages, comprend quatre Parties. La première consiste dans une Dissertation savante sur l'ancienneté des bains, leur usage & leur utilité; la seconde, qui est à proprement parler le véritable Ouvrage de Thévenot, renferme des Leçons instructives sur l'Art de nager; la troisième est composée d'un Recueil de tout ce que l'Auteur a pu trouver d'intéressant sur les corps qui surnagent, & à la faveur desquels on peut traverser les fleuves, se soutenir & marcher dans le sein des mers en cas de naufrage; la quatrième, qui ne paroîtra pas la moins importante, offre, d'après M. Gardanne & quelques au-

tres Médecins connus, différens moyens de ressusciter les noyés. L'Ouvrage est terminé par une Dissertation sur les bains des Orientaux; on y voit le détail des avantages & des inconvéniens qui résultent du fréquent usage que font ces Peuples de toutes espèces de bains.

Depuis long temps on desiroit un Ouvrage méthodique sur une matière aussi intéressante. Ceux qui veulent se former dans l'Art de nager, pourroient sans doute trouver des observations utiles dans Thévenot; mais cet Ecrivain a si fort négligé le style de son Ouvrage, les idées en sont si obscures, les principes si peu intelligibles, que le commun des Lecteurs n'en peut faire aucun usage. Celui que nous avons sous les yeux mérite à tous égards la préférence, soit par la clarté qui y règne, soit par les choses nouvelles qu'il renferme.

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi 12 de ce mois, on a donné la première représentation de *Jeanne de Naples*, Tragedie en cinq Actes, par M. de la Harpe.

Jeanne a épousé André de Hongrie, pour obéir aux ordres de son aïeul Robert. Le

Prince de Tarente qu'elle aimoit, & qui aimoit en elle la Couronne, l'a conduite à permettre qu'on assassinat son époux. A peine le crime a-t'il été commis, que Louis, Roi de Hongrie, a menacé de venger son frère. Le Prince a quitté les intérêts de la Reine, & s'est proposé, à la faveur du crédit dont il jouit auprès des États, d'épouser Amélie, Princesse qui a des droits au Trône. Louis vient en effet venger André & assiéger Naples. Tarente ne le combat point; une trêve est accordée. Louis, entré dans Naples avec mille des siens, traite avec le Prince, & exige que la Reine soit déposée. Tarente y consentit : le Roi de Hongrie ajoute qu'il demande la main d'Amélie qu'il aime, & qui lui a déjà été refusée; mais qu'il renonce à tous les droits qu'elle a au Trône de Naples. L'ambitieux Tarente ne croit point à cette générosité, & annonce un refus de la part des États. Cependant, la Reine abandonnée par un ingrat, entourée de tous les malheurs, sur le point de se voir détronée, reproche au Prince son ingratitude; toujours guidé par les circonstances, celui-ci lui apprend qu'il a feint de quitter son parti pour attirer Louis dans Naples; que dans la nuit même il va tomber sous le même poignard qui a privé son frère du jour. La Reine frémit & rejette cet affreux dessein; le Prince y persiste & sort : tout-à-coup Montescalé, Grand Justicier de Naples, vient lui apprendre que Tarente, du consentement des

Etats, doit épouser Amélie Indignée, elle instruit Louis du crime nouveau que l'on prépare. Celui-ci quitte les murs de Naples, & revient donner un nouvel assaut; le danger de Naples engage les Etats & Tarente à consentir que Louis épouse Amélie, en renonçant à tous les droits qu'elle a au Trône; Louis, de son côté, demande que Jeanne soit déposée, & consent à l'élection de Tarente. Les Etats assemblés vont voir ce Traité mis à exécution quand la Reine y paroît, s'accuse aux yeux de Louis, fait connoître son complice & se poignarde. Louis aussitôt met l'épée à la main, défie le Prince, qui tombe sous ses coups; & content de la main d'Amélie, il abandonne Naples pour retourner dans ses Etats.

Au moment où l'on écrit cet Article, la Tragédie de Jeanne de Naples a eu trois représentations avec le succès le plus brillant, tant par le concours des Spectateurs que par la vivacité des applaudissemens. On convient assez généralement que le sujet en est intéressant, & que l'Ouvrage est rempli des plus grandes beautés. A l'égard des endroits qui peuvent prêter à la critique, nous en réservons l'examen à un autre Mercure.

Si jamais le talent de Mme Vestris a mérité les encouragemens les plus flatteurs, c'est sans doute dans le rôle de Jeanne de Naples, où elle a déployé tout ce qu'elle a d'énergie & de sensibilité. Le rôle imposant & ferme de Montescalc, & le caractère impétueux &

noble du Roi de Hongrie ont été très-bien rendus, l'un par M. Brizard, l'autre par M. de la Rive.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 26 Novembre, on a donné pour la première fois le *Baiser*, Féerie en trois Actes, Musique de M. Champein.

La Fée Azurine unit son fils Alamir à la Princesse Zélie; mais si, dans la journée, Alamir prend un seul baiser à Zélie; celle-ci doit tomber sous la puissance de l'Enchanteur Phanor dont elle est aimée. Le fatal baiser est pris, Phanor enlève la Princesse, & l'enferme sur le bord de la mer dans une tour inaccessible. La Fée; sous la figure d'une vieille Magicienne amie de Phanor, trompe l'Enchanteur, s'introduit dans la tour, délivre la Princesse & la rend à son fils.

Beaucoup de facilité, de gentillesse & de grâces ne peuvent sauver de la langueur inséparable de presque tous les sujets de féerie. L'Auteur de cet Ouvrage annonce trop de talens, pour qu'on ne l'engage point à quitter ce genre froid, & qui ne parle guère qu'à l'esprit. M. Champein a élevé très-haut le style de cette nouvelle composition; il en est résulté peut-être beaucoup de sévérité de la part de ceux qui ont cru y appercevoir une prétention déplacée. Nous l'engageons aussi à chercher des Ouvrages où le cœur soit pour quelque chose, où il puisse faire parler le

langage des passions : car c'est-là que le talent d'un Musicien Dramatique se fait réellement connoître.

SCIENCES ET ARTS.

EXTRAIT d'une Lettre de l'Auteur de la Description de l'Art d'exploiter les Mines de charbon de terre, à M. de Joubert, Trésorier Général des États de Languedoc, sur les Fourneaux qualifiés
FOURNEAUX A ÉPURER LE CHARBON DE TERRE.

..... JE suis effectivement, Monsieur & ancien Camarade, plus en état que personne de vous indiquer tout ce qui a rapport aux tentatives faites en France, concernant la préparation qualifiée ÉPUREMENT du charbon de terre. En 1777, j'en ai donné la première époque, page 1218 de la Description de l'Art d'exploiter les Mines de charbon, dans un article intitulé : TENTATIVES FAITES EN LANGUEDOC. En 1779, j'ai repris fort en détail l'histoire de la continuation de ces Essais, page 1587; vous verrez que votre Province est précisément une de celles où on a commencé à en faire, & que cette opération de débiter le charbon de terre pour le réduire en braise, remonte en France à feu M. Jars, de l'Académie, à M. de Genfanne, Correspondant de l'Académie, & à M. le Chevalier de la Houlière.

Quoi qu'il en soit, Monsieur & ancien cama-

rade, vous me demandez aujourd'hui ce que je pense sur le fond du procédé employé par le sieur Ling, sous les qualifications de SECRET, de DÉCOUVERTE, & dont il se dit l'Auteur; je ne serois pas en état de répondre précisément à votre question, c'est-à-dire, de vous affirmer en quoi consiste ce SECRET mystérieux, sans un voyage que je viens de faire aux portes de Toulouse.

J'ai eu occasion de m'arrêter dans le Quercy, & d'aller visiter les mines de charbon du Rouergue dans le Mandement d'Albin; je ne pouvois manquer d'être informé (& je l'étois dès le mois de Février) que près du château de M. d'Arcambal, en Quercy, il y avoit un atelier d'ÉPUREMENT de charbon de terre: je n'étois pas homme à laisser échapper une aussi belle occasion de me convaincre par mes yeux que l'opération du sieur Ling étoit décrite dans mon Ouvrage comme je l'avois soupçonné. Voyez à ce sujet ma lettre à M. Leroy, imprimée dans plusieurs Journaux. Lors des premiers mouvemens faits pour solliciter ce Privilège d'ÉPUREMENT, je fus par les personnes de la Bibliothèque du Roi, que l'on étoit venu très-souvent lire & consulter la dernière partie de mon Ouvrage; je me doutai de l'objet dont on s'occupoit effectivement. Voici maintenant la mèche découverte.

Le Lundi 18 Juin dernier, étant à Cahors, je gagnai en herborisant le village de Galletise (qui se prononce Gallecies), sur le bord du Lot, près Sagenac. Il faut passer près du château du Bouquet, dont M. d'Arcambal est Seigneur, comme on me l'avoit écrit d'Albin au mois de Février, à l'occasion du voyage que M. Vassal, un des Agens du sieur Ling, étoit venu faire à ces mines au mois de Septembre 1780. J'étois accompagné dans ma course d'un jeune Ecclésiastique du Diocèse de Cahors (M. de la Castagne), neveu d'un Cha-

noine de la Cathédrale, si je ne me trompe, M. l'Evêque de Cahors, notre ancien camarade de collège, s'étoit proposé d'aller aussi ce même jour voir cette fabrication; mais il n'y fut pas.

Je n'étois point attendu à l'atelier de *Galletise*. Ayant été d'abord à même, par la position de cet atelier sur le penchant d'une colline (qu'il me falloit descendre pour y arriver), de le voir chemin faisant par-dessus le mur, de reconnoître ensuite que la porte en étoit ouverte, & qu'il y avoit des travailleurs, nous gagnâmes l'entrée mon compagnon & moi pour en profiter; j'aurois pu m'en dispenser, à vous dire vrai, & retourner sur mes pas; j'avois tout vu fort à mon aise par dessus le mur, & reconnu que les fourneaux D'ÉPUREMENT sont exactement les mêmes que ceux décrits dans l'explication des planches de mon Ouvrage (pages 1574 & 1575), qui avoient été employés par M. le Comte de Stuard, & qui ont été détaillés depuis dans l'ordre de construction en 1779, par M. de Genfanne (Journal de Physique, Novembre, page 337). Vous serez peut-être bien-aîsé sur cela de savoir, Monsieur & ancien Camarade, quelle relation il peut y avoir entre le SECRET prétendu du sieur Ling & la construction publiée par M. de Genfanne. La chose est fort simple. Ce dernier a assuré M. le Chevalier de Solages, Seigneur de Crameaux, & je tiens cette Anecdote de M. le Prieur d'Albin, que J. P. Ling étoit un ouvrier maçon dont M. de Genfanne s'étoit servi pour construire les fourneaux à débiter le charbon de terre; que cet ouvrier, instruit de cette construction, avoit décampé, & étoit venu à Paris. Au surplus, M. le Comte de Stuard ne construisoit pas autrement les fourneaux; je ne dois cependant pas oublier de vous dire que le sieur Ling prétend que M. de Stuard a été son élève.

Je reviens à l'atelier de *Galletise* ; j'y vis six fourneaux, absolument les mêmes (je le répète) que ceux que j'ai décrits ; par cette raison je ne vous en donne point le détail : ils étoient sur un même alignement ; plusieurs étoient en réparation ; on étoit occupé à en DRESSER un pour être MIS EN FES sous peu de jours ; je partoisi le fut-lendemain ; je n'y suis point retourné : cela étoit fort inutile.

Ainsi, Monsieur & ancien Camarade, le degré de perfection dont la préparation angloise n'approchoit pas, selon L'AVIS AUX MAÎTRES DE FORGES publié en 1780, consiste uniquement à maçonner la plate à charbon en briques, à y ménager des rigoles & à construire de même le ceintre en briques à demeure, ce qui effectivement maintient la PILE OU MEULE de charbon, & accélère en même temps le DRESSAGE ; mais il est clair que cela a été pratiqué à Montbard & à Ardinghem en 1775 avant le sieur Ling ; il est encore évident que cette perfection a été publiée en 1779, & que le sieur Ling ne paroit pas pouvoir être regardé AUTEUR de la méthode de purifier le charbon de terre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, MORAND.

GRAVURES.

LE Sieur *Fortin*, Ingénieur-Mécanicien du Roi pour les Globes & Sphères, vient d'associer à ses travaux le Sieur *Delamarche*, connu déjà par des essais estimables en Géographie & en Astronomie. On trouve chez eux, rue de la Harpe, près la rue du Foin, 1°. des Globes & des Sphères de toutes grandeurs, depuis 3, jusqu'à 18 pouces de diamètre ; les nouveaux Globes céleste & terrestre de 12 pouces ;

le Céléste de M. Messier, Astronome de la Marine, &c. contenant les nouvelles Découvertes en Astronomie, les Nébuleuses observées par lui & par M. Méchain. 2°. Le Globe terrestre fait par le sieur Fortin, contenant les nouvelles Découvertes en Géographie, tirées des Voyages du célèbre Capitaine Cook & de plusieurs autres Voyageurs. 3°. Des Cartes collées sur bois & déconpées, pour instruire & amuser les enfans. Le prix de chaque Carte est de 12 liv.

On trouve chez les mêmes des Atlas célestes & terrestres de différentes grandeurs; des Cartes Géographiques sur toutes les parties du Globe, en une, deux & quatre feuilles; le Tableau des Mathématiques avec son explication; des Planisphères & la nouvelle Édition des Hémisphères célestes de Robert de Vaugondy; des Lotos géographiques, avec une instruction pour ce jeu; des Planétaires ou Sphères de Copernic mouvantes; la nouvelle Machine géocyclique citée dans l'Astronomie de M. de la Lande, & expliquée dans la Cosmographie de M. Menello; des Globes célestes à pôles mobiles pour démontrer la précession des équinoxes, & pour l'intelligence de l'Ouvrage de M. Dupuis sur l'origine des Constellations, & beaucoup d'autres Ouvrages qui seront détaillés dans un nouveau Catalogue qui paroîtra à la fin de cette année.

Carte Géographique & Topographique de différens Diocèses, & autres Cartes, qui se trouvent à Paris, chez Dezauche, Successeur des Sieurs Delisle & Buache, premiers Géographes du Roi, & chargé de l'Entrepôt-Général des Cartes de la Marine, rue des Noyers, près celle des Anglois. — Diocèse de Rouen, Carte Topographique en six feuilles; Diocèse de Lisieux, en deux feuilles, par M. Danville; nouvelle Carte de l'Évêché de Rennes; Diocèse de Seais, de Beauvais, de Dijon, de Comminge,

de Toulouse, de Castles, de Lavour, de Montpellier, de Beziens, de Narbonne, &c. &c.

L'on trouve chez le même tous les détails de la France, tant par Gouvernemens Militaires que par Généralités. Tous les Cercles & Électorats d'Allemagne & de l'Italie, tels que le Piémont, en 20 feuilles, la République de Gènes, le Duché de Milan & les Évêchés de Trente, &c. Le Neptune Oriental, par M. d'Après de Manneville, nouvelle Édition, tant *in-folio* qu'*in-quarto*. Le Neptune Américo-Septentrional, &c.

Plan Géographique de l'Isle de Minorque, avec l'explication des endroits où la descente des Espagnols a été faite, selon l'original envoyé par M. le Duc de Crillon. Prix, 15 sols. A Paris, chez la Chaussée, Graveur, rue S. Jacques, vis-à-vis la Fontaine S. Severin.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

O *D. B. Sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin, & sur les Avantages remportés récemment par les Armées du Roi, par M. Courtial, in-8°. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.*

Les après Soupers de la Société, petit Théâtre Lyrique & Moral sur les aventures du jour. A Sybaris & à Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, vis-à-vis la cour des fontaines. — Théâtre de M. de Sauvigny, Tome I, même adresse que ci-dessus.

Sainte Bible, traduite en François, avec l'Explication du sens littéral & du sens spirituel, tirée des Saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques, Tome I, in-8°. A Paris, chez Desprez, Imprimeur.

Libraire, rue S. Jacques, & à Nismes, chez Pierre Beaume, Imprimeur-Libraire. (Voyez le *Prospectus* sur la Couverture du N°. 50 de notre Journal.)

L'honnête Homme, par M. l'Abbé Moydieu, Chanoine de l'Église de Troie, 2 Vol. in-12. Prix, 3 liv. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins; & Lesclapart, Libraire, Pont Notre-Dame.

Épître à un Anonyme qui a rendu la liberté à deux cent prisonniers pour mois de nourrice, le jour de la Naissance de Monseigneur le Dauphin, par M. Richard, in-8°. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

Almanach Historique de la Ville, Diocèse & Bailliage de Sens. Prix, 12 sols. A Sens, chez Tarbé; & à Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Libraires, quai des Augustins. — On trouve à la même adresse un *Mémoire qui enseigne une attitude orès-aisée & très-naturelle pour guérir les Fluxions de poitrine & autres Maladies*, par M. Fresson, Marchand Braiseur, seconde Édition. Prix, 6 sols.

Discours publics & Éloges, auxquels on a joint une Lettre où l'Auteur développe le plan annoncé dans l'un de ses Discours pour réformer la Jurisprudence, par M... Avocat Général, 3 Vol. in-12. A Paris, chez Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs.

De l'influence des affections de l'ame sur les maladies nerveuses des femmes, avec le traitement qui convient à ces maladies, par M. de Beauchesne, Médecin de MONSIEUR, Volume in-8°. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers.

Œuvres de M. le Chevalier Antoine-Raphaël Mengs, in-8°. Prix, 3 liv. broché. A Paris, chez Couturier fils, Libraire, quai des Augustins. — On trouve chez le même Libraire les Lettres familières de M. Winckelmann, 2 Vol. in-8°. Prix, 7 l. 10 s.

Nouvelle Méthode sûre, courte & facile pour le traitement des personnes attaquées de la Rage, par le Frère C. Choisel, de la Compagnie de Jésus, Apothicaire de la Mission de Pondichéry, nouvelle Édition in-12. A Paris, chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Lettre sur les Expériences des frictions glaciales pour la guérison de la peste & autres maladies putrides, par M. D. Samoilowitz, Docteur en Médecine, in-8°. A Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins.

Recherches Historiques sur l'état de la Religion Chrétienne au Japon, relativement à la nation Hollandaise, traduites du Hollandois de M. le Baron Onno-Swier de Haren, in-12. Prix, 1 livre 4 sols broché. A Paris, chez Couturier fils, Libraire, quai des Augustins.

Grammatica Hebraïca Francisci Masclasi, punctis Massoreticis libera, edita à Luca Franc. Lalande, Presbytero Orator. D. J. quarta Edit. precedentibus brevior & emendatior., Vol. in-8°. Parisiis, apud B. Morin, via Jacobca.

Entretiens d'Angélique pour exciter les jeunes Personnes du sexe à l'amour & à la pratique de la Vertu, par une jeune Demoiselle, Volume in-12. A Paris, chez B. Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Les Bizareries du Destin, ou Mémoires de

Miladi Kilmar, publiés par M. l'Abbé Sabatier, de Castres, nouvelle Édition, revue & corrigée, 2 Vol. in-12. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Discours sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin, prononcé au Musée de Paris le 15 Novembre 1781 par M. l'Abbé Cordier de Saint-Firmin, Membre de cette Société instituée le 17 Novembre 1780, in-4°. A Paris, chez Valleyre, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicille-Bouclerie.

Les Adieux de l'Arbre de Craevie, in-8°. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Faute à corriger dans le dernier Mercure.

Page 194, ligne 12, à un Auteur Dramatique, lisez : aux Auteurs Dramatiques.

T A B L E

<i>CLAUDINE à la Cour</i> , 205	<i>L'Art de Nager</i> , 256
<i>La Linotte</i> , Fable, 207	<i>Comédie Française</i> , 240
<i>Le Serin</i> , Conte, 209	<i>Comédie Italienne</i> , 243
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 219	<i>Extrait d'une Lettre de l'Auteur de la Description de l'Art d'exploiter les Mines de Charbon de Terre, à M. de Joubert</i> , 244
<i>Fragmens d'un Poème sur l'Affranchissement des Serfs</i> , 222	<i>Gravures</i> , 247
<i>Le Nouvel Anacréon François</i> , 231	<i>Annonces Littéraires</i> , 249
<i>Histoire Générale des Provinces-Unies</i> , 236	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 22 Décembre. Jen'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 21 Décembre 1782. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

Sur la Mort de M. DE MAUREPAS.

C'EN est fait, il n'est plus, ce Ministre sublime,
Dont les desseins hardis confondoient nos rivaux.

Sa gloire, ses vertus, & cent ans de travaux,
Dans les mains du trépas, qui le prend pour victime,
Ne peuvent enchaîner la dévorante faulx.

Il meurt, & par ce coup la Sagesse suprême
Apprend à l'Auguste Louis,

Que pour donner des lois aux deux Mondes soumis,
Il n'a besoin que de lui-même.

(*Par M. l'Abbé J...y, d'Harmonville.*)



N^o. 52, 29 Décembre 1781. M

L'OPTIMISME,

Épître à M. le Vicomte DE T***.

Les chagrins suivent l'âlégresse ;
 Le plaisir succède au chagrin ;
 Le sage reconnoît sans cesse
 Que le mal est auprès du bien.
 La plus aimable Souveraine
 A son Époux donnoit un Fils ;
 Elle est belle , elle est Mère & Reine ,
 Nos vœux , les siens étoient remplis...
 Eh bien , ce Nestor qu'on révère ,
 Que son Monarque & son pays
 Avoient tous deux choisi pour père ,
 Couché sur un lit de douleurs ,
 Défendoit la vicillesse auguste
 Contre la mort , despote injuste
 Qui ne jonit que par nos pleurs.
 Toi-même , à la souffrance en proie ,
 Loïn de nous étois retenu ;
 Tous les cœurs , au sein de la joie ,
 Sembloient demander T*** ;
 Et lorsque la mort sur ta tête
 Tenoit son glaive suspendu ,
 Dans ma douleur j'ai reconnu
 La douleur de toute âme honnête
 Et l'empire de la vertu.

Mais la fièvre qui te dévore
 Va bientôt sortir de ton sein ;
 Tu vis, & changeant mon refrain,
 Quand je pourrai te voir encore,
 Je m'écrirai que tout est bien.

Je réclame ton indulgence.
 Pour t'égayer ou t'endormir,
 (Tous les deux sont un bien, je pense,
 Et, L'assone en doit convenir ;
 Sont signe de convalescence,)
 Je voudrois, mais en confidence,
 Sur la Cour causer avec toi ;
 Tu la connois en conscience,
 Et je suis, j'en donne ma foi,
 Aussi discret .. qu'on l'est en France.
 Voyons, ne dissimulons rien ;
 Et dans une égale balance
 Pesons le mal avec le bien.

AVANT tout, consigne à ta porte
 Ces gens de Cour, petits & grands,
 Tous ces valets, ces courtisans,
 Bruyante & légère cohorte,
 Qui s'empresse, accourt ou s'enfuit,
 Qui rit & pleure, approuve & blâme
 Selon que le Dieu de leur ame,
 Le Dieu du moment les conduit.
 J'ai vu cette foule insensée

M i j

(Et le spectacle est toujours neuf)

Le matin chercher sa pensée

Et son idole à l'œil de bœuf.

Le soir , ces parjures oracles ,

Méprisant leurs propres Héros ,

Chantoient , adorateurs nouveaux ,

Un autre Dieu , d'autres miracles.

J'en pourrois nommer aujourd'hui

Plus d'un... Mais non , de la prudence.

J'ai , dans l'art de me taire instruit ,

Su profiter de ton silence.

Après tout , ces mêmes esprits ,

Si peu constans dans leurs suffrages ,

Pour le même objet réunis

Rassemblent sur lui leurs hommages :

Tout chante ANTOINETTE & LOUIS :

C'est la première fois , peut-être ,

Que d'un vrai zèle transporté ,

Un flatteur , en louant son maître ,

Ne peut trahir la vérité.

Et moi , j'irois , censeur sévère ,

Fronder tout , & n'estimer rien !

Non , le sage le plus austère

Auprès du mal trouve le bien.

Je hasardois cette maxime

Chez le cynique Valençais ,

Qui croit les fautes des forfaits ,

D'un sentiment doux fait un crime.

Et qui pourtant veut qu'on l'estime
 Comme on estime Nivernois.
 Trouver le bien , quelle démenée ,
 Me dit-il avec véhémence ,
 A la Cour , chez des courtisans !
 Cruels & lâches complaisans ,
 Oui , c'est avec cette indulgence
 Que , prodiguant un fade encens ,
 Et des Grands flattant l'insolence ,
 Vous perpétuez leur enfance
 Par des mensonges caressans.
 Non , non , il n'est plus d'espérance.
 Tous les cœurs , tous sont corrompus ;
 En vain je cherche des verrus ,
 Je ne trouve que la licence.
 Connoissez-vous ce pays-là ?
 Proscrite par la défiance ,
 L'amitié , délaissant la France ,
 S'enfuit au Monomotapa.
 Être honnête-homme est ridicule ;
 L'honneur & même le scrupule
 Étoient fort bons pour nos aïeux ;
 De l'Égoïsme impérieux
 Tout porte le froid caractère.
 Il n'est plus de fils , plus de père.
 L'hymen , renversant ses Autels ,
 A rompu ces nœuds éternels
 Qui consacroient nos destinées ,
 Et reproduisant nos desirs ;

M iij

Tenoient nos aines enchaînées
 A nos devoirs, à nos p'aisirs.
 L'Amour même a perdu ses charmes ;
 Sans traits, sans pudeur, sans flambeau,
 Il ne fait plus verser des larmes :
 Il ne lui reste qu'un bandeau.
 Que je méprise & hais les hommes !
 Que je regrette Juvénal !
 C'est bien en ce siècle fatal,
 Ce siècle de fer où nous sommes,
 Que rien n'est bien & tout est mal.

Le sermon est un peu brutal ;
 Un anathème aussi sinistre
 Fut, je crois, le but très-moral
 D'un Abbé qui, digne Ministre,
 A Versailles d'un ton fort triste
 Prêchoit après le carnaval.
 Pourquoi ces cris, cette colère ?
 Où trouver des hommes parfaits ?
 Ils sont rares ; mais sur la terre
 La vertu n'est pas étrangère,
 Elle existe chez les François,
 Je doute, pour parler sans feinte,
 Qu'on la trouve dans nos boudoirs,
 A la toilette d'Araminte
 Le matin, encor moins les soirs,
 Je fais que d'un air d'innocence
 On se permet, avec esprit,

Deux petits mots de médisance :

Que personne ne contredit.

Je fais qu'on fait cas de l'envie ,

Et qu'on ne sauroit , sans humeur ,

Sans s'afficher comme censeur ,

Se refuser la calomnie.

Je fais , qu'aussi gais que prudens ,

Des . . . légèretés de leurs femmes

Nos maris sont les confidens ,

Ce qui prouve de bonnes ames ;

Et que pour amuser ces Dames ,

Occupier par des traits plaisans

Leurs vapeurs ou leurs insomnies ,

Ils racontent , discrets amans ,

Leurs pathétiques perfidies.

Je fais . . . Mais quel funeste emploi

De chercher le mal pour le peindre ?

Que le Philosophe est à plaindre

Lorsqu'il ne voit autour de soi

Tous les humains que pour les craindre !

Pour moi , Sujet & Citoyen ,

Plus que jamais je crois au bien ;

Et dans les vertus du Monarque

J'apperçois l'Infaillible marque

De notre bonheur & du sien.

Le vice doit fuir sa présence :

C'est ainsi qu'un reptile obscur ,

Du soleil craignant l'influence ,

Et l'éclat brillant d'un jour pur ,

M iv

Fuit, & le Dieu de la lumière,
 Versant ses feux & ses bienfaits,
 Pour ses habitans satisfaits,
 Orne & fertilise la terre,
 Et jouit des dons qu'il a faits.
 LOUIS a droit au même hommage.
 Avili près de ses égaux,
 L'homme, par un barbare usage,
 Sur le sol, témoin de ses maux,
 Et fécondé par ses travaux,
 Respiroit l'air de l'esclavage.
 Pressé par l'espoir ou l'ennui,
 S'il cherchoit un ciel moins sévère,
 Le sentiment de sa misère
 Et ses fers marchaient avec lui;
 Et des Sujets, soumis & braves,
 De l'hymen fuyant les douceurs,
 Craignoient d'engendrer des esclaves.
 Nés pour l'opprobre & pour les pleurs,
 L'humanité compatissante,
 L'aimable & sainte humanité,
 Sous une forme intéressante
 A présenté la liberté;
 Le vrai bonheur suivoit leurs traces;
 LOUIS, confondant tous leurs traits,
 Crut voir ANTOINETTE ou les Grâces;
 Ils étoient sûrs de leurs succès.
 Ses Sujets, dans ce jour prospère,
 Ses enfans, l'ont nommé leur père;

Et ce qu'avoit fait notre amour ,
 Par reconnoissance à son tour ,
 La Nature vient de le faire.
 Croissez , digne objet de nos vœux ;
 Et vous , Rivaux impérieux ,
 Craignez de Grasse & la Victoire ;
 L'instant qui nous rendit heureux
 Doit être l'instant de la gloire.
 Que pour fêter un jout si beau ,
 Au sein de l'ivresse publique ,
 Castries présente à ton berceau
 La Liberté de l'Amérique ;
 Et que Vergennes & la Paix ,
 Réunis par la politique ,
 Restent près du Trône à jamais.

*A UN AMI , qui vouloit que l'Auteur lui
 fît des Vers pour le premier Jour de l'An.*

DA N S peu se termine l'année ;
 Un nouvel an va commencer ,
 Et vous exigez qu'en puinée
 Ma Muse aille vous l'annoncer.
 Ami , c'est par trop me presser ,
 Et mon embarras est extrême.
 Rimeur naïf & sans détour ,
 Que vous dirai-je , en ce grand jour ,
 Damon , sinon que je vous aime ?

M▼

Rien, mon féal; mais l'an suivant
 Je vous en pourrai dire autant;
 Car je vous aimerai de même.

(Par M. Durivage Guillaume, Avocat.)

Extrait du Traité DE PLUTARQUE :

Comment il faut faire lire les Poëtes aux
 Jeunes-Gens. Traduit par M. Sélis. *

LA Poësie n'a point d'attraits pour des esprits grossiers & stupides. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le mot de Simonides. On lui demandoit pourquoi les Thessaliens étoient les seuls dans la Grèce qu'il ne trompât point. Ils sont trop sots, dit-il, pour que je les trompe. Gorgias appeloit la Tragédie une véritable imposture; mais, ajoutoit-il, celui qui en impose ainsi est plus droit qu'un autre, & celui qui s'en laisse imposer, plus sage. Que ferons nous donc? Faut-il embar-

* M. Sélis, Professeur au Collège de Louis-le-Grand, & Maître du jeune Boursier de ce même Collège, dont le Roi de Prusse a récompensé les talens naissans, (Voyez le Merc. du 22 Sept.) vient d'être Aggrégé, par ce même Prince à l'Académie de Berlin, au nombre des Associés Étrangers. Il doit cet honneur à ses Ouvrages qu'il avoit envoyés à ce Monarque, & à ses heureux succès dans l'éducation de la jeunesse confiée à ses soins. L'Académie a témoigné à M. Sélis combien elle étoit satisfaite de cette Aggrégation.

quer les jeunes gens à la suite d'Épieuro, qui se déclare contre les vers, leur boucher les oreilles avec de la cire, comme fit Ulyffe à ses compagnons, & passer à routes voiles devant la Poésie; ou, sans fuir ainsi, se contenter de les manier d'excellens conseils, & de les lier, pour ainsi dire, à la raison? N'est-ce pas en les conduisant bien & en les observant avec attention, que nous leur ferons éviter le danger de ces chants si gracieux?

Le féroce Lycurgue, le fils de Dryas, étoit fou, sans doute, lorsqu'il fit couper toutes les vignes de son Royaume, parce que l'on s'enivroit & qu'il s'ensuivoit des désordres. Il étoit si simple d'amener de l'eau près de ces vignobles, & de corriger un Dieu insensé, comme Platon appelle Bacchus, par le secours d'un Dieu sobre. L'eau mêlée dans le vin en prévient les mauvais effets & n'en empêche pas les bons. Respectons la Poésie, & n'allons pas détruire la vigne des Muses. Sachons seulement réprimer la licence de ces fictions séduisantes qu'on étale au Théâtre. C'est quand nous verrons ces branches présomptueuses s'égarer, qu'il faut prendre la serpette & arrêter leur effor. Mais quand la Poésie ne se borne pas à plaire & à traiter des sujets vuides & stériles, associons-lui la Philosophie. Les fictions des Poètes rendront les connoissances philosophiques plus faciles & plus agréables aux jeunes gens, comme la mandragore, qui vient auprès des vignes;

M vj

infusée dans du vin, elle procure à ceux qui en boivent un assoupissement plus doux. Le jeune homme qui se destine à la Philosophie ne rejettera donc point les écrits des Poètes.

Les Poètes sont menteurs, tantôt volontairement, tantôt malgré eux. Volontairement, parce que la plupart des Lecteurs ne veulent que s'amuser, & qu'il faut leur plaire, à quoi le mensonge est plus propre sans doute que l'austère vérité. Jamais ni le charme des vers, ni la majesté du style, ni le choix des figures, ni le mérite de l'ensemble & du plan ne rendront la vérité aussi piquante qu'une fable bien faite. La couleur en peinture a plus d'effet que le simple trait, parce qu'elle représente mieux la figure humaine, & que l'illusion qu'elle produit est naturelle. Ainsi en Poésie le mensonge, lorsqu'il s'y mêle un air de vérité, frappe plus & plaît davantage que les vers les mieux travaillés où il n'entre point de fiction.

On trouve quelquefois chez des Poètes fameux, & excellens d'ailleurs, des traits également absurdes & révoltans contre les Dieux, contre les grands Hommes & contre la vertu. Le Lecteur qui, dans ces occasions, croit d'abord ce qu'il lit, n'embrasse, au lieu de la vérité, que des erreurs dangereuses. Mais supposons un homme convaincu que la Poésie n'est que prestige, se

rappelant sans cesse ce principe, & fait en un mot pour l'apostropher elle-même en ces termes :

O monstre plus trompeur que le sphinx des Thebains, pourquoi ce front ridé quand je te vois sourire, pourquoi m'abuses-tu quand tu sembles m'instruire ? Un pareil homme n'a rien à craindre de la Poésie. Il se blâmera lui-même d'avoir eu peur que Neptune n'ouvrit réellement la terre, & ne découvrit la rive désolée du styx. Il n'aimera pas les larmes qu'Achille & Agamemnon versent dans les enfers, & les regrets auxquels ils s'abandonnent, & leurs mains, sans force & sans vie, tendues vers Ulyffe. Si par hasard il est affecté de ces peintures chimeriques, s'il se sent troublé, s'il cède à l'enchantement, il se dira bien vite :

Revole à la lumière, & vas par ces merveilles
De ta femme crédule étonner les oreilles.

Dans bien des occasions les Poètes falsifient les choses mêmes sans avoir intention de les falsifier, ils croient eux-mêmes les erreurs qu'ils mettent en avant. Cette sentence :

C'est Jupiter, c'est lui qui sème au loin la guerre.

Et cette autre :

Le Ciel jaloux veut-il qu'une maison périsse,
Il fait naître un prétexte, & l'homme est son complice.

Et cent traits pareils que l'on trouve chez les Poètes ne viennent que de leur ignorance

ou des idées fausses qu'ils ont sur la Divinité. Ils pensent ce qu'ils disent, & nous trompent d'autant plus facilement qu'ils sont de bonne-foi, ceux des Poètes qui regardent comme un malheur de mourir ou d'être privées de la sepulture, qui s'abandonnent aux plaintes à ce sujet, qui trahissent leur frayeur & disent :

Ah ! restez près de moi, ne m'abandonnez pas
Sans enterrer mon corps, sans pleurer mon trépas.

Ou bien,

Il meurt, son ame fuit en proie à la tristesse.

Hélas ! tout est perdu, vigueur, beauté, jeunesse.

Ou enfin,

Je suis si jeune encoore ! Eh ! laissez-moi le jour.

Le-jour, ce bien si doux que l'on perd sans retour.

Ne me contraignez pas, victime malheureuse,

De voir, avant le temps, la rive ténébreuse.

Il est visible que les Poètes qui s'expriment ainsi sont réellement persuadés de ces erreurs. Ils n'en troublent que mieux nos esprits, sur tout quand ils les trouvent pleins des mêmes préjugés.

*Traduction de l'Épître d'Horace à Fuscus
Aristius. Livre I^{er}, Épître 10^e.*

HORACE, l'amateur des champs, à Fuscus, l'amateur de la ville, salut. Ainsi nous différons de goût sur un point, mais c'est le seul; sur tout le reste nous fraternisons, & l'on

nous prendroit presque pour deux jumeaux, Ce que l'un veut, l'autre le veut. Ce que l'un rejette, l'autre le rejette aussi. Nous sommes les deux pigeons de la Fable, vieillis ensemble. Mais vous, vous ne sortez point du nid, & moi j'aime à admirer les ruisseaux d'une charmante campagne, les rochers tapissés de mousse, les bois. Que voulez-vous ? Je commence à vivre, je suis sur le trône au moment où je me sépare de tous ces vains objets que vous & tant d'autres élevez avec complaisance jusqu'au ciel. Tel qu'un esclave de Pontife qui fuit dégoûté de la pâiserie des offrandes, je veux du pain, c'est du pain qu'il me faut ; je le préfère au miel des gâteaux friands. S'il est vrai qu'il faut vivre conformément au vœu de la Nature, s'il importe de bien choisir le lieu où l'on veut élever sa demeure, dites, connoissez-vous un séjour préférable à celui des paisibles campagnes ? En est-il où les hivers soient plus tièdes, où les zéphirs soient plus frais, & modèrent par une plus douce haleine les fureurs du chien céleste, & l'agitation violente du lion que pénètrent les rayons brûlans du soleil ? En est-il où le sommeil soit moins troublé par les chagrins ennemis ? Le gazon des prés a-t'il une odeur moins suave, une couleur moins riante que vos pavés de marbre d'Afrique ? L'eau, qui dans les rues s'efforce de rompre le plomb des canaux souterrains, est-elle plus pure que celle qu'entraîne une pente naturelle, & qui court

avec un bruit flatteur? Voyez avec quel soin, parmi vos riches colonnades, on élève un bois artificiel, comme on vante une maison d'où la vue se prolonge sur une vaste campagne. Armez-vous, & chassez la Nature; elle revient, elle revole; elle fait, par un charme secret, forcer peu-à-peu nos injustes dégoûts; elle reste victorieuse. Non, le Marchand qui ne distingue point la pourpre de Sydon de l'étoffe grossière qu'on trempe à Aquino dans une couleur fallifiée, n'est pas exposé à un dommage plus certain, n'éprouvera pas de plus cuisans regrets que l'homme qui ne discerne pas les vrais biens des biens apparens. Quiconque jouit sans modération des faveurs du sort, sera renversé si le sort change. Ce qu'on aime avec passion on le quitte avec regret. Fuyez tout ce qui est élevé. On peut, sous un toit pauvre, surpasser en bonheur & les Rois & les favoris des Rois. Le cerf, vainqueur du cheval, après de longs combats, le chassa des pâturages, leur domaine commun; celui-ci, las d'une vaine résistance, implora le secours de l'homme & reçut un frein; mais lorsqu'il se retiroit victorieux à son tour, grâce à cette force nouvelle, il ne put renverser le Cavalier monté sur son dos, il ne put se délivrer du mors: image de l'homme, à qui la crainte de l'indigence a fait perdre la liberté, ce bien plus précieux que l'or. Le lâche! il portera toujours un maître, il sera toujours asservi, parce qu'il ne fait point

être content de peu. Quand la fortune d'un homme contrarie ses principes, je la compare à une chaussure trop large qui vous fait tomber, ou à une chaussure trop étroite qui vous blesse. Soyez content de votre sort, Aristius, voila la vraie sagesse. Pour moi, gourmandez-moi bien, j'y consens, si vous me voyez amasser au delà du nécessaire & me tourmenter sans relâche. L'argent est notre tyran ou notre esclave, mais naturellement il devrait suivre & non mener son maître.

J'ai dicté cette Lettre pour vous, auprès des débris de la Chapelle de Vacuna, plein du regret de ne vous avoir point ici avec moi, du reste satisfait & joyeux.

(Par le même.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Perruque*; celui du Logogryphe est *Cariatides*, en supprimant l'*a*, *Caritides*, où l'on trouve *idre*, *à*, *ré*, *si*, *dais*, *Icare*, *cidre*, *raie*, *ris*, *rides*, *Aïs*, *cartes à jouer*, *Sara*, *Aries*, *Caritas* & *Ara*.

É N I G M E.

SANS nous la beauté ne peut plaire,
Et nous pouvons donner un charme à la laideur;

Sans nous l'Ouvrage d'un Auteur
 Reste long-temps chez son Libraire.
 Sans nous il n'est pas de talent ;
 Nous faisons aimer la Peinture ;
 Nous embellissons la Sculpture ;
 Jusqu'à la noble Architecture ,
 Tout reçoit nos dons bienfaisans.
 Mais c'est trop te mettre à la gêne ;
 Lecteur , je me laisse toucher.
 Va chez Églé , sans soin ni peine
 Tu nous verras sans nous chercher.

LOGOGRYPHE.

AU desir de briller je dus mon existence ;
 Chez plus d'une Duchesse on me trouve toujours,
 Et l'Actrice, à Paris, la Dame de finance
 Empruntent de mon sein l'éclat de leurs atours.

Mais si l'on me coupe la tête ,
 Mon sort pour lors est différent ;
 Car on me voit sur une bête
 Devenir le jouet du vent.

Dans cet état fâcheux , s'il te plaît, cher Lecteur,
 D'ôter mon dernier pied, crains-en dont la sottise !
 Je suis l'accent de ta douleur,
 Ou bien celui de ta surprise.

(Par un Officier de Royal Étranger.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SECOND Livre des *Métamorphoses* en vers François, par M. de Saint-Ange. Vol. in-8°.

UNE traduction en vers d'un Poëme Latin, doit avoir beaucoup de critiques & très-peu de bons juges. Il y a peu de gens en France à qui l'on puisse dire aujourd'hui: *Docte sermonum utriusque lingua.*

L'étude du Latin a été nécessairement négligée depuis qu'on a été obligé d'employer une partie de son temps à l'étude des langues modernes, & qu'on a pu s'instruire dans des Ouvrages François de presque tout ce qu'il importe à un homme de savoir. Enfin les Ouvrages de Sciences, les seuls qu'on écrive encore en Latin, sont formés presque en entier de termes techniques qui appartiennent à toutes les langues, & sont liés ensemble par des phrases d'une construction si simple, que pourvu qu'on entende la matière qu'ils traitent, on n'a besoin pour les lire que d'une connoissance superficielle de la langue Latine.

Ainsi, le mérite de la difficulté vaincue, & celui de faire sentir dans la traduction

tout ce qu'il est possible d'y conserver des finesses, des grâces, de la propriété des termes qu'on trouve dans l'original, sont également perdus pour la plupart de ceux mêmes qui lisent le Poëte dans sa langue naturelle, tandis que tous les Lecteurs sont frappés de l'espèce d'air étranger que la traduction la plus parfaite conserve & doit conserver; & alors on reproche au Poëte François, ce que, par l'effet de l'admiration qu'on est convenu d'avoir pour les anciens, on n'auroit point osé ne pas trouver beau dans l'original.

Heureusement pour M. de Saint-Ange, le fonds des Métamorphoses d'Ovide est si piquant, & le Traducteur possède si bien l'art de peindre en vers François les détails agréables, qu'il devoit craindre moins la critique que personne; & s'il en a essuyé de si rigoureuses, c'est sans doute parce que ses Critiques lui reconnoissent un talent trop décidé pour craindre de l'étouffer ou de lui nuire en déployant toute leur sévérité.

Le meilleur moyen de mettre ceux de nos Lecteurs qui n'ont pas lu M. de Saint-Ange, à portée de juger sa traduction, est de leur en faire connoître quelques morceaux, en mettant en même temps le Latin sous leurs yeux.

*FORMA mihi nocuit. Nam cum per littora lentis
Passibus, ut soleo, summâ spatiarer arenâ;
Vidit, & incaluit pelagi Deus: utque precando
Tempora cum blandis absumpsit inania verbis;*

*Vim parat , & sequitur. Fugio , densumque relinquo
Littus , & in molli nequicquam lassor arenâ.
Inde Deos , hominesque voco : nec contigit ullum
Vox mea mortalem : mota est pro virgine Virgo ,
Auxiliumque tulit. Tendebam brachia cœlo :
Brachia cœperunt levibus nigrescere pennis.
Rejicere ex humeris vestem molibur ; at illa
Pluma erat ; inque cutem radices egerat imas.
Plangere nuda meis conabar pectora palmis :
Sed neque jam palmas , nec pectora nuda gerebam.
Curream ; nec , ut ante , pedes retinebat arenâ :
Sed summâ tollebar humo. Mox acta per auras
Evehor , & data sum comes inculpata Minerva.*

HÉLAS ! ma beauté seule a fait tous mes malheurs.
Un jour qu'au bord des mers je marchois incertaine,
Seule , & comme souvent encore je m'y promène ,
Le Dieu des eaux me voit , s'enflamme & me poursuit.
Sous mes pas chancelans le sable glisse & fuit.
Des mortels & des Dieux j'implore l'assistance ;
J'étois vierge ; une Vierge embrassa ma défense,
Pallas entend mes cris , & vers elle tendus ,
Je vois soudain mes bras de plumes revêtus.
Ma robe à longs replis traîne au loin sur ma trace ;
Je veux la rejeter ; un duvet la remplace.
En vain dans ma douleur je veux frapper mon sein ;
Je n'agite qu'une aîle , & je n'ai plus de main.
Mes pieds plus déliés ne pressent plus l'arène,
E mes ailes déjà ne l'effleurent qu'à peine.

Je m'élève , & dans l'air je rejoignis Pallas ;
Et , son oiseau chéri , j'accompagnai ses pas.

*ILLA forte die casta de more puella
Vertice supposito festas in Palladis arces
Para coronatis portabant sacra canistris.
Inde revertentes Deus aspicit ales , iterque
Non agit in rectum : sed in orbem curvat eundem.
Ut volucris visis rapidissima Milvius extis ,
Dum timet , & densi circumstant sacra ministri ;
Flectitur in gyrum. Nec longius audet aqire ;
Spemque suam motis avidus circumvolat alis.
Sic super Actæas agilis Cyllenius arces
Inclinat cursus ; & easdem circinat auras.*

*QUANTO splendidior , quam cætera sydera fulgæ
Lucifer ; & quanto , quam Lucifer , aurea Phæbe ;
Tanto virginibus præstantior omnibus Herse
Ibat : eratque decus pompe comitumque suarum
Obstupuit forma Jove natus : & æthere pendens ,
Non secus exarsit , quam eum balearica plumbum
Funda jacit. Volat illud , & incandescit eundo :
Et quos non habuit , sub nubibus invenit ignea.*

*VERTIT iter ; cæloque petit diversa relicto ;
Nec se dissimulat. Tanta est fiducia forma.
Quæ quamquam justæ est ; curâ tamen adjuvat illam :
Permulcet que comam , chlamydemque ut pendeat apta
Collocat : ut limbus , totumque appareat aurum ;*

*Ut teres in dextrâ , quâ somnos ducit , & arcus .
Virga sit : ut tersis niteant calaria plantis .*

Ce jour-là , par hasard , étoit un jour de fête .
Dans des corbeilles d'or qui couronnoient leur tête ,
Trois cent vierges en pompe , à l'autel de Pallas ,
Alloient offrir des dons moins purs que leurs appas .
Le Dieu , qui dans son vol les voit sortir du temple ,
Se balance dans l'air , voltige , les contemple ,
S'arrête , & de sa route interrompant le cours ,
Vole , revole en cercle , & forme cent détours .
Tel l'avidè Milan , témoin d'un sacrifice ,
S'il voit du haut des airs les flancs d'une génisse
Palpiter sur l'autel des Prêtres entouré ;
Retenu par la peur , par la faim attiré ,
Il s'élève , il s'abaisse , il va , revient , tournoie ,
Et des regards au moins il dévore sa proie .

AUTANT brille Vénus entre mille astres d'or ,
Autant plus que Vénus Diane brille encor ,
Autant Hersé , parmi la pompe solennelle ,
Entre mille beautés paroïssoit la plus belle .
Frappé de ses attraits , le fils de Jupiter
La voit , brûle , desirè , & s'enflamme dans l'air .
Tel le plomb qu'a lancé la fronde d'un Numide ,
Fend l'air , vole , s'échauffe en sa course rapide ,
Et trouve sous la nue un feu qu'il n'avoit pas .

LE Dieu , loin de l'Olympe , a volé sur ses pas .
Jeune , aimable , il paroît sous sa propre figure ;

Mais le desir de plaire ajoute à sa parure.
 Une odeur d'ambroisie embaume ses cheveux.
 Sa robe, qui retombe à replis onduleux,
 Développe l'argent de sa frange perlée.
 Il rehausse l'éclat de sa chaussure ailée.
 Son sceptre, entrelacé de deux serpens divins,
 Se balance avec grâce agité dans ses mains.

. *Sceptri gravitate relicta,*
Ille pater restorque Deum; cui dextra trifulcis
Ignibus armata est, qui nutu concutit orbem;
Indicitur tauri faciem; mistusque juvencis
Mugit, & in teneris formosus obambulat herbis.
Quippe color nivis est; quam nec vestigia duri
Calcavere pedis, nec solvit aquaticus auster.
Colla toris extant; armis palcaria pendent:
Cornua parva quidemque sed que contendere possis.
Facta manu, furâque magis pellucida gemmâ,
Nulla in fronte mina; nec formidabile lumen:
Pacem vultus habet. Miratur Agenore natu,
Quod tam formosus, quod praelia nulla minetur.
Sed quamvis mitem metuit contingere primo.
Mox adit: & flores ad candida porrigit ora.
Gaudet amans. Et dum veniat sperata voluptas,
Oscula dat manibus: vix jam, vix cetera differt.
Et nunc alludit, viridique exsultat in herba:
Nunc latus in fulvis niveum deponit arenis:
Paulatimque metu dempto; modo pectora prebet
Virgineâ plaudenda manu; modo cornua fertis
Impedienda

*Impediendâ novis. Ausa est quoque regia virgo,
 Nesciâ quem premeret, tango considerare tauri.
 Tum Deus à terrâ; siccâque à littore, sensum
 Falsa pedum primis vestigia ponit in undis.
 Inde abit ulterius, mediâque per æquora ponti
 Fert prædam. Pavet hæc: litusque ablata reliquit
 Respicit; & dextrâ cornu tenet; altera dorso
 Imposita est. Tremula sinuantur flamine vestes.*

CE Dieu, père des Dieux, devant qui le Ciel tremble,
 Dont la main flamboyante étincelle d'éclairs,
 Oubliant ce haut rang de Roi de l'Univers,
 D'un taureau tout-à-coup emprunte la figure.
 Parmi ceux d'Agénor il foule la verdure;
 Il erre dans la plaine, & semble, avec fierté,
 Aux regards éblouis, promener sa beauté.
 Son poil passe en blancheur la neige la plus pure,
 Qui de la pluie encor n'a point senti l'injure.
 Son fanon à longs plis flotte sur ses genoux.
 Le plus fier des taureaux, il en est le plus doux;
 Ses cornes sur son front se courbent avec grâce;
 Son regard est paisible, & n'a rien qui menace.
 Europe avance, hésite, approche de plus près.
 Elle admire son front où respire la paix,
 Et de son poil faisant la neige éblouissante.
 Elle cueille des fleurs que sa main lui présente.
 De ces soins, en secret, le Dieu s'enorgueillit:
 Il baise avec les fleurs la main qui les cueillit:
 Il triomphe, il jouit d'un bonheur qu'il espère,

Et que dans ses transports avec peine il dit
 Tandis sur l'herbe rendre il bondit mollement ;
 Sur l'arène tantôt couché tranquillescent ,
 Il présente son dos à la main délicate,
 Qui, plus hardie alors, le carresse & le flatte.
 Il se laisse enchaîner de guirlandes de fleurs.
 La fille d'Agénor a perdu ses frayeurs.
 Crédule ! elle ose enfin, dans son erreur extrême,
 Au dos du ravisseur se livrer elle-même.
 Orgueilleux de sa charge, il se lève, & d'abord
 A pas lents & trompeurs il s'éloigne du bord.
 Tout-à-coup à la nage il fend la mer profonde.
 La Princesse frémit, tremble, & du sein de l'onde
 Regarde le rivage & le regarde en vain.
 On la voit sur le dos de ce taureau divin,
 Se tenir d'une main à sa corne puissante,
 Et de l'autre abaisser sa robe voligante.

Nous avons mieux aimé citer des morceaux un peu longs qu'un plus grand nombre de morceaux plus courts, parce que les Lecteurs en verront mieux le ton de l'Ouvrage, la manière du Poète, les beautés & les défauts de la traduction. Nous ne leur faisons pas l'injure de marquer ce qu'ils doivent admirer ou critiquer. Il sembleroit, à la manière dont certains Journaux présentent leurs Critiques, que le Journaliste soit un Professeur, & les Lecteurs d'humbles Écoliers dont il est chargé de former le jugement & le goût.

Nous allons rapporter maintenant quelques vers isolés, sur lesquels nous nous permettrons quelques observations.

Fable de Phaëton.

*Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen; qualem decet esse fororibus*

Chacune, sans avoir une même figure,
Ont cet air ressemblant qui sied bien à des sœurs.

Il étoit difficile de rendre le Latin avec plus de précision, quoique peut-être le premier vers ne soit pas sans reproche.

Signaque sex foribus dextris, totidemque sinistris.
Et les signes des mois, aux deux pans ciselés,
Six à droit, six à gauche, y brillent étoilés.

Nous citons ces vers, parce qu'on les a tournés en ridicule; & nous observerons que l'idée des signes du zodiaque, gravés moitié par moitié sur les battans de la porte du palais du Soleil, sont une image un peu mélancolique; qu'il falloit pourtant la rendre en François, qu'elle est ici rendue avec exactitude & du même ton que dans l'original, où dans cet endroit, comme dans beaucoup d'autres, on ne peut s'empêcher d'apercevoir une légère nuance de plaisanterie.

Nous citerons, comme un modèle de précision, ces vers sur les saisons.

*Vergula nuda stabat cinctum florente corona;
Stabat nuda Æstas, & spicea ferta corona;*

*Stabat & Autumnus calcatis sordidus uvis ;
Et glacialis Hyems canos hirsuta capillos.*

Là paroît , couronné d'une tresse de fleurs ,
Le Printemps , au front jeune , aux riantes couleurs ;
L'Été , qui , les bras nus , tient des gerbes dorées ;
L'Automne , le front ceint de grappes colorées ,
Tout souillé des raisins que ses pieds ont pressés ;
Et l'Hiver , aux cheveux de neiges hérissés.

Sors tua mortalis ; non est mortale quod optus.

Tes destins sont d'un homme , & non pas tes souhaits.

Voltaire a dit :

Tes destins sont d'un homme , & tes vœux sont d'un
Dieu.

Mais Ovide ajoute que les Dieux mêmes
n'oseroient conduire le char du soleil ; il
falloit donc rendre le *non mortale* d'une ma-
nière rigoureuse , & c'est ce qu'a fait M. de
Saint-Ange.

Fable de Calisto.

Et oscula jungit ,

Nec moderata satis , nec sic à virgine danda.

Et lui donne un baiser dont la chaleur dément
Le sexe de Diane , & décèle un amant.

Cette traduction est heureuse , & l'est
d'autant plus , que de tels vers sont , pour
ainsi dire , intraduisibles ; mais nous obser-
verons que la traduction ne rend pas le *nec
sic* du latin. Ovide a eu soin de laisser à l'ima-

gination du Lecteur à deviner en quoi un baiser de Jupiter peut différer d'un baiser de Diane. Le *nec sic* n'est pas du tout la répétition de *nec moderata satis*, qui est rendu ici par *chaleur*.

*Quâ venata foret sylvâ narrans parentem
Impedit amplexu ; nec se sine crimine prodit.*

Sa bouche avec la sienne, ardente à se confondre,
Intercepte les mots qu'elle veut lui répondre.

Ces vers François rendent bien le premier vers & la moitié du second ; mais la dernière moitié, *Nec se sine crimine prodit*, n'est pas traduite ; elle est inutile sans doute à la clarté du récit, ce qui suit est suffisant ; mais nous croyons que l'Auteur auroit dû faire quelques efforts pour rendre ce demi-vers. C'est Jupiter ; c'est le père des Dieux dont il est question ; & le mot de *crimen*, appliqué par un Poëte Latin à une action commise par le premier des Dieux que le peuple Romain adoroit, est une preuve marquée de l'esprit dans lequel le Poëme est composé. Un Dieu qui ne se trahit, qui ne se fait reconnoître qu'en achevant un crime, est une plaisanterie si piquante contre les superstitions populaires de Rome, qu'il ne falloit point la passer sous silence.

Enfin, dans la Fable d'Aglaure, Mercure lui propose de favoriser son amour pour sa sœur Herse,

Tu tantum fida sorori

Esse velis , proliſque mea matertera dici.

Prime la jeune Herse; confidente belle, nob
 Soyez tante des fils que je veux avoir d'elle.

Ce dernier vers suffisoit tout seul pour
 prouver que M. de St-Ange est appelé par la
 Nature à traduire le livre charmant des
 Métamorphoses.

TRAITÉ des Érections des Bénéfices, par

M. Laubry, Docteur en Théologie, Avo-
 cat au Parlemens, Volume in-12.

Paris, chez Demonville, Imprimeur

Libraire, 1781.

Ce Traité est la suite de celui des *Unions*,
 composé par le même Auteur; Ouvrages qui
 embrassent les questions les plus importantes
 du Droit Public Ecclésiastique.

C'est aux Ministres de l'Eglise que sont
 confiés parmi nous le dépôt de la morale,
 l'administration du culte & la manutention
 du patrimoine des pauvres. Ce Livre est donc
 utile à l'Homme d'Etat comme au Prêtre, &
 au Jurisconsulte. Il importe même à tout
 Citoyen de connoître les titres de ceux qui
 exercent les fonctions publiques.

Dans la répartition primitive des emplois
 ecclésiastiques & des domaines qui y sont
 attachés l'on n'a consulté que le bien com-
 muni; mais lorsque dans la prospérité des
 sociétés les anciennes peuplades s'agran-
 dissent; lorsque des habitations nombreuses
 couvrent des territoires autrefois déserts, il

Il faut donner des auxiliaires à l'ancien Pasteur, dont la sollicitude ne suffit plus au troupeau; il faut donner de nouveaux Ministres à ces nouveaux Citoyens trop éloignés de l'ancien surveillant. Bientôt l'augmentation des Prêtres nécessite celle des Pontifes. Quelquefois les révolutions des États entraînent celle de la Hiérarchie formée d'abord sur le modèle de la division des Gouvernemens civils. Il peut être dangereux de laisser à un étranger, au sujet d'une puissance rivale, cette grande influence que donne toujours le pouvoir spirituel & la juridiction que les Princes y ont annexée: de-là les érections des Succursales, des Cures, des Evêchés, des Métropoles & des Patriarchats.

Quand les fonctions de deux Offices peuvent être remplies sans inconvénient par une même personne; quand les maux passagers qui avoient provoqué certains établissemens n'existent plus, ou que la corruption des mœurs empêche de ramener les anciennes institutions à leur utilité primitive, alors il faut supprimer ces Titulaires parasites, qui dévorent la substance des pauvres; mais les loix & la discipline exigent que les biens des Titulaires détruits servent à la dotation des véritables ouvriers, & à des fondations réellement avantageuses: de-là les unions des Bénéfices simples, des Monastères & des Chapitres à des Bénéfices à charge d'ames, à des Hôpitaux, à des

Colléges, à des Retraites pour les infirmes, les orphelins & les vieillards, à des Ateliers de charité pour les indigens. Cependant, un écueil quelquefois aussi dangereux que tous les abus, c'est l'esprit d'innovation. Quoique la destination des biens ecclésiastiques soit toujours subordonnée à l'avantage de l'Eglise, & qu'à cet égard la propriété des Titulaires ne soit qu'un dépôt entre leurs mains, toutefois leur existence légale ne peut être livrée ni aux passions, ni aux caprices, ni à la précipitation du despotisme, ni aux variations des opinions & des systèmes, ni à la cupidité & à l'ambition de ceux dont les richesses sont déjà un objet de scandale; c'est pour cela que les causes qui doivent déterminer les unions & les érections sont consacrées par des règles sages & par des usages qui en tiennent lieu; aussi ces règles & ces usages eux-mêmes sont-ils sous la sauve-garde de formes rigoureuses, dont l'infraction anéantit tout acte d'union & d'érection.

Tels sont les objets discutés dans les deux Traités de M. l'Abbé Laubry; rien de ce que comportoient des sujets aussi importants n'a échappé à sa sagacité. Ses principes ont toujours pour base les Ordonnances, les Arrêts & ce qu'on appelle le droit nouveau, mais sur-tout l'ancienne discipline, sans laquelle l'on ne peut pénétrer l'esprit, ni par conséquent faire l'application des loix modernes. Les usages, les formes actuelles

soit par-tout rapprochés des principes, comme l'observe l'Auteur. " Celui qui ne fait que la théorie, est toujours embarrassé dans la pratique; lors même qu'il lui arrive de bien décider, il se défie de son propre jugement, & n'ose sortir de son incertitude. "

En général, M. Laubry a su profiter des progrès de la raison dans ce siècle, sans blesser les vrais principes de son état.

Ainsi, après avoir justifié l'excellence de la vie religieuse, comme " étant la pratique du Christianisme dans toute sa perfection, M. Laubry observe que le Concile de Latran se plaignoit déjà de la multiplication des Ordres monastiques, & craignoit qu'ils n'apportassent le désordre & la confusion; dans un temps où cependant l'on ne connoissoit que les Ordres de S. Benoît, de S. Augustin & quelques Réformes; dans un temps où l'ignorance & la corruption du Clergé séculier espyoient, pour ainsi dire, l'établissement d'une autre espèce de Clergé.

Les nouveaux établissemens, ajoute-t-il, sont ordinairement plus fervens que les anciens; mais on sait, par la saine expérience de tous les siècles, que la nature de tous les établissemens humains est de dégénérer promptement. rarement on a vu les Monastères se soutenir plus de cent ans dans leur première ferveur.

Au surplus, ces deux Traités sont et ab

avec beaucoup de méthode & de clarté, sans embarrasser le texte de cette foule de citations qui surchargent si souvent les Traités de cette nature.

Nous ne doutons pas que, formé par ses premiers Ouvrages, encouragé par leurs succès, M. l'Abbe Laubry ne donne plus de précision à son style, plus de profondeur à ses idées, plus de développement dans les rapports oubliés des sujets qu'il traite pour le bien général, sur-tout plus de vigueur & de détails dans l'exposition de la défense des droits trop méconnus du faible, du subalterne & du peuple.

Jusqu'à quand les Publicistes négligeront-ils ce qui devoit être l'unique ou du moins la principale méditation des ames fortes & généreuses ? Les prétentions de ceux qui ont les richesses, la crédit, qui peuvent donner des places, des pensions & des bénéfices, trouvent toujours assez de défenseurs ; ils en ont même rarement besoin.

Sans doute la Jurisprudence deviendroit trop arbitraire si l'on perdoit de vue les usages actuels pour ne se livrer qu'à des spéculations d'un mieux être souvent chimérique. Discuter en Philosophe, d'après les usages de la doctrine reçue, tel est le devoir du Jurisconsulte dans la défense des procès particuliers ; mais dans les livres il doit aller plus loin ; il doit ouvrir les yeux du Législateur sur la foule des abus ; il doit

lui proposer de sages réformes : tels furent
 Du Moulin, & d'Argentré, dont les Etats
 de Paris & de Bretagne ont consacré les
 projets dans les nouvelles rédactions de leurs
 coutumes.

M. Laubry se plaint de ce qu'on reproche
 aux Ecclesiastiques qui s'occupent du droit
 canon, de corrompre la pureté des maximes
 & des vrais principes de cette science. Ce
 n'est pas ici le lieu d'examiner si l'Auteur a
 raison de se plaindre, & si l'ordre des Avo-
 cats a le droit de vexer impunément les Ec-
 clesiastiques voués au Barreau, & qui s'y
 sont distingués dans tous les temps. Le
 droit canon est établi sur l'Écriture & sur
 les Pères, qui, par-tout, prescrivent la sou-
 mission envers les Magistrats politiques,
 l'esprit de modération & de douceur dans
 le gouvernement intérieur de l'Église, la
 charité dans l'administration des richesses
 que les peuples lui ont consacrée : aussi est-ce
 en partie à des Avocats, à des Magistrats
 Clercs, versés dans l'étude des Écritures &
 des Pères, que l'Église de France doit la des-
 truction des erreurs ultramontaines, le ré-
 tablissement de ses libertés, la conservation
 des restes de droit du second Ordre. Ces
 libertés, ces droits ont ils jamais eu de Dé-
 fenseurs plus sages & plus profonds que M.
 l'Abbé Mey, cet émule modeste des Gerson,
 des Van-Espen & des Fleury?

L'ANTONÉIDE, ou la Naissance du Dauphin & de Madame, Poème en sept Chants, par M. Peyraud de Beaufol. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Gout.

UN ancien proverbe populaire dit que *tous les Poètes sont fous*. Il n'est pas question ici de prouver que ce vieux dicton est faux & absurde, & que rien n'exige tant de raison que de bons vers. On sait que les hardiesses même du style poétique supposent les combinaisons les plus réfléchies & les plus justes. Il y a plus : la raison du Poète doit être d'autant plus sage & d'autant plus lumineuse qu'elle est chargée de porter le flambeau du goût devant l'imagination, & de régler sa marche sans néanmoins la trop asservir. Mais il faut convenir que l'on connoît certains riméurs à cervelle détachée qui ne justifient que trop le proverbe populaire. Il y a des esprits faux, atteints de la maladie de la rime comme d'une folie réelle, & dont les conceptions étranges prouvent la déraison la plus complète. Aujourd'hui même

Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer,

& qui ont accoutumé le Public à voir paroître de temps en temps des vers qui semblent sortir des pentes-maisons, & qui prouvent du moins que *tous les fous*

ne font pas Poètes. Il ne manquoit plus que de trouver quelqu'un qui fut à la fois l'un & l'autre. Tel est le phénomène qu'offre l'Antonéide. On y trouve, par un contraste curieux & singulier, des détails charmans, ingénieux, poétiques, mêlés parmi un fatras de vers extravagans, ridicules, & dénotans la folie la plus marquée. Il ne faut rien dire du plan; c'est un assemblage inconcevable d'idées incohérentes, de conceptions vagues & absolument étrangères à la naissance de Monsieur le Dauphin. C'est le délire d'un cerveau malade, dont les idées n'ont ni pied ni tête.

*Cujus velut agri somnia, vana
 Ingenitur species, ut nec pes nec caput uni
 Beddatur forma.*

On en va juger par le sommaire de chaque Chant, copié fidèlement d'après l'Auteur. C'est une chose vraiment curieuse, au-dessus de toute Imagination, & qui ne peut qu'amuser ceux de nos Lecteurs qui aiment à voir portée au suprême degré de perfection la bizarrerie d'un esprit qui raisonne irraisonnablement.

Chant Premier.

21. Description du Jardin du Luxembourg,
 où l'Auteur est supposé se promener le
 27. 19. Décembre 1778, jour du premier ac-
 couchement de la Reine. Invocation au
 Dieu du Jour, pour en obtenir une sem-

« pératoire saints, misér. de la demande qu'il
 « fait. Vent du Nord qui se lève pour s'op-
 « poser aux bienfaits du Dieu du Jour, &
 « répandre un froid mortel sur l'horizon.

Chant Second.

« Nord à l'aquilon, dont on vint de préparer
 « l'armée part du Nord. Le vent du Midi,
 « au premier souffle de ce rival, sort de sa
 « caverne, & part en même temps. Les
 « deux rivaux s'entragent des extrémités du
 « monde; ils arrivent l'un de l'autre; veut
 « lent régner seuls sur la France. Combat de
 « deux vents qui glacent ou infestent les
 « airs: leur fureur se rallentit tout à coup;
 « ils sont forcés de réunir leurs forces contre
 « celles du Dieu du Jour qui, exauçant les
 « vœux du Poëte, se prépare à les chasser
 « loin des rivages de la Seine.

Chant Troisième.

« Le Dieu du Jour, qui a mis plusieurs
 « Divinités dans son parti, attaque les
 « deux vents ligés contre lui à nouveau
 « combat. Victoire du Dieu. Les vents re-
 « gagnent, l'un le Nord, l'autre le Midi.
 « Le plus beau jour fait régner le plus saine
 « température. La France, qui se pèrt que
 « l'accouchement de la Reine en sera plus
 « heureux, se livre à la joie. Caractère de
 « la Nation. Instant de colère contre les
 « Français qui ont pris à gâche de l'amb.
 « Apôstrophe à la Reine Vierge de la France

Le faveur de ceter Princeſſe. Le Ciel ſen-
 ſible. Apparition d'une Divinite entouree
 d'un grand nombre d'eſprits.

Chant Quatrieme.

Inquietudes du Poete ſur la nature des
 Divinites qu'il apperçoit, & ſur la raiſon
 qui les determine à apparoitre à la France,
 Parle de la nouvelle de l'etat de la Reine.
 Tout ſ'abandonne au chagrin. Le Poete
 ſ'adreſſe au Dieu du Jour, qui etoit auſſi
 le Dieu de la Medecine. Naiffance du pre-
 mier enfant de la Reine. Le Poete eſt
 tranſporte dans l'enceinte du chateau de
 Verſailles par ſon Genie.

Chant Cinquieme.

Le Poete, tranſporte au chateau de Ver-
 ſailles par ſon Genie, y trouve les Cha-
 grins eplorés & plaiatifs. Il prete l'oreille
 à leurs gemiſſemens, qui l'inſtruiſent du
 nombre & l'etranouiffement de la Reine. Il
 ouvre les yeux ſur l'impuiffance des Divi-
 nites qu'il a implorees. Il a recours au vrai
 Dieu. Il le reconnoit dans la Divinite
 ſeule, dont l'apparition uſti, avec ſeja
 l'edufé des inquietudes, & de concert avec
 la France juſq' au adreſſe des vœux.

Chant Sixieme.

La France rebelle encore aux decrets
 du Ciel, n'en obtient rien; elle ſe met en
 état de lui être agréable. L'eternel eſt poe

» à descendre, la France se soumet religieusement à tout ce qui lui plaira ordonner sur le sort de la Reine.

Chant Septième.

» Descente de l'Éternel. Effets de la présence sur les Êtres sensibles & insensibles. (N. B. *Les murs du château de Versailles, ses donjons, ses toits, les arbres du parc, les animaux de la ménagerie s'agenouillent devant l'Éternel.*) « Son discours à la Reine, qu'il rappelle à la vie, & à qui il annonce un Dauphin. La Princesse qui vient de naître se montre déjà sensible au bienfait que son auguste Mère en a reçu. Ce premier sentiment d'un cœur à peine formé, la rend agréable à Dieu. Il lui parle & donne des conseils aux deux Princeses, sœur & fille du Maréchal de Soubise, qui doivent en conduire & éclairer l'enfance, & qui bientôt doivent présider à l'éducation de ses augustes Frères. L'Éternel remonte aux cieux. La Reine, pleine de l'esprit de Dieu, prédit le temps de la naissance du Dauphin, la destinée de ce Prince & celle de ses augustes Frères. La France, par l'organe du Poëte, prononce un Hymne où la reconnoissance parle le langage de l'amour divin.»

» Il le faut avouer, l'imagination sublime des Scuderis & des Chapelains n'a rien conçu qui approche d'un plan aussi vaste & aussi

fécand. Au surplus, comme les grands talens sont toujours modestes, l'Auteur commence ainsi sa Préface.

« On voit à peu-près les défauts que les
» hommes de génie pourront reconnoître
» dans l'ensemble de ce Poëme, & les in-
» corrections que les gens de goût pourront
» y surprendre dans les détails. »

Certes, il faudroit avoir bien peu de *génie* pour trouver à redite au plan qu'on vient de lire; & encore moins de *goût* pour ne pas admirer des *détails* pareils à ceux-ci.

Page 13.

Le Soleil terrible les nuages.

Page 14.

*Les hivers consternés & sur la glace épars,
Ouvrent pour l'écouter des oreilles timides;
Et plus sombres encor, mille fois plus humides,
Fondent en pleurs de toutes parts.*

Page 18.

*L'aquilon fuit lassé vers les antres du Nord,
Avec les frimats qu'il entraîne;
Déjà sur l'éternelle chaîne
Des cristaux montueux qu'ébranle son abord,
Il s'assied, il bâille, il s'endort,
Aux piés de l'ourse souveraine
De cet épouvantable bord.*

Convenez-en, Monsieur le Poëte sur votre

déclarer Monsieur le Poëte de Conches,
Monsieur le Poëte Cavalier du luxe, qui ar-
tendez le fauteuil; vous, les illustres du siècle,
vous êtes vaincus.

Ceditæ Romani scriptores, ceditæ graii,

Nescia quid majus nascitur Iliade.

Pour nous, qui ne sommes ni hommes de
génie comme vous, ni hommes de goût
comme vous, nous sommes peut-être comme
ce satyre (ce sont les propres expressions de
M. de Beausol en parlant des Ecrivains du
siècle de Louis-le-Grand) qui prétendoit
qu'Apollon ne jouoit pas bien de la flûte;
mais dûssions-nous être écorchés tout vifs
comme lui, nous ne pouvons déguiser que
même les vers cités tout-à-l'heure, nous
offrent souvent dans l'expression des tours
rauques ou barbares qui brisent le tympan de
nos oreilles, & dans les idées attachées aux
mots dont l'Auteur se sert pour exprimer les
siennes, une incohérence qui révolte notre es-
prit, & fait tomber son Livre de nos mains.

Mais en récompense nous avons remar-
qué avec plaisir plusieurs morceaux qui fai-
soient un effet bien différent sur nos oreilles
& notre esprit. Tels sont quelques détails
tirés de la description du Luxembourg:

Gai pressenoir, où les Amours,
Modestement assis, soupirent près des Grâces,
Ou, badins étourdis, en poursuivent les traces,
Et quelquefois en froissent les atours;

O mon plus cher Parnasse ! ô ma chère Vaucluse,
 Qui vîtes mon génie au sortir du berceau !

O des domaines de ma Muse

Le plus antique & le plus beau !

Où quelquefois, lassé de la rumeur confuse

Dont Paris chaque jour martelle mon cerveau,

Je viens chercher le pais qu'il me refuse ;

Je viens oûir à l'ombre d'un ormeau

Le flageolet de quelque jeune oiseau

Cher asyle de mes ennuis,

Où quelquefois encor rêveur & solitaire,

Loin des profanes que je fuis,

Amoureux d'une idée ou sublime ou légère,

Je viens, impatient du silence des nuits,

Allier la raison sévère

A la rime que je poursuis.

Je ne viens plus à de vaines pensées

Donner d'agréables couleurs,

Ni de mes fortunes passées

Redire les longues horreurs.

Il semble qu'on lise des vers de Gresset. C'est là la douce harmonie, la période poétique & cadencée. *Le flageolet d'un jeune oiseau* est une expression neuve & heureusement trouvée. Quel contraste avec les vers cités ci-dessus, ils ressemblent aux vers de l'Abbé Delaunai ! Voici un autre morceau absolument dans la manière de Chaulieu,

lorsqu'il a le plus de grâces: c'est une invocation à Apollon.

Père aimable de l'harmonie,
 J'attends de toi cette faveur;
 Je n'implore point ton génie
 Pour donner à ma poésie
 De la grâce & de la chaleur:
 Qu'elle naisse à la fantaisie
 De mon esprit & de mon cœur.

Quelquefois l'Auteur peint comme La Fontaine. Quoi de plus agréable & de plus pittoresque que l'image suivante!

Tandis que des deux vents la famille enfantine
 Se disperse, tourne & badine,
 En parcourant la plaine & les vallons,
 Et fait voler la feuille aride & blême
 Qui se disperse, tourne & badine elle-même
 Dans le cercle des tourbillons.
 Toute la Nature soumise
 Se ressent du combat de ces tyrans jaloux,
 Et tombe sous les contre-coups
 Du choc qui les croise & brise.



SCIENCE ET ARTS.

DÉCOUVERTE.

LES Sieurs BERNARD & LABOUREAU ayant découvert la composition d'un Vernis qui n'a aucunes des influences dangereuses de ceux qu'on emploie journellement, ont présenté leur découverte à la Faculté de Médecine; elle a nommé des Commissaires pour l'examiner; & après différentes expériences, ils en ont rendu le compte suivant: 1°. il n'entre dans ces compositions ni esprit-de-vin ni huile, soit grasse, soit essentielle; ni aucun principe résineux, & toutes les substances qui servent à les former sont innocentes par elles-mêmes, & ne peuvent acquérir, par leur mélange, aucune vertu malfaisante.

2°. Elles ne peuvent exhaler & n'exhalent en effet aucune odeur.

3°. Étendues sur de la peinture, soit en détrempe, soit à l'huile la plus fétide, & appliquées sur une peinture déjà vernie mais dont le vernis donne lui-même une odeur forte, placées sur du bois imbreigné de substances odorantes, &c. elles ont la propriété d'enchaîner tellement les émanations nuisibles ou seulement désagréables, qu'il n'en exhale plus aucune particule odorante; de sorte qu'on pourroit, sans nul risque pour la santé, coucher dans un appartement le jour même que l'on auroit bien recouvert de ces préparations toutes les peintures qui s'y trouveroient.

Tel a été le rapport de MM. le Roux des Tillers,

Professeur de Pharmacie; du Mangin, Professeur de Pharmacie; d'Arcet, Professeur de Chimie; Nollan, Professeur de Matière Médicale; & Philip, Doyen de la Faculté.

Le sieur Delafosse, demeurant rue du Carroufel, vis-a-vis les Écuries du Roi, fait & vend ces Vernis, de l'invention des sieurs Laboureau & Bernard. Les Personnes qui lui adresseront des lettres, sont priées de les affranchir, si elles desirent en recevoir la réponse.

GRAVURES.

Les Sources de la Vie & du Bonheur, gravées par Caroline Licottier, d'après le Tableau de Gibelin. — L'Amour ingeste, imité de l'antique, & gravé par A. E. G. Ces deux Estampes, de même grandeur, se vendent à Paris, chez Joullain, quai de la Mégisserie.

Carte de la partie de la Virginie où l'Armée de France & des États-Unis de l'Amérique ont fait prisonnière l'Armée Angloise commandée par le Lord Cornwallis, le 19 Octobre 1781. Prix, 12 sols. A Paris, chez Colubrier, Graveur, rue Saint Jacques, à la ville de Rouen; & chez Mme de la Gardette, Marchande d'Estampe, rue du Roule.

Plan de l'invasion de l'Isle de Minorque par l'Armée Espagnole aux ordres de M. le Duc de Crillon, le 19 Aout 1781. Prix, 10 sols en blanc, & 12 sols lavé. A Paris, chez M. Brion de la Tour, rue S. Jacques, maison de MM. Champion, à la ville de Rouen.

MUSIQUE.

LE *Petit Souper*, ou *l'Abbé qui veut parvenir*.
 Second Cahier des *Après-Soupers de la Société*,
 Opéra-Comique en un Acte, musique par M. D. L.
 C. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-
 Enfans, vis-à-vis la cour des Fontaines du Palais
 Royal, & aux Adresses ordinaires de Musique.

Musique des Vendangeurs, Divertissement en un
 Acte & en Vaudevilles, par MM. Piss & Barré.
 Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, au Bureau du sieur
 L'awalle-l'Écuyer, tour du Commerce, en entrant
 par la rue des Fossés S. Germain-des-Prés.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

MÉMOIRES du Comte de Grammont, par le
 Comte Antoine Hamilton, 2 Vol. petit format. —
Richardet, Poème, 2 Vol. petit format. A Paris,
 chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Vie de l'Infant Dom Henri de Portugal, Auteur
 des premières Découvertes qui ont ouvert aux Eu-
 ropéens la route des Indes, Ouvrage traduit du Por-
 tugais, par M. l'Abbé de Cournand, 2 Vol. in-12.
 Prix, 2 liv. 8 sols brochés. A Paris, chez Laporte,
 Libraire, rue des Noyers.

Vie de Barberousse, Général des Armées nava-
 les de Soliman II, Empereur des Turcs, Vol. in-12.
 A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Traité de l'Anthrax ou de la Pustule maligne,
 par M. Chambon, Docteur de la Faculté de Mé-
 decine de Paris, Volume in-12. A Paris, chez
 Belin, Libraire, rue S. Jacques.

300. MERCURE

Observation sur l'Allaitement des enfans, par M. Levret, Accoucheur de Mme la Dauphine, Vol. in-12. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

Catalogue des Livres de feu M. Millet, dont la vente commencera le 14 Janvier, rue de Richelieu, maison en face du Café de Foy, Vol. in-8°. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Dissertation sur l'Allaitement des enfans par leurs mères, Ouvrage couronné par la Faculté de Médecine de Paris en 1779, par M. Landais, Docteur en Médecine, in-8°. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers. — On trouve à la même adresse un *Mémoire sur les symptômes & le traitement de la Maladie Vénérienne dans les enfans nouveaux-nés*, par M. Doublet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Volume in-12. Prix, 1 livre 4 sols.

T A B L E.

<i>V</i> ERS sur la Mort de M. de Maurepas, 253	Second Livre des Métamorphoses en vers François, 271
<i>L'Optimisme ; Epître à M. le Vicomte de T***</i> , 254	<i>Traité des Erections des Bénéfices</i> , 282
<i>A un Ami</i> , 261	<i>L'Antonéide, ou la Naissance du Dauphin & de Madame</i> , 288
<i>Extrait du Traité de Plutarque</i> , 262	<i>Gravures</i> , 298
<i>Traduction de l'Epître d'Horace à Fuscus Aristius</i> , 266	<i>Musique</i> , 299
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 269	<i>Annonces Littéraires</i> , <i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 29 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 23 Décembre 1781. DE SANCY.

comme contre les Dulcignotes, il a répliqué qu'ils n'avoient été conçus ainsi que par un abus de la Chancellerie qui seroit rectifié; il a insisté sur ce que la Porte n'est obligée par le traité de Belgrade qu'à employer ses bons offices & sa médiation auprès de la Regence d'Alger, & non à la contraindre par la force. En conséquence de cette déclaration il partira incessamment un Commissaire Turc pour Alger; il a ordre d'y faire les plus vives instances, & de ne rien négliger pour obtenir la satisfaction que demandé la Cour de Vienne.

» Aly-Mourat-Kan, écrit-on de Bagdad en date du 29 Août, parti d'Isphahan au mois de Juin avec une armée considérable, après 3 jours de marche rencontra le fils de Sadik-Kan à la tête d'un corps de troupes; il l'obligea, après un combat des plus opiniâtres, de prendre la fuite & de se retirer à deux journées de Schiras où il avoit reçu un renfort de nouvelles troupes. Aly-Mourat-Kan l'ayant suivi dans sa retraite & engagé une seconde action fut battu à son tour; & Sadik-Kan vainqueur s'est retiré à Schiras, où l'on croit que Mourat-Aly-Kan pourra bien aller l'attaquer de nouveau. L'on dit qu'après s'être remis de sa défaite, il a déjà commencé le blocus de cette place. Tel est l'état actuel des choses. — On écrit de Mascate sur les côtes de l'Arabie heureuse, en date du 10 Juillet, qu'un vaisseau Anglois venant de Bengale, poursuivi par 5 vaisseaux François a eu le bonheur de leur échapper & d'entrer dans le port de Mascate. Les 5 vaisseaux, ajoute-t-on, s'étoient emparé, deux jours auparavant, près de Bazalgate, d'un autre navire Anglois, Capitaine Philipp qui se rendoit de Bassora à Bombay. Ils ont pris aussi un vaisseau de l'Iman de Mascate chargé

richement d'étoffes de Surate , de toiles de Madras , de café , de sucre & d'indigo , ainsi que deux barques de café appartenant au même Iman. Le vaisseau & les barques étoient destinés pour Gulle & Gadel ; ils ne sont tombés entre les mains des François qu'après un combat très-vif , où il y a eu 13 hommes de tués du côté des François , & 33 de celui des Mascates. — S'il faut en croire la même lettre , 12 vaisseaux de guerre François & 3 frégates ont paru devant Madras & y ont , dit-on , débarqué 6000 hommes qui se sont joints à l'armée d'Hyder-Aly qui continue le siège de Madras ».

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 23 Octobre.

L'IMPÉRATRICE a fait depuis peu une promotion considérable en faveur du Corps du Génie & de l'Artillerie. Dans le dernier , le Général-Major Charles Wulff a été fait Lieutenant-Général ; les Colonels Marteus , Bruckman , Zembulatow & Sudowfschikow , ont obtenu le grade de Major-Général ; & 8 Majors celui de Colonels. Pour le Corps du Génie , les Colonels Brams & Tanilof ont été faits Généraux-Majors , & 3 Lieutenans-Colonels ont été faits Colonels.

La petite Russie est maintenant répartie en 3 Gouvernemens différens , dont le Feld-Maréchal Comte de Romanzow a été chargé de faire l'ouverture par un ordre exprès de S. M. I. en date du 27 Septembre. Le Gouvernement de Kiovie forme 17 Cercles ,

dont l'ouverture réelle se fera le 11 Novembre; celui de Czernigow, composé d'autant de Cercles, sera mis en activité dans le mois de Décembre. Le dernier, celui de Nord-Novogrod, qui a un nombre égal de Cercles, ne sera ouvert qu'en Janvier prochain.

On dit que S. M. I. a résolu de faire équiper une grande flotte de navires de guerre pour l'année prochaine.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 9 Novembre.

IL y a actuellement dans le Sund 3 frégates Britanniques, dont l'une de 50 & les deux autres de 26 canons, sont destinées à protéger le retour de 47 navires Anglois; il y a aussi 80 vaisseaux de différentes Nations qui mettront incessamment à la voile pour la mer du Nord. Parmi ces derniers est une frégate Suédoise, chargée d'escorter quelques bâtimens de la même Nation.

Le 29 du mois dernier une frégate Portugaise passa le Sund; elle venoit d'Opporto & se rendoit à Pétersbourg. Le même jour 45 navires sortirent du Détroit pour entrer dans la mer du Nord; dans ce nombre étoit le *Mars*, dont le Roi a fait présent à notre Compagnie Asiatique, & 26 bâtimens Anglois qui avoient formé un convoi entr'eux. Ils seront suivis le lendemain par 35 bâti-

mens neutres, dont plusieurs sous pavillon Suédois.

La Reine Douairière vient de faire présent à M. de Guldberg, Conseiller Privé & Secrétaire d'Etat, d'une maison de campagne située à Friedensbourg, qui a appartenu ci-devant à M. de Schleth, premier Valet-de-chambre du Roi, de qui S. M. l'avoit achetée pour cet effet avec tous les ameublemens.

Le procès du Capitaine Schionning accusé de n'avoir pas protégé convenablement un convoi qui lui avoit été confié, contre l'attaque de 3 corsaires Anglois, vient d'être terminé. Le Jugement de la Commission chargée de l'instruction de l'affaire, a été confirmé par le Roi & publié. Il remet cet Officier en liberté, mais il le casse, & le déclare inhabile à servir S. M. Le Lieutenant de Berger qui commandoit sous lui la frégate le *Bornholm*, & qui, jusqu'à présent, avoit été aux arrêts dans une maison particulière, sera transféré au nouveau Holm, où il gardera prison pendant 6 mois.

Une estafette de Norwége, a apporté ici les papiers & lettres des 3 vaisseaux de la Compagnie Hollandoise des Indes qui mouillent à Drontheim, afin qu'ils puissent être expédiés promptement à leur destination ultérieure.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, le 5 Novembre.

L'EMPEREUR donna le 29 du mois dernier l'investiture de la Principauté & Abbaye de Corvey au Prélat Théodore Baron de Brabeck, qui fut représenté à cette cérémonie par le Comte François-Louis de Artems, Trésorier de la Cathédrale de St-Etienne de cette ville.

S. M. I. vient d'accorder sa protection aux Comtes de Proli & de Boltz, qui ont donné une nouvelle activité au commerce de la Maison d'Autriche, & leur a permis d'arborer le pavillon Impérial sur les vaisseaux qu'ils ont armés.

On mande de Presbourg qu'on y commence les préparatifs pour le Couronnement de l'Empereur, en qualité de Roi de Hongrie.

Les ravages des sauterelles dans les environs de la Pologne Autrichienne, ont attiré l'attention du Gouvernement. Parmi les moyens qu'on a pris contre ce fléau, ou du moins contre quelques-uns de ses effets, on a enjoint à tous les Paysans de les ramasser aussi-tôt qu'elles paroîtront; il leur sera donné pour récompense 15 creutzers pour chaque demi-boisseau de ces insectes. Celui des Baillifs qui les fera détruire avec le plus d'activité & de succès, recevra une gratification de 50 ducats.

De HAMBOURG, le 10 Novembre.

On parle toujours de l'accession de la Cour de Vienne à la neutralité armée; celle du Roi de Prusse semble y préparer. Si cette réunion de tant de Souverains au principe commun de la liberté des mers, n'est d'aucune utilité aux nations belligérantes, elle consolidera du moins la tranquillité des Etats neutres. On ne croit pas que l'Angleterre se hasarde à se les attirer tous sur les bras en ordonnant à ses Amiraux de fouiller tous les bâtimens comme par le passé. Il lui en coûtera sans doute de revenir sur ses principes maritimes qu'une longue habitude, & la condescendance de l'Europe l'ont accoutumée à regarder comme établis. Elle essaye encore d'en imposer par une fierté qui n'est pas accompagnée de confiance. On dit qu'elle a répondu sur ce ton à la notification que la Cour de Berlin lui a fait faire de son accession à la neutralité.

1°. Il ne peut résulter aucune nouvelle obligation pour l'Angleterre, d'un traité auquel elle n'a eu aucune part. 2°. Il ne peut être résulté aucun droit nouveau pour le Roi de Prusse d'un traité fait entre l'Angleterre & la Russie. 3°. Sur les protestations d'amitié & d'impartialité de la part de S. M. P. le Ministère Anglois observe que ce sont des gages précieux de l'empressement avec lequel S. M. P. réprimera l'abus notoire qu'on fait de son pavillon à Embden, en l'accordant aux navires Hollandois; abus qui ne pourroit, s'il duroit encore, que compro-

mettre d'une manière notable l'immunité du pavillon Prussien.

On doute assez généralement ici que ce soit la réponse de l'Angleterre. La déclaration ultérieure du Roi de Prusse relativement au commerce & à la navigation de ses sujets pendant la guerre présente, a été au-devant de ces reproches si elle a précédé la réponse ; on y a satisfait si elle n'est venue qu'après ; & dans l'un & l'autre cas, il est vraisemblable que la dernière partie de la réponse du Cabinet Britannique n'a point été faite, ou qu'elle ne contient que des mots.

La Cour de Londres ayant fait lever à Hanovre un nouveau Régiment, qui est le quinzième de l'Infanterie de l'Electorat, & qu'on dit destiné à servir aux Indes orientales, ce Corps consistant en 1000 hommes, aux ordres du Colonel Rimbold, a été transporté par eau de Stade jusqu'à Brunhausen, où il s'est embarqué le 28 du mois dernier, à bord de quatre bâtimens de transport Anglois. La levée d'un seizième Régiment sera, dit-on, bientôt faite, attendu qu'on est déjà assuré de plusieurs centaines d'hommes ; mais on ne dit point encore que ce dernier Régiment doive suivre celui qui le précède : on parle de quelques autres Corps Allemands qui doivent passer à la solde de la G. B.

Il circule ici des copies d'une lettre circulaire adressée par M. Belliffoni, Nonce du St-Siège, aux Religieux de la Bavière & du Haut Palatinat.

» S. A. S. E. P. ayant jugé à propos de créer une Langue particulière de l'ordre de Saint-Jean, dans ses Etats du Cercle de Bavière, en faveur de la Noblesse nationale, a demandé le consentement de S. S., tant pour l'établissement de cette nouvelle institution générale, que pour la suppression de quelques Monastères, dont les revenus pussent être appliqués à fonder de nouvelles Commanderies. Quoique S. S. n'eût pas consenti à la suppression en tout comme elle étoit proposée, elle avoit cependant déclaré que l'intention de S. A. S. E. étoit louable & irrépréhensible, & qu'elle avoit agréé la proposition ultérieure, d'assigner pour le soutien annuel du nouvel ordre Ecclésiastique des Chevaliers, le revenu de 150 jusqu'à 180,000 florins, à prendre sur le superflu des revenus des Monastères. A cet effet, le Nonce a reçu plein pouvoir de S. S. pour examiner l'état de la recette & de la dépense de chaque Monastère pour faire la répartition de ladite somme à prendre sur tous les ordres Religieux, à proportion de leurs biens. Chaque Monastère doit lui remettre un état exact de sa recette & de sa dépense depuis dix ans, pour en déterminer une somme juste & fixe de dépense & de recette, & de faire contribuer chaque Monastère selon ses facultés plus ou moins grandes. Le Nonce s'est réservé de s'informer en personne, conjointement avec quelques Officiers Electoraux, au moindre soupçon d'infidélité dans ledit état de recette & de dépense.

ITALIE.

De LIVOURNE, le 31 Octobre.

LA semaine dernière, on vit à la hauteur de ce port deux frégates de guerre Françaises qui prirent le large aussi-tôt après

avoir mis en sûreté deux bâtimens de Corse qui vinrent mouiller dans ce port, sans être inquiétés.

« Le Bey de cette Régence, lit-on dans des lettres d'Alger, âgé de plus de 80 ans, est dangereusement malade. S'il venoit à mourir, trois prétendans sont prêts à se disputer le trône. Ces prétendans sont l'Aga des Janissaires, l'Intendant des Jardins; & le Secrétaire des Finances. — La mésintelligence survenue entre la France & cette Régence, a sa source dans la demande faite par la première, de réprimer les corsaires, & de les empêcher de faire, contre la foi des traités, des prises sur les côtes de France, d'Espagne & d'Italie, tandis qu'il ne leur est pas permis d'en approcher de plus de 30 milles. Le ministère Algérien avoit opposé griefs à griefs, en réclamant un corsaire de 16 canons enlevé avec deux de ses prises sur la côte de Gènes, par une galère Génoise, il y a environ deux ans; il redemandoit encore l'équipage & 30,000 sequins pour la valeur des deux prises. Les choses en étoient là, quand la frégate la *Précieuse* arriva le 19 Septembre. Le Chevalier de Viatis qui la commandoit eut sur-le-champ audience du Bey; le 21, l'harmonie étoit rétablie, & le 29, la *Précieuse* remit à la voile pour Toulon ».

E S P A G N E.

De MADRID, le 5 Novembre.

Le brigantin le *Victorieux*, venant de la Martinique & entré à Cadix le 29 Octobre, a apporté la nouvelle de l'heureuse arrivée du convoi de Bordeaux, composé de 87 navires. Celui que nous attendons de

la Havane n'a point encore paru; ce qui ôte presque l'espoir de le voir bientôt arrivé, c'est qu'un bâtiment qui vient des Canaries, dont il est parti il y a 21 jours, n'a eu aucune connoissance de cette riche flotte qui cependant a ordre de toucher à une de ces Isles.

Nos croiseurs ayant été avertis que 3 cutters Anglois attendoient sur la côte d'Afrique un vent favorable qui les poussât dans le canal, ont été à leur rencontre; ils en ont pris deux le 26 du mois dernier; le troisième leur a échappé à la faveur de la nuit. Ces deux cutters sont montés comme celui pris le 23 par des Lieutenans de vaisseaux de la Marine Royale; ils portoient des bombes, des grenades; des boulets, &c. Nous avons été instruits que le mauvais tems avoit forcé quelques autres cutters approvisionneurs de se réfugier à Lisbonne, nos frégates & nos béléandres les attendoient à l'embouchure du Détroit, & il leur sera difficile de pénétrer dans Gibraltar. Cet armement qui doit coûter immensément à l'Angleterre, servira à approvisionner le camp de St-Roch; & nous renverrons aux Anglois les boulets que nous leur avons pris.

Le Journal que nous avons de Mahon va du 16 jusqu'au 26 Octobre.

Le 16, les escadrons des dragons du régiment d'Almanza campèrent, & toutes les bêtes de somme qui sont dans l'isle passèrent au port de Fornella, &c.

à la cale de la Mosquita, pour transporter au parc tous les effets de l'artillerie. — Le même jour, 30 grenadiers & 12 dragons renforcèrent le poste que nous occupons dans la petite île où est placé l'hôpital, & on y construisit une batterie de 4 canons de 12 livres de balle. Cette précaution a en même-tems pour objet de prévenir les desseins de l'ennemi contre l'arsenal : on presse la construction d'une chaîne avec laquelle le port doit être barré : les batteries de l'arsenal ont ordre d'être toujours prêtes à faire feu, un Officier de marine est sans cesse occupé à faire des rondes dans le port. On a aussi porté à 200 hommes les travailleurs à la batterie de la Mola. — Le 17, on acheva la batterie de Benazai montée de 8 canons, ainsi que celle de Cala Pedrera montée de 6, tous de 24 livres de balle : dans cette dernière il sera ajouté 4 mortiers à plaque, & on a déjà nommé les canonniers qui doivent les servir. On continue avec activité les ouvrages & les chemins de la Mola. — Le 18, la plus grande partie du convoi sorti de Barcelone, arriva au port de Fornella avec le reste des troupes destinées pour cette expédition, les Ingénieurs, les Officiers d'artillerie, & tous les effets attachés au train : ils vont passer au parc par terre, & les canons seront conduits par mer à la cale de la Mosquita, d'où ils passeront par le nouveau chemin qui a été fait exprès à la cale de la Rata, & ensuite dans les batteries où ils doivent être placés. — Pendant la nuit du même jour, on transporta à la batterie de Cala Pedrera les 4 mortiers qui y sont destinés : malgré la vivacité du feu des ennemis, & malgré 36 bombes qu'ils nous envoyèrent, nous n'avons eu dans cette occasion qu'un grenadier du régiment de Naples légèrement blessé. — La même nuit, on fit sortir du port un chébec Mahonnois, en le passant sous le feu de l'ennemi, pour le conduire à la cale d'Alcofan, où il sera armé en guerre. Le Général le destine, ainsi que

deux autres qui sont au port Fornella, à former une flottille de corsaires pour croiser à l'entrée du port de Mahon. — Le 19 au matin, le Général Don Ventura Morena, qui commande la marine, le Marquis & le Comte de Crillon, se rendirent à la cale de la Mosquita, où ils arrêterent d'élever une batterie de 3 pièces de 12 pour défendre cette cale : le feu des ennemis ne nous a fait aucun dommage. — Le 20, les troupes venues de Barcelone & qui étoient débarquées à Fornella le 18, arrivèrent au quartier général. A 11 heures du soir, un soldat, Irlandois de nation, qui étoit en sentinelle dans un poste avancé du château, déserta : il déclara que les ennemis attendent une frégate qui doit arriver de Livourne avec des vivres & 300 hommes qui proviennent sans doute des équipages de différens corsaires de l'isle dispersés dans les ports d'Italie : ce déserteur assure que la garnison est pourvue de vivres pour neuf mois, & que les assiégés font beaucoup la vigoureuse défense que firent les 14 Espagnols forcés dans la tour des signaux le 11 de ce mois ; enfin, il ajoute que dans cette occasion les Anglois eurent 4 hommes tués & 8 blessés. — Le 21, la frégate du Roi le *Rosairs* arriva de Barcelone avec 3 bâtimens de transport qui ont à bord 7 Officiers d'artillerie, 24 pièces de canons de bronze de 24, & plusieurs autres de 16 & de 12, ainsi qu'un mortier à plaque. — Le 22, on conduisit au parc d'artillerie 8 canons de 24. Le Major-général & le Maréchal-général-des-logis, allèrent reconnoître tous les postes. A 11 heures du soir, le Comte de la Tour-d'Auvergne, volontaire François, Don Joseph Carbonel, Don Antoine Porta, 2 sergens & 30 volontaires de Catalogne, sortirent du camp dans le dessein d'enclouer les canons d'une batterie que les ennemis ont élevée en dedans & au pied du chemin couvert du fort d'Anstruther, dont le feu porte au mont de Philippet : leur projet étoit de brûler cette batterie

& d'enlever les canonniers ; mais se trouvant sur les lieux , tandis qu'ils faisoient les préparatifs nécessaires pour exécuter cette hardie entreprise ; ils s'aperçurent qu'ils avoient été découverts , puisque les sentinelles leur jettoient des pierres dont un de nos sergens fut blessé. Alors le Capitaine Carbonel ne voulant pas s'exposer à masquer son coup , se retira sans aucune perte : il eut d'autant plus de raison d'en agir ainsi , que les ennemis firent bientôt un feu prodigieux de canons , de mortiers & de grenades qu'ils dirigeoient vers nos différens postes ; cependant nous n'essuyâmes d'autre perte que celle d'un paysan qui fut tué avec son mulet chargé de paille.

— Le 23 , à la pointe du jour , lorsque les piquets qui soutiennent les grands-gardes & qui renforcent les postes se reuroient au camp , les ennemis firent une sortie au nombre de 4 à 500 hommes en deux divisions , ils se portèrent vers la batterie que nous avons entre Cala Pedrera & Cala Fons ; mais une de nos grands-gardes , composée de 12 volontaires de Catalogne & commandée par un Caporal , les ayant arrêtés , ils commencèrent contre elle un feu très-vif auquel les nôtres répondirent sans abandonner leur poste , malgré la grande supériorité de l'ennemi : les piquets du camp accoururent tout de suite au feu. Le Général , informé de cet événement , envoya des ordres à la brigade de Burgos , la plus voisine de ce poste , pour aller la soutenir : en même-tems il détacha un corps de grenadiers pour marcher sur les derrières de l'ennemi & lui couper la retraite : ensuite il monta lui-même à cheval avec ses deux fils & ses Aides-de-camp de garde , & se porta vers le lieu menacé ; mais les ennemis s'étoient déjà retirés précipitamment , après avoir perdu 12 hommes. Nous avons un volontaire de Catalogne tué , pour avoir voulu à corps découvert défendre ce poste , & un sergent du même régiment blessé d'un éclat de bombe , ainsi qu'un soldat Suisse d'un coup de fusil.

— Le 24, on apprit que la plus grande partie des bâtimens qui composent le convoi de Toulon étoit arrivée à Fornella, & le débarquement commencé. Le Baron de Falkenhayn, commandant l'armée Française, ayant maudé son arrivée au Duc de Crillon, ce Général lui envoya le Comte de Crillon son fils pour le recevoir, & le conduire ici dans sa voiture. — Le 25, le Baron de Falkenhayn arriva chez le Général à huit heures du soir, & lui apprit que toutes les troupes Françaises étoient arrivées à Fornella en deux jours & demi, depuis leur départ de Toulon. — Le 26, notre Général monta à cheval à 8 heures du matin avec le Baron de Falkenhayn, pour lui montrer l'emplacement du camp que les troupes Françaises doivent occuper à la gauche de celui des Espagnols, dont ils ne seront séparés que par le port. Notre Général a déjà fait préparer d'avance plusieurs moyens de communication entre les deux camps.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 20 Novembre.

CHAQUE jour augmente notre impatience & notre anxiété sur les nouvelles que nous devons recevoir de l'Amérique Septentrionale. Le paquebot le *Live/y* parti de New-Yorck le 19 Octobre, a débarqué à Falmouth en 28 jours de traversée, le Capitaine Manly qui a remis à l'Amirauté deux dépêches du contre-Amiral Graves. La Cour en a publié le 17 les extraits suivans. La première en date de New-Yorck le 16 Octobre.

Vous voudrez bien informer les Lords de l'Amirauté que la *Santa-Marguerita*, de 44, est arrivée

ici le 7, venant de Cork avec une flotte marchande de 42 bâtimens destinés pour New-Yorck. — Le *Cargerfort*, que j'avois envoyé à Halifax, est rentré ici le 8 avec un navire fretté pour le Roi de France, & destiné pour le Cap François. Il étoit chargé d'une grande quantité de mâts. Le *Torbay* & le *Prince William* sont arrivés ici le 11 Septembre, s'étant séparés le 21 Septembre de la flotte de la Jamaïque. La *Nymphe*, après avoir croisé dans le Cap Henri, vient de rentrer aussi avec 5 prises qu'elle a faites avec l'*Amphion*.

La seconde est datée à bord du *London* devant le Shandy-Hook le 19 Octobre.

Il ne m'a pas été possible dans ma dernière lettre de fixer le jour de mon départ : les vaisseaux sortoient pourtant aussi-tôt qu'ils étoient prêts. Le 17, je profitai de la marée, & l'escadre appareilla, à l'exception du *Schrobury*, du *Montagu* & de l'*Europex*. Le soir même, je descendis à Sandy-Hook. — Je fis embarquer le lendemain matin à bord de mes vaisseaux les 7149 hommes qui étoient sur les transports, & je mis à la voile avec toute mon escadre, composée de 25 vaisseaux de ligne, 2 de 50, & 8 frégates. Nous avons passé la Barre sans aucun accident. — On découvre au large une flotte qui paroît être Angloise, faisant route vers le Hook. Le plus avancé porte notre pavillon. Cette flotte est celle que convoie le *Centurion*; elle gouverne droit sur le Hook.

Le Capitaine Manly qui a appareillé avec la flotte, la quitta le lendemain à la hauteur des Caps de la Delaware; il nous a appris les détails suivans. Le contre-Amiral avoit été nommé, comme l'on sait, pour commander la flotte des Isles sous le vent; & à son arrivée, Graves qui est son ancien, devoit passer à celles du Vent. Mais la Cour

qui avoit fait ici cet arrangement , n'avoit pas prévu que la situation de Cornwallis & la supériorité des François , ne permettoient pas de séparer quelques vaisseaux d'une flotte déjà inférieure , pour envoyer un contre-Amiral dans une station éloignée de la Baie de Chésapeak , où il étoit nécessaire de porter toutes nos forces. Il fut tenu en conséquence un conseil de guerre , qui décida que Graves ne s'éloigneroit point , qu'il conserveroit son commandement jusqu'à nouvel ordre , & Digby a été le premier à ouvrir cet avis.

Voilà donc l'escadre de New-Yorck partie , le Capitaine Manly dit que le vent a été à l'est depuis le 19 , jour du départ de notre Armée navale , jusqu'au 21 ; qu'alors il a fanté au nord-est , où il est resté pendant 10 jours ; ce vent étant le meilleur pour aller de New-Yorck à la Chésapeak , on pense qu'elle y sera arrivée avant la fin du mois. On s'attend en conséquence à une action , & on n'est pas sans inquiétude sur l'issue de cette expédition , malgré le soin que l'on prend de nous rassurer , en vantant la disposition générale de l'armée & de la flotte. Le Prince Guillaume Henri , au moment du départ du *Lively* , a écrit ces mots au Roi , à la Reine & à la Famille Royale : *Nous mettons à la voile pour aller joindre & battre les François.* On reconnoît dans cette lettre laconique, l'ardeur naturelle à un Prince de son âge , & peut-être l'effet des leçons

de ses instituteurs, nos Généraux & nos Amiraux, qui dans leurs dépêches ne doutent de rien. Il seroit fâcheux que ce bel augure ne fût pas justifié par l'évènement; que le premier Prince du Sang Royal qui a mis le pied sur le Continent de l'Amérique, n'y arrivât que pour être témoin d'une défaite, qu pour voir un Général Anglois se rendre prisonnier de guerre avec toute son armée. Le projet des François étoit de renouveler en Virginie l'évènement de Saratoga; & le jour du départ de la flotte, est précisément l'époque de la prise du Général Burgoyne & de son armée. Le Gouvernement attend sous peu de jours un vaisseau qui lui apportera des nouvelles; on dit que l'Amiral Graves a promis d'en expédier un à son arrivée dans la Chésapeak, où l'on a lieu de craindre qu'il n'arrive trop tard, & au moment où nous n'y aurons ni Général, ni Armée à délivrer & à secourir.

» Le mois de Septembre dernier, dit un de nos papiers, doit avoir été un tems de crise terrible pour le Lord Cornwallis. Dans les premiers jours de ce mois, il écrivit au Chevalier Clinton qu'il n'avoit que pour six semaines de provisions; au premier Octobre, époque du départ du Colonel Conway, le Général Clinton n'avoit trouvé encore *aucun jour pour le secourir*, & il ne faisoit que *se disposer à tenter cette entreprise hasardeuse* avec toute l'escadre; il ne restoit alors guère plus d'une semaine avant le jour de la famine, & son sort dont la nouvelle ne peut tarder à parvenir en Angleterre devoit être décidé incessamment. En général les premières dépêches de l'Amérique doivent être de la plus grande

importance ; les Ministres les attendent avec une inquiétude difficile à exprimer ; & il est certain que si les nouvelles sont aussi mauvaises qu'on a lieu de l'appréhender , il s'ensuivra infailliblement une révolution dans le Ministère.

Si telle a été réellement la position du Lord Cornwallis au 1. Octobre , il est fort à craindre que l'Amiral Graves & le Général Clinton ne paroissent dans la Chésapeak qu'après sa reddition. Cela seroit d'autant plus fâcheux , qu'il paroît par le nombre des troupes qu'avoit le Lord Cornwallis , la quantité de canons qu'il avoit rassemblés , que notre intention étoit de nous établir dans la Virginie , pour agir de-là du côté du sud. Nos grandes conquêtes de ces côtés se réduiront à rien , & ces Provinces , où selon nos Papiers ministériels & les Gazettes de New-Yorck nous avons tant d'amis seront perdues absolument pour nous.

C'est une chose remarquable , observe un de nos papiers , que la Virginie , qui montre actuellement tant d'ardeur pour la cause de la rébellion , a été celle de toutes nos possessions la plus loyale & la plus attachée à la Monarchie. Les Virginiens , sous leur Gouverneur Berkeley , ont été les derniers de tous les sujets Britanniques à abjurer la royauté , & les premiers à se déclarer ouvertement pour elle par la suite. En effet , aussi-tôt que la nouvelle de la mort de Cromwell arriva en Virginie , les habitans rappellèrent leur favori Berkeley au Gouvernement de cette Colonie , qu'il avoit eu précédemment , & qui étoit alors vacant par la mort du Gouverneur rebelle nommé par Cromwell. Mais Berkeley , loin de se rendre à ces obligantes invitations , déclara

qu'il ne serviroit jamais que les héritiers légitimes du Monarque détrôné. Les Virginiens se prévalant de cette déclaration, le forcèrent d'être leur Gouverneur, & ils se déclarèrent ouvertement pour Charles II, dans un tems où les amis de ce Prince avoient à peine la moindre lueur d'espérance de le voir remonter sur le Trône de ses ancêtres, & il fut proclamé Roi en Virginie avant de l'être à Londres.

Une lettre de Québec, venue par Halifax, nous apprend que le Gouverneur a envoyé des ordres pour réparer les fortifications de Montréal & mettre cette place en état de défense, parce qu'il a appris qu'aussi-tôt que les lacs seront glacés, les Américains & les François iront faire une incursion dans cette Province.

On assure que le Vice-Amiral Rodney doit partir incessamment pour l'Amérique avec 13 vaisseaux de ligne, & on dit que le Prince Edouard, quatrième fils du Roi, doit aussi l'accompagner; ce sera le second Prince Royal qui aura été dans le nouveau monde; il paroît que les cris qu'à excités sa conduite à St-Eustache n'ont pas diminué la faveur dont il jouit; il vient d'être élevé aux places de Vice-Amiral de la Grande-Bretagne, de Lieutenant de l'Amirauté & de Lieutenant des vaisseaux & mers du Royaume de la Grande-Bretagne, vacantes par la mort du Lord Hawke. Sir George Darby succède au Chevalier Rodney dans ses places de Contre-Amiral de la G. B. & de l'Amirauté, ainsi que dans celle de Contre-Amiral des vaisseaux & mers du Royaume.

On se rappelle que cet Officier a ravitaillé Gibraltar; on compte sur sa fortune pour secourir encore cette place, & on croit qu'il partira bientôt avec les vaisseaux suivans : le *Royal George* & le *Victory* de 110 canons; le *Namur*, le *Duke*, le *Queen*, l'*Océan*, le *Formidable* de 98; le *Foudroyant*, le *Gibraltar* de 80; le *Vaillant*, le *Courageux*, l'*Alexandre*, l'*Hercule*, l'*Arrogant*, la *Défense*, le *Fame*, le *Marlborough* de 74; l'*Africa*, l'*Agamemnon*, l'*Inflexible*, le *Nonsuch*, le *Repulse* de 64.

Les détachemens des vaisseaux pour l'Inde & pour les Isles seront pris sur cette escadre après que Gibraltar & Minorque auront été secourus; mais en comptant sur la fortune de Rodney, on ne laisse pas de craindre qu'il soit moins heureux cette fois; lorsqu'il eut le bonheur d'entrer à Gibraltar la première fois, la flotte Espagnole ne sortit pas de Cadix; son bonheur pourroit l'abandonner, si les Espagnols font des dispositions pour s'opposer à son passage.

Le tems de la station du Chevalier Edouard Hughes aux Indes, étant sur le point d'expirer, S. M. a nommé pour le relever l'Amiral Hyde-Parker. Cependant le Chevalier Richard Bickerton doit partir à bord du *Gibraltar* pour convoyer la flotte de l'Inde; mais on croit qu'il n'ira que jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où on lui suppose la commission d'attaquer cette place avec les troupes de la Compagnie, & de la réduire s'il est possible.

Tel est le tableau que l'on a fait de la répartition des forces navales pour la campagne prochaine. *Station de l'Amérique - Septentrionale* Amiraux Hood & Digby , 14 vaisseaux de ligne. *Isles du Vent* , le Chevalier George-Rodney & l'Amiral Drake 26 vaisseaux de ligne. *Jamaïque* , Graves , 8 vaisseaux. *Indes - Orientales* , Chevalier Richard Bickerton , 12 vaisseaux. *Terre-Neuve* , l'Amiral Gambier , 1 vaisseau. — Cet Amiral doit relever l'Amiral Edwards dans cette station. — Les vaisseaux de la Compagnie qui doivent partir pour Bombay avec le convoi , sont le *Major* , le *Hawke* , le *Worcester* , le *Royal-Bishop* , le *Royal-Henri* , le *Norfolk* , le *Comte Talbot* , le *Morse* , la *Cérés* , l'*Alfred* , le *Calcutta* & le *Gange*. Ces vaisseaux transporteront le régiment des recrues Allemandes qui ont été levées dans l'Electorat de Hanovre.

S'il faut en croire le rapport d'un particulier venu tout récemment du fort Saint-Georges , l'Amiral Hugues a mis à la voile pour aller attaquer Manille. Ses forces consistent en 6 vaisseaux de ligne & 3 frégates ; il a embarqué à bord de cette escadre un gros corps de troupes de la Compagnie pour renforcer celles de Marine qui composent la garnison de ses bâtimens ; son objet étant de faire taire la batterie de St-Philippe , ce qui ne peut s'effectuer que par une attaque sur terre.

On prétend , dit un de nos papiers , que le Chevalier Hughes étoit parti pour une expédition contre Manille ; mais comme il y a déjà quelque tems qu'on n'a reçu des nouvelles de l'Inde , ce bruit ne peut être fondé que sur de simples conjectures. — L'Isle de Manille , autrement appelée *Luconie* , est la principale des Philippines , qui forment dans la mer d'Asie une chaîne d'environ 400 milles de long sur

200 de large. Les Espagnols y portent des marchandises de toute espèce, savoir de l'argent de la Nouvelle Espagne, du Mexique & du Pérou; des diamans de Golconde, des soies, du thé, ainsi que des porcelaines & de la poudre d'or du Japon & de la Chine. Ils font partir tous les ans deux gros vaisseaux de Manille pour Acapulco au Mexique, où ces bâtimens conduisent des marchandises, en retour desquelles ils rapportent de l'argent. C'est près de cette Isle qu'en 1743, l'Amiral s'empara du fameux vaisseau l'*Acapulco*, chargé de trésors immenses avec lesquels il revint l'année suivante en Angleterre.

Chaque jour il se tient des Conseils à St-James; & on fait dans la ville des rapports fort opposés de ce qui s'y passe; on prétend cependant que la grande question qu'on y agite est de savoir si nous devons retirer ou non nos escadres & nos troupes de l'Amérique Septentrionale. La majeure partie de la nation est depuis long-tems déclarée pour l'affirmative; & le tableau de la guerre actuelle en Amérique, le peu de progrès que nous avons fait depuis qu'elle dure, appuye fortement son opinion.

» C'est après avoir conservé Boston pendant un an, après avoir perdu la bataille de Lexington, brûlé Charles-Town & dépensé 5 millions, que nous fûmes obligés en 1775 de nous retirer à New-Yorck. — Nous prîmes possession de New-Yorck, des Jerseys, & de Rhodes-Island en 1776. Nous perdîmes 8000 hommes dans cette campagne, & le Pays conquis fut livré à toutes les horreurs de la guerre civile. — Au commencement de la campagne de 1777, nous sortîmes des Jerseys pour envahir la Pensylvanie & Philadelphie sa Capitale.

Dix mille braves gens perdirent la vie dans cette campagne qui nous coûta plus de dix millions. Le Général Burgoyne fut fait prisonnier à Saratoga avec toute son armée, & le Congrès prit une confiance respectable. — En 1778, nous évacuâmes Philadelphie ainsi que toute la Pensylvanie, & la honte nous accompagna par-tout en traversant les Jerseys. Rhodes-Island fut bien-tôt dévasté, livré au pillage & non content de voir des frères se battre contre des frères, les Sauvages accoururent à notre voix pour apporter dans notre querelle une soif inextinguible de sang & de rapines. — La même guerre produisit les mêmes effets en 1779. Les succès furent balancés, & si nous fîmes des progrès au Sud, nous fûmes repoussés dans le Nord; & la Géorgie fut prise en même-tems qu'on nous chassoit de la rivière du Nord. — Tout paroïssoit propice à l'ouverture de la campagne de 1780. La prise de la Caroline Méridionale & l'affaire de Cambden sembloient annoncer au Gouvernement Britannique, qu'il ne tarderoit pas à dominer de nouveau sur ce vaste Continent. Ces espérances fautiveuses s'évanouïrent bien-tôt après l'échec qui précéda la fin de la campagne. Ferguson, Commandant Américain fut borné nos conquêtes. — Tarleton à la tête de 800 Vétérans fut défait entièrement au commencement de 1780. Depuis ce moment tout est indécis, tout est incertain, & nos spéculations ne font que nous replonger de plus en plus dans les ténèbres. — Nous avons remporté quelques avantages à Guilford, à Cambden & à James-Town. Nous avons traversé un Pays immense, en laissant à chaque pas des traces de notre férocité, par-tout des Provinces ruinées, des habitations brûlées & des Pays fertiles convertis en deserts jonchés de morts. Qui peut nous consoler d'être la cause de tant de maux? Nos trésors sont épuisés, notre commerce est ruiné, & des milliers de nos Citoyens ont versé leur sang inutilement. — Voilà des faits qui

qui doivent ouvrir les yeux de ceux qui se laissent abuser par le Ministère. Est-ce avec une conduite semblable que nous pouvons espérer de recouvrer jamais la possession d'un pays que nous ne cessons d'accabler de maux & de baigner de sang ?

Les évènements de la fin de cette année ajouteront sans doute une nouvelle force à ce tableau ; & si nous apprenons en effet la reddition du Lord Cornwallis, qui n'étonnera plus, parce qu'on s'y attend, le parti de l'Opposition n'aura-t-il pas beau jeu pour demander qu'on mette fin à cette guerre qui n'a produit aucun avantage & qui prouve que jamais l'Amérique ne rentrera dans la dépendance, à moins qu'elle ne le veuille bien ; que nous ne pouvons l'y forcer, & que nous n'avons pas pris le parti de la ramener par la manière dont nous nous sommes conduits avec elle. Le discours du Roi au Parlement, dont la rentrée approche, sera sans doute très-embarrassant ; jusqu'à présent on lui a présenté des espérances en perspective ; aucune ne s'est réalisée ; quelles sont celles qu'on lui offrira aujourd'hui, & quelles sont celles auxquelles il pourra prêter quelque confiance. On ne voit pas que la Cour se décide à finir la guerre avec l'Amérique ; il n'est question que de grands préparatifs pour la continuer ; 20,000 hommes ont reçu ordre de se tenir prêts à s'embarquer au printems prochain ; & en conséquence il sera fait une augmentation dans la Milice pour la défense intérieure du Royaume.

1er. Décembre 1781. b

me. Mais 20,000 hommes suffiront-ils? On compte qu'il ne sera besoin, en Virginie, que de renforcer l'armée de Cornwallis, & peut-être faudra-t-il la remplacer. On remarque à cette occasion que depuis le commencement des troubles en Amérique, on a levé 31 régimens d'Infanterie & 4 de Dragons. En 1772, l'armée consistoit en 18 régimens de Dragons & 71 d'Infanterie; la seconde est actuellement portée à 102, & les premiers à 22.

On dit que le Parlement à sa rentrée doit s'occuper d'abord d'une enquête sur l'état de notre marine, & sur la supériorité des escadres de la maison de Bourbon dans toutes les parties du monde. Cet objet n'est pas le seul qui méritera son attention; il sera question de faire les fonds de l'année prochaine.

Ils seront, à ce que prétendent quelques papiers, levés plutôt qu'il n'est d'usage de le faire; les amis des Ministres ont déjà conféré sur cet objet avec plusieurs des personnes qui ont souscrit au dernier emprunt; en leur observant que si elles s'arrangeoient des termes précédens avec quelques variations à raison de l'augmentation du capital & de la baisse actuelle des fonds, elles auroient la préférence de cette souscription. Le plan suivant, à ce qu'on ajoute, a été proposé.

Chaque souscripteur pour la somme de 100 liv. sterl. recevra	<i>liv. sterl.</i>
150 liv. sterl. en action de 3 pour 100 évalués à 54 $\frac{1}{2}$ ci.	81 15 0
25 liv. sterl. en actions de 4 pour 100	

évalués à 68 $\frac{3}{4}$ ci	17	2	6
7 sh. 6 pence , en courtes annuités , au taux de onze ans d'achat , ci	4	2	6
3 billets de loterie par chaque 1000 liv. sterl. évalués 13 liv. sterl. cha- cun , ci.		18	0

Total 103 18 0

Qui donneroient une prime de 3 liv. 18 sh. par chaque souscription de 100 liv. sterl. On ne donneroît que trois billets de loterie par chaque 1000 liv. souscrits , parce que l'emprunt doit être de 16 millions.

Une partie de la flotte de la Jamaïque est déjà entrée dans nos ports , & sur cette nouvelle les actions ont haussé hier d'un demi pour cent , mais un quart-d'heure après elles baissèrent d'un quart.

Le 9 de ce mois , le Commodore Keith-Stewart prit congé du Roi pour se rendre au Nore , où il doit attendre ses derniers ordres pour aller reprendre sa station dans la mer du Nord.

On dit que la frégate le *Preston* a coulé bas sur la côte de Hollande pendant le dernier ouragan ; elle croisoit au Texel avec le *Dolphin* , & on n'a pas entendu parler de ces deux vaisseaux depuis.

C'est l'Angleterre , dit un de nos papiers , qui a commencé la première à doubler en cuivre les vaisseaux de guerre. La France , convaincue de l'utilité de ce procédé , n'a pas tardé à suivre cet exemple. On peut juger des profits que font les Hongrois en fournissant aux Puissances belligéranes des matériaux nécessaires pour ces doublures en cuivre , puisqu'on sait qu'ils ont envoyé cette année en Espagne

par la voie de Trieste 38,000 quintaux de cuivre, ce qui est prouvé par les livres de la Douane de Trieste. — Il y a à Deptford un cutter qu'on double en cuir, pour éprouver son efficacité contre la morsure des vers. Ce cuir est préparé d'une manière particulière & s'endurcit dans l'eau. On prétend que servant de doublure aux vaisseaux, il durera autant que le cuivre qui est si fort en usage aujourd'hui.

On prétend que le Congrès a résolu de demander M. Laurens, toujours détenu à la Tour, en échange du Général Burgoyne.

On a reçu de Dublin les détails suivans de la séance de la Chambre des Communes le 8 de ce mois. Il s'agissoit des subsides, M. Henry Flodd dit qu'ayant que la Chambre se formât en comité, il jetteroit un coup-d'œil sur la situation du pays. Il observa que la plus grande dette que la Nation eût contractée avant la dernière guerre, étoit de 271,000 liv. sterl. Qu'en l'année 1733, & le commencement de cette guerre, cette dette avoit été acquittée: que le Duc de Devonshire, en 1742, se fit un mérite près de la Chambre de ce que, malgré la guerre il n'avoit pas été formé de demande additionnelle; que toutes les charges de l'établissement furent liquidées en 1744; qu'à la fin de la dernière guerre, la Nation ne devoit que 530,000 livres jusqu'à l'année 1761; qu'il étoit naturel de supposer qu'en tems de paix la dette nationale diminueroit, mais que c'étoit le sort de ce pays injudicieux de l'accumuler. Qu'en 1771; la dette nationale étoit de 780,000 liv., c'est-à-dire, d'un tiers de plus, & qu'en 1779 elle étoit de 1,757,000 liv., de sorte que dans le cours d'un an elle avoit été portée à plus de la totalité de son montant lors de la dernière guerre, qui cependant avoit été très-dispendieuse; que depuis 1779, cette même dette s'étoit accrue de 67,000 liv., &

qu'actuellement il étoit dû , en y comprenant les annuités , 2,367,000 liv. sterl. ; que comme l'on disoit qu'il seroit demandé à présent 300,000 liv. , l'ensemble se monteroit à 2,667,000 liv. , de manière que dans le cours de quatre ans on auroit contracté une dette de 1,200,000 , au-delà de celle qui s'étoit accumulée à raison de toutes les guerres précédentes. — Cet état concis des affaires , continua-t-il , dans un pays qui n'a point de finances , doit frapper tout le monde d'étonnement ; passant ensuite rapidement en revue toutes les taxes existantes , il finit par prouver que , pendant que l'Angleterre , plongée dans la guerre & les calamités , combattant le monde entier , n'avoit pas augmenté son ancienne dette de plus d'un huitième , l'Irlande avoit laissé accroître la sienne d'un quart , dans l'espace de 10 ans , quoiqu'elle n'eût pas eu de guerre à soutenir. — Le Parlement continue d'emprunter sans adopter un seul moyen de retranchement , & se trouve actuellement dans un état qui demande immédiatement l'enquête la plus stricte : j'espère qu'on ne précipitera pas un comité de subsides , sans avoir arrêté un plan aussi bien conçu que le demandent la fatalité des circonstances , & sur-tout la baisse survenue dans la valeur des terres ; je desiré donc que le comité des subsides soit différé jusqu'à Mardi ; alors si l'on met sur le tapis quelque système proposable , je n'y formerai aucune opposition. » M. Flood finit par demander , en forme de motion , que le comité s'ajournât jusqu'à Mardi , & il fut secondé dans cette motion par M. O'Hara. — Le Procureur-Général répondit que M. Flood avoit mal établi & subverti l'ordre de la véritable situation de l'Irlande , ajoutant qu'il pouvoit au moment même mettre sous la considération de la Chambre un système contre lequel il imaginoit qu'il ne s'éleveroit aucune objection. — M. Flood répliqua que si l'on n'avoit d'autre vue que d'emprunter encore

de l'argent, il étoit certain que le comité des subsides étoit prêt, mais que ce n'étoit pas un système de 2 ans qui pouvoit guérir les plaies du Royaume : qu'on avoit besoin d'un système durable & permanent qui opérât le bien public, lorsqu'il ne resteroit plus de Chambre.

» Le Procureur-Général soutint avec chaleur que loin d'être un pays en décadence, l'Irlande étoit actuellement au faite de la prospérité. Que c'étoit la mode de trouver à redire à tout. Que si l'on se plaignoit d'abus & de détresses, Dieu merci, elles étoient idéales, & il observa que la prospérité du Royaume augmenteroit nécessairement ses dépenses. — M. Flood repliqua encore qu'en parlant de la décadence du pays, il vouloit dire seulement que les revenus courans de l'Irlande ne répondoient pas à ses dépenses courantes, & qu'il n'y avoit point de nation plus malheureuse que celle qui hypothéquoit journallement tout son avoir. — Quelques autres Membres parlèrent pour & contre la motion, & après de longs débats sur la question de l'ajournement au Mardi, 49 voix furent pour l'affirmative, & 155 pour la négative. — La Chambre se forma ensuite en Comité de subsides ; on demanda 300,000 liv. st. au-delà des subsides ordinaires, pour être levées par des billets d'emprunt à 4 pour cent, à l'exception de 40,000 l. qui seroient levées par les billets de l'Echiquier. Le Procureur-Général avança que cette opération ne coûteroit pas un sol à la nation, parce que l'emprunt devoit être supporté par deux loteries de 40,000 billets, à raison de 5 l. st. chaque, dont les lots seroient payés argent comptant. — Le Comité procéda ensuite au reste des subsides, & passa aux octrois de 65,000 liv. st. de primes, outre 5000 l. adjugées pour être distribuées aux manufactures de Coron, de Marli & de fil, &c.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 27 Novembre.

L'ÉTAT de la Reine ne laissant plus rien à désirer, S. M. qui le 9 de ce mois avoit vu toutes les personnes qui ont les entrées de la Chambre tant chez le Roi que chez la Reine, admit le 18 à lui faire leur cour tous les Seigneurs & Dames de la Cour; le lendemain, après avoir entendu la Messe chez elle, elle se rendit à la Chapelle du Château, où elle fut relevée par l'Evêque Duc de Laon, son grand Aumônier. La santé de Mgr. le Dauphin se fortifie de jour en jour.

Le 11 de ce mois le Marquis d'Avaray prêta serment entre les mains du Roi pour la Lieutenance générale de l'Orléanois, que S. M. lui avoit accordée. S. M. a aussi accordé au Comte d'Avaray, Maître de la Garde-robe de Monsieur, en survivance, les entrées de sa Chambre.

Le même jour, le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Leyssin avec Mademoiselle de Galliffet.

S. M. a nommé à l'Evêché de Mariana & Allia, en Corse, le P. Peynaud du Verdier, Prêtre de l'Oratoire, Vicaire Général de Tours; à l'Abbaye de la Charité, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Besançon, l'Archevêque de Besançon; à celle de Bonlieu, même Ordre, Diocèse de Bordeaux, l'Abbé

de Bover , Vicaire-Général d'Arras ; à la Coadjutorerie de l'Abbaye régulière de S. Paul , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Beauvais , la Dame d'Aumale , Religieuse de la dite Abbaye.

De P A R I S , le 27 Novembre.

Le supplément à la Gazette de France de Mardi dernier , que nous avons joint à notre dernier Journal , contient la relation la plus fidèle qu'on puisse désirer des opérations de l'armée & de la flotte. Quelques-uns des Journaux de ces mêmes opérations , offrent des détails peu susceptibles d'entrer dans une relation de la Cour , mais qui peuvent être placés ici , & que nos Lecteurs ne liront pas sans intérêt.

Le Duc de Lauzun est venu sur la frégate la *Surveillante* , commandée par M. de Cillart ; M. Duplessis Pascaut , Capitaine du vaisseau l'*Intrépide* , qui brûla à la rade du Cap , étoit sur la même frégate ; & a apporté les dépêches du Comte de Grasse. La *Surveillante* a encore amené le Lord Rawdon & sa femme , le frère du Lord Cornwallis , & le Major - Général de l'armée Anglaise. Ces deux derniers ne se sont pas arrêtés à Brest. Ils sont partis sur-le-champ pour l'Angleterre. M. de Lauzun , parti le 24 Octobre de la Chésapéak , n'a mis que 22 jours de traversée pour se rendre à Brest , où il mouilla le 15 Novembre au soir. On dit que la frégate l'*Amazon* , qui porte M. de Charlus , fils du Ministre de la Marine , M. de Rochambeau , fils du Général de ce nom , M. de Deux-Ponts , Mestre-de-Camp du Régiment Royal Deux-Ponts , a dû appareiller presque en même-tems. — M. le Duc de

Lauzun a été fort bien reçu de S. M. ; la lettre de M. le Comte Rochambeau au Roi , étoit on ne peut plus flatteuse pour lui ; avec la moitié moins de monde , il culbuta Tarleton , qui auroit été pris sans la bonté des chevaux de sa troupe. Ces chevaux , au nombre de 300 , sont à nous par la capitulation. On les dit excellens , & bien mei leurs que ceux de la Légion de Lauzun , qui en général étoit mal montée. — Le Comte de Rochambeau ne se décida à faire attaquer les redoutes , qu'afin de terminer promptement un siège qu'on ne vouloit pas prolonger jusqu'à l'entrée de l'hiver. M. le Baron de Vioménil se distingua à cette occasion ; ainsi que M. de Deux-Ponts , Mestre-le-Camp en second du Régiment Royal Deux-Ponts , q' ayant sauté le premier dans les retranchemens , donna la main à un grenadier pour l'aider à le suivre , & ayant vu tomber ce grenadier mort , retira sa main , & la présenta , avec beaucoup de sang-froid , à un second. Les Américains furent animés dans leur attaque par le succès de celle des François , qu'ils voyoient par des signaux dont on étoit convenu. Les grenadiers de Gâtinois & ceux de Royal Deux-Ponts , furent les premiers qui pénétrèrent dans la redoute ; on fut étonné d'y trouver M. le Vicomte de Damas , qui y étoit entré des premiers ; il étoit venu à cette attaque à l'insu du Général , dont il étoit un des Aides-de-Camp. — Ce sont l'artillerie & les bombes qui ont réduit Cornwallis , & tout étoit si bien disposé , qu'un Officier du Génie écrit qu'il a bien fait de demander à capituler le 17 , car le lendemain il auroit pu le faire sauter. — On prétend cependant que Cornwallis ne s'est rendu que parce qu'il avoit épuisé toutes ses munitions de guerre , n'ayant plus un seul boulet ni poudre. Il avoit d'abord demandé une suspension d'armes de vingt-quatre heures ; on le refusa ; il tint bon ; alors on le canonna , avec 80 bouches-à-feu , pendant toute

la journée du 26, au point qu'il fut obligé de demander grâce le lendemain. Les talens & les qualités personnelles de ce Général, lui ont obtenu une capitulation assez honorable; elle l'auroit même été davantage, si le Général Washington & le Marquis de la Fayette n'avoient voulu témoigner aux Anglois qu'ils avoient été sensibles à la rigueur qu'ils n'eurent dans la capitulation de Charles-Town. — On dit que les armées alliées ont perdu environ 300 hommes à ce siège; & cette perte est bien peu de chose pour le grand avantage qui en est résulté. Le seul Officier d'artillerie qui ait été tué, est M. de la Loges; les autres Officiers supérieurs connus qui ont été blessés légèrement, sont M. le Comte de Deux-Ponts, & M. M. de Dillon. Le Chevalier de Lameth, neveu de M. le Maréchal de Broglie, Aide-Maréchal-Général-des-Logis, est le plus grièvement blessé; il a la rotule & l'une des cuisses fracassées; on espère pourtant le sauver. — Celui qui a le plus contribué au succès de cette grande entreprise, est sans contredit le Marquis de la Fayette; c'est lui qui a suivi pas à pas Cornwallis, qui l'a sans cesse harcelé, qui l'a acculé dans York, & qui a préparé sa perte. Aussi les Américains, comme les François & les ennemis même font le plus grand éloge de ce Général, qui est encore fort jeune, dont toutes les démarches ont annoncé le génie du guerrier, & dont on admire la douceur & la simplicité de ses mœurs, & son sang-froid réuni au coup-d'œil le plus sûr. — Le Lord Cornwallis, enchanté des grandes qualités de son ennemi, a demandé à différentes reprises de traiter avec lui, & de ne remettre ses armes qu'à lui seul; le modeste guerrier a toujours refusé, & l'a renvoyé à Washington, son Général. — Le Lord Cornwallis donna à dîner le 21 au Duc de Lauzun qui, revenant de Gloucester, passoit au Parc; ce Général étoit assez gai, & on le trouva fort aimable. Le lendemain le Vicomte

de Damas alla l'inviter à dîner de sa part de M. de Rochambeau. Ce jour-là, il parut plus triste que de coutume. Ce n'est pas qu'il ait rien à se reprocher; il ne se plaint que de Clinton, & il a, dit-il, dans ses mains de quoi prouver que s'il eût reçu les munitions qu'il demandoit, si on l'avoit laissé libre d'abandonner Yorck, son armée auroit été sauvée. Il devoit s'embarquer pour New-Yorck, d'où il passera en Angleterre.

L'état de la garnison d'Yorck, lors de la capitulation, ne se trouvant pas dans la relation que nous avons publiée, nous la placerons ici.

Deux Colonels, 8 Lieutenans-Colonels, 11 Majors, 25 Capitaines, 89 Lieutenans, 36 Enseignes, 12 Adjudans, 20 Quartiers-Mâîtres, 10 Chirurgiens, 22 Aides, 2 Chapelains, 295 Sergens, 121 Tambours, 3295 Soldats. Malades, 90 Sergens, 44 Tambours, 1741 Soldats; en tout 5823, non compris la garnison de Gloucester, formant avec celle d'Yorck & les Matelots environ 7500 hommes. Vingt-deux drapeaux, 170 canons de tout calibre, dont 75 de bronze, 8 mortiers, 43 bâtimens pris, le *Charon*, de 50, brûlé; la *Guadeloupe*, de 24, coulée bas; l'*Iris* & le *Richemont*, de 32, pris, &c.

On prétend que les troupes d'Anspach, deux jours après la capitulation, offrirent, Officiers & Soldats, au Duc de Lauzun, de servir dans sa Légion. M. de Lauzun leur répondit qu'ils appartenoient aux Américains, & qu'il ne pouvoit les prendre au service du Roi de France, sans l'agrément du Roi, son Maître, & celui du Congrès.

M. de la Fayette écrit à sa femme: la prise de Cornwallis est la récompense la

plus agréable pour moi; elle m'a fait oublier les chagrins, les peines & les soucis que les talens supérieurs de mon ennemi n'avoient que trop rassemblés autour de moi pendant toute la campagne.

La frégate l'*Andromaque* est arrivée. On l'attendoit avec impatience, sur-tout depuis qu'on avoit appris par les lettres de Londres, que le paquebot le *Lively*, expédié de New-Yorck, avoit apporté la nouvelle que l'Amiral Graves avoit appareillé le 19 avec 25 vaisseaux de ligne & des bâtimens de transport portant 5000 hommes, avec la résolution, suivant l'expression du jeune Prince, de joindre & de battre les François. L'*Andromaque* n'est en effet partie que le 31 Octobre, & elle nous apprend que l'Amiral Graves se présenta le 27 devant la Chesapéak; M. de Grasse occupé à rembarquer ses troupes & son artillerie s'emboffa. L'Anglois ne jugea pas à propos de l'attaquer; il se contenta de parader le 28; & le 29 au soir on ne voyoit plus que le haut de ses mâts; il retournoit à New-York. M. de Grasse appareilla le 31 pour les Antilles; on croit qu'il y attaquera St-Christophe. On dit que M. de Rochambeau hivernera en Virginie, & que M. de la Fayette se propose d'aller rejoindre le Général Gréen pour resserrer ou peut-être attaquer Charles-Town.

On est fort curieux d'apprendre quel effet aura produit cette grande nouvelle à Lon-

adres; on est très persuadé que le cabinet de St-James en l'apprenant aura eu bien du regret d'avoir permis l'impression de l'élan du jeune Prince dans les Gazettes.

Un courrier extraordinaire nous apprend l'arrivée du convoi de la Havane à Cadix; il est entré dans la baye le 7 de ce mois. Le vaisseau & les trois frégates qui l'escortoient ont pris, chemin faisant, une frégate Angloise. Ils ont mis 101 jours à la traversée.

Tout se prépare à Brest pour le départ des grands convois; le Marquis de Vaudreuil est parti d'ici pour se rendre dans ce port; les autres Officiers sont déjà à bord de leurs vaisseaux. & si le tems le permet tout sera, dit-on, dehors avant la fin de ce mois. Le régiment qui est revenu du Ferrol & qui se trouve au bas de la rivière de Rochefort, s'incorporera à cette armée. Quant à la frégate la *Néréide*, qui porte à St-Domingue M. de Bellecombe & M. de Bongars; elle avoit descendu la rivière de Bordeaux, & n'attendoit que le vent favorable pour mettre à la voile.

Il ne reste plus dans le port, lit-on dans une lettre du 19 que les vaisseaux le *Triomphant*, le *Pégase* & le *Terrible*; les deux premiers sont prêts & iroient en rade au premier beau tems; le *Terrible* y sera le 25 ainsi que le reste des transports qui consistent en 8 bâtimens, qui sont actuellement en chargement. — M. de Vaudreuil est arrivé avant-hier. Les troupes ont commencé à s'embarquer hier, & continuent de s'embarquer; le 25 au plus tard toutes seront à bord des bâtimens. — M. de Guichen vient

prendre ici le commandement de l'armée. — On a fretté à St-Malo, pour le compte du Roi, tous les bâtimens de 150 tonneaux & au-dessus.

Le corsaire l'*Aigle*, qu'on avoit dit pris, ne l'a point été. Les nouvelles qu'on en a reçu portent, qu'il a été obligé de faire une seconde fois le tour des trois Royaumes; après s'être débarrassé de la frégate & de la corvette qui le combattirent à la sortie de Dunkerque, il apprit que plusieurs vaisseaux de Darby rentroient dans la Manche; il crut devoir en conséquence changer de route, & il préféra celle du nord; il n'a fait dans ce long trajet qu'une petite prise qu'il a envoyée à l'Orient.

Les Officiers Municipaux de la ville de Poligny, en Franche-Comté, ont reçu de la part de M. d'Astorg, Enseigne des vaisseaux du Roi, âgé de 21 ans, une somme de 600 liv. pour être distribuée aux Pauvres de leur Ville, à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin. Ils ont demandé la publicité de la lettre de ce jeune Officier à son père; elle fait trop d'honneur à l'humanité pour qu'on puisse se refuser à leurs desirs.

« Je vous avois prié de trouver bon que je vous fisse passer une partie des fonds provenans de ma part de la prise du convoi de St-Eustache, comme une foible preuve de ma reconnoissance de tous les sacrifices que vous avez faits pour moi: vous vous êtes refusé à cette prière, & vous m'avez laissé la disposition entière de cette somme. Votre générosité m'est d'avance un sûr garant de l'approbation que vous donnerez à l'usage auquel j'en

destine une portion. L'événement heureux de la naissance du Dauphin, dont nous recevons aujourd'hui la nouvelle, m'inspire l'idée d'en faire partager la joie générale aux plus pauvres de nos compatriotes, en soulageant leur misère de mon superflu. Je vous prie donc, cher papa, de vouloir bien leur faire compter la somme de 600 livres que vous remettrez aux Officiers Municipaux, qui les emploieront à payer les impôts des plus indigens dont ils peuvent plus aisément connoître les besoins. Vous m'avez si souvent persuadé, en le pratiquant, que le plus grand plaisir est de faire des heureux, que je serois bien coupable de l'oublier lorsque la circonstance me permet de vous imiter =.

Les Ouvriers Imprimeurs en lettres ont fait chanter Dimanche dernier dans l'Eglise Paroissiale de S. Erienne-du Mont, une Messe solennelle & un *Te Deum* en musique, en action de grâces de l'heureux accouchement de la Reine & de la naissance de Mgr. le Dauphin. Cette cérémonie pieuse, intéressante par son objet & par le zèle qui l'a inspirée, fait honneur à ceux qui l'ont fait exécuter. La musique qui a fait le plus grand plaisir, étoit de la composition de M. l'Abbé Lepreux, Maître de Musique de S. Germain-l'Auxerrois.

La lettre suivante qui nous a été adressée de Joigny, traite d'un objet trop intéressant pour l'humanité, pour que nous négligions de lui donner toute la publicité qu'elle mérite.

On a vu dans la Gazette de France du 12 Octobre, & dans un de vos Journaux, que dans la ville de Joigny en Champagne, un homme égaré

imprudemment descendu dans la cave, où il y avoit du vin nouveau en fermentation, avoit été suffoqué ; & qu'un de ses parens, qui étoit accouru pour le retirer, avoit failli de subir le même sort. J'ai été témoin de ce funeste accident ; mon état m'appelloit auprès de ces infortunés, & je puis dire qu'il n'a pas tenu à mes soins, ni à ceux de mes Confrères, que nous les ayons rappelés sous les deux à la vie. — Cet événement n'est pas nouveau dans notre Ville. Tous les habitans savent qu'en une seule année, il en périt cinq ou six, & cependant ils n'en sont pas plus prudents. Tel est l'homme, & sur-tout l'homme du peuple. Un danger qu'il ne conçoit pas n'en est pas un pour lui ; tout au plus est-il susceptible d'une espèce de crainte qu'une malheureuse témérité lui fait bientôt oublier. O vous, qui dans chaque pays veillez à sa tranquillité, Magistrats vertueux, vous vous occupez aussi de sa conservation. C'est dans la vue de seconder votre zèle, que je vous fais part aujourd'hui de mes réflexions. Je les ai faites comme Médecin, & elles tendent à remédier par la suite à l'accident qui vient de se passer sous mes yeux. Je m'adresserai particulièrement à la police de mon endroit ; mais par-tout où l'on prépare des liqueurs fermentescibles, on peut avoir besoin des précautions que je vais indiquer. — Joigny situé, comme la plupart des pays vignobles, sur la pente d'une montagne, nous fournit des caves superbes, mais nous n'avons pas communément ce qu'on appelle des celliers. Ce n'est donc pas dans des endroits au rez-de-chaussée, vastes, & d'une construction propre à recevoir différens courans d'air, que le moût est déposé en sortant du pressoir ; c'est dans des souterrains profonds, où l'air de l'atmosphère ne pénètre souvent que par un trou ou par la porte, quand toutefois celle-ci est percée dans la

que & qu'on la laisse ouverte. Un tel endroit ne doit pas tarder à être rempli des vapeurs qu'exhale la liqueur qui y est renfermée. Selon l'abondance ou la qualité de la récolte, ces vapeurs sont plus ou moins fortes, mais dans le fait, elles sont toujours d'une nature meurtrière. Elles constituent le vrai gaz méphitique, autrement dit l'air fixe de Priestley, l'acide crayeux de M. Lavoisier; ces différentes dénominations lui ont été données à mesure qu'on en a connu les propriétés; mais nous savons actuellement, d'après les recherches de ces savans Chymistes, que c'est un être de son espèce, un des principes constitutifs des corps, & qu'il existe aussi naturellement dans le raisin que dans la craie, par exemple. Ce seroit peut-être le cas de faire ici l'énumération des différens mixtes dans la composition desquels il entre; mais comme nous voulons être courts, nous nous contenterons de le considérer dans la craie, avec d'autant plus de raison, qu'il est à propos de faire saisir le rapport qui se trouve entre ces deux substances. Nous avons dit que le gaz méphitique existoit aussi naturellement dans le raisin que dans la craie. Le travail de la fermentation le fait échapper de celui-là, comme il est chassé de celle-ci par la violence du feu. La craie ainsi dépouillée de son gaz est réduite en chaux. Il est donc essentiel de remarquer que cette chaux que tout le monde connoît, n'est autre chose que de la craie, moins du gaz méphitique. Nous rappellerons en outre combien la chaux est avide d'eau; on saura qu'elle n'a pas moins de tendance à se recombinaer avec le principe qu'elle a perdu pour revenir plus ou moins dans son premier état. — Ceci étant bien observé, voici quels sont les moyens que nous croyons capables de prévenir le méphitis ou d'y remédier. Ce sont nos caves qui servent toujours, ici de sujet, & nous disons, 1°. qu'on ne sauroit leur donner

trop d'ouverture pour y laisser pénétrer autant qu'il est possible l'air extérieur. Deux soupiraux rempliroient mieux cet objet, quand ils seroient opposés que quand ils seroient de front. Il seroit à propos que toutes les portes communiquassent avec le dehors, & qu'on les tint constamment ouvertes, pendant le tems au moins que le vin nouveau est dans son plus grand feu. — Une cave aura beau être bien percée, elle renfermera toujours plus ou moins de gaz méphitique. Nous souhaiterions qu'on obligéât chaque particulier, dans le tems qu'on entonne les vins, d'avoir plusieurs baquets remplis de chaux vive, & divisée de manière qu'elle présente beaucoup de surface. Il n'est pas besoin d'expliquer le bien qui doit en résulter. On sent parfaitement, d'après ce qui vient d'être dit, que cette chaux absorbera continuellement le gaz qui s'échappera des tonneaux, & qu'elle purifiera d'autant l'atmosphère de la cave. L'eau se combine aussi merveilleusement avec lui. Elle peut donc être employée avec avantage, mais nous croyons que ce seroit en certain cas & d'une certaine manière. Je m'explique : si un homme étoit malheureusement resté dans une cave, & qu'on ne pût l'en retirer sans s'exposer soi-même ; voici ce qu'il faudroit faire. Tandis que des ouvriers perceroient la voûte pour donner issue aux vapeurs renfermées, on établiroit une espèce de ventilateur, par le moyen du feu à la porte, ou à un des soupiraux. Ensuite par le trou qu'on auroit fait à la voûte, ou par le premier soupirail, on jetteroit une bonne quantité de chaux par dessus, on verseroit de l'eau en proportion, & aussitôt une fumée se s'élever, comme on le voit tous les jours. Cette fumée n'est autre chose que de l'eau réduite en vapeur. C'est dans cet état de division extrême qu'elle peut agir le plus convenablement. Interposée dans toute la masse du fluide aëriiforme, elle dissoudra donc tout ce qu'elle

doit dissoudre, tandis que la chaux en absorbera ce qu'il lui en faut pour se neutraliser. — Nous sommes persuadés que si les premières précautions indiquées n'avoient pas empêché un homme de courir les risques d'être suffoqué, celles-ci employées avec célérité, mettroient les assistans dans le cas de le retirer à temps pour lui administrer avec succès les secours ordinaires. Ces secours sont ceux que le Gouvernement a si sagement publiés contre l'Asphixie des noyés & celle causée par la vapeur du charbon. Nous remarquerons seulement, puisque nous en avons l'occasion, que dans ces différens cas, on fait en général un abus de l'alkali volatil fluor. Sous la fausse idée que ce remède est un spécifique, on en use avec prodigalité. On en porte dans le nez du sujet, on lui en fait prendre par la bouche, & cela sans mesure. Cependant il n'est pas plus spécifique que le vinaigre radical, que l'acide sulfureux volatil, &c. Comme il n'agit efficacement que parce qu'il pénètre, il réveille l'irritabilité; mais aussi il a cela de commun avec eux, que plus il est doué de cette propriété, & plus il est caustique. Eu égard donc à cette causticité & aux mauvais effets qui peuvent en résulter, on ne sauroit être trop circonspect, sur-tout lorsqu'on l'emploie à l'intérieur. Je suis, &c. *Signé, CHAMORIN, Médecin des Hopitaux militaires.*

On a célébré le 3 Septembre dernier dans l'Eglise de Royville, le renouvellement du mariage de Pierre-Adrien le François, ancien Procureur au Bailliage d'Argues, âgé de 80 ans, & de Jeanne Lheure sa femme, âgée de 81. Le Curé de la Paroisse a prononcé avant la Messe un discours analogue à la cérémonie, & on a chanté un *Te Deum* après. Les époux revinrent de l'Eglise au son

des instrumens. Le repas donné à cette occasion fut de 80 couverts ; il fut suivi d'un Bal que le couple ouvrit , & cette fête respira la gaieté.

Une Société Littéraire , connue sous le nom de *Musée de Paris* , fit sa rentrée le 15 Novembre , dans son local. L'assemblée étoit belle & nombreuse. Entre les Discours ou Mémoires qui y furent lus , on peut citer ceux-ci : M. *Murft* , sur l'Echelle des Etres ; M. *le Changeux* , sur les Mots qui embrassent les extrêmes en fait d'idées ; M. *du Caila* , sur la différence de niveau entre les deux Océans , & les changemens que causeroit au globe la rupture de l'Isthme qui unit les deux Amériques ; M. *de Sonnerat* , sur les dernières révolutions du Pégu ; M. *de Laleu* , sur la Jurisprudence Criminelle ; M. l'Abbé *Brisard* , la seconde partie de l'Eloge d'Henri IV , considéré dans la paix ; M. l'Abbé *Cordier* , un discours sur la Naissance de M. le Dauphin ; M. *de Piis* termina la Séance par l'Eloge en vers du Vaudeville ; MM. *Neveu* & l'Abbé *Vogleo* dirigèrent la musique par laquelle cette Société termine ses Séances. Quelques-uns des Artistes qui en sont membres , avoient orné la Salle d'ouvrages intéressans de leur façon ; M. *Houel* , en Tableaux ; MM. *Godefroy* & *Ponce* , en Gravures. Si le tems l'avoit permis , MM. l'Abbé *Roussier* , *Geraud* , *Fontanes* , *Pingeron* , auroient occupé la scène à leur tour.

Jean-Frédéric Phélypeaux, Comte de Maurepas , Commandeur des Ordres du Roi , Ministre d'Etat , & Chef du Conseil Royal des Finances , est décédé , le 21 Novembre , au Château de Versailles , dans la 81^e. année de son âge.

Alderic-Louis, Comte de Clément-du-

Mez, Seigneur de Besancourt-du-Wault, &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis, est mort dans la terre de Besancourt, Diocèse de Beauvais, le 28^e du mois dernier dans la 41^e année de son âge.

Les Numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France, du 16 de ce mois, sont : 83, 36, 40, 32, 76.

BRUXELLES, le 27 Novembre.

S'IL faut en croire plusieurs lettres de Hollande, l'Empereur pour éviter les frais immenses de réparations qu'exigeroient les villes fortes, connues dans la République sous le nom de villes des Barrières, a résolu de les faire détruire toutes, sans exception, d'en vendre le terrain, & que ce projet a été déjà notifié aux Etats-Généraux par le Baron de Reischach.

» Nos troupes, ajoutent à ce sujet ces lettres, seront alors obligées de quitter ces places, & par cette opération, la République recouvrera 6 à 7000 hommes qui pourront servir dans nos garnisons, tandis que les frais employés ci-devant à leur entretien chez l'étranger, pourront être appliqués à l'augmentation de notre marine qui seule forme la véritable barrière de l'état. A considérer ces choses sous le vrai point de vue militaire & politique, toutes ces places fortes, dont sont hérissées les frontières des deux Etats, n'en imposent à aucun des deux voisins; elles ne tiennent jamais contre les progrès faits dans l'art des attaques, & ne font qu'augmenter

l'effusion du sang humain. Les villes ouvertes seroient mieux défendues que les villes fortifiées , par la difficulté qu'éprouveroit un conquérant à s'y établir & à y subsister. On en voit l'exemple dans la guerre actuelle de l'Amérique , où les Anglois n'ont pu conserver Boston ni Philadelphie , & ne tiennent que dans les places fortifiées. Le système d'une milice nationale , combinée avec un petit nombre seulement de troupes réglées seroit la meilleure défense , non-seulement pour une République mais encore pour des Etats Monarchiques de terre &c.

Le Conseil de guerre tenu à bord du *Zwaluwe* , à l'ancre dans le Nieuwediep , sur le Capitaine de Bruin , Capitaine de haut-bord , à l'occasion de la perte du vaisseau le *Prince Guillaume* , a été prononcé le 1^{er} de ce mois. Cet Officier a été déclaré coupable de négligence , d'imprudence , d'inattention , & de n'avoir pas fait ce qu'il pouvoit & devoit pour sauver son vaisseau ; il a été en conséquence démis du service , & condamné aux frais du Conseil de guerre & aux dépens du Procès. Son Pilote condamné aux mêmes frais & dépens , déposé de son emploi , l'a été encore à subir trois fois l'estrapade navale , & à être fouetté de la corde à la discrétion des Commissaires du Conseil.

» Le 16 de ce mois , écrit-on de la Haye , le Duc de Brunswick s'est rendu chez le Président de semaine de L. H. P. , il a déclaré. — Que pour prévenir les interprétations erronées que quelques Membres des Provinces respectives paroissent avoir données au sens de son adresse à L. H. P. du 21 Juin , il a jugé devoir déclarer que son intention n'a jamais été de leur

demander un examen juridique sur son affaire, ni en conséquence une satisfaction immédiate, & encore moins de révoquer en doute la haute souveraineté & la juridiction par lui respectée qui appartient à chacune des Provinces; mais seulement pour réclamer en qualité de Feld - Maréchal de cet état, la haute protection de L. H. P., qui l'ont revêtu de ce caractère, en conséquence duquel il jugeoit que le blâme jetté sur sa personne ne sauroit leur être indifférent, aux fins & à l'effet d'en être purgé par leur haute intervention, au lieu & de la manière convenable. Que cela est d'autant plus évident que dès que L. H. P. eurent pris la résolution du 2 Juillet, il déclara le 4 du même mois au Président de l'Assemblée en propres termes, qu'il n'avoit pas porté directement ses plaintes à L. H. P., ce qui comparé à sa première adresse, manifeste clairement (comme il s'en flatte) son intention d'avoir par-là demandé à L. H. P. qu'elles fassent en sorte qu'il soit purgé d'une manière convenable du blâme jetté sur lui, & que L. H. P. dirigent les choses de manière qu'il puisse être justifié aux yeux du monde entier. — Sur cela les Députés des Provinces respectives ont été priés d'en donner une connoissance préalable aux Etats leurs principaux, afin que sur les délibérations relatives à la missive du Duc du 21 Juin, il soit fait telle réflexion que L. H. P. jugeront convenable. — L'accusation d'Amsterdam ne pose cependant que sur une vérité générale que les affaires ont été mal dirigées; & sur une autre vérité non moins générale, qu'une personne qui a perdu la confiance de la nation, avec qui les principaux Chefs du Gouvernement ne sont pas d'accord, devrait renoncer aux affaires politiques.

On vient, écrit-on d'un port de France, de recevoir des nouvelles du Cap de Bonne-Espérance, & par conséquent de M. de Suffrein, par un bâtiment Hollandois arrivé à Cadix en 64 jours de traversée. Ces dépêches seront sans doute bientôt

publiques. Tout ce qui en a transpiré, c'est que dans l'affaire de Saint-Jago, l'*Annibal* est le vaisseau qui souffrit le plus. M. de Suffrein parle de ce combat comme d'une rencontre fort heureuse, puisqu'elle lui a procuré le moyen de retarder le départ de la flotte Angloise, & de faire manquer son expédition en arrivant avant elle au Cap. Il paroît que malgré les avis & les représentations, les Capitaines Hollandois voulurent aller mouiller à Saldanha, bien persuadés que Johnstone ne pourroit pas les découvrir dans cette baie. Ces vaisseaux avoient en entier leur chargement; M. de Suffrein le confirme, dit-on, & s'il avoit eu d'autres droits que celui de la simple représentation, certainement ils ne seroient point tombés entre les mains de Johnstone. — Les nouvelles de l'Inde que l'on avoit au Cap, étoient de vieille date; on y savoit seulement que M. de d'Orves étoit retourné à la côte de Coromandel, avec des munitions de guerre & un corps de troupes considérable. Ainsi l'avis de Bassora, qui fait attaquer Madras au mois d'Août, par les François réunis à Hyder-Aly, n'est pas tout-à-fait dénué de fondement. — Une lettre de Constantinople porte, pour la deuxième fois, la nouvelle de la prise de Madras; on en parle d'une manière encore plus positive & plus certaine, le Bacha de Bagdad ayant envoyé un Courier à Constantinople pour y donner cette nouvelle. — Le Capitaine d'un bâtiment Américain, qui vient de mouiller à l'Orient, rapporte que le Général Green s'étant approché de Charles-Town, reçut un petit échec; mais il sut si bien prendre sa revanche le 8 Octobre dernier, qu'il tua ou prit 1200 hommes aux Anglois. Les Américains ont aussi beaucoup souffert par ce combat. — La nouvelle de la capitulation de Cornwallis a été vue à Rhode-Island le 25 Octobre, & on a reçu un papier-nouvelle de Providence de cette date qui en donne les détails.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 12 Octobre.

LE Baron de Stachieff, ancien Ministre Plénipotentiaire de Russie à la Porte, a achevé les préparatifs de son voyage pour retourner à Pétersbourg ; il s'embarquera incessamment sur une frégate de guerre de sa nation. M. de Bulgakow qui le remplace, a pris depuis son arrivée la gestion des affaires de la Cour.

On parle toujours du Traité de commerce entre l'Espagne & la Porte ; on assure même qu'il est prêt à se conclure, & que l'on est convenu de tous les points qui doivent en faire la base. La Porte agit, dit-on, à ce sujet avec la plus grande circonspection, & veut établir, entr'autres, une parfaite neutralité, dans le cas où l'une ou l'autre des deux Puissances sera engagée dans une guerre.

On apprend par différentes lettres qu'il
8 Décembre 1781. c

règne beaucoup de mécontentemens dans la Servie ; & on n'est pas ici sans quelque crainte que les troubles qui s'y sont élevés ne se communiquent aux autres Provinces.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 25 Octobre.

LES nouvelles que nous recevons de LL. AA. II. ne sauroient être plus satisfaisantes ; les deux jeunes Grands-Ducs sont présentement rétablis aujourd'hui ; & cette circonstance rendra plus brillante & plus gaie la fête qu'on doit célébrer demain à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Grande-Duchesse.

Sahim Gueray, Chan de Crimée, ayant désiré un titre au service de S. M. I., elle vient de le nommer Capitaine de la Garde Préobraziennne.

La nouvelle ville de Cherson, construite par les ordres de l'Impératrice, ne tardera pas à devenir sous sa protection une ville florissante. On y élève une Eglise Cathédrale, qui sera dédiée à Sainte Catherine, & dont la première pierre a été posée le 30 Août dernier. On a déposé dans ses premiers fondemens les différentes espèces de monnoies frappées au coin de l'Impératrice, le portrait de cette Auguste Souveraine, & une plaque avec une inscription, marquant l'époque à laquelle on a commencé cet édifice.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 5 Novembre.

UN Courier arrivé ici de Wisniowicz nous a apporté la nouvelle de l'arrivée du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse de Russie dans cette ville, où ils ont fait leur entrée le 31 du mois dernier. Le 22, LL. AA. II. étoient arrivées à Kiow au bruit du canon, & avoient été reçues par le Feld-Maréchal Comte de Romanzow & par un très-grand nombre de Généraux & d'autres Officiers Russes. Le Général Komerzewski avoit été les complimenter de la part du Roi. Elles s'y reposèrent deux jours, & se rendirent ensuite à Wisniowicz, où S. M. les attendoit; elle étoit arrivée le 16 dans cette dernière ville, où elle avoit été reçue avec le plus vif empressement par la noblesse. LL. AA. II. ont dû séjourner dans cette ville jusqu'au 3 de ce mois.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 14 Novembre.

LE Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie, sont attendus incessamment dans cette capitale. L'Empereur a été au-devant d'eux; on dit que ces illustres voyageurs resteront ici un mois; le 25 de ce mois, il y aura bal à Schonbrun; 3000 billets d'entrée seront distribués aux gens de con-

dition , & aux Employés de la Chancellerie.

L'Empereur a donné au Secrétaire de l'Ambassade de France une bague précieuse, montée en brillans , à l'occasion de l'heureux accouchement de la Reine de France. On croit que le Comte Dominique de Kaunitz ira à Versailles en qualité d'Ambassadeur extraordinaire , pour féliciter le Roi & la Reine de la naissance du Dauphin.

Le 28 du mois dernier , le Chevalier Foscarini , Ambassadeur de la République de Venise auprès de cette Cour , eut de S. M. I. une audience dans laquelle il prit congé ; le même jour , le Chevalier Sebastien Foscarini , son frère , qui le remplace dans son poste , fut conduit à l'audience de S. M. I. & lui remit ses lettres de créance.

Ce fut le 26 du mois dernier que l'Edit de l'Empereur en faveur des Protestans , fut envoyé à tous les Cercles du Royaume de Bohême , avec injonction de s'y conformer , & de recevoir sans difficultés ceux qui , ayant quitté le Royaume pour cause de religion , voudront y revenir. On regarde comme une suite des dispositions favorables de cet Edit , la nomination que l'Empereur a faite du Baron de Wurmsler , Lieutenant-Général de ses armées , à la place de Chambellan servant auprès de sa personne. C'est le premier Protestant qui ait été admis à faire les fonctions de cette dignité.

La petite vérole a fait de grands ravages

dans cette ville. On prétend qu'il en est mort près de 600 enfans , & on a observé qu'aucune des personnes qui ont été inoculées n'en a été la victime.

De FRANCFORT, le 18 Novembre.

S'IL faut en croire quelques nouvelles des frontières de la Pologne , il y a des mouvemens dans la Crimée , à l'occasion des mécontentemens qui se sont élevés parmi les Tartares. On ne donne aucune particularité , qui prête à cette nouvelle le moindre degré de certitude ; mais on ajoute que 7 à 8 régimens qui se trouvent dans l'intérieur de l'Empire Russe , ont reçu ordre de marcher de ce côté.

On dit que le séjour du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse de Russie à Vienne ne sera que de 4 semaines au plus ; de-là ces illustres Voyageurs se rendront en Italie ; ils feront au printems une visite à la Cour de Wurtemberg , & passeront l'été à parcourir la France & la Hollande. Pendant leur séjour à Vienne , on donnera l'Opéra d'*Iphigénie en Tauride* , du Chevalier Gluck.

» Le 5 de ce mois , écrit-on de Nuremberg , à l'occasion du séjour que fit ici la Princesse de Sardaigne , épouse du Prince Antoine de Saxe , le Magistrat lui envoya une députation pour la complimenter & lui offrir les présens que la Ville est dans l'usage de présenter aux Princes & Princesses ; ils consistent en vins de pays de divers cantons , & en vin étranger , en poisson de plusieurs espèces

& en avoine. La Princesse reçut la députation de la manière la plus flatteuse, & accepta le présent, mais elle ordonna sur-le-champ de le faire distribuer aux pauvres. Le Magistrat instruit de l'intention de la Princesse, convertit le présent en argent & le fit distribuer, au nom de la Princesse, aux pauvres dans les maisons & à ceux qui sont dans les divers Hopitaux de la Ville «.

Selon des lettres de Brinn, le Prince de Radziwill ayant négligé depuis 14 ans de faire payer à son épouse qui est à Vienne la somme annuelle de 12,000 florins qu'il lui doit pour son entretien, l'Empereur a donné des ordres pour saisir ses biens dans le Royaume de Gallicie, & les vendre publiquement jusqu'à la concurrence de la somme dûe à Madame son épouse.

» Nous avons vu encore une fois notre Souverain, écrit-on de Manheim, & tout nous fait craindre que ce ne soit pour la dernière fois; il paroît décidé à fixer dorénavant son séjour à Munich où il est retourné; on dit que pendant son voyage il a eu une entrevue avec le Prince Evêque de Wurtzbourg, pour convenir de quelques arrangemens relatifs au commerce des deux pays & sur-tout à celui du sel. Peu avant son départ S. A. S. E. a établi ici une maison pour les enfans orphelins des Soldats morts à son service. Ils y seront entretenus & élevés jusqu'à un certain âge & de manière qu'ils pourront devenir utiles à l'État. Le Général de Hohenhausen, Général des troupes Palatines & Gouverneur de cette Ville, en a été nommé protecteur.

I T A L I E.

De NAPLES, le 15 Octobre.

LE Roi vient de faire publier l'Edit sui-

vant, adressé à tous les députés des vivres de cette capitale.

» Le Roi ayant fait attention aux représentations des Membres de la députation établie dans cette capitale pour les vivres, tant sur les causes de la diminution des revenus publics, que relativement aux moyens de procurer au peuple l'abondance, S. M. a fait sur chacun de ces objets les réflexions suivantes. — 1°. La députation a observé qu'avant 1764, les revenus de la ville se montoient à 125,226 ducats 60 grains, & la dépense annuelle à 95,581 : que depuis 1765, 5 branches de ces revenus qui rapportoient annuellement 26,706 ducats ont manqué, & que d'un autre côté les dettes ont augmenté de 15,928 ducats 76 grains, à raison des pertes que la ville a faite de 2,442,132 ducats 58 grains, tant sur les grains que sur les huiles; le Roi est d'avis qu'il faudroit bien examiner l'état des rentes, des charges & des dépenses, pour voir s'il n'y en a point de superflues qu'on puisse retrancher ou diminuer, & qu'il faudroit toujours avoir un compte de trois ans aussi clair que détaillé. 2°. La Députation a prouvé qu'avant l'année 1764, l'approvisionnement du grain pour Naples étoit de 120,000 mesures de grain, dites *tomola*, qu'on a ensuite porté à 300,000, lequel approvisionnement a été & est dans les années fertiles très-préjudiciable, parce que le grain réduit en farine a causé une perte qui, dans l'espace de 17 années, a été jusqu'à la somme de 291,316 ducats, & dans les années stériles cet approvisionnement ne suffisoit pas, puisqu'il en falloit pour Naples deux millions de mesures par an. S. M. juge à cet égard qu'on devoit s'occuper du moyen de conserver le grain d'une année à l'autre comme on fait en Sicile, où on le garde pendant 3 ans. 3°. La Députation propose de faire rendre à la ville les rentes dont elle jouissoit ci-devant, & en premier lieu le droit de louer des magasins pour y vendre la farine avec

un privilège exclusif. Le Roi observe sur ce point que ce privilège exclusif a été prohibé par le Roi son père, & qu'en 1780, on ordonna que rien ne seroit innové à cet égard, par la raison que le prix du loyer des magasins retomberoit sur les citoyens qui, ou payeroient la farine plus cher, ou l'auroient d'une qualité inférieure. 4°. Quant aux droits de *moccia*, le Roi pense que comme en 1775 la Chambre a formé un nouveau tarif qui est resté en partie suspendu, on pourroit partager ce droit & le faire observer en deux parties qui ne seroient point à charge au bas peuple, & n'occasionneroient point de murmures. 5°. La Députation ayant fait voir qu'on ne trouve plus à louer les sept places où l'on vend la farine, à cause de la réserve des 60 mille tomola qui ne doivent se répartir que sur ces sept postes, & sur l'autre aussi de la ville au marché, à cause de la condition de l'obligation d'un Négociant. La décision du Roi sur ce point est qu'on pourroit supprimer la condition de l'obligation du Négociant, & borner la réserve à la seule portion qui répond aux postes de la ville sans rien innover par rapport aux marchands de farine. 6°. A l'égard du carolin qu'on veut faire payer de plus aux vendeurs de macaroni, quand le prix du grain sera au-dessous de 21 carolins par tomolo, on défendra l'introduction des pâtes travaillées en filière, ou du moins on obligera ceux qui en introduiront à les vendre sur le pied de la taxe, & à payer 20 grains par *cantaro*. S. M. informée que le corps des faiseurs de macaroni a demandé que l'assiette s'établît suivant le prix courant des grains, ce que la ville n'a pas voulu accorder, & que les ouvriers nommés *Torresi* ont offert de travailler les pâtes sur le pied de l'impôt. S. M. juge qu'on ne devoit pas innover en faisant payer le carolin en question quand le grain coûte moins de 21 carolins, ou en introduisant les pâtes de dehors, en les vendant sur le pied de l'impôt. D'ailleurs ce point à

besoin d'être examiné sérieusement. 7°. Pour ce qui est de la défense qui a été faite aux fermiers-royaux & aux fours-royaux d'acheter du grain de la terre de Labour. S. M. pense que 40 mille tomola des fours-royaux sont une bien petite quantité vis-à-vis des 2 millions de tomola qui se consomment dans Naples, & qui servent pour la consommation de la capitale même. Et cette permission d'acheter les 40 mille tomola a été donnée sur la même demande à l'Elu du peuple. 8°. Quant à la défense qui a été faite de travailler la fleur de farine dans les fours du Roi, S. M. observe que cette défense a été faite pour ne pas donner occasion aux fabriquans d'employer les grains de la terre de Labour. On l'a cependant permis aux fermiers des fours-royaux, parce qu'ils ont la permission d'acheter 40 mille tomola de grains dans la terre de Labour. De sorte que pourvu qu'on n'excede pas cette quantité, que ce soit pour fleur de farine, ou que ce soit pour les fours, il n'en résultera point d'inconvénient. 9°. Pour ce qui est d'encourager les habitans des provinces à semer, S. M. répond que l'ensemencement des terres s'est accru dans la terre de Labour, vu la facilité que les habitans ont de débiter leurs grains. Mais dans les autres provinces, l'ensemencement a diminué, soit par l'impuissance des Colons soit par la prohibition de tirer ces grains. Tant qu'on laissera la liberté de les tirer des provinces, l'ensemencement augmentera toujours. D'ailleurs, d'après la consultation de la Junte des vivres, on a déjà insinué aux Barons du Royaume d'encourager le cours des grains par la semence. 10°. Sur la prohibition qu'on propose de faire de tirer les grains des provinces, & de ne les mettre que pour le superflu, S. M. dit qu'on ne permet la traite des grains qu'après qu'on a assuré l'abondance & qu'on est certain qu'il y a du superflu. Peut-être aussi cette défense nuiroit-elle plus qu'elle ne serviroit. 11°. Quant à la proposition d'abolir les fours-royaux,

S. M. pense que dans le cas où il y a abondance de grains, on ne peut mieux faire que de le convertir en pain, & les fours ne nuisent point : que même dans le cas de la rareté du grain, les fours servent encore, & leur multiplicité contente le peuple pour la quantité & la qualité. 12°. Sur le projet de charger la ville de Naples du soin de fourvoir le marché de farine & de l'y faire vendre par l'Elu du peuple, S. M. croit qu'il ne faut pas innover sur cela, parce que cet usage est introduit d'ancienne date, que jusqu'ici il n'en a résulté aucun inconvénient, au lieu qu'il pourroit y en avoir si l'on y faisoit quelque changement : que d'ailleurs ce point ayant été soumis dès 1775 à l'examen de la Chambre Royale qui n'a rien décidé, on pourroit demander aujourd'hui son avis. 13°. Pour la liberté à donner aux Universités de se fournir de grains, S. M. croit que cela est convenable & doit se pratiquer ainsi en n'en chargeant que les Universités qui sont dans l'usage de le faire. 14°. A l'égard de ce qu'on propose de remettre les Consuls de la ville dans les places étrangères afin d'en recevoir les avis nécessaires, S. M. croit que ses Consuls peuvent donner ces avis tout aussi bien. Je vous fais part de tout ce que ci-dessus pour votre intelligence, par l'ordre exprès du Roi.

ESPAGNE.

De CADIX, le 8 Novembre.

LE convoi si long-tems attendu de la Havane est entré heureusement hier dans ce port. Il est en très-bon état ; il n'y manque que 2 navires qui ont disparu il y a huit jours ; comme le convoi n'a point rencontré de voiles ennemies, il y a lieu d'espérer que ces traîneurs auront le même bonheur.

La traversée de cette flotte a été très-longue , puisqu'elle a duré 101 jours ; le vaisseau Anglois qu'ont pris , chemin faisant , le vaisseau & les trois frégates qui escortoient ce riche convoi , est une frégate de 40 canons.

Les Généraux de la Havane qui sont arrivés , ont obtenu plusieurs graces de la Cour ; on fait que M. Bonnet est employé dans l'escadre d'Europe ; D. Joseph Navarro , vient d'être nommé Commandant de la Province d'Estremadure.

Avant-hier un courier du Cabinet vint annoncer à nos Chefs que la Reine de France étoit accouchée d'un Dauphin. Les vaisseaux François mouillés dans la baye firent à cette occasion plusieurs décharges de leur artillerie , & hier notre armée fit une triple salve pour célébrer cet heureux événement.

Les chébecs du Roi ont pris un quatrième cutter Anglois , chargé comme les autres de munitions de guerre. Celui-ci étoit déjà entré dans le canal , & tandis que tous nos croiseurs étoient acharnés à sa poursuite , une bélandre Angloise & deux autres petits bâtimens se sont glissés dans la place. Le feu s'est fort ralenti des deux côtés depuis huit jours devant Gibraltar.

Nos nouvelles de Minorque portent que le Général Murray , alléché par les petits avantages que lui procuroient ses fréquentes sorties , vient de perdre 200 hommes qui

sont tombés dans une embuscade. Si cela est, il ne s'amusera plus dorénavant à faire une petite guerre qui, dans tous les cas, ne peut lui être fort profitable.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 27 Novembre.

LES nouvelles que nous attendions avec tant d'inquiétude, sont enfin arrivées; elles ont détruit toutes les espérances que nous conservions encore depuis que nous savions que notre escadre, & un corps considérable de troupes étoient partis de New-Yorck le 19 du mois dernier pour aller délivrer le Lord Cornwallis.

Le 25 de ce mois au soir, M. Melcomb, Capitaine du sloop le *Rattlesnake* est arrivé à l'Amirauté avec des dépêches du contre-Amiral Graves, datées du 29 Octob., par lesquelles on a reçu la fâcheuse nouvelle de la prise du Lord Cornwallis & de toute son armée. M. Melcomb débite que la première nouvelle de ce funeste évènement a été apportée par un Pilote de la part de l'Amiral Graves & confirmée ensuite par deux Nègres qui avoient descendu la Chésapeak sur des bateaux plats & s'étoient rendus auprès de la flotte sans être apperçus de l'ennemi. Ils ont tous déclaré qu'ils avoient vu les drapeaux Anglois roulés dans leurs étuis, & ceux de France flottant au-dessus d'eux dans les lignes Britanniques. Au départ du *Rattlesnake* l'escadre

Angloise ne se propoſoit point de paſſer la barre de New-Yorck , mais ſeulement de ſe rendre à Sandy-Hook ſous peu de jours , afin d'y prendre des munitions néceſſaires pour aller enſuite aux Iſles ſans aucun délai.

Il paroît par ces détails que notre eſcadre n'a point cherché à combattre les François en arrivant devant la Chéſapeak ſi elle les y a trouvés. On a lieu de craindre même d'après des lettres particulières de New-Yorck , que les avantages de l'ennemi ſur le Continent ne ſoient ſuivis de nouveaux qu'ils peuvent avoir le tems de ſe procurer aux Antilles. Cés lettres du moins font craindre que l'eſcadre François ne ſe porte à la Jamaïque avec les troupes qui y ſont embarquées. Si les François tentent cette expédition ils y auront , dit-on , tout le succès poſſible , la Jamaïque n'ayant aucune force navale qui puiſſe s'oppoſer à leurs opérations , & cette Iſle malgré ſes fortifications manquant de troupes pour la défendre.

Cette nouvelle déſeſpérante ne pouvoit arriver dans des circonſtances plus fâcheuſes ; le Gouvernement l'a appriſe l'avant-veille même de la rentrée du Parlement qui s'eſt faite aujourd'hui ; le diſcours du Roi devoit très-embarrasſant à rédiger ; le tems manquoit , & il étoit impoſſible de cacher à la Nation un évènement auſſi fâcheux , le ſecond dont l'Histoire de cette guerre fera mention , & dont l'Amérique a été le théâtre. La reddition d'un corps d'armée entier

avec son Général à nos ennemis. Cet aveu étoit mortifiant , mais il étoit nécessaire ; & c'est ainsi que S. M. s'est exprimée.

Milords & Messieurs, à la dernière Assemblée du Parlement, je vous ai fait connoître la position embarrassante où se trouvoient alors les affaires publiques. Je vous ai représenté les projets & la résolution avec laquelle j'étois déterminé à persévérer dans la défense de mes Etats , contre les forces réunies de mes ennemis , en attendant une paix compatible avec la dignité de ma couronne , l'intérêt permanent & la tranquillité de mon peuple. Malheureusement , la guerre est encore prolongée par cette ambition inquiète, qui la première a décidé nos ennemis à la commencer , & qui ne cesse de contrarier mes desirs ardens & mes efforts continuels pour le rétablissement de la tranquillité publique. Souverain d'un peuple libre , je ne répondrois pas au dépôt qu'il m'a confié , je ne reconnoitrois pas le zèle constant & l'attachement sincère de mes sujets à ma personne , à ma famille & à mon Gouvernement , si je consentois à sacrifier aux vœux que je forme pour la paix , & au bien-être passager de mes sujets, les droits essentiels & les intérêts permanens dont la défense & le soutien feront toujours la force & la sûreté de ce pays. — Vous avez dû être satisfait de la perspective favorable que présentent nos affaires dans l'Inde , & de l'heureuse arrivée des flottes marchandes de mes Royaumes ; mais cette année le succès de mes efforts réitérés pour défendre toute l'étendue des possessions de ma couronne, n'a point répondu à l'équité & à la droiture de mes vues. Je vous apprends avec la plus vive douleur que les évènements de la guerre ont été très-malheureux pour mes armes en Virginie , puisqu'ils se sont terminés par la perte de mon armée dans cette province. — Je n'ai rien négligé pour éteindre l'esprit de rébellion que nos ennemis ont trouvé le moyen de fomenter & d'entretenir dans les colonies. J'ai

cherché à rendre à mes sujets abusés d'Amérique, tous les avantages & tout le bonheur dont ils jouissoient en obéissant aux Loix ; mais le revers que nous venons d'essuyer vous appelle avec force à concourir & à m'assister avec la plus grande fermeté, pour faire avorter les projets de nos ennemis qui sont aussi préjudiciables aux intérêts de l'Amérique, qu'à ceux de la Grande-Bretagne. — Dans la dernière session vous étiez déjà très-avancés dans vos enquêtes sur l'état de nos possessions & de nos revenus dans l'Inde. — Je ne doute nullement que vous ne repreniez le fil de cette délibération importante avec le même esprit & la même modération, & vous continuerez à examiner aussi avec la même attention & la même ardeur comment ces provinces éloignées peuvent être contenues & gouvernées sans le moindre danger, à l'avantage de l'Angleterre, & quels sont les moyens les plus propres à faire le bonheur des naturels du pays.

Messieurs de la Chambre des Communes, je ferai mettre sous vos yeux les estimations pour l'année prochaine. Je m'en rapporte à votre sagesse & à votre patriotisme pour régler les subsides qu'exigeront nos affaires. — Parmi toutes les conséquences fâcheuses qu'entraîne la continuation de la guerre actuelle, je vois avec les regrets les plus vifs la nécessité indispensable où je me trouve de charger encore de nouvelles taxes mes fidèles sujets.

Milords & Messieurs, Puisque nous sommes engagés dans cette grande & importante querelle, je conserve, pour la poursuivre, une confiance inaltérable dans la protection de la divine Providence & une entière conviction de la justice de ma cause. Je suis persuadé que par le concours & le soutien de mon Parlement, par la bravoure de mes escadres & de mes armées, & par la réunion & l'ensemble des efforts, des moyens & des ressources de mon peuple, je rendrai à toutes mes possessions les avantages d'une paix honorable & solide.

Ce discours annonce le dessein de continuer la guerre, & l'espérance qu'on a que la Nation continuera de fournir les subsides qui sont nécessaires. Cependant on ne voit pas quel espoir nous reste de faire des progrès sur le Continent. Le sort du Lord Cornwallis dans la Virginie, décide nécessairement celui de Charles-Town & de Wilmington. En effet, la perte de son armée entraînera en même-tems celle de tous les avantages que nous retirions des deux Carolines, puisqu'il devient très difficile, pour ne pas dire impossible, de protéger les plantations des Loyalistes, & en général tous les Habitans qui se sont soumis au Gouvernement Britannique. Quant aux places de guerre, il faut supposer qu'on aura la sagesse de ne pas les conserver, si elles ne servent plus de clef pour faire le commerce du pays.

On assure, dit un de nos papiers, que dans le dernier Conseil tenu sur les affaires de l'Amérique; il a été décidé que s'il arrivoit quelque disgrâce à l'armée du Lord Cornwallis, on se borneroit à une guerre maritime contre les Colonies rebelles. En conséquence on rendroit New-York imprenable, en y jettant 15 à 20.000 hommes de troupes choisies & on laisseroit toujours dans cette station une forte escadre pour détruire le commerce des Rebelles, & pour profiter des divisions qui ne peuvent manquer de survenir entre les Américains & leurs alliés. Il semble qu'on devoit être bien revenu aujourd'hui de l'espoir qu'on ne cesse de prendre en ces divisions; depuis qu'on en annonce, nous sommes encore bien loin d'en voir les effets; nous observons

au contraire une grande harmonie entre les peuples alliés ; & c'est à ce concert que nous devons la perte d'une de nos plus belles armées dans cette partie du monde ; c'est cet accord qui a fait réussir le plan qu'ils avoient formé pour la destruction , & qui combiné dans le camp de Washington & de Rochambeau auprès de New-Yorck & à St-Dominque avec M. de Grasse , a été exécuté avec tant de succès en Virginie.

Si nous pouvions ajouter quelque confiance aux Gazettes de New-Yorck , antérieures à l'évènement fâcheux de la Virginie , le Colonel Stewart a vaincu le 8 Septembre à Entow Springs le Général Gréen. Selon ces Gazettes le Colonel n'avoit que 2000 hommes , & les Américains 5000. L'action avoit été chaude ; le Colonel avoit été d'abord défait & fait prisonnier à la droite ; mais le Colonel Cruger qui commandoit la gauche , ayant eu l'avantage de son côté , vint le délivrer & battre les ennemis , qui laissèrent 250 morts & 400 prisonniers. Les Gazettes de New-Yorck ne donnent en effet ces relations qu'en précis & sur des oui-dire , car on n'en a point d'officielles. Mais le Congrès en a publié une du Général Gréen , lui-même , adressée au Président du Congrès , & datée du Quartier-Général à Martin's Tavern , près de Feguson's Swamps , dans la Caroline du Sud le 11 Septembre ; & il est clair , d'après les détails de l'affaire , que ce sont nos troupes qui ont été battues.

« M., dans la dépêche du 25 d'Août, j'ai informé V. E. que nous étions en marche pour Friday's-Ferry, afin de former une jonction avec les troupes de l'Etat & un corps de milice qu'on assembloit en ce lieu, & attaquer l'armée Angloise campée près de M.^c-Lord's-Ferry. Le 27, à notre arrivée à Friday's-Ferry, je reçus avis que l'ennemi se retirait; nous traversâmes la rivière à Howel's-Ferry & prîmes poste à Mothe's-Plantation, où j'appris que les ennemis s'étoient arrêtés à Entow's-Springs, à environ 40 milles au-dessous de nous; qu'ils y avoient reçu des renforts, & qu'ils se préparoient à y établir un poste fixe: pour les en empêcher, je me déterminai à hasarder un engagement, quoique nous leur fussions de beaucoup inférieurs en nombre. Nous nous mîmes en marche le 5 Septembre, & nous avançâmes à petites journées autant pour déguiser notre intention, que pour donner au Général Marion, qui avoit été détaché, le tems de nous rejoindre; ce qu'il fit le 7 à Burdell's-Plantation, à 7 milles du camp ennemi. — Nous nous mîmes en marche le 8, à quatre heures du matin, pour attaquer l'ennemi. Notre ligne de front étoit composée de quatre petits bataillons de milice, deux de la Caroline du Nord, & deux de la Caroline du Sud. Notre seconde ligne consistoit en trois petites brigades de troupes Continentales, une de la Caroline du Nord, une de Virginie & une de Maryland. Le Lieutenant-Colonel Lée, avec sa légion, couvroit notre flanc droit, & le Lieutenant-Colonel Endesson avec les troupes de l'Etat, notre gauche. Le Lieutenant-Colonel Washington, avec sa Cavalerie & les troupes de l'Etat de la Delawarre, formoient un corps de réserve; deux pièces de canon de 3 avançoient avec la ligne de front, & 2 pièces de 6 avec la seconde ligne. La légion & les troupes de l'Etat formoient notre corps avancé, & devoient se retirer sur les flancs quand l'ennemi se formeroit

en bataille. Nous marchâmes en cet ordre à l'attaque : la légion & les troupes de l'Etat rencontrèrent un parti de la cavalerie ennemie & d'infanterie à environ 4 milles de leur camp ; ils les chargèrent vivement avec la bayonnette & les mirent en fuite , & il y en eut plusieurs de morts & de blessés. Comme nous supposâmes que c'étoit le corps avancé de l'ennemi , notre ligne de front reçut ordre de se former , la légion & les troupes de prendre leur position sur les flancs. Tout le pays est couvert de bois depuis le lieu où l'action commença , jusqu'à Entow's-Springs. Le feu commença à 2 ou 3 milles du camp Anglois : la milice reçut ordre d'avancer en faisant feu : les postes avancés de l'ennemi furent obligés de se retirer , le feu redoubla , la légion & des troupes de l'Etat chargèrent l'ennemi de près ; les Officiers se conduisirent avec la plus grande bravoure , & la milice se fit le plus grand honneur par son courage & sa fermeté ; mais le feu de l'ennemi qui continuoit d'avancer , étant de beaucoup supérieur au nôtre , elle fut obligée de reculer. La brigade de la Caroline du Nord , commandée par le Général Summer , reçut ordre de la soutenir ; cette brigade étoit composée de nouvelles levées qui n'étoient enrôlées que depuis un mois , & néanmoins elle se battit avec une opiniâtreté qui auroit fait honneur aux meilleurs Vétéran , & il est difficile de dire ce qu'on doit le plus admirer de la valeur des Officiers ou de la bravoure des soldats ; ils firent un feu vif & bien soutenu , que l'ennemi rendit avec un courage égal & digne d'une meilleure cause. Dans ce moment de l'action , les Virginiens sous le Colonel Campbell , & les Marylandois sous le Colonel Williams , s'avancèrent sous le feu de l'ennemi , d'une canonnade redoutable & d'une pluie de balles , avec tant d'ardeur , d'ordre & d'intrépidité , qu'ils renversèrent tout ce qui se présenta , & l'ennemi fut mis en déroute de tous

les côtés. — Le Lieutenant-Colonel Lée tourna le flanc gauche de l'ennemi, & le chargea en queue pendant que les troupes de Virginie & de Maryland le chargeoient en front. Le Colonel Hampton, qui commandoit les troupes de l'Etat, chargea un parti, sur lequel il fit plus de 300 prisonniers. Le Colonel Washington avança avec le corps de réserve sur la gauche, où l'ennemi sembloit encore se disposer à faire résistance, & le chargea si impétueusement avec sa cavalerie & un corps d'infanterie, qu'il n'eut pas le tems de se rallier. — Nous poursuivîmes de près l'ennemi après l'avoir rompu, jusqu'à ce que nous eûmes atteint son camp; un grand nombre de prisonniers tomboit continuellement dans nos mains, & quelques centaines de fugitifs se sauvèrent vers Charles-Town, mais un parti se jeta dans une maison de brique de trois étages, auprès des sources; d'autres prirent poste dans un jardin palissadé & dans des taillis impénétrables; leur arrière-garde étant couverte par les sources & des chemins creux, l'ennemi recommença le combat. On fit les plus grands efforts pour les déloger. Le Lieutenant-Colonel Washington fit l'impossible pour pénétrer au travers d'un bouquet de bois fort épais, mais il le trouva impraticable; son cheval fut tué sous lui; il fut blessé & fait prisonnier. On fit avancer 4 canons de six livres devant la maison, savoir, deux des nôtres, & deux que l'ennemi avoit abandonnés; mais le feu qu'on faisoit de cette maison & du bois étoit si violent, qu'il fut impossible de la forcer; & même d'emmener l'artillerie quand les troupes eurent ordre de se retirer: la plupart des Officiers & des Soldats qui servoient ces pièces, furent tués ou blessés. — Washington ayant succombé dans son attaque sur la gauche, la legion n'ayant pas réussi sur la droite, voyant aussi que notre infanterie étoit fort maltraitée par le feu de

l'ennemi , & nos munitions presque entièrement consumées , quoique les Officiers & les Soldats continuassent à se distinguer par la plus héroïque valeur , je crus qu'il étoit à propos de se mettre à l'abri du feu de la maison , & de faire retirer les troupes à quelque distance des bois , ne pensant pas qu'il convînt de passer plus loin notre avantage , & persuadé que l'ennemi ne pourroit tenir ses postes que quelques heures , & que nous aurions plus beau jeu à l'attaquer dans sa retraite , qu'à nous opiniâtrer à le déloger , ce qui nous exposoit à une perte considérable. — Nous rassemblâmes tous nos blessés , excepté ceux qui étoient trop avant sous le feu de la maison , & nous nous retirâmes sur le terrain que nous occupions le matin , ne trouvant pas d'eau plus près , & nos troupes accablées de chaleur ayant le plus grand besoin de rafraichissemens après un combat continu de quatre heures. Je laissai sur le champ de bataille un fort piquet. J'envoyai le lendemain de bonne heure le Colonel Lée & le Général Marion entre Entow's & Charles-Town , pour prévenir les renforts qui viendroient au secours de l'ennemi, ou retarder leur marche, s'ils entreprenoient de se retirer , & donner lieu à l'armée de tomber sur leur arrière-garde , & de compléter nos succès. Nous laissâmes deux pièces d'artillerie dans les mains de l'ennemi , & nous emmenâmes une des leurs. — Le soir du 9 , les ennemis se retirèrent laissant plus de 70 de leurs blessés derrière eux , & plus de 1000 armes qu'ils avoient rompues & cachées dans les sources d'Entow's ; ils défoncèrent 20 ou 30 barils de rum , & détruisirent une grande quantité d'autres provisions qu'ils ne pouvoient pas emporter. Nous les poursuivîmes aussi-tôt que nous eûmes avis de leur retraite , mais ils formèrent une jonction avec le Major Arthur ; le Général Marion & le Colonel Lée n'ayant pas des forces suffisantes pour l'empêcher : à notre approche , les ennemis se retirèrent

dans les environs de Charles-Town. Nous avons fait 500 prisonniers, y compris les blessés que l'ennemi a laissé derrière lui, & je pense qu'ils n'ont pas moins de 600 hommes tant tués que blessés. Les fugitifs, qui se sauvèrent du champ de bataille, répandirent une telle alarme, que les ennemis brûlèrent leurs provisions à Dorchester, & abandonnèrent leur poste à Fair-Lawn. Un grand nombre de gens, tant Nègres qu'autres, étoient employés à jeter des arbres de la route jusqu'à quelques milles de distance de Charles-Town. Il n'y a que la maison de brique & la force singulière de leur position d'Entow's qui ait empêché les restes de l'armée Angloise de tomber entièrement dans nos mains. — Nous les avons poursuivis jusqu'à Entow's, mais ne pouvant les atteindre, nous nous reposerons un ou deux jours en ce lieu, & nous reprendrons ensuite notre ancienne position sur les hauteurs de la Santé. — Je me crois redevable de la victoire que j'ai remportée à l'usage vigoureux que les Virginiens, les Marylandois & une partie de l'infanterie ont fait de la bayonnette; je ne puis assez me louer de la conduite & du courage de toutes nos troupes «.

Morts des troupes Continentales : 1 Lieutenant-Colonel, 6 Capitaines, 4 Officiers inférieurs, 4 Sergens, 98 Soldats. — *Blessés* : 2 Lieutenans-Colonels, 7 Capitaines, 20 Lieutenans & Sous-Lieutenans, 24 Sergens, 209 Soldats. TOTAL. 408 hommes.

Morts des troupes de l'Etat & des milices : 1 Major, 4 Officiers inférieurs, 4 Sergens, 16 Soldats. — *Blessés* : 3 Lieutenans-Colonels, 6 Capitaines, 5 Officiers inférieurs, 8 Sergens, 91 Soldats. *Egarés* : 8 Soldats. TOTAL. 146 hommes. — TOTAL des tués, blessés, égarés des troupes Continentales, de l'Etat & des milices, 554 hommes.

A ces détails nous joindrons la lettre suivante que l'on a reçue de Philadelphie, en date du 3 Octobre, elle montre combien peu sont fondées les espérances que l'on ne cesse de nous donner depuis long-tems de la soumission de nos Colonies ; & les mouvemens des différens Etats-Unis pour affirmer leur Indépendance & leur Gouvernement, avant les grands avantages qu'ils ont remportés, peuvent faire juger de la nouvelle confiance que va leur inspirer leur dernier triomphe.

» Un exprès arrivé de la Géorgie nous a apporté la nouvelle que les habitans se sont assemblés dans la ville d'Augusta, & que le Gouvernement y ayant été rétabli dans une forme régulière, ils ont choisi l'honorable Natham Brownson pour leur Gouverneur, & quatre Délégués pour représenter cet Etat en Congrès. Cet exprès étoit porteur de lettres qui annoncent la plus ferme résolution de la part des Géorgiens, de courir toutes sortes de dangers & de souffrir les plus grands malheurs, plutôt que de rentrer sous la domination des Anglois.

On ne sauroit trop admirer le courage que les Géorgiens ont montré dans un long cours d'infortunes. Ils ont abandonné leurs établissemens & leurs maisons, ont habité des montagnes, erré dans les bois & vécu de la chasse & de la pêche ; pressés d'un côté par les Anglois, de l'autre

par les Sauvages , ils ont résisté à toutes ces difficultés & attendu des temps plus heureux , qui paroissent enfin arriver.

Le nouveau Gouverneur , peu après son élection , a publié la proclamation suivante :

Comme la crise présente exige les plus vigoureux efforts de la part de chaque individu , pour finir la glorieuse contestation dans laquelle nous sommes engagés , & que la justice requiert que le poids des difficultés à surmonter pour parvenir à cet heureux période soit également partagé ; & comme la situation présente de la Géorgie demande l'assistance de tous ses Citoyens , en conséquence d'un résolu de l'honorable Chambre d'assemblée de cet Etat , je publie cette proclamation , par laquelle il est ordonné à tous ceux qui se regardent comme Citoyens , d'y revenir dans les époques ci-après prescrites ; savoir , s'ils sont dans la Caroline du Sud , dans l'espace de trente jours ; dans la Caroline du Nord , soixante jours ; dans la Virginie , quatre-vingt-dix jours ; & s'ils sont plus au Nord , quatre mois. Nous assurons par ces présentes tous ceux qui négligeront ou refuseront de s'y conformer , qu'en conséquence du susdit résolu , leurs propriétés foncières seront chargées d'une triple taxe , à commencer de l'échéance des termes fixés pour leur retour.

• Signé de ma main , & scellé du grand sceau

Secau de l'Etat, à Augusta, le 24 Août 1781, la sixième année de l'indépendance de l'Amérique.

Signé, N. BROWNSON.

Le Congrès n'a reçu à Philadelphie ; que le 17 Octobre, la nouvelle de la victoire remportée par le Général Gréen le 8 de Septembre. La bataille s'est donnée à seize lieues de Charles-Town ; l'armée Américaine étoit composée d'environ 900 hommes de troupes réglées, & de 1200 hommes de milices. Les Anglois, qui venoient d'être renforcés par un détachement de la garnison de Charles-Town, avoient environ 1800 hommes. Les troupes Américaines ont montré le plus grand courage, joint à beaucoup de sang-froid. Les milices qui plioient d'abord sous le feu régulier des troupes, ont été ralliées jusqu'à trois fois ; les troupes continentales n'ont presque fait usage que de la bayonnette ; celles du Maryland n'ont point fait de quartier, & crioient à l'ennemi : *Souvenez-vous de Cambden.* Le nombre des tués, blessés ou égarés, monte à 5 ou 600 du côté des Américains ; les Anglois ont eu, suivant le Général Gréen, environ 600 hommes tués & blessés, & il leur a fait 5 à 600 prisonniers. Ils ont jetté leurs armes dans la déroute, & le Général Gréen a pris au-delà de 1000 fusils, & plusieurs autres effets utiles à son armée. Il est plus démontré que jamais que Charles-Town

8 Décembre 1781.

d

& Savannah font tout ce que les Anglois possèdent au Sud , & qu'ils ne peuvent s'en éloigner sans s'exposer à une destruction totale. Les succès continus du Général Gréen l'ont mis en état de délivrer , par des échanges , tous les prisonniers Américains faits lors de la capitulation de Charles - Town , & tous ceux qui furent faits à Campden ; il a en outre 1500 prisonniers contre lesquels les Anglois n'ont aucun échange à proposer.

L'affaire d'Entow's Spring a précédé l'évènement de la Virginie ; on sent combien il a dû enflammer le courage des Américains , & il est vraisemblable que leurs troupes victorieuses feront quelques mouvemens pour nous chasser encore de Charles-Town. Pour défendre cette place avec succès , il nous faudroit des forces navales qu'on pût employer de ce côté ; mais on ne doit pas présûmer que l'Amiral Graves se détermine à y faire passer quelques vaisseaux ; il ne sauroit diminuer ses forces , & il paroît qu'il n'a rien de plus pressé que de retourner aux Isles avec toute son escadre , pour s'opposer , si cela est possible , aux entreprises de M. de Grasse , qui est parti pour s'y rendre , & sans doute avec des forces proportionnées aux projets qu'il a formés. Il a déjà une avance sur notre escadre , qui a été obligée de ramener à New-Yorck les troupes qu'elle y avoit embarquées ; & quand elle arrivera , peut-être trouvera-t-elle quelqu'un de nos établissemens

mens déjà entre les mains de nos ennemis ; & si elle arrive avant que M. de Grasse ait pu rien tenter , sera-t-elle en état de lui opposer des obstacles ? Ne sera-t-elle pas encore inférieure.

Tout prouve la nécessité de faire passer le plus promptement possible des renforts aux Antilles ; c'est l'Amiral Rodney qui sera chargé de les conduire. On prétend que le 23 il a pris congé du Roi ; cet Amiral qui conserve toujours son caractère & qui est beaucoup plus actif en paroles qu'en actions , disoit il y a quelques jours : *Je vais retourner aux Isles , & tout ce que je desire est de rencontrer M. de Grasse.* Un de ses amis lui observa que ce vœu étoit louable , mais qu'il avoit déjà eu les occasions de le rencontrer , & que jamais il n'avoit eu plus beau jeu que lorsqu'avec 22 vaisseaux il se présenta à la hauteur de Tabago , & ne parut y être venu que pour voir comment l'ennemi prenoit une Isle. Il est à craindre qu'il ne profite pas mieux des occasions qu'il aura de s'en approcher encore ; en général on trouve que cet Officier vanté n'a rien fait que quand il s'est trouvé avec des forces très-supérieures , ou devant des ennemis sans défense.

« C'est le 29 de ce mois qu'il doit , dit-on , partir de Portsmouth. Le Gouvernement qui a formé pour la troisième fois le dessein de ravitailler Gibraltar , qui n'a été exécuté que la première , charge l'Amiral Rodney de cette entreprise devenue plus difficile , parce qu'il faut en même-tems sé-

pourir Minorque. Il sortira avec les divisions de l'Amiral Kempenfeld , & de l'Amiral Bickerston , qui réunies à la sienne formeront une escadre de 27 vaisseaux de ligne. Ses instructions sont , dit-on , d'aller bloquer le port de Cadix , où il arrêtera la flotte Espagnole pendant que quelques vaisseaux de 50 canons & des fregatès iront porter les secours à Gibraltar & à Minorque. Cette grande affaire terminée , il prendra la route des Antilles avec sept vaisseaux ; l'Amiral Bickerston conduira sa division dans l'Inde , & l'Amiral Kempenfeld reviendra avec le reste dans la Manche. On assure que le tout est préparé pour le départ du Prince Edouard , qui doit toujours faire campagne avec Rodney en qualité de Garde de la marine &c.

L'arrivée de la flotte de la Jamaïque , dont une lettre de Portsmouth fait mention , a fourni tous les matelots dont on avoit besoin pour armer complètement les vaisseaux de guerre qui ont ordre d'appareiller. L'état des troupes de terre destinées à passer en Asie les porte à 6000 hommes , dont 4000 Allemands & le reste Anglois ; ils s'embarqueront sur la flotte de l'Inde , & à leur arrivée notre établissement militaire dans cette partie du monde sera de 12,000 hommes , sans les Sipayes qui sont au service de la Compagnie. Quoiqu'on presse leur embarquement & l'équipement de tous les navires , on ne croit pas qu'ils soient prêts à partir avant le 10 du mois prochain , ce qui retarde d'autant le départ de Rodney , qui doit mettre à la voile avec eux , & par conséquent le ravitaillement des deux places , après lequel seul il

doit aller en Amérique. Pendant cet intervalle, il est très-possible que l'on nous y ait porté de grands coups. M. de Grasse y est actuellement, & il n'est pas sûr que l'Amiral Graves l'ait suivi de bien près. Les premières nouvelles qui viendront de ces contrées ne peuvent qu'être intéressantes.

« Le Gouvernement, dit une gazette qui ne voit pas les choses en beau, n'a jamais été plus embarrassé qu'aujourd'hui; la Cour & ses Partisans ne cessent de dire autrefois, il faut humilier l'Amérique & la forcer de tomber aux pieds du trône; ce langage superbe est bien baissé; on ne parle plus à présent que de réconciliation aux termes les plus avantageux qu'il sera possible d'obtenir. Quant aux autres Puissances contre lesquelles nous soutenons une guerre si dispendieuse & si inégale, on convient aussi, quelque humiliant que soit cet aveu, qu'il faut s'arranger avec elles le plutôt possible ».

Le discours du Roi au Parlement montre en effet des vœux pour la paix.

« On dit que le Prince de Gallitzin, Ambassadeur de Russie, a demandé aux Etats-Généraux quelles seroient les conditions auxquelles sa Souveraine pourroit travailler à une pacification particulière entre la République & l'Angleterre; M. de Simolin a été chargé de faire la même demande au Cabinet de St-James: & le Ministère de Russie mettra la main à l'œuvre dès qu'il aura l'avis & les prétentions des deux Adversaires. Les gens au fait n'ont point confiance au succès de ces négociations, & ne les regardent que comme un moyen de laisser gagner du tems & du terrain à l'Angleterre. — M. Dreyer, Envoyé extraordinaire de Danemarck à Londres, avoit proposé la médiation de sa Cour & de celle

de Suède pour le même objet ; mais le Ministère Britannique l'a remercié de ses bons offices , en ajoutant qu'il s'en tiendrait à la médiation de la Russie. Il a déclaré en même-tems à cet Envoyé , que le Roi d'Angleterre avoit consenti d'entrer en négociation avec la République , attendu qu'il voyoit que la partie la plus saine de la nation inclinoit pour la paix ; ajoutant au surplus , que ce n'étoit qu'à regret qu'il s'étoit porté à rompre avec cette République. — On prétend que le Baron de Wassenaar , Ministre des Etats-Généraux à Pétersbourg a eu des démêlés très-vifs avec le Comte d'Osternann au sujet des intérêts politiques des deux Nations ; & qu'en conséquence la Cour de Russie a fait demander son rappel. On sait que M. de Wassenaar , Membre du Corps des Nobles de la Province de Hollande , est du parti de la ville d'Amsterdam.

D'après le relevé fait dans les divers Départemens , pour être mis sous les yeux du Parlement , il se trouve que la guerre nous a coûté cette année 30 millions sterling , dépense qui excède de beaucoup celle d'aucune année , soit de la guerre actuelle , soit de toutes les autres guerres que nous avons jamais eues.

« Tout ce que nos Ministres craignent le plus à la prochaine rentrée du Parlement , ce sont les reproches des gentilshommes de nos provinces , de la crédulité desquels ils se sont joué si cruellement en les engageant d'une année à l'autre à fournir aux frais de la guerre en Amérique , sur l'assurance qu'à la fin de cette guerre notre revenu se montera au point de réduire considérablement la taxe des terres. On peut voir comment ils ont réussi , en jettant les yeux sur l'apperçu suivant.

Au commencement de nos divisions avec l'Amérique , les terres se vendoient 33 années de revenu ;

aujourd'hui, elles sont à 19. La guerre de 1756, depuis son origine jusqu'au dernier moment, quoiqu'on ait emprunté 12 millions par an, n'a pas fait baisser les terres de la valeur du revenu d'une année. Que ceux qui vantent notre prospérité actuelle, réfléchissent un instant sur ce fait si notoire, qu'il seroit ridicule de se donner la peine de vouloir le prouver. Le revenu des terres est aujourd'hui tombé d'une manière vraiment affligeante ; au lieu que dans tout le cours de la dernière guerre, il a constamment haussé. La balance du commerce avec tout le monde dans l'année 1756, étoit de plus de 6 millions en notre faveur ; la même balance en 1780, n'étoit que de deux millions cent mille livres, les deux balances prises sur les livres mêmes de la Douane. Dans la première période, il n'y avoit communément que 8 ou 10 bills passés par an pour les grandes navigations publiques, & l'on n'a vu aucune de celles-ci avoir lieu les deux dernières années. Enfin, qu'on se mette sous les yeux l'effet que produit la misère de l'Etat, c'est-à-dire celle des Particuliers. Dans les années 1759, 60 & 61, toute la Grande-Bretagne ne présentait qu'un spectacle de prospérité générale, mais aujourd'hui quelle différence ! La Couronne est riche, mais le peuple meurt de faim.

La Banque d'Angleterre devoit être le dépôt sacré des trésors de la nation, & il est inconcevable que les Directeurs soient légalement autorisés à se lier d'intérêt avec le Gouvernement, au point de partager avec nos Ministres leurs profits & leurs pertes. Cette réflexion se trouve dans tous nos papiers qui ont copié la lettre suivante adressée à l'Imprimeur du *Général Advertiser*.

M. , je vous prie d'informer le Public , & surtout les Intéressés , qu'au lieu d'un million & demi du dernier Emprunt qui avoit été mis en dépôt à la Banque , n'y ayant que le premier paiement de fait , & qui doit être mis en vente sur la Place vers le 15 (ainsi que vous l'avez annoncé par votre Feuille d'aujourd'hui) , il y en a pour 4 millions du même Emprunt qui seront mis en vente sur la Place vers le même jour 15 , qui étant la dernière époque accordée aux très-respectables favoris du Lord North (les sieurs Robinson & Atkinson) pour débiter leur Papier. Et je vous prie de mettre sous les yeux du Public une liste de ces Souscripteurs , la Nation ayant incontestablement droit de connoître qui sont ces célèbres *Crésus* , dans un tems de disette.

Et si les Directeurs de la Banque refusent de donner cet liste , vous devrez adresser un mot à M. Byng , ou à quelques-uns des principaux Membres de la Banque , du nombre de ceux qui ont proposé l'Emprunt dans la dernière Session , afin qu'ils donnent la liste de ces respectables noms.
Le 12 Novembre 1781.

La session actuelle du Parlement ne manquera pas de devenir intéressante ; en attendant les détails des débats qui vont s'ouvrir , nous placerons ici quelques anecdotes que nous fournissent nos papiers , & qui peuvent faire plaisir à nos Lecteurs.

Un particulier qui arrive de l'Amérique , assure que le Général John Laurens , fils du malheureux Laurens , prisonnier à la Tour , est adoré de toute la Nation. A une érudition profonde , il joint le caractère le plus affable , & au courage le plus éprouvé sous les sentimens d'humanité possibles.

Le Général Vernon , Lieutenant-Gouverneur de la Tour , a eu une entreyue avec M. Laurons , enfermé

Dans cette prison , où il est traité avec la plus grande barbarie. Le Général Vernon , qui n'avoit appris que par les papiers publics la situation réelle de ce prisonnier , en a un peu adouci les rigueurs. Mais le Gouvernement refuse toujours d'allouer à M. Laurens les six schellings & huit deniers par jour qu'il est si autorisé à réclamer. Il lui refuse (& cette rigueur est peut-être la plus cruelle de toutes) la liberté de voir ses amis & son fils même , sans un ordre particulier. Enfin M. Laurens n'a pas la consolation de pouvoir écrire un mot , l'usage des plumes , de l'encre & du papier lui étant absolument interdit. On ne lui permet non plus que de lire les papiers Ministériels.

Il y a actuellement dans l'armée Américaine un jeune homme nommé Charles Washington Clarke , ayant rang de Capitaine , qui est filleul & petit-neveu du Général Washington. Ce jeune homme passa du Comté de Northampton en Amérique , peu après le commencement des troubles. Ce Capitaine Clarke a au moment présent un frère qui est simple soldat au service du Roi , & qui a passé dernièrement en Amérique avec quelques autres recrues tirées de Chatham. Si ces deux frères viennent à se rencontrer ensemble dans un même combat , quelle cruelle situation pour eux d'être obligés de faire céder la tendresse fraternelle à l'amour de la patrie. Cette guerre peut bien s'appeller une guerre de famille , puique les pères combattent contre leurs fils , les fils contre leurs pères & les frères contre leurs frères.

FRANCE.

De VERSAILLES , le 3 Décembre.

LE 25 du mois dernier , le Comte de Chabannes a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de premier Ecuyer de Madame Adélaïde de France , vacante

d 5

par la mort du Comte de Chabannes, son père.

De PARIS, le 3 Décembre.

EN parlant dans le dernier Journal de la frégate l'*Andromaque*, nous avons oublié de parler de la promptitude avec laquelle elle a fait sa traversée; elle n'a mis que 19 jours; la *Surveillante* n'en avoit mis que 22; & les deux frégates parties à si peu d'intervalle l'une de l'autre, ne pouvoient arriver plus promptement. Les dépêches apportées par l'*Andromaque*, ont donné le nombre juste des prisonniers faits à Yorck & à Gloucester; les premières notes qui le portoient à 7500 hommes n'étoient pas exactes; il faut ajouter à ce nombre 1100 hommes; ce qui fait en tout 8500 prisonniers en comprenant tout, soldats & mariniers. L'armée Angloise étoit par conséquent avant le siège d'Yorck de 10,000 hommes.

Avec les mêmes dépêches on a reçu l'extrait de l'ordre du 20 Octobre, qui étoit conçu ainsi.

« Le Général félicite l'Armée du glorieux événement de la journée d'hier; les preuves généreuses que S. M. T. C. a données de son attachement à la Cause de l'Amérique, doivent en détrompant les esprits les plus abusés parmi nos ennemis, les convaincre des conséquences heureuses & décisives de cette alliance, & insinuer à tous les Citoyens des Etats-Unis les sentimens de la plus inaltérable reconnaissance. — Une flotte la plus nombreuse & la

Plus puissante qui ait encore paru dans ces mers , commandée par un Amiral , dont le bonheur & les talens promettoient les plus grands succès ; une Armée composée de la manière la plus distinguée , tant en Officiers , qu'en Soldats , sont des gages signalés de son affection pour les Etats-Unis , & c'est le concours de ces forces puissantes qui nous a assuré le succès éclatant que nous venons d'obtenir.

— Le Général profite de cette occasion pour prier S. E. le Comte de Rochambeau , de recevoir le témoignage de sa vive reconnoissance pour les conseils & l'assistance qu'il a reçu de lui dans tous les tems. Il désire de faire parvenir l'expression la plus vive de ses remerciemens aux Généraux Baron de Viomenil , Chevalier de Chastellux , Marquis de St-Simon & Comte de Viomenil , & au Brigadier-Général de Choisy (qui a eu un commandement séparé) de la manière glorieuse avec laquelle ils ont travaillé au succès de la Cause commune. Il espère que le Comte de Rochambeau voudra bien témoigner à l'Armée qu'il commande immédiatement , la haute opinion qu'il conserve du mérite distingué des Officiers & Soldats des différens corps ; & il le prie de présenter , en son nom , aux régimens de Gâtinois & de Deux-Ponts les deux pièces d'artillerie de bronze qu'ils ont enlevées aux ennemis , & il souhaite qu'ils les conservent comme un témoignage du courage avec lequel ils ont pris , l'épée à la main , la redoute des ennemis la nuit du 14 , & qu'elles servent à perpétuer le souvenir d'une occasion , dans laquelle les Officiers & Soldats ont montré la plus noble émulation & le courage le plus distingué. — Si le Général remercioit en particulier tous ceux qui l'ont mérité , il faudroit qu'il nommât toute l'Armée ; mais il se croit obligé , par son inclination , son devoir & sa reconnoissance , à témoigner les obligations qu'il a aux Majors-Généraux Lincoln , Marquis de la Fayette & Stuben , pour les

bonnes dispositions qu'ils ont faites dans les tranchées; au Général du Portail & au Colonel Queneret, pour la vigueur & la science, qui ont brillé dans la conduite des travaux; & au Général Kuon & au Colonel d'Aboville, pour le soin & l'attention infatigable avec lesquels ils ont accéléré le transport de l'artillerie & des munitions, aussi-bien que pour leur disposition judicieuse & l'activité qu'ils ont montré dans les batteries; il prie les Officiers qu'il vient de nommer, de faire parvenir ses remerciemens aux Officiers & aux Soldats des corps qu'ils commandent respectivement. — Le Général se rendroit singulièrement coupable d'une ingratitude, qu'il espère qu'on ne pourra jamais lui reprocher, s'il omettoit de témoigner dans les termes les plus énergiques à S. E. le Gouverneur Nelson, sa reconnaissance des secours qu'il a reçu de lui personnellement, ainsi que de la Milice qu'il commande, & qui a mérité par son activité, son émulation & son courage, les applaudissemens les plus distingués. — L'importance du coup que les Etats-Unis viennent de frapper, sera un ample dédommagement de la fatigue & des dangers que toute l'Armée a soutenus avec tant de patriotisme & de fermeté. — Pour que la joie publique soit générale dans toutes les troupes, le Général ordonne que tous les Soldats qui pourroient être en prison, soient mis en liberté & rejoignent leurs corps respectifs. — On célébrera demain le Service Divin dans toutes les brigades & divisions. — Le Commandant en chef recommande à toutes les troupes qui ne seront pas de service, d'y assister avec cette attention sérieuse, & cette reconnaissance profonde, que nous devons aux marques réitérées & frappantes de la protection de la Providence.

La frégate l'*Engageante*, qui a mouillé à Brest quatre jours après l'*Andromaque*, n'a pas eu une traversée moins courte;

elle nous apporte des nouvelles de M. le Comte de Grasse, en date du 1 Novembre. Ce Général n'étoit point malade, comme le bruit s'en étoit répandu. Il quittoit la Chésapéak pour retourner aux Antilles; on dit qu'il conduit avec lui toutes ses forces & l'escadre de M. de Barras; on lui suppose en conséquence des projets que les Anglois ne pourront l'empêcher d'exécuter; l'Amiral Graves occupé à ramener à New-Yorck les troupes qu'il a trop tard conduites au secours de Cornwallis, & à en faire peut-être passer une partie à Charles-Town, ne retournera pas assez-tôt aux Antilles pour y arriver en même-tems que M. de Grasse; & quand il seroit possible qu'il y arrivât presque aussitôt, il se retrouvera vis-à-vis de lui avec la même infériorité qui la empêché de rien tenter dans la Chésapeak.

La grande nouvelle de la prise du Lord Cornwallis a été bientôt répandue sur le Continent de l'Amérique.

» On a reçu hier, lit-on dans une lettre de Boston, le 27 Octobre, par un exprès dépêché à M. Hencook, la nouvelle de la prise du Lord Cornwallis & du corps de troupes qu'il commandoit, par l'armée alliée & l'armée navale de France, commandée par M. de Grasse. Les Américains regardent cet événement comme décisif pour leur liberté; ils bénissent Louis XVI, il se boit beaucoup de vin de Madere à sa santé. — La frégate la *Résolue*, a mouillé ici le 25 Août avec deux navires qu'elle avoit sous son escorte, & une prise qu'elle a fait chemin faisant. Sa destination étoit

pour Philadelphie ; mais sur l'avis que reçut le 13 Août M. le Chevalier de Langle qui la commande , par un corsaire Américain , que M. de Grasse n'étoit point encote arrivé dans la Chésapeak , que M. de Barras étoit toujours à Newport , & que les Anglois croisoient depuis le Cap Henri jusqu'à Sandy-Hook , il prit le parti de diriger sa route sur Boston , pour ne pas risquer la somme considérable qu'il avoit à bord pour le compte du Congrès , & les cargaisons de ses bâtimens de convoi fort intéressantes pour les Etats-Unis «.

Cette lettre a été appottée par l'*Engageante* , qui vient de Boston , & qui sans doute avoit eu ordre d'aller reconnoître la Chésapeak , afin d'y prendre les dépêches de nos Généraux.

C'est par la même frégate , arrivée à l'Orient en 22 jours de traversée , que nous avons eu la confirmation & les détails de l'affaire qui a eu lieu le 8 Septembre dernier à Entow's Springs , dans la Caroline Septentrionale , entre les Généraux Gréen & Stewart. La perte des Anglois est d'environ 1100 hommes , dont 500 prisonniers & 600 morts ou blessés (1).

» La flotte & le convoi , écrit-on de Brest , pourront mettre en mer le 2 Décembre , si le temps le permet. Tout est en rade aujourd'hui (25 Novembre) , à l'exception de trois vaisseaux qui doi-

(1) Les Lecteurs curieux de suivre , sur la Carte , les opérations des armées des Puissances belligérantes dans les deux Indes nous sauront gré de leur indiquer ici celles des *Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale* & de la *partie des Indes Orientales* , qui comprend les vastes possessions Angloises. Elles se trouvent à Paris chez Desnos , rue St-Jacques , au Globe ; & le prix des deux , enluminées , est de 1 liv. 4 sols.

vent s'y rendre dans trois jours. Il paroît qu'il n'y a rien pour l'Inde dans cet armement. Les seuls vaisseaux qui y vont actuellement, sont l'*Illustre* & le *Saint-Michel*. On croit que la frégate la *Gracieuse*, & les deux gabarres qui sortirent de Toulon le 9 de ce mois, ont été à Cadix joindre ces deux vaisseaux pour faire route avec eux. Les vaisseaux de guerre qui sortiront de Brest sont au nombre de vingt. M. de Guichen en prendra le commandement. Sept ou huit s'en sépareront à une certaine hauteur, sous les ordres de M. de Vaudreuil; & les autres, après avoir escorté le convoi jusques hors des Caps, iront à Cadix se réunir à l'armée Espagnole.

Il y a aujourd'hui 8 jours que le *Te Deum* a été chanté à Notre-Dame, en action de grâces de la victoire & des autres avantages remportés en Amérique sur les Anglois; on a observé que le jour de cette action de grâces étoit le 27, & précisément celui où le Parlement d'Angleterre a fait sa rentrée.

Les frégates le *Montréal*, la *Lutine* & la *Pleyade*, ont mis à la voile le 31 Octobre, pour aller prendre à Marseille un convoi de 80 bâtimens qu'elles sont chargées de conduire au Levant. Les Régimens de Lyonnais, Bretagne, Bouillon, & Royal-Suédois, cantonnés aux environs de cette ville, s'occupent des dispositions de leur embarquement, qui ne sauroit être fort éloigné. — La construction des vaisseaux le *Suffisant* & le *Dictateur* avance rapidement; la frégate l'*Iris* ne tardera pas à être mise à l'eau. — On attend d'un moment à l'autre des nouvelles de Mahon. Suivant les dernières lettres tout se disposoit pour commencer le siège; & il régnoit autant d'ardeur que d'union dans les deux armées. — On arme à Marseille des bâtimens pour les Isles; on ignore quelles seront les

Frégates destinées à les convoier. — M. Barry qui a été nommé Commissaire-Général des Colonies à la Grenade est arrivé de Paris, & doit partir sur les premiers bâtimens destinés pour les Isles. M. Blancard l'accompagne en qualité d'Ecrivain principal, titre qui avoit été supprimé par l'Ordonnance de 1765.

On écrit de Dunkerque que plusieurs corsaires de ce port sont en croisière, & que le corsaire le *Renard* a fait une petite prise chargée de houblon, qui étoit venue avec confiance mouiller à la rade de Dunkerque, se croyant à la vue d'Ostende.

Ce fut le 9 Novembre au matin qu'on commença à découvrir à Cadix le convoi de la Havane. Quelques bâtimens entrèrent le même jour; ils furent suivis par d'autres le 8; & le 9, il en restoit encore à la vue; ce convoi, disent les mêmes lettres, a beaucoup souffert faute de vivres, & n'avoit pas assez de bâtimens de guerre pour éviter sa dispersion. Selon les mêmes lettres, un chébec Espagnol s'est encore emparé d'une bélandre Angloise chargée de comestibles; elle étoit sortie de Liverpool pour aller à Gibraltar.

Dans la promotion faite à Vienne le 14 Septembre de l'Ordre de la Croix-Etoilée, Dame Elisabeth-Catherine de Fraigue de Chaudon, Vicomtesse de Briailles, a été reçue au nombre des Dames de l'Ordre illustre de la Croix-Etoilée de S. M. A. l'impératrice-Reine.

M. de Reynaud, Brigadier des armées du Roi, Lieutenant au Gouvernement gé-

général de St-Domingue , arrivé depuis peu de cette colonie , eut l'honneur d'être présenté en cette qualité au Roi le 22 du mois dernier par M. le Marquis de Castries. Cet Officier employé dans la colonie de Saint-Domingue depuis plus de 20 ans , après avoir eu déjà une fois le commandement par *interim* , vient de la gouverner en chef pendant dix-huit mois. Son nom seul suffit à son éloge ; ses services & ses talens universellement connus , lui ont mérité l'estime non-seulement de la France & de ses alliés , mais de ses ennemis mêmes ; les éloges qu'on pourroit donner à son administration , ne sauroient ajouter à l'opinion générale , qui est la récompense des bons citoyens.

Les réjouissances & les fêtes se sont multipliées dans le Royaume à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin. Une particularité intéressante à remarquer dans celles qui ont eu lieu à Rouen , c'est que M. le Président Bigot , qui en 1754 avoit présidé le Parlement pendant la Chambre des Vacations , & qui par conséquent avoit eu l'honneur de célébrer la naissance du Roi , a rappelé cet évènement par l'inscription suivante qu'il fit placer à sa porte sur une pyramide au-dessous des armes du Roi & de la Reine : *Olim patri , hodiè nato par munus amoris.*

Le Roi , par un Arrêt de son Conseil du 5 Octobre dernier , a donné à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de

Marseille , l'Observatoire de la Marine ; ci-devant attaché à l'Arsenal de la même ville. M. Malouet , Commissaire du Roi chargé de l'exécution des ordres de S. M. en ce qui concerne le Département de la Marine à Marseille , a été chargé de remettre à l'Académie les bâtimens , meubles & instrumens dépendans de l'Observatoire. M. le Marquis de Castries en adressant l'Arrêt du Conseil de S. M. au Commissaire le 20 Octobre dernier , lui écrivit la lettre suivante :

» Je vous prie , Monsieur , en remettant cet Arrêt à l'Académie assemblée , de témoigner à tous les Membres qui la composent , combien je suis flatté d'avoir pu , en contribuant à leur procurer une marque particulière des bontés de S. M. , leur donner une preuve certaine de mon estime & de l'empressement que je mettrai toujours à faire valoir auprès du Roi le zèle qu'ils témoignent pour l'accroissement des Sciences qu'ils cultivent , & particulièrement des connoissances Astronomiques qui sont très-intéressantes pour la Marine.

M. Malouet a rempli cette commission le 29 Octobre , & le 7 Novembre , l'Académie , pénétrée de reconnoissance , a arrêté dans une séance extraordinaire :

» Qu'elle célébrera à l'avenir l'époque séculaire du 10 Décembre 1481 , où Marseille & la Provence furent réunies à la Couronne ; & qu'à cet effet , elle fera chanter un *Te Deum* solennel ; ce qui aura lieu le 10 Décembre prochain , après trois siècles écoulés. — S. M. chargeant désormais la Compagnie de la direction de son Observatoire à Marseille , & M. le Marquis de Castries ajoutant à cette grace du Roi dont l'Académie lui est re-

devable, les témoignages les plus flatteurs de son estime & de sa bienveillance, il a été arrêté que ce Ministre seroit prié de faire parvenir à S. M. l'hommage de nos très-humbles remerciemens & de notre profond respect. — Que le nom de Castries seroit inscrit dans nos Registres à côté de celui de Villars. Que dans tous les discours publics, M. le Marquis de Castries seroit nommé comme le Bienfaiteur, ainsi que les Fondateurs & Protecteurs de l'Académie. Que ce Ministre seroit prié d'agréer le titre d'Académicien honoraire, & la demande que la Compagnie lui fait de son portrait. — L'Académie ne pouvant oublier ce qu'elle doit à un ancien Ministre, qui, le premier, a bien voulu concourir à son établissement, & lui procurer un traitement annuel, a arrêté que M. Necker, ci-devant Directeur-Général des Finances, seroit inscrit dans la Liste comme Académicien honoraire, & son nom associé à celui du Ministre Bienfaiteur auquel elle doit son établissement actuel. — Que copie collationnée de la présente délibération sera envoyée à M. le Marquis de Castries, & une seconde expédition à M. Malouet, Commissaire du Roi, par deux Députés de la Compagnie chargés de lui renouveler ses remerciemens. — L'Académie a de plus arrêté que le Procès-verbal de cette Séance & de la précédente seroient rendus publics «.

Le 13 Novembre, M. André Lamoureux de la Noüe, commandant la brigade de Maréchaussée en la ville de Dunleroy en Berry, & Dame Louise-Marguerite Thévet, après avoir donné, pendant cinquante ans, l'exemple de l'union la plus édifiante, ont renouvelé leur mariage dans l'Eglise de St-Etienne dudit Dunleroy, leur paroisse. Cette époque concourt avec le jour & la date de leur mariage en 1731. Ces deux époux, qui jouissent de la réputation la plus étendue & la mieux méritée, accompagnés de leurs enfans &

petits-enfants, assistés de la brigade de **Maréchaussée** en armes, ont eu la consolation de se voir entourés d'une foule de spectateurs qui chantoient tout haut leurs louanges. Toutes les personnes de distinction de la ville, & même des environs, se sont empressés de leur venir rendre en ce moment un témoignage public de leur estime. La cérémonie a été faite par **M. Mouton**, Vice-Archiprêtre, Curé de ladite Paroisse, qui a prononcé un discours analogue à la circonstance.

Le comte de Maurepas, mort à Versailles le 21 de ce mois, a été transféré le lendemain en cette ville pour y être enterré en l'église **Saint-Germain-l'Auxerrois**, lieu de la sépulture des **Phélypeaux**, dont la famille a donné tant de Ministres à la France. Il suffit à l'éloge du Comte de dire que le Roi a témoigné le plus grand regret de sa perte.

Le service de terre a perdu un Officier Général de beaucoup de mérite, **M. le Baron de Wimpfen**, Maréchal de Camp.

Anne de Beauharnois, veuve de **Guillaume Bouvyer de la Motte**, Marquis de Capoy, ancien Colonel d'Infanterie, Grand-Bailli & Gouverneur des ville & château de Montargis, est morte au Couvent des Dames de **St-Domingue de Montargis** le 10 du mois dernier dans la 68^e année de son âge.

M. le Prince de Listenois, Vice-Amiral, est mort le 14 de ce mois, en son Château de **Cesy en Bourgogne**, dans la 67^e. année de son âge.

Le Comte de Moges, Maréchal des camps

& armées du Roi , est mort en son château de St-George en Normandie , dans sa 65e année.

BRUXELLES, le 3 Décembre.

LE motif qui , dit on , a déterminé l'Empereur à démolir les fortifications des places dites de Barriere , c'est le mauvais état où elles se trouvent , les frais qu'elles coûteroient à réparer , & la certitude qu'elles ne feroient pas une résistance égale à une armée de 100,000 hommes bien disciplinés & bien conduits. On ne comprend pas dans les fortifications à détruire celles de Luxembourg ni le Château d'Anvers; mais celles de Namur , de Tournai, d'Ypres , de Furnes & de Dendermunde , où suivant les divers traités de Barriere , la Hollande a le droit d'entretenir garnison. La République voit cet arrangement avec plaisir , parce qu'il lui rend 6 à 7000 hommes dont elle peut augmenter sa marine ; il en résulte aussi que le parti qui s'oppose à l'augmentation des troupes de terre sera plus fondé dans son opposition , & à insister à ce qu'on tourne tous les efforts du côté de la mer , où est l'ennemi.

On a ici des copies de la lettre d'un Officier parti avec M. de Suffren , en date du Cap de Bonne-Espérance le 11 Août ; elle offre un journal qui ne peut qu'intéresser nos Lecteurs.

» Je profite du départ d'un bâtiment pour vous faire passer un extrait de mon Journal qui vous donnera une idée de tout ce qui s'est passé de-

puis que nous sommes sortis de Brest, & des nouvelles de notre situation. — Le 22 Mars, le Général fit signal d'appareiller à 7 heures, ce qui fut exécuté avec tant de célérité, qu'à neuf heures & demie, presque toute la flotte étoit sous voiles. L'armée, en comprenant les transports & les convois, étoit de plus de 200 voiles. — Le 23, nous donnâmes chasse à un petit navire que nous reconnûmes être Espagnol. — Les 24, 25 & 26, navigation libre, sans rien voir à la mer. — Le 27, le cutter l'*Alert*, de 16, que le Comte de Grasse vouloit renvoyer, fut à bord chercher les paquets. — Les 28 & 29, les cinq vaisseaux & le convoi de l'Inde se séparèrent de la grande armée, & le Commandant signala la route au S. S. O. — Les 30 Mars & 1 Avril, nous découvrimus à quatre heures du matin l'Isle de Madère, & le Général fit faire l'arrière-garde au *Vengeur*, de 64. — Les 3, 4 & 5, nous découvrimus à cinq heures du matin l'Isle de Palme, une des Canaries; nous découvrimus aussi dans la même journée, le Pic de Ténériffe, qui nous restoit à environ vingt cinq lieues. — Les 6, 7 & 8, nous découvrimus l'Isle de Fer, par où passe notre premier méridien; & à sept heures, le Commandant d'un convoi pour le Sénégal que nous avions escorté jusqu'à cette hauteur, fit son signal de ralliement, & continua sa route. — Les 9, 10 & 11, étant sous le Tropique du Cancer, le Commandant mit son pavillon en berne, pour rendre les honneurs funèbres à M. le Vicomte de Sourches, notre Colonel, qui venoit de mourir. — Les 12, 13, 14 & 15, au coucher du soleil, nous apperçûmes l'Isle de Bonnavista, l'une du Cap-Verd, le Général indiqua la route de Saint-Jago, la principale de ces Isles. — Le 16, nous apperçûmes le matin l'Isle de May, & peu après Saint-Jago. Le Commandant signala au vaisseau l'*Artésien* de 64, de chasser en avant pour découvrir la rade. L'*Artésien*

ayant fait signal des vaisseaux ennemis ; notre Commandant signala le branle bas général. Nous nous avançames en ordre de bataille , & à dix heures & demie , le Commandant ayant mis & assuré son pavillon d'un coup de canon à boulet, les vaisseaux Anglois répondirent de toutes leurs volées. Nous passâmes au milieu d'une flotte de 40 vaisseaux faisant feu des deux bords , & chargeant jusqu'à la gueule. L'*Annibal*, de 74 , se trouvant entre quatre vaisseaux de guerre , fit & essuya un feu des plus vifs ; le combat soutenu par ce vaisseau , est peut-être un des plus furieux de la guerre ; il faut que l'ennemi ait été bien maltraité puisque voyant le vaisseau démâté de tous mâts , il n'a pas voulu recommencer. L'*Annibal* étant retombé sous le vent hors de la portée du canon ennemi, le *Sphinx*, de 64 , le plus à la portée, le prit à la remorque ; l'ennemi voyant notre manœuvre crut peut-être qu'il nous intimideroit , ou qu'il nous feroit abandonner le vaisseau en appareillant ; mais sans nous déconcerter , nous formâmes une ligne serrée , & lui offrîmes le combat ; alors l'ennemi suivant la coutume des Anglois , ne voyant que des coups à gagner , ne voulut pas l'accepter. Le malheur fut que notre vaisseau fut démâté de tous ses mâts , sans cela nous l'y aurions bien forcé. Nous passâmes la nuit à nous réparer , & nous mimâmes nos feux pour nous faire voir à l'ennemi. — Le 17 , nous rétablîmes le branle bas , & nous envoyâmes du secours à l'*Annibal*. Nous sùmes que M. de Tremigon , Capitaine de ce vaisseau , avoit été tué , ainsi que deux Officiers de marine , deux de nos Messieurs ; il y a eu 200 hommes hors de combat , & plus de 100 dans les 4 autres vaisseaux. — Nous nous sommes occupés à nous réparer jusqu'au 4 Mai que nous avons passé la ligne. — Le 14 Mai , nous avons passé l'Isle de la Trinité ; le 26 , le Tropique du Capricorne. — Le 10 Juin , l'*Artésien* ayant signalé un bâtiment , le Com-

Commandant fit signal de chasse ; elle dura jusqu'au soir , & nous étions près de le joindre lorsque la nuit nous le déroba. Nous nous ralliâmes au signal du Commandant. — Le 21 au matin , nous découvrimés la terre , ayant bon vent pour entrer. Nous mouillâmes au milieu de la baie à minuit. — Le lendemain 22 , nous appareillâmes , & le soir , nous mouillâmes dans Sunons - Bay. — Le 24 au matin , toutes les troupes Françoises destinées à la défense du Cap , débarquèrent & se mirent en marche , ayant à leur tête M. de Conway, Colonel de Pondichery. Nous nous arrêtâmes à un camp qui étoit à moitié chemin de la ville , & nous y couchâmes. — Le 25 nous nous remimes en marche , & à dix heures & demie , nous nous trouvâmes à la porte de la ville , où nous entrâmes au bruit du canon de la Ville. Nous sommes dans un fort beau pays , mais très - cher. MM. les Hollandois donnent à tous les Officiers une piastre par jour , & au soldat la nourriture. Nous travaillions tous les jours à nous fortifier & à nous opposer à la plus vigoureuse attaque. — Le 20 Juillet , les ennemis entrèrent à la baie de Saldanha , & y trouvèrent six bâtimens Hollandois , auxquels à leur approche on avoit mis le feu ; mais cette précaution ayant été prise trop tard , & mal exécutée , les Anglois en ont emmené 4 ; si le bonheur , ou plutôt si les Hollandois , depuis un mois que nous étions ici , eussent mis plus de célérité à fournir les agrêts pour nous réparer , nous aurions été attaquer , & peut-être nous aurions pris l'ennemi ; car à peine nous a-t-il su à 30 lieues de lui , qu'il a appareillé. Nous avons très-sûrement vaincu dans la baie de Praya , puisque nous avons sauvé le Cap , fait échouer les projets de l'ennemi contre cette Colonie ; que nous l'avons tellement désarmé , qu'il craint notre rencontre , & que tout notre mal se rédoit à un seul vaisseau qui a eu le malheur d'être démâté. — Le 2 Août , l'Escadre Françoisé a appareillé pour l'Isle de France «.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE:

De CONSTANTINOPLÉ, le 15 Octobre.

LE Commissaire nommé par la Porte pour aller réclamer à Alger les vaisseaux Impériaux dont se sont emparés les corsaires de cette Régence, se dispose à partir pour sa destination. Il sera accompagné d'un Négociant Allemand, que le Ministre Autrichien a nommé Agent des Négocians intéressés à la cargaison de ces navires. Pour donner plus d'éclat au Commissaire Ottoman, il doit être honoré avant son départ du titre de Capidgi-Bachi ou Chambellan. On ignore quel sera l'effet de sa négociation; mais on sait que le Reis Effendi a déclaré que s'il ne réussit pas à obtenir la restitution des bâtimens réclamés, la Porte est décidée à n'accorder aucune indemnisation, parce que suivant le Traité de Belgrade, elle

15 Décembre 1781,

n'en doit que pour les bâtimens pris par les Dulcignotes dans la mer Adriatique.

Il y a toujours des troubles dans la Romélie ; les Peuples tourmentés par leur Bacha ont pris les armes ; les troupes de l'Empire envoyées contre eux ont été taillées en pièces ; & on va en envoyer de nouvelles qui seront assez respectables pour ne pas craindre le même sort.

R U S S I E.

De P É T E R S B O U R G , le 6 Novembre.

L'ACCESSION de l'Empereur à la neutralité est à présent une affaire terminée. L'acte qu'on attendoit de Vienne est arrivé ; & l'échange de la ratification s'est fait ces jours derniers entre les Plénipotentiaires respectifs. L'acte de l'Empereur relativement aux différends au sujet de la prééminence , est dans la même forme que celui par lequel il accéda en 1772 au Traité de partage de la Pologne.

A l'égard du Traité de commerce avec la Cour de Portugal , les négociations ne sont pas encore fort avancées ; le Ministre de Lisbonne attend encore des instructions & des pouvoirs nécessaires pour aller en avant ; il s'agit , dit-on , de savoir si la Reine de Portugal voudra , comme on le désire ici , accepter le principe de la neutralité armée comme une base du Traité.

La Cour a reçu la réponse de celle d'Angleterre aux représentations de S. M. I. au sujet de la déclaration de guerre à la Hollande, elle en a fait part sur le-champ aux Cours de Stockholm & de Copenhague; la semaine dernière elle a expédié un Courier qui passera à la Haie, d'où il portera à Londres des dépêches relatives à la réponse de cette Puissance.

M. Markow qui a successivement occupé la place de Secrétaire d'Ambassade à Varsovie & en Hollande, qui a accompagné le Prince de Repnin en qualité de Maître de cérémonie d'Ambassade, & qui depuis quelque tems est Conseiller de Chancellerie au département de l'expédition Française pour les Affaires étrangères, a été nommé Ministre de l'Impératrice, Adjoint au Prince de Gallitzin, Ambassadeur de S. M. I. auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 9 Novembre.

LE Duc de Wurtemberg-Stutgard doit venir ici incessamment. On a préparé le Château de Rosenbourg pour le recevoir. On croit que S. A. S. passera tout l'hiver dans ce pays.

Les bâtimens le *Prince-Frédéric* & le *Repstorf* sont partis pour les Indes Orientales avec des cargaisons pour le compte de divers particuliers.

Par les vaisseaux de la Compagnie Asiatique arrivés dernièrement de la Chine, on a appris que les vaisseaux Hollandois de la Compagnie des Indes pris par les Anglois près le Cap de Bonne-Espérance, avoient déjà déchargé la plus grande partie de leurs cargaisons avant la capture.

Il a été permis aux bâtimens Hollandois qui se trouvent dans les ports de Norwège, & qui n'osent pas les quitter à cause des corsaires ennemis, d'y vendre leurs cargaisons en payant les droits. Le Roi a nommé M. Jean-Adolphe Kioge au Gouvernement des possessions Danoises sur la côte de Guinée, vacant par la mort de M. Hemsén.

Le 4, il est arrivé dans le Sund un vaisseau de guerre Anglois de 50 canons, & 2 frégates de la même Nation de 26 canons chacune; on compte dans le Sund 125 bâtimens destinés pour la mer du Nord; il y en a dans ce nombre 65 Anglois que le vaisseau & les frégates de guerre doivent prendre sous leur escorte; dans le reste il y a plusieurs navires Suédois qui partiront au premier bon vent sous l'escorte d'une frégate de leur Nation.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 18 Octobre.

LE Baron de Breteuil, Ambassadeur de la Cour de France ici, est arrivé le 6 de ce mois; le 10 le Prince Frédéric

Eugène de Wurtemberg & sa famille ont fait leur entrée dans cette Capitale. L'Empereur avoit été au-devant d'eux jusqu'à Burkersdorf. Le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie ne sont attendus que le 24 de ce mois.

Un Sculpteur Italien travaille ici depuis 18 mois à la statue de l'Empereur ; elle est de beau marbre & de 4 pieds & demi de hauteur. La ressemblance des traits est, dit-on, parfaite. On espère que cet ouvrage sera fini pour l'arrivée du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse. On dit que pendant leur séjour dans cette Capitale, S. M. I. fera la cérémonie de l'investiture des Etats de Bavière à la Maison Palatine.

Il vient d'être défendu à tous les Libraires de faire venir de l'étranger, des Breviaires, des Missels, des Livres de Chœur & d'autres relatifs aux ordres religieux. Il a été également défendu aux Récollets de quêter pour la Palestine, & aux Trinitaires de faire des Collectes pour la délivrance des Chrétiens tombés entre les mains des Turcs. S. M. I. se propose d'assigner des fonds à ces objets, & de veiller à leur emploi.

Il vient de sortir des presses de l'Académie Impériale de Prague, une excellente traduction Allemande de l'Ancien & du Nouveau Testament ; il sera permis à tout le monde de posséder ce livre & de le lire.

S. M. I. par une Ordonnance en date du 11 Octobre dernier, a confirmé la Loi qui défend au Clergé régulier, c'est-à-dire aux Religieux, de rien acquérir par voie de testament ni *ab intestat*, au-delà de 1500 florins.

On mande de la Croatie qu'on commence à construire des ponts sur la rivière de Draw qu'on ne pouvoit souvent pas passer en hiver. Cette rivière charie des grains d'or qui est très-fin; on a vu quelquefois des hommes laborieux en retirer en un jour pour la valeur de plusieurs ducats.

De HAMBOURG, le 20 Novembre.

LA Confédération du Nord que les Anglois s'étoient flattés d'affoiblir & peut-être de dissoudre en déclarant la guerre à la Hollande, n'a fait que se fortifier de plus en plus; on a vu le Roi de Prusse y accéder; l'Empereur vient de suivre cet exemple, & ces deux Puissances réunies aux Puissances maritimes, rendent la neutralité armée bien redoutable; peut-être approchons-nous du tems où lassée de réclamer contre les injustices & les vexations, elle se fera la justice qu'elle n'a pu obtenir jusqu'à présent. Ce qui semble appuyer fortement cette conjecture, c'est que les Anglois ne reviennent pas encore à la modération, & qu'une de leurs frégates a enlevé un navire Russe chargé de munitions navales

pour l'Espagne, & l'a conduit en Ecosse au mépris des droits des nations, & notamment de ceux de la neutralité armée.

» L'Allemagne, dit un de nos papiers, paroît-
 soit avoir adopté le système de ne plus se dépeupler
 pour aller faire consommer la population en Amé-
 rique; la nécessité a cependant encore engagé le
 Roi d'Angleterre à tirer de son Electorat d'Han-
 novre deux Régimens de 1000 hommes chacun,
 qui se sont embarqués de Stade. Les Anglois pré-
 tendent que plusieurs Princes Allemands vont faire
 aussi quelques nouvelles ventes d'hommes à la
 Grande-Bretagne; ils assurent qu'un corps res-
 pectable des troupes du Nord ira grossir les armées
 britanniques dans le Nouveau-Monde. Cette nou-
 velle a paru si extraordinaire aux Politiques, qu'ils
 refusent absolument d'y croire. Ils pensent avec
 raison que la neutralité armée est une confédéra-
 tion trop utile aux Souverains qui la composent,
 pour que le chef de ce grand & admirable système
 puisse y renoncer formellement, en aidant un en-
 nemi puissant qu'il est de l'intérêt de toute l'Eu-
 rope de réprimer. Ce n'est pas la première fois
 que les papiers Anglois se permettent ces petites
 ruses, pour semer la défiance entre les Etats qu'ils
 regardent comme ennemis de leur nation; mais tout
 atteste qu'ils n'obtiendront aucune foi pour cette nou-
 velle assertion de leur part. Il est de fait que
 44 vaisseaux Hollandois, destinés pour la Mer Bat-
 tique, sont partis, dit-on, le 10 du mois der-
 nier sous pavillon Suédois, & sous l'escorte de
 la frégate de cette nation, le *Jarramas*, de 44
 canons. Cette protection est visiblement l'ouvrage
 de la neutralité armée. Comment peut-on vrai-
 semblablement supposer que cette même neutralité
 voudroit se nuire à elle-même, en donnant des
 secours à la seule puissance qui se plaint d'elle &
 de ses effets.

On dit que la République de Raguse s'est soustraite à la protection de la Porte pour se mettre entièrement sous celle de l'Empereur. Si ce changement est vrai, il peut en résulter de grands avantages pour le commerce de Trieste. On forme dans cette ville beaucoup de spéculations, non-seulement du côté des Indes orientales, mais de celui des Indes occidentales où l'on se propose d'ouvrir un commerce. Un des plus considérables Négocians cherche à en établir un direct & immédiat, entre le Levant & Trieste, qui auroit alors une liaison parfaite avec les Pays-Bas Autrichiens, Ostende & Nieuport. On s'occupe également d'un projet de commerce avec l'Égypte. La ville s'agrandit tous les jours & on y bâtit annuellement des maisons en pierre ayant 2 à 3 étages. Tout semble annoncer que ce port pourroit être un jour un des plus fréquentés de l'Europe.

» L'Électeur, écrit-on de Mayence, voulant rendre notre Université plus florissante, vient de supprimer trois de nos Couvens, savoir, la Chartreuse, près de cette ville, le Monastère d'Alten-Munster, & la maison de Sainte-Claire. L'Université vient d'être mise en possession de tous les biens, meubles & immeubles qui leur appartenoient. Les Commissaires nommés par l'Électeur, se sont rendus le 15 de ce mois à 9 heures du matin dans des voitures de la Cour aux endroits désignés; ils ont annoncé aux Religieux assemblés les ordres du Souverain; & après la prise de possession, ils se sont fait livrer par les Supérieurs les clefs des Monastères. Au bout d'une heure, tout fut réglé

avec la plus grande tranquillité. Les Religieux & Religieuses soumis à cette suppression, continueront néanmoins de vivre en communauté, en observant l'ancienne discipline, & faisant le service divin comme ci-devant. Une Commission nommée par le Prince est chargée de pourvoir à l'entretien des individus, sans qu'ils souffrent aucune diminution dans ce qui leur étoit antérieurement accordé. Le même jour, l'Université se rendit au Palais Electoral pour remercier S. A. de ses soins paternels pour son accroissement.

ESPAGNE.

De CADIX, le 15 Novembre.

LA partie de notre convoi que le vent contraire avoit retenu au dehors est heureusement entré ces jours derniers. Il manquoit encore 3 navires que nous avons vu poussés vers le Levant; nous apprenons que l'un d'eux a mouillé à Tanger; le deuxième est à la vue du port & le troisième ne peut pas être fort éloigné. Les fruits les plus précieux étoient sur les vaisseaux de ligne. La cargaison du convoi consiste principalement en sucre; & on peut évaluer cette seule partie à 16 millions tournois.

Un paquebot de Buénos-Ayres, arrivé ces jours derniers, ne nous apprend autre chose sinon que les chefs des révoltés ont été exécutés dans les différens Districts qu'ils avoient infestés de leurs brigandages.

Une béliandre qui a mouillé le 13 dans cette baie, venant de la Havanne en 55

jours de traversée , rapporte que peu de jours avant son départ , il étoit entré à la Havanne 2 vaisseaux de ligne sortis de la Vera-Cruz , apportant 4 millions & demi de piastras en espèces & pour 2 millions de fruits pour le compte du Roi & du commerce.

Le 12 de ce mois D. Navia est parti pour Madrid où il est mandé. La Cour a changé la destination de D. Bonnet ; cet Officier quitte la flotte pour le commandement général du Blocus de Gibraltar , auquel il a été nommé à la place du Lieutenant-Général de Varcanzel , qui se retire à cause de son grand âge & de sa foible santé.

Nos croiseurs enlèvent de tems en tems quelques bâtimens qui , avides de gain , cherchent à pénétrer dans Gibraltar ; la béléandre qui y entra le 31 , est le seul des navires du Roi équipés en Angleterre qui ait apporté des munitions de guerre & des paquets de la Cour. Des déserteurs Anglois venus à Algéiras donnent la plus mauvaise idée des dispositions de la garnison. Elle a cependant ration entière ; mais c'est parce que les vivres déjà gâtés ne peuvent se conserver davantage & qu'il faut les consommer plutôt que de les jeter ; la boisson seule commence à lui manquer ainsi que le charbon. Du reste les visites de nos chaloupes canonnières ne lui laissent pas passer une nuit tranquille , & les lignes de St-Roch l'inquiètent pendant le jour. Un

de ces déserteurs rapporte à ce sujet que la veille une bombe tomba près du Général au moment de la parade, au point qu'il fut obligé comme toute sa troupe de mettre sur le champ ventre à terre pour n'être pas blessé par les éclats. On se promet beaucoup d'effets des nouvelles batteries de canons & de mortiers qu'on élève en avant de la principale batterie appelée de St-Charles.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 1er. Décembre.

CE n'est que le 27 du mois dernier, le jour même de la rentrée du Parlement, au moment où le Roi annonçoit au Parlement les nouvelles fâcheuses qu'il avoit reçues le 25, que la Gazette de la Cour a publié l'extrait de quelques lettres qu'elle avoit reçues sur ce malheureux évènement. La première datée à bord du *London* devant la Chésapéak le 24 Octobre est du Général Clinton.

» La flotte aux ordres du Contre-Amiral Graves, mit à la voile de Sandy-Hook le 19 courant, & arriva le 24 à la hauteur du cap Charles, où nous eûmes la mortification d'apprendre que le Lord Cornwallis avoit proposé le 17 des termes de capitulation à l'ennemi; cet avis nous fut apporté par un pilote du *Charon* & quelques autres personnes qui, quittant le rivage, nous dirent qu'elles s'étoient échappées d'York le 18, & que depuis le jour précédent, elles n'y avoient entendu aucun feu. La frégate la *Nymphé* qui arriva le lendemain

de New-York, m'apporta une lettre du Lord Cornwallis en date du 15, qui n'annonçant de sa part que la perte de tout espoir, ne me donne que trop lieu de craindre que ces avis ne soient vrais : depuis ce tems là jusqu'au moment actuel, nous avons battu la mer à la hauteur des Caps, contrariés par des vents variables & des bourrasques, sans pouvoir parvenir à nous procurer aucune information ultérieure, si ce n'est de la part de deux hommes pris sur un canot dont le rapport est exactement conforme aux précédens. — Comparant donc les avis reçus par ces différentes personnes & plusieurs autres qui nous sont parvenus depuis, avec la lettre du Lord Cornwallis, nous ne pouvons douter qu'il n'ait capitulé, & que malheureusement nous ne soyons arrivés trop tard pour le secourir, ce qui étant l'objet unique de l'expédition, l'Amiral s'est déterminé à retourner à Sandy-Hook avec sa flotte «.

La lettre du Comte de Cornwallis dont il est question dans la précédente contenoit l'avis suivant :

« Dans la soirée d'hier, l'ennemi a emporté d'assaut mes deux redoutes avancées de la gauche ; & pendant la nuit, il les a jointes par des communications à sa seconde parallèle, qu'il travaille actuellement à perfectionner. — Actuellement ma situation devient très-critique, nous n'osons pas pointer un seul canon sur leurs anciennes batteries, je m'attends à voir ouvrir demain matin leurs nouvelles : l'expérience a prouvé que nos ouvrages de terre fraîchement employée ne résistent pas à leur puissante artillerie, de sorte que nous serons bientôt exposés à soutenir un assaut dans des ouvrages ruinés, dans une mauvaise position & avec des forces diminuées quant au nombre d'hommes. — Le salut de la place est donc si précaire, que je ne puis demander que la flotte & l'armée courent de grands risques en tâchant de nous sauver «.

A ces dépêches la Gazette en a joint une du contre-Amiral Graves qui n'apprend rien de plus que le regret d'être arrivé trop tard , & la nécessité où il est de ramener à New-York les 7000 hommes qu'il conduisoit au secours de Cornwallis. Tout cela ne nous apprend point comment nous avons perdu la Virginie , une armée , son Général ; heureusement la Gazette de France que nous avons reçue a suppléé à tous ces détails qui ont été traduits sur le champ dans tous nos papiers , & auxquels quelques-uns en ont joint d'autres qu'ils ont recueillis de diverses lettres particulières , & dont quelques-uns sont curieux & singuliers.

» Quand on examine la relation publiée en France , on ne peut s'empêcher de rendre justice à l'activité & aux autres qualités du Lord Cornwallis ; mais en même-tems il semble qu'on ne peut s'empêcher de convenir aussi qu'il auroit pu mieux se défendre. Il avoit choisi une mauvaise position , & avoit embrassé une trop grande étendue de terrain. Quelques Officiers prétendent qu'il eût pu attaquer avec avantage M. de Saint-Simon , lorsqu'il aborda à James-Town , puisqu'il n'avoit pas la moitié du monde de Cornwallis. Il n'a pas retardé les progrès du siège par des sorties , comme il le pouvoit , le jour du transport de l'artillerie devant Yorck , ce qui étoit le moment le plus favorable pour lui dont il n'a pas profité. Au lieu de tomber d'abord sur le corps François avec toutes ses forces , il usa de petits moyens pour s'en débarrasser. Il fit jeter dans tous les puits des têtes de bœufs , des chevaux morts , & même des cadavres de Nègres. L'armée Française souffrit , à la vérité , de la disette d'eau ; mais elle

pouvoit être autrement inquiétée. C'est avec les mêmes armes qu'on prétend qu'il avoit cherché auparavant à détruire la petite armée de M. de la Fayette, & l'on n'imagineroit pas le moyen qu'il avoit employé pour cela. Il faisoit inoculer tous les Nègres qui désertoient leurs plantations, ou qu'il pouvoit enlever, & les forçoit après cela de rétrograder, & d'aller porter la contagion dans le camp Américain, & porter les milices à désertir pour la fuir. La vigilance du Marquis de la Fayette mit toujours en défaut cette ruse, sinon nouvelle, du moins barbare. Une observation à faire au sujet de la capitulation, c'est que le Colonel Laurens qui étoit au nombre des Officiers qui l'ont dressée, est précisément le fils de l'ancien Président du Congrès que nous tenons enfermé dans la tour de Londres. On dit que cet Officier retarda de quelques heures la signature de cette capitulation, parce qu'il desiroit que la liberté fût rendue à son père en échange de celle du Lord Cornwallis. Le Général répondit qu'il ne pouvoit signer un article qui l'assimiloit à un particulier ou à un chef civil, & qu'ayant été pris les armes à la main, on ne pouvoit traiter de son échange qu'avec un Officier de son grade. M. Laurens se relâcha de sa prétention, & la capitulation fut signée. On ne décidera pas ici si la raison de Cornwallis étoit bonne. Il faut que le Congrès ne le croie pas, puisqu'on assure qu'il va rappeler le Général Burgoyne, si on ne lui rend point M. Laurens. Il a d'ailleurs en son pouvoir tant d'Officiers d'un rang distingué, qu'il peut aussi détenir dans une tour, qu'on peut douter que notre Cour se décide à retenir encore long-tems l'ancien Président du Congrès.

L'on ne manque pas d'observer ici que la marche de l'armée Françoisé, depuis les Plaines blanches jusqu'à York-Town,

prouve combien nous avons aliéné le Continent, où nous ne pouvons nous engager sans être continuellement harcelés; tandis que les François ont tout le monde pour eux; on venoit de 8, 10 & 12 lieues à la rencontre des soldats François; on leur apportoit des gâteaux, de la bière & d'autres rafraîchissemens.

« Nous ne pouvons nous empêcher d'en convenir, dit un de nos papiers, & quoiqu'il en coûte à le dire, jamais plan d'opérations militaires n'a été plus habilement concerté, plus prudemment conduit & plus heureusement exécuté que celui d'envelopper & d'enlever le corps du Comte de Cornwallis. Et tandis que ce projet dépendoit de combinaisons aussi multipliées que lointaines, dont une seule manquée eût pu faire échouer l'entreprise entière, elles ont toutes été remplies à point nommé. Il est démontré aujourd'hui que les lettres interceptées du Général Washington n'avoient été fabriquées que pour tromper Sir Henri Clinton, & lui faire croire qu'on méditoit une attaque contre New-Yorck, tandis que dans le fait les préparatifs de Washington n'avoient pour but que la prise de Cornwallis & de son armée, de concert avec les François à leur arrivée dans la Chésapéak ».

Nos armes si malheureuses en Virginie ne l'ont pas été moins dans la Caroline, où il est démontré que le Général Gréen a battu le Colonel Stewart. Nous ne nous étions flatté de l'avantage que d'après une Gazette de New-Yorck en date du premier Octobre; & sans doute si nous l'avions obtenu, le Général Clinton, dans ses dépêches postérieures à cette date, n'auroit pas

laissé ignorer cet événement au Gouvernement qui a besoin de consolation. Nous avons vu la relation du Général Gréen; on peut y joindre cette lettre datée de Congarée, le 14 Septembre.

» Je vous félicite de votre succès du 8 de ce mois à Entaw. L'Ennemi y a eu plus d'onze cents hommes, tant tués que blessés & faits prisonniers; plus de vingt de leurs Officiers sont entre nos mains, entr'autres leur Adjudant-Général. Ils se sont retirés vers Monk's-Cornet. Le Général Marion, les Colonels Lée & Mallum se sont avancés en front avec leur Cavalerie, & sont à chaque moment des Prisonniers. Hyrne, Commissaire des Prisonniers, a déjà une Liste de cinq cents trente prisonniers des Troupes Britanniques. Vous verrez, par les ordres généraux que le Général Gréen a fait publier dans son camp après l'action, que la victoire est complète; qu'on ne peut faire aucun fond sur un billet que les Anglois firent circuler à Charles-Town, où ils s'attribuoient la victoire, & mettoient au nombre de leurs prisonniers le Colonel Washington. Au contraire, dans les ordres généraux que je vous envoie, vous verrez que le Général Gréen le félicite, ainsi que les autres Officiers, sur sa conduite & sa bravoure «.

L'extrait suivant des ordres Généraux publiés dans le camp du Général Gréen, le 9 Septembre, c'est-à-dire, le lendemain du combat, ne laisse pas de doute sur l'événement d'une action sur laquelle la Cour garde le silence le plus profond.

» Le Général présente les plus vifs remerciemens à tous les Officiers & Soldats de l'armée pour leurs efforts extraordinaires dans la bataille bien soutenue d'hier. C'est pour lui un plaisir infini de trouver

l'occasion d'avouer l'extrême satisfaction qu'il a des Troupes en général. La Milice, commandée par le Général Marion & Pickens, & par le Colonel Mulmody, ont répondu à ses plus ardentés espérances. Les Troupes de l'Etat, commandées par les Colonels Handerson, Humpton, Middleton, Polk & Hummond se sont conduites avec la bravoure & la fermeté qui caractérisent les Enfans de la Liberté. La brigade de Nord-Caroline, commandée par le Brigadier-général Summer, composée de trois bataillons, commandés par le Lieutenant-colonel Ash, par les Majors Armstrung & Blaunt, firent éclater une confiance qui fait honneur à de jeunes Soldats. La brigade de Maryland, commandée par le Lieutenant-colonel Howard & le Major Hardman, & la brigade de Virginie, commandée par le Colonel Campbell, composée du premier & troisième régimens, commandés par les Majors Sucad & Capitaine Edmond, firent paroître des traits éclatans de cette intrépidité & de ces talens militaires que les plus vieilles Troupes égalent rarement. Le corps de l'Infanterie légère, commandé par les Capitaines Rirker & Rudolf, mérite les applaudissemens les plus relevés pour sa grande activité. La Cavalerie, commandée par les Lieutenans-colonels Washington & Lée, soutient de la manière la plus courageuse cette haute réputation qu'ils ont acquise par des services répétés & glorieux ; & le corps d'Artillerie, commandé par les Capitaines Brown & Gains (quoique infortunés) méritent une attention particulière pour l'ardeur avec laquelle ils ont exécuté tous les ordres. C'est à une forte maison de brique que les Bretons ont dû l'avantage de garantir les restes de l'armée Britannique de captivité ; & presque le manque d'eau a rendu, après l'action, la retraite nécessaire vers cette Place. La Victoire n'a pas laissé d'être complète, & nous n'avons qu'à regretter la perte de quelques-uns de nos braves

Officiers & Soldats, dont les morts glorieuses méritent d'être enviées. Le Général présente ses vifs remerciemens au Major Hyrne, au Capitaine Pearce & à ses Aides-de-camp Pendlaton & Shubrick, qui ont rendu des services importans, par leur activité. Le Général se juge lui-même particulièrement redevable au Colonel Kusciska & au Major Furfythe pour leurs services volontaires dans la campagne : Et comme il ne peut s'étendre actuellement en détails, il espère que les autres Officiers dans les divers Départemens, considéreront qu'il n'oublie pas leurs différens efforts pour le bien du service. Les Officiers de l'armée auront la bonté de faire une liste des noms, du rang & des Officiers Britanniques, dont quinze ont reçu la parole sur le champ de bataille, & immédiatement le compte des tués, blessés & de ceux qui manquent &c.

Nous nous attendons à apprendre bientôt la nouvelle de la réduction de la Caroline par les Américains ; nous ne voyons pas comment nous pouvons conserver une Province, où nous n'avons exactement que Charles-Town. Nos inquiétudes ne sont pas moindres du côté des Antilles ; nos papiers, pour nous rassurer, prétendent que l'Amiral Graves a dû appareiller de New-Yorck le 3 Novembre pour la Jamaïque avec le *London*, de 98 canons, & que l'Amiral Hood mettroit à la voile en même-tems avec 18 vaisseaux de ligne pour les Isles, tandis que le reste de l'escadre resteroit à New-Yorck avec l'Amiral Digby. Mais d'abord le départ de Graves & de Hood ne peut avoir eu lieu le 3 Novembre. Le 29 Octobre ils étoient

devant la Chésapeak , & ils écrivoient qu'ils alloient retourner à New-Yorck , où ils auront pu arriver au plutô le 6 Novembre. Il leur aura fallu débarquer les troupes & embarquer quelques provisions. Pendant ce tems le Comte de Grasse poursuit sa route , & il arrivera le premier. Si , comme cela est vraisemblable , il conduit avec lui toute son escadre , qu'opposerons-nous aux entreprises qu'il pourra tenter avec tant de supériorité. Les Négocians intéressés au commerce de la Jamaïque , ont été le 29 porter leurs craintes & leurs inquiétudes au Lord Sandwich , qui les a assurés que l'Amiral Rodney partiroit incessamment avec une escadre pour cette station , mais on craint qu'il ne puisse partir aussi-tôt qu'il seroit nécessaire. On présume que l'escadre qui s'équipe pour cet effet ne sera prête à appareiller que vers la fin de ce mois. Rodney doit partir pour Portsmouth , afin d'en presser l'équipement. Elle sera , dit-on , de 12 vaisseaux de ligne. Mais si avant de se rendre à sa destination il va tenter d'approvisionner Gibraltar & Minorque , ce sera une nouvelle perte de tems , & s'il y réussit , nous pourrions avoir déjà fait en Amérique quelques pertes au moins aussi sensibles. Quand il pourroit se mettre en route à présent , nous n'avons pas lieu d'être moins inquiets. M. de Grasse est actuellement de retour aux Isles , où vraisemblablement il n'est pas oisif ; & nous pouvons recevoir des nou-

velles fâcheuses avant que Rodney y soit arrivé.

La campagne Parlementaire va devenir très-active ; le 27 on étoit instruit de la prise de Cornwallis ; on imagina que cet événement donneroit lieu à des débats piquans ; & les portes du Parlement furent assiégées par une foule si considérable, que les Membres eurent beaucoup de peine à y entrer. L'attente ne fut pas tout-à-fait remplie ; les premiers débats roulèrent sur l'adresse de remerciemens au Roi de son gracieux discours. Les Lords Southampton & Walsingham haranguèrent d'abord pour inviter la Chambre haute à ne montrer aucun découragement à se roidir contre les difficultés ; & l'adresse conçue ainsi passa & fut présentée le 28 au Roi.

Nous, les Sujets fidèles & soumis de V. M., les Lords spirituels & temporels assemblés en Parlement, demandons la permission de faire remercier humblement V. M. pour le très-gracieux discours qu'elle a prononcé du haut de son trône. Nous sommes également indignés & affligés de voir la guerre se prolonger par cette ambition inquiète, qui la première a décidé les ennemis de V. M. à la commencer, & qui continue à contrarier vos desirs & vos efforts pour rendre la tranquillité publique. — Pénétrés de la plus sincère gratitude, nous reconnoissons la sagesse de V. M., & ses soins soutenus pour rendre le bien-être à ses peuples, nous en avons des preuves dans les vœux que nous formons pour la paix, & dans la résolution que vous avez prise de ne jamais sacrifier à ce desir & au bien-être passager de vos sujets, les droits

essentiels & les intérêts permanents dont la défense & le soutien feroit toujours la force & la sûreté de ce Pays. — Nous sommes très-satisfaits de la perspective favorable que présentent nos affaires dans l'Inde, & de l'heureuse arrivée des nombreuses flottes marchandes de ces Royaumes. Nous voyons avec regret que les efforts de V. M. pour défendre toute l'étendue des possessions de sa Couronne, n'ont point été accompagnés de succès égal à la droiture & à la justice de ses vues. Et nous gémissons de voir que les événemens de la guerre ont été aussi malheureux pour vos armes en Virginie. — Nous sommes aussi très-reconnoissans de la sollicitude paternelle que V. M. a montrée pour le bonheur de son peuple dans la tentative que V. M. n'a cessé de faire pour éteindre l'esprit de rébellion que nos ennemis ont trouvé le moyen de fomenter & d'entretenir dans les Colonies d'Amérique, & pour rendre à vos sujets abusés dans cette partie du monde, tous les avantages & tout le bonheur dont ils jouissoient en obéissant aux loix. Nous demandons la permission d'assurer V. M. que nous concourrons & l'assisterons avec fermeté pour faire avorter les projets de nos ennemis, qui sont aussi préjudiciables aux intérêts de l'Amérique, qu'à ceux de la G. B. — Nous reprendrons, sans perdre de tems, nos délibérations sur l'état des possessions & des revenus de la G. B. dans l'Inde, nous en reprendrons le fil avec le même esprit & la même modération, & nous continuerons à examiner aussi avec la même attention & la même ardeur comment ces Provinces éloignées peuvent être gouvernées & contenues sans le moindre danger à l'avantage de l'Angleterre, & quels seront les moyens les plus propres à faire le bonheur des naturels du Pays. — Etant décidés à n'éviter ni les difficultés, ni les dangers pour défendre notre Patrie, conserver ses droits & ses intérêts, nous continuerons à réunir

nos efforts pour soutenir cette grande & importante querelle dans laquelle nous sommes engagés.—Nous nous reposons sur la protection de la divine Providence dans une cause aussi juste, & nous sommes persuadés que par notre concours & par notre soutien, par la bravoure des escadres & des armées de V. M., & par la réunion & l'ensemble des efforts, des moyens & des ressources de son peuple, V. M. trouvera les moyens de rendre vains les projets ambitieux de vos ennemis, & rendra à toutes ses Possessions les avantages d'une paix honorable & solide.

Le Roi fit à cette adresse la réponse suivante.

Milords, je vous remercie de votre Adresse remplie de zèle & de soumission; les assurances que vous me donnez de votre concours & de votre soutien dans la poursuite de la grande & importante querelle dans laquelle nous sommes engagés, m'ont fait le plus vif plaisir, & auront sans doute les effets les plus salutaires. Je tâcherai toujours d'employer vos secours du mieux qu'il me sera possible pour parvenir au seul objet que j'ai en vue, celui d'une paix honorable & solide.

Cette adresse ne passa pas sans opposition. Le Comte de Shelburne proposa de ne conserver que les deux premiers paragraphes, de supprimer le reste & d'y substituer. » Nous travaillerons tous ensemble & sans aucun délai, à proposer & à rédiger les conseils que nous devons mettre aux pieds du Roi pour animer les efforts & diriger les forces de manière à gagner la confiance des sujets ». L'amendement fut rejeté à la pluralité de 75 voix, dont 10 par procuration, contre 31. Les Lords Richimont, Fitz

William & Rockingham ; firent la protestation suivante. » Pour les raisons si souvent alléguées , & toujours en vain depuis 7 ans , contre la continuation ruineuse de la guerre faite par les Ministres de S. M. aux peuples de l'Amérique Septentrionale , raisons qu'il est inutile de répéter parce qu'elles ne sont que trop malheureusement confirmées par l'énormité de nos dépenses réitérées , & par la perte que nous venons de faire d'une seconde armée «.

L'adresse de la Chambre des Communes fut proposée également le 27 ; les amendemens furent rejettés , & elle fut présentée le 29. On remarqua dans les débats à ce sujet que le Lord Germaine en parlant de la prise du Lord Cornwallis , déclara que ce malheur étoit l'effet de la trop grande supériorité de l'escadre Française sur la nôtre dans cette partie du monde. M. Fox ne laissa pas tomber cette assertion. Mylord , dit-il , au Ministre , lorsque le tems sera venu de faire une motion contre le Lord Sandwich , je vous préviens que je vous sommerai de déposer contre ce premier Lord de l'Amirauté.

Après les premiers débats occasionnés par cette adresse , il fut demandé , la veille du jour qu'elle fut présentée , rapport de la résolution qui y étoit relative ; ce qui donna lieu à plusieurs nouveaux débats qui devinrent très-vifs.

M. William Wake observa que le jour précédent

on avoit insisté sur la nécessité d'une union de toutes les parties , pour augmenter les forces du Gouvernement , & mettre la Nation en état de faire des efforts proportionnés aux circonstances. Il ajouta : Si par le mot *union* on entend qu'il faut se déterminer unanimement à continuer la guerre d'Amérique , je déclare que jamais cette union n'aura lieu dans cette Chambre , tant que j'aurai le pouvoir de voter contre cette guerre , que je regarde comme destructive pour la G. B. , & absolument impraticable. Je regarde, dit M. Philip Jenning Clerk , comme coupables de la plus haute trahison , tous ceux qui ont contribué à la continuation de la guerre d'Amérique après la présentation de la pétition apportée du Congrès par M. Penn. Elle respiroit un esprit de justice & de loyauté ; son langage étoit respectueux & honnête. Le Congrès y déclaroit expressément qu'il étoit porté & tout prêt à accéder à toutes conditions compatibles avec la liberté , & propres à maintenir l'honneur de la Métropole. Que pouvions-nous désirer de plus décent & de plus utile ? Mais cette pétition a été rejetée. On n'a pas voulu entendre M. Penn , & de là sont venues toutes nos calamités. En conséquence je m'oppose à une adresse qui , par sa teneur , engage la Chambre à continuer la guerre d'Amérique. M. Duncombe s'éleva aussi avec la plus grande force contre l'adresse projetée. Le Lord North , dit-il , fait sonner bien haut les ressources que nous avons pour continuer la guerre. Si ce Ministre entend par-là ce que nous avons dans notre bourse , il peut se faire qu'il s'y trouve encore quelques guinées ; mais quant à la Nation en général , le cas est bien différent , & on ne fait que trop qu'elle est réduite à la plus affreuse misère. D'ailleurs la guerre d'Amérique est universellement odieuse , & je suis convaincu , malgré la diversité apparente des opinions , qu'il n'y a pas un seul

Membre

Membre de cette Chambre qui ne reconnoît dans le fond de son cœur que la guerre d'Amérique n'a servi qu'à épuiser le sang & les trésors de la Nation, dont la ruine est inévitable, si on ne se hâte point de la délivrer de ce fléau. — M. Williams prononça un très-long discours contre le projet d'adresse en particulier, & contre la guerre d'Amérique en général. Voici comme il débuta : Avant de prendre la résolution définitive de présenter au Roi une adresse par laquelle la Chambre contracte l'engagement le plus formel de poursuivre la guerre d'Amérique & de continuer son appui au système funeste qui, du faite de la gloire & de la prospérité, a conduit l'Angleterre au dernier degré de misère & d'abjection, signal d'une destruction inévitable, si l'on ne prévient cette crise prochaine par le développement le plus prompt de tout ce qui nous reste de courage & de forces ; avant, dis-je, de prendre une résolution si intéressante, je vous conjure de vous arrêter un moment pour considérer ce que vous allez faire. L'adresse actuellement sous les yeux de la Chambre, a été rédigée dans les termes les plus hypocrites & les plus captieux ; & si dans une circonstance aussi critique que l'est, de l'aveu général, celle où nous nous trouvons, nous souffrons que cette adresse soit donnée au public comme l'expression des vrais sentimens de la Chambre ; ce sera pour nous un surcroît d'humiliation qui mettra le comble à nos disgrâces, à moins que l'on ne compte pour rien le malheur de tromper le Roi, de déshonorer le jugement de la Chambre & de dégrader sa dignité, d'insulter la Nation, & d'amener des événemens qui ne peuvent manquer d'entraîner la haine même de l'Empire. Dans un moment où le cœur de tous les citoyens est serré par la nouvelle d'un désastre terrible, le Parlement d'un peuple libre doit-il se rendre l'écho des paroles qu'un Ministre

15 Décembre 1781.

f

accoutumé par un long exercice à l'art de la séduction , a mis dans la bouche du Roi , mais qui étoient à tous égards indignes de S. M.... Le Lord North , en parlant de la guerre d'Amérique , a dit qu'il l'avoit toujours regardée & qu'il la regardoit encore comme une guerre juste & nécessaire , fondée sur la réclamation de l'exercice modéré d'un droit reconnu de tout le monde. La première partie de cette proposition est depuis si long-tems discutée dans toute l'Europe , qu'il n'y a plus rien à dire sur cet objet. Quant à la nécessité de la guerre , elle ne peut avoir pour motif que ses avantages , & malheureusement on ne sait que trop à quoi s'en tenir sur cet article. On pourroit croire au moins , d'après les assurances réitérées des Ministres , que ceux des Américains qui sont restés fidèles au Roi , devoient compter sur la protection la plus efficace. Si la Chambre est curieuse de savoir comment le Gouvernement a tenu parole en cette occasion comme en beaucoup d'autres , je la supplie de se faire représenter les articles de la capitulation du Lord Cornwallis , & de jeter les yeux sur la réponse à l'art. 10 ; elle y verra que tous les amis de la Grande-Bretagne , tous les Loyalistes , que de fausses espérances & des promesses perfides avoient engagé à se joindre au Lord Cornwallis , bien-loin d'être protégés , ont été abandonnés à la Justice civile du pays !..... — Loin que l'adresse engage ceux qui ont voté pour elle , dit le Lord Avocat , à voter à l'avenir autrement que d'après leur opinion fondée sur des circonstances & des raisons particulières , cette adresse est si vague & si générale qu'elle n'engage personne à aucun vote spécial , & encore moins la Chambre à faire la guerre. Je m'explique : par le mot guerre , j'entends la guerre Américaine. Il est certain que si dans l'adresse il étoit parlé de guerre Américaine , cette expression don-

neroît lieu à une foule d'objections & de débats. Ceux qui opinent pour qu'on y renonce absolument nous diroient s'ils veulent aussi qu'on abandonne Halifax, New-York & Charles-Town, (supposé que ces places soient encore à nous). Je ne parle point du Canada, je me borne à ce que nous appelons proprement l'Amérique Septentrionale. D'un autre côté, ceux qui prétendent que la politique exige que l'Angleterre envoie des renforts en Amérique & qu'elle continue une guerre offensive, déduiroient à la Chambre les motifs qui ont déterminé leur opinion.... Au surplus, les Ministres ne tarderont pas à nous faire part de leurs idées sur cet objet, & il est inutile de les prévenir. J'observerai seulement que dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, il est nécessaire de se décider le plus promptement possible, & j'ajouterai qu'il n'y a rien de bon à attendre d'une administration dont les Membres sont continuellement divisés entr'eux. — Dans notre embarras actuel, si un Ministre trouve de l'opposition à ce qu'il propose, il devrait se retirer. Le principe le plus sacré de notre constitution, est que le Roi ne peut pas faire le mal, & lorsque le Monarque prononce, on doit croire que le Cabinet suivra le plan adopté par le Souverain. Au surplus, je ne prétends point attaquer, par ce que je viens de dire, aucun des Membres de l'administration, ni le Lord North dont j'approuverai toujours la conduite tant publique que privée. — Je suis bien convaincu que l'adresse, ainsi qu'elle est conçue, présente uniquement l'espèce de langage que le Parlement est censé devoir tenir convenablement à son Souverain. Et je prie instamment qu'on ne m'attribue point dans cette Chambre un sens que je déclare n'être pas celui qu'on veut leur donner. — M. Fox félicita ensuite M. Pitt d'avoir arraché du Lord Avocat-Général un discours aussi vigoureux & aussi

Franc. Il demanda au Lord Avocat quand viendrait le jour que les Ministres s'expliqueroient définitivement sur le sujet de la guerre. — Le Lord Avocat-Général répondit que ce seroit quand le Parlement voterait les fonds nécessaires pour envoyer de nouvelles troupes à la place de celles que commandoit Cornwallis. — M. Burke prononça un discours pour rejeter l'adresse & insista avec chaleur sur la cruauté qu'il y auroit d'abandonner à la justice civile des Américains, les malheureux Loyalistes qui ont été faits prisonniers à York-Town, & il fit le tableau le plus touchant de la cruelle destinée qui les attend, en conséquence du dixième article de la capitulation.

A 7 heures la Chambre fut aux voix, il y en eut 131 pour le rapport, & 54 contre.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 11 Décembre.

LE 2 de ce mois M. le Fevre de Caumartin, Prevôt des Marchands de la Ville de Paris, remercia le Roi & toute la Famille Royale, à l'occasion de sa nomination à la place de Conseiller d'Etat, vacante par la mort de M. Dufour de Villeneuve, & prit le lendemain séance au Conseil en cette qualité.

De PARIS, le 11 Décembre.

Aux détails que nous avons donnés de la grande expédition des armées de terre & de mer combinées, Française & Américaine, dans la Virginie, on nous saura gré d'en joindre quelques-uns que nous tirons de

la relation d'un Officier-Général de l'armée Françoise , qui n'a presque pas quitté la tranchée.

» Depuis le départ de l'armée de Philadelphie, elle s'est portée à grandes journées sur Head-of-Elk , à la naissance de la baye de Chésapéak. Là les Généraux résolurent de faire embarquer toute leur artillerie, excepté celle des bataillons & les hommes qui y étoient attachés; de joindre à la première tous les grenadiers & chasseurs de l'armée Françoise, l'infanterie légère de l'armée Américaine, & l'infanterie de la Légion de Lauzun. Le commandement de ces troupes fut donné pour les Américains au Général Lincoln, & pour les François à M. de Custine. L'objet de cet embarquement étoit d'accélérer l'arrivée des troupes qui devoient ressembler Cornwallis, & mettre à l'abri de toute irruption de sa part, celles qui le contenoient entre la rivière de James & celle d'York, & d'éviter un transport de notre artillerie pendant plus de 300 milles. 1300 hommes, tant d'artillerie que de l'élite de l'armée Françoise, 1000 Américains de l'élite de leur armée, ainsi que toute l'artillerie & les approvisionnemens furent embarqués dans des barques presque toutes mal grées; la navigation pouvoit n'être que de 5 ou 6 jours pour parcourir en longueur une mer de plus de 370 milles de long, que l'on est convenu d'appeller la baie de Chésapéak; en conséquence, toutes les provisions que nous pûmes à grand peine nous procurer, depuis le départ de l'armée dans un pays qui ressemble plutôt à un désert qu'à une contrée faite pour être l'habitation des hommes, furent quelques bœufs, dont on fit cuire la moitié & saler le reste; il y en avoit pour quatre jours; & pour suppléer aux vivres du reste de cette traversée, il fut donné à chaque homme, Officier comme Soldat, une livre de fromage, cela étoit

accompagné d'un peu de rum & de biscuit pour 17 jours.—Le Général Lincoln resta à Head-of-Elk pour l'embarquement du reste des troupes de l'armée Américaine, dans des bâtimens qui devoient arriver successivement. Le 12, à quatre heures après midi, il remit le commandement des Américains à M. de Custine, dont la flotte, composée de 70 voiles, appareilla une heure après, pour se rendre dans la rivière de James, où elle n'a débarqué que le douzième jour, ayant éprouvé sur la baie toutes les contradictions, coups de vent sur coups de vent & orages; cependant le bonheur a fait arriver le tout à bon port, le 23 Septembre, à Colledge-Crick, où le débarquement s'effectua, ainsi que la jonction avec les troupes du Marquis de Saint-Simon, & celles du Marquis de la Fayette, à Williamsburg.—L'armée arrivée le 26, débarqua; le 27 tout se réunit au camp de Williamsburg.—Le 28, à la pointe du jour, les armées réunies, composées de 7 régimens François, & d'environ 3600 Américains, marchèrent sur York sans équipages, & avec très-peu de moyens de subsistance. L'armée n'avoit avec elle que son artillerie de campagne; l'avant-garde en étoit faite par des volontaires, au nombre de 220, aux ordres du Baron de Saint-Simon, & de 1400 grenadiers & chasseurs, le tout aux ordres de M. le Baron de Viomenil, & sous lui M. de Custine. La marche se fit sans aucun empêchement de la part des Anglois; il n'y eut que quelques coups de fusil tirés par leurs postes avancés, en se repliant; ils étoient prévenus de notre marche, & leurs postes n'étoient pas à plus d'un mille de leur camp. Ils occupoient alors les ouvrages de la droite de leur position actuelle dans York, & un camp dont le front étoit garni d'abattis, de redoutes, & de batteries; ils se contentèrent de tirer quelques volées de canons le jour de notre arrivée, pour répondre aux recon-

noissances qui se firent. Tous les postes avancés ayant été réplés , on fut à portée de voir jusqu'à leur front. — La marche des Américains, le 29, donna infiniment d'inquiétude à Cornwallis pour son flanc gauche, cependant il garda la même position. Le 30, les Américains ayant passé un grand marais, de l'autre côté duquel ils campèrent, & sur lequel on établit une communication immense du camp François au leur, & ayant tâté le même jour la droite des ennemis, dont on reconnut la position; ceux-ci craignant une attaque de vive force dans une position trop étendue, se retirèrent dans la nuit, & à la pointe du jour, on trouva tous leurs postes évacués, leur camp abandonné; on les vit renfermés dans leurs retranchemens d'Yorck, où pour les cerner, après avoir fait occuper les redoutes qu'ils avoient abandonnées, on y en ajouta deux autres. Depuis l'époque de notre arrivée ici, jusqu'au 5 Octobre, ils ont toujours canonné à la valeur d'un coup de canon par 4 minutes, ce qui n'a jamais interrompu les travaux faits sous le feu de leurs batteries; ils n'avoient, jusqu'à cette époque, fait autre chose que tuer 10 Américains, blesser 2, tuer un François, & blesser 2, dont un Officier. La nuit du 6 au 7, l'on surprit aux ennemis l'ouverture de la tranchée; les postes qui couvroient les travailleurs avoient été placés si avantageusement, les ennemis avoient eu si peu la possibilité d'avoir connoissance de ce qui se passoit, que le 7 à la pointe du jour, ils se virent entourés de la première parallèle, qui, quoiqu'en partie dans un terrain rempli de souches & très-difficile, a été travaillé avec tant de vigueur, qu'au jour il ne restoit plus qu'à élargir; & toutes les troupes étoient parfaitement couvertes; ils n'ont rien osé tenter sur cette parallèle, qui eût dû coûter 1500 hommes au moins à élever, s'ils avoient pu en avoir connoissance & prendre les moyens qu'il leur étoit facile d'employer

pour s'y opposer. Au lieu de cela, les François n'ont eu que deux seuls hommes bleusés, & les Américains aucun. Cette parallèle étoit élevée à 250 toises des ouvrages des ennemis; l'on fut quatre jours tant à la perfectionner qu'à élever ses batteries. Cornwallis avoit persuadé à ses troupes que pour les attaquer, nous n'avions d'autres armes que du canon de campagne; notre silence pendant quatre jours de tranchée ouverte, avoit accredité cette opinion; à la fin du quatrième, 74 bouches-à-feu démasquées, tant de canon de 16 que de 24, mortiers & obusiers, imprimèrent dans cette armée un respect profond, qui fut témoigné non-seulement par leur silence, mais par le soin extrême que prirent les Anglois de se cacher de ce feu meurtrier & consécutif; il fut dirigé avec tant de succès, que dans la nuit du quatrième au cinquième jour, le feu prit à deux vaisseaux, dont le *Charon* à deux batteries, ce qui les a privés d'une grande quantité de munitions qui étoit encore sur ce vaisseau; jamais spectacle plus horrible & plus beau n'a pu s'offrir à l'œil; dans une nuit obscure, tous les sabords ouverts, jettant des gerbes de feu, les coups de canons qui en parloient, l'aspect de toute la rade, les vaisseaux sous leurs huniers, fuyant le vaisseau enflammé, &c. Les Anglois avoient en avant de leur ligne deux rangs de redoutes fortifiées d'abattis, & bien fraisées de palissades; jusqu'au 11, on s'occupa sur-tout à celles de leur gauche qui commandoient la rivière de York, à les chauffer avec vigueur. — La nuit du 11 au 12, on éleva la seconde parallèle, & celle du 13 au 14, fut résolu l'attaque des redoutes avancées; notre canon avoit fait peu d'effet sur l'abattis & même sur les palissades, n'ayant aucune batterie élevée positivement contr'elles. Dix Charpentiers, avec des haches affilées, faisoient l'avant-garde, avec 50 Chasseurs portant des fascines, un bataillon de 400 Grenadiers, aux ordres du

Comte Guillaume de Deux-Ponts, ayant sous lui M. de l'Éstrade, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gâtinois ; il étoit soutenu par le second bataillon de ce Régiment, deux compagnies de Chasseurs auxiliaires, & deux pièces de canon, aux ordres de M. de Rostin, Colonel du premier Régiment de tranchée. Le Baron de Viomenil, qui commandoit toute la tranchée ce jour-là, voulut être en chef à l'attaque, dont les dispositions avoient été faites pendant le jour, & laissa M. de Custine, commandant la tranchée. L'attaque des Américains devoit se faire en même tems à la redoute de la gauche des ennemis, qui, battue par trois batteries depuis l'ouverture de la tranchée, étoit en très-mauvais état ; deux autres fausses attaques devoient se faire pour partager l'attention des ennemis. — La redoute qu'attaquoient les Américains, fit peu de résistance ; l'infanterie légère y prit 19 hommes, 50 qui la défendoient s'étoient enfuis en partie à l'avance ; il n'en fut pas de même de celle qu'attaquoient les François ; les Grenadiers des troupes d'Anspach, de Hesse & Anglois, au nombre de 160, s'y maintinrent avec vigueur ; mais nos Charpentiers, sans hésiter, coupèrent les branches des abattis, la palissade de la redoute, & les Grenadiers, sans tarder un instant, malgré le feu des ennemis, couronnèrent le parapet & emportèrent cet ouvrage, où l'on a pris 39 hommes, & tué 21 ; le reste s'enfuit, & ne put être atteint. La fermeté des troupes, la décision du Comte Guillaume, sont faites pour faire honneur aux uns & aux autres ; cette attaque nous a coûté 70 Grenadiers ou Chasseurs tués ou blessés, & plusieurs Officiers. Le Comte Guillaume lui-même voulant voir par-dessus le parapet de la redoute après l'avoir prise, un coup de canon, qui lui a envoyé une motte de sable, a fait craindre pendant plusieurs heures qu'il ne fût aveuglé : sa blessure n'aura aucune suite fa-

cheuse. La terreur des ennemis fut telle, que s'étant crus assaillis de toute part, il partit de tout le front de leurs ouvrages un feu de mousqueterie qui se soutint près de 10 minutes sur la tranchée. — Dans la même nuit, la seconde parallèle fut achevée, les redoutes prises y servirent de point d'appui, & à la pointe du jour, elles furent perfectionnées, ainsi que la communication qui y conduisoit. La nuit suivante, se commencèrent les batteries, & enfin le 17, à la pointe du jour, elles furent toutes prêtes à tirer, & le firent avec un tel succès, qu'à neuf heures du matin Cornwallis, sans avoir été sommé, envoya un Parlementaire pour proposer de capituler. Le Marquis de Saint-Simon ayant été blessé à la tranchée, M. de Custine, qui la commandoit sous lui, envoya le Parlementaire au Général Américain, il fut convenu que l'on n'interromproit point le feu, & que sans plus tarder, il recommenceroit; quelques minutes après, un second Parlementaire étant revenu, demandant avec instance la cessation du feu, le Brigadier François, auquel il s'adressa à la tranchée, ne put répondre autre chose, que n'ayant aucun titre pour recevoir des propositions, il n'avoit, pour répondre, que du canon dont il alloit dans l'instant recommencer l'usage, ce qui fut exécuté; & à deux heures après midi, Cornwallis, avec instance & prières redoublées, obtint la cessation du feu des batteries, qui faisoient un tel effet, que dès le lendemain ses retranchemens devenoient insoutenables de toute part; aussi a-t-il accepté une capitulation calquée à-peu-près sur celle de Charles-Town. Par cette capitulation, 16 Régimens Anglois ou Hessois se sont rendus prisonniers de guerre à 7000 François & 3600 Américains. — La perte, pour l'Angleterre; peut être évaluée à plus de 40 millions; car outre un vaisseau de guerre, quatre frégates ou corvettes, l'artillerie de campagne de l'armée

de Cornwallis , des subsistances pour cette armée pour plus de 4 mois, tout l'attirail de campagne, &c. — Cet événement a été précédé d'un combat naval qui a coûté à l'Angleterre un vaisseau de 74, qui a coulé bas, deux vaisseaux mis hors de service, & quatre frégates prises. Par ces deux événemens, la Virginie & tout le Sud sont délivrés; il ne restera à l'Angleterre, dans toute la Caroline, que la seule ville de Charles-Town.

L'état de la garnison prisonnière à Yorck & à Gloucester, consistoit en 8 bataillons Anglois; un des Gardes, un des 17^e, 23^e, 33^e & 43^e régimens; un des 71^e, 76^e & 80^e des Montagnards Ecollois, non compris les Chasseurs de l'Armée, la Légion Britannique & l'infanterie légère, & en 8 bataillons Allemands; savoir 2 du régiment du Prince Héréditaire & 2 du régiment de Bok, Hessois, 2 du régiment d'Anspach & 2 du régiment de Bareuth. Le complet de chaque régiment Anglois servant en Amérique est de 804 hommes.

La campagne ne pouvoit finir d'une manière plus glorieuse sur le Continent (1); elle va continuer aux Antilles, où M. de

(1) Pour suivre les marches & les opérations des armées combinées, on ne peut guère se dispenser de recourir aux Cartes; celle de l'Amérique Septentrionale, par M. le Chevalier de Beaurain, Géographe du Roi, Pensionnaire de S. M., est très-détaillée, & a été dressée pour servir à l'intelligence de la guerre actuelle. Cette Carte gravée avec soin, imprimée sur grand papier, est enluminée de couleurs distinctives pour la connoissance des différentes Provinces qui composent les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale. Le prix en est de 6 liv., & elle se trouve chez M. le Chevalier de Beaurain, rue Gist-le-Cœur St-André.

Grasse est retourné, & où les Anglois doivent l'avoir suivi le plutôt qu'il leur a été possible, pour s'opposer aux entreprises qu'il peut former; le Commandant François qui y est maintenant & qui a dû les précéder, a peut-être dans le moment actuel tenté déjà quelque chose, & les nouvelles de ses opérations nous arriveront vraisemblablement dans le mois prochain.

Tout se préparoit depuis long-tems en Europe pour envoyer des renforts aux Antilles. L'escadre armée à Brest étoit déjà en rade à la fin du mois dernier.

Elle consiste, selon quelques lettres, dans les vaisseaux la *Bretagne*, le *Majestueux*, le *Royal-Louis*, le *Terrible* & l'*Invincible*, de 110 canons, tous doublés en cuivre; la *Couronne*, de 80; le *Pegaze*, le *Robuste*, le *Fendant*, le *Zodiaque*, le *Magnifique*, l'*Actif*, le *Bien-Aimé*, le *Brave*, l'*Argonaute*, le *Protecteur* & le *Guerrier*, de 74; le *Dauphin-Royal*, de 70; le *Lion*, l'*Indien*, de 64; le *Hardi*, l'*Alexandre*, de même force, armés en sûreté, & ayant leurs canons dans la cale. Les troupes sont toutes à bord des transports qui doivent marcher sous la protection de cette escadre. M. de Guichen en prend le commandement, il doit la conduire avec le convoi jusqu'à une certaine hauteur. Ce convoi continuera sa route pour les Isles, sous l'escorte de plusieurs vaisseaux de guerre aux ordres de M. de Vaudreuil; & M. de Guichen se rendra à Cadix avec le reste. Cette escadre a dû partir le 7 de ce mois, si le vent a été favorable.

Le bruit se soutient que M. de Buffly; dont le nom est si cher & si célèbre dans l'Inde, s'est déterminé à y retourner; il est

parti il y a quelque tems pour ses terres, d'où il prendra la route de Cadix, où il s'embarquera sur l'*Illustre* de 74 canons. Ce vaisseau & le *St-Michel* de 64, sont depuis long-tems dans ce port; on les dit destinés à aller joindre dans l'Inde les escadres réunies de M. d'Orves & de M. de Suffren. Nos nouvelles de ces contrées sont de la fin de Juillet dernier; ce sont celles qu'on avoit reçues au Cap de Bonne-Espérance, & que M. de Suffren a fait passer avec ses dépêches. Nous n'avons point d'autres détails que ceux-ci, qu'on lit dans une lettre de Cadix.

» Le vaisseau le *Grandbourg*, venant du Cap de Bonne-Espérance, en 63 jours, avec des dépêches de M. de Suffren, est heureusement arrivé dans ce port le 7 au matin. M. Dordelin, ci-devant Capitaine de la Compagnie des Indes, qui se trouvoit au Cap en attendant l'occasion de revenir en France pour raison de santé, étoit porteur des paquets qui ont été expédiés en France par un courrier, M. Dordelin n'ayant pas été en état de les porter lui-même. Nous avons eu par ce bâtiment des lettres des Officiers de M. de Suffren, & nous avons su par M. Dordelin les détails suivans. — M. de Suffren craignant de manquer d'eau, se détermina à relâcher au Cap-Vert pour en faire; & ayant découvert que Johnstone étoit à Sant-Jago, il se proposa d'aller mouiller dans le même endroit, bien persuadé que le Commodore Anglois ne souffriroit pas à ses côtés un ennemi supérieur, & que l'imprudence du chef donneroit lieu au combat. Ce qu'il avoit prévu arriva: Johnstone n'eut pas plutôt apperçu le premier vaisseau François, qu'il fit tirer sur lui; celui-ci riposta, &

l'affaire se trouva engagée. M. de Suffren se mettant à la tête de son escadre, alla mouiller à la pointe du pistolet des Anglois. L'*Annibal* qui le suivoit, en fit de même; l'*Artésien*, qui venoit après, aborda un des vaisseaux Anglois; mais M. de Cardaillac ayant été tué dans le même instant, ce vaisseau reprit le large; cependant le *Sphinx* & le *Vengeur* n'ayant pu se mouiller où ils devoient par rapport aux courans, combattoient à la voile, ce qui fut cause que les vaisseaux le *Héros* & l'*Annibal* se trouvèrent exposés à tout le feu des Anglois & des Forts que ces premiers avoient garnis de monde. Malgré cela les deux vaisseaux combattirent une heure & un quart dans cette position, jusqu'à ce que M. de Suffren voyant l'*Annibal* démâté, fit signal au *Vengeur* de venir le remorquer. Les Anglois sortirent peu de tems après; mais l'escadre Française s'étant mise en ligne, ils jugèrent à propos de s'en retourner. M. de Suffren fit route pour le Cap de Bonne-Espérance. Il arriva à Falsebay le 21 Juin, & tout le convoi, à l'exception d'un bâtiment, y entra dans la huitaine. Il y a eu 37 hommes tués sur le *Héros*, & 100 sur l'*Annibal*, dont 4 Officiers, au nombre desquels est M. de Tremignon, Capitaine; 8 à 10 sur chacun des autres vaisseaux. — La *Fine* avoit précédé M. de Suffren au Cap; & sur la première nouvelle qu'on y avoit reçue par la *Sylphide* de la déclaration de guerre, le Conseil de la Compagnie avoit déterminé de suspendre le départ de neuf bâtimens qui y étoient, & craignant que les efforts des Anglois ne se tournassent contre le Cap, ils en avoient envoyé cinq dans la Baie de Saldanha, & quatre à Falsebay. Ce sont les premiers, dont quatre ont été pris, & un brûlé. Ils avoient mis à terre toutes les marchandises fines; malgré cela, M. Dordelin estime cette perte de dix à douze millions de livres. Le Cap étoit dans le plus déplora-

ble état ; il n'y avoit que 400 hommes de garnison & point de canons. M. de Suffren y a laissé des troupes , & il vient d'y arriver de l'artillerie de l'Isle de France. — Johnstone n'a été que deux jours à Saldanha , & on juge qu'il a été faire de l'eau à Madagascar. M. de Suffren n'a pu que raccommo-der très - imparfaitement les vaisseaux , faute de mâture ; malgré cela la frégate de guerre la *Consolante* , qui lui portoit des paquets de M. d'Orves , étant arrivée , il a appareillé le 26 Août pour l'Isle de France , & peu de jours après , le convoi devoit en faire de même sous l'escorte de l'*Annibal*. — M. d'Orves étoit de retour à l'Isle de France , après avoir consommé ses vivres à la côte de Comorandel , sans avoir pu les y remplacer ; il n'avoit fait que des prises de peu de conséquence ; mais son apparition devant Pondichéry avoit causé un bon effet ; car les Anglois présumant que nous venions en reprendre possession , avoient fait sortir 1000 Européens & 1500 Sipayes de Madras , aux ordres du Général Munro , qui tous ont été coupés par Hyder-Aly , & forcés de fuir dans le Tanjaour , où il y a apparence qu'ils seront détruits. — M. d'Orves n'a pu trouver l'Amiral Hugues , parce qu'il s'est trouvé renfermé dans Bombay. En général , il paroît que les affaires des Anglois vont très-mal dans ce pays-là , & que M. d'Orves étoit bien déterminé à y retourner dès que M. de Suffren seroit arrivé «.

Selon d'autres lettres de Cadix , la Cour a envoyé coup sur coup des Couriers pour prescrire l'équipement & l'approvisionnement des navires chargés du transport des 4000 hommes qu'on croyoit destinés pour l'Amérique. Ce convoi auquel on donne 6 vaisseaux de ligne d'escorte pourra , dit-on , partir le 15 de ce mois. On ne fait

pas non plus si le siège du fort St-Philippe est décidé, ou si l'on se contentera de continuer le blocus de cette place & de combler le port.

» M. de Serçay, parti du Cap le 14 Octobre dernier, apporte la nouvelle intéressante pour le commerce, de l'arrivée au Cap du nombreux convoi qui avoit relâché à la Martinique sous l'escorte de l'*Amazone*. Il nous apprend en même-tems qu'il devoit partir dans les derniers jours d'Octobre, ou au commencement de Novembre, un convoi d'environ 80 bâtimens marchands, sous l'escorte du *Minotaure* & de l'*Actionnaire*. Ce sont les bâtimens qui attendoient depuis long-tems dans cette Colonie. Ceux qui y ont été conduits par M. de Grasse, attendoient son retour pour partir. Le Chevalier de Serçay, qui a apporté ces nouvelles, s'étoit embarqué sur le cutter la *Levrette*, qu'il commandoit, & qui ayant fait une voie d'eau, l'a obligé de relâcher aux Açores, où il a frété un petit bâtiment Portugais qui l'a amené à Brest.

Nous nous empresseons de publier la lettre suivante, qui en corrigeant quelques fautes échappées à l'impression d'un de nos Journaux, offre des détails qui peuvent intéresser nos Lecteurs.

Dans votre Journal du 27 Octobre, page 172, vous avez mis, *M. Bertier a tué son prisonnier*; il falloit mettre *M. Berthier*. Cet Officier est fils de M. Berthier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis, Gouverneur de l'Hôtel de la Guerre. Dans le Journal suivant, N°. 8, page. 318, en parlant des illuminations de Versailles, vous avez dit que celles de la pièce des Suisses étoient très-brillantes: il n'y a rien eu d'illuminé ni dessus, ni autour de cette pièce d'eau. C'est de l'Hôtel de la Guerre

dont on a voulu parler. Il y avoit dix-mille lampions, terrines & godets de couleur, arangement placés & distribués tant sur la façade de 200 pieds de long des Hôtels de la Guerre, Marine & Affaires Etrangères, que sur les combles à l'Italienne desdits Hôtels, où il y avoit dix pièces de canon de huit en représentation ; ces dix pièces ont fait 11 décharges d'artifice brillant, accompagné de 11 décharges de mousqueterie de la Compagnie des bas-Officiers & Soldats de la garde de cet Hôtel, placés entre les 10 pièces de canon, lesquels avoient à chaque décharge une gerbe de feu Chinois au bout de leur fusil, qui prenoient toutes feu ensemble à chaque signal qui étoit donné par 12 Tambours ; la charge de canon & de mousqueterie formoit une haie de 200 pieds de longueur en feu Chinois, & brilloit à 40 pieds au-dessus de l'illumination, parmi laquelle haie tomboit ensuite par-devant l'illumination en pluie de feu jusqu'à terre. Ces 11 décharges, qui ont duré deux heures, étoient accompagnées, pendant leur durée, d'un bruit de guerre en pétards & tambours, & d'un orchestre de Musiciens qui continuoient dans les intervalles des charges, & étoient placés à portée du Public.

La nuit du 20 au 21 du mois dernier le feu prit à l'Hôtel-de-Ville de Pont-à-Mousson. On ne s'aperçut de l'incendie que quand les appartemens de derrière sur les prisons parurent tout en feu. Les flammes se communiquèrent aux Greffes du Bailliage de la Ville, qui ont été réduits en cendres. Tout ce que l'on a pu faire a été de conserver les bâtimens voisins par les secours les plus prompts. Ces exemples trop multipliés doivent déterminer à des constructions de vûtes pour les dépôts publics, qui sont pour la plupart dans des bâtimens de bois.

La Jurisdiction Consulaire de Paris a fait le 8 du mois dernier, dans sa Salle d'Audience, l'ouverture du Cours gratuit de Conférences sur le Commerce, dont elle a formé l'année dernière l'établissement pour l'instruction des jeunes Négocians. MM. les Députés de Commerce, tant de Paris que d'autres Villes, les Gardes des Six Corps des Marchands, ainsi qu'un grand nombre de Citoyens distingués y ont assisté. M. Gorneau, un des Agréés de la Jurisdiction pour porter la parole, s'étant chargé de faire le Cours pendant la présente année, prononça à cette occasion un discours divisé en deux parties. La première faisoit connoître les avantages du Commerce, tant en grand que dans ses parties; la protection & les distinctions qu'il mérite, & qui lui sont accordées, soit en France, soit chez les Nations voisines. La seconde traitoit des devoirs des Négocians & des connoissances nécessaires aux personnes qui se destinent à cette profession. La solidité des principes, la justesse des idées, la fidélité des tableaux, en un mot l'éloquence de ce discours ont attiré à M. Gorneau les applaudissemens de toute l'assemblée. Connu depuis long-tems d'une manière avantageuse par la clarté & la précision qu'il met dans ses plaidoyers, cette circonstance n'a fait que confirmer l'opinion qu'on avoit déjà de ses talens & de ses connoissances, & donne lieu d'attendre de ce Cours les plus heureux

effets. Les conférences commencent à 6 heures précises, & se continueront tous les Jedis de chaque semaine jusqu'à Pâques.

» Une Société Académique, écrit-on de Cherbourg, s'est formée ici en 1755. Elle ne fut d'abord composée que de quelques personnes qui aimoient les Sciences & les Belles-Lettres. Ce petit établissement excita l'émulation. De nouveaux Académiciens se présentèrent, & on compta bientôt parmi eux les personnages les plus respectables; alors ils désirèrent d'avoir une existence moins obscure. Ils sollicitèrent l'approbation du feu Roi, & S. M. voulut bien leur permettre de tenir deux Séances publiques par an. La Société ainsi autorisée voulant répondre aux vûes du Gouvernement, proposa d'abord un prix chaque année pour les Elèves d'Hydrographie; mais c'est principalement à l'étude de l'Histoire naturelle du pays que les Membres de cette Académie s'appliquent, sans négliger néanmoins ce qui concerne les progrès de la navigation & du commerce. Elle se propose de former un Cabinet d'Histoire naturelle du pays, dans lequel elle rassemblera toutes les productions de la Nature qu'on trouve à Cherbourg & dans ses environs. Elle se flatte que cette collection ne tardera pas à être complète. Les Naturalistes y verront d'un coup-d'œil ce qu'ils n'auroient pu appercevoir qu'avec beaucoup de tems & de peines, & qu'après avoir parcouru une grande étendue de terrain. — La Société Académique tient deux Séances publiques; la première, le premier Vendredi après le Dimanche de *Quasimodo*; & la seconde, le premier Vendredi de Septembre. Voici la notice des Ouvrages qui ont été lus aux deux Séances publiques de cette année. — *Première Séance.* 1°. Un Mémoire de M. des Effarts, Secrétaire, sur de nouvelles végétations métalliques, ou dendrites artificielles. 2°. Un Mémoire de M. de la Ville, Docteur en Mé-

decine , sur le lait de différentes espèces d'animaux , relativement à l'usage qu'on en pourroit faire , pour suppléer au lait de femme. 3°. L'Eloge Historique de M. l'Abbé d'Aigremont , Associé Titulaire de la Société , par M. l'Abbé Michel. 4°. L'Explication de plusieurs Synonymes François , par M. Watel , Docteur en Droit. 5°. Un Mémoire de M. de Colleville , Maire de Ville de Valognes , sur l'utilité des Administrations Provinciales. 6°. L'Eloge de M. l'Abbé d'Aigremont , par M. Revel des Chénées , Avocat du Roi à Valognes : plusieurs petites Pièces en vers , par le même. 7°. Un Mémoire contenant des Observations Météorologiques pendant les années 1779 & 1780 , par M. des Essarts , Secrétaire. 8°. Une Fable en vers , par M***. — *Seconde Séance.* 1°. Une Dissertation sur les Avaries , par M. Groult , Docteur en Droit maritime. 2°. Une Préface d'un Dictionnaire Géographique de l'Amérique Septentrionale , traduit de l'Anglois , par M. D***. 3°. Plusieurs Pièces de vers François , par M. Revel des Chénées. 4°. Un Discours sur le Feu , par M. Vastel , Docteur en Droit. 5°. Une Fable & la Traduction d'une Ode de Catulle , en vers François , par M***. 6°. Un Mémoire sur l'Influence de la lumière , sur des aiguilles aimantées suspendues dans des vaisseaux fermés ; phénomène intéressant , relativement à la Théorie du magnétisme & de la lumière , par M. des Essarts , Secrétaire.

Ce dernier Mémoire de M. des Essarts renferme des observations & des expériences neuves , sur la variation diurne des aiguilles aimantées , exposées à la lumière du Soleil , soit directe , soit réfléchie , à l'air libre , ou dans des appartemens , & suspendues avec différens fils , dans des vases de verre , de bois & de métal , les uns vuides , les autres pleins d'eau. — Il paroît résulter de ces Expériences , que la lumière combinée avec la chaleur , & même la chaleur sans lumière , influe sur les varia-

tions diurnes des aiguilles aimantées, ainsi suspendues, indépendamment de l'électricité & du magnétisme, en les faisant décliner tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, selon le côté d'où elle vient, en agissant sur elle, par voie d'attraction. — Ces effets sont bien plus sensibles sur des aiguilles non aimantées, faites avec du cuivre; M. des Effarts a observé que la lumière réfléchie & presque dépourvue de chaleur, agit sur elles, par voie d'impulsion, soit qu'elles soient suspendues dans des vases vuides ou pleins d'eau; & qu'au contraire la lumière combinée avec la chaleur, agit toujours par attraction, ce qui arrive même en réunissant les rayons solaires, avec une lentille, sur l'extrémité de ces aiguilles; fait qui paroît contraire aux notions reçues sur la progression de la lumière, & qui est très-favorable au système de l'attraction. — Ces Expériences paroissant devoir jeter un nouveau jour sur la Théorie du magnétisme du feu & de la lumière, M. des Effarts se propose de faire paroître dans peu son Mémoire sur cette matière.

BRUXELLES, le 11 Décembre.

SELON des lettres de Hollande la province d'Utrecht a consenti aux 2,294,400 florins de subsides pour la Compagnie des Indes orientales, mais à condition que les provinces de Hollande & de Zélande renonceront à exiger le centième & les deux centième denier des habitans d'Utrecht, à raison des actions qu'ils ont dans les deux Compagnies orientale & occidentale, & dans les autres effets de la Généralité. La Gueldre a consenti à la pétition de 9,271,489 florins pour la construction complète des vaisseaux; à celle de 200,000 florins pour soutenir les Directeurs de l'établissement

des Berbices; à celle de 799,200 pour des allèges; & enfin à la levée d'un corps de mariniens de 10,000 hommes. Cette levée a eu aussi le consentement de la Frise qui y a mis quelques restrictions; ayant examiné ensuite si dans les circonstances présentes il n'étoit pas expédient que la République s'unît aux ennemis de la G. B. elle a décidé pour l'affirmative; la proposition faite en conséquence a été acceptée par les autres provinces. Il est tems en effet que la République prenne un parti; elle a dû voir qu'en tardant à s'allier avec la France & l'Amérique, l'Angleterre s'opiniâtrera davantage à garder comme une indemnisation les possessions enlevées aux Etats-Généraux; & les François & les Américains peuvent pour se venger de leur indifférence s'occuper très-peu des intérêts de LL. HH. PP. qu'aucun Traité d'ailleurs ne les obligeroit de prendre en considération; ces réflexions n'échappent pas à la partie saine de la Nation.

Le Major général Gréen, écrit-on de Londres, commandant l'armée Américaine dans le département méridional, instruit que le Colonel Isaac Hayne, commandant un régiment de Milice au service des Etats-Unis, ayant été pris par un détachement Anglois, après un emprisonnement rigoureux dans la Prévôté de Charles-Town, avoit été condamné à mort & exécuté, & que par ce fait le cartel convenu entre les Commandans des deux armées pour l'échange des prisonniers, avoit été violé, publia le 26 Août dernier, au quartier général de Cambden, une proclamation, par laquelle il déclara que son intention étoit d'user de

représailles contre d'aussi révoltantes infractions aux loix de l'humanité; ne regardant comme objets de ces justes représailles, que les Officiers des Troupes Britanniques, & nullement les Américains séduits qui auroient joint leur armée.... Ce Général s'y plaint sur-tout de la nécessité où il se trouve de recourir à des mesures si contraires aux sentimens d'humanité & aux principes de générosité avec lesquels il souhaiteroit qu'on continuât la guerre. — On voit ici un tableau des pertes comparées des Puissances en guerre, & il en résulte que la perte des vaisseaux François est de 37; celle des Espagnols, de 18; celle de la Hollande, de 7; celle des Américains, de 32; & celle de l'Angleterre, de 82; en sorte que la perte totale des quatre Puissances nos ennemies, n'est en total que de 12 vaisseaux de plus. Il est vrai qu'à compter les canons, notre perte n'est que de 2030; & celle des quatre Puissances, de 3370 sauf erreur. — Il s'en faut bien que la prise que nous avons faite de l'Isle Saint-Eustache, soit à l'avantage de notre commerce national; les demandes du bœuf salé qu'on tiroit de nos Négocians, sont tellement diminuées, qu'ils feront cette année une perte considérable sur les bestiaux dont ils s'étoient approvisionnés à l'ordinaire.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, du 2 Décembre.

Le Prince Guillaume - Henri n'est pas encore Lieutenant; il recevra ce grade en Amérique, où après la première affaire heureuse qu'il y aura dans cette partie du monde, on doit faire une promotion générale sur l'escadre.

On a remis la première campagne du Prince Edward au printems prochain. Il doit s'embarquer sur la grande escadre que commandera l'Amiral Lockhart-Ross.

Il y a plus de six mois qu'on a offert au Lord Cornwallis le titre de Marquis, Voici ce qu'il écrit à ce sujet au Lord Germaine: Je vous supplie de faire mes plus humbles remerciemens à S. M. pour

ses bonnes intentions, & de lui représenter le même-tems tout le danger de ma position. Avec le peu de troupes que j'ai, trois victoires de plus acheveroit de me ruiner, si le renfort que je demande n'arrive pas. Jusqu'à ce que j'en aie reçu un qui me donne quelqu'espoir de terminer heureusement mon expédition, je vous prie de ne me parler ni d'honneurs ni de récompenses. — La prise de ce Lord a obligé les Ministres de refaire encore le discours que le Roi devoit prononcer à la rentrée du Parlement. On assure que c'est pour la troisième fois que ce discours a été retouché. — Ces nouvelles très-fâcheuses ont excité un soulèvement général contre notre querelle avec l'Amérique, & l'on suppose qu'il se tiendra incessamment dans toutes les Proviuces d'Angleterre des assemblées pour supplier le Roi de terminer sur-le-champ une guerre aussi désastreuse.

Lorsque la flotte de la Jamaïque est partie de cette Ile, les provisions de toute espèce y étoient si rares, que les vaisseaux de guerre n'avoient pu s'en procurer que pour cinq semaines, & les vaisseaux marchands, à peine pour un mois. Ainsi, probablement, les vaisseaux qui ne sont pas rentrés en Angleterre auront relâché dans quelque port pour s'y fournir de ce qui leur manquoit.

On prétend que le Parlement va prendre en considération l'emploi de l'argent octroyé pour la liste civile, attendu que ce fonds est déjà arriéré de quatre quartiers. Comme cela ne peut provenir que de la mauvaise application des sommes appropriées à la liste civile qui depuis quelques années a été considérablement augmentée, il est certain que cet abus mérite toute l'attention du Parlement.

Un Journalier de Londres qui étoit singulièrement attaché à sa femme, eut le malheur de la perdre au mois d'Octobre dernier. Comme il avoit fait vœu de ne pas lui survivre d'un mois, il vient de remplir sa promesse, & on l'a trouvé pendu dans sa chambre.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 20 Octobre.

SA Hauteſſe vient de faire expédier des ordres en Aſie pour faire marcher ſur-le-champ 14 bataillons du côté de Bender; un corps de Janiffaires en vertu de pareils ordres s'eſt déjà mis en marche pour ſe rendre dans cette place. Les troubles qui ſe ſont élevés dans pluſieurs parties de l'Empire, ont décidé le Gouvernement à renforcer les garniſons des places importantes, où au beſoin on trouvera des troupes à portée de paſſer dans tous les lieux où leur préſence deviendra néceſſaire.

Selon des lettres de Belgrade il y a eu un ſoulèvement qui pourroit avoir des ſuites fâcheuſes. Halil, Chef des ſéditieux, eſt entré dans la Ville à la tête de 200 hommes auxquels ſe joignirent 30 Turcs; il s'empara d'abord de quelques quartiers; mais on parvint à l'en chaſſer & à diſperſer les

22 Décembre 1781.

g

mutins. Il y a eu dans le combat donné à cette occasion environ 30 hommes tués de part & d'autre ; mais comme on n'a pas réussi à se saisir d'Halil , on craint de la part quelque nouvelle tentative ; & on prend les mesures nécessaires pour la déconcerter.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le 9 Novembre.

L'AUGMENTATION de la Marine est un des objets qui occupent actuellement S. M. I. ; son intention paroît être de profiter des ressources que la position de cet Empire sur plusieurs mers, les forêts & les autres moyens de construction lui donnent, pour l'élever au rang des Puissances maritimes les plus considérables. Le Procureur-Général qui est en même-tems Trésorier-Général a , dit-on , ordre de faire les arrangemens nécessaires pour trouver les sommes dont on a besoin pour cet effet. En attendant , il est décidé que l'escadre qui sortira de nos ports le printemps prochain sera plus forte que cette année.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE , le 21 Novembre.

LA frégate la *Bornholm* de 36 canons est en rade depuis quelques jours ; elle est destinée à porter à Alger les présens du Roi

à cette Régence , & de-là elle passera aux Indes occidentales; cette frégate est la même que commandoit ci-devant le Capitaine Schionning , dégradé ainsi que son Lieutenant par un Conseil de guerre. La dégradation qu'a subi le Lieutenant est particulière à ce Royaume; il n'est point cassé formellement , mais il doit , avec la paie de matelot , en faire toutes les fonctions pendant 6 mois. On dit que le Roi touché de compassion pour le sort de Madame de Schionning , lui a fait une pension de 300 rixdalers.

Le Capitaine Ziervogel qui commandoit la frégate le *Cronenburg* , échouée l'année dernière près de Schagen , aura , dit-on , le même sort que le Capitaine Schionning.

On fait une levée de troupes pour compléter les garnisons de nos possessions dans les Indes orientales. La *Princesse Charlotte-Amélie* , vaisseau de notre Compagnie Asiatique , destiné pour Canton en Chine , est en rade depuis le 17 de ce mois.

S U È D E.

De STOCKHOLM , le 21 Novembre.

LL. MM. & le Prince Royal sont de retour dans cette Capitale depuis le 16 de ce mois ; la Nation a signalé ce jour par des réjouissances. Il ne s'en passe aucun depuis la révolution qu'elle ne se félicite de l'heureux événement qui a remis l'autorité en-

tre les mains d'un Souverain qui ne s'en sert que pour son bonheur (1).

Les vaisseaux la *Terra Nova*, la *Louise-Ulrique* & le *Prince Gustave* destinés pour les Indes orientales partiront encore cette année.

Le Roi, par un rescrit adressé au Collège de Commerce, a rétabli la liberté du Commerce des bestiaux entre la Suède & la Poméranie, parce que l'épizootie qui l'avoit fait suspendre a cessé. Mais comme elle règne encore dans le Mecklenbourg, il restera suspendu, quant à cette partie, jusqu'à nouvel ordre.

La femme d'un soldat, âgée de 34 ans, & demeurant à Lokolax en Finlande, est accouchée dernièrement de quatre enfans, dont trois sont venus vivans au monde & ont été baptisés.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 25 Novembre.

LE Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie sont arrivés ici le 21 de ce mois. L'Empereur qui les accompagnoit avoit été

(1) L'Histoire de cette révolution ne sauroit être plus intéressante. Elle vient d'être écrite par M. Jacques le Scene des Maisons, qui y a joint une analyse de l'Histoire de Suède pour développer les vraies causes de cet événement. Elle forme un vol. in-12, que l'on trouve à Paris chez le sieur Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

au-devant d'eux jusqu'à Troppau ; ils ont dîné à Laugarten , d'où ils ont été conduits au Château , dans les appartemens qui leur avoient été préparés. Aujourd'hui ils vont à Schonbrun , où l'on célébrera la fête de Sainte-Catherine ; il y aura une table de 200 couverts & un bal masqué. On se flatte de posséder ici LL. AA. II. pendant un mois.

L'Empereur a fait présent à la Princesse Elisabeth de Wurtemberg , le jour de sa fête , d'un collier de diamans évalué au-delà de 130,000 florins. L'Impératrice de Russie lui en a fait présenter aussi un par son Ambassadeur le Prince de Gallitzin.

On apprend par les lettres d'Ostende que le commerce y augmente de jour en jour ; plusieurs riches Négocians Anglois s'y sont établis , & y ont attiré une troupe de Comédiens de leur Nation. Le commerce de Trieste ne fleurit pas moins ; d'après une évaluation qu'on trouve dans presque tous nos papiers & qu'on dit exacte , les maisons de commerce de cette Ville ont gagné en 2 ans plus de 5 millions.

On a déjà accordé ici le droit de Bourgeoisie à 2 Maîtres Tailleurs Protestans , & on assure que plusieurs Imprimeurs des mêmes Communions s'établiront incessamment dans cette Ville. L'Edit de tolérance en faveur des Protestans , vient de paroître ; les lettres circulaires de la Régence de la Basse-

Autriche pour lui servir d'explication , sont conçues ainsi.

De par S. M. I. R. A. La Régence de la Basse-Autriche fait savoir au Public par ces présentes, que S. M. convaincue des effets pernicieux de la contrainte des consciences & des avantages essentiels qu'une vraie tolérance procure à la Religion & à l'Etat, elle a résolu très-gracieusement, par son décret de ce jour, 13 Octobre, & a trouvé bon d'accorder aux Protestans de la Confession Helvétique & de celle d'Ausbourg, & aux Grecs non-unis, l'exercice privé de leur Religion dans tous les lieux, & sans considérer si autrefois cet exercice étoit ou n'étoit pas d'usage. La Religion Catholique aura seule la prérogative d'un exercice public de Religion, & il sera permis aux deux Religions protestantes & aux Grecs non-unis; d'avoir un exercice privé de Religion dans tous les endroits où le nombre de personnes ci-dessous déterminé & les facultés des Habitans, les rendront praticables & où les non-Catholiques ne sont pas déjà dans la possession d'un exercice public. A ces causes, S. M. ordonne particulièrement ce qui suit : 1°. Il sera permis à ses sujets non-Catholiques où il s'en trouvera cent familles, d'avoir un Pasteur, & de construire une maison de prières & une école. Cette permission aura aussi son effet lorsqu'une partie de ces familles demeurera dans l'arrondissement de quelques lieues de l'endroit où sera bâtie la maison de prières. Ceux qui demeurent plus loin, pourront se rendre aussi souvent qu'ils le jugeront à propos, à la maison de prières la plus proche de leurs demeures, pourvu qu'elle se trouve dans les Etats Héréditaires de S. M. — Il sera libre à tous Pasteurs, qui devront être natifs du pays, de les visiter, de se rendre chez les malades & de les assister de tous

les secours spirituels ; mais il leur est défendu , sous des peines très-graves , d'empêcher l'un ou l'autre des malades de faire venir chez lui un Prêtre Catholique. — Quant aux maisons de prieres, S. M. ordonne expressément elles n'auront ni sonneries ni Tours , & il ne sera pas permis de leur donner une entrée publique qui annonçeroit une Eglise , à moins que cela ne soit déjà autrement établi dans quelques endroits ; au reste , il sera parfaitement libre aux non-Catholiques de bâtir de pareils édifices de telle manière qu'ils le jugeront à propos , & ils pourront exercer librement leur culte tant dans l'endroit même de la maison des prieres , que dans les endroits annexés à cette maison , & y administrer les Sacremens. Les enterremens se feront publiquement & en présence & sous la conduite de leur Pasteur. 2°. Il leur sera accordé d'établir des Maîtres d'école qui seront entretenus aux frais des Communautés , mais la Direction des écoles les inspectera quant à l'ordre & à la méthode d'enseigner. 3°. Il sera permis aux Habitans non-Catholiques d'un endroit , de se choisir un Pasteur lorsqu'ils le doteront & l'entretiendront ; mais dans le cas où les Magistrats s'en chargeroient , ceux-ci auront le droit de le présenter ; S. M. cependant s'en réserve la confirmation de la manière suivante ; savoir : que ces confirmations seront expédiées par les consistoires protestans , s'il y en a dans une province ; & s'il n'y en a point , elles le feront par ceux qui sont établis dans la principauté de Teschen ou dans la Hongrie , & ce jusqu'à ce que les circonstances exigent d'en établir pour chaque pays en particulier. 4°. Les droits de Stole seront réservés aux Curés des Paroisses , ainsi que cela se pratique en Silésie. 5°. Les Tribunaux civils des provinces connoîtront conjointement avec l'un ou l'autre des Pasteurs ou des Théologiens Protestans ou Grecs non-unis de

leurs affaires de religion, & les décideront conformément à leurs principes dans cette matière, sauf néanmoins le recours au Conseil de la Cour. 6°. Les reversales usitées jusqu'à présent à l'occasion des mariages des non-Catholiques, par lesquelles ils s'engageoient d'élever leurs enfans dans la Religion Catholique & Romaine, seront supprimées, & tous les enfans sans distinction de sexe seront élevés dans la Religion Catholique, lorsque le pere sera de cette Religion : ce sera une prérogative de la religion dominante. Mais dans le cas où le pere seroit de la Religion Protestante & la mere de la Religion Catholique, les garçons suivront la religion du pere, & les filles celle de la mere. 7°. Les non-Catholiques pourront à l'avenir, & par voie de dispense, acquérir des maisons & autres biens-fonds, parvenir à la bourgeoisie & aux droits de maîtrise, & être admis aux dignités académiques & aux emplois civils; ils ne seront tenus de prêter serment que d'après une formule conforme à leurs principes de religion, & on ne pourra les obliger d'assister aux processions & autres exercices de la Religion dominante, quand ils ne le feroient pas de bonne volonté. Dans les élections & collations des emplois civils, on n'aura aucun égard à la différence de religion, mais on prendra uniquement en considération la probité, la capacité & la conduite morale & chrétienne des Aspirans, ainsi que cela se pratique journellement, & avec beaucoup de succès & sans le moindre inconvénient dans le militaire. — Les dispenses ci-dessus pour l'acquisition de biens-fonds & pour l'obtention de la bourgeoisie & des droits de maintien seront accordées sans difficultés par les Colléges des Cercles pour les villes municipales, & par les Administrateurs des Domaines pour les villes propres & royales, & par la Régence pour les endroits où il n'y en aura

point. Mais dans le cas où il arriveroit qu'il faudroit refuser les dispenses sollicitées, on en fera le rapport à la Régence avec les motifs qui y ont déterminé, & celle-ci sera tenue d'en informer la Cour pour prendre à ce sujet la décision souveraine. Quant au droit d'Incolat, la dispense en sera donnée dans la Chancellerie de Bohême & d'Autriche, sur l'avis préalable des Collèges provinciaux. — Tout ce qui est dessus, sera publié pour que personne n'en ignore & s'y conforme avec obéissance.

Par un Edit en date du 1 de ce mois, S. M. I. a aboli entièrement la servitude en Silésie, en Bohême & en Moravie.

De HAMBOURG, le 27 Novembre.

LE Général-Major de Faucitt, au service de la Grande-Bretagne, a été renvoyé en Allemagne, pour tâcher d'y ménager de nouveaux enrôlemens devenus nécessaires. Il ne trouvera pas beaucoup de difficultés de la part des Princes, qui trouvent à tirer parti des hommes en les livrant à raison de 30 liv. sterl. par tête; mais ce marché ne paroît plus du goût des peuples qui voient avec peine qu'il n'est pas encore revenu un seul des hommes enlevés par les enrôlemens précédens; leur répugnance met de grands obstacles aux nouveaux que l'on propose, sans doute au grand regret des acheteurs, & peut-être à celui des vendeurs.

On dit que le Baron de Kniphausen qui a commandé en chef les troupes Hessoises

en Amérique va revenir de ce service où il a perdu un œil ; & qu'il sera remplacé par le Lieutenant-Général de Lofsberg qui commande sous lui.

Le projet d'effectuer une paix particulière entre l'Angleterre & la Hollande paroît , dit-on , occuper la Cour de Russie sur-tout depuis qu'elle a reçu la dernière réponse de celle de Londres. S'il faut en croire nos papiers publics celle-ci a accepté la médiation de la Russie , mais sans le concours de la Suède , du Danemarck ; cette négociation , si elle a lieu , ne peut qu'être avantageuse à l'Angleterre dans les circonstances présentes ; quand même elle ne réussiroit pas , elle peut traîner les affaires en longueur , endormir la République par l'espoir d'une pacification prochaine , & faire gagner à la G. B. un tems qu'elle mettra sûrement à profit , si les Hollandois , comme cela est à craindre , se contentent de négocier sans armer.

» Parmi le grand nombre d'étrangers que l'arrivée du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse de Russie a attirés ici , écrit-on de Vienne , on distingue Mylady Darby , plusieurs Anglois & des Officiers François d'un mérite distingué. Il y en a un à qui il est arrivé une aventure assez singulière. Il revenoit de la Russie & de la Crimée par la Pologne. En passant par Zator en Gallicie , il fut arrêté par un Officier de Justice qui prétexta le signalement d'un quidam qu'on recherchoit , mais qui paroissoit n'avoir pour but que de lui enlever des papiers importans dont on le soupçonnoit chargé. Comme on ne les trouva pas , il fut relâché sur-le-champ. Arrivé ici il s'est

plaint ; mais c'étoit une méprise à laquelle il n'a pas donné de suite. Un pareil accident étoit arrivé quelque-tems auparavant à un courier Espagnol qui portoit des dépêches à l'Ambassadeur de Madrid qui étoit alors à Ofen en Hongrie. Le Juge d'un village l'arrêta , prit ses papiers , les envoya à la Cour qui les fit rendre à l'Ambassadeur ; & punit le Juge imprudent en le destituant de son emploi.

On prétend que la neuvième dignité Electorale sera conférée sous peu de tems à une ancienne maison Princièrè d'Allemagne.

Le Sénat de Ratisbonne vient de supprimer plusieurs fêtes ; ce sont les troisièmes jours des trois grandes fêtes , Noël , Pâque & Pentecôte , celles de St-André , Saint-Thomas , St-Mathieu , St-Jacques & Saint-Philippe , St-Pierre & St-Paul , St Jaques , St-Barthelemi , St-Mathée & St-Jude. Ces fêtes seront célébrées les Dimanches qui les précèdent ou les suivent , selon les circonstances.

Les gelées , écrit-on de Dantzick , ont déjà commencé ; ce qui fait craindre que la navigation ne soit bientôt interrompue. Le bled a haussé de prix ; on paye le last de seigle de 250 à 260 florins. — A la fin du mois d'Octobre , on a senti aux environs de Ludomir , dans l'Ukraine , quelques secousses de tremblement de terre ; on en a éprouvé aussi quelques-unes dans plusieurs endroits de la Moldavie. — On dit toujours qu'il règne beaucoup de mécontentement parmi les Tartares de Crimée , & que l'Impératrice de Russie a donné des ordres pour y faire marcher 7 régimens.

E S P A G N E.

De CADIX, le 23 Novembre.

DIX-HUIT bâtimens de Marseille, venant de la Martinique & du Cap François, ont mouillé ici sous l'escorte de la frégate la *Sérieuse*, commandée par M. de Coriolis; ce convoi annonce l'approche d'un autre beaucoup plus considérable appartenant en entier aux ports du Ponent. La *Sérieuse* a pris dans la traversée, 2 navires chargés de salaisons estimés 140,000 liv.

La nuit du 12 au 13 de ce mois, une bélandre Angloise fut assez heureuse pour passer sans être apperçue, & à la pointe du jour elle se trouva mouillée hors de tout danger. Dans la journée 2 autres bélandres qui cherchoient aussi à se glisser dans la place, n'y trouvèrent pas la même facilité. Poursuivies par la frégate la *Sté-Barbe*, l'une d'elles fut prise à l'abordage; l'autre entra dans le canal, mais elle fut poursuivie par nos chébecs, qui en ont rendu bon compte. La première a été conduite à Algéiras, & s'appelle la *Résolution*, montant 20 canons. C'étoit une de ces bélandres qu'on savoit avoir touché à Lisbonne; elle portoit 3000 bombes & beaucoup de comestibles.

Nous apprenons dans le moment que deux autres cutters de ceux qui s'étoient réfugiés à Lisbonne à cause du mauvais

tems , ont été pris par nos corsaires sur la côte de Galice.

Il est arrivé ici coup sur coup deux courriers avec ordre de la Cour de presser l'armement des transports qui doivent recevoir 4000 hommes de troupes. Ce convoi auquel on donne 6 vaisseaux de ligne pour l'escorter , pourra mettre en mer avant le 15 du mois prochain.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES , le 9 Décembre.

LA sensation qu'ont causé les dernières nouvelles de l'Amérique septentrionale , n'est point encore affoiblie ; pendant qu'elles fournissent des matières aux débats du Parlement & aux spéculations de nos Politiques , le Gouvernement qu'elles n'occupent pas moins , travaille à empêcher du moins que nos ennemis nous portent des coups plus sensibles. Les papiers qui s'impriment sous l'influence ministérielle , ne manquent pas d'annoncer que le Général Clinton , aussi-tôt qu'il eut reçu la nouvelle de la prise du Lord Cornwallis , envoya plusieurs Ingénieurs à Charles - Town , pour agir de concert avec le célèbre Moncrieff , à qui Savannah dut son salut en 1778. Ils ont ordre de mettre Charles-Town dans le meilleur état de défense. Selon eux la ville ne manque ni de provisions , ni de munitions ; quant à la garnison on

la dit composée de près de 5000 hommes; en rassemblant les postes du voisinage, il est possible, disent-ils, d'y réunir une armée de 7000, qui suffissent pour défendre cette place.

Pendant que l'on cherche à nous rassurer sur son sort, il y a d'autres papiers qui annoncent que déjà les Américains l'ont investie avec de si grandes forces, que le Colonel Balfour qui y commande, craint de se trouver hors d'état de résister, à moins qu'il ne reçoive de pressans & de prompts secours.

Quoiqu'il en soit, cette ville nous reste encore. Le Gouvernement qui se flatte de la conserver, se propose, dit-on, de faire des places d'armes de Savannah, de Charles-Town, de New-Yorck & d'Hallifax, & d'y établir d'assez fortes garnisons pour les mettre à l'abri de toute insulte. On ne parle pas de moins de 30,000 hommes pour cet effet, & ce n'est pas trop, si l'on considère que ces points sont très-éloignés les uns des autres, que des garnisons isolées, pour ainsi dire, à de si grandes distances, ne pouvant avoir de liaisons entre elles & se secourir réciproquement, ont besoin d'être assez fortes pour se soutenir seules. Tout ce qui embarrasse, c'est la difficulté de se procurer tant de monde. Les régimens des gardes paroissent destinés à ce service, ou du moins la plus grande partie, car ils se disposent déjà à passer en revue. Il a été expédié le premier de ce mois des ordres en Irlande pour faire disposer à s'embarquer plusieurs des corps qui y sont en garnison; le 49^e régiment d'infanterie revenu l'année dernière de Ste-Lucie pour se recruter, travaille à force à se mettre au complet pour retourner dans le nouveau-monde; on compte aussi sur de

nombreuses recrues Allemandes. Mais tout cela n'est point prêt encore, & ne pourra partir qu'au printems.

Le bruit du départ de M. de Grasse pour les Isles donne de nouvelles & de justes alarmes. Ceux qui disent que le parti qu'il a pris est avantageux pour nous, en ce que sans escadre les armées réunies de M. de Rochambeau & du Général Washington n'auront pas de grands succès dans la Caroline, ne les dissipent pas. Ces deux Provinces respirent en effet peut-être ; mais croit-on que Graves restera sur le Continent pour y défendre nos postes ? Dans ce cas que deviendroient nos Isles ? Et s'il va à leur secours, qui peut s'opposer aux progrès des armées de terre contre Charles-Town, si cette ville n'a point de défense par mer. Il semble que les deux alternatives ne sauroient être plus inquiétantes.

Les secours que sollicitent nos possessions des Isles ne sauroient être plus pressans ; l'Amiral Rodney est destiné pour les y conduire ; on s'empresse de dire ici qu'à son arrivée il trouvera les Amiraux Graves & Hood, & qu'alors nous aurons dans ces parages une armée respectable. Mais quand y arrivera-t-il ? combien de vaisseaux y conduira-t-il ; & jusqu'à ce qu'il paroisse, combien y en aurons-nous ? Si M. de Grasse a emmené avec lui M. de Barras, il doit avoir 36 vaisseaux de ligne. Ce parti, s'il l'a pris, ainsi que cela est vraisemblable, a dû forcer l'Amiral Graves à emmener aussi toutes les forces, parce que ce qu'il en laisseroit dans l'Amérique-Septentrionale seroit inutile, & que d'ailleurs il n'a pas trop de 25 vaisseaux qui composent toute son escadre pour en suivre 36. Si les François ont des projets

ils les ont combinés sans doute avec les Espagnols ; & depuis le départ du dernier convoi de la Havane , il est resté dans cette Isle 13 à 14 vaisseaux de ligne qui peuvent avoir joint l'escadre Françoisse. Il est possible qu'elle soit à présent de 49 vaisseaux , auxquels nous n'en avons à opposer que 25.

Les renforts que doit mener Rodney sont encore dans nos Ports , & avant leur départ , il peut en être sorti de Brest & de Cadix qui presseront son départ , & feront abandonner l'entreprise de ravitailler Gibraltar & Minorque , qui prendroit trop de tems ; car quelque soin que l'on mette à l'armement de son escadre , il paroît démontré impossible qu'elle soit en état de mettre à la voile avant le 20 ou le 25 de ce mois.

» Le 2 de ce mois , écrit - on de Portsmouth , l'escadre de l'Amiral Kempensfeld a mis à la voile pour une croisière ; elle est composée des vaisseaux le *Victory* , la *Britannia* , de 100 canons ; le *Drake* , le *Queen* , de 98 ; l'*Union* , de 90 ; l'*Edgar* , l'*Alexandre* , le *Vailiant* , le *Courageux* , de 74 ; l'*Agamemnon* , de 64 ; le *Medway* , de 60 ; le *Renown* , de 50 ; la *Prudente* & le *Monsieur* , de 36 ; la *Typhisone* , brûlot. Cela fait 12 vaisseaux & deux frégaes. On parle très - diversement de leur destination. Suivant quelques personnes , ils vont croiser depuis 10 jusqu'à 30 lieues au S. O. du Cap Féar en Irlande , pour aller à la rencontre de la flotte de Québec , de quelques traîneurs de l'escadre de la Jamaïque , qui n'est pas toute arrivée , & dont il manque seize vaisseaux pour le seul port de Londres , & du fameux Commodore Johastone , dont le retour a été annoncé , & dont le retard inquiète d'autant plus , que c'étoit un bruit ces jours derniers , que l'ennemi l'avoit in-

recepté avec toutes les prises. Selon d'autres ; cette escadre va croiser à la hauteur des Açores , pour intercepter la flotte Françoisé qui vient de Saint-Domingue ; mais on a lieu de craindre que nous nous y soyons pris trop tard. Quelques personnes prétendent qu'elle sera jointe à Plymouth par trois ou quatre vaisseaux de guerre , & qu'elle ira dans le golfe de Gascogne pour empêcher la jonction des escadres Françoisé & Espagnole qui doivent aller aux Isles. Mais on suppose alors qu'elle trouvera ces escadres isolées ; on ne songe pas qu'elles ne sortiront pas seules de leurs ports , & qu'il il y a des forces respectables. Un des Officiers Anglois faits prisonniers en Virginie , revenus en Europe sur la *Surveillante* , & de retour ici depuis quelques jours , disoit dernièrement : *la chose qui m'a le plus étonné , a été de voir dans la baie de Chésapeak 50 bâtimens de guerre François , dont 37 vaisseaux de ligne ; & j'en ai trouvé en arrivant à Brest 40 , dont 19 de ligne , tous prêts à faire voile.* D'après cela , il paroît qu'on ne doit pas faire des vœux pour que l'Amiral Kempenfeld rencontre les François.

Le bruit de la paix particulière avec la Hollande qui avoit si heureusement fait hausser les actions avant l'arrivée de la nouvelle de la prise du Lord Cornwallis , se soutient ; il se confirme du moins que les négociations vont commencer , mais on ne pense pas qu'elles aient un grand succès ; elles traîneront sûrement en longueur ; & si la Cour qui paroît n'y avoir consenti que parce qu'elle avoit besoin d'une hausse dans les fonds à l'ouverture du Parlement , obtient par-là d'endormir la République , pendant qu'elle continuera d'agir hostilement elle-

même , ce sera un grand avantage. Ses vues sont trop claires pour n'être pas pénétrées par la Hollande. Quoi qu'il en soit , voici l'acceptation de la médiation de la Russie , donnée par le Vicomte de Stormont au Ministre de l'Impératrice.

L'alliance qui a subsisté un si grand nombre d'années entre la G. B. & les E. G. , a toujours été considérée par S. M. comme une liaison , fondée sur les relations les plus naturelles , conforme aux intérêts des deux Nations , & essentielle à leur bien-être réciproque. Le Roi a tout fait de son côté pour maintenir ces liens & pour les raffermir , & , si la conduite de L. H. P. avoit répondu à celle de S. M. ils subsisteroient encore dans toute leur force. Mais , depuis le commencement des troubles actuels , l'unique retour , dont la République a payé l'amitié constante du Roi , est l'abandon des principes d'une Alliance , dont le premier objet étoit la défense mutuelle des deux Nations ; un refus opiniâtre de remplir les obligations les plus sacrées ; une violation journalle des traités les plus solennels ; une assistance donnée aux ennemis mêmes , contre lesquels le Roi avoit droit de demander du secours ; un asyle accordé aux pirates Américains dans les ports Hollandois , en violation publique des stipulations les plus claires ; & , pour combler la mesure , un déni de justice & de satisfaction pour l'affront fait à la dignité du Roi par une ligue secrète avec ses sujets rebelles. Ces griefs accumulés ont imposé au Roi la nécessité du parti qu'il a pris avec le regret le plus sensible. En exposant au publiques motifs qui avoient rendu cette rupture inévitable , le Roi a attribué la conduite de la République à sa vraie cause , l'influence malheureuse d'une faction , qui sacrifioit l'intérêt de la nation à des vues particulières ; mais il a en même-tems manifesté le desir le plus sincère

de ramener la République au système d'étroite union, d'alliance efficace, & de protection réciproque, qui a tant contribué au bien-être & à la gloire des deux Etats. Lorsque l'Impératrice de Russie offrit ses bons offices pour effectuer une paix particulière, le Roi témoigna sa reconnoissance de cette nouvelle preuve d'une amitié qui lui est si précieuse, & évita d'exposer la Médiation de S. M. au danger d'une Négociation infructueuse: il a expliqué les raisons qui lui persuadoient, que dans la disposition actuelle de la République gouvernée par une faction, toute réconciliation durant la guerre avec la France ne seroit qu'une réconciliation apparente & donneroit au parti, qui domine dans la République, l'occasion de reprendre le rôle d'un Auxiliaire secret de tous les ennemis du Roi sous le masque d'une Alliance simulée avec la G. B. Mais, s'il existe quelques indices d'un changement dans cette disposition, si l'intervention puissante de S. M. peut effectuer ce changement & ramener la République aux principes, que la partie la plus sage de la nation n'a jamais abandonnés, S. M. sera prête à traiter d'une paix séparée avec L. H. P.; & Elle souhaite, que l'Impératrice soit l'unique Médiatrice de cette paix. Elle a été la première à offrir ses bons offices; & une intervention aussi efficace & aussi puissante que la sienne ne sauroit gagner en poids & en influence par l'accession des Alliés les plus respectables. L'amitié de l'Impératrice envers les deux Nations, l'intérêt que son empire a à leur bien-être réciproque, son impartialité connue & ses vues élevées, sont autant de garants de la manière dont Elle conduira ce salutaire ouvrage: Et dans une Négociation, qui a pour but de terminer une guerre, causée par la violation des traités & par un affront fait à la Couronne d'un Roi, S. M. s'en rapporte avec autant de satisfaction que de confiance à la Médiation d'une Sou-

veraine, qui tient pour sacrée la foi des traités, qui connoît si bien le prix de la dignité des Souverains, & qui a maintenu la sienne durant son glorieux Règne avec tant de fermeté & de grandeur.

On dit que le Chevalier Hugues revient des Indes avec l'immense fortune de deux cents mille livres sterling.

* Cet exemple de richesses accumulées ainsi par nos Généraux, dit un de nos papiers, ramène une réflexion qu'on a souvent faite, & qui n'est peut-être que trop fondée, que nos Amiraux conduisent mieux leurs propres affaires que celles de leur Nation. Le convoi dont le Commodore Johnstone s'est laissé précéder dans l'Inde par M. de Suffren, parce qu'il vouloit mettre dans ses coffres les cargaisons de quelques vaisseaux Hollandois qui revenoient des Indes. Rodney n'a rien fait aux Antilles que déménager les riches magasins de Saint-Eustache; l'Amiral Grave, l'année dernière, a laissé arriver M. de Ternay & l'armée de Rochambeau avant lui à Rhode-Island, parce qu'il a perdu 8 jours pour enlever le vaisseau François le *Furgès*, chargé de Marchandises des Indes; & au lieu de précéder de 5 jours comme il le pouvoit, l'escadre Françoisise, qui alors n'eût pu débarquer, il ne parut que 3 jours après elle. Tout cela prouve que l'on est plus avide aujourd'hui d'or que de gloire. Et c'est pour une guerre ainsi conduite que la Nation s'épuise. Quels que soient les talens du Lord North, il ne peut manquer de se trouver très-embarrassé au Parlement, lorsqu'il sera question de subsides, que pourra-t-il dire sur l'assistance que nous attendons de la Russie, sur les trésors du Mexique & du Pérou que Johnstone devoit nous rapporter, & sur l'alliance que nous devons contracter avec l'Empereur? C'est sur ces espérances qu'il avoit séduit le Parlement; quelles sont celles qui lui serviront pour obtenir un nouvel emprunt? Le dernier, qui n'étoit que de 12 millions, en a coûté réellement 21 à la

Nation ; la guerre actuelle a augmenté la dette de 80 millions sterling ; & l'année prochaine portera vraisemblablement cette augmentation à 100 «.

Cet accroissement prodigieux de la dette nationale invite naturellement à jeter un coup-d'œil sur ce qu'elle étoit anciennement. Les calculs du Chevalier Nickolls commencent à l'accession du Roi Guillaume, & vont jusqu'à l'an 1752 ; nos Lecteurs ne seront pas fâchés de les trouver ici.

» Lorsque Guillaume monta sur le Trône, la somme des dettes de la Nation étoit de 700,000 liv. sterling. Son règne, en 13 ans, porta la dépense de la nation à 70 millions sterling, dont dix restoit dûs à sa mort. Les deux années & demie de la Reine Anne coûtèrent 75 millions à la Nation, dont la dette, en 1714, passoit 53 millions. Les 13 années de George I. ne les augmentèrent ni ne les diminuèrent. Après les 11 premières années de George II, les états de la dette nationale reconnue en Parlement, celles de la marine non comprises, la portoient au-delà de 46 millions sterling. La guerre de 1740 à 1748, la fit monter à 71 millions ; en 1752, elle étoit à 77 (*) «.

L'accroissement qu'elle a reçu pendant la dernière guerre, depuis & pendant celle-ci, est réellement effrayant. On n'est pas étonné alors des plaintes vigoureuses du parti de l'Opposition & de la chaleur qu'elles

(1) Nous avons emprunté ces calculs des *Remarques sur les avantages & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne par rapport au commerce & aux autres sources de la puissance des Etats*, par le Chevalier John Nickolls. La traduction de cet excellent Ouvrage se trouve à Paris, chez de Lalain le jeune, Libraire, rue St-Jacques à la Science, qui vient d'en publier la troisième édition.

jettent dans les débats Parlementaires. Ce fut le 30 du mois dernier qu'il fut question dans la Chambre des Communes d'un Comité de subside. Cette séance intéressante & les suivantes méritent des détails.

Le Général Smith prévint que le 3 Décembre, il feroit une motion, à l'effet de nommer un Comité pour une Enquête sur la Cour suprême de Judicature dans le Bengale, & le Lord North déclara qu'il en feroit aussi une pour reprendre l'examen des affaires de la Compagnie, relativement à la guerre des Marattes. — M. Burke rappella à la Chambre que dans la Session précédente, il avoit fait la motion d'une Enquête, relativement à la confiscation des propriétés dans les Isles que nous avons conquises, & particulièrement à St-Eustache; mais que l'absence du Chevalier Rodney & du Général Vaughan l'avoit déterminé à retirer cette motion. Comme la même considération ne subsiste plus, ajouta-t-il, je propose qu'il soit fait une information à part, & cela le plutôt possible, puisque ces deux Commandans sont sur le point de remettre en mer. Je prie au surplus l'Amiral Rodney d'assigner lui-même le temps qui lui sera le plus convenable. — Le Chevalier Rodney répondit qu'il approuvoit fort l'Enquête, & qu'on ne pouvoit la commencer trop-tôt à son gré; & il se mit alors à lire les Lettres qu'il avoit écrites aux Commandans en Amérique & au Gouverneur de la Jamaïque. Mais l'Orateur l'interrompit en disant, qu'il se présenteroit un temps plus propre pour faire cette lecture. L'Amiral nomma le 4 Décembre, mais le Lord North observa qu'il ne falloit pas croire que l'on pût entendre les chefs d'accusation ce jour là. J'ignore, reprit à ce sujet M. Burke, si j'aurai quelques chefs d'accusation à produire contre l'Amiral. Il pourroit se faire qu'ils portassent sur le Lord North lui-même; si le Chevalier

Rodney déclare qu'il n'a rien fait que d'après les ordres de la Cour, l'accusation ne tombera plus sur lui ; sans cela, le cas sera différent. L'Amiral Rodney déclara qu'avec ou sans ordres, il se seroit conduit à St-Eustache comme il a fait. — Le Chevalier Grey-Cooper ayant dit à l'occasion de la retraite des Ministres actuels, qu'elle seroit un sujet de triomphe pour la Maison de Bourbon, & que c'étoit une raison de plus pour ne point désirer de changer l'administration, il fut relevé par M. Fox. *O Maison de Bourbon !* est-il possible que vous désiriez la retraite de nos Ministres. Quel excès d'ingratitude ou de démente ? Mais non, la France & l'Espagne ne sont capables ni de l'une ni de l'autre. Nos Ministres sont depuis long-temps les meilleurs amis de ces Puissances ! Ne leur ont-ils pas donné Saint-Vincent, la Grenade, la Dominique, Tabago & les Florides ? Ce n'est pas tout ce que les Ministres ont fait pour eux ; qu'est-ce que la Grenade & Tabago, en comparaison de la moitié de l'Amérique qu'elle leur ont pareillement cédée. Loin de croire que la Maison de Bourbon fasse des vœux pour leur destitution ; je suis persuadé, au contraire, qu'elle n'a rien de plus à cœur que de les voir toujours en place. En effet, ne pourroient-ils pas avoir pour successeurs quelques-uns de ces hommes dont le nom feroit connoître à l'Europe que la dignité, l'intérêt & la gloire de la Nation ne seront pas toujours sacrifiés à de viles considérations..... Les Commandans de nos forces de terre & de mer, ne méritent point les reproches qui leur sont faits ; s'ils ont échoué dans leurs entreprises, il ne faut s'en prendre qu'à nos Ministres qui les ont employés à des opérations impraticables. Le Lord Cornwallis est actuellement inculpé pour les mêmes motifs qui ont exposé à tant de calomnies mon ami le Général Burgoyne. J'entends dire aussi que l'Amiral Graves n'a point fait son devoir, & je ne doute point que le Chevalier Clin-

ton ne soit bientôt en butte aux mêmes imputations. Tout le malheur provient de l'impossibilité de soumettre l'Amérique ou de réussir dans aucune expédition tendante à cet objet. Les François commencent toujours par un plan sage ; ensuite ils le font exécuter par des forces assez considérables , pour en assurer le succès. Quand nous voulons les attaquer , nos forces leur sont toujours inférieures & nous n'arrivons que quand tout est perdu. Nous ressemblons à cet Athlète dont parloit Démocritès , qui portoit toujours la main à l'endroit où l'on venoit de le frapper. — Le droit de refuser les subsides que la Couronne demande est constitutionnel , & remonte jusqu'aux temps les plus reculés. Il est vrai que depuis la révolution , il n'y a point d'exemple d'un tel refus ; mais c'est qu'heureusement depuis la révolution il n'y a point d'exemple d'aucune époque où le Royaume se soit trouvé dans des circonstances comme celles où nous sommes. En effet , pourquoi voterions-nous des subsides ? Seroit-ce pour les livrer à des Ministres en qui nous ne pouvons pas avoir de confiance ? Fournirions-nous encore une autre armée au Secrétaire d'Amérique pour être sacrifiée , ainsi que celles de Burgoyne & de Cornwallis ?... — M. Adams dit , que ce refus pouvoit avoir les suites les plus funestes pour le Royaume , & que si le Parlement s'opposoit à l'octroi des subsides , il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que de licencier nos armées & de détruire nos vaisseaux. — La motion pour se former en comité de subsides , passa à la pluralité de 172 voix contre 77.

Le 4 Décembre M. Burke revint à son enquête relative à Saint - Eustache , & à la conduite des Généraux. « Cette enquête , dit - il , éclaircira des faits importants , & j'en démontrerai clairement l'évidence à la Chambre , en lui produisant un témoin qui s'expliquera à la Barre. Les deux Commandans n'ont été probablement que les instrumens

instrumens du Ministère, & ils doivent me savoir gré de leur fournir une occasion aussi favorable de justifier leur conduite devant les Représentans de la Nation. Aux objections du Lord Germaine, M. Burke répondit : c'est ici une question d'Etat qui ne regarde point les Tribunaux. Le caractère de la Nation a été flétri, son honneur & son humanité offensés. Saint-Eustache n'avoit point de canons que ceux qui étoient montés sur la batterie du Salut. Toute la garnison consistoit en 60 hommes. Trois corsaires auroient suffi pour s'en emparer, & cependant l'escadre a été employée contre cette Jéricho, qui se seroit rendue au son d'une trompette. Elle s'est soumise à discrétion; les habitans n'ayant fait aucune défense, devoient être traités comme de nouveaux sujets; mais sans égard à l'âge, au sexe, aux états, on s'empara des registres, des marchandises & de l'argent, on pressa les esclaves de trahir leurs Maîtres. Les marchandises furent vendues à l'encan, ainsi que toutes les cargaisons; les Généraux devinrent Secrétaires, & les Secrétaires devinrent Généraux; de sorte que l'ennemi s'est procuré des fournitures pour moitié moins d'argent qu'elles ne lui eussent coûté par-tout ailleurs, & je puis prouver à la Chambre que beaucoup de marchandises, parmi lesquelles se trouvent plusieurs pièces de toiles à voile, ont été portées à la Guadeloupe sur un vaisseau Anglois. Il est vrai que les acheteurs ont agi avec prudence; car considérant ce brigandage comme un acte d'inhumanité, ils ont demandé caution, d'abord pour l'argent qu'ils donnoient, & ensuite pour les marchandises qui leur étoient livrées. Les Marchands Anglois ont présenté requête pour éviter la confiscation; on leur a répondu : l'Isle est Hollandoise, le Gouvernement Hollandois, & tout ce qui y est l'est aussi. Ainsi, nos Marchands sont devenus Hollandois. Les Américains ont été traités cruellement, les

22 Décembre 1781.

h

Juifs avec une atrocité inouïe. L'un d'eux, âgé de 70 ans, fut dépouillé, & on s'empara de l'argent qu'il avoit dans la doublure de son habit. Je puis produire l'habit & le Juif. Je sais bien que les Commandans se sont plaints que les Juifs emportoient leurs propriétés ; mais cette excuse frivole me rappelle ce bon Irlandois qui, craignant que sa femme ne prît trop de goût pour le séjour de la ville de Londres, l'emmena dans une de ses terres en Irlande. Il fut beaucoup blâmé ; s'il eût enlevé la femme d'un autre, ce n'eût été rien, mais on lui fit un crime de s'en aller avec la sienne. J'observerai encore que nous n'avons attaqué les Isles ennemies qu'après qu'elles eurent été désolées par un coup de vent. Je ne vois d'exemple d'une pareille conduite que dans *Gulliver*. C'est un usage constant parmi les Lilliputiens d'attaquer leurs voisins après un tremblement de terre. Je demanderai en outre que l'Amiral Rodney se justifie sur la prise de Tabago, où au lieu d'envoyer peu de forces avec l'Amiral Drake il eût dû aller lui-même. » *J'espère*, écrivit-il après cet événement, *rendre bon compte des François à la fin de la campagne* ». Quel compte en a-t-il rendu ? Est-ce son retour en Angleterre sur le *Gibraltar* qu'il auroit dû laisser aux Isles ? Est-ce la prise du Lord Cornwallis & de 7000 hommes ? Est-ce la situation critique de la Jamaïque, qui peut-être est aujourd'hui entre les mains de l'ennemi. — Le Chevalier Rodney se justifia en déclarant qu'il avoit écrit au Ministre qu'il regardoit les richesses trouvées à Saint-Eustache, comme celles de l'Etat, & non comme la propriété de ses habitans. Les sujets Anglois, qui se trouvoient dans la Place, fournissoient des provisions & des munitions aux ennemis de leur pays ; beaucoup de Marchands étoient convaincus d'une semblable trahison. Il protesta n'avoir aucune connoissance des actes d'oppression énoncés ci-dessus, & déclara qu'il n'avoit que du

mépris pour les Rebelles & leurs partisans. Quant à Tabago, il dit que les faits établis dans la Gazette justifioient suffisamment sa conduite, & qu'au surplus, il avoit annoncé qu'il croyoit qu'on devoit garder la Chésapeak. — Le Général Vaughan parla de même sur les actes d'oppression qui lui étoient inconnus; trois motifs, dit-il, avoient déterminé la vente des biens confisqués: le pillage continuel exercé par les habitans & la soldatesque; le danger de voir brûler les munitions par des incendiaires; & enfin la nécessité de convertir tout en argent, si l'escadre & l'armée changeoient de station. — Cette fameuse motion divisée en 3 à la requisition du Lord Mahon, fut rejetée à la pluralité de 163 voix contre 89.

Le 5, la Chambre s'étant formée en Comité de subsides, le Lord Lisburne parla ainsi: « Dans la circonstance actuelle, on doit faire les plus grands efforts pour résister à la confédération formidable, armée contre la Grande-Bretagne. Je propose donc de voter un nombre de matelots plus considérable que nous n'avons jamais eu. L'année dernière, le Parlement en a voté 90,000: il en faut 100,000 pour celle-ci, quoi qu'à la vérité nous ayons pour le moment moins de vaisseaux en commission. Nous en avions l'année dernière 98 de ligne, il n'y en a actuellement que 92: on en a perdu six, y compris le *Terrible*; mais outre ces 92, il y en a 17 retirés de commission, par le dommage qu'ils ont souffert dans le courant de l'année, & quelques-uns seront bientôt en état de mettre à la mer. Avec ces bâtimens bien réparés, & 10 neufs, nous pourrons avoir à la mer, dans le courant de l'année prochaine 106 vaisseaux de ligne. Le nombre de nos bâtimens de tout rang actuellement en commission, monte à 405. Le corps de troupes de la marine a été augmenté de cinq compagnies, ce qui le porte à 151 compagnies. Je demande donc qu'un nombre

de matelots n'excedant pas 100,000, y compris 21,305 soldats de marine, soit voté pour l'année 1782, & qu'il soit octroyé pour leur entretien, 4 liv. sterl. par mois pour chaque homme. — M. Husley accusa l'Amirauté de ne point faire pour l'augmentation de la marine tout ce que les circonstances exigent, & que le public a droit d'attendre de l'argent énorme voté pour ce service. Il existe plusieurs ports, tels que Bristol, & un autre appelé Chappel, auprès de Southampton, où il n'avoit vu sur les chantiers que des frégates & un seul vaisseau de 64, tandis qu'on pouvoit y construire des vaisseaux du premier rang. Il ajoute qu'étant allé à Portsmouth même, au lieu du bruit & du tumulte que l'activité des travaux auroit dû y occasionner, il y a trouvé tout aussi calme & aussi tranquille que dans le tems de la plus profonde paix. Je conviens, poursuivit-il, qu'on y a laissé deux vaisseaux, le *Saint-George*, de 90, le *Warrior*, de 75; mais le premier étoit resté six ans dans la forme, de manière qu'il étoit déjà pourri. On doit toujours voter le plus grand nombre d'hommes possible pour la marine. Lorsqu'on en a voté 80,000, les Ministres prétendent qu'il y en a 90,000 d'employés; mais comme cet excédent est un moyen qui les met à portée d'augmenter les dettes de la marine, on devroit toujours en voter plus que moins. En conséquence je demande qu'il soit fait un amendement à la motion, & qu'au lieu de 100,000 matelots, on en vote 110,000. — Le Lord North, après avoir dit que jamais aucun Parlement n'avoit voté un aussi grand nombre de matelots que celui de 100,000 demandé par le Lord Lisburne, ajouta: « à l'époque la plus brillante de la dernière guerre, on n'a pas octroyé plus de 85,000 matelots, & auparavant le nombre ordinaire étoit de 60 à 75,000. Une augmentation de 10,000, ainsi que le demande M. Husley, en occasionneroit une de plus de

300,000 livres sterlings dans la dépense. A quoi bon imposer encore sur la Nation cette nouvelle charge, sous prétexte que cette addition aux dépenses de la marine peut ou doit réduire celles des autres départemens. La Chambre pense-t-elle qu'il faille diminuer nos forces de terre ? Dans ce cas, les Octrois seront faits en conséquence. Mais qu'y a-t-il de commun entre cette réduction & l'objet actuel du débat ? Elle n'empêchera pas l'Amirauté de faire tous les efforts pour se procurer le plus d'hommes qu'il lui sera possible. Quant à l'établissement de paix, je ne l'ai jamais porté à plus de 16,000 matelots.... Au surplus, en supposant que les opérations de terre seroient beaucoup moins étendues, encore faut-il une armée pour la défense intérieure de la Grande-Bretagne avec ses possessions. Or, la marine & l'armée doivent coopérer ensemble, & tous les efforts de l'une seroient infructueux sans le concours de l'autre. En conséquence, je persiste à croire qu'il ne doit être fait aucun changement à la motion du Lord Lisburne. Les 100,000 hommes furent votés à raison de 4 liv. sterl. par mois pour chaque homme.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 18 Décembre.

LE Comte d'Egmont-Pignatelly, Grand-d'Espagne, prêta le 9 de ce mois serment de fidélité entre les mains du Roi pour le gouvernement de la province de Saumur & Saumurois, vacant par la mort du Comte de Broglie.

De P A R I S, le 18 Décembre.

LA flotte de Brest formant 19 vaisseaux de ligne, 14 frégates, plusieurs cutters, & cor-

vettes & environ 60 bâtimens de transport ; au nombre desquels sont 10 flûtes du Roi , & sur lesquelles on ne compte pas moins de 10,000 hommes embarqués , est partie le 10 de ce mois ; dès le 3 à 8 heures du matin , le coup de canon pour appareiller avoit été tiré ; mais les vents n'ont pas secondé les vœux de la flotte jusqu'au 10 , qu'il s'est élevé un vent de S. E. assez frais.

On fait qu'elle est aux ordres de M. le Comte de Guichen , & que M. le Marquis de Vaudreuil doit s'en séparer avec sept vaisseaux , & la plupart des transports , pour se rendre aux Antilles , où il paroît que la guerre , qui est finie jusqu'au printems prochain dans l'Amérique Septentrionale , va être continuée & poussée avec vigueur. Les dispositions dont on est instruit préparent à de grandes opérations. M. de Grasse , qui a amené avec lui l'escadre de M. le Comte de Barras , a 36 vaisseaux ; les 7 que lui conduit M. de Vaudreuil , 13 ; que doit lui amener le Marquis de Solano de la Havanne , 6 qui partent de Cadix avec 4000 hommes de troupes , porteront les escadres combinées de France & d'Espagne , dans ces mers , à 62 vaisseaux de ligne , 24,000 hommes de troupes réglées , & 5 à 6000 volontaires. On ne voit aucune possession Angloise en état de faire de la résistance contre des forces aussi considérables , & on a lieu de croire que la Jamaïque est menacée.

Il se peut que les Anglois , aussitôt qu'ils

seront instruits de ces préparatifs, abandonnent le projet de ravitailler Gibraltar & Minorque, qu'ils laissent ces places à elles-mêmes, & se hâtent de faire partir Rodney. Mais dans ce cas il lui est impossible d'arriver avant les François, & d'y conduire des forces en état de croiser leurs opérations. Si le sentiment de cette impossibilité dirige leur attention sur les deux places menacées en Europe, l'escadre de Rodney ne peut arriver devant Cadix avant celle de M. le Comte de Guichen, & alors la commission dont on veut que cet Amiral soit chargé, devient plus difficile qu'elle ne l'étoit il y a deux ans. Quoiqu'en disent les Anglois, on fait qu'il ne peut mettre en mer avant le 20 ou le 25 de ce mois.

» Le convoi de St-Domingue, écrit-on de Brest en date du 7, qui avoit été annoncé depuis deux jours par un bâtiment particulier, est arrivé hier au soir en-dehors du goulet; les vents étant forcés de la partie du S. S. E., il a été contraint de mouiller dans la rade de Bertheaume, & ce n'est que sur les 2 heures de l'après-midi au flot, que la plus grande partie est entrée dans notre rade. En partant de St-Domingue, ce convoi, le plus riche que l'on ait vu depuis long-tems, puisqu'on l'estime près de 80 millions, étoit composé de plus de 160 voiles. Elles étoient escortées par le vaisseau l'*Actionnaire* de 64 canons, commandé par M. de Boisderu; le *Fier* de 50, par M. d'Olabas; le *Minotaure*, armé en flûte, ayant sa seconde batterie, par M. Duclesneur, & la *Fée*, frégate portant du 12, par M. Boubée. On estime qu'à l'atterrage il y a eu 30 à 40

bâtimens dispersés par un coup de vent; mais on espère qu'ils se rallieront dans la journée de demain, le tems paroissant devoir changer. La traversée a été très-heureuse, excepté pour le vaisseau l'*Union*, armé en flûte; frété pour le Roi, & chargé de sucre & de café, qu'on a été obligé d'abandonner coulant bas d'eau, après toutes fois qu'on en eut retiré l'équipage & une partie de la cargaison. — Le convoi de Bordeaux qui étoit si fort attendu, a enfin paru ce matin sur Pennemarck; quelques bâtimens sont déjà entrés en rade, & le reste mouillera à Bertheaume, s'il ne peut entrer dans le goulet avant la nuit. La réunion de tous ces convois dans notre rade forment un ensemble de plus de 400 bâtimens & l'appareil le plus imposant.

Ce convoi a resté 42 jours en route; le vent forcé qui l'a conduit dans le Port étoit contraire à la sortie de l'Armée.

Selon les mêmes lettres, M. de la Motte-Piquet n'étoit pas encore à bord le 7; mais il guérissoit à vue-d'œil; il est, dit-on, même chargé d'une mission particulière; il se séparera de la flotte avec le *Dauphin Royal*, qu'il monte, & un autre vaisseau, avec la frégate l'*Engageante*.

Malgré ce que le Roi d'Angleterre a dit dans son discours au Parlement de la situation avantageuse de ses établissemens dans l'Inde, on a de fortes raisons de croire qu'elles y sont en mauvais état. Depuis long-tems les nouvelles de Constantinople annoncent la prise de Madras, qui est encore incertaine. On assure en Hollande que l'Ambassadeur de la République a cru devoir annoncer cette prise à LL. HH. PP.

« La Porte, écrivoit-il le 26 Octobre, a reçu

ces jours-ci des lettres du Pacha de Bagdad qui dépeignent les affaires des Anglois dans l'Inde d'une façon bien différente de celle dont l'Ambassadeur Britannique les représentoit il y a peu de tems. Suivant les informations du Pacha, Hyder-Aly, attaqué par le Général Coote dans une place du Carnatic, avoit eu le bonheur de le repousser, & même de remporter sur lui un avantage si décisif, que ce Prince Indien, secondé par les forces Françoises, avoit mis le siège devant Madras, & déjà il étoit maître de cette ville ainsi que du fort St-George. La prompte reddition de cette place ayant été occasionnée par l'accident d'une bombe qui fit sauter le magasin à poudre. Les mêmes avis ajoutent qu'après cette perte, les Anglois avoient été obligés d'évacuer presque toute la presque-île de l'Inde; plusieurs Négocians de Constantinople ont reçu des lettres qui contiennent les mêmes avis, & l'un d'eux m'a assuré que la vérité en étoit hors de doute. Si elles se confirment, on ne sauroit s'empêcher de remarquer que la Grande-Bretagne éprouve les coups les plus sensibles dans une partie du monde où ses hostilités prématurées sembloient lui avoir assuré une supériorité décidée pour tout le reste de la guerre.

Selon des lettres de Marseille le Grand-Visir lui-même a donné cette nouvelle à l'Ambassadeur de France; il lui a porté en même-tems des plaintes contre quelques corsaires, qui arrêtent tous les bâtimens naviguans dans le Golfe Persique. Il a prié M. de St-Priest d'empêcher qu'ils ne molestassent les neutres. En conséquence l'Ambassadeur a dépêché sur-le-champ à Bassora l'Evêque de Babylone, pour enjoindre aux corsaires de ne plus troubler la navigation des Sujets du Grand-Seigneur. Ces faits sur

lesquels on peut compter prouvent qu'en effet les Anglois sont très-foibles sur ces mers ; mais on ne croit pas pour cela qu'ils aient perdu Madras. C'est sans doute la Ville Noire, qui est tombée au pouvoir d'Hyder-Aly. Quant au Fort St-George il ne paroît pas qu'il ait pu l'emporter, à moins qu'un accident ne l'ait rendu maître de ce boulevard. D'ailleurs on fait que M. d'Orves qui eût pu le seconder, ayant épuisé ses vivres, & ne pouvant les renouveler sur cette côte, a été forcé de l'abandonner, & d'aller ravitailler ses vaisseaux à l'Isle de France.

« Nous n'avons point de nouvelles de Mahon, ajoutent les lettres de Marseille, depuis la sortie malheureuse que fit le Général Murray, dans laquelle son détachement coupé perdit plusieurs hommes tués sur la place, & 200 prisonniers. Nous savons que les croiseurs Espagnols sont plus heureux vers Gibraltar qu'à Minorque ; ils ont intercepté presque tous les cutters sortis d'Angleterre avec des munitions de guerre & de bouche pour la première de ces places. Ils laissent aborder dans les calles près du fort St-Philippe, la plupart des Tartanes & autres petits bâtimens qui s'y présentent. Ce ne sont pas les assiégés qui manquent aujourd'hui de provisions & qui souffrent de la disette, ce sont les assiégeans ; l'Isle ne peut pas nourrir l'armée, & comme l'Espagne n'a pas de magasins prochains, les Généraux ont dépêché en Provence pour demander des vivres & en presser l'embarquement ».

M. l'Archevêque de Paris est mort Mercredi dernier au soir. Ce Prélat que sa charité & ses vertus chrétiennes ont rendu si respectable, étoit né en 1703 ; il avoit été nommé à l'Evêché de Bayone, ensuite

à l'Archevêché de Vienne , d'où il passa à Paris en 1746. Parmi le grand nombre d'Evêques dignes de le remplacer , le public en désigne plusieurs.

Il y a quinze jours que l'Ecole Royale Militaire de Vendôme , tenue par la Congrégation de l'Oratoire , a célébré la Naissance de Monseigneur le Dauphin avec tout le zèle dont des cœurs François sont susceptibles. MM. les Officiers du Corps des Carabiniers en quartier en cette Ville , ayant désiré se joindre aux Elèves du Roi & aux Pensionnaires , ont donné à la Fête plus de lustre & de solennité. Un détachement de cent Carabiniers & les Elèves , sous les armes , avec leurs drapeaux , les tambours & les trompettes des deux Corps réunis , formoient dans la nef un coup-d'œil imposant. Après le *Te Deum* & l'*Exaudiat* , il y eut un Motet exécuté par les Elèves , & une Bénédiction solennelle ; on se rendit ensuite dans la grande Cour , où les troupes formèrent un carré & environnèrent le bûcher qui fut allumé par le Commandant des Carabiniers , le Supérieur de la Maison , & M. Ingrand , Elève-Pensionnaire , Sujet de la première distinction ; alors les boîtes se firent entendre ; aux cris de *vive le Roi* succédèrent des salves de mousqueterie ; après quoi les Elèves allèrent reconduire le détachement des Carabiniers jusqu'à l'extrémité de la rue , se mirent en bataille & leur rendirent les honneurs usités.

A six heures du soir , il y eut illumination dans la Cour de Pension. Les Elèves en avoient fait de charmantes en coquilles , & leurs devises ne l'étoient pas moins , entr'autres celle-ci : *cara Deum soboles*. L'emblème représentoit le Génie de la France , offrant un enfant au Ciel : elle est d'autant plus heureuse qu'elle fait également allusion à l'Ecole Militaire. A 8 heures du soir , on tira un feu d'artifice ; cette seconde Fête du jour fut terminée par un souper que la Maison donna à MM. les Officiers des Carabiniers.

La suite de cette Fête a été marquée par un événement qui fait également honneur & aux Instituteurs & à la Jeunesse qui leur est confiée. Les Elèves ayant appris que la Maison se proposoit de marier & de doter une fille, vinrent demander au Supérieur la permission de faire aussi un mariage, & qu'ils y contribueroient de leurs menus plaisirs; l'occasion étoit trop belle pour la laisser échapper. — Mais, mes enfans, il vous en coûtera 200 livres: n'importe; nous y consentons; il y aura deux mariages, la Fête en sera plus belle, nous donnons avec plaisir ce que nous avons, en attendant que nous versions notre sang pour la Patrie. — Le Supérieur donna à leur bienfaisance l'éloge qu'elle méritoit, & le lendemain du *Te Deum*, tous les Elèves conduisirent les futurs époux à l'Eglise; la cérémonie se termina par un *Te Deum* & une Prière pour le Roi, & les nouveaux mariés furent reconduits à la Salle qu'on leur avoit préparée pour le repas de noce, avec la même pompe qu'on avoit observée pour les mener à l'Eglise; les deux principaux Officiers-Elèves conduisoient les mariées par la main, les pères & mères les accompagnoient de l'autre côté, suivoient le Curé & le Supérieur; un corps d'Elèves faisoit la clôture. Indépendamment des 200 livres de dot pour chaque fille, la Maison a habillé de pied en cap l'homme & la femme, & a fourni à tous les frais de la noce.

On trouve dans le Journal des Causes Célèbres de ce mois une cause concernant le commerce des chevaux, & dont la décision ne peut qu'intéresser le public (1).

» Depuis que le luxe, dit M. des Effarts, a

(1) On peut se procurer chez M. des Effarts, Avocat, rue Dauphine, Hôtel de Mouhy, les 7 années de ce Journal, piquant au prix de 162 liv. Ceux qui s'adresseront directement à lui pourront avoir la Collection en payant 108 liv. seulement, & le prix de la souscription de 1782.

pénétré dans toutes les conditions de la Société ; la vente des chevaux est devenue une branche de commerce très-importante : elle a sur-tout éprouvé des augmentations considérables depuis que les voitures se sont multipliées dans la Capitale & dans les principales villes du Royaume. Autrefois les grands Seigneurs & les gens en place avoient seuls des carrosses : aujourd'hui il n'est point d'homme un peu aisé qui n'ait une voiture & des chevaux ; souvent même des gens sans fortune , & de la plus basse extraction , se permettent ce luxe pour acquérir cette espèce de considération que l'on attache dans le monde à ceux qui ont un carrosse & des chevaux. Si des pères de famille ne dévoreroient pas leur patrimoine , & ne laissent pas souvent à leurs enfans la perspective effrayante de la plus affreuse misère , pour fournir aux dépenses qu'entraîne ce luxe ; si des Négocians & des gens d'affaires n'y employoient pas les fruits de leur industrie ; si enfin une foule d'intriguans , sans état & sans biens , ne faisoient pas usage de tous les moyens qu'ils peuvent trouver , pour se procurer cette jouissance , on pourroit fermer les yeux sur ce genre de luxe ; mais les suites qu'il entraîne ont trop de rapports avec la corruption du siècle , pour être envisagés avec indifférence par l'homme qui s'intéresse au bonheur public. — Parmi les dépenses qu'entraîne ce luxe , les pertes qu'on éprouve tous les jours par les accidens qui arrivent aux chevaux , & sur-tout par l'adresse perfide des marchands , qui savent cacher les vices dont sont atteints ces animaux qu'ils exposent en vente , offroient au zèle des magistrats un abus très-dangereux à réformer. La Jurisprudence des différentes Cours du Royaume avoit déjà pris des précautions contre la mauvaise foi des Marchands de chevaux , en les assujettissant , dans certains cas , à reprendre ceux qu'ils auroient vendus ; mais on desiroit depuis long-tems des précautions encore plus étendues. L'occasion de faire un nouveau Règlement

s'est présentée récemment au Parlement de Paris. Voici les faits qui y ont donné lieu. Des Marchands avoient vendu des chevaux attaqués de *cornage* & de *siffage* ; ceux qui les avoient achetés , ont soutenu que ces vices devoient être mis au nombre des *cas redhibitoires* qui obligent les vendeurs à reprendre leurs chevaux. Cette question portée au Parlement, y a été discutée & approfondie par M. l'Avocat-Général Séguier , & sur ses conclusions, il est intervenu Arrêt, le 25 Janvier 1781, qui a ordonné que *le siffage & le cornage seroient désormais au nombre de cas redhibitoires* «.

Les Habitans du quai de Gêvres & des Ponts-au-change & Notre-Dame , ont présenté au Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris un Mémoire , pour obtenir l'exécution des réglemens rendus par le Bureau de la Ville , relativement à la police des bateaux des boucheries de l'Apport-Paris , réglemens qui , en laissant aux Bouchers la facilité d'apporter dans un bateau les immondices de leurs tueries , leur enjoignent expressément de les faire enlever chaque jour & de grand matin , pour éviter la corruption qu'un plus long séjour est capable d'engendrer. Ce Mémoire a été appuyé d'un Rapport de M. Cadet de Vaux , Censeur Royal , Inspecteur général des objets de salubrité sur l'état actuel de la vofsure du quai de Gêvres & du quai Pelletier. Parmi les observations contenues dans ce Mémoire & le Rapport , on lit celles-ci.

« Les habitans croient devoir insister plus positivement auprès de M. le Prevôt des Marchands & de MM. du Bureau de la Ville de Paris , sur le mauvais

état actuel de la santé de nombre d'habitans du voisinage , état qui sort de la classe des maladies ordinaires , & fait un genre de maladies particulières suite du mauvais air qu'on respire dans les environs. Cet état consiste dans un mal de tête assez habituel , un défaut d'appetit , des affections stomacales & nerveuses & de la lassitude dans les membres accompagnée d'assoupissement. Les femmes & les enfans , beaucoup plus sédentaires & dont la constitution est plus délicate , sont nécessairement plus affectés de cet air empoisonné. On observera que les maladies sexuelles y sont beaucoup plus fréquentes qu'ailleurs. Et comment cet air ne produiroit-il pas un effet dangereux sur l'économie animale , puisque les métaux ne peuvent résister à son impression , & que dans les magasins des Marchands on ne distingue point les matières d'or & d'argent d'avec le cuivre & le plomb.

Le Prevôt des Marchands & les Echevins de la Ville de Paris ont rendu le 7 Septembre dernier une Sentence qui prescrit l'observation des réglemens , & condamne en cent livres d'amende l'Entrepreneur de l'enlèvement des immondices , qui a négligé de le faire de la manière & aux heures prescrites.

De BRUXELLES , le 18 Décembre.

LE Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens a répondu aux éclaircissemens demandés par les Etats-Généraux sur les places de Barrières que l'Empereur vouloit démanteler , que S. M. I. n'en exceptoit aucune de celles des lieux de sa domination où il se trouvoit garnison Hollandoise , & qu'elle attendoit de L. H. P. qu'elles feroient par-

venir le plutôt possible les ordres nécessaires aux Généraux & Officiers qui commandoient leurs troupes dans ces places. Cette disposition répond parfaitement au parti qui, dans la République, ne cesse depuis le commencement de la guerre, de solliciter des augmentations dans les troupes de terre, & de s'opposer par-là à celle qui est devenue si nécessaire dans les troupes de mer. S'il faut en croire quelques lettres de la Haye, le Duc de Brunswick fait travailler à un Mémoire justificatif de sa conduite depuis qu'il est entré au service de la République; & après l'avoir rendu public pour confondre ses ennemis, il prendra le parti de se retirer; & ses partisans même paroissent désirer qu'il prenne cette résolution autant pour son repos & l'intérêt de sa gloire, que pour la tranquillité de l'Etat en général.

» Le Prince de Gallitzin, ajoutent ces lettres, a demandé qu'il fût nommé un Comité secret pour conférer avec lui sur les conditions d'un accommodement avec l'Angleterre. On s'est contenté de l'adresser à M. de Brantzen, Député aux Etats-Généraux pour la Province de Gueldres; ils ont déjà eu quelques conférences ensemble, mais on doute toujours beaucoup ici du succès de ses démarches pour une pacification. On croit que l'Angleterre ne les a provoquées, & ne feint de s'y prêter, que pour nous amuser, nous diviser encore davantage dans nos opinions, empêcher que nous nous mettions en état de défense, & faire échouer par-là le projet d'une alliance avec ses ennemis. Il est toujours fort question d'un traité offensif & défensif

avec la France. La Province de Frise a fait proposer, il y a quelque tems, cette négociation par ses Députés aux Etats-Généraux, & les instructions nécessaires leur ont été données depuis une proposition du Quartier d'Oostergo à la dernière assemblée des Etats de la Province. Il vouloit aussi qu'on reconnût l'indépendance de l'Amérique, & qu'on traitât avec elle, & qu'en agissant avec fermeté, conformément à la gloire & aux intérêts de la République, on détruisît les soupçons qu'elle avoit donnés, que son inaction & sa lenteur devoient moins s'attribuer à sa foiblesse qu'à son penchant pour l'Angleterre. Les quartiers du plat pays de Westergo & de Seven-wouden jugèrent que la reconnoissance de l'indépendance de l'Amérique étoit sujette à trop de difficultés pour le présent; mais ils approuvèrent le Traité avec la France. Les Villes qui forment la quatrième Chambre de l'Etat de Frise, n'a pas encore jugé à propos de se déclarer.

Selon des lettres d'Amsterdam, on y a reçu du Cap de Bonne-Espérance des avis qui portent que les François se sont emparés de 5 navires Anglois de la Compagnie des Indes, qu'ils ont conduits à St-Maurice.

Nous avons donné dans un de nos Journaux la relation de la prise de la béléandre Espagnole la *Trocha*, commandée par D. Louis Arguedas; sa destination étoit d'aller observer à St-Domingue l'éclipse de soleil du 23 Avril, & elle fut troublée malgré les passe-ports de la Cour de Londres, que les vaisseaux du Roi & les corsaires de cette Nation ne respectent pas toujours; le *Liber-Navigator*, commandé par le Chevalier de Kerguelin, a éprouvé les mêmes traitemens dont les passe-

ports de l'Amirauté Angloise ne l'ont pas mieux garanti. L'objet de son voyage intéressoit également les Sciences. Ce n'est pas ainsi que la France s'est conduite; dès le commencement de la guerre, elle s'empressa d'assurer la liberté la plus entière de la navigation au Capitaine Cook (1), & de protéger un grand homme occupé de travaux utiles aux Sciences, & méritant les égards de toutes les Puissances belligérantes. M. de Kerguelin a déposé ses réclamations dans le Mémoire suivant, au sujet de la détention de son vaisseau conduit à Kinsale à la fin de Juillet 1781.

» Tout le monde sera surpris, qu'un navire destiné à faire voyage de long cours, pour vaquer à la découverte de choses utiles, nécessaires & avantageuses à la navigation, construit, nommé & désigné par le concours & l'autorité de deux Puissances en guerre, ait pu être arrêté dès le commencement de sa marche, par un corsaire de la nation, d'où sont émanés des passeports en règle, qui mettoient ce navire sous la protection de cette même Nation, & même de toutes les Puissances. — On sera encore dans une plus grande surprise d'apprendre, que le Commandant de ce navire & ses compagnons de voyage, après que la connoissance de cette capture fut parvenue à l'Amirauté d'Angleterre, qui avoit permis & autorisé la conf-

(1) La publication du dernier voyage de ce Navigateur célèbre est attendue avec impatience; en attendant, qu'elle paroisse, un des Officiers qui l'accompagnoient en a donné une relation très-intéressante. La traduction Françoisse en est sous presse, & sera en vente dans les premiers jours de Janvier prochain, à Paris chez Pissot, Libraire, Quai des Augustins.

truction de ce navire, en vertu de passeports en règle, aient été déclarés prisonniers de guerre, & traités avec dureté dans leur captivité. — Tel est cependant le sort du sieur de Kerguelen, Commandant du navire *Liber-Navigator* & de tout son équipage. On ne peut concevoir un pareil événement, sans supposer un délit majeur, en la personne du Commandant; mais les seuls délits qui sont opposés, aux termes de la lettre de M. Stephens, Secrétaire de l'Amirauté d'Angleterre, sont seulement. — 1°. Que le bâtiment étant plus petit qu'il n'avoit été permis de le faire, le corsaire étoit justifié de l'avoir arrêté. 2°. Que par les papiers trouvés dans le bâtiment, le projet du voyage paroissant différent de celui pour lequel les passeports avoient été accordés, les Armateurs du corsaire commenceroient un procès légal contre le bâtiment, & qu'en attendant ils étoient prisonniers de guerre. — Les intéressés à l'armement du navire *Liber-Navigator* ne pouvant soutenir leurs intérêts juridiquement, eu égard aux circonstances de la guerre, qui interrompt toute communication entre la France & l'Angleterre; & leur naturel & unique défenseur, commandant de leur navire, étant contre le droit des gens en captivité, n'ont d'autre ressource pour plaider leur cause, que d'avoir recours aux papiers publics, pour faire parvenir à toutes les Puissances de l'Europe, intéressées à maintenir les droits des Nations, la connoissance d'un procédé aussi inoui; mais encore pour éclairer le Tribunal même de la Nation Angloise, dont la religion a été évidemment surprise par la mauvaise foi & l'avidité du corsaire, qui l'a excité à déclarer prisonniers de guerre le sieur de Kerguelen & ses compagnons de voyage, contre la foi des passeports émanés de son autorité, sous des prétextes frivoles, faux & supposés. — Que le navire *Liber-Navigator*, construit & dénommé par le concours, l'autorité & l'approbation de l'Amirauté d'Angle-

terse, soit de moindre force que ce que l'adite Amiralauté a permis de le faire, peut-on en induire un délit qui en autorise la saisie ? — Jamais on n'a imputé à délit, de ne pas user de l'étendue d'une permission. Si le navire a été construit d'une force inférieure à la permission, ce n'a été que pour qu'il fût moins suspect à la Nation qui accordoit en tems de guerre la liberté de la navigation. — S'il eût été supérieur en forces, c'eût été pour-lors un moyen capable de le faire suspecter de fraude & de mauvaise foi. Le navire est inférieur à la permission, il n'est donc point en faute ; le corsaire ne peut donc être justifié d'avoir arrêté ce navire privilégié, mis sous la sauve-garde & la protection de sa nation. — On pourroit dire au plus, en faveur du corsaire, que la différence de la force du navire a occasionné la méprise. Mais comment peut-il être justifié, après la vérification faite à l'Amiralauté des passeports accordés au navire ; pourquoi n'a-t-il pas consenti dès-lors à son relâchement, & pourquoi a-t-il souffert que des gens libres, dans une position plus favorable que les Nations neutres, puisqu'ils étoient, par leurs passe-ports, sous la protection de l'Angleterre, fussent déclarés prisonniers de guerre ? C'est ce qui rend le corsaire à tous égards inexcusable ; la méprise ne pouvoit être l'effet que du moment. Il étoit à même de reconnoître ce navire, non-seulement par la désignation du nom convenu avec l'Amiralauté d'Angleterre, mais encore par la désignation de celui qui étoit préposé à le commander. Les défenseurs du navire *Liber-Navigator*, n'argüent pas précisément d'injustice la décision provisoire de l'Amiralauté d'Angleterre contre le Commandant & premier Compagnon de voyage, parce qu'ils ne connoissent pas suffisamment les règles de la forme judiciaire de la puissance Britannique ; mais suivant le Droit commun des Nations, ils paroissent autorisés à réclamer contre une pareille décision, qui ne

pouvoit être rendue que dans le cas d'un délit prouvé. — Le premier chef d'accusation, loin d'avoir pu opérer la détention de ces Voyageurs, devoit, au contraire, assurer la libération du navire & de l'équipage. Le second chef d'accusation est » que » par les papiers, trouvés dans le bâtiment, » le projet du voyage paroît différent de celui pour lequel le passe-port a été accordé ». Pour pouvoir juger sagement du mérite de cette accusation, il faut savoir quels genres de papiers ont été trouvés sur ce navire ; si les papiers peuvent prouver quelque association ou intelligence avec les ennemis de la Nation Angloise. Voilà un délit majeur digne de punition contre l'Auteur & les adhérens de cette association ; mais dans ce cas, les accusés, au lieu d'être prisonniers de guerre, doivent être constitués comme prisonniers ordinaires de l'Etat, & leur procès doit être fait en la forme ordinaire, prescrite par la loi. Si le délit majeur n'est commis que par le Commandant du navire, la peine de ce délit ne peut tomber que sur lui. Et dans ce cas, les associés, seulement intéressés pour l'objet principal de la recherche des choses utiles à la navigation, doivent être absous avec dommages & intérêts contre le principal accusé, tant pour raison de leur détention, que pour les pertes résultantes de l'inexécution du voyage. — Si les papiers, au contraire, ne sont, comme il y a lieu de le présumer, que des lettres particulières, à remettre à des habitans de quelques Isles, comme celles de France ou de Bourbon ; il n'y a en ce cas aucun délit, parce que ces lettres n'ont été données aux Voyageurs que pour établir leur crédit dans tous les lieux où le navire, pour ses besoins, viendroit relâcher ; mais ces lettres ne sont autre chose que des recommandations utiles aux porteurs. — Il ne peut donc y avoir en ce cas aucun objet de délit, & on ne peut induire de pareils écrits, que le Commandant du *Liber-Navigator* ait changé sa destination. Les

passe-ports ; qui accordent la liberté de la navigation pour aller à la découverte des choses utiles à la marine , seroient illusoires , si l'Observateur n'avoit la liberté d'aborder telles ou telles parties du globe ; cette liberté doit lui être acquise dans toute l'étendue , pourvu qu'il s'abstienne de tout commerce illicite avec les ennemis de la Nation dont il a obtenu le privilège de navigation libre. Mais on peut assurer avec confiance , que de tous les écrits dont le navire étoit porteur , il n'y en a pas un seul d'où l'on puisse induire une accusation grave. Il doit donc passer pour constant que le navire *Liber-Navigator* a été arrêté sans aucune cause légitime ; conséquemment , que le corsaire qui a fait induement cette Prise , doit être condamné en tous les dommages & intérêts résultans du retardement du voyage , même des frais que le retardement a occasionné , avec restitution entière & en bon état de tous les effets du Commandant & de tout l'équipage. Les intéressés à l'armement du navire *Liber-Navigator* ont démontré , avec évidence , l'injustice & l'illégalité de la prise de leur navire ; ils finissent par supplier toutes les Puissances intéressées à maintenir le droit des Nations , d'interposer leur autorité pour faire rendre justice à nombre de Particuliers , qui n'ont sacrifié une partie de leur fortune pour le bien de la navigation , que sur la foi des passe-ports accordés par l'Amirauté Angloise.

On apprend par des lettres de Madrid , qu'on y a arrêté un Particulier qui y étoit arrivé depuis quelques jours de Lisbonne , & qui avoit été reconnu par un Officier Espagnol pour un homme qu'il avoit vu aux fers au Pérou. On prétend que c'est le fameux ex Jésuite Arifmandi , dont on parla tant il y a 8 ou 9 mois , quand le Commodore Anglois Jonhstone partit pour son expédition imaginaire des Indes.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. du 11 Décembre.

On assure que l'Amiral Rodney ne doit mener aux Antilles que huit vaisseaux de ligne, dont un de 90, quatre de 74, & trois de 64. — Le départ de ce Général est si précipité qu'il n'attendra point les navires marchands qui ne sont pas en état de mettre en mer. — M. Guy Carleton doit avoir un commandement en Amérique. — Le bruit court, mais personne n'y croit, que le Ministre de Russie a offert au Roi des subsides de l'Impératrice sa Souveraine.

Un bâtiment qui arrive des Isles de l'Amérique, écrit-on de Corke, en date du 29 Novembre, assure avoir rencontré l'Amiral Hood faisant route des Isles du vent. Le maître du navire ajoute que cet Amiral avoit appareillé de New-Yorck le 3 Novembre. — Les Agents du Gouvernement disent que l'on embarquera beaucoup de troupes dans ce port vers le mois de Février, & ils font préparer des vivres en grande quantité.

La défense de l'Irlande sera confiée l'année prochaine aux Milices & aux Volontaires, la plus grande partie des troupes de ce Royaume devant s'embarquer pour l'Amérique. — Le Gouvernement n'ayant reçu aucunes nouvelles du Chevalier Wrigt, Commandant en Géorgie, & ayant appris que Don Solano avoit entrepris une expédition secrète, est, dit-on, dans de vives inquiétudes sur le sort de cette province.

» L'Amiral Rodney, écrit-on de Portsmouth le 9 Décembre, vient d'arriver ici; il a hissé son pavillon à bord de l'*Arrogant*, de 74. Le vent ayant été très-fort depuis son arrivée, tout le monde s'empresse à montrer son zèle & les travaux vont avec une rapidité inconcevable. — Les ouvriers travaillent nuit & jour dans les chantiers aux vaisseaux qui sont en construction. — Le *Fame*, de 74 canons, est arrivé ici des Dunes. — Les frégates la *Minerve* & la *Daphné* ont mis hier à la voile pour Lisbonne, ayant sous leur convoi

plusieurs bâtimens marchands. — On apprend de Torbay que l'Amiral Kempefeld a pris & envoyé à Portsmouth un bâtiment François qui étoit venu reconnoître son escadre. — La frégate l'*Artois* a pris sur les Hollandois deux corsaires appartenans à la ville d'Amsterdam ; l'un se nomme l'*Hercules* & l'autre le *Mars*, ils sont percés pour 24 canons. — Le *Samsou*, de 64, est arrivé au Sund le 19 de Novembre avec trois frégates. Ce sera pour cette année le dernier convoi que l'on fournira au commerce de la Baltique.

Un détachement de l'armée du Général Heath, lit-on dans une lettre de Philadelphie du 17 Octobre, commandée par le Major Trescott, s'est emparé le 3 de ce mois du Fort Slongo & de Long-Island. Deux Capitaines, un Lieutenant & 18 particuliers furent faits prisonniers ; il y en a eu deux tués & deux blessés. Le Major Heath s'est emparé de 4 canons, d'un de fonte de trois livres de balles, & d'une grande quantité d'argent, de munitions, de marchandises & d'habits.

Lorsque M. Laurens fut informé que le Lord Cornwallis avoit pénétré dans la Virginie, il dit : » Ce Général pourra brûler du tabac & détruire quelques maisons, comme a fait Arnold, mais » s'il ne revient pas bientôt sur ses pas, il éprouvera certainement le sort de Burgoyne. » Quand on l'a instruit que ce Lord avoit été fait prisonnier, il dit : » Je ne me réjouis du malheur de personne. Cet événement peut avoir des suites » favorables pour les deux partis ; mais ce qu'il » y a de sûr, c'est que Cornwallis, ni aucun » de ses Officiers, ne sera traité aussi inhumainement que moi. » Après avoir plaint le sort des malheureux Américains exceptés de la capitulation par l'article 10, il a ajouté : » Au reste, » ces Américains ne sont peut-être pas au nombre de 50, & ne passent certainement pas celui de 500. Il y en aura fort peu de condamnés à mort, & parmi ces derniers, il ne se trouvera pas un seul homme de marque.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 1er. Novemb.

LE Capitan-Pacha est arrivé ici le 23 du mois dernier, avec le vaisseau qu'il monte & quelques galiotes. Après avoir eu une audience du Grand-Visir, il est retourné à son bord pour y attendre ses autres vaisseaux. Lorsqu'ils seront rassemblés il fera son entrée publique.

On travaille avec beaucoup d'activité à réparer les fortifications d'Ismaïl, d'Iraïlow & d'Isaccia, sur le Danube. Ces trois forteresses sont fort connues depuis la dernière guerre avec les Russes.

Le Commissaire de la Porte est parti avec M. Timoni, Agent de l'Empereur, sur un bâtiment Ragusain, pour se rendre à Alger. On attend avec impatience ce que la Régence décidera, relativement aux bâtimens Autrichiens réclamés par l'Internonce Impérial.

29 Décembre 1781,

i

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 15 Novembre.

LA Comtesse de Romanzoff , mère du Maréchal de ce nom , Grande-Maitresse de la Cour , & Dame de l'Ordre de Sainte-Catherine , vient de tenir sur les Fonds de Baptême , la Comtesse Apraxine , son arrière-petite-fille , au nom de l'Impératrice , qui a bien voulu en être la marraine. Le parrain est le Grand-Duc Alexandre. Madame de Romanzoff est née & a été mariée sous le règne de Pierre-le-Grand.

L'augmentation que l'Impératrice veut faire à sa marine , la portera à 54 vaisseaux de ligne ; elle n'est actuellement que de 34. On dit que les ordres sont donnés pour construire ici en même-tems sur nos chantiers 10 vaisseaux de 100 canons. Il y aura toujours 10 , tant vaisseaux que frégates , dans le nouveau port de Cherson , sur la mer Noire.

On dit qu'outre les troupes qui , depuis quelque tems ont déjà été envoyées du côté de la Crimée , 8 autres régimens ont reçu ordre de prendre le même chemin.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 25 Novembre.

LA Compagnie de la Baltique vient d'acheter en Hollande 4 gros vaisseaux , pour

les envoyer aux Indes Orientales; & elle a résolu d'en acheter encore d'autres pour la même destination.

La Chambre générale de Douane pour le commerce des Isles Danoises, dans les Indes Occidentales, & pour celui de la Guinée, a résolu le 1 de ce mois d'établir des Comptoirs de Lettres, pour faciliter la correspondance entre la Capitale & les Isles. Il y en aura un ici & un dans chacune des trois Isles. Les lettres pour cette destination seront remises au Comptoir de cette Ville, en payant sur-le-champ le port dont la taxe est modérée. Le Comptoir de Copenhague sera ouvert le premier Janvier prochain, & ceux des Isles quatre semaines après la publication de la résolution de la Chambre.

« Depuis huit jours, écrit-on de Christianfand, en date du 7 de ce mois, il est arrivé ici & dans les autres ports de Norwège, près de 300 voiles de diverses Nations. On compte dans ce nombre une flotte Angloise d'environ 250 bâtimens, sous l'escorte de l'*Africa* de 64, & d'une frégate de 20 canons. — La semaine dernière quelques navigateurs ont rencontré, à 3 milles de ce port, un gros bâtiment Anglois qui avoit perdu son gouvernail; ils l'ont conduit heureusement à Mandal. Ils recevront pour ce service 6000 rixdales, d'après la convention faite avec le Capitaine ».

Il y a actuellement dans le Sund 156 bâtimens, parmi lesquels on compte 2 vaisseaux de guerre Anglois & 2 frégates, ayant sous leur escorte 143 navires.

Un bâtiment venant de Bordeaux , & allant à Stetin avec une cargaison de vin & de planches , a péri pendant un orage près de Laifœ ; l'équipage s'est sauvé.

A L L E M A G N E.

De VIENNE , le 5 Décembre.

LES fêtes se succèdent tous les jours depuis l'arrivée du Comte & de la Comtesse du Nord ; ces illustres Voyageurs employent tout le tems qu'elles leur laissent à visiter ce que cette Capitale & ses environs offrent de curieux.

Le Prince de Gallitzin , Ambassadeur de l'Impératrice de Russie , a distribué les présens de sa Souveraine aux Ministres de l'Empereur ; le Prince de Kaunitz , Grand-Chancelier , a reçu une boîte avec le portrait de l'Impératrice , richement garnie de diamans ; on l'évalue à 35,000 florins ; le Prince de Gallitzin en a reçu aussi une montée en diamans.

» L'Empereur toujours occupé du bien de ses sujets a voulu donner à Carlo-Pago , près de Zeng , en Dalmatie , un nouveau port qui offrira des avantages au commerce. La situation choisie est d'autant plus avantageuse , que les deux presqu'îles qui avancent dans la mer forment naturellement ce port qui a plus de deux lieues d'étendue. Les plus grands vaisseaux de guerre pourront y mouiller en sûreté contre les flots & les vents. La chaussée de Carlstadt que l'Empereur a fait élever à grands frais , & qui portera sans doute le nom de *Chaussée Josephine* , conduit directement à ce nouveau port ; un Lieu-

tenant-Colonel du Corps du Génie , a été chargé de se rendre sur les lieux pour mettre fin à cette glorieuse entreprise. On bâtera sur la chaussée ; & on s'attend à voir se former bientôt des Villages & des Auberges pour la commodité des voyageurs & des voituriers.

L'Edit par lequel l'Empereur a aboli la servitude en Bohême , est conçu ainsi.

Ayant reconnu que l'abolition de la servitude & l'établissement d'une soumission modérée à sa place , d'après l'exemple de nos Etats héréditaires d'Autriche , avoient l'influence la plus heureuse sur la culture du pays , sur l'industrie des habitans , & que la raison & l'humanité plaidoient en faveur de la liberté , nous avons trouvé bon d'abolir entièrement & dès-à-présent la servitude , & de substituer à sa place une soumission modérée ; à ces causes , & en vertu de notre pouvoir légitime , nous avons prescrit & prescrivons aux Seigneurs territoriaux & à leurs Employés , ainsi qu'à nos sujets , ce qui suit :

- 1°. Tous les sujets ou vassaux quelconques , pourront se marier après avoir notifié préalablement leur mariage au Seigneur , & en avoir obtenu le certificat de présentation qui leur sera délivré gratuitement.
- 2°. Il sera libre à chacun des sujets ou vassaux de quitter le domaine de son Seigneur , & de s'établir ou de s'engager ailleurs dans le pays , en observant toute fois le règlement pour l'enrôlement ; mais lorsque quelque sujet ou vassal des Seigneurs quittera son ancien Seigneur pour s'établir ailleurs , il sera obligé de lui demander un congé , pour constater qu'il est quitte envers lui des devoirs auxquels il étoit tenu ; ce congé lui sera donné gratuitement , & sera présenté par lui au nouveau Seigneur.
- 3°. Tous les sujets ou vassaux , quelconques , pourront apprendre des arts , des métiers &c. , comme ils le jugeront à propos , & il leur sera permis de gagner leur vie partout où ils voudront sans avoir besoin de prendre pour cette raison des lettres de congé.
- 4°. Ils

seront dispensés de faire à l'avenir aucuns services pour leurs Seigneurs. 5°. Ceux, cependant, qui sont orphelins de père & de mère, seront obligés, par rapport à la tutèle faite gratuitement par les Seigneurs, de faire des services à la Cour pendant les années usitées en pareil cas; ce tems de service ne pourra pourtant pas surpasser l'espace de trois ans, & il n'aura lieu que dans les endroits où il est d'usage.

6°. Outre les prestations en nature & en argent dépendantes du sol & auxquelles les sujets ou vassaux seront tenus même après la suppression de la servitude, & qui sont déterminés par des réglemens faits à ce sujet pour nos Etats héréditaires de Bohême, les sujets ou vassaux ne pourront plus être imposés d'aucune autre manière; & comme ils ne sont plus à considérer comme des seifs, rien ne pourra plus être exigé d'eux à titre de servitude.

Du reste il est entendu que les vassaux demeureront obéissans à leurs Seigneurs, conformément aux loix qui subsisteront toujours, quoique la servitude soit abrogée par le présent Edit. Donné à Vienne, le premier Novembre 1781.

L'Ordonnance en faveur des Juifs établis en Bohême contient les dispositions suivantes :

1°. Tous les actes, contrats, testamens, comptes, livres de commerce, &c. seront faits, dans l'intervalle de deux ans, dans la langue des Tribunaux & Greffes du pays qu'ils habitent, sous peine de nullité. Il ne leur sera permis de se servir de leur langue nationale que dans leur culte. On établira une école judaïque, conformément au plan des écoles normales, laquelle sera sous l'inspection de la Direction des écoles, sans que cependant cet établissement puisse être contraire à leur culte & à leur doctrine. 2. Les Juifs seront tenus d'envoyer aux écoles principales & normales de bons sujets de leur Nation, pour y être for-

més à devenir des Précepteurs & des Maîtres d'école. — La Direction des écoles Chrétiennes sera obligée d'assister aux examens qui se feront dans les écoles Juives, & elle veillera à ce qu'il s'y introduise des livres élémentaires & autres, pour le service des écoles qui, sans préjudicier à leur Religion, renferment une morale adaptée à la morale philosophique. — On y employera les livres élémentaires qui sont dans les écoles Chrétiennes, pour apprendre l'orthographe, la grammaire, la géographie, l'histoire & la géométrie, en laissant de côté tout ce qui ne convient pas à leur système de Religion. 3. Dans les endroits où il n'y aura pas d'écoles Juives, les enfans des Juifs seront envoyés aux écoles Chrétiennes, pour y être instruits dans toutes les connoissances utiles & conformes à leur Religion. Il sera aussi permis aux jeunes gens de la Nation Juive d'aller aux Universités des États héréditaires & d'y faire leurs études. 4. Il sera permis aux Juifs comme aux autres sujets de lire tous les livres approuvés; & lorsqu'ils voudront en faire venir de l'Etranger, ils seront obligés d'en demander la permission, & tenus encore de les soumettre à la censure, comme ceux qui s'imprimeront dans leurs Imprimeries. Quant à l'état civil des Juifs, S. M. I. leur permet de prendre à bail pour 20 années, & même pour un tems plus long, dans les endroits où ils sont tolérés, & non par-tout le pays, des terres en friche & aussi des terres cultivées, pourvu qu'elles n'appartiennent point à des sujets contribuables. Ils pourront même acquérir légalement la propriété des terres en embrassant la Religion chrétienne. Comme les Juifs ont très-peu de connoissance dans l'Agriculture, il leur sera permis de prendre à leur service, sous certaines conditions, & seulement pour quelques années, des garçons laboureurs Chrétiens, pour en apprendre la manière de labourer la terre. La na-

tion Juive pourra aussi faire le charriage & apprendre des métiers & des professions chez des maîtres Chrétiens ; & les Artisans Juifs se conformeront aux statuts & réglemens des corps de métier dans chaque province ou endroit où ils exerceront. Il en sera de même lorsque les Juifs apprendront la peinture, la sculpture & les autres arts libéraux. — Il leur sera aussi permis de travailler dans les fabriques & de faire le commerce en gros & en détail ; enfin ils pourront établir toutes les manufactures que les loix ont jugé être des travaux libres, comme la filature, la toilerie, &c.

De HAMBOURG, le 12 Décembre.

LES recrues que le Colonel Faucitt est venu négocier en Allemagne vont avec beaucoup de lenteur ; jusqu'à présent l'appui qu'il reçoit de différentes Cours, le zèle même avec lequel elles ont pris soin de charger des Officiers à leur service du soin de recruter, ne produisent pas beaucoup de soldats. Les levées faites en Allemagne depuis qu'on a commencé à y ouvrir un marché, dont l'homme est la marchandise que vendent & payent d'autres hommes, ont épuisé bien des endroits ; & les deux Régimens Hanovriens, levés dernièrement pour les Indes orientales, ont encore augmenté la disette de cette denrée, devenue de premier besoin pour l'Angleterre. Ce qui n'encourage pas davantage les recrues, c'est qu'un bâtiment de transport parti le 28 Octobre dernier avec les troupes Hanovriennes, est rentré dans l'Elbe avec 250

hommes malades qui ne lui ont pas permis de suivre le convoi ; il est revenu travailler à leur établissement , & attendre une nouvelle flotte à laquelle il se joindra , si sa cargaison peut soutenir le voyage.

S'il faut en croire quelques lettres de Vienne , l'Empereur poursuivant avec fermeté ses projets de réforme , a , dit-on , le dessein de supprimer tous les Couvens de Religieuses de ses États , à l'exception de ceux des Ursulines & de Sainte-Elisabeth. Chaque Religieuse , ajoute-t-on , auroit la liberté de se séculariser avec une pension viagère , ou d'aller passer le reste de ses jours dans les Couvens qu'on conserve ; mais ceux-ci qui , observe-t-on , sont déjà très-peuplés , ne pourroient en recevoir un grand nombre. On prétend que l'Edit a dû paroître à la fin de Novembre.

« La Secrétairerie d'Etat de Naples , chargée des affaires Ecclésiastiques , a envoyé au Grand-Aumônier un ordre du Roi pour mettre en séquestre les revenus de trois riches Abbayes , celles de *San-Léonardo delle matine* dont le revenu est de 25,000 ducats , de *Sant-Angelo in vultu* qui en rend 7000 , & de *Sant-Angelo in formis* qui n'est que de 3000. Ces Abbayes furent dès l'année dernière reconnues pour être du Patronage Royal. S. M. s'en réserve l'usage que sa sagesse lui dictera. En attendant on payera sur les revenus de la première l'Avocat qui a si bien défendu les droits Royaux ».

Le 8 de ce mois le Roi de Prusse a donné une Déclaration ultérieure servant d'éclaircissement à celles des 30 Avril & 3 Novembre dernier concernant la navigation

de ses sujets pendant la guerre actuelle.

1°. Il est hors de doute que les navires Prussiens qui ont mis en mer avant la publication de l'Ordonnance du 3 Novembre, & qui par conséquent n'ont pu se munir des passe-ports requis par cette Ordonnance, ne sauroient être soumis à cette nouvelle loi, & que le défaut de passeports signés des Ministres du département des affaires étrangères à Berlin, ne doit leur préjudicier en aucunes manières : néanmoins pour prévenir & lever toute difficulté à cet égard, on statue & ordonne par la Présente, que l'obligation de se pourvoir des passeports de la Cour, ne datera que du 1er. Janvier de l'année 1782. 2°. L'exemption des passeports de la Cour, accordée par la déclaration du 3 Novembre, aux petits bâtimens au-dessous de 50 tonneaux, qui sans sortir du Canal, trafiquent uniquement sur la mer Baltique & dans celle du Nord, leur est confirmée par la Présente, & ils pourront comme ci-devant s'adresser aux Amirautés ou Chambres de guerre des Provinces respectives, aux Magistrats des lieux, auxquels on a enjoint itérativement de veiller à ce qu'il ne se commette point d'abus, & à ce que ces passeports ne soient accordés qu'à des sujets actuels & domiciliés dans les Etats du Roi; l'intention de S. M. en assujettissant les navires commerçant au loin aux passeports pris à la Chancellerie d'Etat, & signés des Ministres du département des affaires étrangères, n'étoit que de procurer à ces navires une entière sûreté, & les garantir, autant qu'il est possible, des disgrâces qui pourroient leur survenir. 3°. Comme il n'est guère possible aux Patrons des vaisseaux d'envoyer à Berlin des connoissemens complets & exacts de leurs cargaisons avant de les avoir chargées, ceux qui seront dans le cas d'exiger des passeports de la Cour, seront seulement tenus de joindre à leur demande des certificats généraux de la part des

Amirautés, Chambres ou Magistrats respectifs, qui constateront la propriété du vaisseau & indiqueront la qualité des marchandises, & en quoi doivent consister les cargaisons à faire; ce qui suffira aux Ministres du département, pour juger de la légitimité de leurs demandes; à condition cependant qu'ils en communiqueront des connoissemens justes & exacts aux Collèges ou Magistrats du lieu où le vaisseau sera chargé, pour en obtenir les attestations usitées jusqu'ici, sur la quantité de leurs cargaisons. 4°. Quoique par l'Ordonnance du 30 Avril, on ait conseillé à tous les Sujets Prussiens de n'exercer la navigation & le commerce de la mer que pour leur compte, & avec des effets leur appartenant en propre, & que dans la déclaration du 3 Novembre, on ait fait mention que les frêteurs & propriétaires des vaisseaux, pour être autorisés à demander les passeports de la Cour, seront obligés d'attester par des certificats authentiques qu'ils sont véritablement sujets du Roi, on déclare par la Présente, que la première restriction n'étant qu'un conseil donné pour encourager le commerce national, & la seconde n'ayant été faite que par un motif de la plus scrupuleuse précaution, on n'a point entendu par-là prohiber aux sujets & navigateurs Prussiens, qui seront munis des passe-ports nécessaires, tout commerce étranger, & même de charger leurs vaisseaux, conformément au second article de la déclaration du 30 Avril, de marchandises & effets appartenant même aux nations belligérantes, pourvu que la destination de ces effets ne soit point pour quelque port ou place bloqués ou assiégés; & en ce cas ils pourront s'assurer de la protection royale que S. M. leur accorde à l'exemple & selon les mêmes principes reçus & publiés à ce sujet par d'autres puissances. Cet éclaircissement servira à prévenir toute interprétation erronée qu'on pourroit faire

de la déclaration du 3 Novembre. 5°. Les Commandans ou Officiers des vaisseaux Prussiens, arrivés au lieu de leur destination, feront viser & examiner leurs passeports par le Consul du Roi, s'il s'y en trouve un, afin que celui-ci certifie que ce sont les mêmes qui ont été donnés à leur navire. 6°. Les mêmes Commandans auront l'attention de se munir en outre de leurs passe-ports, des Ordonnances des 30 Avril & 3 Novembre, ainsi que de la présente Déclaration : elles leur serviront non-seulement d'instruction & de règle, mais les mettront à même de justifier leur conduite en toute occurrence. S'il arrivoit cependant qu'un de ces navires Prussiens fût trouvé en mer peu en règle & dépourvu des passe-ports nécessaires, cela seul ne pourroit autoriser les Commandans des vaisseaux armés des nations belligérantes à l'arrêter ou à s'en emparer, à moins qu'il ne fût trouvé dans le cas d'une contravention manifeste aux droits des gens & de la neutralité que Sa Majesté a embrassée.

ESPAGNE.

De MADRID, le 4 Décembre.

LA marine vient de perdre un excellent Officier par la mort de D. Vincent Doz, Chef-d'escadre, qui vient de mourir dans un âge très-avancé. On ne fait pas encore si D. Bonnet a refusé le commandement du blocus de Gibraltar ; jusqu'à présent il reste attaché à la flotte dont il est le second Commandant.

» Les nouvelles batteries élevées en avant de celles de St-Charles, écrit-on du camp de St-Roch, ont causé assez d'inquiétude aux Anglois pour les décider à faire une sortie par la porte de terre, ce

qu'ils n'avoient pas osé tenter jusqu'ici. Ce fut dans la nuit du 26 au 27 de ce mois, que 8 compagnies de grenadiers & 2 régimens vinrent attaquer vers les 3 heures du matin, au moment du coucher de la lune, les batteries élevées de ce côté. Comme la garde qui les défendoit étoit foible, & hors d'état de résister, l'ennemi eut le tems d'enclouer quelques canons & de détruire quelques mortiers; il mit le feu aux ouvrages. Il y a eu quelques hommes tués, blessés & faits prisonniers. Un volontaire du régiment d'Aragon, en sentinelle dans ces postes avancés, jeta bien l'alarme, il parvint même à désarmer un soldat Anglois qu'il fit prisonnier. Mais les ennemis eurent le tems d'achever leur opération. On a appris, dit-on, par ce seul prisonnier, que cette sortie n'a été entreprise que d'après les avis & les renseignemens d'un Caporal & d'un soldat déserteurs des gardes Vallones, qui ont guidé les Anglois dans leur marche nocturne, à l'endroit qu'ils savoyent qu'on pouvoit surprendre. Si les grandes gardes de cavalerie avoient été averties, la retraite de l'ennemi auroit été sûrement coupée; on accuse de négligence l'Officier qui commandoit la tranchée cette nuit, & on saura par l'enquête qu'on va faire, si c'est à lui ou à quelqu'autre qu'on doit se prendre de cet événement, qui heureusement n'a pas eu les suites qu'on craignoit, puisque le dégât est presque réparé, & qui avertira d'être toujours sur ses gardes.

On a parlé si diversement & d'une manière si obscure de l'ex-Jésuite enlevé d'un paquebot Espagnol, accueilli par la Cour de Londres qui le plaça sur l'escadre du Commodore Johnstone, & enfin emprisonné dernièrement, qu'on ne sera pas fâché de trouver ici tout ce qu'on a pu recueillir sur ce personnage singulier.

Cet homme dit se nommer Arismendi, & quoique

ce nom soit fort commun dans la Navarre & dans quelque'autres parties de l'Espagne, on ne le croit pas né en Europe, mais dans l'Île de St-Domingue. Il avoit passé, on ne fait comment, sur le Continent, & il demouroit dans la ville de Cordoue, dans le Tucuman. Soit que par ses menées ou par ses propos il eût indisposé contre lui l'Administrateur des revenus du Roi, cet Officier public crut devoir l'envoyer par-devant le Vice-Roi de Buenos-Ayres, pour qu'il examinât sa conduite. Arismendi partit sous la garde d'un seul homme dont il lui fut facile de se débarrasser; en entrant dans Buenos-Ayres, il fut se réfugier chez les Pères de la Mercy. Là, il se donna comme Jésuite, & comme Religieux innocent & persécuté. Cet asyle ne le mit pourtant pas à l'abri des recherches de l'Administration, qui mit tout en œuvre pour découvrir s'il étoit véritablement Prêtre ou Jésuite; Arismendi ne put jamais prouver ce qu'il avançoit; il ne fut jamais possible de savoir s'il avoit quelque teinture des Belles-Lettres. Cependant plusieurs faits étant à la charge de cet intrigant, le Vice-Roi ne jugea pas à propos de le garder dans le pays, & l'envoya en Europe sur un bâtiment qui faisoit voile de la Plata; il n'étoit point chargé de fers à bord, comme on l'a débité en Angleterre. Il avoit toute sa liberté comme les autres passagers, & il n'en profitoit que pour vivre avec les matelots, jouer & s'enivrer avec eux. Le Capitaine, l'Aumônier du navire, voulurent souvent l'admettre dans leur compagnie, & l'enlever à cette vie crapuleuse. Ils ne purent jamais vaincre ses habitudes, & le prétendu Jésuite passa tout le tems de la traversée à côté d'un grand coffre où il avoit placé quantité de bouteilles d'eau-te-vie, ou sur le pont, à jouer avec les matelots. Le navire fut pris, comme l'on fait, & conduit dans un port d'Ecosse, Arismendi continua de jouer son rôle, & réussit au point que le Cabinet de St-James l'envoya chercher à grands

Frais , & lui assigna 8 guinées par semaine pour sa nourriture. Le Capitaine , le Pilote & quelques passagers du bâtimens Espagnol vinrent aussi quelque-tems après à Londres Instruits par les bruits publics de la fortune d'Arismendi , & des projets que la Cour de Londres formoit d'après les connoissances que cet homme a voit de l'Amérique Espagnole , ils le virent , & la preuve qu'il n'avoit aucun plan de formé contre les intérêts de sa patrie , c'est qu'il consentit à se laisser transporter sur le Continent. Un bâtiment l'attendoit à Douvres ; il se mit en route ; mais selon sa courume , il s'arrêta à chaque porte pour y boire & ensuite pour dormir , de manière que ne le voyant pas de retour un soir chez lui , les émissaires du Gouvernement se répandirent sur le chemin , & on le trouva dans un cabaret d'où on le ramena à Londres. Les Espagnols qui l'emmenoiert furent alors relégués à 20 lieues de la Capitale , avec défense d'y revenir. — Il est constaté que dans ce tems l'armement de Jonhstone étoit destiné contre les possessions Espagnoles. Les offres éblouissantes que ce Commodore fit au pilote du bâtiment sur lequel avoit été pris Arismendi , en fournissent la preuve , ainsi que l'accueil fait à cet aventurier , par cela seul qu'il pouvoit donner quelques renseignements sur ces provinces éloignées. Les préparatifs de M. de Suffren dérangèrent ce plan ; & alors seulement la Cour de Londres changea la destination de Jonhstone. Cependant Arismendi étoit embarqué sur la flotte ; & il fut jetté à St-Jago , où étant désormais inutile au Commodore , il fut envoyé à Rio-Janéiro , sur un bâtiment frété par quelques Anglois. Il n'y fut pas plutôt , qu'il porta ombrage au Vice-Roi qui le fit partir pour Lisbonne. Là , il trouva le moyen d'entretenir notre Ambassadeur des affaires de l'Amérique Espagnole , & comme il parut en raisonner pertinemment , l'Ambassadeur crut qu'il pourroit être utile au Ministre

des Indes , à qui il le recommanda à Madrid. C'est à la seconde entrevue qu'il eut avec les Ministres du Roi que , reconnu par un Officier venu de Buenos-Ayres avec lui , il a été arrêté. A juger de cet aventurier par ses mœurs & sa conduite , c'est un homme vil & un imbécille ; mais si l'on réfléchit qu'il a pu intéresser à son sort les Ministres de plusieurs Puissances , & donner de l'ombrage à quelques autres , il ne doit pas être un homme ordinaire.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES , le 16 Décembre.

LA nécessité de faire passer des secours aux Isles , où leur arrivée est urgente , occupe toujours le Ministère ; nos papiers ne manquent pas d'annoncer que Sir George Rodney y conduit 15 vaisseaux ; qu'il y trouvera l'Amiral Arbuthnot , qui a eu ordre de suivre le Comte de Grasse , & qu'alors il aura une supériorité décidée ; on ne doute pas ici que l'Amiral Kempenfeld ne bloque le port de Brest , & qu'il n'empêche l'escadre qui doit en partir , de mettre à la voile , jusqu'à ce que Rodney ait eu assez d'avance pour arriver avant elle ; mais il se peut que Kempenfeld ne remplisse pas cette commission ; qu'il ne soit arrivé trop tard devant Brest , & que les François n'aient la primauté que nous voulons nous assurer ; ce qu'il y a de sûr , c'est que ce n'est que le 13 que l'Amiral Rodney a fait signal de délassourcher à Portsmouth , & le même jour ses vaisseaux ont descendu vers Ste-

Hélène ; ils consistent dans l'*Arrogant* , le *Conquéror* , le *Fame* de 74 ; l'*Anson* , le *Protée* , l'*Yarmouth* de 64 , & la frégate la *Flore* de 36. Cela ne fait en tout que six vaisseaux ; il doit être joint à Ste-Hélène par le *Répulse* & le *Nonsuch* de 64 , qui sont sortis de Plymouth le 11 , ce qui porteroit son escadre à huit ; ce nombre est encore bien éloigné des 15 qu'on lui donne ; si l'Amiral Kempenfeld lui en donne 7 des siens , il n'en a que onze , & il n'en ramèneroit plus que 4 dans nos ports , où nous avons besoin d'en avoir un plus grand nombre , sur-tout dans un moment où nous ne pouvons nous passer d'une escadre en Europe , & où il faut que nous en envoyons aussi une dans l'Inde. Il est impossible que Rodney puisse emmener avec lui autant de vaisseaux qu'il en auroit besoin dans des parages où M. de Grasse paraît en avoir déjà 36 , où les renforts de Brest peuvent arriver en même-tems que les nôtres , où il peut en arriver également de Cadix & de la Havane , où nous savons que les Espagnols ont encore 13 à 14 vaisseaux.

Ce qui fait présumer que l'Amiral Kempenfeld n'empêchera pas le départ de l'escadre de Brest , c'est que le 6 de ce mois il étoit aux Sorlingues ; & au lieu de s'y arrêter , il auroit dû marcher sur le champ auprès du port qui nous inquiète , & où vraisemblablement il n'auroit pas fait grand chose , puisque les François pouvoient for-

tir avec des forces bien supérieures; il est de fait que sur tous les points du théâtre de la guerre, notre infériorité devant eux est réellement alarmante.

Ce n'est point le Général Vaughan qui retourne en Amérique avec l'Amiral Rodney; c'est le Général Mathew qui le remplace dans le commandement des Isles; & il est embarqué à bord de l'*Arrogant*. Le soin de rassembler le convoi destiné pour ces contrées & les transports chargés de munitions & de troupes, peut avoir encore retardé le départ de l'Amiral; le 11, le 97^e régiment qui doit passer à Antigoa, n'étoit pas encore embarqué. On croit que le plus grand nombre des troupes partira dans un autre moment.

Nous apprenons, lit-on dans un de nos papiers, qu'il a été mis un embargo sur tous les bâtimens dans les Isles de l'Amérique, pour les empêcher d'aller à la Barbade, & cet événement donne les plus grandes inquiétudes sur le sort de cette Isle, si précieuse pour la Grande-Bretagne. Celui la Jamaïque n'est pas moins alarmant. — » Nous travaillons, écrit un habitant de cette Isle, avec la plus grande vivacité, à réparer les ravages du dernier ouragan dans les Comtés d'Hanover & du West-Moreland. Nous relevons nos maisons, qui n'auront désormais qu'un seul étage. Les vents terribles du mois d'Août n'ont point fait heureusement de dommage considérable à nos cannes à sucre, parce qu'elles n'étoient pas assez hautes. Nous avons d'ailleurs été fort maltraités dans nos plantations, ce qui a porté à un prix excessif toutes les denrées nécessaires à la subsistance des habitans, & même celles pour la nourriture des Nè-

gres. Notre sort seroit affreux , si dans ce moment nous venions à être attaqués. — On assure, ajoute le même papier, que le Lord Cornwallis, qui revient en Angleterre, y est attendu vers Noël. On est généralement d'avis que ce Lord auroit dû refuser de signer toute capitulation, plutôt que de signer le dixieme article. Se rendre à discrétion, étoit tout ce qui pouvoit lui arriver de pis, & cela valoit mieux que de risquer la vie d'un millier de braves Américains, dont l'unique crime étoit d'avoir persisté à défendre les droits de la Grande-Bretagne, d'avoir été fidèles à leur Souverain, & attachés à leur Mère-patrie. Une circonstance qui aggrave la catastrophe, c'est que le chef des Chéroquis, descendant du fameux Outacite, qui, sur les premiers succès de ce Lord, penchoit à faire la paix avec nous, va s'attacher plus que jamais au parti de la France & des Américains «.

Une remarque assez générale que l'on fait ici, c'est que le Général Burgoyne n'a été pris par les Américains que parce que les Commandans des escadres Angloises s'éloignèrent pour aller à la baie de Chésapéak, & le Lord Cornwallis n'a été forcé de se rendre que parce que nos Amiraux n'ont pas été dans cette baie. Tout le monde s'accorde à rejeter sur nos Ministres le mauvais succès des campagnes dont ils paroissent seuls avoir formé les plans; mais les Généraux qui les ont exécutés ne sont peut-être pas à l'abri de tout reproche. On ne conçoit pas comment le Lord Cornwallis a pu quitter la Caroline, pour entrer dans la Virginie où il n'avoit aucune place dans laquelle il pût tenir, sans s'être assuré du

moins de ses derrières pour éviter le sort qu'il a essuyé. Il ne devoit pas être dans le préjugé qui nous donne tant d'amis en Amérique ; il étoit sur les lieux ; il devoit savoir qu'il entroit dans une Province ennemie , où tout le monde étoit contre lui , & il semble qu'avant de s'y engager , il auroit dû examiner ce qu'il pourroit ; un Général habile & prudent calcule les chances , prévoit celles qui sont contre lui , & se prépare d'avance à y remédier.

Nos désastres ont été grands en Amérique ; on n'a pu les dissimuler à la Nation ; le seul objet consolant que nous a offert le discours du Roi au Parlement est l'assurance que notre situation étoit plus avantageuse dans l'Inde. Mais n'a-t-il point été trompé ? Il est si facile quand on parle de lieux si éloignés dont les nouvelles arrivent lentement de publier ce que l'on veut , que peu de personnes ont cru à ce qu'on en disoit de favorable ; & depuis quelques jours les papiers les plus attachés au Ministère ont publié ce paragraphe qu'on est bien étonné qu'ils n'aient pas adouci , puisqu'ils ne le supprimoient pas.

» La Compagnie des Indes vient de recevoir de ces Contrées des avis de la nature la plus alarmante relativement aux progrès & aux déprédations d'Hyder-Aly. Le pavillon François flotte actuellement à Ceylan comme au Cap de Bonne-Espérance. S'ils se maintiennent dans la possession de cette Île , tout ce que nous possédons dans cette partie du monde , se trouve dans une position très-précaire.

Les ports de cette Isle sont les plus vastes & les plus commodes qui existent dans l'Inde, & donnent des avantages qui peuvent nous causer le plus grand préjudice. En formant de cette Isle le rendez-vous général de leur marine & de leurs forces de terre, les François seront en état de saisir toutes les occasions qui se présenteront de débarquer ou sur la côte de Malabar, ou sur la côte de Coromandel; ils pourront se rendre maîtres facilement de Bombay, & cette Isle, quoiqu'elle ne soit pas bien avantageuse par ses productions, est de la plus grande importance en tems de guerre, par ses arsenaux & ses ports; sa perte seroit suivie des effets les plus funestes aux intérêts de la Compagnie «.

Les secours que nous devons envoyer dans cette contrée, ne sont pas moins pressans que ceux qu'attendent l'Amérique & les Isles. D'après des états de revue envoyés de New-York, il paroît que notre armée ne va pas au-delà de 9400 hommes, & le Parlement en paye plus de 13000. Il faut s'empressez de la recruter, de remplacer celle de Cornwallis, d'envoyer de nouveaux corps; ces besoins urgens mettent à découvert les embarras dans lesquels se trouve le Gouvernement. La disette des matelots est si grande, qu'on va faire une presse générale tant sur mer que sur terre. Les Officiers de ce dernier service ne sont pas moins embarrassés que ceux de la Marine, pour faire des hommes, malgré les gros engagemens qu'ils proposent.

Presque tous les régimens tant nationaux qu'étrangers, employés au-dedans & au dehors en Europe, & dans les deux Indes, sont

incomplets , & le Colonel Barré a dit chez les Communes, qu'il en connoissoit plusieurs qui marcheroient en ordre de bataille dans les galeries de la Chambre sans incommoder personne. Il ajouta que l'armée Britannique étoit totalement réduite par la prise du Lord Cornwallis , par la désertion & les maladies ; & qu'il prouveroit qu'elle n'alloit point à 40,000 hommes effectifs.

On peut juger de l'excessive dépense de la nation pour l'armée & la marine , par l'observation suivante , & qui est exacte. Les estimations de l'armée , y compris l'artillerie & les extraordinaires qui ont monté cette année à près de cinq millions , s'élèveront l'année prochaine à 11 ; ainsi tandis que les fonds faits pour la marine , y compris les dettes de ce département , n'excèdent pas huit millions sterling , le Gouvernement a le courage d'en dépenser 11 & plus pour l'armée , apparemment dans l'espérance flatteuse que la campagne de 1782 se terminera par la prise d'une autre armée Britannique.

Il est démontré à présent que nous ne possédons plus au Sud que Charles-Town & Savanah , & que nos troupes qui y sont resserrées , ne peuvent s'en écarter sans s'exposer à une destruction certaine ; le Général Gréen a remporté tant d'avantages sur elles , & leur a fait tant de prisonniers , qu'il s'est vu en état de remettre en liberté , par des échanges , tous les prisonniers faits à Charles-Town lors de la capitulation de

cette ville , & ensuite à Camden ; il se trouve avoir encore 1500 Anglois prisonniers , contre lesquels nous n'avons point d'Américains à proposer en échange. Voilà notre position dans une contrée que nous prétendons soumettre par la force des armes , où l'on ne reçoit en effet les loix de la Métropole , que lorsque nous y sommes en état de les faire respecter. Les habitans de la Géorgie ont rétabli le Gouvernement , & M. Nicolas Brownson a publié la proclamation suivante peu de tems après son élection.

« Comme la crise présente exige les plus vigoureux efforts de la part de chaque individu pour finir la glorieuse contestation dans laquelle nous sommes engagés , & que la justice requiert que le poids des difficultés à surmonter pour parvenir à cette heureuse époque , soit également partagé , & que la situation présente de la Géorgie demande l'assistance de tous les Citoyens : à ces causes & en vertu d'une résolution de l'honorable Chambre d'Assemblée de cet Etat , je publie la Présente pour ordonner à tous ceux qui se regardent comme citoyens , d'y revenir dans les délais ci-après prescrits ; savoir s'ils sont dans la Caroline du Sud , dans l'espace de 30 jours ; dans la Caroline du Nord , 60 jours ; dans la Virginie , 90 jours ; & s'ils sont plus au Nord , quatre mois. Nous assurons par ces Présentes tous ceux qui négligeront ou refuseront de s'y conformer , qu'en conséquence de la susdite résolution , leurs propriétés foncières seront chargées d'une triple taxe , à commencer de l'échéance des termes fixés pour leur retour ».

Ces faits ramènent les réflexions sur la nécessité de mettre fin à la guerre Américaine.

On a déjà fait dans un de nos papiers une infinité d'objections contre la continuation. En voici une qui nous paroît péremptoire. Les Ministres assurent qu'il est possible de prendre sur le nombre des Troupes nécessaires à notre défense intérieure, une armée complète de 25,000 hommes effectifs pour l'envoyer en Amérique. Je veux bien admettre cette supposition comme un fait. Je passe encore sur les difficultés de se procurer à point-nommé tous les bâtimens nécessaires pour transporter un si grand nombre de Troupes : j'admets encore qu'on embarquera en même-tems la totalité des provisions nécessaires pour leur subsistance, ou du moins que le reste suivra de près. Enfin, quoique ces Troupes ne puissent partir que par détachemens, & que la multiplicité de ces envois doive naturellement multiplier le danger, je consens encore à croire qu'il n'arrivera point d'accident, & que toutes ces divisions parviendront heureusement à leurs destinations respectives. Il est impossible, j'imagine, de montrer plus de complaisance. Mais, en admettant toutes ces hypothèses, je n'ai plus qu'une question à faire ; lorsque toutes ces troupes seront arrivées en Amérique, quand seront-elles en état d'agir ? On sent bien qu'il ne s'agit point de répondre par une simple assertion. Un point aussi intéressant ne peut être décidé que par des faits, & en voici.

Dès le commencement du mois de Novembre 1775, le Gouvernement s'est déterminé, comme à présent, à prendre des mesures efficaces, & on a mis en œuvre tous les moyens possibles pour ouvrir la campagne avec la plus grande vigueur. Nous avons alors 7000 hommes à Boston & 3000 à Halifax, qui se trouvèrent de bonne heure au rendez-vous. Le nombre des Troupes envoyées d'Europe, montoit à 16000 hommes, & la réunion générale ne fut effectuée que le 17 Août devant Staten-Island. Les Ministres ne peuvent donc considérer avec trop

d'attention

d'attention la nouvelle considération que je soumets à leur examen. Quelque formidable que puisse être l'armée Britannique, & en supposant qu'elle ne soit arrêtée par aucun obstacle dans sa traversée, cette armée sera peut-être en état de porter quelque coup efficace & décisif sur le Continent de l'Amérique Septentrionale dans le courant de l'année 1782 ? Sans quoi les préparatifs destinés pour occuper l'Administration pendant le Printems prochain, & les promesses de triomphes dont elle leurre la Nation, n'ont, dans le fait, pour objet que la campagne de 1783.

Ces réflexions commencent à prendre généralement ; le découragement s'empare de la nation, & le peuple Anglois prouve bien aujourd'hui par sa conduite, qu'il se laisse aussi facilement accabler de ses malheurs qu'étourdir de ses victoires. Les citoyens de tous les ordres se rassemblent dans les tavernes, dans les cafés & dans les places publiques ; les forces redoutables que les ennemis de la nation réunissent par terre, répandent l'alarme & la consternation dans tous les cœurs. On entend par-tout former des vœux pour la paix, & il sort de toutes les plumes des écrits pleins d'éloquence & de vigueur pour engager le Roi à finir une guerre qui achève de ruiner l'Etat. M. Fox, à la dernière assemblée de Westminster-Hall, a proposé au nom de la cité de Westminster, une adresse de remontrance à S. M.

Depuis le commencement de cette guerre funeste, ce Membre zélé du parti de l'Opposition, le Roi, pour défendre ses possessions en Amérique, n'a fait qu'accumuler impôts sur impôts, sans qu'aucun

succès ait pu nous encourager à supporter tous les fardeaux dont nous sommes écrasés. Combien les bons Patriotes ne doivent-ils point être effrayés lorsqu'ils comparent notre position présente à celle où étoit la Grande-Bretagne lorsque le Lord Chatham conduisoit les affaires. Jamais le nom Anglois ne fut plus redouté, & jamais la Nation n'eut un poids plus imposant dans la balance politique de l'Europe. L'or que Louis XIV. semoit dans nos Conseils, n'étoit qu'un foible moyen auprès de ceux que les François emploient aujourd'hui. En aucun tems & en aucun âge, on n'a vu une politique aussi sublime. Par la sagesse, par l'ensemble & par la conduite de leurs plans, ils ont sçu tourner contre nous nos propres armes, Louis XIV. gagnoit nos Ministres avec son argent; mais à présent c'est avec notre argent même que Louis XVI. réveille la cupidité de nos Ministres, & les oblige à seconder ses vues. Si vos fermes remontrances sont remplies du respect que nous devons au Roi d'un peuple libre, je ne doute point qu'elles ne soient reçues avec bonté par un Prince qui nous doit sa Couronne.

Le projet d'humble adresse, pèrition & remontrance des Electeurs & autres habitans qui payent les taxes au Gouvernement & résident dans la Cité & liberté de Westminster, proposé par M. Fox, est le suivant.

Très-gracieux Souverain, pénétrés du sentiment profond des dangers qui nous environnent, effrayés sur notre sort & sur celui de notre postérité, animés de la plus vive sollicitude pour la gloire d'un Pays aussi renommé par sa justice & par son humanité que par l'éclat de ses armes, nous approchons de votre Trône avec les sentimens dont les Citoyens doivent être affectés dans une crise aussi alarmante, mais en même-tems avec le respect dû au Monarque

d'un peuple libre, & à un Prince de l'illustre Maison de Brunswick, à laquelle nous sommes attachés d'une manière particulière par tous les liens de la gratitude & de l'affection. — Nous avons appris, avec le plus grand chagrin, la déclaration faite par V. M. dans un discours aux deux Chambres du Parlement, que son intention est de persévérer dans un système qui a attiré tant de désastres sur la Grande-Bretagne. Un peuple libre & offensé ne peut s'empêcher d'élever la voix contre une telle déclaration. Nous sommes pénétrés du respect que nous devons à V. M., mais dans une circonstance aussi critique & aussi funeste, flatter c'est trahir. Les Ministres de V. M., par de fausses assertions & des suggestions insidieuses, ont engagé V. M. & la Nation dans une guerre que la nature réproûve, & dont elle se venge par nos disgrâces. Les conséquences de cette illusion ont été les pertes souffertes par le commerce de ce Pays, pertes irréparables, & qu'on peut regarder comme le signal de son entière destruction. — La décadence de plusieurs branches précieuses de nos Manufactures n'est déjà que trop sensible, & la supériorité des forces navales de l'ennemi sur les vôtres dans presque toutes les parties du Monde, prive souvent nos Fabriques des matières précieuses dont elles ont besoin, ou du moins les met dans la situation la plus précaire sur cet objet. — La valeur des propriétés foncières dans toute l'étendue du Royaume, est tombée à un point qui donne les plus vives alarmes. — Les capitaux des Sujets de V. M. dans les fonds publics, sont diminués de plus d'un tiers de leur valeur. — Le crédit public est presque entièrement anéanti par l'intérêt énorme des emprunts publics, intérêt bien au-dessus de celui qui est alloué par la loi dans toutes les transactions particulières. — Ceux de nos frères en Amérique qui s'étoient laissés séduire par les promesses des Ministres de V. M., & par les proclamations de vos Généraux, ont été

livrés à la merci de leurs ennemis par les armées de V. M. — Les escadres de V. M. ont perdu leur ancienne supériorité ; vos armées ont été faites prisonnières ; vos possessions ont été perdues , & les fidèles Sujets de V. M. ont été chargés de taxes , portées au point qu'on ne pourroit s'empêcher de les regarder comme un fléau insupportable , quand même nos victoires auroient été aussi éclatantes que nos défaites ont été honteuses , quand même l'accroissement des possessions de V. M. auroit été aussi considérable que le démembrement de l'Empire a été cruel & désastreux. — En conséquence , nous supplions humblement V. M. de vouloir bien prendre en considération toutes ces circonstances , & de comparer la situation actuelle de vos possessions avec ce degré prodigieux de prospérité auquel la sagesse des Rois vos ancêtres , le courage & la bravoure de la nation Britannique , & la faveur de la divine Providence , qui accompagne naturellement les principes de justice & d'humanité , ont jadis élevé cet Empire fortuné , que toutes les nations civilisées regardoient avec autant d'admiration que de jalousie. — Nous conjurons V. M. de ne point persister plus long-tems dans l'illusion dont la Nation est enfin revenue , & de vouloir bien renoncer entièrement , & pour toujours , au projet d'employer la force pour ramener nos frères d'Amérique à l'obéissance , une funeste expérience n'ayant que trop fait connoître l'impossibilité de poursuivre un tel plan sans mettre dans le danger le plus imminent tout ce qui reste de possessions à V. M. dans l'Amérique. — Notre objet est de déclarer à V. M. , à l'Europe , à l'Amérique elle-même , toute l'horreur que nous inspire la continuation de cette guerre contre nature & désastreuse , qui ne peut produire d'autre effet que d'aliéner à tout jamais les esprits de nos frères , les Américains , avec lesquels nous espérons toujours de renouer les nœuds de la correspondance & de l'amitié , si nécessaires à la prospérité du commerce

de ce Royaume. En conséquence, nous supplions humblement V. M. de vouloir bien éloigner de sa présence & de ses conseils toutes les personnes tant publiques que privées dont les avis ont donné lieu aux mesures que nous déplorons, & de donner à tout l'Univers, par cette démarche éclatante, un gage assuré de la résolution formelle que V. M. a prise d'abandonner un système incompatible avec les intérêts de votre Couronne & la prospérité de vos peuples.

On s'attend que la Ville fera aussi des remontrances sur cet objet; le Lord Maire, à la réquisition des Alderman Bull, Watkin-Lewes, Turner & Chrichton, accompagnés de 200 notables, a convoqué une assemblée générale du Corps Municipal, & on s'attend que les principaux Membres de l'opposition au Parlement, en feront de même pendant les vacances de Noël, dans leurs Comtés, Villes & Bourgs respectifs. On croit que ces mouvemens pourront avoir un effet plus décisif que ceux que le parti anti-ministériel s'est donné précédemment. Les réflexions publiées journellement dans nos papiers sont bien faites pour animer le peuple & le porter à prendre le parti de s'adresser directement au Roi.

» Aussi-tôt après la honteuse défaite de Saratoga, dit une de nos feuilles publiques, la France s'est déclarée en faveur des Américains avec lesquels elle s'est liée ouvertement. L'Espagne s'y est bientôt jointe. Nous voici à présent aux prises avec les Hollandois. Telle a été la chaîne des malheurs qui se sont succédés depuis cette première catastrophe. Cependant quoiqu'ils nous aient fait perdre

notre gloire & l'estime des autres Nations , nous n'avons demandé compte à personne des fautes qui ont entraîné tant de sacrifices ; & pourtant il s'est déjà écoulé quatre ans ; on n'a cité ni le Général qui s'est rendu , ni le Ministre sur les instructions duquel il avoit agi ; ni même les Subalternes de son Département , enfin personne. Une Nation qui a souffert une fois l'infamie , devoit s'attendre à l'éprouver encore : aussi avons-nous vu arriver la même scène avec des circonstances encore plus aggravantes ; & toutes ces calamités viennent d'une semblable conduite & des mêmes bévues répétées par le même Ministère. La Nation continuera-t-elle à fermer les yeux sur des énormités qui entraînent notre ruine ? Ne demandera-t-elle pas justice ? *Fiat justitia , ruat Cælum.* Notre Ministère a été assez heureux pour fermer la bouche à tous les Officiers qui sont revenus d'Amérique , tant ceux qui s'y sont couronnés de gloire , que ceux qui s'y sont couverts de honte. Il est parvenu à les faire taire tous , de sorte que la Nation est restée dans une parfaite ignorance de ce qu'il lui importoit le plus de savoir. Cornwallis se taira-t-il de même ? Voudra-t-il partager l'ignominie de ce désastre avec ceux qui l'ont trahi & sacrifié ? Espérons qu'il mettra au grand jour les causes secrètes & les agens cachés de cette terrible catastrophe. On a déjà publié que le sort de Charles-Town , de sa garnison & des corps détachés dans la province , dépendoient de celui de l'armée de Cornwallis. Il y a toujours à présumer que Charles-Town tombera entre les mains de l'ennemi avec toutes ses dépendances. M. de Grasse sort de la Chesapeak tout rayonnant de gloire avec une escadre & des troupes , & marche vers nos Isles. Peuvent-elles lui résister ? N'auroit-il pas mieux valu que l'armée de Cornwallis y fût allée , plutôt que de l'enterrer toute vive en Virginie ? Gibraltar & Mahon ne sont

toujours point ravitaillés. Tout fait attendre avec **anxiété** les nouvelles de l'Inde. La saison peut bien nous empêcher de croiser sur les côtes de Hollande ; mais qui empêchoit notre escadre des Dunes de s'opposer au passage de l'Amiral Byland, par la Manche ; pour pallier cette faute, on nous amuse de la fausse perspective d'une paix, à laquelle nous ne croirons que sur de meilleurs gars. Tout prouve la nécessité de renoncer à la guerre d'Amérique, pour la faire plus heureusement ailleurs.

Cette opinion est celle de la plupart des Membres du Parlement ; elle paroît aussi celle de quelques Ministres auxquels dans les séances du 12 & du 14 de ce mois, dans la Chambre des Communes, il est échappé des aveux précieux, & qu'on trouvera dans le détail de ces deux séances.

» Le 12, le Chevalier *James-Lowther*, après un discours, où il déplora les malheurs de l'Etat & la situation critique où il se trouve, fit la motion suivante, savoir : 1°. Que la Chambre étoit persuadée que nos armées en Amérique n'avoient rien fait jusqu'à présent pour protéger nos amis, & pour nuire à nos ennemis. 2°. Qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la G. B. de continuer plus longtemps la guerre en Amérique. — Cette proposition fut secondée par M. Powis » D'année en année, sous différens prétextes, dit-il, on a creusé les précipices ouverts sous nos pas ; aujourd'hui nous sommes arrivés au bord de l'abyme ; encore un pas, & nous y tombons. Quels que soient les motifs qui nous ont été présentés en diverses époques pour la continuation de la guerre, ils ne sont plus de saison. Après les pertes réitérées que nous avons faites, notre fermeté ne mérite que le nom d'entêtement, & notre attachement à nos

anciens principes de parti , s'il continuoit plus long-temps , deviendroit une preuve de notre folie. — M. Powis cita alors un passage de la décadence de l'Empire Romain , par M. Gibbon , où cet Historien donne un aperçu des affaires sous l'Empereur Honorius , lorsque l'Europe fut désolée par l'invasion d'Alaric. — « On avoit sous son règne » la sottise politique de paroître présomptueux en » proposition des malheurs qui accabloient l'Etat. » La perte des Provinces ne faisoit qu'enfler l'orgueil du Souverain , & du défaut d'armées on » tiroit de grandes espérances pour les victoires à » venir. Les Ministres étoient alors si opiniâtrés » qu'aucun homme n'entroit en place qu'après » avoir juré de leur obéir aveuglément ; & » quelque mauvaise issue que dûssent avoir les » guerres entreprises , elles étoient toujours soutenues par toute l'influence de l'autorité ». Qui ne croiroit , continua M. Powis , que cet Historien , en parlant ainsi , avoit sous les yeux une époque bien plus proche de lui , que celle d'Honorius ; mais songeons à nous-mêmes , revenons du misérable entêtement qui nous a mis à deux doigts de notre perte ; & avant de délibérer sur l'octroi des subsides qu'on nous demande pour une guerre qui fait tous nos malheurs , adoptons la proposition du Chevalier Lowther. — L'Orateur exposa la question relative à ces motions. Le Lord North s'y opposa , & dit que les motions qu'on proposoit à la Chambre étoient prématurées. Si les Membres avoient eu la patience d'attendre l'ordre du jour , on auroit répondu à tout ; mais puisque l'on veut forcer le Gouvernement à déclarer ses intentions & ses projets , je me vois obligé , comme Ministre , de donner mon avis avec toute la franchise que peuvent allier une saine politique & les intérêts de la Nation ; je fais que la Chambre peut croire , d'après l'état qui lui a été présenté de l'armée , & d'après les subsides

considérables demandés & obtenus pour la Marine, que le dessein du Gouvernement n'est pas de faire une guerre aussi étendue sur le Continent Américain, qu'on l'avoit d'abord projeté, d'autant que l'expérience nous a prouvé que ce centre de guerre sur un terrain aussi vaste ne peut être que dangereux. La prudence ne me permet pas de répondre en pleine Chambre à des questions que suivant toutes les règles de la politique on n'auroit pas dû me faire. Examinons à présent l'extrême absurdité de la seconde résolution comprise dans la motion. Elle est exprimée en termes si généraux, qu'on y comprend toute espèce de guerre, tant continentale que navale. Croit-on qu'il soit si facile de séparer les Américains de leurs *grands & chers alliés*? Voudroit-on que nous nous montrassions insensibles à la violence & aux déprédations des Américains & des François? Malgré tous les malheurs que nous avons essuyés dans cette guerre, convenons que nous devons la soutenir, & que nous ne l'avons entreprise que pour défendre les droits de la G. B. Les Membres de l'Opposition sont eux-mêmes convenus que les personnes les plus intègres, & dont le rang & la richesse excluient tout soupçon de partialité & de dépendance, avoient été d'avis de faire cette guerre. — M. Grenville, en rappelant la douleur que le feu Lord Chatam avoit fait éclater à la nouvelle de l'affaire de Saratoga, ajouta que le cœur de ce digne Patriote auroit éprouvé une émotion encore plus cruelle, s'il eût assez vécu pour avoir à déplorer un malheur semblable dans la prise du Lord Cornwallis & de son armée; il prétendit même que cet événement étoit *infinitement* plus désastreux que le premier, & que les conséquences en seroient beaucoup plus funestes, si on ne se hâtoit de les prévenir, en adoptant la motion du Chevalier James-Lowther,

dont le succès étoit le seul moyen qui restât de sauver l'Angleterre. — Le Général Burgoyne s'éleva contre le projet de conserver des Ports en Amérique. Le pays, dit-il, est beaucoup trop vaste pour qu'il soit possible de tirer aucun avantage d'un pareil système. D'ailleurs j'ai encore un autre motif pour appuyer la motion, c'est l'impossibilité physique de recouvrer l'Amérique par la force des armes. Des spéculations insidieuses m'avoient autrefois fait adopter cette opinion. Mais je ne rougis point d'avouer que l'expérience m'en a démontré l'absurdité. En effet, j'ai trouvé l'esprit d'indépendance le plus décidé dans toutes les Provinces de ce vaste Continent, & parmi toutes les classes de ses habitans; ce sentiment est intimement lié à l'existence des Américains, & il n'y a pas de force humaine qui puisse le déraciner de leur cœur. — M. Fox appuya vigoureusement la motion. La meilleure manière, dit-il, de juger de ce qu'on peut faire, c'est d'examiner ce qui a déjà été fait. On prétend que la motion est déraisonnable, en ce qu'elle nous engage à retirer nos troupes d'Amérique, & à abandonner entièrement cette guerre, sans mettre aucune condition à une telle condescendance. Moi je soutiens que dans la nature des choses, on ne peut adopter un système plus réfléchi. En effet, il faudroit que les Américains n'eussent pas le sens commun, pour être les premiers à nous faire des ouvertures qui ne pourroient manquer de les rendre au moins très-suspects à leurs nouveaux alliés. La démarche que la motion nous indique, serviroit non-seulement à nous concilier la confiance des Américains, mais encore à répandre parmi les François & les Espagnols l'inquiétude, & même des soupçons sur la force & la durée d'une union dont ils savent bien que la nécessité seule & la nécessité la plus impérieuse a serré les nœuds mal assortis. Quant au projet d'avoir au moins

des ports en Amérique, je crois que ce seroit une extravagance d'en vouloir seulement conserver un seul. Ces ports, comme Gibraltar, seroient autant de poids que nous aurions au cou, & nos escadres n'auroient plus d'autre occupation que d'y approvisionner des garnisons constamment affamées. Il ne faut donc point faire les choses à moitié, mais renoncer complètement, & pour jamais, à la guerre d'Amérique. — La Chambre étant allée aux voix, la motion fut rejetée à la pluralité de 220 contre 179.

Le 14, le Secrétaire de la Guerre produisit les estimations de l'armée pour l'année prochaine, en détaillant le nombre d'hommes & les sommes d'argent dont on aura besoin, il dit, qu'on avoit perdu une grande quantité de Soldats à Sainte-Lucie & dans d'autres Isles, par l'insalubrité du climat, dont l'influence leur a été d'autant plus dangereuse, que les ouragans ayant renversé leurs baraques, ils se sont trouvés sans abri. Le nombre des hommes nécessaire pour la prochaine campagne monte à 186,000, & l'argent à 4,800,000 liv. st. — Le Colonel Barré parla ensuite. Il est bien singulier, dit-il, que les Ministres aient le front de venir tous les ans demander des sommes exorbitantes pour l'entretien d'hommes, qui n'existent que sur le papier. En effet, plusieurs corps qui devoient avoir 800 hommes, ne sont que de 600; on n'en compte pas plus de 380 dans ceux de 500, & le *deficit* est pour tout le reste dans la même proportion. Comment donc se peut-il faire qu'on en demande tous les ans quelques milliers de plus, qu'on n'en a jamais justifié dans les Etats. Je ne prétends point dire que les Ministres du Roi mettent dans leurs poches cet excédent; mais je voudrois au moins que l'on produisît un compte clair & précis de son emploi..... Quant à la mortalité qui a détruit nos Troupes à Sainte-Lucie, je n'en

suis nullement surpris ; car la plupart des hommes dont elles étoient composées , n'étoient propres à aucun service au moment de leur embarquement. Il y en avoit même qui étoient dans un si déplorable état qu'à leur arrivée à Portsmouth , on ne leur a pas permis de monter à bord des bâtimens.

— Le Lord George Germaine fit une observation remarquable. Les estimations , qui sont depuis plusieurs jours sur le Bureau , prouvent clairement , dit-il , qu'on n'a point pourvu au *deficit* que cause la prise de l'armée aux ordres du Lord Cornwallis : En conséquence , il est aisé de voir que la guerre ne sera point menée comme par le passé. Je ne puis disconvenir que nous n'ayons éprouvé plusieurs évènements très-fâcheux. Malgré cela , on a cru qu'il ne falloit point reconnoître l'indépendance de l'Amérique , parce qu'autant vaudroit livrer l'Angleterre à ses Ennemis ; il se peut faire que les Ministres du Roi ne seront pas tous de la même opinion sur certains objets , mais ils s'accordent tous dans la résolution de ne plus envoyer de Troupes en Amérique. — Le Lord North dit que l'objet de la proposition n'étoit pas de faire une guerre Continentale en Amérique ; que par conséquent il croyoit que les armées ne feroient pas des marches & des contremarches comme auparavant , & qu'il ne pourroit pas encore assurer si les postes seroient conservés où ils sont aujourd'hui.

— Il s'éleva ensuite une discussion entre le Général Conway & le Lord North , au sujet de l'expression de *guerre Continentale*. Le Général prétendit que si les Troupes devoient rester où elles étoient , cette guerre devoit être qualifiée de *Continentale* , & il demanda si elle devoit être aussi une guerre offensive. Le Lord North répondit qu'il croyoit seulement qu'on ne feroit pas faire des marches & des contremarches aux Troupes comme ci-devant , & qu'ainsi , quoique ce fût une guerre Continentale , ce ne seroit pas une guerre intérieure , &

qu'on ne pouvoit pas prétendre que ce fût une guerre offensive. — M. William Pitt reprocha au Lord North de ne s'être pas expliqué clairement. Ce Ministre, dit-il, a parlé d'une manière si équivoque, que, d'après ce qu'il a établi, la guerre en question n'est ni intérieure, ni continentale, ni offensive; il faut que ce soit une guerre de poste..... — Le Comte Nogent dit qu'il croyoit toujours possible de faire accepter la paix à l'Amérique; qu'il n'étoit pas de l'intérêt de l'Europe que cette partie du Nouveau-Monde fût indépendante; que son indépendance ruineroit les Hollandois, & qu'elle feroit perdre aux Puissances du Nord le commerce qu'elles font en munitions navales; que par conséquent elles devoient desirer la paix avec l'Amérique. — La Chambre ayant été aux voix, la proposition du Secrétaire de la Guerre passa à la pluralité de 82.

On dit que le Lord Huntingdon a reçu des lettres du Lord Rawdon, par lesquelles celui-ci lui annonce son heureuse arrivée à Brest. Le Lord Rawdon se loue infiniment des politesses qu'il a reçues de M. de Grasse, du Duc de Lauzun & d'autres Officiers François. Il fait entre autres les plus grands éloges du Duc de Lauzun qui, dit-il, a eu pour lui pendant toute la traversée les attentions de l'ami le plus intime, & qui en arrivant à Brest, s'est occupé des affaires de son prisonnier de préférence aux siennes.

On dit sur l'accommodement entre la Grande Bretagne & la Hollande, que la première consent à restituer St-Eustache, Berbice & Essequebo; qu'elle renonce à ce que les Etats-Généraux tiennent les enga-

mens qui subsistent entre les deux nations ; que les captures faites de part & d'autre demeurent aux capteurs , & L. H. P. défavoueront le traité provisoire fait entre les particuliers de la ville d'Amsterdam & des Agens de ce Congrès Américain. On prête peu de foi à ce bruit ; un pareil traité ne seroit qu'humiliant pour la Hollande qui dans le fait auroit l'air d'un écolier qui a manqué à son Régent , & qui ne reçoit son pardon qu'après avoir été puni.

S. M. T. C. , lit-on dans une lettre de Boston du 8 Octobre , ayant jugé à propos d'établir un Consulat indépendant pour les quatre Etats de l'Est , M. Philippe-Joseph de Létombe , consul Général est arrivé ici de Philadelphie le 28 Septembre avec son Vice-Consul pour remplir cette place importante. Le 3 de ce mois , S. E. le Gouverneur , a donné un repas splendide au Commandant & aux Officiers des vaisseaux de S. M. T. C. , actuellement dans ce port , au Consul Général de France , arrivé depuis peu , & à un grand nombre de particuliers & de Dames de distinction. Le souper a été précédé d'un feu d'artifice très-brillant & très-bien exécuté. Le lendemain les Négocians de cette ville ont donné une fête semblable , où le Consul de France a pareillement assisté , & où , entre un grand nombre de *toasts* , on a porté celui-ci : *A l'honorable Consul Général du département de l'Est.*

— On trouve dans une autre gazette de Boston du 27 Octobre , une déclaration de M. John Hancock Gouverneur de l'Etat de Massachusset , par laquelle ce Gouverneur annonce dans les formes usitées la nomination de M. de Létombe , en qualité de Consul Général. Il ajoute qu'en conséquence les privilèges , prééminence & autorité légalement attachés à cette place lui sont dûs , & qu'il a ordonné

que sa commission fût enregistrée au Bureau du Secrétaire. Cette déclaration ou notification, en date du 25 Octobre, est signée par M. Hancock, & contre-signée par le sieur John Arny, son Secrétaire.

F R A N C E.

De V E R S A I L L E S , le 25 Décembre.

LE 15 de ce mois, le Baron de Blome, Envoyé extraordinaire de la Cour de Danemarck, présenta au Roi les Gerfaux d'Ilande, que le Roi de Danemarck est dans l'usage de faire annuellement à S. M.

Le 15, LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de Tropez avec Mademoiselle de Choiseul-Meuse, Chanoinesse de St-Louis de Metz, & celui du Comte de Beaufort avec Mademoiselle de Coutance. Le même jour la Marquise de Puyfégur eut l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale par la Comtesse de Kercado.

De P A R I S , le 25 Décembre.

LES lettres de Brest qui nous ont appris le départ de l'escadre aux ordres de M. le Comte de Guichen, qui a eu lieu le 10 de ce mois, ont rassuré sur la santé de M. de la Motte-Piquet. Ce brave Officier éprouvoit depuis quelque tems un accès violent de goutte; il n'en étoit point encore remis le 7; mais ne voulant manquer au-

cune occasion de servir sa patrie, il s'étoit fait porter le même jour à son bord.

La lettre suivante qu'un hasard heureux a fait tomber entre nos mains, ne sauroit avoir trop de publicité; elle honore à la fois l'Officier qui l'a écrite & celui qui a pu inspirer en sa faveur des sentimens aussi nobles & aussi généreux. M. le Comte le Begue, Capitaine de vaisseau, commandant alors le *Magnanime*, l'adressa le 23 Juillet dernier à M. le Comte de Grasse lors de l'incendie du vaisseau l'*Intrépide* dans la rade du Cap.

» Mon Général, je ne me permets d'autre réflexion sur le malheur qui arrive à un de vos vaisseaux, que la perte pour vous d'un de vos meilleurs Capitaines. Son mérite est trop connu pour que j'aie besoin de vous en parler. Comme je n'ai que le bien général en vue, je considère pour rien le commandement que le Roi m'a donné. Ordonnez à M. du Plessis Pascault de venir à mon bord; dès le moment je suis sous ses ordres: il est ruiné; mais je tiendrai la table, que rien ne le gêne. Ma bonne volonté pour le service n'est point à comparer à celle de M. du Plessis Pascault, infiniment plus capable que moi. Je suis donc à vos ordres & aux siens sans répugnance. Je crains peu que ma proposition acceptée puisse me faire tort. Tant pis pour ceux qui me jugeront ainsi; le bien seul me guide. Je suis, &c. «

On se flattoit depuis que Minorque est occupée, que les corsaires Anglois disparaîtroient totalement de la Méditerranée; il y en a cependant encore quelques-uns qui, s'il faut en croire quelques lettres de Marseille, se sont emparé de 2 vaisseaux

allant aux Isles qu'ils ont conduit à Livourne. Il faut espérer que les croiseurs Espagnols parviendront à les chasser entièrement, & qu'ils veilleront sur-tout au détroit, pour qu'il ne s'en glisse aucun. Ceux-ci paroissent être un reste de ceux qui, chassés de l'Isle, se sont réfugiés dans quelques ports neutres.

On n'a point de nouvelles ultérieures de Mahon depuis le 19 Novembre que le siège a commencé & la tranchée a été ouverte (1).

Nous ne pouvons refuser une place aux observations suivantes qu'on nous a adressées sur une note insérée dans le Mercure du 21 Septembre, à la suite de l'extrait du *Cathéchisme sur les Asphyxies*, où à propos des poëles hydrauliques, on dit que *cette manière de chauffer les appartemens n'est point saine & peut causer des affections scorbutiques aux enfans.*

Cette assertion, observe-t-on, tend à priver l'humanité d'un secours précieux en beaucoup de cas;

(1) M. Brion de la Tour, Ingénieur Géographe du Roi, vient de faire graver une Carte de l'Isle de Minorque, avec un plan détaillé des ouvrages du Fort St-Philippe. Cette Carte qui offre les mouvemens de l'armée Espagnole lors de l'invasion de l'Isle, devient nécessaire à tous ceux qui veulent suivre les opérations du siège. Elle se trouve chez l'Auteur, maison de M. Campin, Marchand d'Estampes à la ville de Rouen, au bas de la rue St-Jacques, & Esnauts & Rappilly, à la ville de Coutances, rue St-Jacques : prix 10 sols en blanc & 12 sols lavée. — Le même Ingénieur Géographe a fait graver aussi la Carte de la Virginie, où l'armée combinée de France & des Etats-Unis a fait prisonnière l'armée du Lord Cornwallis, on la trouve aux mêmes adresses & au même prix.

MM. les Commissaires de la Faculté de Médecine ont jugé que quant aux avantages qui intéressent la santé, ce poêle peut être très-utile, en partant d'abord aux inconvéniens des poêles ordinaires, dont la chaleur âcre & sèche affecte sensiblement le tissu délicat des organes de la respiration, occasionne une crispation dans toute la surface des pores de la transpiration, produit des toux & autres incommodités; qu'ils ne connoissent point de moyen plus naturel pour administrer les fumigations humides, les bains de vapeurs, soit pour corriger les miasmes chariés dans l'air & la sécheresse, soit pour porter au poulmon des médicamens vulnéraires & balsamiques; que tous ces avantages réunis leur faisoient estimer qu'en présentant des vues économiques, ce poêle peut être regardé comme très-utile à la santé à plus d'un titre, soit en évitant l'inconvénient des poêles ordinaires pour les personnes qui se portent bien, soit en fournissant le moyen d'administrer plusieurs médicamens dans bien des maladies. — L'Auteur de la note a pu être trompé, & ne pas connoître la construction du poêle hydraulique, tel qu'il a été présenté à l'Académie Royale des Sciences en 1770, & soumis à l'examen de MM. de la Faculté de Médecine pendant tout l'hiver suivant; ce poêle ne donne de vapeur humide qu'en raison de la chaleur sèche du fourneau sur lequel est à la vérité adaptée une cuvette dans toute la largeur, mais elle n'y est point à découvert; elle est surmontée dans toute sa circonférence d'un chapiteau fort élevé & clos de toute part, de manière que la vapeur qui s'y élève retombe dans la cuvette; il ne s'en échappe par les joints qu'en proportion de l'ardeur du foyer, & elle ne peut paroître sensiblement dans l'appartement qu'à volonté, en donnant plus ou moins d'ouverture au chapiteau: si le feu est poussé au

dégré de l'eau bouillante, l'évaporation est sans doute plus considérable, mais aussi la chaleur du fourneau étant plus forte, l'air qui en est desséché, a besoin d'une plus grande humidité pour se soutenir au même degré d'élasticité; c'est cette compensation qui rend l'appartement chaud sans sécheresse & sans excès d'humidité, & on a éprouvé avec un hygromètre très-sensible, que dans le tems d'une grande ébullition l'air extérieur, sans gelée sèche, étoit encore plus humide que celui de l'intérieur. D'ailleurs, cette légère humidité, comme l'ont observé les Médecins, entretient la souplesse de la peau & facilite la transpiration, ne se porte-t-on pas mieux dans la belle saison, quand une douce humidité remplit l'atmosphère, que quand une chaleur brûlante en dessèche l'air. C'est cette chaleur salubre & naturelle du printems que l'Auteur des Poëles hydrauliques a cherché à imiter au milieu des rigueurs de l'hiver: Obligé par état d'être une partie de sa vie dans son cabinet, chauffé par un feu de poële ordinaire, les mauvaises saisons lui étoient toujours funestes; depuis quinze ans qu'il se sert du poële hydraulique, il les passe avec tranquillité, & souvent même sans rhume; il a éprouvé que dans les commencemens de cette incommodité, elle se dissipoit sur une abondance de vapeurs dans l'appartement; ce moyen, qui est ordonné en beaucoup de maladies, se procure aussi long-tems & aussi abondamment qu'on le désire, en ouvrant le chapiteau & soutenant l'ébullition; c'est alors qu'on peut s'appercevoir d'une humidité sensible; mais quelqu'effet qui en résulte, on n'en doit pas conclure que ces poëles sont mal-sains, puisqu'au contraire ce prétendu défaut est salutaire en beaucoup d'occasions. Au surplus, l'humidité ne peut être scorbutique & mal-saine, qu'autant qu'elle est chargée de vapeurs nuisibles, &c. comme celle qui sort du plâtre nouvellement employé, des bâtimens

neufs, celle des caves, des souterrains, des bas humides & infects, des lieux où sont renfermées beaucoup de personnes, &c. Dans tous ces cas, l'air est encore plus mal-sain s'il est froid; car l'humidité froide est toujours dangereuse, au lieu qu'une vapeur chaude causée par une eau pure ne peut être nuisible; tous ceux qui, par état, sont continuellement dans une atmosphère chargée d'humidité comme les Teinturiers, Chapeliers, Etuvistes & autres, n'en sont ni moins robustes, ni moins sains, au lieu qu'il est notoire que tous ceux qui sont exposés par habitude à des chaleurs sèches, sont sujets à quantité de maladies chroniques & mortelles. Bien loin donc d'attribuer une qualité dangereuse à ces poëles, les vrais amis de l'humanité doivent, au contraire, les prôner & les procurer aux Gens délicats, aux sédentaires & aux valétudinaires; car cette manière de chauffer les appartemens est même plus saine que celle des feux de cheminée qui ont toujours l'inconvénient de la chaleur sèche.

Le 10 de ce mois, les Chevaliers de l'Arquebuse ont tiré aux flambeaux en présence du Corps de Ville, les prix que le Roi leur avoit accordés. Le premier prix a été remporté par M. Deville, le second par M. Duplessis Bertaux. M. le Marquis de Cossé a tiré au nom de S. M. le coup royal.

On mande de St-Dizier en Champagne, que la nuit du 22 du mois dernier, le feu a pris aux granges, écuries & bûchers d'une veuve chargée de cinq enfans; ils ont été la proie des flammes, ainsi que tout ce qu'ils contenoient; & sans les prompts secours & le zèle actif de tous les citoyens, le principal fauxbourg (celui de la Nouës) eût été

consumé par l'incendie. Dans le moment où le danger étoit le plus alarmant, S. A. Eminentiſſime le Prince Louis, Cardinal de Rohan, passant par cette ville pour se rendre à Strásbourg, fit arrêter sa voiture, se transporta dans les endroits où les secours étoient plus nécessaires, & donna soixante & dix louis à ceux qui avoient le plus souffert. Les personnes qui, animées par l'exemple de ce Prince bienfaisant, voudront faire passer quelques secours aux incendiés; sont priés de les remettre à M. Guillaume, jeune, Notaire, rue Neuve des Petits-Champs, ou à M. le Blanc, Négociant, passage de Lefdiguieres, à Paris, près la Bastille.

La nuit du 9 au 10 Novembre, le feu se manifesta dans un des quartiers les plus serrés de la ville de Saint-Flour; trois maisons furent dans l'instant embrasées; deux personnes y ont péri, & une douzaine ont été plus ou moins grièvement blessées. Par les ordres qu'ont donné fort à propos le Lieutenant-général de Police & le Maire, & les secours qu'y ont apporté les habitans de tous états, les flammes ont été concentrées dans leur enceinte; mais ce n'a pas été sans la crainte de voir consumé dans peu de tems tout le quartier. Le vent du Nord qui souffloit, avoit communiqué le feu aux maisons voisines. Le Maire, par sa présence & son activité a préservé la maison des Dames Vislandines. M. l'Abbé Vagron, Chanoine & Grand-Vicaire, a presque à lui seul arrêté le progrès des flammes qui avoient communiqué aux maisons opposées de la rue. Malgré les débris des pierres & des bois enflammés qui en défendoient l'approche, il y est

entré seul par deux fois, & par son zèle & son intrépidité, y a introduit la manœuvre déjà découragée, qui a garanti la perte de plus de 20 maisons; plusieurs familles y ont perdu tous leurs effets, & sont entièrement ruinées. Si quelques âmes sensibles vouloient procurer quelques secours à ces infortunés, on les prie de les adresser à M. Spy des Urnes, Maire de la ville de St-Flour.

Suzanne Col, veuve de François Parquet, Ecuyer, Sieur du Maine, est morte à la Rochefoucault âgée de 101 ans, n'ayant éprouvé aucune infirmité avant sa mort.

René-Dinan-Anne-François de Botterel; Comte de la Bretonnière, &c. ancien Officier au Régiment des Gardes Françaises, Gouverneur & Commandant pour le Roi des Ville & Château de Dinan, Chevalier de l'Ordre Militaire de St-Louis, est mort à Dinan le 20 du mois dernier.

Le sieur Gosselin, Horloger, rue du Loup, à Bordeaux, étant mort le 30 Août dernier, les Demoiselles ses filles desireroient savoir dès nouvelles de leur frère, absent depuis quelques années, tant pour lui faire part de cet événement, que pour l'inviter à venir dans sa patrie, afin de terminer plusieurs affaires de famille & reprendre l'état de son pere. On croit qu'il est passé en Angleterre & qu'il a pris le nom de Gelisson; on prie les personnes qui pourront en donner des nouvelles de vouloir bien les communiquer aux Demoiselles Gosselin, rue du Loup, à Bordeaux.

De BRUXELLES, le 25 Décembre.

LES Ordonnances rendues par S. M. I. pour défendre aux Religieux de s'adresser dorénavant à leurs Supérieurs résidens à Rome, & pour ordonner à tous les sujets de recourir à leurs Evêques lorsqu'ils vou-

auront obtenu des dispenses de mariage entre parens, au lieu de les faire demander à la Cour de Rome, vont, dit-on, être publiées incessamment dans les Pays-Bas, ces loix ne tarderont pas à être en vigueur dans tous les Etats héréditaires de S. M. I.

On attend le consentement des Etats-Généraux des Provinces-Unies à la demande de l'Empereur, relativement aux barrières. On dit cependant qu'ils ont déjà envoyé aux garnisons de toutes ces places l'ordre de les évacuer, à l'exception de celle de Namur au sujet de laquelle L. H. P. se sont réservées de faire quelques représentations à S. M. I.

On apprend de la Haye qu'une députation de Négocians d'Amsterdam se rendit le 7 de ce mois à l'audience du Stathouder pour le prier de faire jouir, le plutôt possible, leurs navires, au nombre de 19 prêts à partir pour les Indes occidentales, de l'escorte des vaisseaux de guerre qui leur avoit été assurée; le Stathouder, ayant pris en leur présence l'avis du Lieutenant-Amiral Baron de Wassenaar, & des Vice-Amiraux Hartfink, Reynse, Comte de Bylandt, & Zoutman, qui pensèrent tous que la route du nord que ce convoi devoit prendre étoit ou impraticable ou trop dangereuse dans la saison présente, il décida que son départ seroit différé jusqu'au printems prochain.

» On nous amuse maintenant de l'espoir d'une réconciliation avec l'Angleterre, lit-on dans quel-

ques lettres de Hollande ; mais quand elle seroit aussi prochaine & aussi probable qu'elle l'est peu, elle ne pourra jamais tourner qu'à notre préjudice & à notre abaissement. La réponse du Vicomte de Stormont à l'Ambassadeur de Russie pour accepter la médiation de sa Souveraine, est remplie de ce ton de hauteur & de mépris que l'on a vu dans tous les discours & écrits Anglois, où il est question de la République. A les en croire, on diroit que ce n'est que par faveur, par un pur motif d'indulgence, qu'ils veulent bien consentir à traiter de paix avec nous, & nous recevoir de nouveau en grace. Mais si nous acceptons cette paix sans obtenir aucune indemnisation, notre honneur national ne seroit-il pas flétri pour toujours ? Nous aurions été attaqués & dépouillés de la manière la plus injuste, la plus violente & la plus insolente, & nous serions réduits à bénir l'ennemi de ce qu'il nous auroit encore laissé. Et dans quel tems ! dans un tems où cette Puissance, abattue, humiliée de tous côtés, auroit pu être forcée par quelques efforts ordinaires de notre côté, à recevoir les loix de quatre ennemis victorieux par leur réunion. Quoiqu'il en soit, on dit que l'Ambassadeur de Russie a désigné la ville de Pétersbourg pour y tenir les conférences, où l'on doit traiter de notre accommodement particulier avec l'Angleterre ; il faut espérer que du moins on conviendra d'une suspension d'hostilités pendant la durée des négociations ; car, dans le cas contraire, il seroit possible, vu l'éloignement des lieux, qu'elles traînaient assez en longueur pour donner aux Anglois le tems de nous enlever les possessions qui nous restent encore au-dehors. C'est cependant au moment où il est question de ces négociations de paix, que la Zélande a passé la résolution de contracter immédiatement une alliance avec la France. Cette détermination paroît avoir vivement alarmé le parti Anglois ; & il part dépêches sur dépêches pour essayér, s'il est encore tems, de la faire révoquer, ou du moins de la modifier de manière qu'elle n'ait aucun effet.

JUN 4 - 1937



Digitized by Google

